ÉTUDES D'ANTIQUITÉS AFRICAINES

CORPUS DES MOSAÏQUES DE CHERCHEL

PAR

Sabah FERDI

Préface de Michèle Blanchard-Lemée

Cet ouvrage a bénéficié du prix
Paul-Albert Février
décerné par l'Université de Provence

Éditions Recherche sur les Civilisations

CNRS EDITIONS

Persée creative commons

Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

ÉTUDES D'ANTIQUITÉS AFRICAINES

Fondateurs
J. Lassus, M. Le Glay

Directeur
Catherine Virlouvet

Directeur-adjoint
Jacques Gascou

Comité d'honneur
Maurice Euzennat (†), Georges Souville (Président du Comité de Rédaction)

Comité de Rédaction
Maria Giulia Amadasi Guzzo, François Baratte,
Robert Chenorkian (délégué de la section 31), Jehan Desanges, Ginette Di Vita-Evrard,
Jean-Luc Fiches (délégué du Comité de l'archéologie), Michel Fixot,
Claude Lepelley, Xavier Loriot (délégué de la section 32), Louis Maurin,
Patrice Pomey (Directeur du Centre Camille Jullian), Pol Trousset.

Rédaction
Véronique Blanc-Bijon
Illustrations : Vincent Dumas, Véronique Gémonet

Centre national de la Recherche scientifique
Revue Antiquités africaines
M.M.S.H. – Centre Camille Jullian
5, rue du Château de l'Horloge – B.P. 647
13094 Aix-en-Provence cedex 2
Tél. : 04 42 52 42 73 – Fax : 04 42 52 43 75
E-mel : antafr@mmsh.univ-aix.fr

Ministère des Affaires étrangères
Direction générale de la Coopération internationale et du Développement
Direction de la Coopération scientifique et universitaire
Sous-direction de l'Archéologie et des Sciences sociales
244, boulevard Saint-Germain – 75303 Paris 07 SP

Éditions recherche sur les civilisations
ADPF
6, rue Ferrus – 75683 Paris cedex 14

En application de la loi du 11 mars 1957, il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement le présent ouvrage, sur quelque support que ce soit, sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie, 20 rue des Grands Augustins, F-75006 Paris.

© CNRS ÉDITIONS/ERC-ADPF, Paris, 2005
ISBN : 2-271-06359-0
ISSN : 0768-2352

SOMMAIRE

Préface, par M. Blanchard-Lemée 7
Introduction 11
Histoire du site 15
Historique des recherches 17

INVENTAIRE DES MOSAÏQUES 21

A. Partie orientale de la ville antique : nos 1 à 93 23
Mosaïques de la maison de la Jonchée de feuillage : nos 1 à 7 23
Mosaïque de la propriété Méhaouchi : n° 8 32
Mosaïques de la maison des Julii : nos 9 à 23 33
Mosaïques de la maison des Thybridi Basiliani : nos 24 à 27 46
Mosaïques de la maison de la mosaïque florale : nos 28 à 32 49
Mosaïques de la maison du Buste de Domitia Lucilla : nos 33 à 37 52
Mosaïque de la maison de M. Nouar : n° 38 56
Mosaïque du Champ de manœuvre : n° 39 56
Mosaïques des thermes de l'est : nos 40 à 42 57
Mosaïque du chemin allant aux thermes de l'est : n° 43 59
Mosaïques de la maison de la mosaïque bachique : nos 44 à 47 60
Mosaïque de la maison du Cheval Muccosus : n° 48 63
Mosaïques de la maison des Noces de Thétis et Pélée : nos 49 à 52 65
Mosaïques du Parc Boquet : nos 53 à 56 74
Mosaïques des maisons du cap Tizérine : nos 57 à 72 77
Mosaïques de la maison récente du cap Tizérine : nos 57 à 69 77
A. Ensemble nord-ouest : nos 57 à 60 78
B. Ensemble nord-est : nos 61 à 64 80
C. Ensemble sud : nos 65 à 69 84
Mosaïques de la maison ancienne du cap Tizérine : nos 70 et 71 88
Mosaïque de la maison nord-est du cap Tizérine : n° 72 90
Mosaïques de la maison de la « Nouvelle Gendarmerie » : nos 73 à 75 91
Mosaïques des maisons du « Tennis-Club » : nos 76 à 91 94
Mosaïques de la maison occidentale du « Tennis-Club » : nos 76 à 80 94
Mosaïques de la maison orientale du « Tennis-Club » : nos 81 à 86 103
« Tennis-Club », mosaïques non localisées : nos 87 à 91 109
Mosaïques de la maison du Combat des centaures et des fauves : nos 92 et 93 111

B. Partie occidentale de la ville antique : nos 94 à 142 113
Mosaïques des maisons de la propriété Kébilen : nos 94 à 104 113
Mosaïques de la maison des Travaux champêtres : nos 94 à 98 113
Mosaïques de la maison du Triomphe bachique : nos 99 et 100 122
Mosaïques de la maison de la légende d'Achille : nos 101 à 104 127
Mosaïques du terrain Delkiche : nos 105 à 107 133
Mosaïque de la propriété Grégory : n° 108 137
Mosaïques des thermes de l'ouest : nos 109 à 120 138
Mosaïques de la propriété Volto : nos 121 à 124 144
Mosaïques de la maison de Kaïd Youssef : nos 125 à 130 149
Mosaïques à l'ouest de la maison de Kaïd Youssef : nos 131 à 142 155

C. Parties méridionale et centrale de la ville antique : nos 143 à 148 167
Mosaïques de la maison aux Emblèmes bachiques : nos 143 à 146 167
Mosaïques de la basilique judiciaire : nos 147 et 148 172

D. Centre de la ville moderne : nos 149 à 159 175
Mosaïques de la maison aux deux Bassins : nos 149 et 150 175
Mosaïque de la maison du Parc à fourrage : n° 151 180
Mosaïque de la maison de la Place du marché : n° 152 181
Mosaïque de la propriété Mélaoudri : n° 153 181
Mosaïque de la maison de la propriété Riffard : n° 154 182
Mosaïque du centre de la ville moderne : n° 155 183
Mosaïques de la maison de Minerve : nos 156 à 159 184

E. Mosaïques de localisation incertaine : nos 160 à 191 189

F. Mosaïques de la nécropole occidentale de *Caesarea* : nos 192 à 195 205

CONCLUSION 209

Liste des abréviations 227
Bibliographie 230
Table des illustrations 255

PRÉFACE

Le voyageur anglais Shaw, qui séjourna au XVIII[e] siècle à Alger, signalait l'importance des ruines de Cherchel et l'intérêt de ses mosaïques : ces ruines « sont presque aussi étendues que celles de Carthage, et donnent une idée de son ancienne magnificence par les débris de belles colonnes, les citernes, les beaux **pavés de mosaïques** qui gisent çà et là », écrivait-il (*Voyage dans la régence d'Alger*, 1738, trad. J. Mac Carthy, cité par P.-A. Février, *Approches du Maghreb romain*, I, 1989, p. 29). Et les premières découvertes furent recensées par F.G. de Pachtère dans l'*Inventaire des mosaïque*s dès 1911.

Cependant, dans les premières années du XX[e] siècle, la découverte d'une statuaire de qualité exceptionnelle avait éclipsé la renommée des quelques mosaïques livrées par le site, à l'intérieur de l'enceinte coloniale ou dans quelques propriétés extérieures. Les copies de sculptures grecques archaïques et classiques, ainsi que les portraits royaux renvoyaient à la splendeur du royaume du souverain numide Juba II et à la culture hellénistique.

Mais les fouilles des années vingt et trente livreront quelques œuvres majeures (la légende d'Achille, le triomphe de Bacchus, les travaux agricoles) qui vinrent orner les parois du petit musée à patio proche du rivage et attirèrent l'attention des historiens de l'art antique. Les célèbres Travaux agricoles, en particulier, furent largement reproduits et suscitèrent une abondante bibliographie ; on songe aux admirables photographies en couleurs publiées en 1970 par R. Bianchi-Bandinelli dans un volume de la collection « L'univers des formes », *Rome. La fin de l'art antique*.

De Cherchel, capitale de la province antique de Maurétanie Césarienne – sous le nom de *Caesarea* –, on peut dire qu'elle est aussi la capitale de la mosaïque romaine en Algérie. Une ville si riche en découvertes, au rythme précipité des chantiers de construction dans les années cinquante et soixante, qu'il a fallu ouvrir un deuxième lieu pour les entreposer puis les présenter au public, le « Parc de la mosaïque », autour d'un nouveau musée. De la plupart de ces découvertes, tout a été déposé – non pas seulement les tableaux figurés comme autrefois – et remonté sur des dalles de ciment armé présentées au sol ; j'ai vu en 1965 les dernières finitions apportées par M. Kasdi, le restaurateur d'alors, au pavement de la Jonchée, dont il louait la beauté avec éloquence. Jean Lassus qualifiait alors le ciment armé d'« indestructible », espérances que le temps a depuis lors quelque peu déçues. C'est d'ailleurs à Cherchel même qu'a été réouvert un atelier de restauration à la suite des accords algéro-français de 1991-1992. L'abondante moisson de pavements si divers suscitée par l'extension de la ville moderne n'en reste pas moins accessible aux visiteurs. Quant aux spécialistes, ils ont connu les plus marquantes des découvertes par les articles et comptes rendus de fouilles publiés par J. Lassus dans *Libyca* et le premier *Bulletin d'archéologie algérienne* ; certaines fouilles sont cependant demeurées inédites. Encore faut-il tenir compte de la dispersion des

trouvailles à l'intérieur de la très vaste superficie enclose par l'enceinte antique et notamment aux alentours du centre monumental. L'échantillonnage issu de ces découvertes de hasard ou de ces fouilles permet à peine d'entrevoir ce que fut la splendeur des sols de l'antique Caesarea.

Le livre de Sabah Ferdi résulte d'un souhait de P.-A. Février. Notre regretté maître et ami avait participé, en septembre 1963, au premier colloque international sur la mosaïque gréco-romaine, où avait été fondée l'Association internationale pour l'Étude de la Mosaïque antique (AIEMA) et avait été formulé le vœu que fussent élaborés, dans chaque pays, des Corpus de mosaïques, fondement de toute réflexion sur cet art architectural. Conscient de la nécessité d'instruments de travail modernes dans ce domaine en essor de la recherche archéologique, il proposa à S. Ferdi d'établir une étude systématique, sur plan topographique, des mosaïques de pavement de la capitale de la Maurétanie césarienne, Cherchel, ceci dans le cadre d'une thèse de troisième cycle inscrite à l'Université de Provence. S. Ferdi suivit, pendant ces trois années de labeur acharné, les cours de l'Institut pontifical d'Archéologie chrétienne, en même temps qu'elle élaborait sa thèse. Elle assista, en 1980, au troisième colloque international sur la mosaïque gréco-romaine, à Ravenne, où elle noua de nombreuses relations amicales avec des chercheurs qui lui prodiguèrent conseils et encouragements.

Les lourdes responsabilités dont elle fut chargée dès son retour en Algérie, des difficultés de tous ordres, détournèrent longtemps notre amie de la nécessité de publier un ouvrage si utile à la communauté archéologique. Mais les préparatifs de l'Année de l'Algérie en France (2003) et la relance de la coopération entre les deux pays qu'elle suscita lui firent souhaiter sa parution après une remise à jour complète, à la lumière des publications récentes. Parallèlement, elle a fait mettre au point, avec le soutien financier de l'Association Paul-Albert Février, une illustration en couleurs dont la qualité répond aux exigences de l'édition moderne.

S. Ferdi a choisi pour son corpus les normes de présentation mises au point pour le *Recueil des mosaïques de la Gaule* (éditions du CNRS), normes déjà adoptées par S. Germain pour les mosaïques de Timgad[1]. Ce choix répond très bien aux conditions de la documentation. En effet, toutes les découvertes de quelque importance ont été extraites de leur contexte et déposées dans les deux musées ; il est rare que leur site d'origine subsiste. D'autre part, les publications anciennes et surtout l'ouvrage[2] – et l'article sur les maisons nobles de *Caesarea* publié dans la revue *Antiquités africaines*[3] – que Ph. Leveau a tirés de sa thèse de doctorat ont établi le cadre dans lequel S. Ferdi pouvait désormais se consacrer à un travail plus spécialisé, plus centré sur les mosaïques elles-mêmes.

Elle a néanmoins fait précéder les groupes de notices de pavements issus d'un même édifice par un exposé des circonstances de la découverte et des données de fouilles, qui rappellent les grandes lignes de l'environnement archéologique et architectural.

---

1. S. Germain, *Les mosaïques de Timgad*, Paris, Éditions du CNRS, 1969 (Études d'Antiquités africaines).

2. Ph. Leveau, *Caesarea de Maurétanie, une ville romaine et ses campagnes*, Rome, École française de Rome, 1984 (Collection de l'ÉFR).

3. Ph. Leveau, Les maison nobles de Caesarea de Maurétanie, *AntAfr*, 18, 1982, p. 109-165.

Le répertoire décoratif des ateliers de mosaïstes de Cherchel offre un magnifique florilège africain. Les motifs géométriques bichromes et austères, au goût italianisant (au cap Tizérine) côtoient les premières variantes du temps des trames géométriques par de fines « baguettes feuillues » venues de Byzacène ou de Proconsulaire (maisons du cap Tizérine, de la Jonchée). Aux IV^e^ et V^e^ siècles, de luxuriantes guirlandes de laurier dessinent des canevas où alternent teintes vertes et teintes rougeoyantes. S'ajoute à ce choix une grande mosaïque florale dans le style de Timgad, en cinq panneaux au musée, incursion, jusqu'ici exceptionnelle dans cette région, d'un art décoratif qui s'est épanoui dans la Numidie du Sud.

Malgré tout l'intérêt que portent maintenant les spécialistes au décor géométrique et végétal pour retracer l'histoire des ateliers, c'est la trentaine de mosaïques figurées qui font la notoriété de Cherchel. Ce nombre, une proportion de presque 15 %, comprend aussi bien les tableautins insérés dans une trame géométrique, panneaux de dimensions modestes, que les grandes compositions occupant et structurant toute une pièce ou, dans certains cas, la moitié d'une immense salle.

Bien plus que les décors, qu'il est possible, pour la plupart, de rattacher aux principaux courants de la mosaïque artisanale, les mosaïques figurées donnent l'impression d'œuvres d'art réalisées sous la direction de grands peintres en mosaïque, de maîtres d'œuvre qui n'auraient fait que passer pour exécuter un certain nombre de commandes. Second port du Maghreb et capitale de province, *Caesarea* de Maurétanie pouvait attirer les meilleures équipes. Venues d'où ? Chaque tableau pose le problème de manière différente. Autant la manière des ateliers de Carthage – avec leur expansion vers Piazza Armerina – est sensible dans la double représentation des noces de Thétis et Pélée de la seconde moitié du IV^e^ siècle, autant la Vénus et les Vendanges du « Tennis Club » s'insèrent bien dans la production romano-africaine de la fin de l'Antiquité, autant les scènes mouvementées des Travaux agricoles ne renvoient à aucune autre œuvre parvenue jusqu'à nous. Que dire alors de l'unique sol romain en plan réel, la Jonchée de feuillages, qui s'étend jusqu'aux murs d'une salle de réception, évoquant, par une érudition discrète et subtile, les *stibas* et les festins rustiques des temps anciens de l'âge d'or ? Les enquêtes menées par l'auteur sur chacun de ces pavements démontrent la grande diversité des influences stylistiques et l'unicité étonnante des plus belles œuvres. Elles mettent aussi en valeur les références communes à une culture classique vivante jusqu'à la fin de l'Antiquité – où les représentations de scènes du cycle troyen deviennent plus fréquentes –, à un idéal de vie aristocratique, à la célébration de la richesse issue du domaine rural qui en est l'origine principale.

Paradoxalement, on ne trouvera, dans cette riche collection de pavements, aucune marque des grands événements de l'histoire de Cherchel. Aucun sol n'est datable avec certitude de la période augustéenne, celle des rois Juba et Ptolémée ; peut-être le riche *opus sectile* arraché pour récupération, puis recouvert par une maison du II^e^ siècle au cap Tizérine est-il – comme le fragment d'emblèma des remblais – un témoin fugace de cette période glorieuse, au même titre que les chapiteaux et les corniches de quelques bâtiments publics ? De même, le *terminus post quem* apporté par la céramique pour certains ensembles (maisons de Thétis et Pélée, de Vénus) est fixé par les connaissances d'alors au milieu du IV^e^ siècle. Mais la date de 350 est certainement moins intéressante pour l'historien que celle de 371, de la prise par le prince maure Firmus de la ville, qui, nous dit Ammien Marcellin (XXIX, 5, 18) fut « presque entièrement détruite par des incendies allumés de divers côtés, les pavés des rues blanchis par les gravats ».

Or de beaux ensembles pourraient avoir traversé sans heurts cette période difficile. Assurément, certaines mosaïques paraissent bien avoir été posées à la fin du IVe ou au début du Ve siècle (celles de la maison des Julii, celle de la Légende d'Achille, par exemple), mais il est difficile de percevoir, dans l'état actuel de nos connaissances, les conséquences de l'appauvrissement des notables de la cité sur la production des ateliers de mosaïstes. Le renouvellement des décors de sols à cette période est un phénomène commun à beaucoup de régions du Maghreb romain.

Sabah Ferdi a toujours témoigné, aussi bien dans son activité journalière de conservateur du site de Tipasa confronté à l'expansion urbaine, que dans ses publications destinées à un large public, un souci permanent de la transmission aux générations futures du patrimoine archéologique de l'Algérie. Ce livre forme l'un des éléments les plus importants du Corpus des mosaïques de l'Algérie[4], qui n'en est qu'à ses débuts : il constituera un appui précieux et une incitation pour les générations, actuelles ou futures, qui voudront se consacrer à la sauvegarde et à l'étude de ces vestiges.

Michèle Blanchard-Lemée
Directeur de recherche – CNRS

4. Même s'il n'a pas été possible de conserver une illustration complète, conforme à la tradition des corpus.

INTRODUCTION

Le présent ouvrage consacré aux mosaïques de Cherchel (antique *Caesarea*) prend place dans la somme des recherches et travaux récents consacrés aux mosaïques romaines en général et, tout spécialement, à celles de l'Afrique romaine. Aussi était-il important de remettre à jour le catalogue des mosaïques romaines de l'actuelle Cherchel, capitale de l'antique Maurétanie césarienne[1].

C'est sur la proposition de la revue scientifique *Antiquités africaines* du Centre national de la Recherche scientifique que j'ai accepté de mettre à la disposition de la communauté scientifique un travail de recherches sur les mosaïques de Cherchel présenté à Aix-en-Provence en 1982, en vue de l'obtention d'un doctorat de III[e] cycle, en y apportant réaménagements et modifications qui s'imposent maintenant en 2002.

Le sol de Cherchel, antique Césarée, s'est révélé très riche en mosaïques romaines, et c'est l'étude des pavements de cette cité qui constitue l'objet du présent travail. Le nombre et la diversité des pavements connus à ce jour nous permettent de recenser quelque cent quatre-vingt-quinze numéros, allant de simples pavements uniformes blancs aux mosaïques richement ornementées.

Cette richesse de la documentation est le résultat de découvertes faites depuis plus d'un siècle dans un site où l'on n'a pas cessé et où l'on ne cesse de construire.

Tous les pavements, hormis les n[os] 109, 111, 112, 113, 114, 115, 157, 158 qui sont encore *in situ*, ont été retirés de leur contexte archéologique soit pour livrer les terrains aux constructions modernes, soit pour préserver ces mosaïques d'une destruction rapide. Ils se trouvent actuellement dispersés soit au sein du Musée national des Antiquités d'Alger, soit entre le musée et le Parc de la mosaïque de Cherchel (où certains sont exposés tandis que d'autres attendent de l'être dans les caisses des réserves du musée de Cherchel).

Le point de départ de ce travail nous a été fourni par l'*Inventaire des mosaïques de la Gaule et de l'Afrique*, consacré par F.G. de Pachtère à l'Algérie. Nous avons vérifié et précisé, chaque fois que cela nous a été possible, sa documentation.

Par ailleurs, nous avons profité de l'étude de Ph. Leveau consacrée à la ville et à son territoire; elle nous a permis d'utiliser largement les informations concernant soit les mosaïques elles-mêmes, soit les édifices qu'elles ornaient. Nous avons également pu avoir accès aux rapports des architectes conservés au Service des antiquités d'Alger, ainsi qu'à de

---

1. Sur le site de Cherchel, cf. l'importante bibliographie citée par Ph. Leveau dans *Caesarea de Maurétanie, une ville romaine et ses campagnes*, Rome, EFR, 1984, p. 507-512.

rares documents d'archives, essentiellement constitués par quelques lettres ou notes, non datées et rarement signées, concernant des découvertes fortuites.

Cependant, malgré cet aspect positif, il faut insister sur les nombreuses difficultés que l'on rencontre lorsqu'on aborde l'étude des mosaïques de Cherchel. Celles-ci proviennent, en premier lieu, du manque de fouilles menées systématiquement : de nombreux pavements ont, en effet, été découverts de façon fortuite et signalés sans indication de localisation, précise. Ensuite, on notera la rareté des publications exhaustives de fouilles : plusieurs mosaïques découvertes au XIX^e^ siècle sont, depuis, détruites ou perdues. Enfin, les documents inventoriés appartiennent plus souvent à des demeures privées qu'à des édifices publics ; et celles-ci n'ont fait l'objet que de rapides mentions de la part des inventeurs des XIX^e^ et XX^e^ siècles, à l'exception de rares ensembles bien documentés et correctement étudiés par J. Lassus, à qui l'archéologie algérienne doit tant, et qui furent publiés dans la revue *Libyca* et dans le *Bulletin d'archéologie algérienne* ; mais la terminologie utilisée dans leurs descriptions n'est pas très claire. De plus les terrains où se trouvaient ces monuments ont, généralement, été bouleversés et réutilisés comme zones d'habitation moderne.

Avant d'aborder l'étude et l'analyse des documents de l'antique Césarée, il convient de donner quelques précisions sur les édifices auxquels appartiennent les mosaïques inventoriées. Celles-ci décorent, à la fois, de vastes demeures privées (plus de trente maisons répertoriées)[2] et quelques édifices publics (deux thermes, deux mausolées, la basilique judiciaire et une basilique chrétienne tardive de la ville).

Le classement topographique des mosaïques est fait en fonction de la géographie urbaine récente : c'est sur les marges du centre de la ville romaine qu'ont été fouillés ou reconnus les édifices qui ont livré les pavements de notre catalogue, lesquels se répartissent en quatre parties (délimitation déjà proposée par Leveau et que nous adoptons).

Le catalogue commencera donc par les pavements concernant la partie orientale de la ville (n^os^ 1 à 93) : d'abord, les mosaïques situées au sud de la route nationale ; ensuite, les mosaïques situées au nord de la route nationale. On poursuivra par les numéros concernant les parties occidentale (n^os^ 94 à 142), méridionale et centrale de la ville antique (n^os^ 143 à 146). On ajoutera les deux pavements qui ont été découverts récemment dans le centre de la ville antique, près du forum (n^os^ 147 à 148) ; les mosaïques trouvées dans le centre de la ville moderne (n^os^ 149 à 159) ; enfin, tous les pavements de localisation incertaine ou inconnue (n^os^ 160 à 191) ; quelques numéros en provenance des nécropoles de *Caesarea* (n^os^ 192 à 195). (Plan A, pl. I)

En tête de chaque ensemble étudié, les édifices auxquels appartiennent les pavements seront présentés sommairement avec quelques indications bibliographiques.

Les mosaïques de localisation incertaine ou inconnue sont conservées au musée de Cherchel : nous sommes dans l'impossibilité de connaître avec précision leur provenance. Nous avons, également, inclus les mentions bibliographiques se rapportant à quelques pavements découverts sur le site et non retrouvés. Lorsque nous proposons des rapprochements entre nos mosaïques et d'autres pavements datés, nous indiquons parfois une datation pour

2. Ces maisons dont la superficie moyenne atteignait les 2000 m² étaient distribuées sur une superficie de 155 ha, cf. Ph. Leveau, Maisons nobles, 1982, p. 109-165.

les nôtres, car nous estimons que, dans l'état actuel de nos recherches, nos comparaisons restent encore insuffisantes et le peu que nous avons cité n'a qu'une valeur indicative.

Les notices du catalogue seront rédigées conformément aux règles proposées par l'Association internationale pour l'étude de la mosaïque antique (AIEMA) et par H. Stern pour la rédaction du *Recueil général des mosaïques de la Gaule*.

En ce qui concerne la description des motifs ornementaux, nous avons utilisé la terminologie du *Décor géométrique de la mosaïque romaine*, I. *Répertoire graphique et descriptif des compositions linéaires et isotropes*; II. *Répertoire graphique et descriptif des décors centrés* (Paris, Picard, 1985 et 2002).

Chaque notice comprendra en principe les parties suivantes:

- Lieu, date et circonstances de la découverte.
- Dimensions et état au moment de la découverte.
- Dimensions et état actuel, matériau, couleurs, densité des tesselles.
- Lieu de conservation (en liaison avec les mosaïques).
- Description (de l'extérieur vers l'intérieur).
- Bibliographie (par ordre chronologique).
- Illustrations, références aux illustrations déjà publiées.
- Étude de la mosaïque et de son contexte s'il y a lieu (lecture – interprétation).
- Date proposée: très peu de mosaïques, parmi celles inventoriées, ont été datées par des critères archéologiques sûrs (sondage, monnaie ou céramique); aussi avons-nous recouru, fréquemment aux éléments de comparaisons stylistiques pour proposer une fourchette chronologique, lorsqu'elle était raisonnablement possible.

N.B.: Pour faciliter la lecture du catalogue, les photographies des différentes mosaïques porteront les mêmes numéros que ces dernières.

Je tiens, en premier lieu, à dire toute ma gratitude à la Direction des monuments, de l'archéologie, des musées et sites historiques d'Alger, et en particulier à M. Bouchenaki et F. Khadra, pour m'avoir permis d'entreprendre et de mener à bien cette recherche.

C'est pour moi un agréable devoir que de remercier tous ceux qui m'ont aidée durant la préparation de ce travail. Tout d'abord, j'exprime toute ma reconnaissance au regretté P.-A. Février, directeur de ma thèse, dont l'aide fut aussi critique que vigilante, qui a toujours répondu avec une grande bienveillance à mes questions et auquel je dois un grand nombre d'observations et de remarques dont j'espère avoir tiré profit. Ma gratitude va tout particulièrement à Ph. Leveau qui a constamment suivi mes travaux avec un grand intérêt jusqu'à la soutenance de ma thèse: j'ai trouvé auprès de lui un guide dont la compétence m'a été précieuse. De plus, il a mis généreusement à ma disposition tous ses travaux, alors inédits, sur la ville de Cherchel et j'y ai largement puisé: c'est à lui que je dois la presque totalité des plans repris dans cette publication, et je ne saurai assez l'en remercier.

Je dois dire toute ma reconnaissance à M. Blanchard-Lemée qui a bien voulu montrer tout l'intérêt qu'elle portait à cette enquête et dont la sollicitude amicale ne m'a pas manqué.

Mes vifs remerciements vont aussi à X. Barral i Altet, J.-P. Darmon et R. Hanoune qui ont bien voulu examiner les photographies ou lire le texte et en discuter avec moi, me faisant bénéficier de leurs précieux conseils.

À Rome, je voudrais remercier très vivement D. Mazzoleni, professeur d'épigraphie à l'Institut pontifical d'archéologie chrétienne, pour son aide aussi amicale qu'efficace dans la lecture de certaines inscriptions.

Mes remerciements vont aussi à N. de la Blanchardière et M. Gras de l'École française de Rome, qui m'ont souvent permis de travailler aisément à la bibliothèque, et cela m'a été d'une particulière utilité pour mes recherches bibliographiques.

À Cherchel, le regretté M. Ould Yahia, chef de chantier et témoin oculaire de plusieurs découvertes et fouilles, m'avait accompagné sur le site m'instruisant ainsi de sa connaissance du terrain, sans oublier mes regrettés amis les gardiens du musée de Cherchel ou du parc de la mosaïque : Behiri, Oudj et Kasdi (mosaïste).

À Tunis, je tiens à remercier M. Ennaïfer, A. Ben Abed et tout particulièrement mon amie W. Ben Osman.

En France, je remercie tout spécialement Véronique Blanc-Bijon qui, en 2001, est à l'origine de la publication de cette thèse ; il est trop évident que, sans son aide, cette publication n'aurait jamais vu le jour. Pour préparer celle-ci, j'ai été invitée en 2002 à la Maison des Sciences de l'Homme à Paris par M. Maurice Aymard et Mme Mireille Corbier de l'*Année Épigraphique*, et à la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme à Aix-en-Provence, par MM. Robert Ilbert et Gilles Dorival. Mon travail a bénéficié également de l'amitié de MM. Jean Guyon et Michel Fixot, et des membres de l'Association Paul-Albert Février qui m'ont octroyé le prix Février de l'Université de Provence en 2002. À tous, va ma reconnaissance.

Cet ouvrage a pu être édité grâce au concours et à l'appui du ministère des Affaires étrangères (Direction générale de la Coopération internationale et du Développement, sous-direction de l'Archéologie et des Sciences sociales, Ambassade de France à Alger) et tout particulièrement de M. Michel Pierre, de l'ADPF-ERC et de CNRS Éditions. Je leur exprime ma reconnaissance.

Je ne saurais terminer ces lignes sans exprimer ma profonde gratitude à trois personnes qui me sont très chères et dont la générosité et le soutien moral ne m'ont jamais fait défaut : H. Sanson s.j., M. Borrmans du PISA et le regretté A. Araud.

Octobre 2002

N.B. : En 2005, au cours des ultimes corrections des épreuves de cet ouvrage et après une révision générale dans le choix des illustrations, une erreur d'identification de la mosaïque n° 88 est apparue. Ce fragment déposé par les soins du mosaïste Kasdi portait la référence TN (pour « Tennis-Club ») ; il fut alors regroupé avec les autres pavements provenant du « Tennis-Club » de localisation incertaine. Cependant, l'illustration choisie pour figurer dans le présent corpus et conservée dans les archives du Centre Camille Jullian montre le pavement encore *in situ* dont seul un fragment a été déposé. Il s'agit, en fait, d'une des trois mosaïques signalées sous le n° 159, appartenant à l'ensemble de l'îlot du phare. Le texte de la notice a donc été déplacé vers le n° 159. Pour ne pas bouleverser la numérotation dans le travail d'impression en cours, l'ordre précédemment établi a été néanmoins maintenu, les crochets signifiant l'absence de contenu du n° [88].

HISTOIRE DU SITE

Caesarea (Cherchel), située sur le littoral, se trouve à environ 100 km à l'ouest d'Alger «dans une zone de collines enserrée entre la mer et les montagnes du Zaccar[1]». Elle était dominée, au Sud, par des collines et des montagnes, à l'Est, par le djebel Chenoua et à l'Ouest par le massif du cap Ténès. Il n'est donc pas étonnant qu'une ville, jouissant d'une position aussi privilégiée, eût été appelée à jouer un rôle important dans l'histoire.

Dès le IV^e^ siècle av. J.-C., les Phéniciens apprécièrent les avantages qu'offrait ce site et y établirent un port, aujourd'hui l'îlot du phare, et une petite colonie à laquelle ils donnèrent le nom d'un dieu phénicien: Iol. Le périple de Scylax la mentionne au milieu du IV^e^ siècle av. J.-C. parmi les possessions de Carthage[2].

Après la chute de cette dernière, la cité devint capitale régionale du royaume massyle et eut pour souverains Micipsa, fils de Massinissa, et Bocchus, roi des Maures et allié de César.

Dès la seconde moitié du I^er^ siècle av. J.-C., l'empereur Auguste la choisit de nouveau comme capitale d'un territoire ayant pour souverain Juba II. Celui-ci, dont le règne dura jusqu'à l'an 23 ap. J.-C., en fit une grande capitale qu'il plaça sous le patronage de son bienfaiteur et lui donna le nom de *Caesarea*. Pline la définit: «Ville très célèbre, appelée autrefois Iol, ville royale de Juba[3]». À sa mort, son fils Ptolémée lui succéda.

En l'an 40 ap. J.-C., le royaume fut annexé définitivement à l'Empire et partagé en deux provinces: la Maurétanie Tingitane et la Maurétanie Césarienne ayant pour capitale Césarée. Celle-ci devient très rapidement une cité florissante et l'un des centres les plus importants de l'administration romaine. Elle était également le siège d'une garnison qui permettait au procurateur romain de surveiller toute la province. Le vieux port phénicien fut réaménagé en port militaire africain, le plus important après celui de Carthage.

La ville, alors, connut un grand développement et s'agrandit; une enceinte longue de 7 km entourait la cité dans un périmètre de 370 hectares[4].

C'est vers la fin du II^e^ et au cours des III^e^ et IV^e^ siècles que la ville connut une réelle prospérité, comme en témoigne l'essentiel des vestiges archéologiques livrés par les fouilles. Environ trente demeures privées ont été recensées ainsi que trois thermes, un amphithéâtre, un cirque, un théâtre, plusieurs temples, un forum, une basilique judiciaire, un port marchand et un port militaire...

---

1. Cl. Lepelley, *Cités*, t. II, 1981, p. 513.
2. *id.*, *supra*, p. 513.
3. Pline, V, 20.
4. P.-M. Duval, *Cherchel et Tipasa*, 1946, p. 71-163.

Dès la fin du IVe siècle, la ville fut saccagée et incendiée par le prince maure Firmus. Dans la seconde moitié du Ve siècle, saint Augustin prêcha dans sa principale église. Vers la fin du Ve siècle, les Vandales s'y installèrent et au VIe siècle la ville fut annexée à l'empire byzantin[5].

5. Dans l'état actuel des recherches sur la ville de Cherchel, cf. l'étude de Ph. Leveau, *Caesarea de Maurétanie*, 1984, et *id.*, Caesarea de Maurétanie, dans *ANRW*, II, *Principat*, Berlin, 1982, p. 684-738 ; P. Salama, Vulnérabilité d'une capitale : Caesarea de Maurétanie, dans L'*Africa Romana*, V, 1988, p. 253-269.

HISTORIQUE DES RECHERCHES

Les fouilles pratiquées à plusieurs reprises aux deux siècles derniers, le XIX^e^ et le XX^e^, à l'initiative d'explorateurs, par des missions ponctuelles et puis plus systématiquement par les Monuments historiques puis le Service des antiquités d'Alger dirigés successivement par Ballu, Christofle, Albertini, Leschi, Leglay... ont fourni l'essentiel de la documentation sur les pavements de mosaïque de Cherchel. Cette documentation est émaillée de renseignements de valeur et d'illustrations précieuses sur le site de l'antique *Caesarea* de Maurétanie.

Pour réaliser notre corpus, nous avons naturellement pris comme base de départ, l'*Inventaire des mosaïques de la Gaule et de l'Afrique*, t. III, 1911, consacré par P. Gauckler et F.G. de Pachtère à l'Afrique proconsulaire, la Numidie et la Maurétanie. Les auteurs réservèrent 38 notices à Cherchel (p. 98-106) que nous avons essayé de compléter par des renseignements recueillis, tour à tour, dans les rapports de fouilles systématiques de J. Lassus, J. Glénat et J. Gazagne, auprès des chefs de chantier ayant participé aux fouilles, dans les archives lacunaires du Service des antiquités d'Alger et dans le dépouillement des comptes rendus de fouilles nombreux disséminés dans des revues diversifiées et anciennes.

Dès les années 1840, la ville de Cherchel fut visitée par l'architecte Amable Ravoisié et a bénéficié de ses talentueux travaux de relevés et dessins (A. Ravoisié, *Exploration scientifique de l'Algérie dans les années 1840, 1841, 1842, Beaux arts, architecture et sculpture*, Paris, 1846, pl. 21 à 51). Il fut suivi par A. de Blinière qui réserva une étude aux « Antiquités de la ville » publiée dans la *Revue archéologique* (V, 1848, p. 341-352). En 1875, A. Héron de Villefosse consacra quelques pages à Cherchel dans son rapport sur une mission archéologique en Algérie publiée dans les *Archives des missions scientifiques*, 3^e^ série, 2, 1875, p. 391-400. Entre 1883 et 1896, La Blanchère, E. Cat, V. Waille et S. Gsell publièrent des essais, études et articles de fonds ou d'ordre plus général sur le site de Cherchel.

Entre les années 1842 et 1904, dans la partie occidentale de la ville antique, les thermes de l'ouest firent l'objet de plusieurs fouilles à diverses époques (en partie entre 1842 et 1856, entre 1886 et 1889, enfin en 1903 et 1904) qui permirent la publication des mosaïques géométriques et florales dans la *Revue africaine* (48, 1904) avec un dessin de M. Munkel.

Autour des années 1850, dans la partie orientale de la ville antique, au Champ de manœuvre, V. Waille mit au jour trois mosaïques provenant de trois pièces d'un ensemble antique.

En 1881, les fouilles entreprises dans la propriété Aptel livrèrent les restes d'une grande habitation dont une salle ornée de la célèbre mosaïque du cheval Muccosus.

En 1886, les fouilles effectuées par V. Waille dans la propriété Félicien et Nicolas permirent la découverte d'un édifice somptueux de 60 m x 45 m (soit 2 800 m^2) où furent recueillis

plusieurs fragments de sculpture et des inscriptions. Cette demeure livra les mosaïques des Trois Grâces, du dieu Océan et celles des deux chasses.

En 1890, au cours des fouilles des thermes de l'est sous la direction de V. Waille, on dégagea de belles sculptures en marbre et des fragments de mosaïques ; en 1920, les fouilles reprises dans le voisinage immédiat des thermes permirent la découverte de la mosaïque du Jugement de Pâris.

En 1897 (?), dans la partie occidentale de la ville antique, V. Waille mit au jour, dans la propriété Delkiche, un bâtiment avec une salle à abside ornée d'une mosaïque présentant un décor végétal et animalier. Cet édifice a fait l'objet de controverses : on a voulu y reconnaître une basilique de culte. Vers 1934, la poursuite des fouilles en cet endroit permit la découverte d'un bassin orné d'une mosaïque marine.

Au début du XX^{e} siècle, en 1902, dans la partie orientale de la ville antique, au nord du cap Tizérine, V. Waille dégagea les restes d'un vaste édifice de plus de 2 100 m^2 de superficie où fut trouvée une mosaïque blanche émaillée d'éclats de marbre de toutes nuances. Au même moment, dans la partie occidentale de la ville antique, V. Waille découvrit dans la propriété Grégory des fragments de statues et des mosaïques signalées perdues depuis cette date.

Entre 1902 et 1903, dans la propriété Volto, furent découverts les restes d'une habitation. Les fouilles ont été reprises entre 1921 et 1922 par J. Glénat : elles attestent la permanence de l'occupation de cette demeure et ses diverses transformations. Son sol livra la grande mosaïque des Neuf Muses.

En 1904, dans la partie centrale de la ville antique, au cours des travaux d'installation de canalisations devant le bureau de la recette municipale, fut signalée la présence d'une mosaïque ornementale.

En 1916, dans la même zone, les fouilles menées par J. Glénat permirent le dégagement d'une vaste demeure de 33 m x 44 m (1 452 m^2) qui livra la célèbre statue d'Apollon et plusieurs mosaïques. Les fouilles furent reprises en 1957 par J. Gazagne qui mit au jour une salle rectangulaire ornée d'une mosaïque géométrique.

En 1920, J. Glénat découvrit une salle de réception ornée d'une mosaïque à sujet bachique. Au même moment, mais dans la partie centrale de la ville antique, les fouilles entreprises par Glénat dans la propriété Crescenzo, à la hauteur du cirque romain, permirent la découverte de plusieurs salles décorées de mosaïques dont l'une présentait des emblèmes bachiques.

En 1923, dans la partie orientale de la ville antique, près du rempart moderne, J. Glénat dégagea les restes d'une maison comprenant une grande salle ornée de la mosaïque du Combat des centaures contre des fauves.

Entre 1925 et 1935, dans la partie occidentale de la ville antique, des fouilles furent conduites sans beaucoup de rigueur sur un terrain appartenant à M. Kébilen. Des pièces d'apparat ornées de mosaïques furent identifiées. Ces pièces appartenaient vraisemblablement à différentes maisons. Un ensemble de mosaïques fut publié par J. Bérard en 1935 dans les *MEFR* : il s'agit des célèbres Travaux champêtres.

Entre 1926 et 1934, à une centaine de mètre à l'ouest de la propriété Kébilen, des fouilles effectuées en partie en 1926 par J. Glénat et, par la suite, en 1934, par J. Bérard, mirent au jour la mosaïque du Triomphe bachique.

En 1927, non loin de la maison du Triomphe bachique, des fouilles partielles, exécutées par A. Bruhl, livrèrent une maison ornée d'une grande mosaïque achiléenne. Quatre grands panneaux furent restitués : ils figurent des épisodes de la légende posthomérique d'Achille.

Entre 1940 et 1941, dans la partie centrale de la ville antique, sur l'ancienne propriété Jouvain, furent mis au jour un ensemble hydraulique et les restes d'une maison. Celle-ci s'ordonnait autour d'un péristyle; deux bassins de nymphée ont été recueillis, ornés de mosaïques: dans l'un, un triomphe de Neptune, dans l'autre, une rencontre d'Ulysse et les Sirènes.

Entre 1950 et 1957, dans la partie orientale de la ville antique, des fouilles successives furent effectuées dans le Parc Bocquet, non loin des thermes de l'est; elles permirent la mise au jour de restes d'habitations très importantes disposés à différents niveaux. Certaines demeures étaient ornées de mosaïques géométriques.

En 1957, dans la même zone, au nord de la propriété Félicien, J. Gazagne mit au jour une salle de réception à abside décorée d'une mosaïque florale.

En 1958, à l'occasion de la construction d'une nouvelle gendarmerie entre le cap Tizérine et le «Tennis-Club», les travaux permirent la découverte d'un ensemble d'édifices cernés par des rues antiques. Le plan dressé par Ed. Stawski laisse voir une pièce pavée de mosaïques géométriques et une margelle de puits.

Entre 1958 et 1963, au cours des travaux d'aménagement d'un court de tennis, on dégagea les restes, très abîmés, de deux ensembles monumentaux distincts séparés par un mur mitoyen: la maison occidentale du «Tennis-Club» et la maison orientale du «Tennis-Club»; ces deux ensembles livrèrent plusieurs mosaïques.

En 1959, dans la partie centrale de la ville antique, les fouilles dirigées par J. Lassus à l'Îlot du phare permirent le dégagement d'un établissement thermal privé et plusieurs salles décorées de pavements géométriques et floraux dont la mosaïque de Minerve. La même année, dans la partie orientale de la ville antique, à l'est du port moderne, furent découverts les restes d'un vaste édifice de 60 m x 40 m, d'une superficie de 2400 m^2, orné de grandes mosaïques géométriques. Cet ensemble recouvrait des structures plus anciennes au plan très différent et au décor remarquable. Il s'agissait de trois habitations non semblables.

En 1960, au sud des thermes de l'est et à l'ouest du Parc Bocquet, on dégagea une vaste salle rectangulaire terminée par une abside et ornée d'une mosaïque géométrique. C'est en cet endroit qu'entre 1930 et 1935 on découvrit le buste de Domitia Lucilla. Au cours de la même année, les fouilles conduites par J. Lassus, au chemin rural dit «des amoureux», permirent la découverte d'une vaste salle rectangulaire terminée par une abside surélevée et ornée d'une mosaïque à scène mythologique: les noces de Thétis et de Pélée.

En 1960 encore, dans la partie occidentale de la ville antique, les fouilles de sauvetage conduites par J. Glénat sur le terrain de Kaïd Youssef ont révélé la présence d'une vaste demeure aux grandes pièces d'apparat et au sol luxueusement mosaïqué. En 1966-67, des sondages effectués par le regretté P.-A Février permirent d'attester que cette demeure remontait à l'époque augustéenne. Entre 1960 et 1969, non loin de cette propriété, vers l'ouest, furent dégagés des pavements de mosaïques appartenant sans doute à une seconde demeure.

Autour des années 1963 et 1964, dans la partie orientale de la ville antique, au sud-est du plateau littoral de Cherchel, les fouilles conduites par J. Lassus mirent au jour les restes d'une vaste demeure de 60 m x 30 m, dont le plan d'ensemble comportait deux niveaux séparés par un mur de terrasse. Cette luxueuse demeure livra plusieurs pavements remarquables par la richesse et l'originalité de leur décor, dont la célèbre Jonchée.

Au cours de l'année 1963, des sondages effectués par S. Tourrenc dans le centre de la ville antique, rue de Monastir, permirent de reconnaître une salle pavée de mosaïques, l'amorce d'une abside et des murs. Sur le même terrain, en 1973 puis entre 1977 et 1981, des

fouilles systématiques conduites par N. Benseddik de la Direction des musées, de l'archéologie et des monuments et sites historiques, en collaboration avec une équipe anglaise, dégagèrent le forum de Césarée, la basilique judiciaire et une petite chapelle chrétienne.

Entre 1987 et 1990, dans la partie occidentale de la ville antique et dans la propriété Boufarik-Kaddour, au sud de la Centrale téléphonique et à l'est de la propriété Kaïd Youssef, les fouilles de sauvetage conduites par M. Ferroukhi et M. Fillah ont révélé des structures importantes: les vestiges d'une maison dont les sols mosaïqués se superposaient en deux niveaux, deux rues pavées orientées Nord-Sud et Est-Ouest, des chapiteaux, un habitat islamique et des tombes musulmanes. Les résultats des fouilles n'ont pas été publiés, et les rapports préliminaires n'ont pas été transmis à l'Agence nationale d'Archéologie.

INVENTAIRE DES MOSAÏQUES

A. Partie orientale de la ville antique
nos 1 à 93

MAISON DE LA JONCHÉE DE FEUILLAGE (plan B, pl. II)

Située au sud-est du plateau littoral de Cherchel, sur deux terrains appartenant à des particuliers (Berbache et Méhaouchi). Les fouilles de 1963-1964 avaient porté sur le côté sud du chemin dit « des amoureux », à 150 m des remparts est de la ville antique. En cet endroit, S. Gsell, dans son *Atlas archéologique*, signale deux citernes romaines au n° 31 du plan de Cherchel.

Une vaste maison fut reconnue. Les ruines, incomplètement dégagées, s'étendaient sur plus de 60 m, d'est en ouest, et sur plus d'une trentaine, du nord au sud. Son plan d'ensemble comportait deux niveaux séparés par un mur de terrasse en grand appareil dont plus de 15 m ont été dégagés.

Au niveau inférieur, au nord, on avait mis au jour un bassin rectangulaire (de 10 m sur 7,50 m, et profond de 0,70 m) avec une fontaine construite sur un plan carré de 2,80 m de côté ; elle était percée, sur ses côtés, de niches rectangulaires et comportait un jet d'eau dont le tracé du tuyau d'alimentation était encore visible. Le bassin dont le fond était pavé d'une mosaïque blanche et dont les murs étaient en blocage, occupait peut-être le centre d'un péristyle. De celui-ci, seules des traces de la galerie méridionale ont été dégagées.

Un couloir mosaïqué de 17 m de long sur 3,30 m de large, communiquant avec la galerie sud du péristyle, conduisait à un escalier de 18 marches. Le mur limitant ce couloir au sud, dont seule une assise de pierre est conservée, s'élevait probablement jusqu'au niveau des salles supérieures et supportait, selon toute vraisemblance, une galerie, large de 3 m, qui donnait accès à un salon.

À l'est de cet escalier, s'étendait une vaste salle de 5 m de large partiellement dégagée. Au nord de celle-ci, se trouvaient deux petites salles à hypocaustes.

Le niveau supérieur, situé 3 m au-dessus du premier niveau, présente une vaste salle pavée de mosaïques et formant une entrée (n° 1 du plan de Guéry, ici plan B, pl. II). Ensuite, sur une quarantaine de mètres de long, ont été dégagées dix pièces alignées d'ouest en est, et s'appuyant au sud contre un mur de fond commun (plus de la moitié de la dixième pièce et l'amorce d'une onzième disparaissaient sous l'habitation moderne du propriétaire, construite au-dessus des citernes signalées par Gsell).

Toutes les pièces (à l'exception d'une seule, à l'ouest, beaucoup plus vaste, ayant plus de 6,60 m de large et plus de 7,50 m du nord au sud et se terminant au sud par une niche destinée à abriter une statue) avaient la même profondeur, 4,50 m ; leur largeur variait entre 3 m et 3,80 m sauf pour une salle dégagée à l'est dont la largeur était de 7,50 m. Plusieurs de ces pièces communiquaient entre elles et avaient des seuils qui ouvraient sur un long couloir au nord. Sept salles, situées à l'est, étaient desservies par un corridor mosaïqué de 3 m de large : celui-ci était soutenu par un grand mur, haut de 3 m, qui s'élevait depuis le sol d'une salle en contrebas jusqu'au niveau de la mosaïque du corridor.

Selon les rapports de fouilles, la demeure a été édifiée sur un sol vierge et les sondages effectués sous les mosaïques avant leur dépose n'ont livré aucun tesson au-dessus d'une couche de tuf de 0,50 m absolument stérile.

L'importance de cette maison réside surtout dans les mosaïques qu'elle a livrées : environ 70 m^2 ont été enlevés, parmi lesquels quatre grands panneaux. M. Ould Yahia, chef de chantier et témoin oculaire de la découverte en 1964, précise (renseignement oral) que trois panneaux ont été enfouis de nouveau au même endroit.

Baghli et Février, *BAA*, 1, 1962-65, p. 3 ; *id.*, *BAA*, 3, 1968, p. 7, fig. 8 et 9 ; Lassus, La mosaïque romaine, dans *CMGR* II, 1975, p. 335-336 ; Leveau, *Caesarea de Maurétanie et son territoire*, 1979, p. 150-152 ; *id.*, Maisons nobles, 1982, p. 110-112.

1.

En 1963-1964.

Pavements du vestibule et du couloir.

Matériaux et dimensions inconnus.

Déposés par les soins de M. Kasdi et conservés dans les réserves du musée de Cherchel.

La description de ces pavements est faite à partir de photographies retrouvées récemment, après le dépôt de ce manuscrit, et conservées dans les archives du Centre Camille Jullian.

« Les pavements du vestibule et du couloir sont plus tardifs, leur champ surchargé de motifs décoratifs parmi lesquels des feuillages stylisés découpés en dents de scie et leur style médiocre... » (J. Lassus).

La bordure est une composition orthogonale de cercles sécants ici en acanthe avec petit cercle recouvrant aux points de tangence faisant apparaître des quatres feuilles et déterminant des carrés concaves, dans les intervalles des feuilles échancrées (*Décor*, 243 e).

Le champ est occupé par une composition centrée, végétalisée, dans un carré et autour d'un octogone concave sur la pointe, de quatre canthares à godrons selon les diagonales et des rinceaux en *cornucopiae* et de feuilles d'acanthes à volutes sur les médianes (*Décor* II, 361). Les canthares aux anses en S et à large ouverture laissent s'échapper des rinceaux d'acanthes à volutes qui se terminent par des grenades ou des grappes de raisin. Le centre de l'octogone est occupé par un fleuron à quatre éléments non contigus et non rattachés au centre en pelte latérale à volutes ornementées d'un pétale lancéolé à volutes.

J. Lassus, cr. conservé aux Archives du Service des antiquités d'Alger, 1964.

Plan et dessin de la mosaïque par R. Guéry.

Pl. III, 1

2.

Mêmes circonstances de découverte que pour le précédent.

Dans le côté nord-est d'une salle du vestibule.

Dimensions inconnues.

En caisse, dans les réserves du musée de Cherchel. Cette mosaïque ne nous est connue que par un relevé de R. Guéry (plan B, pl. II, n° 2).

Pavement linéaire en noir et blanc offrant une composition orthogonale de méandres en pannetons de clé simples traités en oblique (*Décor*, 188 c).

Ferdi et Malek, Mosaïques de la maison de la Jonchée, 2000, p. 328.
Pl. III, 2.

Sur le motif du méandre de svastikas dans le décor des mosaïques cf. Blake, I, 1930, pl. 5,1 (sur *signinum*) et II, p. 88, pl. II, 4 ; Parlasca, *Die römischen Mosaiken*, 1959, p. 38, pl. 6 n° 4 ; Becatti, *Scavi di Ostia,* IV, 1961, p. 82, 151, 272, pl. XIX-XXV ; Gozlan, *Maison du triomphe de Neptune*, 1992, p. 152-154, et récemment l'inventaire exhaustif de Gozlan, Jeddi, Blanc-Bijon et Bourgeois, *Acholla. Quartier central,* 2001, p. 37-40, n° 61, fig. 4, pl. IX, 3.

Tous les exemples cités par les auteurs mentionnés ci-dessus, et qui sont proches de notre dessin, sont situés au II^{e} siècle ap. J.-C.

3.

Mêmes circonstances de découverte.

Mosaïque située dans une salle adjacente à la précédente et mentionnée sur le plan de R. Guéry (plan B, pl. II, n° 3).

Un seul fragment a été déposé sur dalle de béton.

Dimensions actuelles : 2,51 m sur 1,80 m. Tesselles de 5 mm à 10 mm de côté. Matériaux : calcaire et schiste. Couleurs : noir et blanc. Densité au dm^2 : env. 82.

Parc de la mosaïque.

Bande de raccord de 6 cm faite de 5 rangées de tesselles blanches.

Bordure constituée d'une tresse à deux brins, noire sur blanc.

Champ présentant, sur un fond blanc, une composition orthogonale de paires de peltes noires, alternativement couchées et dressées, donnant l'impression d'un motif tournant (*Décor*, 222 d-e).

Ferdi et Malek, Mosaïques de la maison de la Jonchée, 2000, p. 328, pl. CLVIII, 2.
Pl. III, 3.

La composition est élégante, aérée et harmonieuse. Le motif couvrant, dénommé couramment « roues de peltes », est d'un usage particulièrement fréquent dans les mosaïques romaines. Il existe déjà à Pompéi (Blake, I, 1930, pl. 32, 1) ; il se retrouve normalement dans le répertoire des mosaïstes africains traité d'une manière identique à la nôtre. Bulla Regia nous offre un exemple semblable avec une différence dans les dimensions de la roue des

peltes qui mesure 60 cm (Hanoune, *Bulla Regia*, IV, 1980, p. 55, fig. 111-112). Nous le retrouvons également à Sousse, dans la maison aux banquettes (Ennabli, Maison aux banquettes, dans *CMGR* II, 1975, p. 114); à Utique, dans la maison de Caton (*CMT* I, 2, 1974, n° 202A, pl. XXXII, daté de la fin du IIe ou du début du IIIe siècle); à Carthage (Hinks, *Catalogue*, 1933, p. 72, n° 11, fig. 79, IIe siècle); à Volubilis, dans le palais dit de Gordien (Thouvenot, Maisons de Volubilis, 1958, p. 50 pl. XIII, 1); à Henchir Safia, peltes noires sur fond blanc (Lassus, *Libyca*, 7, 1959, p. 336, fig. 92). Cf. l'importante étude de S. Gozlan, *Maison du triomphe de Neptune*, 1992, p. 90-91.

4.

Mêmes circonstances de découverte.

Pavait une salle qui est la plus grande de toute la maison (plan R. Guéry, ici plan B, n° 4) (7,60 m sur 4,50 m).

La mosaïque mesurait, au moment de la découverte, 7 m de long; selon M. Ould Yahia, chef de chantier, 3 m sont encore enfouis sous la maison moderne Berbache. Cette mosaïque a subi des réparations récemment, lors de sa dépose, ainsi que des réfections antiques qui apparaissent notamment sur la matrice n° 3 dans le motif arborescent, qui va à l'encontre du schéma ordonnateur de la mosaïque. Cet élément, qui ne suit pas l'organisation de l'ensemble, peut être également une digression du mosaïste lors de la réalisation du pavement.

Dimensions actuelles: 4,72 m sur 3,72 m. Tesselles de 3 mm à 15 mm de côté. Matériaux: marbre, terre cuite et pâte de verre pour les fleurettes. Couleurs: 7 teintes et 12 nuances, bleu, vert, jaune, grenat, rose, noir et blanc. Densité au dm^2: env. 99.

Parc de la mosaïque.

Le tapis exposé est un unique tapis qui ne comporte aucune bordure.

Sur le fond noir, des branches de lauriers verts, disposées dans tous les sens, donnent l'illusion d'avoir été jetées. Des fleurs de lys, des marguerites et des pétales de roses jonchent ce sol; tous ces éléments floraux se mêlent sans jamais se recouvrir. C'est la plus grande originalité de cette mosaïque qui, à première vue, n'obéit à aucune structure géométrique de base, mais qui révèle au contraire une maîtrise rigoureuse de l'espace. Le concepteur, par le jeu des dégradés et du relief et par la disposition subtile des tesselles en lignes sinueuses, a su créer un modèle unique et original obéissant à un schéma générateur et ordonnateur.

Le relevé de la mosaïque et son examen approfondi ont permis d'avancer les hypothèses de restitution des différentes matrices qui composent ce pavement (on entend par « matrice » un ensemble ou des éléments d'organisation).

L'ingéniosité du ou des mosaïstes apparaît dans le traitement de la bordure, difficile à percevoir au premier regard. Le seul jeu des couleurs (sombres et claires) des branches de laurier et leur disposition en lignes parallèles tête-bêche la font ressortir, tout en assurant la continuité dans le mouvement avec les autres branches du tapis.

Le dessin fait apparaître trois matrices qui organisent la mosaïque. La matrice n° 4, ou entre-champ, est une ligne de séparation entre les deux matrices 1 et 2. Ces deux dernières, courbes, opposées et symétriques par le mouvement qu'elles induisent, sont les régulatrices des branches. Les branches sont disposées tête-bêche en éventail; elles semblent rayonner autour d'un foyer. Cette structure se répète quatre fois.

La restitution idéale du schéma ordonnateur de la mosaïque nous permet de supposer que l'élaboration de celle-ci s'est faite de la manière suivante: le partage, en longueur, en deux parties égales du pavement où chaque partie est parcourue par une ligne courbe - sinusoïde ou ligne de poste ou onde - dans laquelle sont insérés des éléments en forme d'éventails ou d'étoiles. Ces deux lignes sont opposées et symétriques. Dans sa stratégie perceptive, le mosaïste, tout en suivant un schéma rigoureux, s'est permis une certaine liberté lors de la réalisation du pavement: l'essentiel était de donner l'illusion du désordre et du mouvement.

Les fleurs de lys, les pétales de roses et les marguerites qui parsèment le tapis végétal obéissent au mouvement général des branches et rehaussent, par leurs couleurs, le tableau.

Baghli et Février, *BAA*, 3, 1968, p. 7, fig. 9; J. Lassus, La mosaïque romaine, dans *CMGR* II, 1975, p. 336, pl. CLVIII, 1; Blanchard-Lemée, Mosaïques de l'Algérie ancienne, 1978, p. 96 et pl.; Germain, Mosaïques de jonchées, 1979, p. 182-183, fig. 7; San Nicolas Pedras, Espacios ajardinados, 1997, p. 158, fig. 19; Ferdi et Malek, Mosaïques de la maison de la Jonchée, 2000, p. 329-330; Malek, Nature, 2003, p. 190-191, fig; Lancel, *L'Algérie antique de Massinissa à saint Augustin*, 2003, p. 176, fig.

Reproduction de la mosaïque dans *BAA*, 3, 1968, fig. 9; *CMGR* II, 1975, pl. CLVIII, 1; Blanchard-Lemée, 1978, p. 98; Germain, 1979, fig. 7; *ANRW*, II.12,2, 1981, pl. XL, fig. 71; Ferdi et Malek, 2000, pl. CLXII-CLXIV; Malek, 2003, fig. p. 191.

Pl. LXXXIII, 4.

Pour une interprétation, se référer à notre article paru dans le *VII^e Colloque de l'AIEMA*, Tunis, 2000, p. 330-333.

L'artiste, d'un haut niveau, a voulu procurer la fraicheur, la lumière, l'ombre et les parfums, tout ce qui pouvait le mieux contenter son commanditaire, qui lui-même va en faire profiter l'hôte de marque qu'il recevra dans ce somptueux décor.

Il est difficile de proposer une datation précise pour ce pavement qui reste une œuvre originale ne se rattachant à rien de ce qui est connu. Cependant, la technique d'exécution et le mode de traitement du pavement permettent de le rattacher aux mosaïques polychromes de la même maison, notamment, au panneau de Pan et Ménade.

IV^e siècle.

5.

Mêmes circonstances de découverte que le précédent.

Dans une salle dont j'ignore l'emplacement exact.

La moitié de la mosaïque a disparu avec l'effondrement de la salle au nord et, seuls, deux grands panneaux ont été déposés.

Dimensions actuelles: 5,68 m sur 3,31 m et 5,60 m sur 2,28 m. Tesselles de 5 mm à 15 mm de côté. Matériaux: calcaire, marbre et terre cuite. Palette très nuancée: 7 teintes et 12 nuances, vert, jaune, brun, grenat, rose, noir et blanc. Densité au dm^2: entre 100 et 130 env.

Parc de la mosaïque.

Bande de raccord: 26 cm, composée de 23 rangées de tesselles noires.

Triple bordure :

- La première de 30 cm est faite d'un quadrillage oblique réalisé par un double filet de cubes grenat. Le centre des carrés est orné d'une croisette.

- La seconde bordure de 30 cm figure, entre deux filets, une ligne de baguettes feuillues à tige et feuilles alternées rouges et noires.

- La troisième bordure de 37 cm délimitée, de part et d'autre, par deux rangées de tesselles noires, figure une ligne de S obliques à volutes et de palmettes, tête bêche, rouges (*Décor*, 92 a).

Sur le côté nord, la mosaïque comprend, en plus, une rallonge de 23 cm ornée d'une ligne de fleurs de lys superposées.

Le champ, blanc, présente un quadrillage de bandes chargées de baguettes feuillues à tige polychrome et feuilles alternées (*Trames géométriques végétalisées*, 2001, catalogue illustré, p. 138, n° 8 d), délimitant 18 carrés (côté du carré 65 cm) et 12 rectangles (57 cm sur 29 cm). Les tiges feuillues sont rouges et noires.

Les rectangles portent tous le même décor : fleuron géométrique délié ou deux palmettes stylisées noires et grenat ; leur point de contact est matérialisé par deux pétales chevronnés.

Les carrés sont ornés de bandes de chevrons tête-bêche jaunes, noires, blancs et grenat ; ils portent divers fleurons :

1. Quatre fleurs de lys vertes aux pointes jaunes alternant avec quatre longs pétales trifides rouges et noirs.

2. Trois fleurs de lys vertes aux pointes jaunes alternant avec trois pétales trifides grenat et roses ; leur point de tangence est matérialisé par une série de cercles concentriques blancs et noirs.

3. Quatre peltes à volutes et sépales disposés dos-à-dos et traités en grenat et noir, alternant avec quatre fuseaux jaunes et noirs.

4. Quatre feuilles biconvexes alternant avec quatre sépales cordiformes à la pointe tournée vers le centre.

5. Deux peltes grenat et vertes opposées par leur dos et séparées par quatre pétales trifides de couleurs grenat et vert.

Ferdi et Malek, Mosaïques de la maison de la Jonchée, 2000, p. 329, pl. CLX, 2.
Pl. IV, 5.

La bordure en ligne de S obliques à volutes et de palmettes tête-bêche est d'un usage fréquent dans la mosaïque africaine. La liste des documents archéologiques présentant ce motif a été dressée par S. Gozlan dans une étude sur les mosaïques de Byzacène (Deux motifs de bordure, 1976, p. 169-184 et pl. XVIII-XIX). Onze exemples ont été recensés par l'auteur qui a remarqué que ce motif a été très fréquemment utilisé en mosaïque par les ateliers thysdristains ; Thysdrus semble être le centre où leur fréquence est la plus grande. Toujours, selon S. Gozlan, cette bordure a été utilisée aux IIe et IIIe siècles.

Les carrés ornés de bandes de chevrons sont d'un usage assez fréquent dans les mosaïques africaines. Tipasa nous offre le premier exemple, quasi identique au nôtre, avec des variantes pour les motifs de remplissage des carrés. Ces derniers portent une bande de chevrons verts, blancs, noirs, grenat et rouges (le pavement de Tipasa est inédit et se trouve actuellement au Musée national des Antiquités d'Alger). Hippone présente également un motif semblable (Marec, *Mon. chrét. d'Hippone*, 1958, p. 151, fig. p. 157) ; de même dans

les thermes du sud à Timgad (Germain, *Mosaïques de Timgad*, 1965, p. 132, n° 200, pl. LXIX); à Bulla Regia (Hanoune, *Bulla Regia*, IV, 1980, p. 13, fig. 45-46); à Althiburos (Ennaïfer, *Althiburos*, 1976, p. 137, n° 49, pl. CLXX, a); à Djebel Oust (Fendri, Djebel Oust, dans *CMGR* I, 1965, p. 166-167, fig. 13-14); enfin à Utique (*CMT* I, 1, 1973, n° 85, pl. XXXIV-XXXV; et *CMT* I, 3, 1976, n° 317, pl. XLIV-XXXVII). Certains de ces exemples cités en comparaison ont été datés de la fin du III^e ou de la seconde moitié du IV^e siècle; il est possible que la décoration des carrés, rectangles ou losanges avec ce motif (chevron) soit l'indice d'une datation tardive.

Le mode de réalisation du tapis central (baguettes feuillues) appartient au style dit « fleuri » qui se retrouve sur de nombreux pavements africains (sur la question de ce style, voir l'étude de G.-Ch. Picard dans *CMGR* I, 1965, p. 125-134; celles de Darmon dans *Nymfarum Domus*, 1980, p. 56 et de Gozlan, *Maison du triomphe de Neptune*, 1992, p. 56, 59, 70; et, récemment, Balmelle, Ben Abed-Ben Khader *et alii*, *Trames géométriques végétalisées*, 2001).

IV^e siècle.

6.

Mêmes circonstances de découverte.

Peut-être (?) dans une salle adjacente à la précédente.

Dimensions actuelles: 4,70 m sur 3,70 m. Tesselles de 2 mm à 20 mm de côté. Matériaux: calcaire, marbre, terre cuite et pâte de verre (pour des tesselles de la partie figurée). Couleurs: 7 teintes et 15 nuances, bleu, vert, jaune, brun, grenat (pour les tesselles de verre), noir et blanc. Densité au dm^2: env. 76 pour la bordure, env. 122 pour le champ, env. 440 pour les figures de Dionysos et Pan.

Au moment de son transport, la mosaïque fut brisée en son milieu et les vides furent bouchés avec du gravier. La mosaïque comprend deux tableaux en pseudo-*vermiculatum*, le reste en *tessellatum*.

Parc de la mosaïque.

Bande de raccord de 30 cm faite de tesselles noires.

Bordure de 24 cm constituée d'un épais filet blanc denticulé et d'une bande de onze rangées de tesselles noires et blanches.

Le champ est divisé par un quadrillage de bandes, portant des tresses à trois brins, en six cases de 98 cm de côté (*Décor*, 135). Celles-ci portent divers motifs d'ornementation: d'abord, une ligne d'ogives (*Décor*, 49 a); ensuite, des carrés concentriques dont les côtés du dernier d'entre eux sont dessinés par un filet denticulé; enfin, le centre de chaque case est orné d'une rosace (croix de fuseaux alternés avec quatre boutons de rose). Quatre cases portent ce même décor; les deux dernières, celles du milieu traitées en pseudo-*vermiculatum* de tesselles de 2 mm de côté, présentent, l'une, une tête de Pan, barbu et coiffé de branchages, sa main droite tenant une flûte, celle de gauche un pedum, et l'autre, le buste d'une ménade, vêtue d'une tunique sans manche, de couleur grise. Cette ménade porte, elle aussi, un pedum. Sa tête est couronnée de lierre et de feuilles de vigne; elle a le regard profond, ses cils et sourcils sont soulignés de tesselles brunes, son nez est droit, son cou fort et solide, ses bras musclés et traités en rose (2 tons).

Ferdi et Malek, Mosaïques de la maison de la Jonchée, 2000, p. 329, pl. CLXI, 2.

Reproduction de la mosaïque dans *BAA*, 3, 1968, p. 7, fig. 8 ; Février, *Art de l'Algérie antique*, 1971, pl. XIV.

Pl. IV, 6 et LXXXIII, 6.

L'organisation du champ en cases carrées délimitées par un quadrillage de bandes portant des tresses à trois brins a déjà été étudiée par R. Hanoune (Course de chars, 1969, p. 238, nos 2-6, fig. 17-18). Voir aussi la liste des documents réunis à propos d'une mosaïque semblable de Nabeul par J.-P. Darmon (*Nymfarum Domus*, 1980, p. 113, pl. LVII-LVIII). Nous ajouterons à cela les pavements d'Utique (*CMT* I, 3, 1976, n° 317, pl. CXLIV), datés fin du IIIe siècle (?), et celui d'Hippone (Marec, *Mon. chrét. d'Hippone*, 1958, p. 141, pl. 145).

Pour le motif de la ligne d'ogives qui orne les cases, cf. la liste des documents réunis par J.-P. Darmon dans *Nymfarum Domus*, 1980, p. 75-76.

Les deux tableaux figurés renvoient, surtout sur le plan stylistique, à des masques bachiques d'El Jem et de Sousse (Foucher, Un voilier antique, 1967, p. 83-98, fig. 12-14 ; *id.*, Une mosaïque de triclinium trouvée à Thysdrus, 1969, p. 291-297).

Les comparaisons établies avec des mosaïques de datation tardive suggèrent peut-être une datation dans le courant du IVe siècle.

7.

Mêmes circonstances de découverte que le précédent.

Fragment dont j'ignore l'emplacement exact dans la maison.

Dimensions actuelles : 2,50 m sur 1,55 m. Tesselles de 5 mm à 11 mm de côté. Matériau : calcaire. Bichromie : noir et blanc. Densité au dm^2 : env. 100.

Restauration moderne avec des tesselles de marbre rose.

Parc de la mosaïque.

Bande de raccord de 14 cm faite de neuf rangées de tesselles blanches.

Bordure faite d'une simple tresse à deux brins (noire sur blanc).

Le champ est un quadrillage de lignes de petits carrés (côté du carré 0,34 m) sur la pointe, tangents en opposition de couleurs, déterminant des cases à degrés, ici chargées d'un grand carré sur la pointe inscrit, déterminant des T. Le centre de chaque carré est orné d'un nœud de Salomon systématique blanc sur noir. Une photo d'archives conservée au Centre Camille Jullian montre, au-delà de la tresse, une composition d'écailles superposées dessinées par un filet double noir.

Ferdi et Malek, Mosaïques de la maison de la Jonchée, 2000, p. 328, pl. CLIX, 1.

Pl. IV, 7.

Sur le motif figuré dans le champ, voir nos comparaisons citées à propos d'une mosaïque similaire n° 174 ; l'étude de S. Gozlan, *Maison du triomphe de Neptune*, 1992, p. 179-181, pl. XLIX, 1 ; *CMT* II, 2, 1985, nos 140 et 179 ; *CMT* II, 4, 1994, n° 345C, et p. 178-179 n° 23 ; *CMT* III, 1, 1996, n° 21 A et B, pl. XXXV.

Conclusion

Quelles conclusions tirer après l'examen et l'étude des pavements de la maison de la Jonchée ? En l'absence de données archéologiques sûres, la technique d'exécution employée autorise à penser, malgré la diversité des styles, que les pavements sont tous contemporains les uns des autres. Les comparaisons stylistiques établies avec des mosaïques datées incitent à situer l'ensemble des panneaux de cette vaste demeure à la première moitié du IV^e siècle ap. J.-C.

L'évocation de la nature (la jonchée) rappelle les temps bénis de la campagne et du monde rural originel ; c'est également une façon de suggérer ce besoin de repos et de plénitude que procure l'*otium* grâce à l'éloignement de la ville et la rupture (volontaire) avec toutes les obligations et charges, loin du monde et de ses bruits.

C'est aussi une aspiration à la représentation d'un jardin idéal (ici aux connotations dionysiaques, Pan et Ménade) au sein de la nature comme une remémoration, un rappel d'un idéal de vie que l'on ne saurait atteindre que dans ce temps de repos (Février, La maison et la mer, 1985, p. 333-351).

C'est enfin aussi une façon d'honorer la nature et ses génies, qui procurent aisance et volupté, méditation et contemplation.

PROPRIÉTÉ MÉHAOUCHI

8.

Mosaïque trouvée dans la propriété Méhaouchi à proximité du domaine Berbache en 1963-1964.

Pavait le seuil d'une salle (témoignage oral de Ould Yahia, chef de chantier).

Dimensions actuelles: 2,60 m sur 1,70 m. Tesselles de 10 mm à 30 mm de côté. Matériaux: pierre calcaire et terre cuite. Couleurs: 5 teintes et 8 nuances, 2 verts, jaune, grenat, noir et blanc.

Parc de la mosaïque.

Bordure de 22 cm à ligne d'ondes blanches, jaunes, rouges, blanches, vertes et grises.

Le champ représente trois carrés (de 65 cm de côté). Celui du centre figure, sur un fond blanc, un carré entrelacé avec un autre carré aux angles arrondis et aux pans concaves. Les deux autres carrés sont décorés de conques: conque sur fond blanc et filet noir à la base et décorée par huit nervures noires, grises, vertes et blanches, en sept demi-cercle.

Inédite.
Pl. IV, 8.

Le décor du champ est une composition orthogonale de quadrilobes de coquilles autour d'un carré tangent déterminant des polygones concaves (*Décor*, 225 a). Ce motif se retrouve sur une mosaïque inédite de Ténès, conservée au Musée national des Antiquités d'Alger; également sur une autre mosaïque de Francis-Garnier, actuel Beni-Haoua (village situé entre Ténès et Cherchel), datée du IV^e^ siècle par Marcillet-Jaubert (Mosaïque de Francis Garnier, 1956, p. 339-340, dessin p. 339); enfin, sur une mosaïque de Sétif qui présente un décor voisin du nôtre (Février, *Fouilles de Sétif*, I, 1965, p. 74, fig. 66).

Les exemples cités nous font supposer, pour la mosaïque de Cherchel, une datation allant de la fin du IV^e^ à la fin du V^e^ siècle.

MAISON DES JULII (plan C, pl. V)

Au cours des travaux effectués au siècle dernier, a été découvert, dans le quartier oriental de la ville antique, un vaste édifice aussi somptueux que celui de la jonchée de feuillage. Une base honorifique y fut trouvée. Elle est dédiée par Iulius Priscianus à son frère Iulius Primus, fils de Caius Iulius Primus de la tribu Quirina. Ph. Leveau note que plusieurs Julii figurent dans la liste des grandes familles de *Caesarea* et suppose qu'à un certain moment cette demeure fut habitée par les membres d'une de ces familles.

La maison qui se trouvait au pied de la colline, vers la côte des 50 m, s'étendait sur une soixantaine de mètres de long (est-ouest) et sur 45 m de large. Sa superficie atteignait les 2800 m^2.

Les fouilles dirigées par V. Waille ont permis de lever le plan d'une partie de cette somptueuse demeure comprenant des « chambres, une citerne, deux piscines semi-circulaires où débouchent des tuyaux de plomb, une vaste salle terminée à l'est par des absides et, enfin, un mur monumental long de 45 m qui n'était peut-être qu'un mur de soutènement » (Waille).

La maison, comme celle de la jonchée, comportait deux niveaux d'aspect bien différent.

La partie nord-ouest

De celle-ci, figurée sur le plan de Munkel, ne subsistent que de très rares restes, trop incomplets pour que l'on puisse en tirer des renseignements précis sur sa nature et sa fonction. Elle comprenait deux piscines semi-circulaires à proximité d'un antique réservoir et, à l'ouest, une vaste salle, de 12 m sur 10 m, décorée d'absides : deux de celles-ci sont portées sur le plan publié et l'amorce d'une troisième est à peine discernable ; à côté, un vide laisse supposer l'existence d'une quatrième. D'après le relevé de Munkel, cette salle, ornée de mosaïques, était divisée en nefs : des restes de colonnes, groupées par deux, indiquent cette délimitation.

À l'angle nord-ouest de la salle, les restes d'un escalier sont encore visibles. Près de là une mosaïque carrée occupait probablement le centre d'un vestibule qui donnait accès à la salle aux absides dont le fond était terminé par une abside nymphée, et la partie nord par une mosaïque carrée (Océan). Il s'agit d'une salle d'apparat à absides.

La partie sud

Le relevé laisse voir un vaste corridor (?) terminé par un couloir ; sur la gauche se trouvent deux grandes salles rectangulaires ornées de mosaïques. Là aussi, les renseignements lacunaires dont nous disposons sont d'interprétation difficile.

Différents fragments sculptés ont été recueillis dans cette somptueuse demeure comme la tête d'Apollon, un Bacchus, un berger, un faune...

Waille, *CRAI*, 1886, p. 304-305 ; Gsell, *Atlas arch.*, 1902, f. 4, n^os 16 et 25 ; Waille, *RAf*, 48, 1904, p. 56-62, pl. VIII ; Leveau, *Caesarea de Maurétanie et son territoire*, 1979, p. 152-156 ; *id.*, Maisons nobles, 1982, p. 112-115 et fig.

Nous procèderons pour l'étude des mosaïques de la maison des Julii dans l'ordre suivant : d'abord les pavements de la grande salle à absides et son vestibule, ensuite les pavements des salles du sud et, enfin, les fragments recueillis dans la maison, mais de localisation inconnue.

9.

Mosaïque découverte en 1882 et déblayée à nouveau en 1886 par Waille.

Dans la nef principale de la grande salle à absides. La mosaïque mesurait 4,10 m sur 1,95 m sans la bordure qui mesurait 0,53 m de largeur de chaque côté.

Dimensions actuelles : 4,02 m sur 1,80 m. Tesselles de 7 mm à 20 mm de côté. Matériaux : calcaire, marbre (rose) et terre cuite. Couleurs : vert, ocre jaune, rouge de Pouzzole, rose, gris et blanc. Densité au dm^2 : env. 156 pour les animaux, env. 132 pour la bordure.

Au moment de la dépose, la mosaïque fut séparée de sa bordure dont un seul fragment (de 1 m sur 0,50 m) est encore conservé. Le tableau dans son ensemble présente des boursouflures et des craquements ; exposées à l'air marin, les tesselles se désagrègent.

Musée de Cherchel.

La bordure conservée présente un enroulement de rinceaux d'acanthe traité en tous les tons du vert, noir et blanc.

Le tableau est divisé en trois registres : celui du bas, présente un lion de couleur ocre jaune (du foncé au plus clair) au flanc transpercé par un javelot ; il perd du sang d'une de ses pattes de devant ; il court à gauche, la gueule ouverte, la queue ramenée entre les pattes. Des arbustes verts complètent le décor.

Au-dessus, un cerf, au ton brique et ocre rouge, fuyant à droite, semble être atteint par un trait ; des filets rouges indiquent la blessure et deux de ses pattes sont repliées sous le ventre.

Au sommet, un cavalier, vêtu de la chlamyde (ocre rouge et rose) flottant au vent, chaussé de jambières ; il a le visage tourné de face, la main droite en l'air et la gauche munie d'un javelot.

Waille, *CRAI*, 1891, p. 305 ; *id.*, Un portrait du roi Juba II, 1891, p. 258 ; Gsell, *Mon. ant.*, II, 1901, p. 103, n° 11 ; Waille, *RAf*, 47, 1903, p. 99-100, pl. VIII ; Ballu, *BAC*, 1903, p. CLXIX ; Gsell, *Atlas arch.*, 1904, f. 4, n° 6 ; Lt. Bernard, Le cheval dans la mosaïque, 1906, p. 7, pl. X, fig. 1 ; de Pachtère, *Inv. mos.* III, 1911, p. 101-102, n° 422 ; Reinach, *RPGR*, 1922, p. 309, n° 4 ; Durry, *Musée de Cherchel*, 1924, p. 39 ; Gsell, *Promenades archéologiques*, 1926, p. 39, n° 32 ; Aymard, *Chasses romaines*, 1951, p. 345 n° 3 et p. 292 ; Levi, *AMP*, 1947, p. 243 ; Gsell, *Cherchel antique Iol Caesarea*, 1952, p. 52, n° 42 ; Ville, La maison et la mosaïque de la chasse à Utique, 1961-62, p. 69, n° 160 et p. 70, n° 165 ; Prêcheur-Canonge, *Vie rurale*, 1962, p. 16, n° 90 ; Lavin, Hunting Mosaics, 1963, p. 237-238 et p. 250, fig. 89 ; Dunbabin, *MRNA*, 1978, p. 56, n° 35, pl. XV.

Reproduction de la mosaïque dans *RAf*, 47, 1903, pl. VIII, cliché de Munkel ; Bernard, 1906, pl. X, fig. 1 ; *RPGR*, 1922, p. 309, n° 4 ; Lavin, 1963, fig. 89 ; Dunbabin, 1978, pl. XV.

Pl. VI, 9 et LXXXIV, 9.

Le thème de la chasse est l'un des plus anciens qui soit attesté dans l'art romain (cf. l'étude de Lavin, Hunting Mosaics, 1963, p. 229-242). Cette représentation de chasse en

registres superposés est d'un usage très courant chez les mosaïstes africains; les témoignages ne manquent pas (cf. les remarques et la liste des documents archéologiques dressées à propos de ce thème par Dunbabin, *MRNA*, 1978, p. 46-64).

Parmi les pièces de comparaison les plus proches, l'on citera le pavement de mosaïque de chasse de la salle à sept absides de Djémila (Lassus, Mosaïque de chasse, 1971, p. 193-201, fig. 6; Février, Remarques sur les mosaïques de basse époque à Djamila, 1965, p. 85-92). En effet le lion, le cerf et le cavalier sont présentés d'une façon quasi identique. Les deux mosaïques semblent avoir utilisé un même carton, sinon chacun des deux mosaïstes a puisé dans différents cartons et a composé son tableau, celui de Cherchel simplifiant le plus possible la scène.

Une autre mosaïque en provenance d'El Asnam et actuellement exposée au Musée national des Antiquités offre un traitement semblable (de Pachtère, *Inv. mos.* III, 1911, p. 108, n° 450). Les chasseurs, presque identiques au premier regard dans leur attitude, révèlent cependant d'importantes différences dans leur habillement.

Le mode de traitement du lion de Cherchel se retrouve sur une mosaïque d'Atalante, trouvée dans la région du théâtre d'Apamée, même patte tendue et crispée par l'agonie (Dulière, Ateliers de mosaïstes, 1969, p. 125 et suiv., pl. LII, 1) et sur les animaux de la grande chasse de Piazza Armerina (Gentili, *Villa Erculia*, 1959, pl. XXVII, XXXIV).

Les traits du visage du cavalier de Cherchel rappellent de très près ceux du chasseur de Worcester (Dulière, *Mosaïque des Amazones*, 1968, pl. XXVI, 2).

Ces exemples cités à titre de comparaison sont datés du IV^e et du V^e siècle. Notre pavement, qui a été daté par K. Dunbabin à la seconde moitié ou à la fin du IV^e siècle, s'affirme bien, là aussi, comme une œuvre d'époque tardive.

10.

Mêmes circonstances de découverte que le précédent.
Pavement faisant suite au pavement précédent.
Il mesurait 2,13 m sur 1,90 m.
Détruit.

« Sur fond blanc, Néréide sur une centauresse marine. Dans le champ, poissons et étoile de mer. Très dégradée » (de Pachtère).

Gsell, *Atlas arch.*, 1902, f. 4, n° 6; de Pachtère, *Inv. mos.* III, 1911, p. 102, n° 423; Dunbabin, *MRNA*, 1978, p. 56.

Reproduction du dessin de la mosaïque par Munkel dans *RAf*, 48, 1904, pl. VIII.

11.

Mosaïque découverte en 1882 et déblayée à nouveau en mai 1886 par Waille.

La mosaïque se trouvait dans le prolongement de la précédente, mais dans un vestibule terminé par trois marches et donnant accès à une abside nymphée (?).

Dimensions actuelles: 2,48 m sur 2,07 m. Tesselles de 8 mm à 20 mm de côté. Matériaux: calcaire, marbre et terre cuite. Couleurs: beige, ocre jaune, brun, ocre rouge et rose. Densité au dm^2 : env. 56 pour le fond, de 86 à 100 pour le corps des femmes.

Au moment de la dépose, le tableau fut séparé de sa bordure qui mesure actuellement 1,12 m sur 0,42 m.

Musée de Cherchel.

La bordure porte un ruban ondé alternativement en ocre rouge/blanc/noir et jaune/vert/blanc, et lotus verts sur fond noir (*Décor*, 65 g).

Dans le champ, sur un fond blanc, sont représentées les Trois Grâces, nues et debout, se tenant par la main selon un schéma iconographique classique. L'une, à droite, est vue de face; elle tient dans la main droite une guirlande de fleurs et pose la main gauche sur l'épaule de sa compagne, dont la tête est vue de profil et le corps tout entier de dos. Celle-ci appuie ses deux bras sur les épaules de ses compagnes. Enfin, la dernière, placée à gauche et vue de face, pose elle aussi la main droite sur sa proche compagne et laisse pendre de son bras gauche une épaisse tresse de guirlandes.

Les formes sont potelées et lourdes, les ventres ballonnés, les jambes effilées et les pieds à peine dessinés. Les contours des corps sont soulignés par un filet noir et un filet ocre rouge. Leurs coiffures sont différentes. La femme de gauche porte des boucles; celle du centre a un double chignon posé au bas de la nuque; la dernière porte un étroit chignon sur le sommet de la tête et le reste de la chevelure, emmêlée, lui retombe sur les épaules. Leur nez est long et fort, leur cou gras et petit, leurs sourcils et leurs cils sont soulignés de deux filets de tesselles ocre rouges et noirs, leur regard est profond, l'iris marqué par une tesselle noire.

Schmitter, *BSAF*, 1883, p. 135 et croquis; Waille, *CRAI*, 1886, p. 305; *id.*, *Bull. corr. afr.*, 1886, p. 124-125; *id.*, *BAC*, 1891, p. 268; Gauckler, *Musée de Cherchel*, 1895, p. 64, n° 5; Gsell, *Mon. ant.*, II, 1901, p. 103, n° 10; Waille, *RAf*, 46, 1902, p. 20-22, pl. VII; Ballu, *BAC*, 1902, p. 357; de Pachtère, *Inv. mos.* III, 1911, p. 101, n° 420; Gsell, *Promenades archéologiques*, 1926, p. 40, n° 38; Deonna, Le groupe des Trois Grâces nues et sa descendance, 1930, p. 291; Pernice, *Mosaiken*, 1938, p. 422; Gsell, *Cherchel antique Iol Caesarea*, 1952, p. 57, n° 55; Lübke, Pernice et Sarne, *Die Kunst der Römer*, 1956, p. 422, n° 404; Balil, «Las tres Gracias» de Barcelona, 1958, p. 63-71; Carandini, Pittura tardoantica, 1962, p. 44; Dorigo, *Pittura tarda romana*, 1966, p. 165; Carandini, Villa di Piazza Armerina, 1967, p. 107; Budde, *Antike Mosaiken in Kilikien*, t. II, 1972, p. 102-103, pl. 226; Barral i Altet, *Mos. Laietana*, 1978, p. 46; Dunbabin, *MRNA*, 1978, p. 56, pl. 31; Trillmich, Die Charitengruppe, 1983, p. 331, fig. 13; *LIMC*, III, 1986, p. 204, n° 13, pl. 158; Lochin, Index du *LIMC* III, 1988-89, p. 324.

Reproduction de la mosaïque dans *BSAF*, 1883, p. 135; *RAf*, 46, 1902, pl. VII, cliché de Leroux; Budde, t. II, 1972, pl. 226; Dunbabin, 1978, pl. 31; *LIMC*, III, 1986, pl. 158.

Pl. VI, 11.

Le ruban ondé avec lotus est d'un usage courant dans les mosaïques romaines (voir Barral i Altet, Unes pintures murals inèdites, 1973, p. 47-60). C'est aussi un type de bordure assez fréquente à Antioche et à Apamée (Levi, *AMP*, 1947, p. 453-457, pl. CXXIX, b et pl. CXXVI; Dulière, *Mosaïque des Amazones*, 1968, p. 11, fig. XI). Il n'est pas non plus absent du répertoire des mosaïques africaines où nous retrouvons le motif traité d'une manière voisine de la nôtre. À Djémila (Lassus, Mosaïque de chasse, 1971, fig. 6); à Carthage (Salomonson, *Mosaïque aux chevaux*, 1965, p. 24, pl. XII); à Thuburbo Majus (Yacoub, *Musée du Bardo*, 1969, fig. 97, p. 85); à Utique (*CMT* I, 1, 1973, n° 8, pl. LXII); à Tabarka (Yacoub, *Musée du Bardo*, 1969, p. 51, fig. 52-53); à Bulla Regia (Hanoune, *Bulla Regia*, IV,

1980, p. 41, n° 16, fig. 99 et 104). Et enfin dans un contexte chrétien, sur des mosaïques d'Upenna conservées dans l'église d'Enfidaville; sur des mosaïques conservées à Sousse (Cintas et Duval, L'église du prêtre Felix à Kélibia, 1958, pl. XL, XXXVIII, p. 225); sur une mosaïque de Chabersas conservée au musée de Constantine (de Pachtère, *Inv. mos.* III, 1911, p. 59, n° 248 et pl.); et à Sabratha dans la basilique justinienne (Aurigemma, *Mos. Tripolit.*, 1960, pl. 21).

Selon R. Hanoune et J.W. Salomonson, le ruban ondé avec lotus est un bon indice d'une datation tardive à partir du IV^e siècle.

Les Trois Grâces apparaissent déjà en Grèce sur de nombreux monuments (peintures, bas reliefs) sous l'aspect de trois jeunes femmes, debout et toujours vêtues. Mais dès l'époque romaine, les Trois Grâces sont nues et acquirent rapidement une grande célébrité (Deonna, Le groupe de Trois Grâces nues et sa descendance, 1930, p. 277-332 et Fisher, *Das Mosaik Entwicklung Technik Eigenart*, 1969, n^os 10 et 11). Nous le retrouvons déjà sur une mosaïque datée de la première moitié du I^er siècle ap. J.-C. et conservée au musée de Naples (Sear, *Roman Wall and Vault Mosaics*, 1977, p. 71, n° 31, pl. 162). Cette mosaïque est sans doute l'un des premiers modèles qui aurait servi par la suite à la représentation des Trois Grâces dans l'antiquité romaine.

Pour autant qu'on en puisse juger par la documentation disponible, ce sujet a été très peu apprécié des mosaïstes africains; seule une mosaïque de Sabratha présente le même sujet où les personnages sont traités d'une façon quasi identique à la nôtre (Toynbee, *Art in Roman Britain*, 1962, p. 205, pl. 259). À la recherche de comparaisons plus signifiantes, nous devons nous retourner vers d'autres provinces; et c'est la mosaïque de Narli Kuyen en Cilicie qui nous offre le plus d'analogies - nous y retrouvons le même style de figures et le même mode de traitement des corps (Budde, *Antike Mosaiken in Kilikien*, t. II, 1972, p. 102-103, datée au dernier quart du IV^e siècle) - et la mosaïque de Shahba (Balty, La mosaïque au Proche Orient, I, 1981, pl. XLIII, 1). Les mêmes style et mode de traitement dans la réalisation des figures se retrouvent dans les gracieuses athlètes en costume de bain de la mosaïque "delle 10 ragazze" de la villa de Piazza Armerina (Carandini, Villa di Piazza Armerina, 1967, p. 93-100 et *Filosofiana*, 1982, p. 154-156, fig. 73-77). Enfin, les néréides de la maison des Dioscures d'Ostie sont à rapprocher de nos Grâces surtout pour le mode de traitement des corps (jambes minces et effilées disproportionnées par rapport au reste du corps, qui, lui, est gras et potelé), mosaïque datée par G. Becatti au troisième quart du IV^e siècle (*Scavi di Ostia*, IV, 1961, n° 217).

Notre pavement a été daté par Carandini, Dunbabin et Budde de la seconde moitié du IV^e siècle, datation que nous retenons comme plausible.

12.

Mêmes circonstances de découverte que le précédent.

Au sud de la mosaïque précédente, dans la partie nord du vestibule.

Dimensions actuelles: 1,52 m sur 1,06 m. Tesselles de 10 mm à 20 mm de côté. Matériaux: pierre calcaire, marbre et terre cuite. Couleurs: vert, ocre jaune, ocre rouge, grenat, rose, noir et blanc. Densité au dm^2 : env. 88 pour le fond, env. 100 pour la tête d'Océan.

Traces de la réparation moderne effectuée par le mosaïste de Cherchel, M. Kasdi.

Actuellement, montée sur un panneau, dans une allée du Parc de la mosaïque après être restée longtemps chez un particulier.

Bordure: une simple bande de 7 cm en subsiste encore au sud du tableau, elle est faite de quatre rangées de tesselles noires, grenat et jaunes.

Sur un fond blanc, se détache, majestueuse, la tête d'Océan: c'est un homme mûr aux traits empreints de majesté, le regard grave et imposant; ses sourcils très fournis sont soulignés d'une série de petits filets obliques de tesselles vertes et noires; l'iris, formé de quatre tesselles rectangulaires noires, souligne la sévérité du regard. Il a la barbe et les cheveux bouclés de couleurs verte (4 nuances) et noire, le front entouré de pattes et d'antennes de homard (en dégradé: ocre rouge, brun et rose). Son expression est farouche.

Waille, *RAf*, 47, 1903, pl. II; de Pachtère, *Inv. mos.* III, 1911, p. 101, n° 421; Dunbabin, *MRNA*, 1978, p. 151; Ferdi, *Mosaïques des eaux*, 1998, p. 32 et pl.

Reproduction de la mosaïque dans *RAf*, 47, 1903, pl. II, cliché de M. Leroux; Bouchenaki, *Cités antiques d'Algérie*, 1978, fig. 1.

Pl. VI, 12.

Le thème d'Océan paraît très en vogue, aussi bien dans la peinture que dans la sculpture, mais c'est sur les mosaïques que son image est la plus frappante. Sur Océan, on se reportera à la liste des documents proposée par L. Foucher dans *Procession dionysiaque*, 1963, p. 139-145; voir aussi l'étude de P. Voûte, Iconographie d'Océan, 1972, p. 639-673.

La tête d'Océan, représentée souvent en noir et blanc dans la mosaïque du IIe siècle, apparaît dès le IIIe siècle en polychromie. De très nombreux pavements attestent la popularité de cette divinité en Afrique et la faveur que ce thème avait probablement acquise dès la fin du IIIe jusqu'au Ve siècle.

Dans la mosaïque de Cherchel, Océan est traité dans un cadre isolé. Cette représentation du dieu seul est à classer dans la série des grandes têtes à expression emphatique identifiée par J.-P. Darmon (*Nymfarum Domus*, 1980, p. 88-90, n° 20); on la retrouve sur les mosaïques expressionnistes et dramatiques de Themetra (Foucher, *Thermes*, 1959, pl. IX); à Sousse (*id.*, *Inv. Sousse*, 1960, n° 57041, pl. VIII, a); à Bir Ghana (Gauckler, *Inv. mos.* II, 1910, n° 449); à Thina (Fendri, *Mosaïque des Océans*, 1963, pl. XVIII); à Sidi el Hani (Toutain, *Cités romaines de Tunisie*, 1895, p. 1131); à Lixus (Ponsich, Une mosaïque du dieu Océan, 1966, p. 323-328); à Nabeul (Darmon, *Nymfarum Domus*, 1980, p. 84-90, pl. XLII-XLV et LXXX-LXXXI).

L'Océan est la grande divinité "primordiale" dont les eaux jaillissantes et fertilisantes cernent et circonscrivent la terre et lui assurent la continuité de la création. Ici, il a une valeur bénéfique, de même que les trois Grâces qui sont considérées comme les dispensatrices des richesses.

Les parallèles établis avec ces pavements suggèreraient une datation à la seconde moitié du IVe siècle.

13.

Mosaïque trouvée en 1903.

Dans une des salles du sud.

Elle mesurait 2,26 m sur 1,07 m.

Dimensions actuelles: 2,30 m sur 1,14 m. Tesselles de 10 mm à 20 mm de côté. Matériaux: calcaire, marbre, schiste et terre cuite. Couleurs: vert olive, ocre jaune, ocre rouge, rose, noir et blanc. Densité au dm^2: env. 76 à 100.

Déposée par les soins de Tossut et installée dans un cadre au musée de Cherchel. Les parties manquantes de la mosaïque ont été restaurées avec un mélange de plâtre et de gravier fin.

Musée de Cherchel.

Double bordure: la première (conservée en bas du tableau seulement) est faite d'un méandre de svastikas à redans et de carrés, traitée en blanc/noir/ocre, rouge/brun/gris et vert (*Décor*, 42 g). La seconde est constituée d'une tresse à deux brins traitée en blanc/rouge/ocre jaune/noir.

Le tableau reproduit une chasse à deux registres. En bas, sous le sabot d'un cheval, une antilope au pelage fauve s'affaisse, blessée d'une flèche; du sang coule de sa blessure. En haut, un cavalier barbu, diadémé et vêtu d'une tunique verte rayée de noir et d'une chlamyde ocre rouge et rose flottant au vent; il est chaussé de jambières lui arrivant jusqu'aux genoux; sa jambe droite est ramenée en arrière; la main tient la bride; l'attitude du chasseur indique la vitesse de sa course; son cheval a, sous la selle, une housse quadrillée ocre rouge et blanche et décorée de franges blanches. La scène se détache sur un fond blanc. Une bande verticale jaune complète le décor.

Ballu, *BAC*, 1903, p. CCXXVI; Gsell, *MEFR*, 1904, p. 366; Waille, *RAf*, 48, 1904, p. 58-60, pl. III; Bernard, Le cheval dans la mosaïque, 1906, p. 7, pl. XI; Durry, *Musée de Cherchel*, 1924, p. 39-44; Levi, *AMP*, 1947, p. 113; Lavin, Hunting Mosaics, 1963, p. 238, fig. 89; Blazquez *et alii*, Influjos africanos, 1990, p. 682; Ennaïfer, Maison des deux chasses à Kélibia, dans *CMGR* VII, 2000, p. 233-250, pl. CV.

Reproduction de la mosaïque dans *RAf*, 48, 1904, pl. III, cliché de Munkel.

Pl. VII, 13.

La bordure est à rapprocher de celle qui encadre la mosaïque de la grande chasse de Piazza Armerina (Gentili, *Villa Erculia*, 1959, pl. XXXII, et *Filosofiana*, 1982, p. 93 et suiv.), de la mosaïque des néréides de Béjaia (de Pachtère, *Inv. mos.* III, 1911, n° 333) et de la mosaïque de la chasse d'Aumale conservée au musée d'Alger.

La mosaïque est, aussi, proche de la mosaïque de chasse de la salle à sept absides de Djémila (Lassus, Mosaïque de chasse, 1971, p. 201, fig. 6), de la mosaïque de Méléagre et Atalante d'Halicarnasse conservée au British Museum (Hinks, *Catalogue*, 1933, n° 51 a-b) et de la mosaïque de la grande chasse de Piazza Armerina. Ici le style est beaucoup plus schématique.

IV^e siècle.

14.

Mêmes circonstances de découverte que le précédent.

Fragment recueilli dans la même salle que la mosaïque précédente.

Il mesurait 2,25 m sur 1,05 m.

Dimensions actuelles: 2,48 m sur 0,98 m et 0,55 m sur 0,30 m. Tesselles de 10 mm à 18 mm de côté. Matériaux: calcaire et terre cuite. Couleurs: vert, brun, rouge, noir et blanc. Densité au dm^2: env. 81.

Musée de Cherchel.

La bordure (46 cm) présente un enroulement de rinceaux ornementés de couleurs noir, vert et rouge.

Le champ figure des rinceaux, des enroulements de feuilles vertes, des octogones aux faces concaves dont les côtés sont des lignes denticulées. Des branches de laurier, aux longues feuilles vertes, sont éparpillées çà et là, ainsi que des fleurs en forme de fer de lance rouge, ocre et jaune. Une inscription formée de lettres noires sur fond blanc était gravée sur ce tableau; quelques lettres subsistent encore. On lit: ---] PAVI[---

La mosaïque présente une composition orthogonale de cercles sécants avec petit cercle recouvrant aux points de tangence (faisant apparaître des 4 feuilles et déterminant des carrés concaves), les petits cercles au centre d'un fleuron, les fuseaux en tiges de roses affrontées (*Décor*, 242 a).

Ballu, *BAC*, 1903, p. CCXXVI; Waille, *RAf*, 48, 1904, p. 60, pl. III; de Pachtère, *Inv. mos.* III, 1911, p. 103, n° 426.

Reproduction de la mosaïque dans *RAf*, 48, 1904, pl. III, cliché de Munkel.

Pl. VII, 14.

Une mosaïque de Haïdra est à rapprocher de la nôtre. L'organisation du champ est la même, les tiges et les fleurs sont quasi identiques, néanmoins, les octogones sont remplacés, dans la mosaïque de Haïdra, par des carrés curvilignes (Baratte, *Haïdra, Miscellanea*, 1, 1974, p. 38-40, fig. 22). Une mosaïque trouvée à Utique et conservée actuellement au Musée du Louvre est très voisine de la nôtre: même trame géométrique, à Utique les motifs floraux sont plus rigides (*CMT* I, 3, 1976, n° 295, pl. XXVI-XLV; Baratte, *Mosaïques romaines du Louvre*, 1978, p. 60-62). Mais c'est avec des mosaïques de Carthage que nous retrouvons les parallèles les plus suggestifs (tiges de roses groupées deux à deux délimitant des cercles qui se recoupent; dans les intervalles, fleuron trilobé lotiforme) (Duval et Lézine, Nécropole chrétienne, 1959, p. 86, fig. 10; Hinks, *Catalogue*, 1933, p. 78, n° 20, fig. 88). Nous signalons aussi la mosaïque de la maison du Panneau floral de Thuburbo Majus (*CMT* II, 1, 1980, n° 46 A-C, pl. XXIV) et la mosaïque de la maison de l'Aurige conservée au Musée du Bardo (*CMT* II, 4, 1994, n°227A, pl. LXIV).

Notre mosaïque qui se rattache aux autres pavements polychromes de la même maison daterait, vraisemblablement, du IV^{e} siècle.

15.

Mêmes circonstances de découverte que les précédents.

Localisation incertaine.

Dimensions actuelles: 1,01 m sur 0,47 m. Tesselles de 5 mm à 15 mm de côté. Matériaux: calcaire et marbre. Couleurs: brun, rose, noir et blanc. Densité au dm^2: env. 81.

Musée de Cherchel.

Le tableau ne comporte pas de bordure.

Le champ figure un homme nu, au corps massif, debout, se dirigeant vers la droite et tenant dans la main droite une longue lance (javelot?) ou un thyrse.

Waille, Fouilles de Cherchel, *RAf*, 48, 1904, p. 10, pl. III; de Pachtère, *Inv. mos.* III, 1911, p. 103, n° 427; Durry, *Musée de Cherchel*, 1924, p. 35-44.

Reproduction de la mosaïque dans *RAf*, 48, 1904, pl. III, cliché de M. Munkel.

Pl. VII, 15.

16.

Mêmes circonstances de découverte que les précédents.

Fragment recueilli dans la même salle que les numéros précédents.

Il mesurait 0,20 m sur 0,23 m.

Détruit.

« Tête de vieillard »; il porte le pallium. C'est sans doute un sage ou philosophe.

Waille, *RAf*, 48, 1904, pl. III.

Reproduction de la mosaïque dans *RAf*, 48, 1904, pl. III, cliché de M. Munkel.

17.

Mêmes circonstances de découverte que les précédents.

Même localisation que le n° 16.

Au moment de la découverte, Waille trouva deux mosaïques superposées; celle du dessous, selon le fouilleur, semblait calcinée et portait la trace d'un incendie: elle figurait « des tresses »; celle du dessus a été déposée et transportée au musée de Cherchel.

Dimensions actuelles: 1,33 m sur 0,97 m. Tesselles de 8 mm à 15 mm de côté. Matériaux: calcaire, marbre et terre cuite. Couleurs: vert, jaune, ocre rouge, noir et blanc. Densité au dm^2: env. 76.

Musée de Cherchel.

Bordure de 34 cm: triple filet de cubes blancs et 25 rangées de cubes noirs.

Champ: composition de quadrilobes de peltes autour d'un carré droit et d'octogones concaves (*Décor*, 228 a). Les carrés sont ornés de petits carrés posés sur la pointe; les cercles sont ornés de croisettes. Carrés et cercles sont reliés entre eux par des octogones curvilignes dont les côtés sont des filets denticulés.

Waille, *RAf*, 48, 1904, p. 58, pl. III ; de Pachtère, *Inv. mos.* III, 1911, p. 102, n° 424.
Reproduction de la mosaïque dans *RAf*, 48, 1904, pl. III, cliché de M. Munkel.
Pl. VII, 17.

Pour ce type de décor, voir la liste des documents archéologiques dressée par M. Blanchard-Lemée dans son étude sur les mosaïques de Djémila, p. 98. Liste à laquelle nous ajouterons un exemple d'Althiburos qui présente la même trame géométrique avec des différences dans les motifs de remplissage (Ennaïfer, *Althiburos*, 1976, p. 61, n° 271, pl. XXXVIII), une mosaïque de Bulla Regia (Hanoune, *Bulla Regia*, IV, 1980, p. 13, n° 12, fig. 47-48) et une mosaïque de Carthage de la maison du Triconque où les carrés sont remplis d'une façon analogue aux nôtres (*CMT* IV, 1, 1999, p. 66-67, pl. XXXI).

Les exemples cités à titre de comparaison sont de datation tardive pour la plupart d'entre eux ; cela nous laisse opter, pour notre pavement, pour une datation dans le courant du IV^e^ siècle.

18.

Mêmes circonstances de découverte que les précédents.
Localisation incertaine.
Détruite.
Mosaïque décrite à partir d'une photographie trouvée dans la photothèque du Service des antiquités d'Alger, avec la mention « Cherchel, propriété Félicien », sans date. Le cliché n'existe plus.

La photographie laisse voir une Victoire ailée, vêtue d'une tunique sans manches et portant deux grenades ; son visage, allongé, est à la fois jeune et solide ; ses yeux et sourcils sont fortement soulignés d'une rangée de tesselles sombres ; son nez est fort et long ; son cou est solide et gras ; elle porte une coiffure retenue à la partie supérieure du front par une bandelette formant sur le devant deux grosses coques arrondies et symétriques.

Inédite.
Pl. VIII, 18.

Une étude d'ensemble des représentations de la Victoire ailée dans l'art romain ne peut être entreprise dans le cadre limité de notre étude. Une présentation extrêmement proche de celle de Cherchel en ce qui concerne l'attitude de la Victoire, se retrouve sur une mosaïque en provenance de Carthage et figurant une Victoire ailée qui tient une *tabula* (Hinks, *Catalogue*, 1933, p. 149, n° 59, fig. 168, datée du IV^e^ siècle). Un exemple de Sousse, daté de la fin du III^e^ siècle et exposé au Musée du Bardo, présente une Victoire ailée qui porte le même type de coiffure (Foucher, Char de Dionysos, dans *CMGR* II, 1975, pl. XXI, 2).
Cette mosaïque se rattache stylistiquement aux pavements précédents.

IV^e^ siècle.

Débris d'inscriptions et fragments de mosaïques incomplets au moment de la découverte, signalés dans les publications des XIXe et XXe siècles.

19.

Mosaïque publiée par Berbrugger.
Perdue.

« Quatre lignes se lisent au centre d'une couronne de lauriers. Les lettres qui sont blanches sur un fond bleu avec interlignes formés de filets verts ont une hauteur de 11 cm, le diamètre de la couronne est de 80 cm. On remarque en tête et à la fin de la première et de la deuxième ligne des feuilles de lierre qui sont là plutôt comme ornement que comme signes de ponctuation. »

D'après M. Nicolas, l'inscription était incomplète alors qu'elle se trouvait en place.

LO [- - -] ORI
BENE [- - - - -] CIVI
BENE [- - - - -] ET PERE
GRINO

Berbrugger, *RAf*, 9, 1865, p. 218 ; Waille, *RAf*, 48, 1904, p. 61 ; de Pachtère, *Inv. mos.* III, 1911, p. 101, n° 419 ; *CIL*, VIII, 9593.

20.

Même situation que le précédent.
Perdue.

Mosaïque « représentant trois femmes tenant des fleurs à la main et portant une inscription dont il ne reste que les lettres suivantes » (Waille) :

- - - -] OA [- - -
- - - -] MIC [- - -
- - - -] MO [- - -

Waille, *BAC*, 1891, p. 258 ; *id.* et Gauckler, Remarques sur quelques inscriptions, 1892, p. 110 ; Gauckler, *Musée de Cherchel*, 1895, p. 64, n° 5 ; Gsell, *Mon. ant.*, II, 1901, p. 103, n° 12 ; de Pachtère, *Inv. mos.* III, 1911, p. 103, n° 427 ; *CIL*, VIII, 21404.

21.

Inscription en mosaïque trouvée en 1903 par Waille.
Perdue.

« Menus fragments d'inscriptions sur mosaïque, qui malheureusement ne se raccordent pas ; ils ne font par partie d'une signature de mosaïste mais se rattachent plutôt à une longue inscription peut-être en vers » (Waille).

1er fragment	2e fragment
- - -] ORIRI [	- - - - - - - - - -] IAL [- - -
- - -] (a) L TIS OB [	- - - - - -] (a) LAT [- - -
- - -] AMARIV(m) [	- - - -]

Waille, *RAf*, 48, 1904, p. 61 ; de Pachtère, *Inv. mos.* III, 1911, p. 103, n° 428.

22.

Débris de mosaïques du même ensemble que les précédents.
Disparus.

« Fragments de mosaïques, panneaux encadrant soit des fragments de personnages notamment un enfant aux jambes nues, drapé de bleu et de vert, soit des motifs géométriques d'une heureuse variété et d'une belle coloration » (Waille).

Ballu, *BAC*, 1903, p. CCXXVI ; Waille, *RAf*, 48, 1904, p. 61 ; de Pachtère, *Inv. mos.* III, 1911, p. 103, n° 429.

23.

Mêmes situations que les précédents.
Mosaïque détruite.

« Dans une salle attenante, au sud de la précédente, débris d'une mosaïque à bordure de fleurons et de rosaces. Dans le champ, personnages, buste de femme, homme, animaux féroces (scène d'amphithéâtre) » (Waille).

de Pachtère, *Inv. mos.* III, 1911, p. 104, n° 431.

Conclusion

L'étude des pavements de cette demeure permet d'affirmer qu'ils sont tous contemporains les uns des autres et forment un groupe homogène. L'ensemble des comparaisons établies laisse supposer qu'ils appartiennent au IVe siècle. Ils témoignent aussi du goût et des préoccupations de la haute société césaréenne dans l'antiquité tardive (chasse, lutte...).

L'ensemble du décor de la maison obéit à un dessein conçu par le propriétaire qui vise à glorifier son statut social et sa puissance ; en même temps, il exalte sa bravoure et son courage, ainsi que le pouvoir et le bonheur de l'existence.

Ce programme iconographique privilégie deux thématiques : celle de l'eau et ses vertus bienfaisantes pour la fécondité et croissance de la nature et de la navigation, et celle de la terre et ses richesses variées.

Interprétation

Dans la mentalité des Africains anciens, la chasse est une façon de valoriser la personne et de renforcer son influence au sein de la communauté. Elle était considérée également comme une façon de manifester promotion et ascension sociale ; elle exprimait des valeurs comme la force, la maîtrise de soi, la bravoure et l'endurance, c'est-à-dire la *virtus*, valeur majeure pour tout citoyen. Cette pratique, traditionnellement liée à la symbolique du pouvoir, des honneurs et de la conquête du prestige (I. Morand, *Idéologie, culture et spiritualité*, 1994, p. 21-59), était considérée par les riches propriétaires fonciers de l'Afrique romaine comme un loisir réservé aux personnes bien nées et libres de leur temps pour se livrer à cet art.

MAISON DES THYBRIDI BASILIANI[1]

Lors des fouilles menées en 1916, on découvrit à l'endroit où, selon la tradition, a été trouvé l'Apollon de Cherchel, une maison mesurant 33 m d'est en ouest et 44 m du nord au sud, soit d'une surface de 1 452 m^2.

On y dégagea une vaste salle de 15 m d'est en ouest, ornée d'une niche - qui abritait peut-être ladite statue d'Apollon -, et pavée d'une grande mosaïque de 7 m de côté. On retrouva aussi l'un des seuils de la maison, également orné d'une mosaïque, et plus tard, en 1957, lors de fouille dirigées par J. Gazagne, les murs d'une autre salle rectangulaire pavée de mosaïques.

Ballu, Inscriptions romaines, 1917, p. 216-217; Lassus, *Libyca*, 6, 1958, p. 207; Leveau, *Caesarea de Maurétanie et son territoire*, 1979, p. 156; *id.*, Maisons nobles, 1982, p. 115.

24.

Mosaïque découverte en 1910, elle mesurait 5,40 m sur 0,10 m.
Détruite.

« Double cadre, extérieur de poissons nageant en mer, intérieur de torsades. Dans le champ, à droite d'une colonne au chapiteau corinthien surmonté d'une tige, quadrillage avec les noms des animaux, *Divinius*, *Eusebius*, et du conducteur *Cesorius*. Au-dessus, personnage, et devant lui une bourse avec l'inscription / XII C /. À gauche de la colonne, autre quadrige, une inscription visible en partie *..ricius*. Les deux chars des quadriges manquent » (de Pachtère).

de Pachtère, *Inv. mos.* III, 1911, p. 103-104, n° 430; Ballu, Inscriptions romaines, 1917, p. CXLVI et p. 217; Gsell, *Cherchel antique Iol Caesarea*, 1952, p. 97; Salomonson, *Mosaïque aux chevaux*, 1965, p. 82, n° 19; Dunbabin, *MRNA*, 1978, p. 101, n° 47; Leveau, *Caesarea de Maurétanie*, 1984, p. 156; Darder Lisson, *De nominibus equorum*, 1996, p. 270 et 273.

Sur cette mosaïque, dont nous n'avons qu'une description, le nom des chevaux est très significatif: Eusebius dérive de l'adjectif grec eusebis (pieux); il est associé à Divinus ou Divinius (divin).

Nombreuses sont les mosaïques qui rendent compte soit de jeux et parades, soit de courses de quadrige comme à Cherchel. À ce propos, voir la liste des documents archéologiques figurant ces thèmes dressée par K. Dunbabin (*MRNA*, 1978, p. 68-82); voir aussi les contributions d'A. Beschaouch fondamentales pour l'étude des représentations des jeux et de leur organisation en Afrique du Nord (Smirat, 1966, p. 134-154; *id.*, Parade et publicité, 1978, p. 32-36) et de K. Dunbabin (Victorious charioteer, 1982, p. 65-89, pl. 5-9).

---

1. Cette maison est actuellement située en zone militaire, au-dessus de l'académie militaire de Cherchel.

Bien que les scènes de course soient fréquentes sur les mosaïques africaines, il en est peu que l'on puisse mettre en rapport direct avec notre pavement, car les éléments essentiels de relation avec ces divers pavements sont la bourse et le nombre qui y est inscrit. Seule une mosaïque découverte à Tébessa, traitée dans un esprit analogue, est à rapprocher de notre pavement. Sur celle-ci, datée du IVe siècle, sont représentés un paysage marin, des animaux et un combat athlétique (de Pachtère, *Inv. mos.* III, 1911, p. 2, n° 3, et Baratte, « Fortuna Redux » à Tebessa, 1973 (1975), p. 77-79, pl. XI).

25.

Mosaïque découverte en 1916 par J. Glénat.

Elle pavait le seuil d'une salle et mesurait 2,50 m sur 0,70 m y compris la bordure en haut et en bas.

Matériaux : calcaire et schiste.

Aujourd'hui, elle décore la façade du musée de Cherchel.

Pavement noir sur blanc présentant dans un cartouche à queue d'aronde, une inscription ainsi conçue :

THYBRIDIORVM
BASILIANORVM

Ballu, Inscriptions romaines, 1917, p. CXLVI et p. 217 ; Durry, *Musée de Cherchel*, 1924, p. 40 ; Gsell, *Cherchel antique Iol Caesarea*, 1952, p. 97 ; Leveau, *Caesarea de Maurétanie et son territoire*, 1979, p. 156.

Pl. VIII, 25.

Ces deux mots semblent plutôt des gentilices au génétif pluriel. Pour n'être pas très fréquents, ces noms se rencontrent cependant sur d'autres inscriptions.

Basilianus, utilisé comme *cognomen*, est attesté par une inscription latine dans *ILCV*, 3145, A et dans *CIL*, VIII, 5768. H. Solin le cite comme gentilice dont l'apparition serait fréquente à basse époque (Die innere Chronologie, 1975, p. 110 ; voir aussi G. Barbieri, *Onomastica senatoria*, 1960, p. 182).

Thybridius, d'après une information orale de D. Mazzoleni, dériverait du grec et se retrouve sur une inscription d'un cimetière de Rome (*CIL*, VI, 22910 et 1919).

Ces deux mots semblent indiquer le nom des propriétaires de cette demeure. Il est à noter que tous deux pourraient être le nom d'une seule famille : celle des Thibridii Basiliani, et non pas les noms de deux familles distinctes. Sur les noms des propriétaires dans les mosaïques africaines, cf. l'inventaire de K. Dunbabin (*MRNA*, 1978, p. 25, n° 47) ; sur les noms des propriétaires à Cherchel, cf. la liste dressée par Ph. Leveau dans *Caesarea de Maurétanie*, 1984, tableau p. 112-141.

26.

Mêmes circonstances de découverte que le précédent.
Dimensions inconnues.
Détruite.

« Fragment d'inscription faisant suite au pavement précédent, dont seules trois lettres sont conservées - - -]RVM » (Ballu).

Ballu, Inscriptions romaines, 1917, p. 217.

Sans doute un autre gentilice ou *cognomen* au génétif pluriel : alors deux propriétaires.

27.

En 1957. Fouilles Gazagne.
Dans une salle rectangulaire, mosaïque insérée entre des murs en ruines.
Dimensions actuelles : 2,30 m sur 1,10 m. Tesselles de 6 mm à 15 mm. Matériaux : calcaire et schiste. Bichromie : noir et blanc. Densité au dm^2 : env. 80.
Parc de la mosaïque.

Bordure de 18 cm, faite de 13 rangées de cubes blancs, de deux bandes noires séparées entre elles par une bande blanche.
Le champ, sur un fond blanc, figure des cercles (0,50 m de diamètre) engagés et séparés par des carrés : composition orthogonale de cercles sécants et non contigus déterminant des carrés concaves (et des octogones irréguliers concaves) au trait (*Décor*, 245 a). Au centre de chaque cercle, un octogone aux côtés curvilignes et dont le centre est occupé par un fleuron stylisé (croix de quatre pétales trifides).

Lassus, *Libyca*, 6, 1958, p. 207-206, fig. 8 ; *id.*, *RAf*, 103, 1959, p. 173.
Reproduction de la mosaïque dans Lassus, 1958, fig. 8 p. 208.
Pl. VIII, 27.

Sur le motif du champ, voir l'étude de S. Gozlan à propos d'une mosaïque semblable (Maison de Neptune, 1974, p. 80-81, fig. 12 et 13 ; *id.*, Quelques décors ornementaux, 1990, p. 997-1109 ; *id.*, *Maison du triomphe de Neptune*, 1992, p. 29-31, pl. XII). Selon l'auteur, ce motif est peu répandu, il se retrouve néanmoins dans certaines provinces, mais traité d'une manière linéaire avec des variantes dans les motifs de remplissage.

Ces pavements seraient datables entre la fin du IIe et la dernière décennie du IIIe siècle.

Conclusion

La simplicité du décor géométrique, la finesse de la technique (tesselles bien ordonnées), la présence d'une bichromie (noir et blanc) et les quelques comparaisons que nous avons établies avec des pavements datés, invitent à suggérer comme datation la fin du IIIe au début IVe siècle pour l'ensemble des pavements de cette demeure.

MAISON DE LA MOSAÏQUE FLORALE

Lors des fouilles de 1957 effectuées par J. Gazagne dans la partie nord d'un terrain militaire qui faisait partie de l'ancienne propriété Félicien, on a mis au jour une salle de 6,40 m sur 5,10 m, ornée de mosaïques et prolongée par une piscine semi-circulaire de 5,10 m de diamètre et de 3 m de haut. Cette piscine est séparée de la salle par une murette de 40 cm d'épaisseur.

Il s'agirait, là aussi, d'une salle de réception à absides, dont d'autres exemples sont connus sur le site de Cherchel.

Lassus, *Libyca*, 6, 1958, p. 207 ; Leveau, *Caesarea de Maurétanie et son territoire*, 1979, p. 156-157, note 24 ; *id.*, Maisons nobles, 1982, p. 115 n° 4.

28.

En 1957. Fouilles Gazagne.

Dans la partie supérieure opposée à la piscine, la mosaïque pavait, peut être, un seuil ?

Débris d'inscription mesurant au moment de la découverte : 0,93 m sur 0,5 m. Lettres de 16 cm de haut.

Dimensions actuelles : 1 m sur 0,56 m. Tesselles de 8 mm à 15 mm de côté. Matériaux : calcaire et schiste. Bichromie : noir et blanc.

Se trouve actuellement en très mauvais état de conservation, dans un entrepôt du théâtre romain de Cherchel.

Sur un fond blanc, quelques lettres noires ; nous lisons - - -]NORVM [- - - et un peu plus loin - - -] IO [- - -.

Lassus, *Libyca*, 6, 1958, p. 207 ; *id.*, *RAf*, 103, 1959, p. 173.
Pl. VIII, 28.

29.

Mêmes circonstances de découverte que le précédent.

A. Dans la salle.

Dimensions actuelles : 1,57 m sur 2,11 m. Tesselles de 5 mm à 17 mm de côté. Matériaux : calcaire, marbre et terre cuite. Couleurs : vert (3 tons), ocre jaune, brun, grenat, rose, noir et blanc. Densité au dm^2 : env. 90.

Dans la salle des fêtes de l'A.P.C. de Cherchel.

La mosaïque ne comporte pas d'encadrement.

Le motif central est composé de huit feuilles échancrées disposées en étoile, dont quatre sont traitées en vert (3 teintes), en brun et en blanc. Les quatre autres sont blanches, ocre

jaunes, roses et brunes. Elles sont opposées par leur base deux à deux. Entre les feuilles, se détachent des fleurettes jaunes. Cet ensemble forme un octogone curviligne se détachant sur un fond noir.

Lassus, *Libyca*, 6, 1958, p. 207, fig. 5 ; *id.*, *RAf*, 103, 1959, p. 173.
Reproduction de la mosaïque dans Lassus, 1958, fig. 5 p. 206.
Pl. IX, 29.

Sur ce motif végétal voir à Cherchel même notre n° 77, et les documents réunis par S. Gozlan dans *Acholla. Quartier central*, 2001, p. 43-46, n° 62, fig. 6 ; nous signalons les fleurons de Djémila et une mosaïque de Lambèse (Baghli et Février, *BAA*, 4, 1970, p. 24, fig. 14-15).

Les feuilles d'acanthe stylisés sont l'indice d'une datation tardive.

30.

Mêmes circonstances de découverte que les précédents.
B. Au milieu des côtés latéraux de la salle.
Dimensions actuelles : 2,10 m sur 0,98 m. Tesselles de 7 mm à 16 mm de côté. Matériaux : marbre (jaune) et terre cuite. Couleurs : 7 teintes et 10 nuances, vert, jaune citron, ocre jaune, grenat, rose, noir et blanc. Densité au dm^2 : env. 48 et 64.
Parc de la mosaïque.

Bordure de 12 cm, faite de huit rangées de tesselles noires et blanches.
Le champ présente, sur un fond noir triangulaire et veiné de rouge, une feuille d'acanthe, avec de part et d'autre deux feuilles latérales traitées en vert, grenat, blanc et noir. Un second motif de 0,60 m sur 0,56 m, à gauche du précédent, figure, sur un fond blanc, des rinceaux faits de calices enfilés verts et blancs avec, au centre, une fleurette rouge.

Lassus, *Libyca*, 6, 1958, p. 207, fig. 6 ; *id.*, *RAf*, 103, 1959, p. 173.
Reproduction de la mosaïque dans Lassus, 1958, fig. 56 p. 208.
Pl. IX, 30.

31.

Mêmes circonstances de découverte que les précédents.
C. Dans la même salle, en bordure du tapis.
Dimensions actuelles : 1,50 m sur 0,98 m. Tesselles de 7 mm à 18 mm de côté. Matériaux : calcaire, marbre (jaune et rose) et terre cuite. Couleurs : 7 teintes et 13 nuances, vert, jaune, ocre jaune, ocre rouge, rose, noir et blanc. Densité au dm^2 : entre 64 et 90.
Parc de la mosaïque.

Bordure de 6 cm faite d'un double filet noir et d'un double filet blanc.

Le champ présente, sur un fond blanc, un enroulement de feuilles effilées traitées en vert et blanc avec, au centre, une fleur jaune, rose et blanche. À gauche, on voit des feuilles vertes et noires. À droite, un petit motif curviligne traité en brun et blanc et orné d'oves blancs et d'une guirlande de lotus enfilés roses, jaunes et blancs.

Lassus, *Libyca*, 6, 1958, p. 207.
Pl. IX, 31.

Nous retrouvons à Cherchel le même motif sur une mosaïque de provenance inconnue n° 187.

32.

Mêmes circonstances de découverte que les précédents.
Dans la piscine.
Dimensions actuelles: 2,10 m sur 1,10 m. Tesselles de 9 mm à 18 mm de côté. Matériaux: calcaire, marbre et grès (?). Couleurs: vert, ocre jaune, grenat, noir et blanc. Densité au dm^2: env. 76.
Parc de la mosaïque.

La bordure est une épaisse bande de 30 cm faite de 19 rangées de tesselles blanches et d'un double filet noir.
Le champ, géométrique, laisse voir des cercles dans lesquels sont inscrits des motifs disposés en croix et composés de troncs de cônes opposés par le sommet. Entre les cercles, l'espace restant est occupé par des losanges et des carrés curvilignes. L'ensemble est teinté de vert, de noir et de blanc.

Lassus, *Libyca*, 6, 1958, p. 207, fig. 7; *id.*, *RAf*, 103, 1959, p. 173.
Reproduction de la mosaïque dans Lassus, 1958, fig. 7 p. 207.
Pl. IX, 32.

Le motif représenté dans le champ est une composition orthogonale de godets ombrés à fond plat (*Décor*, 152 d-e) et se retrouve sur trois mosaïques tunisiennes: l'une à Salakta, près d'El Jem, dans des thermes, a été datée au III[e] siècle (?) (Beschaouch, Échec à l'envieux, 1968, p. 61, fig. 1); l'autre à Acholla, dans les thermes dits de Trajan, traitée d'une façon analogue (Picard, Mosaïques d'Acholla, 1959, p. 73-97, pl. XV); la dernière à Carthage, Dermech I (*CMT* IV, 1, 1999, n° 155, pl. LIX).

Conclusion

L'examen des pavements de cette maison fait supposer qu'ils ont été exécutés à une seule époque et par un même atelier. La lourdeur de facture des motifs et leur stylisation sont, peut-être, de bons indices de datation tardive: entre la fin du IV[e] et la fin du V[e] siècle.

MAISON DU BUSTE DE DOMITIA LUCILLA

Cette maison est située à une centaine de mètres au sud des thermes de l'est et à une centaine de mètres à l'ouest du Parc Bocquet (actuellement cité Abdi-Abdi). Selon M. Ould Yahia, chef de chantier et témoin oculaire des fouilles entreprises autour des années 1960, lors des travaux de construction d'un immeuble dans la «cité Arnaud»[2], on a dégagé une vaste salle rectangulaire terminée par une abside et décorée de mosaïques.

Autour des années 1930-1935, on y avait découvert le buste de Domitia Lucilla. À cette occasion, des renseignements avaient été donnés sur la maison qui abritait cet important décor: «des fouilles nouvelles faites au moment de la découverte du buste ont fourni huit tronçons de colonnes de pierre, de nombreuses pierres de grand appareil qui surmontait une vaste citerne bien conservée de 4,50 m sur 3 m. Les colonnes de pierre qui, vraisemblablement, entouraient un atrium sous lequel avait été creusée la citerne, avaient, en s'écroulant, défoncé la voûte qu'une ouverture de puisard affaiblissait» (Leschi).

Albertini, *BAC*, 1923, p. CXXI-CXXII; Leschi, Domitia Lucilla, 1935, p. 81-82; Duval, *Cherchel et Tipasa*, 1946, p. 175, n° 74; Leglay, *BAC*, 1954, p. 132; Leveau, *Caesarea de Maurétanie et son territoire*, 1979, p. 157-158; *id.*, Maisons nobles, 1982, p. 116, n° 5, fig. 3.

33.

Autour des années 1960.

A. Dans l'abside.

Dimensions actuelles: 2,10 m de haut sur 4,20 m de large. Tesselles de 5 mm à 20 mm de côté. Matériaux: calcaire, marbre et terre cuite. Couleurs: vert, ocre jaune, grenat, noir et blanc. Densité au dm^2: env. 76.

Parc de la mosaïque.

Sans bordure.

Le champ est un quadrillage oblique de carrés (côté du carré: 28 cm) et de cercles tangents (de diamètre 0,38 m) reliés entre eux par des losanges (*Décor*, 156 b). Le centre des carrés et des cercles est orné d'un nœud de Salomon traité en brun, vert, ocre jaune, grenat, noir et blanc. Les losanges sont garnis de motifs géométriques.

Inédite.

Pl. X, 33.

Le nœud de Salomon est d'un usage courant dans la mosaïque romaine (voir la liste des documents dressée par J.-P. Darmon, *Nymfarum Domus*, 1980, p. 70-71).

La composition en carrés et cercles tangents reliés par des losanges est un canevas qui paraît d'un usage courant en Afrique où le schéma perdure jusqu'au VI[e] siècle; voir à ce

2. Dans la «maison de l'administrateur».

propos le dossier réuni par Gozlan, Quelques décors ornementaux, 1990, p. 997-1109; Gozlan, Jeddi, Blanc-Bijon et Bourgeois, *Acholla. Quartier central*, 2001, p. 130-134. On le retrouve à Utique où il est traité d'une manière identique à la nôtre, avec des motifs de remplissage différents (*CMT* I, 1, 1973, n° 125, pl. XLVIII (datée du II^e siècle); n° 44, pl. XVIII (fin II^e ou début III^e siècle); n° 134, pl. LI (fin du II^e ou début III^e siècle); *CMT* I, 3, 1976, n° 300, pl. XXIX (III^e siècle)). Une mosaïque de Khamissa présente une même trame géométrique mais les losanges sont remplacés par des peltes affrontées autour d'un petit carré sur la pointe (Blanchard-Lemée, La mosaïque ΕΥΦΡΟΝΗΣΙΣ de Khamissa, 1980, p. 50-51, fig. p. 51); une mosaïque d'Acholla, dans la maison des Colonnes rouges, présente un canevas similaire (Gozlan, Mosaïques de la maison des Colonnes rouges, dans *CMGR* VII, 2000, n° 90, fig. 23, pl. XXX, 2 et XLVI, 2).

Fin IV^e siècle.

34.

Mêmes circonstances de découverte que le précédent.

B. Dans la salle.

Dimensions actuelles: 4 fragments de 1,72 m sur 1,20 m, 2 m sur 1,10 m, 1,70 m sur 1 m, 1,65 m sur 0,95 m. Tesselles de 5 mm à 20 mm de côté. Matériaux: calcaire, marbre, terre cuite et pâte de verre. Couleurs: bleu outremer, vert d'Orient, jaune citron, orange, ocre rouge, noir et blanc. Densité au dm^2: entre 64 et 120.

Parc de la mosaïque.

Ces fragments faisaient suite au pavement de l'abside; ils représentent le même motif géométrique: un réseau oblique de carrés et de cercles tangents reliés entre eux par des losanges. En outre, dans les deux premiers fragments, on distingue des restes de motifs circulaires qui semblent être un enroulement de rinceaux stylisés formant des médaillons. Dans l'un d'entre eux, on voit une souris de couleur gris brun et à l'œil bleu; dans un autre, des traces à peine discernables d'un volatile (?) rehaussé de cubes de verre.

Inédite.

Pl. X, 34.

Voir nos comparaisons citées au n° 33.

35.

Mêmes circonstances de découverte que les précédents.

C. Mosaïque recueillie dans la même salle.

Dimensions actuelles: 0,90 m sur 0,56 m. Tesselles de 3 mm à 15 mm de côté. Matériaux: calcaire, marbre rose, terre cuite et pâte de verre. Couleurs: vert d'Orient, jaune citron, ocre jaune, sienne brûlée, brun, ocre rouge, rose, noir et blanc. Densité au dm^2: env. 180.

Parc de la mosaïque.

Sans bordure.

Le champ est un tableau divisé en deux registres délimités par un double filet de tesselles blanches. Le registre supérieur figure le poitrail, les deux pattes antérieures et la tête d'un cheval en pleine course. Les naseaux et les yeux de l'animal sont faits de tesselles de verre rouges et blanches. La scène se détache sur un fond blanc.

Le registre inférieur présente un motif ovoïde traité en rouge, jaune citron, brun, et dont le centre est teinté de noir et de rose. Au-dessus, un rinceau de lierre vert.

Inédite.

36.

Mêmes circonstances de découverte que les précédents.

J'ignore l'emplacement exact de la mosaïque dans la maison.

Dimensions actuelles : 2 m sur 0,50 m. Tesselles de 5 mm à 13 mm de côté. Matériaux : calcaire, marbre, terre cuite et pâte de verre. Couleurs : bleu pétrole, turquoise, vert d'Orient, jaune citron (pour les tesselles de verre), ton brique et blanc. Densité au dm^2 : env. 160.

Parc de la mosaïque.

La bordure est une ligne d'ondes traitée en dégradé blanc, rose, ocre rouge et jaune.

Sur un fond blanc, dans un simple cartouche, se détache une inscription, mutilée au centre, et portant deux lignes :

CL(arissimi) V(iri) / - - - / PROFICI ET
MV/ - - - / A R I A E

HL : 1re ligne 9 cm ; 2e ligne 7 cm. Entre les lettres, espace de 10 à 16 cm.

Inédite.
Pl. X, 36.

Le mot PROFICI, dérivé du *cognomen proficius* (ici au génitif), est attesté dans *ICVR* 7765 et dans *ILT* 1129.

Quant au mot MV - - - ARIAE, Kajanto, dans *Latin Cognomina*, 1965, a noté que souvent des *cognomina* populaires africains commencent par Must. L'espace entre MV et ARIAE pourrait être occupé par trois lettres. Il est fort probable que l'inscription mutilée indiquait le nom Mustaria (féminin), dérivé du *cognomen* Mustarius déjà attesté à Cherchel (*CIL*, VIII, 21070).

S'agit-il de noms de propriétaires encore cette fois-ci ? Les Profici et les Mustari.

37.

Mêmes circonstances de découverte que les précédents.

Sans emplacement précis dans la maison.

Dimensions actuelles : 2,27 m sur 0,92 m et 1 m sur 0,82 m. Tesselles de 5 mm à 10 mm de côté. Matériau : calcaire. Bichromie : noir et blanc. Densité au dm^2 : env. 180.

Parc de la mosaïque.

Bande blanche de 10 cm faite de six rangées de tesselles blanches.

Le champ est une composition de paires de peltes adossées, alternativement dressées et couchées, traitée en noir et blanc (*Décor*, 222 d). Les peltes se terminent soit par une hedera, soit par trois pétales chevronnés, soit par trois pétales trifides, soit par une feuille géométrisée.

Inédite.
Pl. XI, 37.

La composition en ligne de peltes est d'un usage courant et fréquent, voir le dossier réuni à ce propos par Gozlan, *Maison du triomphe de Neptune*, 1992, p. 88-91, n° 19, pl. XXV, 1. Les comparaisons ne peuvent porter que sur le traitement de l'apex des peltes terminé par divers ornements ; ces derniers ont été étudiés par Darmon, *Nymfarum Domus*, 1980, p. 64-65.

Conclusion

Les pavements de la maison de Domitia Lucilla forment un ensemble cohérent ; ils ont été exécutés par un seul atelier et sont tous contemporains les uns des autres. Cela incite à croire que la décoration de la maison a été réalisée au courant du IV[e] siècle.

MAISON DE M. NOUAR

Maison située dans la « cité Arnaud », actuelle cité Abdi-Abdi.

38.

Dans la cave de la maison de M. Nouar.
Sans doute détruite.

« Tapis de peltes traité avec beaucoup de soin en vert et noir sur fond blanc » (Lassus).

Lassus, notes relatives à Cherchel datées d'avril 1962 et conservées au Service des antiquités d'Alger.

CHAMP DE MANŒUVRE[3]

39.

Fouilles V. Waille en 1850.
Découverte de trois mosaïques ayant pavé trois pièces d'un édifice antique, aujourd'hui disparues.

a) « L'une de ces mosaïques présente un ingénieux enchevêtrement d'hexagones qui se recoupent de manière à former une multitude de losanges. »
b) « L'autre offre des croix inscrites dans des octogones. »
c) « La troisième qui est recommandable par la variété des couleurs, nous montre des boucles allongées et des palmettes phéniciennes insérées dans des sortes de rectangles qui se juxtaposent en sens inverse, l'un étant placé verticalement, l'autre horizontalement, comme cela se voit aujourd'hui dans la décoration géométrique des portes arabes » (Waille).

Waille, Nouvelle note, *BAC*, 1893, p. 91 ; de Pachtère, *Inv. mos.* III, 1911, p. 100, n° 416.
Le dessin des mosaïques fut levé à l'échelle 1/100 par le lt. Perrin et la mosaïque photographiée par le lt. Lespine (photographie et dessin sont perdus).

---

3. Le Champ de manœuvre est situé en zone militaire ; son emplacement est occupé actuellement par le stade « commandant Si Lakhdar ».

THERMES DE L'EST

Ces thermes, situés au sud-est du Champ de manœuvre, sont aujourd'hui compris dans l'enceinte de l'académie militaire de Cherchel. Des aménagements exécutés en cet endroit ont révélé des éléments de rues orthogonales, ainsi que des fragments de mosaïques. Ils ont permis la découverte de plusieurs sculptures en marbre et de la salle principale des thermes qui mesure 20 m sur 12 m.

« La salle principale était dallée de marbre. Au sud deux grandes absides la flanquaient ; à l'est, un bassin arrondi, pavé en mosaïque, servait aux bains froids ; il était surmonté de trois niches pour des statues... D'autres salles voisines, dont les murs sont à peine distincts, présentent des vestiges d'hypocaustes ; des plaques de marbre et des stucs peints en ornaient les parois, on y a recueilli un grand nombre de bouteilles en terre cuite employées jadis dans les voûtes » (Gsell).

Waille, Note, *BAC*, 1890, p. 393-395 ; Gsell, *Mon. ant.*, I, 1901, p. 216, pl. LV ; *id.*, *Atlas arch.*, 1902, f. 4, n° 20 ; Albertini, *BAC*, 1920, p. CLXXIX ; *id.*, *BAC*, 1921, p. XXXV ; Duval, *Cherchel et Tipasa*, 1946, p. 114, n° 20 ; Leglay, *BAC*, 1954, p. 132 ; Leveau, *Caesarea de Maurétanie*, 1984, p. 53-54, fig. 19.

40.

Dans la salle principale des thermes.
Sans dimensions.
Détruit.

« Dallage en marbre » (Gsell).

Gsell, *Cherchel antique Iol Caesarea*, 1952, p. 118.

41.

À l'est de la salle principale.
Sans dimensions.
Détruit.

« Dans un bassin arrondi pavé en mosaïques » (Gsell).

Gsell, *Cherchel antique Iol Caesarea*, 1952, p. 118.

42.

En 1920. Mosaïque découverte par le capitaine Bouctan, dans le terrain au voisinage immédiat des thermes, dans une maison voisine.

Au moment de sa découverte, le tableau était détruit dans toute sa hauteur et brisé en trois parties.

Dimensions actuelles: 3,60 m sur 2,10 m. Tesselles de 10 mm à 20 mm de côté. Matériaux: calcaire, marbre, grès (?) et terre cuite. Couleurs: vert, ocre jaune, sienne brûlée, ocre rouge, rouge de mars, noir et blanc. Densité au dm^2: entre 64 et 74.

Simple bande de sept rangées de cubes bruns.

Le champ est entièrement occupé par une scène figurée. Sur un socle est assis un jeune homme, imberbe, tourné vers la gauche. Il est coiffé d'un bonnet phrygien rouge et brun, et vêtu d'un pantalon bouffant vert et d'une tunique à manches courtes rayée de jaune et de grenat. Sa main gauche, disparue, tenait le pedum jaune qui est encore visible, la crosse en bas. Son bras droit est ceint de bracelets noirs. L'iconographie du personnage: bonnet phrygien, pedum, suffit à l'identifier: c'est Pâris.

Devant lui, se tient Hermès qui lui fait face. Il est vêtu d'une tunique à rayures rouges, bleues et blanches; d'un manteau vert et brun qui lui couvre le dos jusqu'à mi-jambes; il est chaussé de brodequins ailés à lacets ocre rouge.

Hermès est suivi d'un personnage féminin qui s'appuie de la main gauche sur un bouclier ovale de couleurs jaune et terre de sienne; il est vêtu d'une tunique rouge et jaune se terminant par des plis de couleurs variées; un manteau vert lui recouvre la moitié du dos. Ce personnage fait un geste de sa main droite rehaussée d'un bracelet rouge. Il s'agit d'Athéna, sans aucun doute.

Derrière elle, Aphrodite se présente de face, nue, aux formes potelées et grasses; elle porte un manteau vert et noir orné de bandes verticales; son bras droit est ceint d'un bracelet rouge.

Enfin, Héra apparaît à droite, de profil, drapée dans un manteau blanc, gris et vert, brodé de grenat, qui lui couvre la tête. Son bras droit est tendu en avant; le gauche levé au niveau du visage s'apprête à soulever le voile.

L'ensemble se détache sur un fond blanc. Le sol est représenté en brun par sept rangées de tesselles.

Gsell, *Atlas arch.*, 1902, f. 4, n° 20; *id.*, *Mon. ant.*, II, 1901, p. 32; Albertini, *BAC*, 1920, p. CLXXIV-CLXXV; *id.*, *BAC*, 1921, p. LXXVIII-LXXIX; Reinach, *RPGR*, 1922, p. 164, n° 1; Durry, *Musée de Cherchel*, 1924, p. 40; Levi, *AMP*, 1947, p. 21; Gsell, *Cherchel antique Iol Caesarea*, 1952, p. 44, n° 6; Dunbabin, *MRNA*, 1978, p. 254; Baratte, *Mosaïques romaines du Louvre*, 1978, p. 90, note 3; Leveau, *Caesarea de Maurétanie*, 1984, p. 54; *LIMC*, II, 1984, p. 1106, n° 427; Lochin, Index du *LIMC* II, 1985, p. 90; Lancha, *Mosaïque et culture*, 1997, n° 42, p. 86.

Pl. XI, 42.

L'antiquité classique a souvent traité, dès la peinture de vases archaïques, le sujet du jugement de Pâris, montrant les déesses Athéna, Héra et Aphrodite qu'Hermès présente au jeune berger du mont Ida (Levi, *AMP*, 1947, p. 16-21). Ce thème qui semble avoir été apprécié dans la peinture murale et les reliefs (Schefold, *Die Wände Pompejis*, 1957, p. 46, 153, 201; Reinach, *RPGR*, 1922, p. 163-165, 216, 324) est beaucoup plus rare dans les

mosaïques (Baratte, *Mosaïques romaines du Louvre*, 1978, p. 90). Notre scène, par la disposition symétrique des personnages, peut être rapprochée d'une scène décorant un stuc découvert dans la tombe des Pancratii, sur la Via Latina à Rome (Levi, *AMP*, 1947, p. 17, fig. 4).

Notre pavement s'apparente à la mosaïque achilléenne de Tipasa, conservée au Musée national des Antiquités d'Alger, et se rattache stylistiquement aux mosaïques d'Espagne qui traitent du même sujet, et tout particulièrement à la scène du jugement de Pâris de Casariche (San Nicolas Pedraz, Iconografia de Venus, dans *CMGR* VI, 1994, p. 396-398, fig. 5).

Peut-être faudrait-il placer notre mosaïque dans le courant du V[e] siècle (voire au VI[e] s. ?).

CHEMIN ALLANT AUX THERMES DE L'EST

43.

Date et circonstances de découverte inconnues.
Dans une salle avec seuil mosaïqué.
Dimensions au moment de la découverte : 3,30 m sur 1,40 m.
Sans doute détruite. La mosaïque est décrite à partir d'un croquis par J. Glénat.

La mosaïque du seuil figurait une ligne de paires de S en lyre, couchés et opposés.

Au-delà d'une bande, le champ était occupé par une composition d'octogones sécants et adjacents déterminant des carrés flanqués d'hexagones oblongs. L'ensemble semble dessiné par un double filet de tesselles. Carrés et hexagones sont chargés de lignes de tesselles obliques pointant vers les angles et terminées par un chevron.

Inédite.
Reproduction dans Leveau, Maisons nobles, 1982, fig. 5 n° 1.
Pl. XI, 43.

Voir nos comparaisons citées au n° 173.

MAISON DE LA MOSAÏQUE BACHIQUE (plan D, pl. XII)

Vers le sud des thermes de l'est et du Champ de manœuvre, en bordure de l'actuelle rue Djelloul ben Miloud, dans l'ancienne propriété Panier, les fouilles conduites par J. Glénat, en 1920, ont mis à jour un ensemble de mosaïques qui en recouvrait un autre plus ancien. Il est fort probable que cet ensemble décorait une salle de réception d'une riche demeure.

Albertini, *BAC*, 1921, p. LXXX-LXXXII ; Duval, *Cherchel et Tipasa*, 1946, p. 175, n° 73 ; Leveau, *Caesarea de Maurétanie et son territoire*, 1979, p. 158 ; *id.*, Maisons nobles, 1982, p. 117, n° 6.

44.

Mosaïque signalée par E. Albertini.
Aujourd'hui disparue.

« Mosaïque antérieure, très usée, dont les restes se sont montrés à 15 ou 20 cm plus bas... la mosaïque primitive où se combinait les figures géométriques et les rinceaux, les tresses, les médaillons circulaires et décagonaux était d'exécution très fine. »

Albertini, *BAC*, 1921, p. LXXX.

45.

En 1920. Fouilles J. Glénat.
Ce pavement, qui se trouvait au-dessus de la mosaïque précédente, mesurait au moment de la découverte 3 m de haut sur 3,10 m de large.
Dimensions actuelles : 2,87 m sur 3,10 m. Tesselles de 3 mm à 10 mm de côté. Matériaux : pierre calcaire, marbre et terre cuite. Couleurs : 9 teintes et 18 nuances, vert, jaune, brun, ocre rouge, rose, mauve, noir, gris et blanc. Densité au dm^2 : env. 255 pour le fond, env. 324 pour les personnages.
Musée de Cherchel.

La mosaïque était encadrée de grecques et de tresses traitées en vert, rouge, jaune, noir sur fond blanc.
Le champ présente un tableau à deux registres. En bas et à gauche, une bacchante endormie, la tête couronnée de lierre et enveloppée d'étoffes multicolores. Son bras, ceint d'un bracelet jaune et brun, recouvre son front d'un geste nonchalant. Elle est couchée le long d'un mur. Un thyrse orné d'une fleurette jaune et d'un ruban rouge est appuyé contre l'angle de celui-ci. Derrière le mur, on voit encore le haut de deux colonnes doriques enroulées de vigne. Près de la jeune femme, les restes d'une main (celle d'un satyre peut-être). Vers la droite, apparaît la tête (mutilée) d'un vieillard chauve et barbu, au torse nu et musclé (Silène) qui se penche par dessus le mur pour contempler la bacchante endormie. À sa droite et à sa gauche s'élève une vigne.

En haut, au second registre, séparé du précédent par une double rangée de tesselles noires, figurent, d'abord, deux vastes dolia où coule du vin rouge et dont, seule, la partie supérieure est représentée. Ensuite, trois personnages au visage mutilé et aux longs cheveux bouclés, debout sous une treille garnie de grappes de raisins. Tous les trois, fortement musclés et torses nus, ont les reins ceints d'une draperie de couleur vert olive mouchetée de brun et de marron. Ils sont en train de fouler du raisin en se tenant par la main. À gauche, on voit un quatrième personnage, une peau de bête nouée sur l'épaule, qui vide dans la cuve une corbeille de raisins aux gros grains mauves, jaunes et blancs.

Albertini, *BAC*, 1921, p. XXXV ; Durry, *Musée de Cherchel*, 1924, p. 40, pl. XIV ; Gauckler, *s.v.* Opus musivum, dans *DAGR*, p. 2122 ; Leschi, *La vigne et le vin*, 1958, p. 80 ; Prêcheur-Canonge, *Vie rurale*, 1962, n° 39 ; Lancha, Pavements lyonnais, 1973, p. 523-524, fig. 23 ; Toynbee, *Animals in Roman Life and Art*, 1973, p. 161 ; Dunbabin, *MRNA*, 1978, p. 115, pl. 105 ; Blazquez, Tecnicas agricolas, 1996, p. 522, pl. X, 1.

Reproduction de la mosaïque dans *Musée de Cherchel*, 1924, pl. XIV ; Lancha, 1973, fig. 23 ; Dunbabin, 1978, pl. 105 ; Blazquez, 1996, pl. X, 1.

Pl. XIII, 45.

D'autres représentations du foulage du raisin ont déjà été identifiées en mosaïque. Ainsi à Lyon (Lancha, Pavements lyonnais, 1973, p. 509-524, pl. 19-20) : nous retrouvons le même bac, les mêmes dolia et un jeune homme, nu, en train de fouler du raisin. Le même sujet est traité, tardivement, sur un pavement du mausolée de Sainte-Constance à Rome (Stern, Mosaïques de Sainte-Constance, 1958, p. 157-215, fig. 33). Un pavement de Kabr Hiram, exposé actuellement au Musée du Louvre, présente deux jeunes vendangeurs debout dans une cuve à pressoir (Baratte, *Mosaïques romaines du Louvre*, 1978, p. 135, fig. 142). Une mosaïque de Mérida présente trois dolia d'où coule du jus ; la vigne est traitée d'une façon proche de la nôtre (Andoval, Informe sobre las casas romanas de Merida, 1966, pl. XXXVI) ; un pavement de Hamma Beisan présente trois vendangeurs nus qui foulent du raisin (Levi, *AMP*, 1947, p. 514, fig. 191) ; un tableau de la mosaïque des Mois d'El Jem offre une scène analogue (Stern, Calendriers romains illustrés, 1981, pl. VII, fig. 19).

Pour le thème de la baccante endormie, nous signalons la peinture de la maison du Cithariste, conservée au musée de Naples (Borda, *Pittura romana*, 1958, fig. p. 198).

46.

Mêmes circonstances de découverte que le précédent.

Fragment d'une scène qui se trouvait au-dessous de la mosaïque précédente.

Dimensions actuelles : 0,60 m sur 0,70 m. Tesselles de 4 mm à 12 mm de côté. Matériaux : calcaire, marbre et terre cuite. Couleurs : vert, brun, ocre rouge, noir et blanc.

Musée de Cherchel.

Sans bordure.

Le champ présente un personnage aux jambes nues, vêtu d'une tunique courte à rayures. Son visage est effacé. Il tient de la main gauche une grappe de raisin ; sa main droite est tendue vers un cep qui s'enroule autour d'un poteau. Son ombre est projetée sur le sol en gris. La scène se détache sur un fond beige.

Albertini, *BAC*, 1921, p. LXXX.
Pl. XIII, 46.

47.

Tableau trouvé dans les mêmes circonstances que les précédents.

Dimensions actuelles: 0,69 m sur 0,40 m. Tesselles de 3 mm à 10 mm de côté. Matériaux: marbre et terre cuite. Couleurs: vert, jaune, brun et rose. Densité au dm^2: env. 106.

Présente plusieurs réfections modernes.

Musée de Cherchel.

Sans bordure.

Le tableau, très mutilé, laisse voir les traces d'un bras musclé recouvert d'une riche draperie.

Albertini, *BAC*, 1921, p. LXXX.

Conclusion

La technique d'exécution des pavements, extrêmement soignée, ainsi que le style et la facture font supposer qu'ils ont été exécutés par le même atelier, peut-être, que celui qui a réalisé le décor de la maison des Travaux champêtres. Il conviendrait de les dater de la même époque: entre la seconde moitié du IIIe et la première décennie du IVe siècle.

Quel sens faut-il attribuer à cette scène? Faut-il y voir un pur et simple décor d'une salle de réception? S'agit-il d'un simple thème de vulgarisation de l'imagerie dionysiaque ou bien une représentation reflétant les aspirations religieuses du maître de la demeure?

Ces images font allusion, sans doute, à la prospérité et à la richesse du propriétaire. Richesse liée à l'exploitation du domaine viticole d'une part, et, de l'autre, à la promesse d'une vie heureuse accordée par la divinité (Dionysos). Ce décor invite aussi à goûter aux joies de l'ivresse qui procurent l'extase et préfigurent le bonheur éternel.

MAISON DU CHEVAL MUCCOSUS

Non loin de la porte d'Alger, à proximité du Champ de manœuvre, dans la propriété Aptel (actuellement en zone militaire), furent découvertes les ruines d'une habitation, avec une citerne et un nymphée. Une des salles de cette demeure a été déblayée: elle offrait une mosaïque à compartiments rectangulaires où figurait en particulier un cheval de course.

Gsell, *BSAF*, 1881, p. 151-191 ; *id.*, *BSAF*, 1883, p. 134-135 ; *id.*, *Mon. ant.*, II, 1901, p. 22-23 ; Duval, *Cherchel et Tipasa*, 1946, p. 174, n° 24 ; Leveau et Paillet, *L'aqueduc de Cherchel*, 1976, p. 125-129 ; Leveau, *Caesarea de Maurétanie et son territoire*, 1979, p. 158 ; *id.*, Maisons nobles, 1982, p. 117, n° 7.

48.

Au printemps de l'année 1881, dans une salle de la propriété Aptel. Fouilles Waille.

Le tableau mesurait 3,60 m sur 3 m et était formé de neuf compartiments rectangulaires ornés de rosaces élégantes de couleurs et de formes variées ; séparés entre eux par des tresses à deux brins, ils étaient placés trois par trois sur quatre lignes.

Le pavement fut déposé et se trouve actuellement dans la salle de réception de l'hôtel El Djezaïr (l'ancien hôtel St-Georges), à Alger.

Organisé en un système de quadrillage de bandes en tresses à deux brins, le tapis présente neuf cases rectangulaires. Huit d'entre elles renferment des fleurons variés (fleuron tournoyant à 5 éléments non contigus, en pétale à pointe, incurvé et à volute ; fleuron à 4 éléments liés ou rattachés au centre, en calice à volutes avec pétale fuselé et tigelles ; fleuron composite à pétales et feuilles trifides ; fleuron composite tournoyant à plusieurs éléments, adjacents, en pétale fuselé et en dard à pointe convexe, ici le centre en cercle recouvrant les pétales fuselés). Dans la neuvième, au centre du tapis, sous le mot MVCCOSVS (morveux) encadré de feuilles de lierre, s'avance vers un laurier un cheval bai, sans harnais, la tête tournée vers la droite. Il semble frapper la terre du pied avec impatience. Sur son encolure on lit PRA(sinus), sur la cuisse CL(audi) et sur le corps SABINI.

Schmitter, Inscriptions, 1881, p. 109 et dessin ; *id.*, Inscriptions, 1882, p. 186, pl. XVII ; Héron de Villefosse, *BSAF*, 1881, p. 159-190 et croquis ; *id.*, *BSAF*, 1883, p. 135 ; Gavault Saint Lager, Mosaïque de Cherchel, 1883, p. 482 ; *id.*, 1885, p. 351-382 ; Waille, Notices, *Bull. corr. afr.*, 6, 1886, p. 125 ; Gauckler, *Musée de Cherchel*, 1895, p. 64, n° 5 ; *id.*, *s.v.* Opus musivum, dans *DAGR*, p. 115 ; Gsell, *Mon. ant.*, II, 1901, p. 23-103 ; *id.*, *Atlas arch.*, 1902, f. 4, n° 6 ; *CIL*, VIII, 21053 ; Bernard, Le cheval dans la mosaïque, 1906, p. 9, pl. XIII, fig. 2 ; de Pachtère, *Inv. mos.* III, 1911, p. 100, n° 417 ; Reinach, *RPGR*, 1922, p. 30, n° 6 ; Toynbee, Beasts and their Name, 1948, p. 31, pl. III, fig. 6 ; Prêcheur-Canonge, *Vie rurale*, 1962, p. 16, n° 80 ; Toynbee, *Animals in Roman Life and Art*, 1973, p. 180 ; Salomonson, *Mosaïque aux chevaux*, 1965, p. 82, n° 18 ; Dunbabin, Victorious charioteer, 1982, p. 65-89 ; Ennaïfer, Chevaux vainqueurs, 1983, p. 824, n° 41, fig. 16 ; Leveau, *Caesarea de Maurétanie*, 1984, p. 116 ; Parrish, *Season Mosaics*, 1984, p. 52-53 ; Humphrey, *Roman Circuses Arenas*, 1986, p. 310 ; Squarciapino, Riflessi di vita locale, 1989, p. 197, n° 21 ; Lopez Monteagudo, Inscripciones sobre caballos, 1992, p. 1003 ; *id.*, Mosaicos hispanos de circo y anfiteatro, dans *CMGR* VI, 1994, p. 356 ; Darder Lisson, *De nominibus equorum*, 1996, p. 35, 162, 185 n° 10, 295.

Reproduction de la mosaïque dans Schmitter, 1881, p. 109 (dessin) ; *id.*, 1882, pl. XVII ; *BSAF*, 1881, p. 190 (dessin) ; Bernard, 1906, pl. XIII, fig. 2 ; Toynbee, 1948, pl. III, fig. 6.

Pl. XIV, 48.

Dans son étude consacrée à la mosaïque aux chevaux de Carthage, Salomonson a constaté que non seulement les chevaux figurés sur les monuments romains sont souvent marqués d'emblèmes ou des initiales de leurs propriétaires, mais que souvent leur noms sont mentionnés également, comme à Cherchel (cf. Balil, Mosaicos circenses, 1962, p. 257-351, complété par Salomonson, *Mosaïque aux chevaux*, 1965, p. 80 et suiv., Ennaïfer, Chevaux vainqueurs, 1983, p. 817-843, et Darder Lisson, *De nominibus equorum*, 1996).

Le cheval Muccosus de la faction des verts (la *prasina*) appartenait sans doute à Claudius Sabinus. Il pourrait s'agir, dans ce cas, d'un éminent partisan ou protecteur de cette faction, ou peut-être même du *dominus* de la demeure.

MAISON DES NOCES DE THÉTIS ET PÉLÉE

L'édifice est situé à 330 m à l'est de la porte d'Alger et à 200 m au sud de la route nationale n° 11, en bordure et au sud du chemin rural dit «des amoureux» de l'ancienne cité Bouchami, connue actuellement sous le nom de cité Abdi-Abdi (l'édifice en question est situé face au bâtiment Moussaoui Kadour).

Au cours des années 1960, on y a dégagé une vaste salle rectangulaire qui se prolonge au sud par une abside surélevée, ornée en son centre d'une niche. La salle s'étend du nord au sud et forme un rectangle de 9,50 m sur 8,75 m, terminé par une abside surélevée. Celle-ci, de plan outrepassé, mesure 6,30 m de diamètre interne et 4,90 m de long; elle est entourée d'un mur de 0,55 m d'épaisseur. Elle est séparée de la partie rectangulaire par une marche de 0,20 m de haut et «deux pierres carrées insérées dans cette marche doivent avoir servi de base à des colonnes. Elles ne sont pas adossées et n'ont donc pas pu contribuer à porter l'arc d'ouverture de l'abside» (Lassus). Dans l'axe et au sommet de l'abside, existe la base d'une niche demi-circulaire de 1,10 m de diamètre interne. La base de la niche est située à 1,40 m au-dessus du sol de la salle. La pièce dans son ensemble mesurait près de 14 m de long. Il s'agit, sans doute, d'une salle de réception à abside.

Lassus, Thétis et Pélée, 1962-65, p. 75; Leveau, *Caesarea de Maurétanie et son territoire*, 1979, p. 159; *id.*, Maisons nobles, 1982, p. 117-118, n° 8.

49.

En 1960. Au cours des travaux de dégagement, J. Gazagne déblaya des éléments de deux rues perpendiculaires bordées de constructions assez mal conservées dont «une fontaine pavée d'une mosaïque géométrique» (Lassus).

Sans doute détruite.

Lassus, Thétis et Pélée, 1962-65, p. 75.

L'ensemble des panneaux qui suivent a été remonté sur dalles de béton et reconstitué dans sa disposition originelle.

50.

Dans l'axe de la marche d'entrée de l'abside.

Panneau entièrement détruit; il mesurait 2,45 m sur 1,95 m et semble avoir été un pseudo-emblèma inséré dans le pavement qui décore l'abside.

Exécution très fine. Tesselles de forme carrée de 5 mm à 10 mm de côté. Matériaux: calcaire, marbre et terre cuite. Couleurs: 5 teintes et 13 nuances, vert, jaune, rouge, mauve et blanc. Densité au dm^2: env. 221.

Parc de la mosaïque.

Cadre orné d'une grecque en relief traitée en vert et rouge. Dans le champ, le reste d'un pied témoigne d'une scène à personnage.

Lassus, Thétis et Pélée, 1962-65, p. 77.

51.

Dans le fond de l'abside.

Composition végétale très chargée qui semble avoir été adaptée à la forme d'une salle pour laquelle elle n'était pas initialement prévue.

Dimensions actuelles : 3,90 m de haut sur 6,30 m de long. Tesselles de 6 mm à 20 mm. Matériaux : calcaire, marbre et terre cuite. Couleurs : 5 teintes et 10 nuances, vert, ocre jaune, rouge, noir et blanc. Densité au dm^2 : env. 100.

Parc de la mosaïque.

Bordure de 30 cm faite d'une bande noire et d'un ruban ondulé où sont intercalées des fleurs de lotus ocre jaunes, noires et blanches.

Champ : quadrillage en guirlandes de laurier à dominante rouge à cinq feuilles sur fond dentelé reliées entre elles par des trifides ocre jaunes et blancs. Elles renferment, de part et d'autre du panneau, des carrés, qui, vers les côtés de l'abside, sont réduits à des triangles. Le centre des carrés est orné de motifs différents : vient, d'abord, une couronne de tenture à plusieurs pans ornée de méandres, traitée en noir et blanc avec des nuances de noir, de vert et de rose se détachant sur fond blanc ; se présentent, ensuite, au centre d'un cercle, quatre cratères opposés par leur base et traités en grenat, jaune et blanc, et des fleurons composés de huit feuilles trifides traités en noir et grenat, en vert et blanc ; enfin, une couronne de laurier à dominantes jaunes et vertes.

Lassus, Thétis et Pélée, 1962-65, p. 78, fig. 2 ; Ennaïfer, dans *Trames géométriques végétalisées*, 2001, p. 93-94, fig. 106.

Reproduction de la mosaïque dans Lassus, 1962-65, fig. 2 p. 75 ; Ennaïfer, 2001, fig. 106.

Pl. XV, 51.

L'organisation du champ en quadrillage de laurier est très caractéristique d'une série de pavements africains du IV^e^ siècle dont les principaux exemples se retrouvent à El Jem (Dunbabin, *MRNA*, 1978, n° 118, pl. XIVII ; *CMT* III, 1, 1996) ; à Utique (*CMT* I, 1, 1973, n° 86, pl. XXXVI-XXXVII) ; sur le site même de Cherchel, voir n° 191 (cependant cette dernière est plus légère et est chargée de fruits et de fleurs à l'inverse du n° 51, plus stéréotypé). Toutefois une remarque s'impose : l'inadaptation de cette composition orthogonale à la forme d'une abside paraît un indice de datation tardive.

Sur le motif des guirlandes de laurier dessinant différents motifs géométriques (entrelacs, cercles, octogones...), voir la liste de documents réunis par Baratte, Tapis géométrique, 1973, p. 330 ; Ennaïfer, *Althiburos*, 1976, p. 131 et dans *Trames géométriques végétalisées*, 2001, p. 97-98 ; et nos comparaisons à propos d'une mosaïque similaire, n° 77 du « Tennis-Club ». Pour une combinaison analogue des cratères, voir l'étude de F. Baratte à propos de la mosaïque de Constantine conservée au Musée du Louvre (*op. cit.*, p. 326-328, fig. 6). Une

autre variante du fleuron de cratères se retrouve sur une mosaïque de Vienne (Stern, Deux mosaïques de Vienne (Isère), 1969, p. 15, fig. 1).

Pour le motif de la couronne de tenture, voir nos comparaisons citées au n° 99.

Pour le motif figuré dans la bordure, cf. notre n° 11.

52.

Dans la salle.

Vaste panneau dont l'extrémité nord a disparu.

Dimensions actuelles: 9,50 m sur 4,25 m. Tesselles de 4 mm à 15 mm de côté. Matériaux: calcaire, marbre et terre cuite. Couleurs: 8 teintes et 16 nuances, bleu, 3 verts, 3 jaunes, ocre, marron, 4 rouges, noir et 2 blancs. Densité au dm^2: env. 81 pour la bordure, env. 154 pour le fond, env. 340 pour la tête d'une des porteuses d'offrandes, env. 224 pour les voiles, env. 210 pour le cratère, env. 360 pour le vieillard, env. 255 pour un amour vendangeur.

Il a beaucoup souffert et sans doute près de la moitié a été détruite. Les figures sont cruellement mutilées et les parties manquantes ont été comblées avec du gravier.

Parc de la mosaïque.

L'encadrement du panneau mesure dans son état actuel 2,18 m de large et comprend trois parties.

Une bande blanche de 22 cm.

Une bordure extérieure de 1,25 m de large, figurant des cercles imbriqués, inscrits dans des carrés (côté du carré 1,17 m) au centre desquels se trouve un petit cercle rouge orné d'un point blanc. Les arcs de cercles et les côtés des carrés sont soulignés par un filet de tesselles blanches; ils forment des fleurons à quatre pétales dentelés verts et blancs. Il s'agit d'une composition orthogonale de cercles sécants (ici en acanthe) avec petit cercle recouvrant aux points de tangence (faisant apparaître des quatre feuilles), déterminant des carrés concaves et quadrillage de baguettes feuillues selon les fuseaux (variante du motif *Décor*, 243 e). L'ensemble est riche et foisonnant.

La bordure intérieure de 0,70 m de haut est ornée d'un somptueux rinceau composé de calices enfilés en forme de cornets simples vert clair qui s'enroulent à partir d'une volute. Autour des calices, des tiges jaunes donnent naissance à des fleurs diverses aux tons harmonieux (vert clair et foncé, ocre jaune et jaune clair, rouge, rose et blanc). L'ensemble, se détachant sur fond noir, est encadré d'une double ligne de postes ocre rouge symétriquement opposées.

Le champ est divisé en deux parties superposées: une partie au nord figure deux épisodes mythologiques évoquant les noces de Thétis et de Pélée: à l'ouest «le cortège de Thétis», à l'est «la cérémonie du mariage». La seconde partie, au sud, est occupée par une scène de vendanges.

A) Présentation de Thétis à Pélée

Le tableau ouest représente au moins douze personnages très inégalement conservés. À droite, Pélée très mutilé (le visage et la partie haute du corps sont effacés) semble avoir eu le torse nu et les hanches drapées d'une étoffe pourpre aux plis grenat et roses. Sa main gauche

tient un long sceptre bleu et vert orné d'une boule jaune et verte ; son bras droit, conservé, est replié. La main touche le menton (exprimant sans doute l'émoi !).

Derrière Pélée, une magnifique figure très bien conservée : il s'agit de Mercure debout, au torse nu et athlétique. Il a le visage presque de face, encadré d'une chevelure crêpée et flanquée de deux petites ailes, vertes et marrons, attachées par un ruban. Sa main gauche tient un caducée jaune. Ses hanches sont drapées d'une tunique jaune et rouge dont les plis sont nettement soulignés par les dégradés des deux couleurs. Ses pieds sont chaussés de sandales liées par des bandelettes rouges. Sa main droite montre un cortège qui s'avance composé de deux jeunes femmes, vêtues de longues tuniques, portant à bout de bras un petit coffret.

Celle de gauche, très bien conservée, est debout et porte une longue tunique jaune ornée de bandes mauves et rouges ; les hanches et les genoux sont entourés d'une écharpe longue verte et grenat. Elle a le visage de profil, très accusé, encadré d'une longue chevelure relâchée librement sur ses épaules. Ses deux bras, tendus vers le haut, semblent maintenir le coffret.

De sa compagne qui est placée derrière Mercure, on ne voit que le buste ; les deux bras nus et tendus vers l'avant tiennent le coffret. Elle a aussi le visage de profil, rehaussé d'une chevelure libre au niveau du dos et maintenue au niveau du front par un petit chignon serré par un ruban blanc.

En outre, on y distingue des néréides (très mutilées), des dieux marins, ainsi que des chevaux (Xanthos et Balios, chevaux immortels, dons de Poséidon à Pélée). Un dernier personnage termine cette rangée : c'est Eros (en mauvais état de conservation).

Enfin, apparaît le cortège de Thétis, composé d'abord d'un premier personnage assis, à la chevelure ornée de pinces de homard. Il est vêtu d'une belle pardalide jaune tachetée de marron ; malheureusement, une cassure divise son buste en deux parties. Il regarde, vers l'arrière, la déesse assise sur un trône, qui s'approche majestueusement ; elle est somptueusement vêtue d'une longue robe (5 nuances de rouge) et recouverte d'un voile blanc et marron dont les plis sont soigneusement soulignés par des effets de dégradés. Elle porte un diadème d'or sur sa chevelure ; sa main gauche semble écarter le voile qui la recouvre, celle de droite est posée sur la cuisse.

Un dernier personnage clôt le cortège : le centaure, assez mal conservé. Son visage, barbu, est vu de profil ; son nez long est proéminent ; sa tête est auréolée de boucles ; il tend les mains en avant. Derrière lui, on voit des rochers gris.

B) Noces de Thétis et Pélée

Le tableau oriental est constitué de neuf personnages alignés se faisant face. Au centre de la composition, on note les restes d'un pied (d'un lit ou d'un trône ?) de couleurs jaune, bleu et blanc, la tête de Thétis diadémée d'or d'où part un voile vert et blanc, et enfin un coude drapé de rouge.

À gauche, un personnage debout, aux longs cheveux et au torse nu, a les jambes croisées et enveloppées d'une draperie verte et marron foncé (4 nuances) ; sa main gauche s'appuie sur une longue torche jaune et blanche, cannelée et ornée d'anneaux. Près de lui, deux jeunes femmes somptueusement vêtues l'une d'une tunique rose et rouge (5 nuances) et d'une cape verte (4 nuances), l'autre d'une tunique jaune à rayures vertes et d'un manteau rouge. Toutes deux portent une chevelure libre au niveau des épaules et maintenue au niveau du front par un chignon. Elles ont le nez fort et proéminent, les sourcils soulignés par deux

traits bruns et rouges, les lèvres petites et gonflées. Leurs visages sont empreints de gravité. Il s'agit d'Hyménée et des Moires.

À droite de la composition centrale, on voit un autre groupe de personnages composé de trois femmes vêtues d'amples tuniques, l'une rouge et verte, la seconde mauve et brun, la dernière verte et grise avec des effets de dégradés, toutes retenues à la taille par des ceintures. Elles portent sur leurs bras des manteaux ; leurs cheveux sont retenus par un ruban ; leurs visages sont empreints de sérieux et de gravité ; la direction oblique de leurs regards fait apparaître comme un brusque éclat le blanc de l'œil formé par trois tesselles blanches. Leur nez et leurs sourcils sont soulignés par un trait brun (les deux femmes de droite sont identiques : même physionomie et même inclinaison de la tête ; celle de gauche semble figée). Elles tiennent des objets dans leurs mains : l'une un thyrse enrubanné, l'autre des castagnettes (?), et la dernière un vaste bassin blanc dont le rebord est orné de perles et de pirouettes.

Toutes trois sont placées derrière un vieillard chauve et barbu au visage dégageant une impression de force et de sérénité, aux sourcils hirsutes verts et marrons et au long nez droit. Il est accroupi derrière un cratère plein de vin où il puise avec un flacon blanc ; il est vêtu d'une tunique verte ornée de clavi jaunes. La scène est d'interprétation difficile. Selon Lassus, il s'agirait de Silène et des Ménades.

On peut supposer, alors, que le mosaïste, répondant aux désirs et au choix de son commanditaire, ait groupé plusieurs cérémonies en un seul épisode :

– Cérémonie de la remise des présents à l'époux.

– Allusion à un rite dionysiaque précis, comme le suggèrent explicitement certains symboles ?

– Ou, vraisemblablement, un hymne à l'ordre et à l'harmonie de l'univers avec des connotations dionysiaques ?

C) Mosaïque des vendanges

Une évocation de la vendange continue le tableau de Thétis et Pélée au nord. Son schéma ressemble à celui des vendanges du « Tennis-Club », avec treille centrale et scènes à personnages à l'extérieur.

Sous une treille portée par des poteaux, des petits vendangeurs nus (47 cm et 60 cm de haut) lourdement bâtis, trapus, dépourvus de nuque et dont les grosses têtes rondes présentent un large menton rond, des joues bouffies, un front bas, un nez court et écrasé, des yeux ovales étirés en largeur et des cheveux lisses et ras, sont occupés à cueillir des raisins.

Aux deux extrémités du tableau, deux petits amours montent sur une échelle, l'un tenant un panier, l'autre cueillant une grappe. Un troisième amour, au centre, cueille des raisins et, près de lui, un autre amour porte sur ses épaules une corbeille remplie de gros raisins mauves et bruns. Plus loin, on distingue un petit personnage de 0,60 m de haut, vêtu d'une courte tunique jaune à bandes marrons et chaussé de jambières marrons et vertes ; il tient dans une main une courte faucille verte. Au-delà, des restes d'une corbeille et un cheval sellé au repos.

Aux angles de la composition se trouvaient quatre médaillons avec des bustes de femmes dont deux sont encore conservés. L'une des femmes est coiffée de grappes de raisins, tandis que l'autre porte des épis de blé. Ce sont les saisons d'Automne et d'Été.

Le panneau central, détruit dans sa totalité, laisse encore voir Silène endormi, au torse nu et obèse et à la barbe fleurie ; il est entouré de jeunes amours qui semblent l'attacher avec

des guirlandes. Près de lui, on voit les parties supérieures de deux petits personnages vêtus de tuniques aux manches longues en train de cueillir des raisins.

En haut du tableau, se trouve une inscription en trois lignes, malheureusement très abîmée, qui semble être une signature de mosaïste. On lit:

- - -]STITIAN[- - -]
TESSELLA[vi]T CAECILIVS
CAEC[- - -

Lassus, *RAf*, 105, 1961, p. 442; *id.*, Mosaïques découvertes récemment en Algérie, 1962, p. 128; *id.*, Thétis et Pélée, 1962-65, p. 73-105, fig. 1-6; Baghli et Février, *BAA*, 2, 1966-67, p. 1; Carandini, Villa di Piazza Armerina, 1967, p. 107; Lassus, La mosaïque romaine, dans *CMGR* II, 1975, p. 333-335, pl. CLIV; Geyer, *Das Problem des Realitätsbezuges*, 1977, p. 153-158; Blanchard-Lemée, Mosaïques de l'Algérie ancienne, 1978, p. 100; Dunbabin, *MRNA*, 1978, p. 28, 42-43; Darmon, *Nymfarum Domus*, 1980, p. 153-158; Parrish, Mosaic of Xenophon and the Seasons, dans *Hommages à H. Stern*, 1983, p. 301, note 38; Parrish, *Season Mosaics*, 1984, n° 18, p. 132-134, pl. 27-28, a; Merkelbach, *Die Hirten des Dionysos*, 1988, p. 43; Donderer, *Die Mosaizisten der Antike und ihre wirtschaftliche und soziale Stellung*, 1989, p. 153, n°C 37, pl. 67, 2; *LIMC*, V, 1990, p. 527, n° 160 et p. 584, n° 4, pl. 401; Linant de Bellefonds, Hymenaios, 1991, p. 206-207, fig. 3; *LIMC*, VI, 1992, p. 807, n° 297; Lochin, Index du *LIMC* V, 1993, p. 300 et 305; *LIMC*, VII, 1994, p. 265, nos 199 et 201, ill.; Lochin, Index du *LIMC* VI, 1994-95, p. 351; Lochin, Index du *LIMC* VII, 1994-95, p. 363; *LIMC*, VIII, 1997, p. 291; Ghedini, Dionisio, la vite, la vendemmia, 1997, p. 242 n° 3, fig. 8, p. 223 et 233 note 55; Lancha, *Mosaïque et culture*, 1997, p. 82-84, n° 40, pl. XXIX-XXXI; Lochin, Index du *LIMC* VIII, 1999, p. 441; Angiollillo, Programma decorativo dell'aula di culto di Villaspeciosa, dans *CMGR* VII, 2000, p. 753; Quet, Noces de Thétis et Pélée, 2000, p. 170 note 4; Blanchard-Lemée, Décor, 2003, p. 184 et fig.; Lancel, *L'Algérie antique de Massinissa à saint Augustin*, 2003, p. 182, fig.

Reproduction de la mosaïque dans Lassus, 1962-65, fig. 1-16, dessin par Amy fig. 1 p. 74; Lassus, 1975, pl. CLIV; *LIMC*, V, 1990, pl. 401; *LIMC*, VII, 1994, ill.; Blanchard-Lemée, 2003, fig. p. 184.

Plan E, pl. XVI et pl. XVII, XVIII, XIX, XX, LXXXIV, 52.

Des sondages stratigraphiques dirigés par P.-A. Février ont donné, sous les sols, de la sigilée claire D, ce qui a permis de dater la mosaïque au plus tôt du milieu du IVe siècle.

Les grands cercles sécants qui dessinent des quatre feuilles est un motif bien attesté au IVe siècle sur des pavements africains. Nous le trouvons à Bulla Regia (Hanoune, *Bulla Regia*, IV, 1980, p. 57-58, fig. 121-125); à Althiburos (Ennaïfer, *Althiburos*, 1976, p. 129, fig. 150, b); à Thubursicu Numidarum (Joly, *Choix des mosaïques romaines d'Algérie*, 1, 1915); à Carthage (Février et Duval, Décor des monuments chrétiens d'Afrique, 1972, pl. VIII, fig. 13; Duval et Lézine, Nécropole chrétienne, 1959, p. 124, fig. 43); à Sousse (Foucher, *Inv. Sousse*, 1960, p. 103-104, n° 57227, pl. LII-LIII). C'est aussi un décor courant dans les églises d'Italie du Nord: à Ravenne, dans la nef centrale de la basilique de S. Severo (Farioli, *Pavimenti musivi di Ravenna*, 1975, fig. 100); à Aquileia (Mirabella Roberti, Grado, Santa Maria delle Grazie, dans *CMGR* II, 1975, p. 201, pl. LXIX, 1); à Villaspeciosa à Cagliari (Angiolillo, Programma decorativo dell'aula di culto di Villaspeciosa, dans *CMGR* VII, 2000, p. 752-753, pl. CCCIX, 2).

Pour un rinceau d'acanthes similaire, voir le rinceau de la maison de l'Atrium, à Antioche (Levi, *AMP*, 1947, pl. II, a et pl. CXLII, a); voir aussi le rinceau en *opus sectile*

d'Ostie daté du IV[e] siècle et traité d'une manière identique au nôtre (Becatti, *Scavi di Ostia*, VI, 1969, p. 81-84, pl. LVII, 1 et 2, pl. LVIII); enfin, nous signalons les rinceaux de la mosaïque de Vénus et celle des « quatre néréides » d'Hippone (Ferdi, *Mosaïques des eaux*, 1998, p. 68-69). Il est à signaler que le rinceau de Cherchel présente une caractéristique unique: le dédoublement, voire le triplement des « gaines », ou *cornucopiae*, qui surchargent le motif; c'est le même phénomène que l'on retrouve dans la mosaïque végétale n° 186.

Sur la ligne des postes, cf. les remarques et la liste des documents déjà proposée par J.-P. Darmon (*Nymfarum Domus*, 1980, p. 60-61, pl. LXXXIII); signalons, cependant, que notre ligne de postes est traitée d'une façon identique à celle de Nabeul et de Piazza Armerina.

La représentation des noces de Thétis et Pélée n'a pas de parallèle direct en Afrique, pour autant qu'on puisse en juger par la documentation disponible. Cependant, une mosaïque de Ziama Mansouriah, figurant le cortège de Thétis, semble avoir puisé dans le même répertoire iconographique que le nôtre. En effet, la mariée de Ziama porte une robe blanche; elle a la tête enveloppée dans un voile comme sur notre pavement; elle est portée par des centaures marins; une des néréides se retrouve identique sur le pavement de Bejaïa, ainsi qu'Eros qui est au même endroit (Ballu, Mosaïque de Ziama Mansouriah, 1913, p. 346-348, pl. XXI; Blanchard-Lemée et Laporte, Ziama (Choba). La mosaïque des noces de Thétis et Pélée, 1990, p. 83-89).

Pour la cérémonie de mariage, c'est avec une mosaïque de Shahba-Philippopolis que nous retrouvons les analogies les plus frappantes. Dans la mosaïque syrienne, neuf personnages sont alignés, comme à Cherchel: « de gauche à droite: un jeune homme debout, de face, avec une sorte de baguette dans chaque main; un personnage masculin présentant de la main droite le personnage qui suit, une femme assise sur un siège orné d'une draperie (Thétis); près d'elle, un personnage masculin qui lui tient la main (Pélée) suivi d'un personnage armé d'une lance, un sixième personnage muni d'une torche enflammée (Hyménée); près de lui, trois femmes tenant, l'une une corbeille, l'autre une amphore et la dernière un coffret » (Dunand).

Thétis est assise sur un trône et drapée d'un voile: c'est la même posture, le même costume qui se retrouve sur la mosaïque de Cherchel. Les porteuses d'objets sont très apparentées à nos Heures par leur costume, leur coiffure et leur attitude. La disposition des personnages, leur ressemblance, nous amènent à nous demander si les deux artistes, celui de Shahba et celui de Cherchel, ont puisé dans un même répertoire iconographique, ou s'ils ont utilisé un même carton pour la présentation de cette scène nuptiale (Dunand, Une mission archéologique au djebel Druze, 1926, pl. LXVII, 2; Dussaud, L'archéologie syrienne en 1925, *CRAI*, 1925, p. 195-196).

Une mosaïque de Nabeul, figurant une scène de mariage, présente la mariée vêtue d'un costume quasi identique à celui de Thétis; l'une des porteuses de coffret du cortège de Thétis, au profil très accusé, est très apparentée par le costume et son mode de traitement à la pronuba de Nabeul (Darmon, *Nymfarum Domus*, 1980, p. 165-166, pl. LXII, 1, LXVI, LXXXVII, LXXXVIII).

La figure du vieillard accroupi devant un cratère rappelle de très près le buste d'un philosophe grec, à la barbe fleurie et courte, au crâne dégarni et au front strié de deux rides profondes

(Poulsen, *Portraits romains*, II, 1974, p. 183, n° 189, pl. CCCVI-CCCVII); voir aussi un portrait de Cyrène (Alföldi-Rosenbaum, *Cyrenaican Portrait Sculpture*, 1960, pl. VI, 3).

Le thème des amours vendangeurs est abondamment représenté dans l'art antique, si l'on se réfère à la recherche de Blanc et Gury, *s.v.* Eros, Amor, Cupidon, dans *LIMC*, III, 1986.

Le type de physionomie enfantine des vendangeurs de Cherchel est généralement répandu dans l'art romain du dernier quart du IIIe et du début du IVe siècle. Les parallèles les plus significatifs se retrouvent à Piazza Armerina, voir à ce propos l'étude importante de Carandini, Ricci et de Vos, *Filosofiana*, 1982, p. 309, fig. 188; voir aussi le chapitre consacré à ce genre d'iconographie par Salomonson, *Mosaïque aux chevaux*, 1965, p. 32-34, pl. XXV-XXVI; cf. les remarques de Stern, Mosaïques de Sainte-Constance, 1958, p. 159-218; enfin Baratte, *Mosaïques romaines du Louvre*, 1978, p. 74-76, fig. 67-68.

Les rapprochements que nous avons pu établir du point de vue stylistique nous renvoient tous au IVe siècle, et plus particulièrement à la seconde moitié du IVe siècle.

Ces diverses scènes forment-elles un programme iconographique précis?

Quoique de style et de composition différents, les tableaux de la mosaïque de Thétis et Pélée sont homogènes et ont été exécutés à une même période, vraisemblablement par deux mains différentes mais sous la direction d'un seul artiste (le *pictor imaginarius*?).

L'inscription conservée mentionne deux noms: un Titian(us), peut-être, et un Caecilius; ce dernier *tesselavit* (mit en place les mosaïques), alors que le premier *ordinavit* (?) ou plus probablement *pingit*. Ce dédoublement du travail dans la réalisation de la mosaïque est assez fréquent dans la mosaïque africaine: voir à ce propos les exemples recensés par Dunbabin, *MRNA*, 1978, p. 27-28, n° 57; l'article de Foucher, Note sur des signatures, 1958, p. 131-136; l'important chapitre consacré aux mosaïstes dans l'antiquité par Bianchi Bandinelli, Becatti et Guerrini, *s.v.* Mosaico et mosaicisti nell'antichità, dans *EAA*, 1967, p. 49-61; Balmelle et Darmon, L'artisan-mosaïste dans l'Antiquité tardive, 1986, p. 235-249; et Donderer, *Die Mozaizisten der Antike und ihre wirtschaftliche und soziale Stellung*, 1989, n°C 37, p. 153, pl. 67, 2.

Le programme décoratif de ces mosaïques, avec ses éléments caractéristiques (scènes de mariage, Silène et amours vendangeurs), est-il porteur d'un message particulier?

- Exaltation de la *felicitas* dionysiaque?
- Simple évocation d'une cérémonie de mariage (comme l'a avancé J.-P. Darmon pour les mosaïques de Nabeul)? Ici, remémoration des noces du maître de la demeure: ainsi la présence des divinités (Ménade, Hyménée, Chiron, Eros, Mercure...) serait un signe de bien-fait, d'abondance et de protection de la demeure.

Ces motifs nous donnent aussi un aperçu sur l'étendue du répertoire thématique dont disposaient les mosaïstes de Cherchel, largement ramifié avec les centres les plus importants de la culture figurative en Orient et en Occident. Ces artisans ont exécuté une commande et exprimé les choix du propriétaire. Ils se sont inspirés de modèles iconographiques grecs, mais ils les ont utilisés dans une optique nouvelle et originale.

Le décor de la maison de Thétis et Pélée révèle que le commanditaire est un très riche propriétaire cultivé, pénétré d'un mysticisme d'inspiration dionysiaque. C'est vraisemblablement un homme pour lequel comptaient les choses de la mer et le commerce maritime (Cherchel avait un port double, militaire et marchand, le second port d'importance après celui de Carthage, cf. Leveau, *Caesarea de Maurétanie*, 1984, p. 47-50).

L'importance de l'espace à décorer (14 m x 9 m), la culture dont témoigne l'iconographie, le mysticisme qu'elle manifeste et le plaisir de vivre qu'elle suggère attestent que le destinataire appartenait à la classe des élites de Césarée, classe riche, instruite, délivrée des charges et des soucis matériels, d'un niveau spirituel et culturel élevé qui aspirait au dépassement et à l'immortalité.

Dans le cadre de cette étude, ces images nous éclairent sur les sentiments d'un notable de Césarée, pour qui « les biens matériels gagnés à la faveur du commerce maritime » sont aussi bien un hymne à la gloire de Rome et de l'Empire qu'une exaltation de l'ordre universel.

Les images représentées forment un ensemble cohérent, non seulement par la scène centrale des vendanges, mais aussi par les deux scènes parallèles et opposées qui la complètent, ainsi que par leur symbolique agencée en fonction de celle-ci. En entrant dans la salle, le visiteur est invité à « s'immerger » en pleine nature : une nature heureuse, plaisante et luxuriante animée et régie par Dionysos. Amours vendangeurs, Silène ivre, treille, ceps de vigne... matérialisent sa présence et son action. Les saisons placées aux quatre coins de la treille passent pour des symboles de l'harmonie de l'univers et de la continuité de la vie entre l'ici-bas et l'au-delà ; aussi lui sont-elles souvent associées.

Le canthare rempli de vin placé devant le vieux silène symbolise autant la source de vie et d'éternité que l'esprit qui enivre le mystique et l'initie. La couleur du vin (rouge, couleur de la connaissance ésotérique interdite aux non-initiés) participe, elle aussi, à la symbolique dionysiaque, autant que le vin lui-même qui associe vie et amour et est considéré comme un breuvage de résurrection et d'éternité : breuvage qui réjouit autant le cœur des dieux que celui des hommes.

Les thèmes choisis (scènes dionysiaques en association avec des scènes marines) exaltent une nature heureuse et luxuriante et expriment l'idée de la prospérité (eau) et de l'immortalité (répertoire dionysiaque), comme ils révèlent la promesse du bonheur et de l'harmonie du cosmos.

Il faut noter le lien des divinités représentées avec la terre et l'eau, éléments de l'ordre universel, suggérés par les images d'animaux et de végétaux dont elles favorisent la croissance. Cet ensemble nous situe tant au niveau cosmique qu'au niveau des préoccupations quotidiennes du propriétaire, sans doute un grand exportateur d'huile et de vin.

Enfin, ce décor n'est pas seulement un plaisir pour les yeux. Il parle aussi par son iconographie qui invite à l'initiation et à la contemplation sous la conduite d'un guide suprême : Dionysos.

Pour les hôtes qui visitaient la demeure, ces scènes, composantes d'un idéal de vie, sont non pas une représentation à caractère didactique, mais une invitation à la méditation sur l'univers, l'ordre et la perfection. Du regard, le visiteur parcourt les mers, l'océan, découvre « l'ordre des choses arrangé par la faveur de la divinité » et entre en communion avec le cosmos (Février, *Approches du Maghreb antique*, II, 1990, p. 65-71).

Le visiteur est ainsi invité à l'évasion poétique.

PARC BOCQUET (plan F, pl. XXI)

Le Parc Bocquet, proche des thermes de l'est et situé au sud de la maison de Thétis et Pélée, est actuellement propriété de l'État (ministère de la Culture). Il est aménagé sur des ruines antiques. Des fouilles successives, entreprises depuis plusieurs années, dégagèrent des restes d'habitations très importantes, disposées à des niveaux différents.

« On y reconnait en particulier des maisons qui, avec leurs seuils et leurs bases de colonnes en marbre, leurs mosaïques à décor géométrique, durent être assez luxueuses. Sous l'une des salles à mosaïques, se trouve à quatre mètres de profondeur une salle voûtée de 3 m sur 5 m, pourvue de trois puits d'aération ; un escalier de 20 marches y donne accès. Plusieurs citernes ont été également repérées, dont certaines de grandes dimensions. L'ensemble des habitations et des restes d'édifices importants mais impossible à identifier, présentent une ordonnance régulière fixée par un *cardo* » (Leglay).

Durry, *Musée de Cherchel*, 1924, p. 71-72 ; Duval, *Cherchel et Tipasa*, 1946, p. 175, n° 75 ; Gsell, *Cherchel antique Iol Caesarea*, 1952, p. 43, n° 2 et p. 61, n° 79 ; Leglay, *BAC*, 1954, p. 132-133.

53.

Mosaïque recueillie dans la partie ouest du parc, en 1957. Fouilles Gazagne.

Le pavement mesurait 2,40 m sur 0,86 m sans la bordure ; il était cerné d'un double filet noir et mutilé vers la gauche et était vraisemblablement employé en bande de seuil (?).

Dimensions actuelles : 1,64 m sur 0,60 m. Tesselles 3 mm à 11 mm de côté. Matériaux : calcaire, marbre et terre cuite. Couleurs : 6 teintes et 10 nuances, bleu, vert, jaune, rose, noir et blanc. Densité au dm^2 : env. 132 pour la bordure, env. 169 pour le fond.

Parc de la mosaïque.

Bande de raccord de 35 mm constituée de quatre rangées de tesselles blanches.

La bordure (18 cm) est un guillochis traité en deux dégradés alternés, noir/rouge/jaune/blanc et en noir/vert/jaune/blanc. Un double filet noir cerne le motif central.

Le champ figure, sur un fond blanc, un culot d'acanthe très stylisé en forme de pelte, traité en noir et vert. De ce culot part un rinceau fait de calices superposés teintés de vert, de rouge et de jaune et se terminant par des fleurons verts, gris et noirs.

Lassus, *Libyca*, 6, 1958, 2, p. 201-203, fig. 2-3 ; *id.*, *RAf*, 103, 1959, p. 171 ; Angiolillo, *Sardinia*, 1981, p. 50, note 20.

Reproduction de la mosaïque dans Lassus, 1958, fig. 2-3.

Pl. XXI, 53.

Pour un rinceau traité d'une manière proche du nôtre voir l'excellente étude de Gozlan, dans *Acholla. Quartier central*, 2001, p. 49-50, n° 63, pl. VIII, 2, fig. 7 ; Levi, *AMP*, 1947, pl. CXLIII, a ; Hanoune, *Bulla Regia*, IV, 1980, p. 59, fig. 131, 207, 208 et AZ 4.

Selon Hanoune, une schématisation du rinceau rendrait plausible une datation tardive (IV[e] siècle au plus tôt).

54.

Mêmes circonstances de découverte et de localisation que pour la mosaïque précédente.

Dimensions actuelles: 1,23 m sur 0,60 m. Tesselles de 9 mm à 12 mm de côté. Matériaux: calcaire, marbre et terre cuite. Couleurs: vert, ocre jaune, 2 rouges, noir et blanc. Densité au dm^2: env. 100.

Parc de la mosaïque.

Bande de raccord de 4 cm faite de 32 rangées de tesselles blanches.

La bordure est un double filet denticulé noir et blanc.

Le champ figure des rectangles de 0,53 m sur 0,22 m disposés perpendiculairement et délimités entre eux par une tresse à deux brins, jaune, noire et verte. Un seul rectangle entièrement conservé, à l'intérieur duquel un filet noir encadre un autre rectangle de 0,43 m sur 0,12 m. En son centre, une ligne de tesselles noires obliques avec, aux extrémités, deux chevrons verts.

Lassus, *Libyca*, 6, 1958, p. 201, fig. 2; *id.*, *RAf*, 103, 1959, p. 171.
Reproduction de la mosaïque dans Lassus, 1958, fig. 2.
Pl. XXI, 54.

55.

Date et circonstances de découverte inconnues.

Dans une salle.

Sans doute détruite.

Un croquis de J. Glénat connu de moi par une photographie laisse voir une bordure figurant un simple rinceau.

Le champ est une composition orthogonale d'octogones adjacents déterminant des carrés, les octogones concaves dessinés par douze petits cercles tangents.

Inédite.
Reproduction dans Leveau, Maisons nobles, 1982, fig. 5 n° 2.
Pl. XXI, 55.

Sur ce motif, voir nos comparaisons citées au n° 173.

CHEMIN QUI SÉPARE LE STADE DE LA PROPRIÉTÉ BOCQUET (plan G, pl. XXII)

56.

Date et circonstance de découverte inconnues.
Dans une salle.
Dimensions inconnues.
Détruite ou perdue.

La mosaïque ne nous est connue que par un plan de fouille. Le champ y figure un quadrillage de bandes (?).

Inédite.

LES MAISONS DU CAP TIZÉRINE

Le cap Tizérine, situé à l'est de l'îlot du phare et du port moderne de Cherchel, était inclus à l'intérieur de l'enceinte antique ; actuellement, il est occupé par la cité « des frères Bekkats Berkani ». Les maisons étaient situées sur un terrain en bordure de mer, terrain qui se présentait comme « une sorte de plateau, terminé au nord-ouest par une falaise peu élevée » (Lassus).

À la fin de l'année 1959, au cours de la construction d'un groupe HLM, y furent dégagés les vestiges d'une très vaste maison dont la superficie est supérieure à 2400 m^2. Toujours au cours de ces travaux, on s'aperçut que cet édifice en recouvrait un autre, plus ancien, dont le plan était très différent et le décor très luxueux (traces des pavements en *opus sectile*, fragments d'enduits peints à fresques...). Il a fallu descendre au-dessous du niveau où se trouvait l'habitation du niveau supérieur pour explorer la seconde habitation qui elle-même reposait sur une nécropole punique dont trente-six tombes furent dégagées.

MAISON RÉCENTE DU CAP TIZÉRINE (plan H, pl. XXIII)

La demeure qui mesurait 60 m d'est en ouest et 40 m du nord au sud était décorée de grandes mosaïques géométriques et s'organisait autour de trois cours rectangulaires sur lesquelles s'ouvraient des salles d'apparat. L'une, au nord-ouest, était bordée d'un portique à mosaïques et occupée par un bassin revêtu de marbre et entourée d'une colonnade.

À l'est, une seconde cour, entourée elle aussi d'un portique, comprenait un petit bassin destiné, peut-être, à l'arrosage d'un jardin. Enfin, au sud, la troisième cour, la plus vaste (29 m sur 18 m), bordée de portiques à mosaïques, n'a été dégagée que sur trois côtés. Son centre laissait voir deux citernes, dont l'une de plan cruciforme.

Sur les cours est et sud seulement, s'ouvraient des salles de dimensions diverses : l'une d'entre elles semble avoir été la salle d'apparat de tout l'ensemble ; elle était située à l'est de la cour sud.

Selon J. Lassus, le lien entre ces différentes cours était trop apparent pour que l'on puisse attribuer trois cours à trois habitations différentes.

Waille, *RAf*, 47, 1903, p. 102 ; Ballu, *Rapport*, 1921, p. 9 ; *id.*, *Rapport*, 1922, p. 1, n° 5 ; *id.*, *Rapport*, 1923, p. 8-9 ; Lassus, *Libyca*, 5, 1960, p. 23-50, plan ; Rebuffat, Maisons à péristyle, 1969, p. 672, plan p. 701 ; Leveau, *Caesarea de Maurétanie et son territoire*, 1979, p. 160-161 ; *id.*, Maisons nobles, 1982, p. 118, n° 9 a, fig. 6 et 7.

A. Ensemble nord-ouest

57.

Mosaïques dégagées en 1959 par A. Gaspary.
Elles décoraient le fond d'un bassin construit en blocage et un couloir intérieur.
Sans doute détruite.

« Le fond du bassin et le couloir intérieur étaient pavés de mosaïques blanches, celles du bassin étant à 30 cm plus bas que celles du couloir de pourtour » (Lassus).

Lassus, *Libyca*, 8, 1960, p. 30.

58.

Mêmes circonstances de découverte que le précédent.
Pavements des portiques extérieurs est et sud.
Dimensions actuelles: 1,60 m sur 1,35 m; 1,75 m sur 0,75 m; 1,68 m sur 1,60 m; 2,42 m sur 1,35 m; 1,75 m sur 1,51 m; 1,30 m sur 1,15 m. Tesselles de 7 mm à 15 mm de côté. Matériaux: calcaire et schiste. Bichromie: noir et blanc. Densité au dm^2: env. 81.
Parc de la mosaïque.

Bordure: simple bande blanche de 30 cm.
Champ: composition orthogonale de croix de scuta se recouvrant et d'octogones adjacents, déterminant des hexagones au trait (*Décor*, 153 e). L'ensemble est traité en noir sur fond blanc.

Lassus, *Libyca*, 8, 1960, p. 30-31, fig. 15; Salies, Zu den geometrischen Gliederungschemata, 1974, p. 156, n° 552; Picard *et alii*, *Maison de Vénus*, 1977, p. 44; Germain, Schéma original, dans *Hommages à H. Stern*, 1983, p. 174-175, n° 15.
Reproduction de la mosaïque dans Lassus, 1960, fig. 15 p. 29; cliché n° 2830 de la photothèque du Service des antiquités d'Alger.
Pl. XXIV, 58.

Le motif des croix de scuta curvilignes constituait le décor du pavement des quatre portiques qui bordaient la cour nord-ouest. Un petit fragment apparaît encore à l'extrémité sud-ouest dans le plan publié.

Sur ce type de décor, voir la liste des documents archéologiques recensés par G. Picard à propos d'une mosaïque de la maison de Vénus à Mactar (*op. cit.*, p. 43-45). Mais rien de précis n'a été dégagé pour la chronologie. Signalons toutefois que ce décor se retrouve dans d'autres mosaïques, mais traité en motif de remplissage dans des pavements à décor multiple comme celui de la mosaïque de Conimbriga (Bairrão Oleiro, Mosaicos de Conimbriga, 1973, p. 83-86, pl. III, b, et pl. IV) ou celui de la mosaïque des thermes sous la Via dei Vigili à Ostie (Becatti, *Scavi di Ostia*, IV, 1961, n° 68, pl. CXXII, fig. 14). Cf. nos remarques à propos de la mosaïque n° 188.

Notre mosaïque qui se rattache aux autres mosaïques noires et blanches de la même demeure est à dater vraisemblablement de la fin du IIe ou début IIIe siècle.

59.

Mêmes circonstances de découverte que les précédents.

Pavement du portique nord, brisé en plusieurs morceaux au moment de la dépose; certains d'entre eux sont encore conservés au Parc de la mosaïque.

Un seul fragment, encore en bon état, mesure 0,52 m sur 0,53 m et conserve son lit de pose. Tesselles de 5 mm à 10 mm de côté. Matériaux: calcaire, marbre (jaune) et terre cuite. Couleurs: 2 bleus, 2 verts, 2 jaunes, 2 roses, noir et blanc. Densité au dm^2: env. 120.

Lit de pose: *nucleus*: mélange de chaux et de tuiles pilées; *rudus*: mortier de béton gris, morceaux de briques et de pierres (?).

Parc de la mosaïque.

Bordure de 7 cm: double filet de tesselles blanches et double filet de tesselles noires.

Le fragment conservé laisse supposer une composition orthogonale d'étoiles de deux carrés tangents par deux sommets, en lacis de tresses. Le centre de l'étoile est occupé par un cercle meublé d'une tresse à deux brins jaune, verte, blanche et grenat.

Lassus, *Libyca*, 8, 1960, p. 31.
Pl. XXIV, 59.

Sur le décor d'étoiles de deux carrés, voir notre liste dressée à propos d'une mosaïque similaire n° 138.

IIIe siècle.

60.

Mêmes circonstances de découverte que les précédents.

Dans l'angle sud-ouest des portiques de cet ensemble.

Dimensions actuelles: 1,74 m sur 1,15 m. Tesselles de 5 mm à 10 mm de côté. Matériaux: calcaire et schiste (?). Bichromie: noir et blanc. Densité au dm^2: env. 111.

Parc de la mosaïque.

Sans bordure.

Le champ présente une composition orthogonale d'étoiles à huit losanges blancs tangentes par deux sommets déterminant de grands carrés droits (0,43 m de côté) et de petits carrés (0,20 m de côté) sur la pointe (*Décor*, 173 b). Les carrés sont garnis de coussinets noirs ou de fleurettes; les losanges contiennent de petits losanges noirs. L'ensemble est traité en noir sur fond blanc.

Lassus, *Libyca*, 8, 1960, p. 31.
Pl. XXIV, 60.

La composition en étoiles à huit losanges déterminant des carrés est un canevas qui paraît attesté en Italie au Ier siècle ap. J.-C. (Blake, I, 1930, p. 111, pl. 34, 1 et p. 112, pl. 35,1-3 ; p. 105-115, pl. 36,2 ; Blake, II, 1936, pl. 11,1-2 ; pl. 16,3 ; p. 101-102 et pl. 20,2-4 ; p. 106, pl. 22,1-3). Il se trouve couramment par la suite à Ostie aux IIe et IIIe siècles (Becatti, *Scavi di Ostia*, IV, 1961, n° 20, pl. XXVII et n° 266, pl. XXVI). C'est aussi un motif utilisé en Espagne (*CME* II, 1978, p. 27, n° 2, pl. 8 et *CME* III, 1981, p. 24-25, pl. 10). On le trouve aussi en Sardaigne à Olmeido (Angiolillo, *Sardinia*, 1981, p. 167, n° 139, pl. XVII, fig. 36) ; largement diffusé à Antioche (Levi, *AMP*, 1947, pl. CI, a et b, pl. CIII, c, pl. CVI, a et b) ; à Apamée (Balty, La mosaïque du Proche-Orient, I, 1981, pl. XXXVI). Il n'est pas non plus absent du répertoire des mosaïstes africains. Un exemple proche du nôtre provenant de Carthage est conservé actuellement au British Museum à Londres (Hinks, *Catalogue*, 1933, p. 70, n° 9) ; un autre pavement inédit en provenance de la colline de l'odéon à Carthage figure la même trame (Ben Osman, *Inventaire*, 1980, n° 224) ; à Thysdrus, dans la maison du Paon (Foucher, *Thysdrus 1961*, p. 10, pl. XIII) et dans la maison des Mosaïques blanches (*CMT* III, 1, 1996, nos 22A, 38, 53A, pl. LVII) ; à Utique (*CMT* I, 3, 1976, n° 157, pl. VII et n° 205, pl. XXXVII) ; à Cyrène en Libye (Mingazzini, *Giasone Magno*, 1966, p. 38-39, pl. XVII, 1.2.3) ; et enfin à Ptolémaïs, qui nous offre une composition identique à la nôtre, sans motif de remplissage (Pesce, *Palazzo delle colonne*, 1950, fig. 43). Pour une étude plus détaillée, cf. le chapitre consacré à cette trame géométrique dans Lancha, *Mosaïques géométriques*, 1977, p. 138-156.

Fin IIe ou début IIIe siècle (?)

B. Ensemble nord-est

À l'est du premier ensemble que nous venons de décrire, se trouvait une cour bordée de portiques à mosaïques, comprenant, au sud, trois salles et, à l'est, trois autres salles décorées de mosaïques. La fouille dégagea aussitôt en cet endroit un sol en *opus sectile* d'un édifice antérieur.

61.

Mêmes circonstances de découverte que les précédents.

Dans l'angle sud-ouest et sud-est de la cour.

Mosaïque brisée en plusieurs fragments de 1,40 m sur 1,12 m ; 0,98 m sur 0,56 m ; 0,86 m sur 0,53 m. Tesselles de 7 mm à 15 mm de côté. Matériaux : calcaire et schiste ? Bichromie : noir et blanc. Densité au dm^2 : env. 100.

Parc de la mosaïque.

Bande de raccord de 25 cm, faite de 23 rangées de tesselles blanches.

Bordure : sur un fond noir court une ligne blanche dessinant un méandre à redans.

Le champ présente des damiers avec surimposition de carrés sur la pointe en négatif. Les carrés sont occupés par des svastikas. L'ensemble est traité en noir et blanc.

Lassus, *Libyca*, 8, 1960, p. 35, fig. 18.

Reproduction de la mosaïque dans Lassus, 1960, fig. 18 ; cliché n° 3105 de la photothèque du Service des antiquités d'Alger.

Pl. XXV, 61.

Le motif de damier avec surimposition de carrés sur la pointe est bien attesté à Pompéi (Blake, I, 1930, p. 79-80, pl. 17,3 ; Pernice, *Mosaiken*, 1938, p. 137-138, pl. 47,6) ; à Rome, sur le Palatin (Morricone Mattini, *Palatium*, 1967, p. 59, n° 59, fig. 22, pl. XIV, daté du I^er siècle ap. J.-C.) ; nous le retrouvons une seule fois à Ostie (Becatti, *Scavi di Ostia*, IV, 1961, p. 20, n° 28, pl. XXIII) ; à Aquilée (Bertacchi, Nuovi mosaici figurati, 1963, p. 58, fig. 27, II^e siècle) ; à Fréjus après le début du règne de Tibère (Février, Remarques sur des mosaïques de Fréjus, dans *CMGR* II, 1975, p. 293-294, pl. CXXIX) : en Allemagne (Parlasca, Mainz Mosaik aus der Langass, dans *CMGR* I, 1965, fig. 1) ; en Sardaigne (Angiolillo, *Sardinia*, 1981, p. 167, n° 140, fig. 37, II^e siècle) ; en Orient, à Éphèse (Jobst, *Römische Mosaiken aus Ephesos*, I, 1977, p. 101, fig. 184-186, III^e siècle). Il est également présent dans le répertoire africain, à Hippone traité avec des motifs de remplissage variés (Marec, *Mon. chrét. d'Hippone*, 1958, p. 37, fig. a p. 31) ; à Zliten (Aurigemma, *Mos. Tripolit.*, 1960, p. 57-58, pl. 121) ; sur une mosaïque inédite de Carthage (Ben Osman, *Inventaire*, 1980, n° 243, II^e siècle) ; et tardivement sur des mosaïques de Thuburbo Majus, dans les thermes d'hiver (*CMT* II, 2, 1985, n° 207, pl. XXXIV).

Ce type de décor est bien attesté au I^er, au II^e, au début du III^e siècle, et même plus tard. Peut-être faudrait-il placer notre pavement entre la fin du II^e et le début du III^e siècle ?

62.

Mêmes circonstances de découverte que les précédents.

Dans la salle du centre qui s'ouvre sur l'un des portiques de la cour.

Dimensions actuelles : 1,98 m sur 1,39 m ; 1,56 m sur 1,13 m ; 1,56 m sur 1,76 m ; 1,38 m sur 1,30 m ; 1,42 m sur 1,55 m ; 1,37 m sur 1,40 m ; 1,45 m sur 1,20 m ; 1,70 m sur 1,22 m. Tesselles de 3 mm à 6 mm de côté. Matériaux : calcaire, marbre (pour les roses et les jaunes) et terre cuite. Couleurs : 7 teintes et 13 nuances, bleu, vert, jaune, brun, rouge, noir et blanc. Densité au dm^2 : env. 289 et 306.

Mosaïques déposées sur dalles de béton mobiles.

Parc de la mosaïque.

Bordure de 12 cm : double filet blanc dessinant un méandre à redans.

Le champ est une délicate composition de motifs géométriques alternés d'éléments végétaux. Il présente des carrés (0,47 m de côté) dessinés d'abord d'une ligne de baguettes feuillues vertes et grises, ensuite d'une ligne de perles et pirouettes jaunes et vertes, et enfin, d'un double filet de tesselles grenat et roses ; ces carrés sont reliés entre eux par des fuseaux formés par des lignes de postes rouges (*Décor*, 151 g). Dans les octogones ainsi constitués, sont inscrites quatre couronnes de tenture à plusieurs pans traitées en bleu, jaune et brun. Entre ces éléments, des palmettes très ornementées.

À l'intérieur des carrés, des ellipses et des couronnes, on découvre des fleurons chargés et variés :

1) Autour d'un fleuron à huit pétales fusiformes grenat, déterminant un octogone curviligne brun, partent vers les côtés du carré deux paires de S à volutes très inclinés; leurs crosses sont reliées par un lien. Dans le champ intercalaire s'épanouit une palmette.

2) Quatre pétales trifides grenat (4 tons) et bruns, intercalés avec quatre fuseaux lancéolés verts et bruns.

3) Quatre peltes à volutes opposées dos à dos, traitées en grenat, rose, blanc, intercalées avec quatre pétales fusiformes jaunes.

4) Rosace aux pétales verts et bruns qui tourne en montrant l'envers de ces pétales.

5) Autour d'un cercle, s'épanouissent quatre boutons de rose (roses et grenat) avec tiges et feuilles. Entre elles, se détachent, sur un fond blanc, quatre fleurons tripétales tournoyants verts et bruns. Il s'agit d'un fleuron composite à 8 éléments non contigus, 4 en tige de rose et 4 en lotus trifide à pointe incurvée, à effet de tournoiement (ici le centre en cercle) (*Décor* II, 269 e).

6) Autour d'une rosace à plusieurs pétales, partent quatre grosses tulipes de couleurs grenat, rose et blanc, avec en surimposition, quatre fleurs de lys roses. Dans les diagonales, quatre feuilles de lierre rouge avec vrille pointant vers la rosace.

7) Quatre fleurons déliés et opposés par leur sommet intercalés avec quatre pétales trifides jaunes, roses et grenat, pointant vers le centre, qui est un carré formé et rempli de tesselles obliques jaunes, grenat, blanches, roses et brunes.

Les ovales portent tous un même décor: deux palmettes stylisées intercalées avec deux fleurs de lotus jaunes ou vertes. Entre les ovales, se détachent, des palmettes très chargées.

Lassus, *Libyca*, 8, 1960, p. 35-40, fig. 20; *id.*, *CRAI*, 1962, p. 126; Picard, Un art romain, 1965, p. 509 note 1; Blanchard-Lemée, Mosaïques de l'Algérie ancienne, 1978, pl. p. 94; *ead.*, Décor, 2003, p. 183 et fig.

Reproduction de la mosaïque dans Lassus, 1960, fig. 20, cliché n° 6654 de la photothèque du Service des antiquités d'Alger; Blanchard-Lemée, 1978, pl. p. 94; *ANRW*, II.12, 2, 1981, pl. XL, fig. 70; Blanchard-Lemée, 2003, fig. p. 183.

Pl. XXV, 62.

Ce type de décor qui organise le champ n'est pas fréquent, voir nos comparaisons à propos d'une mosaïque similaire n° 126. On le retrouve néanmoins utilisé à Djémila (Blanchard-Lemée, Nouvelles recherches sur les mosaïques de Djémila, dans *CMGR* III, 1983, p. 277, fig. 2); à Carthage (Picard, Style fleuri, dans *CMGR* I, 1965, p. 128, fig. 7, daté du milieu du IIe siècle?); ou encore à Thuburbo Majus (Yacoub, *Musée du Bardo*, 1969, fig. 125; Picard, *op. cit.*, p. 129, fig. 8; Salies, Zu den geometrischen Gliederungschemata, 1974, p. 44, fig. 12; *CMT* II, 4, 1994, n°411Λ, pl. XL-XLI). Ces exemples présentent le même canevas avec quelques variantes dans les motifs d'ornementation et sont datables du début du IIIe siècle.

Le fleuron n° 5 se retrouve dans trois mosaïques, mais traité en motif couvrant: l'une d'Utique, conservée actuellement au Musée du Louvre (*CMT* I, 3, 1976, n° 295, pl. XXVI, XLV); une autre mosaïque du même site offre un fleuron analogue (*CMT* I, 2, 1974, n° 222, pl. XLI); le dernier exemple se retrouve à Haïdra, au sud de la basilique I (Baratte, *Haïdra, Miscellanea*, 1, 1974, p. 37-40, fig. 22). Les deux pavements d'Utique sont datés du début du IIIe et celui de Haïdra de la première moitié du IIIe siècle.

Notre mosaïque, plus fine, plus aérée et dépouillée que celles de Djémila et de Thuburbo Majus, leur est antérieure, celle de Djémila étant vraisemblablement d'époque sévérienne. Peut-être faudrait-il placer notre pavement vers la fin du IIe siècle ?

63.

Mêmes circonstances de découverte que les précédents.

Dans un seuil reliant une salle située au nord à la salle précédente.

La mosaïque mesurait 50 cm de côté.

Dimensions actuelles : 0,75 m sur 0,80 m. Tesselles de 6 mm à 11 mm de côté. Matériaux : calcaire et terre cuite. Couleurs : ocre jaune, ocre rouge, noir et blanc. Densité au dm^2 : env. 169.

Parc de la mosaïque.

La bordure est une simple bande de 15 cm, constituée de 16 rangées de cubes blancs.

Le champ figure un carré (côté du carré 0,50 cm) bordé d'un filet blanc dessinant un méandre à redans. Le centre du carré est orné par quatre pétales trifides alternant avec quatre fuseaux géométrisés.

Lassus, *Libyca*, 8, 1960, p. 40, fig. 21.

Reproduction de la mosaïque dans Lassus, 1960, p. 40, fig. 21, cliché n° 3168 de P. Herviou.

Pl. XXVI, 63.

Fin IIe ou début IIIe siècle.

64.

Mêmes circonstances de découverte que les précédents.

Dans la salle faisant suite au pavement précédent.

La mosaïque mesurait 5,60 m sur 3,10 m.

Dimensions actuelles : 5,70 m sur 2,45 m. Tesselles de 5 mm à 15 mm de côté. Matériaux : calcaire, marbre et terre cuite. Couleurs : vert, ocre rouge, noir et blanc. Densité au dm^2 : env. 143.

Parc de la mosaïque.

Bande de raccord de 16 cm faite de quatorze rangées de tesselles blanches.

Bordure : tresse à deux brins blanche sur fond noir.

Le champ figure une composition de méandres de svastikas en pannetons de clé simples, chargés de peltes affrontées à volutes ocre rouge et brunes, de part et d'autre d'un carré sur la pointe inscrit noir, lequel est timbré d'un fleuron de quatre pétales trifides (*Décor*, 189 b).

Lassus, *Libyca*, 8, 1960, p. 41-42, fig. 21 ; Blanchard-Lemée, Mosaïques de l'Algérie ancienne, 1978, p. 94 et fig. ; Guimier-Sorbets, Le méandre à pannetons de clef, dans *Hommages à H. Stern*, 1983, p. 211.

Reproduction de la mosaïque dans Lassus, 1960, fig. 22 p. 41, cliché n° 3201 ; Blanchard-Lemée, 1978, pl. p. 94.

Pl. XXVI, 64.

Pour des comparaisons, voir la mosaïque n° 151 du Parc à fourrages ; nous ajouterons à cela une mosaïque particulièrement proche de la nôtre trouvée à Mataro en Espagne (Barral i Altet, *Mos. Laietana*, 1978, n° 109, pl. LXVII, 1.3) et les exemples africains recensés pour comparaison par Guimier-Sorbets, *op. cit.*, p. 195-213.

L'ensemble, aéré, d'exécution soignée, renvoie d'emblée aux grandes compositions de type classique.

Fin IIe ou début IIIe siècle.

C. Ensemble sud

Au sud de l'ensemble précédent, nous trouvons un groupe de salles ordonnées autour de portiques à mosaïques.

65.

Mêmes circonstances de découverte que les précédents.

Dans le portique ouest.

Pavement de 4 m sur 2,25 m. Tesselles de 15 mm à 30 mm de côté. Matériaux : pierre calcaire et terre cuite. Couleurs : vert, noir, gris et blanc. Densité au dm^2 : env. 36.

Parc de la mosaïque.

La bordure de 30 cm, délimitée, de part et d'autre, par un double filet de gros cubes noirs, présente une ligne de triangles isocèles dentelés noirs.

Le champ est une composition orthogonale d'octogones adjacents (déterminant des carrés) ; les octogones chargés d'un octogone concave inscrit, déterminent des peltes (faisant apparaître une composition de cercles circonscrits en quadrilobes) (*Décor*, 167 b). Le centre des carrés est orné d'un nœud de Salomon.

Lassus, *Libyca*, 8, 1960, p. 42-43, plan 1.

Pour un décor proche du nôtre, voir *CMT* II, 1, 1980, n° 114A, pl. LIV, et *CMT* II, 4, 1994, n° 372G, pl. XIV.

Voir notre bibliographie comparative citée au n° 141.

D'exécution moins soignée et de facture plus lourde, cette mosaïque ne ressemble pas aux autres pavements de la même demeure. S'agit-il de la marque d'un artisan de seconde main ou d'une datation postérieure au début du IIIe siècle, plus proche des réalisations du IVe et même du Ve siècle ap. J.-C. ?

66.

Mêmes circonstances de découverte que les précédents.

Inscription en mosaïque faisant suite au pavement précédent et séparée de ce dernier par une épaisse bande blanche.

Dimensions actuelles: 2,08 m sur 0,50 m et 1,10 m sur 0,50 m. Tesselles de 16 mm à 30 mm de côté. Bichromie: noir et gris. Densité au dm^2: env. 30.

HL: 27 cm.

Parc de la mosaïque.

Entre deux feuilles cordiformes, une inscription mutilée: HER[en]NVS FACIT.

Donderer, *Die Mosaizisten der Antike und ihre wirtschftliche und soziale Stellung*, 1989, n°A 60, p. 92.

Pl. XXVII, 66.

Herrenus est bien attesté à Cherchel comme *cognomen* (*IAL* 21031). M. Donderer restitue plutôt HER[ma]NVS.

Qui est Herennus ou Hermanus? Le propriétaire de la demeure ou le mosaïste qui a réalisé sa décoration?

Même datation que pour le numéro précédent.

67.

Mêmes circonstances de découverte que les précédents.

Dans le portique nord.

La mosaïque a été déposée en plusieurs échantillons de 1,40 m sur 1,20 m; 0,84 m sur 0,92 m; 0,63 m sur 0,37 m. Tesselles de 30 mm de côté. Matériau: calcaire. Bichromie: noir et blanc.

Parc de la mosaïque.

Sans bordure.

Le champ est entièrement occupé par un motif répétitif de cercles sécants faisant apparaître des quatre feuilles et des carrés concaves (*Décor*, 238). Le centre de chaque cercle ou carré curviligne porte une fleurette dont le cœur est matérialisé par une tesselle noire. L'extrémité ouest du panneau était ornée d'un rinceau simple: tige noire avec des feuilles cordiformes.

Lassus, *Libyca*, 8, 1960, p. 42, fig. 23.

Reproduction de la mosaïque dans Lassus, 1960, fig. 23 p. 43, cliché n° 2817 de J. Lassus.

Pl. XXVII, 67.

Le schéma figuré dans le champ est très simple et c'est aussi l'un des plus anciens qu'aient utilisés les mosaïstes (voir la liste des documents réunis par J.-P. Darmon à propos de ce type de décor dans *Nymfarum Domus*, 1980, p. 32-33; voir aussi les références biblio-

graphiques citées par Picard dans *Maison de Vénus*, 1977, p. 39 et *CMT* IV, 1, 1999, n° 152, pl. LVII).

Fin IIe ou IIIe siècle.

68.

Mêmes circonstances de découverte que les précédents.

Dans une salle à l'est de la cour à portiques.

Mosaïque déposée en plusieurs fragments de 1,65 m sur 0,80 m; 1,55 m sur 1,20 m; 0,86 m sur 0,68 m; 0,73 m sur 0,68 m. Tesselles de 5 mm à 12 mm de côté. Matériaux: calcaire, marbre (pour la garniture des losanges) et schiste (?). Couleurs: ocre jaune, noir, gris et blanc. Densité au dm^2: env. 110.

Parc de la mosaïque.

Bordure noire de 0,49 m constituée de quelques points blancs posés en quinconce.

Le champ offre une composition orthogonale de carrés et de losanges adjacents, en opposition de couleurs (*Décor*, 161 a). Le centre des losanges est orné d'une *crusta* carrée en marbre. L'ensemble est d'une exécution très fine et soignée.

Lassus, *Libyca*, 8, 1960, p. 49, fig. 27.
Reproduction de la mosaïque dans Lassus, 1960, fig. 27-25, clichés n° 2860-2861 de J. Lassus.
Pl. XXVII, 68.

L'organisation du champ en losanges et carrés adjacents est déjà attestée en Italie, à Modène (Blake, I, 1930, p. 113, fig. 29,2) et dans les marchés de Trajan (Blake, II, 1936, p. 78-79, pl. 8,2); elle est aussi présente en Orient et, plus particulièrement, à Antioche (Levi, *AMP*, 1947, pl. XCIV, b; pl. XCIII, b; pl. X, a). Nous la retrouvons tout naturellement en Afrique: à Utique, mais traitée avec des motifs de remplissage polychromes (*CMT* I, 3, 1976, p. 50, pl. XXIX, daté du IIIe siècle); à Althiburos où le champ offre une combinaison de losanges analogue, avec des motifs de remplissage différents (Ennaïfer, *Althiburos*, 1976, p. 135, n° 44, pl. CLXV, a; pl. CLXVI); à El Jem (Foucher, *Thysdrus 1960*, p. 31, pl. XIII); à Oudna dans la maison des Laberii (Dunbabin, *MRNA*, 1978, pl. IV, B); à Thuburbo Majus, dans les bains du capitole (*CMT* II, 1, 1980, n° 69, pl. XXXIV); à Hippone où elle forme l'encadrement de la mosaïque du dieu fleuve (Marec, Trois mosaïques d'Hippone à sujets marins, 1958, p. 121, fig. 10); à Tipasa où le schéma est identique sauf que les losanges sont timbrés de fleurons formés de quatre pétales chevronnés (Baradez, Nouvelles fouilles à Tipasa, 1961, p. 180, pl. XIII, fig. 47); et sur des pavements tardifs trop nombreux pour être cités, voir à ce propos (*CMT* IV, 1, 1999, n° 45, pl. XVI).

Fin IIe ou début IIIe siècle (?)

69.

Mêmes circonstances de découverte que les précédents.

Fragments recueillis dans la maison; j'ignore leur emplacement exact.

Dimensions actuelles: 0,93 m sur 0,85 m et 0,97 m sur 0,66 m. Tesselles de 5 mm à 10 mm de côté. Matériaux: calcaire, marbre (pour les roses et les jaunes), terre cuite et quelques pâtes de verre pour les tesselles bleu d'outremer et vert d'eau. Couleurs: bleu, vert, jaune, rouge, rose, noir et blanc. La densité au dm^2 oscille entre 90 et 143 cubes env.

Parc de la mosaïque.

Sans bordure.

Le champ est divisé en trois registres: le premier, en haut, figure des cercles sécants définissant des quatre feuilles blancs et des carrés curvilignes noirs, le centre des cercles est timbré de quatre pétales chevronnés blancs. Le second, en bas, est une composition florale présentant une guirlande de lauriers à feuilles barbées traitée en blanc, vert, gris et bleu. Dans l'angle sud-ouest, vers le bas, on aperçoit une fleur de lotus verte, rouge et rose et une petite feuille de lierre rouge avec tige.

Inédite.

Pl. XXVII, 69.

Conclusion

On pourrait exprimer l'hypothèse que cette demeure a été construite et décorée entre le milieu du IIe et le début du IIIe siècle.

MAISON ANCIENNE DU CAP TIZÉRINE (plans I et J, pl. XXVIII-XXIX)

Cette maison est située dans la partie nord du terrain précédent.

En 1959, lors des fouilles de sauvetage réalisées sur le cap Tizérine, fouilles dirigées par Gaspary et Lassus, on avait dégagé au-dessous du niveau du sol de l'édifice précédent, dans la partie nord-est, un vaste bâtiment symétrique par rapport à un axe sud-nord.

Cet ensemble était formé par une grande salle à la forme d'un T, primitivement pavée en *opus sectile*. Au sud, elle comprenait une partie rectangulaire de 8,60 m de large sur 9,75 m de long, et au nord s'ajoutaient deux ailes de 3,70 m de large sur 5,20 m de long dont les extrémités étaient occupées par deux petites salles rectangulaires qui mesuraient intérieurement 6,10 m sur 3,70 m. La partie nord mesurait à peu près plus de 16 m sur 5,20 m.

Au sud de cet ensemble, de part et d'autre, se trouvaient deux autres salles de 9,20 m sur 9,75 m, qui s'ouvraient vers le nord par d'étroits corridors. Ces derniers étaient parcourus par des égouts assez bien conservés. Les fouilles n'ayant pu être poursuivies, seule une partie de la maison fut dégagée, soit une superficie de 400 m^2, correspondant à moins du cinquième de la maison précédente.

Lassus, *Libyca*, 8, 1960, p. 51-60; Leveau, *Caesarea de Maurétanie et son territoire*, 1979, p. 161-162; *id.*, Maisons nobles, 1982, p. 121-122, fig. 8 et 9.

70.

Sous la mosaïque du portique nord de l'édifice récent.

Fragment d'une tuile portant des restes de mosaïque, vraisemblablement un emblèma.

Tuile de 20 mm d'épaisseur, un angle est encore conservé (longueur: 165 mm, largeur: 65 mm). Elle est en terre beige. La brique était entourée d'un cadre de 17 mm de large; la partie centrale avait seulement 17 mm d'épaisseur; elle conservait des traces de ciment. Tesselles de 2 mm à 4 mm de côté et de 2 mm d'épaisseur.

Perdue (?).

La mosaïque comportait deux parties. Un motif traité en dégradé à partir d'une ligne courbe grenat qui se détache sur un fond blanc. Ce dégradé comprenait neuf rangées de tesselles de couleurs différentes: grenat, violet, ocre foncé, gris mauve, rose, jaune. Les rangées étaient dessinées en forme courbe. Le reste en tesselles blanches.

Lassus, *Libyca*, 8, 1960, p. 59-60, fig. 34.
Reproduction de la mosaïque dans Lassus, 1960, fig. 34 p. 59, cliché n° 4753 de M. Noël.
Pl. XXX, 70.

71.

Pavement en *opus sectile* de la pièce en forme de T.

Arraché systématiquement au moment où fut construit l'édifice récent ; seuls quelques rares éléments subsistaient encore au moment de la fouille.

Ce dallage antique, comme l'a noté Lassus, se poursuivait probablement sur une vaste surface sans discontinuité sous la cour nord-est et les salles intermédiaires.

Nous remarquons dans ce dallage plusieurs motifs différents qui se succédent :

1. Quadrillage de bandes étroites alternant avec des bandes larges et déterminant des rectangles et des carrés grands et petits. Côté du carré 35 cm, largeur des bandes 4 cm et 15 cm.

2. Carrés sur la pointe inscrits dans un quadrillage de bandes. Côté des carrés 55 cm et 60 cm, largeur des bandes 27 cm.

3. Carrés sur la pointe inscrits dans un quadrillage de bandes avec un carré sur la pointe en motif d'intersection. Côté des carrés 50 cm, largeur des bandes 13 cm.

4. Bordure avec carrés sur la pointe.

5. À l'est de la salle : double quadrillage de carrés droits et obliques avec quadrillage de fuseaux.

6. À l'ouest de la salle : double quadrillage comprenant chacun un triangle et deux trapèzes rectangles. Côté des carrés 26 cm.

7. Quadrillage de lignes d'étoiles à huit losanges portant en intervalle un carré cantonné de trapèzes. Côté du carré 52 cm.

Lassus, *Libyca*, 8, 1960, p. 51-54, fig. 29-32 ; *id.*, La mosaïque romaine, dans *CMGR* II, 1975, pl. CXLIX ; Blanchard-Lemée, Mosaïques de l'Algérie ancienne, 1978, p. 94.

Reproduction de la mosaïque dans Lassus, 1960, fig. 30 à 32, clichés n^os 2822, 2843, 2976 de J. Lassus conservés à la photothèque du Service des antiquités d'Alger.

Pl. XXX, 71.

À la recherche de comparaisons similaires, nous nous retournerons vers l'Italie et l'Afrique où nous trouvons des exemples assez proches des nôtres.

Pour le quadrillage de bandes n° 1, la maison « della Fortuna Annonaria » à Ostie offre un dessin semblable en *opus sectile* (Becatti, *Scavi di Ostia*, IV, 1961, n° 409, pl. CCVI et n° 208, pl. CCV) ; à Pompéi, nous avons un quadrillage de bandes assez semblable (Blake, I, 1930, p. 41, pl.7, 1) ; à Utique où un dallage en *sectile* figure un même dessin (*CMT* I, 2, 1974, n° 163 A et B, pl. XI) ; et sur un pavement inédit de Carthage (Ben Osman, *Inventaire*, 1980, n° 121 et 134) ; cf. à ce propos Guidobaldi, Sectilia pavimenta delle residenze imperiali, dans *CMGR* VII, 2000, p. 639-650, pl. CCLIII-CCLXV.

Pour le carré inscrit dans un quadrillage n° 2, Ostie offre un dallage identique au nôtre (Becatti, *Scavi di Ostia*, IV, 1961, n° 38, pl. CCVII) ; un exemple de Pompéi est assez proche du nôtre (Blake, I, 1930, p. 48, pl. 9,2 et Guidobaldi, *op. cit.*) ; enfin à Utique où nous retrouvons un dessin presque identique (*CMT* I, 2, 1974, n° 187, pl. XXVI). Nous signalons à ce propos l'ensemble des articles de F. Guidobaldi parus dans les *CMGR* V, VI, VII et VIII et qui traitent de *sectilia pavimenta*.

Les exemples cités en comparaison, notamment ceux d'Afrique, sont datables du IIe siècle. Nous proposerons pour notre pavement une fourchette chronologique allant du début du Ier au début du IIe siècle ?

MAISON NORD-EST DU CAP TIZÉRINE (plan K, pl. XXXI)

Au cours des fouilles réalisées par Waille, en 1902, sur un terrain situé derrière la maison de l'administrateur et au nord-est du cap Tizérine, on dégagea : « les restes d'une modeste habitation de basse époque avec fragments de colonne... un four voûté avec briques, une cuisine avec écoulements d'eaux..., des escaliers conduisant à un cellier, quelques seuils... ; une chambre surplombant la mer a son béton incrusté de débris de marbre multicolores. Une autre montre les restes d'une fine mosaïque » (Waille).

D'après le plan publié, cette maison mesurait 70 m sur 30 m, soit une superficie de 2100 m^2.

Waille, *RAf*, 47, 1903, p. 101-102 ; Leveau, *Caesarea de Maurétanie et son territoire*, 1979, p. 162 ; *id.*, Maisons nobles, 1982, p. 122, n° 10, fig. 10.

72.

En 1902. Fouilles Waille.
Derrière la maison de l'administrateur, dans une sorte de pavillon surplombant la mer.
Détruite.

« Mosaïque blanche, ingénieusement émaillée de déchets multicolores de marbre de toutes nuances » (Waille).

Il s'agit vraisemblablement d'un pavement en *opus scutulatum* à fond d'*opus tessellatum* blanc.

Waille, *RAf*, 47, 1903, p. 102-103 ; Waille, *RAf*, 48, 1904, p. 64 ; de Pachtère, *Inv. mos.* III, 1911, p. 98 et 100, n° 407 et 414.

Voir nos comparaisons citées au n° 122 et *CMT* IV, 1, 1999, n° 66, pl. XX et LXXVII.

MAISON DE LA « NOUVELLE GENDARMERIE » (plan L, pl. XXXII)

En 1958, à l'occasion de la construction d'une nouvelle gendarmerie, en bordure de la route nationale moderne, entre le cap Tizérine et le « Tennis-Club » (ce dernier est actuellement occupé par la piscine militaire de l'académie inter-armes de Cherchel), les travaux permirent de dégager un groupe d'édifices entourés sur trois côtés par des rues antiques dont deux bien conservées à l'ouest et au nord. Un plan fut dressé par Ed. Stawski : il montre à l'angle nord-est une pièce pavée de mosaïques avec une margelle de puits s'ouvrant sur une rue.

Lors de la dépose, les mosaïques, conservant leur lit de pose originel, furent toutes transportées au parc de la mosaïque.

Lassus, *Libyca*, 7, 1959, p. 231-240 et plan ; Leveau, *Caesarea de Maurétanie et son territoire*, 1979, p. 162-163 ; *id.*, Maisons nobles, 1982, p. 122-123, fig. 11.

73.

Dans une salle, à l'ouest.

Tapis rectangulaire mesurant au moment de la découverte 3,50 m sur 1,50 m.

Lors de son transport, il fut brisé en plusieurs fragments de 1,45 m sur 0,70 m ; 1 m sur 0,63 m ; 0,40 m sur 0,32 m. Tesselles de 6 mm à 15 mm de côté. Matériaux : pierre calcaire et marbre. Couleurs : rose, noir et blanc. Densité au dm^2 : env. 64.

Lors de la dépose, les mosaïques présentaient un *nucleus* fait d'un mélange de chaux et de brique pilée et un *rudus* constitué d'un béton de chaux et de terre grise mélangé à des morceaux de tuiles et de pierres.

Les fragments sont conservés, actuellement, au nouveau musée de Cherchel, Parc de la mosaïque.

Sans bordure.

Composition en quadrillage de quadrilobes de peltes autour d'un carré droit et de fuseaux, les intervalles chargés d'un cercle inclus (*Décor*, 230 d). Les cercles sont occupés par quatre pétales trifides ; la composition fait apparaître des carrés concaves chargés d'une fleurette de quatre pétales chevronnés noirs.

Lassus, *Libyca*, 7, 1959, p. 234-235, fig. 11-12.
Reproduction de la mosaïque dans Lassus, 1959, fig. 12, cliché n° 2463.
Pl. XXXIII, 73.

La composition en quadrillage de quadrilobes de peltes est d'un usage particulièrement fréquent en Afrique. Nous la retrouvons traité d'une manière identique à la nôtre à Rusguniae (Guéry, Thermes du sud-est de Rusguniae, 1962-65, p. 26, fig. 6 et 7) ; à Hippone (Marec, *Mon. chrét. d'Hippone*, 1958, p. 198-199, n° 4, fig. 202, a) ; ce motif se retrouve aussi sur une mosaïque de Madaure (Marec, *op. cit.*, p. 46, fig. 4, a) ; à Sousse qui présente un même dessin avec des variantes dans les remplissages (Foucher, *Inv. Sousse*, 1960, n° 57241, pl. LI, a et n° 57086, pl. XX, b) ; à El Jem (*id.*, *Thysdrus 1960*, pl. VII, c, p. 20 ; *Thysdrus 1961*,

pl. XXXVII; *CMT* III, 1, 1996, n°32A, pl. XLII); à Tripoli où les carrés sont ornés d'un treillis (Aurigemma, *Mos. Tripolit.*, 1960, p. 30, pl. 47); à Bulla Regia où les quadrilobes de peltes sont reliés par des quatre feuilles organisés autour d'un petit carré de quatre tesselles (Hanoune, *Bulla Regia*, IV, 1980, p. 56-57, fig. 117-118); à Volubilis (Thouvenot, Maison aux travaux d'Hercule, 1948, p. 101, pl. IV); à Carthage (Picard, Une schola de collège à Carthage, 1952, p. 173, fig. 4). Pour les mosaïques tardives, cf. la liste des documents réunis par Blanchard-Lemée, *Maison à mosaïques*, 1975, p. 97-98; voir aussi l'article de Farioli, Tangenze ravennati, 1975, p. 214-215. Une mosaïque de Fordongianus en Sardaigne offre un schéma identique (Angiolillo, *Sardinia*, 1981, n° 135, p. 155, pl. XLIV; voir aussi les références bibliographiques citées par l'auteur, p. 139-140).

74.

Dans la même salle, à l'est. Le motif passe entre un pilastre et un pilier. Dans l'angle sud-est, une base de colonne creusée, prise dans la mosaïque, forme la margelle d'un puits.

Le tapis mesurait 2,80 m sur 2,50 m.

Lors de la dépose, il fut brisé en plusieurs fragments de 1,70 m sur 1,62 m et 0,94 m sur 0,80 m et d'autres débris insignifiants. Tesselles de 9 mm à 16 mm de côté. Matériaux: calcaire, marbre et terre cuite. Couleurs: vert (3 tons), rose (3 tons), noir et blanc. Densité au dm^2: env. 76.

Lit de pose de 12 cm fait d'un mélange de chaux blanche et de briques pilées unies à des galets.

Parc de la mosaïque, près du puits romain.

Bande de raccord de 24 cm, blanche et parsemée de tesselles noires.

La bordure de 14 cm est une tresse à deux brins rose, vert, blanc et noir.

Le champ figure deux motifs:

– Le premier est un quadrillage oblique réalisé en filet triple dentelé; le centre des carrés est occupé par quatre pétales chevronnés noirs et rempli soit de tesselles roses et blanches, soit de tesselles vertes et blanches.

– Le second, au-delà d'une tresse à deux brins, présente une composition orthogonale de cercles sécants faisant apparaître des quatre feuilles blancs, dessinés de deux filets de tesselles noires, et déterminant des carrés concaves blancs chargés d'une croisette (*Décor*, 239). Le point de contact entre les cercles tangents est matérialisé par 6 tesselles noires.

Lassus, *Libyca*, 7, 1959, p. 235, fig. 12-13.

Reproduction de la mosaïque dans Lassus, 1959, fig. 12-13 p. 236, clichés n^{os} 2463 et 2466 de J. Lassus.

Pl. XXXIII, 74.

Pour le motif de quadrillage oblique, voir les comparaisons réunies à propos d'une mosaïque similaire n° 138.

La composition en cercles sécants faisant apparaître des quatre feuilles est un schéma très simple et universel, voir à ce propos notre n° 68 et l'étude de Hanoune, *Bulla Regia*, IV, 1980, p. 39, fig. 81. Selon H. Lavagne, le point de contact entre les cercles tangents matéria-

lisé par 4 à 6 tesselles est très caractéristique des IV^e et V^e siècles (*Recueil Gaule* II, 3, 1977, p. 160, n° 417) ; voir également l'important dossier réuni par Gozlan, *Maison du triomphe de Neptune*, 1992, n° 32, p. 129-132, pl. XXXVII, 1 ; *CMT* III, 1, 1996, n^os 1A, 9B, 15B, 40B, pl. I.

75.

Devant le seuil de porte qui, au nord du premier panneau, donne accès à la rue.
Mosaïque détruite.

« Très pauvres restes d'une inscription en mosaïques, dans un cartouche tracé en blanc sur fond noir, la seule lettre qu'on pouvait deviner était un M » (Lassus).

Lassus, *Libyca*, 7, 1959, p. 237.

Conclusion

L'examen et l'étude des mosaïques de la maison de la « Nouvelle gendarmerie » permet de proposer une large fourchette chronologique allant de la fin du IV^e à la fin du V^e siècle, et cela pour l'ensemble des pavements de cette demeure.

LES MAISONS DU « TENNIS-CLUB »[4] (plan M, pl. XXXIV)

Ces maisons étaient situées dans la banlieue est de Cherchel, après la porte de la ville moderne, vers le nord, au-delà des jardins de la Daïra actuelle.

En 1958, au cours des travaux d'aménagement pour un nouveau court de tennis, on y dégagea des restes, très mutilés, de deux édifices distincts, tous deux bordés au nord par un *decumanus* dallé, et séparés entre eux par un mur mitoyen. Sous ces constructions apparaissaient, en divers endroits, des traces d'édifices d'un niveau antérieur.

MAISON OCCIDENTALE DU « TENNIS-CLUB »

Celle-ci a été reconnue sur 28 m, à l'ouest du mur mitoyen : elle était constituée par un péristyle de 25,30 m de long sur 17,50 m de large et bordée de trois portiques à mosaïques. L'un de ces portiques, à l'ouest, avait conservé ses mosaïques, tandis qu'un autre, au nord, ne montrait que de rares débris de son pavement ; le dernier est situé à l'est mais ses mosaïques ont été détruites. Le centre du péristyle était orné d'un bassin ; auprès de celui-ci, il y avait une pièce carrée (?).

À l'angle sud-ouest du péristyle, les fouilles ont dégagé une vaste salle de réception terminée par une abside outrepassée : il s'agit d'une exèdre dont l'entrée était annoncée par un carré d'exèdre, de 4,95 m sur 4 m, pavé d'une mosaïque. La salle d'apparat, qui mesurait 5,10 m sur 4,80 m, était également pavée d'une mosaïque et se continuait par l'abside outrepassée, de 7,30 m de diamètre et de 6,50 m de large, ornée elle aussi d'une mosaïque géométrique.

L'entrée de la maison était au nord, où semble avoir existé une porte à colonnes qui s'ouvrait très en arrière d'une rue est-ouest.

À côté de cet ensemble, vers l'ouest, la fouille n'a pu être poursuivie ; seules quelques pièces indiquées sur le plan publié semblent avoir appartenu au même édifice.

Les mosaïques qui furent découvertes en bon état de conservation, ont été déposées par les soins de Kasdi : certaines ont été transportées entièrement au Parc de la mosaïque ; d'autres, abandonnées sur le site, ne nous sont connues que par les photographies prises par Lassus au moment de la découverte et qui sont actuellement conservées à la photothèque du Service des antiquités d'Alger.

Lassus, *Libyca*, 7, 1959, p. 246-269 ; Baghli et Février, *BAA*, 1, 1962-65, p. 3 ; Rebuffat, Maisons à péristyle, 1969, p. 672 ; Leveau, *Caesarea de Maurétanie et son territoire*, 1979, p. 163-164 ; *id.*, Maisons nobles, 1982, p. 124-127, n° 12, fig. 12.

---

4. Le « Tennis-Club » est actuellement connu sous le nom de gymnase, ou piscine militaire, de l'académie inter-armes de Cherchel.

76.

En avril 1963, lors de la construction d'un nouveau court de tennis.

La mosaïque couvrait le carré de l'exèdre.

Dimensions actuelles : 4 m sur 4,95 m. Tesselles de 6 mm à 18 mm de côté. Matériaux : pierre calcaire, marbre et terre cuite. Couleurs : 7 teintes et 15 nuances, vert, ocre jaune, brun, ocre rouge, mauve, noir et blanc. Densité au dm^2 : env. 88 pour le lion, env. 132 pour la tête de l'onagre, env. 121 pour la panthère, env. 133 pour le cervidé, env. 99 pour les arbustes et le fond.

La mosaïque et celles qui suivent ont été reconstituées dans l'état même où elles se trouvaient à l'origine.

Parc de la mosaïque.

Bande de raccord de 12 cm faite de doubles filets noirs et de trois rangées de tesselles blanches.

Bordure de 36 cm : méandre en redans carrés et carrés (*Décor*, 31 e) traité en jaune vert, rouge, blanc et noir.

Champ : panneau carré divisé en deux registres dont chacun figure, sur un fond blanc, deux combats d'animaux. Le registre inférieur figure, dans un décor d'arbustes et d'arbres gris et verts, une panthère verte tachetée de noir qui bondit sur un cerf qui se sauve. La position des pattes du cervidé indique la vitesse de l'animal qui fuit. Il porte de magnifiques bois jaunes et marrons foncés ; ses oreilles sont nettement soulignées de rouge et de noir ; il semble atteint par la panthère, du sang coule de sa cuisse gauche. Tout près, un lion à la magnifique crinière bouclée rouge et jaune est en train de dévorer un onagre qui cherche à s'enfuir.

Le registre supérieur présente un lion au pelage ocre jaune et brun, à la crinière fournie et traitée en brun, marron et jaune, aux moustaches grenat ; il est en train de dévorer un onagre traité en mauve, gris et sienne brûlée ; son œil en amande est souligné par un filet de tesselles marrons foncées. Du sang rouge, réalisé par des tirets de tesselles grenat, coule d'une de ses pattes antérieures. Au-delà d'un arbre à trois branches vertes, grises et noires, une panthère tachetée de vert et de noir, dévore un beau taureau jaune et grenat. Le sol est réalisé par des tesselles vertes (deux nuances du plus clair au plus foncé). Scène d'une extrême violence et d'une belle vivacité dans les coloris. À remarquer un grand souci de réalisme et de vraisemblance aussi bien dans le traitement que dans les positions des bêtes, souci qui se manifeste dans le rendu des muscles et l'utilisation des contrastes.

Baghli et Février, *BAA*, 1, 1962-65, p. 3 ; Lassus, Vénus marine, dans *CMGR* I, 1965, p. 178-179 ; Carandini, Villa di Piazza Armerina, 1967, p. 105 ; Février, *Art de l'Algérie antique*, 1971, p. 63, pl. LXXX ; Toynbee, *Animals in Roman Life and Art*, 1973, p. 161 et 193 ; Blanchard-Lemée, Mosaïques de l'Algérie ancienne, 1978, p. 100 ; Dunbabin, *MRNA*, 1978, p. 59, pl. XVIII ; Ovadiah et Mucznik, Mosaic Pavement of Kisufim, dans *Hommages à H. Stern*, 1983, p. 277.

Reproduction de la mosaïque dans *BAA*, 3, 1968, fig. 5 ; *Art de l'Algérie antique*, 1971, pl. LXXX ; *CMGR* II, 1975, pl. CLX ; Dunbabin, 1978, pl. XVIII, n^os 38-39.

Pl. XXXV, 76, LXXXV et LXXXVI, 76.

Des sondages stratigraphiques effectuées par P.-A. Février sous la mosaïque de Vénus ont permis la découverte de sigillée claire D, ce qui autorise à dater la mosaïque au plus tôt au IVe sinon au Ve siècle.

Cette scène de combat dérive, selon toute vraisemblance, de modèles alexandrins, comme la mosaïque de la villa Hadriana (Rizzo, *Pittura ellenistico-romana*, 1929, pl. CLXXXIV, 1). G. Becatti qui a étudié le thème à propos d'un tableau en *opus sectile* de la basilique de Junius Bassus (IVe siècle), pense que l'archétype est oriental et qu'il se retrouve non seulement en mosaïque mais aussi en sculpture, en peinture, sur des tapis et tissus égyptiens et alexandrins d'époque tardive (*Scavi di Ostia*, VI, 1969, p. 89-93, pl. LIX, 1-2, LX, LXI, 1.2 et p. 143-149).

Le thème du fauve déchirant une proie n'est pas non plus absent du répertoire africain. On le retrouve sur un panneau de la maison de la Procession dionysiaque d'El Jem où deux lions sont occupés à dévorer un sanglier (Foucher, *Procession dionysiaque*, 1963, p. 92, pl. XVIII, a et b). Une autre mosaïque provenant de Sousse présente un lion dévorant un onagre (Foucher, *Inv. Sousse*, 1960, n° 57040, pl. VII, a) ; également à Djémila, dans la salle à sept absides.

Pour des représentations analogues, où les sujets sont traités avec des contrastes plus violents et des contours plus accusés, cf. l'étude de Lavin, Hunting Mosaics, 1963, p. 179-286. C'est l'Orient qui nous fournit les exemples les plus proches du nôtre. Une mosaïque du site de Huarté en est particulièrement voisine (M.-T. et P. Canivet, *Huarté*, 1987, p. 196). Une scène de chasse d'Apamée de Syrie présente un lion dévorant un cervidé proche de notre pavement par le mode de traitement des figures (Balty, *Mosaïque de chasse du triclinios*, 1969, p. 22, pl. XII, datée au premier quart du Ve siècle). Une autre mosaïque d'Apamée offre également une scène voisine de la nôtre : un lion dévorant un sanglier (Dulière, *Mosaïques des portiques de la grande colonnade*, 1974, p. 39-41, pl. XXX-XXXI, datée du Ve siècle). La mosaïque de chasse de Worcester, en provenance d'Antioche, offre aussi un parallèle intéressant dans le mode de traitement des figures (Levi, *AMP*, 1947, pl. XC, a).

L'ensemble de la composition est apparentée aux scènes de chasse, fréquentes dans le bassin méditerranéen (Lavin, Hunting Mosaics, 1963, p. 179-286).

77.

Mêmes circonstances de découverte que le précédent.

Pavement faisant suite au pavement précédent, côté ouest, et séparé de celui-ci par un double filet de tesselles blanches. Selon Ould Yahia, chef de chantier et témoin oculaire des fouilles, le pavement du combat d'animaux était encadré sur ses côtés ouest, est et sud, d'un même motif de décoration. Seul, le côté ouest a été déposé, les deux autres sont dans des caisses des réserves du musée de Cherchel.

Dimensions actuelles : 4,08 m sur 4 m. Tesselles de 7 mm à 18 mm de côté. Matériaux : calcaire, marbre et terre cuite. Couleurs : 6 teintes et 2 nuances, vert, jaune, brun, rouge, noir et blanc. Densité au dm^2 : env. 76 pour le champ, env. 56 pour la bordure.

Parc de la mosaïque.

La bordure de 37 cm, sur trois côtés, est une ligne d'ondes traitée en rose/rouge/ocre jaune et vert/ brun/blanc (*Décor*, 60 c). Le quatrième côté, sur un fond noir, figure un méandre en redans carrés et carrés, traité en perspective (*Décor*, 31 c); celui-ci est vert, les caissons alternant rouge/rose et ocre jaune/brun; caissons et méandre sont bordés d'une ligne blanche.

Le champ est orné de deux guirlandes de laurier à triples rangées de feuilles (les feuilles de laurier sont rouges et vertes) qui s'entrecroisent pour former une composition en quadrillage de cercles grands et petits, tangents, en lacis, déterminant des octogones irréguliers concaves (*Décor*, 236 c). Médaillons et octogones sont ornés de motifs variés: soit d'étoiles de deux carrés timbrées de fleurettes en croix, soit de nœuds de Salomon inscrits dans des carrés, soit de lacis à quatre ou huit cercles, soit de nœuds d'entrelacs à huit boucles, soit de fleurons à quatre ou six pétales, soit de roues de tenture, soit de nattes à six brins inscrites dans un carré. Tout cet ensemble, traité avec un sens très averti de l'effet décoratif, donne une impression de magnificence et de foisonnement.

Baratte, Tapis géométrique, 1973, p. 316, note 2.
Pl. XXXV, 77.

Le motif de la bordure (quatrième côté) est d'un usage fréquent en Afrique du Nord et se retrouve particulièrement sur des mosaïques du IV[e] siècle. Nous citerons à ce propos trois exemples proches, par le mode de traitement, de notre pavement: l'un provient de Constantine, l'autre d'Ammaedara (Baratte, Tapis géométrique, 1973, p. 316, n° 2) et le dernier de Sétif (Février, *Fouilles de Sétif* I, 1965, mosaïque B33, p. 98, fig. 110).

Le jeu de guirlandes entrecroisées se rencontre fréquemment sur les mosaïques africaines (cf. Ennaïfer, Trames végétalisées en Afrique du Nord, 2001, p. 97-98) à Cherchel même, dans l'abside de la mosaïque de Thétis et Pélée, n° 51, et notamment à Timgad qui nous offre plusieurs exemples (Germain, *Mosaïques de Timgad*, 1965, p. 25, n° 20, pl. IX; p. 26, n° 21, pl. X; p. 100, n° 141, pl. XLVII; p. 102, n° 142, pl. XLVI); une mosaïque d'Hippone figure le même jeu de guirlandes de laurier avec des variantes dans les motifs d'ornementation (Marec, *Mon. chrét. d'Hippone*, 1958, p. 109-110, fig. 17, pl. p. 104, c).

Une mosaïque d'El Jem présente un schéma analogue (*Inv. mos.* II, 1910, n° 71 d), ainsi qu'une mosaïque de Sfax (Fendri, *Mosaïque des Océans*, 1963, p. 5, pl. 5); une mosaïque de Carthage est également proche de la nôtre (Ben Osman, Mosaïques à *xenia* de Carthage, 1990, p. 43-44, fig. 40 et Ben Abed-Ben Khader, Mosaïques à *xenia* et architecture, 1990, p. 81, fig. 76). Mais c'est la mosaïque de la « villa del Tellaro » à Syracuse qui présente le plus de ressemblances avec les mêmes motifs de remplissage, mais moins diversifiés (Voza, *Mosaici della villa del Tellaro*, 1973, pl. LVIII; *id.*, Aspetti e problemi, dans *CMGR* III, 1983, p. 5-18 et pl. couleurs).

Pour le fleuron de tiges d'acanthe, cf. Djémila (Blanchard-Lemée, *Maisons à mosaïques*, 1975, pl. XLIV).

Fin IV[e] ou V[e] siècle.

78.

Au nord du combat des fauves, dans la salle à exèdre (partie droite).

Dimensions actuelles: 4,95 m sur 4,90 m. Tesselles de 3 mm à 18 mm de côté. Matériaux : calcaire, marbre (jaune et rose), terre cuite et pâte de verre. Couleurs : 7 teintes et 12 nuances, 2 verts, 3 jaunes, ocre jaune, ocre rouge, 3 roses, noir et blanc. Densité au dm^2: env. 82 pour la mer, env. 143 pour un poisson, env. 225 pour le putto, env. 126 pour la panthère marine, env. 268 pour une des néréides, env. 143 pour un des centaures, env. 100 pour la coquille, env. 255 pour le visage de Vénus, env. 144 pour la draperie de la déesse.

Parc de la mosaïque.

Bande de raccord de 14 cm, constituée de huit rangées de tesselles blanches.

Double bordure: la bordure extérieure, de 24 cm, est une tresse à deux brins traitée en vert/jaune/rouge/grenat/blanc. La bordure intérieure, de 45 cm, est un somptueux rinceau vert composé de calices enfilés en forme de cornets simples d'un vert pâle et jaune qui s'enroulent à partir d'une volute. Autour des calices se lovent des tiges jaunes qui donnent naissance à des fleurs roses (le même rinceau borde la mosaïque de Thétis et Pélée).

Champ: sur un fond de mer sombre, où l'ondoiement de la surface de l'eau est rendu par de courts traits en zigzag et droits, apparaît, en haut, Vénus, nue jusqu'aux jambes, assise de face dans une haute coquille verte à cannelures rehaussée de tesselles de verre bleues, portée par deux centaures. La déesse, les bras relevés, tient entre ses doigts un somptueux collier d'or fait de tesselles noires et blanches. Son visage, légèrement tourné vers la gauche, est encadré d'une lourde chevelure blonde rehaussée d'un diadème et d'un rubis rouge. Ses jambes, enveloppées d'une draperie rouge rayée, sont rejetées vers la droite. Ses bras sont ceints de bracelets marrons. Les deux centaures qui portent la coquille sont présentés d'une façon symétrique. La coquille repose sur leur queue verte. Vers l'extérieur, les épaules des deux centaures s'écartent de la coquille ; leurs visages sont tournés vers la déesse ; leurs bras tendus portent de longues cornes ; leur chevelure verte est ornée de pinces de homard ; leurs corps, brutalement schématisés, sont traités en deux roses foncés.

En bas, de part et d'autre de la coquille, deux néréides chevauchent des monstres marins (griffon et lionne). Celle de gauche, presque nue, est étendue sur la croupe du griffon et porte une écharpe qui flotte au-dessus de sa tête. Celle de droite est assise sur la lionne et laisse flotter, elle aussi, une écharpe au-dessus de sa tête ; la partie inférieure de son corps est drapée jusqu'aux pieds, qui sont chaussés de sandales rouges ; ses bras sont ceints de bracelets et son cou d'un long collier de perles.

Le milieu de la composition est occupé par un amour ailé à la queue de poisson ; il tient le griffon et la lionne par la bride.

Parmi les vagues de la mer, apparaissent des poissons et des dauphins très nombreux. L'ensemble est traité en vert et jaune avec des taches de tesselles de verre bleues. Une certaine théâtralité se dégage de la composition où réel et imaginaire se fondent et se confondent.

Baghli et Février, *BAA*, 1, 1962-65, p. 3 ; Lassus, Vénus marine, dans *CMGR* I, 1965, p. 178-180, fig. 4-6 ; Février, *Art de l'Algérie antique*, 1971, p. 62, pl. LXXV ; *id.*, Décor figuré et ornemental en Afrique, 1972, p. 111 ; Blanchard-Lemée, *Maisons à mosaïques*, 1975, p. 74 ; Thouvenot, Mosaïque du « Navigium Veneris », 1977, p. 49 ; Blanchard-Lemée, Mosaïques de l'Algérie ancienne, 1978, p. 100 ; Dunbabin, *MRNA*, 1978, p. 156 ; *LIMC*, II, 1, 1984, p. 119-121 ; *LIMC*, III, 1, 1986, p. 1024-1027 ; *LIMC*,

VI, 1992, p. 816, n° 443 b ; Camps, Le coq et la coquille, 1992, p. 35-61 ; Lochin, Index du *LIMC* VI, 1994-95, p. 353 ; Ferdi, *Mosaïques des eaux*, 1998, p. 109.

Reproduction de la mosaïque dans Lassus, 1965, fig. 4-6 ; *BAA*, 3, 1968, fig. 6 ; *Art de l'Algérie antique*, 1971, pl. LXXV.

Pl. XXXV, 78, XXXVI, 78 et LXXXVI, 78.

La mythologie de Vénus a inspiré un grand nombre de mosaïques en Occident et en Orient où la déesse est souvent associée à d'autres personnages (Reinach, *RPGR*, 1922, p. 59-67 et Picard, Couronnement de Vénus, 1941-46, p. 43-108) ; mais c'est l'épisode de sa naissance miraculeuse de l'écume de la mer qui semble avoir été traité avec prédilection par les mosaïstes.

L'Afrique, à elle seule, a livré de nombreux pavements se rapportant à ce thème qu'il serait intéressant de regrouper selon des critères chronologiques et de définir à l'aide de confrontations avec d'autres documents archéologiques similaires.

Une première étude se rapportant au thème a été élaborée par Picard, *op. cit.*, suivie par celle de Lassus, établie surtout pour les pavements algériens, dans *CMGR* I, 1965, p. 175-190, complétée et précisée par Blanchard-Lemée, *Maisons à mosaïques*, 1975, p. 73 et suiv. ; Dunbabin, *MRNA*, 1978, p. 154-158 ; Belz, *Marine Genre Mosaic*, 1978, p. 34 et suiv. et p. 84 et suiv. ; récemment Blanchard-Lemée, Thèmes de prédilection ou spécificité ?, 1999, p. 321-322.

Pour l'élaboration de son tableau, notre mosaïste a certainement puisé dans des cahiers de modèles qui lui fournissaient un riche répertoire. L'attitude de Vénus assise apparaît sur de nombreux exemples et pourrait reproduire un type commun. Les centaures portant la coquille se retrouvent sur d'autres exemples traitant le même thème (voir la liste des documents dressée par Blanchard-Lemée à propos d'une mosaïque de Djémila, dans *Maisons à mosaïques*, 1975, p. 73-77 et *ead.*, Thèmes de prédilection ou spécificité ?, 1999, p. 315-326).

Sur l'iconographie des putti ou amours ailés, voir l'étude de Stuveras, *Le putto dans l'art romain*, 1969 ; Blanc et Gury, *s.v.* Eros, Amor, Cupido, dans *LIMC*, III, 1986, p. 952-1049 ; Gury, Blanc et Leredde, Les images d'Amor, 1987, p. 297-334 ; Blanc et Gury, Apports d'une base de données, 1988, p. 62-75.

Enfin, cette recherche de la symétrie dans la composition, comme l'a fort bien démontré J. Lassus, la géométrisation des figures et le manque de dégradé dans l'alternance des couleurs marquent, sous ses divers aspects, une tendance plus nette à la stylisation des mosaïstes de la fin du IV^e et ceux du siècle suivant.

Parmi les datations proposées, retenons celle de J. Lassus qui propose les confins du IV^e ou début du V^e siècle, et celle de P.-A. Février qui propose le V^e siècle.

Faut-il attribuer un sens religieux à cette représentation ou la considérer comme une simple vulgarisation d'un thème de l'antiquité tardive ?

Selon K. Dunbabin, l'image de la déesse de la fertilité entourée d'habitants de la mer avait un effet bénéfique sur l'édifice où elle était représentée. C. Belz, pour sa part, pense que ce genre de représentation est choisi soit pour décorer certaines constructions appartenant à un climat sec et chaud, soit parce qu'il reflète la pensée du commanditaire, ou alors parce qu'il contient un symbolisme religieux et bénéfique. Nous pensons que des images comme celle de Vénus étaient des thèmes très en vogue à cette époque, et notamment dans les

provinces africaines (Février, Décor figuré et ornemental en Afrique, 1972, p. 165 et suiv; *id.*, *Approches du Maghreb romain*, II, 1990, p. 67; Blanchard-Lemée, Thèmes de prédilection ou spécificité?, 1999, p. 320-323). Elles jouissaient d'une grande popularité parmi les riches propriétaires qui en décoraient leur demeure. En outre, cette image atteste qu'au Vᵉ siècle les artistes utilisaient encore une thématique païenne sans, pour autant, la charger d'une signification particulière.

79.

Dans l'abside outrepassée, faisant suite au pavement précédent.

Dimensions actuelles: 5,20 m sur 5,80 m. Tesselles de 5 mm à 18 mm de côté. Matériaux: pierre calcaire, marbre (pour les jaunes et roses), terre cuite et pâte de verre. Couleurs: bleu, vert, jaune, grenat, rose, noir et blanc. Densité au dm^2 : env. 64 à 81.

Parc de la mosaïque.

Bordure extérieure: 16 cm, très abîmée, laisse deviner des lignes de postes blancs.

Bordure intérieure: 26 cm, tresse à trois brins traitée en rose/jaune/vert/noir/grenat.

Champ: au-delà du tapis du seuil orné d'un rinceau très sec fait de calices enfilés et se terminant par une tulipe et une rose, une couronne de laurier, à dominantes blanches, renferme une inscription (diamètre du médaillon 1,52 m; HL. 14 cm et 13 cm, tesselles de 5 mm et 6 mm) faite de tesselles de verre, les trois premières lignes de couleur verte, la dernière en bleu; le fond est blanc. On lit:

AND[- - -]
SIVIRILLA
SEMPER
GAVDENT

Le reste de la mosaïque est fleuri et traité d'une façon linéaire. C'est une composition de cercles sécants déterminant des carrés curvilignes encadrés de lignes de feuillage stylisé. Les carrés sont reliés entre eux par des fuseaux de manière à constituer, d'une part, des quatre feuilles et, d'autre part, un gros fleuron cruciforme. À l'intérieur des carrés, des fleurons chargés (quatre fleurs de lys verts et jaunes alternant avec quatre fuseaux de la même couleur). L'ensemble, à dominante grenat, se détache sur un fond blanc. C'est une composition orthogonale de cercles sécants avec petit cercle recouvrant aux points de tangence (faisant apparaître des quatre feuilles et déterminant des carrés concaves), les petits cercles au centre d'un fleuron, les fuseaux en tiges affrontées (*Décor*, 242) et quadrillage de tiges feuillues selon les lignes de fuseaux.

Lassus, *Libyca*, 7, 1959, p. 246-247; Ennaïfer, Trames végétalisées en Afrique du Nord, 2001, p. 104, fig. 121.

Reproduction de la mosaïque dans *BAA*, 3, 1968, fig. 7; Ennaïfer, 2001, fig. 121.

Pl. XXXVI, 79.

Sur la trame conçue suivant le «style fleuri», les exemples possédant des analogies étroites avec le nôtre dans le mode de traitement du motif ou des traits qui le composent nous ramènent d'emblée vers l'Afrique: à Cherchel même, n° 13 (maison des Julii).

Un dispositif extrêmement proche de celui de Cherchel en ce qui concerne le canevas ainsi que la forme des fleurons se retrouve sur un pavement d'Althiburos (Ennaïfer, *Althiburos*, 1976, p. 142, pl. CLXXX) ; un autre exemple, de conception semblable, avec des variantes dans le mode de traitement, se trouve au British Museum en provenance probable de Carthage (Hinks, *Catalogue*, 1933, n° 19, fig. 87) ; une mosaïque d'Oudna présente un dessin d'ensemble voisin du nôtre (Gauckler, Le domaine des Laberii, 1897, p. 295, pl. XX) ; un exemple d'Utique est à rapprocher du nôtre (*CMT* I, 3, 1976, n° 295, pl. XXVI) ; un pavement de Haïdra figure une composition assez proche de celle d'Utique (Baratte, *Haïdra, Miscellanea*, 1, 1974, p. 35, fig. 22) ; voir également le pavement de la maison du Panneau floral de Thuburbo Majus (*CMT* II, 1, 1980, n° 46 A-C, pl. XXIV et *CMT* II, 4, 1994, p. 148-151) ; voir le dossier récent consacré aux trames géométriques végétalisées élaboré par Balmelle, Ben Abed-Ben Khader *et alii*, *Trames géométriques végétalisées*, 2001.

L'inscription est une formule votive, fréquente au IV^e siècle. Elle mentionne un gentilice Andia et un *cognomen* Sivirilla (pour Severilla). Le gentilice Andia est attesté en Dalmatie (Šašel, L'anthroponyme dans la province romaine de Dalmatie, 1975, p. 374) et peut dériver d'un gentilice rare au masculin, Andius ou Andianus, déjà attesté en Afrique, cf. *CIL*, VII, 5966. Le *cognomen* Severilla est assez fréquent en Afrique, cf. *CIL*, VIII, 5983 et 6024.

Fin IV^e ou V^e siècle.

80.

Mosaïque du portique nord.
Détruite sans doute.

Un seul fragment fut photographié et laisse voir encore un cercle orné d'une tresse à deux brins, à gauche le début d'une guirlande de laurier et un fuseau.

Inédite.
Reproduction de la mosaïque dans Lassus, *Libyca*, 7, 1959, fig. 23 p. 249, cliché n° 2137.
Pl. XXXVI, 80.

Il s'agit vraisemblablement d'une composition en quadrillage de cercles et de fuseaux tangents (les cercles à l'intersection), déterminant des octogones concaves irréguliers (*Décor*, 150 et variantes). Les cercles, les fuseaux et les octogones sont occupés par divers motifs de remplissage.

Le fuseau figuré est un motif largement utilisé à Bulla Regia, notamment au IV^e siècle (Hanoune, *Bulla Regia*, IV, 1980, fig. 147, 150).

Conclusion

L'ensemble des mosaïques de cette demeure forme un groupe homogène exécuté vraisemblablement par un même atelier ou une même équipe. Le style des pavements caractérisé par la tendance au schématisme et à la raideur dans les attitudes des personnages (cortège de

Vénus) mais aussi dans le décor végétal de l'abside nous renvoie à la fin du IVe et plus vraisemblablement au Ve siècle.

Lecture-interprétation

Le motif du combat des fauves, le triomphe de Vénus et la formule votive choisis à dessein par le commanditaire traduisent les sentiments d'un propriétaire voulant assumer les événements de l'existence.

Les deux thèmes du combat et du triomphe correspondent à l'intention du propriétaire de reprendre à son compte la symbolique liée à ces images et de paraître ainsi comme le garant de la paix, de l'ordre et du bonheur. Dans cette logique, le combat d'animaux placé dès l'entrée, dans le carré de l'exèdre, suivi par le triomphe de Vénus adapté à la salle de l'exèdre et par l'inscription située dans l'abside outrepassée signifient que celui qui domine la nature sauvage et triomphe de ses instincts mauvais, accède à une vie heureuse de paix et de prospérité et participe à un idéal de vie qui renvoie à l'harmonie cosmique.

Le visiteur est invité à découvrir ces images au fur et à mesure qu'il avance dans cet espace et à méditer sur la promesse d'un bonheur promis à l'homme vertueux qui a su se maintenir dans la tranquillité de l'âme.

MAISON ORIENTALE DU « TENNIS-CLUB » (plan N, pl. XXXVII)

Le niveau de la maison était situé à 80 cm au-dessous de celui de la maison occidentale.

La demeure s'organisait autour d'une cour à portiques avec quatre salles situées à l'ouest de cette cour, s'ouvrant sur celle-ci et adossées au mur mitoyen. Le portique nord, qui s'aligne sur celui de la maison voisine, est beaucoup plus étroit (2,80 m) : il encadre une sorte d'atrium de 1,60 m de largeur sur 7,50 m de longueur. Le toit du portique forme « un auvent à quatre pans et la jardinière une sorte d'impluvium » (Lassus).

Au fond, s'ouvraient de vastes salles. Des fouilles effectuées vers l'angle sud-est de la maison ont dégagé un couloir partant du sud de la cour et se dirigeant à l'est, couloir sur lequel s'ouvre une exèdre de 4,50 m sur 4,90 m, décorée d'une riche mosaïque entièrement conservée. À l'est, les fouilles n'ont pas pu être complétées.

Les mosaïques qui décoraient les portiques nord, ouest et sud, furent déposées et transportées au Parc de la mosaïque par petits échantillons. La mosaïque de l'exèdre fut déposée entièrement par les soins de Kasdi sur dalles de béton mobiles.

Lassus, *Libyca*, 7, 1959, p. 251, plan 1 ; Baghli et Février, *BAA*, 2, 1966-67, p. 1 ; Rebuffat, Maisons à péristyle, 1969, p. 672, plan p. 700 ; Leveau, *Caesarea de Maurétanie et son territoire*, 1979, p. 164-166 ; *id.*, Maisons nobles, 1982, p. 127-128, n° 13.

81.

Mosaïque du portique ouest.

Très mal conservée au moment de la découverte, une seule partie subsistait encore contre le mur ouest. Deux échantillons ont été déposés, le reste a été abandonné sur le site.

Dimensions actuelles : 0,96 m sur 0,47 m et 1,10 m sur 0,27 m. Tesselles de 17 mm à 20 mm de côté. Matériaux : calcaire, marbre et terre cuite. Couleurs : 2 verts, ocre jaune, 2 rouges, noir et blanc. Densité au dm^2 : env. 36 pour la bordure, env. 64 pour le reste.

Parc de la mosaïque.

« Le motif complet mesure en longueur 1,66 m et 0,96 m en hauteur... il recouvrait toute la surface du panneau qui avait 2,50 m de large... Les carrés insérés dans le schéma sont ornés d'un motif géométrique simple » (Lassus).

Le motif du champ est une composition orthogonale de méandres de svastikas à retour simple et carrés, ici en tresses à deux brins, polychromes (*Décor*, 191 a) ; elle est traitée à partir de deux bandes de 15 cm de large, qu'occupent des tresses à deux brins. Elles enveloppent des carrés de 54 cm de côté.

Seuls deux fragments ont été conservés : le premier fragment est une bordure présentant une simple ligne d'épine noire sur fond blanc ; le second fragment est constitué d'une tresse à deux brins traitée en rouge/rose/noir et en vert/jaune/ blanc, sur la droite, on voit le début d'une ligne d'épine noire sur fond blanc.

Lassus, *Libyca*, 7, 1959, p. 251-252.
Pl. XXXVII, 81.

Pour un schéma similaire, voir la mosaïque de la maison à l'ouest des thermes du front de mer à Tipasa et deux mosaïques provenant d'Hippone (Marec, *Mon. chrét. d'Hippone*, 1958, p. 87, fig. b ; *id.*, Une nouvelle mosaïque des muses, 1958, p. 125-126, fig. 2-3).

82.

Mosaïque du portique nord.

Dimensions actuelles : 2,90 m sur 3,68 m. Tesselles de 8 mm à 20 mm de côté. Matériaux : calcaire, marbre et terre cuite. Couleurs : 4 verts, ocre jaune, ocre rouge et blanc. Densité au dm^2 : env. 72.

Conservée dans une salle de réunion de la mairie de Cherchel, où elle est exposée sur un mur.

Bordure de 2 cm : tresse à trois brins délimitée, de part et d'autre, par un double filet de tesselles blanches et un double filet de tesselles noires.

Le champ figure une composition en quadrillage de cercles grands et petits (0,62 m sur 0,66 m), tangents, déterminant des octogones irréguliers concaves (*Décor*, 236). Le panneau conservé laisse voir deux demi-cercles ornés de fleurons chargés et bordés d'une ligne de solides en perspective traitée en blanc/noir/jaune/vert/rouge avec, dans l'axe, un petit cercle garni d'un fleuron chargé. Les octogones sont ourlés d'une tresse à deux brins et ornés, au centre, d'une couronne de tenture à plusieurs pans dont les bords sont flanqués de rubans flottants. Le disque central est garni d'un fleuron à huit pétales.

Lassus, *Libyca*, 7, 1959, p. 252-253, fig. 26 et 26 bis.

Reproduction de la mosaïque dans Lassus, 1959, fig. 26 et 26 bis, clichés n^{os} 1972 et 4734 de J. Lassus.

Pl. XXXVII, 82.

Le schéma figuré dans le champ se retrouve sur des mosaïques africaines et plus particulièrement à Carthage, cf. à ce propos Ennabli et Ben Osman, Maison de la Volière, dans *Hommages à H. Stern*, 1983, p. 129-156 ; Ben Osman, Mosaïques à *xenia* de Carthage, 1990, p. 43-50, pl. IX, 1 ; *ead.*, Le cas de Carthage, 2001, p. 9-26, fig. 26-27.

Le motif du solide appartient au répertoire courant des mosaïstes africains ; il a été utilisé en décor couvrant, en ornement de remplissage et en composition linéaire. Voir à ce propos l'étude de M. Fendri (Djebel Oust, dans *CMGR* I, 1965, p. 169, fig. 18) à laquelle nous ajouterons un pavement de Bulla Regia (Hanoune, *Bulla Regia*, IV, 1980, p. 13, fig. 42-43).

Sur le motif de la couronne de tenture, voir nos comparaisons citées au n° 99. Cependant notre couronne est à rapprocher plutôt des exemples de Bulla Regia (Hanoune, *op. cit.*, fig. 181 et 184), de Nabeul (Darmon, *Nymfarum Domus*, 1980, pl. L, 1-2) et de ceux de Nora en Sardaigne (Angiolillo, *Sardinia*, 1981, pl. XLVI).

Cette comparaison avec des mosaïques dont la plupart sont de datation tardive nous permet, peut-être, de proposer pour notre pavement une datation vers la fin du IV^{e} ou le V^{e} siècle.

83.

Panneau faisant suite au pavement précédent, à l'est.

Un seul fragment a été déposé, le reste de la mosaïque a été détruit.

Dimensions actuelles: 1,80 m sur 1,56 m. Tesselles de 10 mm à 18 mm de côté. Matériaux: calcaire, marbre et terre cuite. Couleurs: 2 verts, ocre jaune, ocre rouge, noir et blanc. Densité au dm^2 : env. 90.

Parc de la mosaïque.

Sans bordure.

Le décor du champ était distribué à partir d'un méandre de svastikas en pannetons de clé garnis de carrés sur la pointe, avec, au centre, un nœud de Salomon. Les deux côtés du carré sont flanqués de deux peltes à volutes et contre-courbes (*Décor*, 189 b). Dans ce panneau est inséré un cercle de 1,75 m de diamètre, bordé de trois filets de tesselles noires et de trois filets de tesselles blanches; vient ensuite une couronne de laurier à feuilles très longues vertes, rouges et blanches. Le centre du disque est occupé par une inscription mutilée dans la partie supérieure. On y lit:

SEMPER BENE
INVIDE DI/SCE

HL: 17 cm les deux premières lignes; 12 cm la troisième ligne.

Lettres noires sur fond blanc.

Lassus, *Libyca*, 7, 1959, p. 254-255, fig. 27.
Reproduction de la mosaïque dans Lassus, 1959, fig. 27, cliché n° 2138 de J. Lassus.
Pl. XXXVIII, 83.

Sur l'organisation du champ en méandre de svastikas à pannetons de clé, voir nos comparaisons citées aux n^os 65, 134, 151. Notons toutefois une certaine surcharge et une lourdeur de traitement dans son ensemble.

L'inscription est une formule apotropaïque destinée à chasser le mauvais œil. Ce genre d'inscription destinée à combattre l'invidus est fréquent en Afrique. Voir à ce propos Merlin et Poinssot, Deux mosaïques à sujets prophylactiques, 1934, p. 129-176; Beschaouch, Échec à l'envieux, 1968, p. 64-68, n° 19; Dunbabin, *MRNA*, 1978, p. 161-164; Dunbabin et Dickie, *Invidia rumpanur pectora*, 1983, p. 7-37.

Fin IV^e ou V^e siècle.

84.

Au sud de l'exèdre et de la jardinière, dans une salle.

Mosaïque mutilée au moment de la découverte; trois panneaux furent transportés au Parc de la mosaïque.

Dimensions actuelles: 1,17 m sur 0,39 m et 1,80 m sur 0,87 m. Tesselles de 10 mm à 18 mm de côté. Matériaux: calcaire, marbre et terre cuite. Couleurs: ocre jaune, rouge, rose, noir, gris et blanc. Densité au dm^2: env. 64.

Parc de la mosaïque.

Bordure de 21 cm: double filet de tesselles blanches et ligne d'onde traitée en blanc/noir/vert et blanc/jaune/noir.

Champ: composition orthogonale de quadrilobes de coquilles autour d'un carré (*Décor*, 225 a). L'une des conques encore conservée est terminée par une pointe et les cannelures sont traitées en dégradé noir/vert/gris/blanc/noir et noir/rouge/rose/blanc.

Lassus, *Libyca*, 7, 1959, p. 255.
Pl. XXXVIII, 84.

Sur le motif des quadrilobes de coquilles, voir notre étude à propos d'une mosaïque similaire n° 8.

V^e^ siècle.

85.

À l'ouest du panneau précédent.

J'ignore où la mosaïque se trouve actuellement.

« Un autre fragment a été retrouvé avec à nouveau une grande conque de 67 cm de diamètre traitée en noir, rouge, rose et blanc. Mais la bordure à l'ouest est une grecque faite de tesselles noires et grises sur fond blanc. Au sud, à l'intérieur de cette grecque, on voit un motif en quart de cercle avec une tresse à chevrons. La tresse à trois brins en dégradé rouge, jaune, gris, vert » (Lassus).

Lassus, *Libyca*, 7, 1959, p. 255.

86.

Dans la salle d'apparat.

Mosaïque entièrement conservée au moment de la découverte, seul un côté de la partie centrale était déjà effacé au moment du dégagement du panneau.

Dimensions actuelles: 4,40 m sur 3,70 m. Tesselles de 3 mm à 14 mm de côté. Matériaux: calcaire, marbre, terre cuite et pâte de verre. Couleurs: palette très nuancée, 9 teintes et 23 nuances, bleu, vert, ocre jaune, sienne brûlée, ocre rouge, rose, mauve, noir et blanc. Densité au dm^2: env. 81 pour la bordure, env. 100 pour le fond, env. 288 pour le visage d'un vendangeur, env. 156 pour le boucher, env. 132 pour le fermier, env. 156 pour le chien, env. 168 pour la corbeille.

Pavement déposé sur dalle de béton en petits panneaux mobiles.

Parc de la mosaïque.

La bordure de 18 cm, sur trois côtés, figure une tresse à trois brins traitée en ocre jaune/ocre rouge/vert se détachant sur un fond noir ; le quatrième côté, au sud, comporte une large bande (46 cm) ornée d'un grand rinceau sur fond noir fait de calices enfilés avec, au centre de chaque boucle, une fleur variée richement nuancée.

Le champ est organisé en trois parties. Une frise de 70 cm qui, sur trois côtés - est, nord et ouest -, est occupée par des personnages debout. L'espace restant, rectangulaire, forme deux carrés, l'un au sud et très abîmé, l'autre, au centre du champ, est occupé par un quadrillage. Ce dernier figure une treille vue du dessus, apparaissant comme un quadrillage de baguettes de bois liées les unes aux autres par des brins d'osier. « À ce treillage s'accroche une vigne, ceps, feuilles et grappes, où jouent des oiseaux » (Lassus).

La treille, grenat et vert, est portée par six poteaux jaunes et bruns, figurés à plat et divergents. Deux prolongent les côtés du quadrillage vers le nord et le sud, et se terminent dans la bordure. Les deux autres prennent naissance au milieu de chacun des côtés est et ouest. Près de chaque poteau, sauf au sud, monte un énorme cep grenat d'où jaillissent les rameaux de la treille.

Les personnages placés entre les poteaux sont censés se trouver sous la treille. Ils sont occupés à des travaux domestiques, dont des vendanges.

Au nord, deux vendangeurs : l'un, vêtu d'une tunique marron ornée de bandes grenat et jaune ocre, cueille une grappe de raisin placée au-dessus de sa tête ; l'autre, vêtu d'une courte tunique verte et grise retenue à la taille par une ceinture, dépose une grappe dans une corbeille près de lui. Tous deux sont chaussés de sandales noires.

De part et d'autre de la treille, sur la face est, un boucher, vêtu d'une tunique sans manches blanche rayée de vert et retenue à la taille par une ceinture, découpe un animal accroché à un cep de vigne ; à côté de lui, un chien au pelage marron et jaune tente d'en voler les entrailles ; derrière lui est posée la tête de l'animal découpé, un bélier (on voit nettement les cornes). Au-delà d'un arbre, un char tiré par deux puissants bœufs transporte des raisins. L'attelage est guidé par un fermier qui tient un long bâton dans la main droite, la gauche tire les cornes du bœuf.

Sur la face ouest, un vendangeur, vêtu d'une tunique verte et blanche ornée de cercles rouges, cueille une grappe. Derrière lui, un autre vendangeur, vêtu d'une belle tunique plissée grenat et grise et retenue à la taille par une écharpe marron, porte sur ses épaules une large corbeille de raisins. Au-delà d'un poteau, un personnage, vêtu d'une tunique jaune à clavi bruns, tient dans la main un lièvre. En dernier lieu, un homme, debout devant un dolium grenat et rose, semble l'enduire de poix avec un outil en bois.

La face sud est occupée par une scène très mutilée figurant le foulage du raisin. On y distingue le bord de la cuve remplie de raisins, le reste de deux pieds et un déversoir à tête de lion d'où s'échappe le vin qui coule dans un dolium. Les restes d'une inscription :

PVP (tête de lion) A [- - -].

Lassus, *Libyca*, 7, 1959, p. 256-269, fig. 28 à 36 ; Romanelli, Riflessi di vita locale, dans *CMGR* I, 1965, p. 280 ; Picard, Un art romain, 1965, p. 509, n° 1 ; Carandini, Villa di Piazza Armerina, 1967, p. 105-106 ; Février, Création artistique, 1970, p. 184-187 ; Bianchi Bandinelli, *Rome, la fin de l'art antique*, 1970, p. 259 ; Février, *Art de l'Algérie antique*, 1971, p. 63, pl. LXXXI-LXXXII ; Toynbee, *Animals in Roman Life and Art*, 1973, p. 161 ; Lassus, La mosaïque romaine, dans *CMGR* II, 1975, p. 334 ; Blanchard-Lemée, Mosaïques de l'Algérie ancienne, 1978, p. 100, pl. p. 101 ; Dunbabin, *MRNA*, 1978, p. 116-117, pl. 107-108 ; Rodmer, *Naturlandshaft und Kulturlandshaftswandel*, 1979, p. 17, fig. 3-4 ; Blazquez, Technicas agricolas, 1996, p. 519, pl. IV, 2 ; Garcia Gelabert, El carro como transporte agricola, 1996, p. 529, 554 ; Blazquez, Representationes de esclavos, 1998, p. 1035, n° 22 et pl. IV C ; Tchernia et Brun, *Le vin romain*

antique, 1999, p. 117-119, pl. 156-158 ; Bouvier, *Le lièvre dans l'antiquité*, 2000, p. 117, n° 1283 ; Ferdi, dans *Mosaico romano del Mediterraneo*, 2001, p. 96 et pl. p. 97 ; Brun, *Le vin et l'huile dans la Méditerranée antique*, 2003, p. 38, 47, 69, 201-202 et fig. ; Lancel, *L'Algérie antique de Massinissa à saint Augustin*, 2003, p. 175 et fig. ; Brun, *Archéologie du vin et de l'huile*, 2004, p. 243-244 et fig.

Reproduction de la mosaïque dans Lassus, 1959, fig. 26-36, clichés n^os^ 2112, 2113, 2119 à 2121, 2191, 2196 à 2198 ; *Art de l'Algérie antique*, 1971, pl. LXXXI-LXXXII ; Blanchard-Lemée, 1978, p. 101 ; Dunbabin, 1978, pl. 107-108 ; Lancel, 2003, p. 175 ; Brun, 2004, p. 243.

Pl. XXXIX, 86.

Mise à part l'insertion des médaillons aux saisons dans les angles et du Silène dans le centre de la treille, c'est exactement le même dispositif que la mosaïque dionysiaque voisine de celle de Thétis et Pélée.

Sur le décor de projection (type de représentation très rare et très tardif), l'exemple le plus significatif est la mosaïque de Hammamet, l'antique *Pupput* : mosaïque figurant, en projection sur le sol, le péristyle de la maison ; il s'agit de la projection plane de tous les éléments d'un péristyle (Ben Abed-Ben Khader, Mosaïques d'une villa romaine, 1980, p. 49-50 et *ead.*, Mosaïques de la maison du Péristyle figuré et de ses thermes, dans *CMGR* V, 1, 1994, p. 173-186, fig. 12 couleurs, datée du V^e^ siècle).

Le mode de traitement des personnages figurés et leur habillement (boucher, vendangeur, fermier...) se retrouvent à Cherchel même, dans la mosaïque des amours vendangeurs de la maison de Thétis et Pélée, notre n° 51 C, dans la mosaïque de la Petite chasse de Piazza Armerina et celle de la villa du Tellaro qui figure une scène analogue (Voza, *Mosaici della villa del Tellaro*, 1973, p. 176, pl. LVII-LIX).

Le char traîné par des bœufs et conduit par des vendangeurs est très proche des chariots chargés de raisins de la voûte X du déambulatoire de Ste Constance à Rome (Stern, Mosaïques de Sainte-Constance, 1958, p. 196-199, fig. 33 ; Garcia Gelabert, El carro como transporte agricola, 1996).

Pour la scène du foulage du raisin, voir nos comparaisons citées au n° 45.

Le rinceau est à rapprocher de celui de la mosaïque de Vénus.

La fourchette chronologique fournie par tous ces exemples nous laisse la possibilité d'opter, en ce qui concerne le pavement de Cherchel, pour la fin du IV^e^ ou plus vraisemblablement pour le V^e^ siècle.

Conclusion

L'ensemble des pavements mis au jour dans les différentes salles de cette maison témoigne d'un décor unitaire et homogène dont certaines caractéristiques appartiennent au répertoire mosaïstique de l'antiquité tardive (V^e^ siècle).

Le pavement figuré est un hymne à la terre. Le destinataire, richissime propriétaire, a voulu étaler avec ostentation, aux yeux de ses amis et visiteurs, le luxe de ses biens et richesses, et les inviter à retrouver les joies champêtres et les charmes de la campagne.

« TENNIS-CLUB », MOSAÏQUES NON LOCALISÉES

L'ensemble des pavements qui suivent peuvent être considérés comme inédits. J'ignore l'emplacement exact où ils furent trouvés. Ces fragments ont été déposés au Parc de la mosaïque avec une simple indication, TN (= tennis). M. Kasdi, mosaïste, n'a pas pu précisé le lieu exact de la trouvaille.

87.

Dimensions actuelles: 0,64 m sur 0,50 m. Tesselles de 5 mm à 17 mm de côté. Matériaux: calcaire et marbre (gris et rose). Couleurs: vert, rouge, rose, noir, gris et blanc. Densité au dm^2: env. 56.

Parc de la mosaïque.

Double bande de tresse à deux brins traitée alternativement en vert/gris/blanc/noir et rouge/rose/blanc/noir. Elles sont séparées entre elles par trois rangées de tesselles blanches.

Inédite.

Pl. XXXVIII, 87.

[88].

Au moment des ultimes corrections des épreuves, une photographie conservée dans les archives du Centre Camille Jullian a été retrouvée, montrant la mosaïque en cours de dégagement. Or l'identification du site de l'îlot du phare sur le cliché prouve que le fragment déposé par les soins de M. Kasdi ne provenait pas du « Tennis-Club » contrairement à l'indication TN portée sur le panneau, indication qui nous avait induit en erreur.

Nous déplaçons la notice au numéro 159.

89.

Mêmes situations que le précédent.

Dimensions actuelles: 1,12 m sur 0,84 m. Tesselles de 10 mm à 20 mm de côté. Matériaux: calcaire, marbre (pour le rose, rouge et jaune) et terre cuite. Couleurs: vert, jaune, rouge, rose, noir et blanc. Densité au dm^2: env. 64.

Parc de la mosaïque.

Sans bordure.

Champ: simple conque, traitée en rose, rouge, blanc et vert, qui s'ouvre sur des cercles sécants faisant apparaître des quatre feuilles rouges et jaunes et déterminant des carrés curvilignes blancs chargés d'une croisette. Le point de contact entre les cercles est matérialisé par une tesselle noire.

Inédite.
Pl. XXXIX, 89.

90.

La mosaïque nous est connue par les clichés n[os] 4721-4722 de J. Lassus, conservés à la photothèque du Service des antiquités d'Alger.

J'ignore où le pavement se trouve actuellement ; seul un petit fragment existe encore au Parc de la mosaïque.

Il mesure 0,89 m sur 0,58 m. Tesselles de 6 mm à 17 mm de côté. Matériaux : calcaire, marbre et terre cuite. Couleurs : 2 verts, jaune, ocre jaune, brun, rouge, noir, gris et blanc. Densité au dm^2 : env. 90.

Parc de la mosaïque.

Sans bordure.

La mosaïque figure un culot d'acanthe sur fond noir, traité en vert, gris et brun, et formant un début d'enroulement jaune, vert et rose.

Inédite.
Pl. XL, 90.

Le panneau constituait en réalité la bordure d'un riche tableau, sans doute détruit. Celle-ci présente des rinceaux en forme de cornets superposés se déroulant et se terminant par des fleurs diverses.

Pour un rinceau traité d'une manière quasi identique, voir la mosaïque de Vénus, notre n° 78, et la mosaïque du triomphe d'Amphitrite et des quatre néréides d'Hippone (Marec, *Mon. chrét. d'Hippone*, 1958, fig. 104, e ; *id.*, *Hippone la royale*, 1954, p. 45 et suiv., fig. 20).

91.

Mêmes situations que le précédent.

Dimensions actuelles : 0,35 m sur 0,56 m. Tesselles de 10 mm à 15 mm de côté. Matériaux : calcaire et terre cuite. Couleurs : vert foncé, ocre rouge, noir et blanc. Densité au dm^2 : env. 81.

Parc de la mosaïque.

Champ : reste d'une tresse à trois brins traitée en ocre rouge, vert et blanc sur un fond noir ; tout près, une ligne de tesselles noires trace un fuseau.

Inédite.

MAISON DU COMBAT DES CENTAURES ET DES FAUVES

Cette maison est située près du rempart moderne et à l'intérieur de celui-ci, à une centaine de mètres au sud de la porte d'Alger et à l'ouest de l'actuelle Daïra et du musée.

En 1923, J. Glénat y a découvert une maison qui comprenait une grande salle pavée d'une mosaïque figurant un combat de centaures et de fauves et, à côté, une autre salle également pavée d'une mosaïque, très mal conservée.

Albertini, *BAC*, 1924, p. XXXIV-XXXV ; Duval, *Cherchel et Tipasa*, 1946, p. 175, n° 78 ; Leveau, *Caesarea de Maurétanie et son territoire*, 1979, p. 166 ; *id.*, Maisons nobles, 1982, p. 130, n° 15.

92.

En 1923. Fouilles Glénat.

Dans une salle.

Le tableau mesurait au moment de la découverte 1,50 m sur 1,50 m.

Dimensions actuelles : 1,76 m sur 1,81 m. Tesselles de 5 mm à 18 mm de côté. Matériaux : calcaire, marbre et terre cuite. Couleurs : 2 verts, 3 jaunes, 4 rouges, noir, gris et blanc. Densité au dm^2 : env. 81 pour le fond, env. 169 pour les centaures.

Montée sur plaque de plâtre, la mosaïque est en mauvais état de conservation ; exposées à l'air marin, les tesselles se désagrègent.

Musée de Cherchel.

Bande de raccord de 6 cm, composée de trois rangées de tesselles blanches.

Bordure de 11 cm : tresse à deux brins traitée en noir/brun/blanc et en rouge/vert/noir.

Champ : sur un fond blanc se détache la scène figurant le combat de centaures contre des fauves. À droite, on aperçoit un tigre s'apprêtant à dévorer une centauresse renversée à terre ; il tourne la tête vers un centaure barbu qui brandit un quartier de roc, prêt à le lancer. En haut à gauche, un lion regarde la scène et s'apprête à bondir. Çà et là, des buissons et un arbre complètent le décor.

Reinach, *RPGR*, 1922, p. 345, n° 1 et p. 346, n° 4 ; Albertini, *BAC*, 1924, p. XVIII-XIX ; Durry, *Musée de Cherchel*, 1924, p. 44 ; Gsell, *Promenades archéologiques*, 1926, n° 28 ; Rizzo, *Pittura ellenistico-romana*, 1929, pl. CLXXXV ; Dunbabin, *MRNA*, 1978, p. 115.

Reproduction de la mosaïque dans Rizzo, 1929, pl. CLXXXV.

Pl. XL, 92.

Sur le combat des centaures et des fauves, voir Becatti, *Scavi di Ostia*, IV, 1961, p. 189-191, et Stern à propos d'une mosaïque de Palmyre (*Achille et de Cassiopée à Palmyre*, 1977, p. 39-42, fig. 61).

Un mosaïque de la villa Hadriana à Tivoli, conservée actuellement au musée de Berlin, offre une scène analogue mais inversée (Haufman, *Römische Kunst*, pl. XXXVI). Cet emblèma est très proche de l'original hellénistique supposé et c'est la mosaïque la plus semblable à notre pavement.

IV^e siècle.

93.

Mêmes circonstances de découverte que pour le précédent.
Dans une salle voisine.
Mosaïque détruite.

« Salle pavée d'une mosaïque très mal conservée, dont presque rien n'a pu être recueilli, elle comprenait des médaillons avec des têtes (saisons) » (Albertini).

Albertini, *BAC*, 1924, p. XVII-XXIX.

B. Partie occidentale de la ville antique
nos 94 à 142

LES MAISONS DE LA PROPRIÉTÉ KÉBILEN (plan O, pl. XLI)

Plusieurs fouilles menées, sans beaucoup de rigueur, entre 1925 et 1935 dans la partie occidentale de la ville antique (actuellement propriété de la commune) ont fourni des renseignements très vagues et quelquefois confus sur de riches maisons découvertes dans ce secteur.

Aucune véritable recherche archéologique n'y fut sérieusement entreprise. Des pièces ont été identifiées, dont certaines présentaient des pavements en mosaïque qui, selon leur finesse d'exécution et leurs différences de facture et de style, amènent à penser qu'ils constituaient l'ornement de grandes salles d'apparat d'au moins quatre demeures.

Duval, *Cherchel et Tipasa*, 1946, p. 176, n° 85-86 ; Leveau, *Caesarea de Maurétanie et son territoire*, 1979, p. 168 et suiv. ; *id.*, Maisons nobles, 1982, p. 132.

MAISON DES TRAVAUX CHAMPÊTRES

Cette maison, située à 100 m à l'ouest de l'enceinte française et à 150 m au sud de la route nationale, tire son nom de la célèbre mosaïque des Travaux champêtres qui y fut découverte et a fait l'objet de plusieurs publications. Nous sommes très imparfaitement informés des détails de la découverte ; seules quelques données générales, très vagues, ont été fournies par J. Bérard.

Parmi les structures architectoniques mises au jour, on a signalé les restes d'un mur long de 4 m, en pierres de taille à assises irrégulières qui, selon le fouilleur, se trouvait au sud de la mosaïque des Travaux champêtres. Plus à l'est, se trouvait « un autre mur d'équerre avec le premier, dont il ne subsistait qu'une assise de pierre de taille sur une distance de six mètres environ, mais qui devait se prolonger au moins sur une huitaine de mètres encore. À l'ouest, enfin, on a dégagé l'amorce d'un troisième mur parallèle au second, d'assez mauvaise

construction et d'époque plus tardive que les deux autres et qui devait couper la mosaïque» (Bérard).

À l'ouest de la mosaïque, dans un périmètre de 17 m, fut dégagée une vaste citerne bien conservée, de 3,50 m sur 4,50 m de haut, et dans les environs immédiats de la mosaïque, ont été découverts plusieurs sculptures dont une petite statue de type classique et de beaux chapiteaux.

Albertini, *BAC*, 1926, p. XXXIX ; *id.*, *BAC*, 1927, p. 39-41 ; Bérard, Mosaïques inédites, 1935, pl. III et suiv. ; *id.*, Triomphe bachique, 1936, p. 152, n° 2 ; Leveau, *Caesarea de Maurétanie et son territoire*, 1979, p. 168-169 ; *id.*, Maisons nobles, 1982, p. 132, n° 18.

94.

Mise au jour en avril 1925. Fouilles Glénat.

Le pavement se trouvait à une profondeur de 1,80 m au-dessous du niveau du terrain.

Dimensions actuelles : 5,25 m sur 3,50 m. Tesselles de 3 mm à 9 mm de côté. Matériaux : calcaire, marbre et terre cuite. Palette harmonieuse : 10 teintes et 20 nuances, vert, jaune, ocre, brun, sienne brûlée, grenat, rose, mauve, noir, gris et blanc. Densité au dm^2 : env. 696 pour les figures des personnages, env. 288 pour leur vêtements, env. 272 pour le reste du pavement y compris la bordure.

Le tableau présente quelques lacunes qui ont été soigneusement rebouchées avec un ciment moderne composé de plâtre et de tuiles pilées. La mosaïque n'a conservé qu'une partie de son encadrement, soit le côté gauche et le haut du pavement.

Musée de Cherchel.

Bande de raccord de 12 cm faite de six rangées de tesselles blanches délimitée de chaque côté par un filet noir.

La bordure, de 0,57 m, figure un rinceau d'acanthe constitué de calices verts en forme de gros cornets superposés se terminant par diverses fleurs. L'ensemble est traité à dominante vert et brun avec des taches jaunes et blanches. Les fleurs présentent toutes les nuances du grenat au rose et de l'ocre jaune au vert avec des touches brunes.

Le champ se compose de quatre registres superposés, larges de 3 m et dont la hauteur varie de 1,05 m à 1,35 m. Ces tableaux ne sont pas séparés entre eux par une bordure, ils sont délimités par des fonds de scène. L'ensemble est de qualité, en particulier grâce au jeu des couleurs et à la finesse dans l'exécution.

Les deux registres supérieurs sont bien conservés et présentent des scènes de labours et semailles. Ils se succèdent, en commençant par celui du bas, suivant une courbe sinueuse. Les deux registres inférieurs ont pour sujet le travail de la vigne. Dans la description des pavements, nous commencerons par les registres du bas, ensuite les registres du haut.

L'échausselage et le sarclage de la vigne

La vigne est disposée en treille sur trois gros montants verticaux à rayures ocre rouge et brunes, qu'unit une perche horizontale de même couleur et sur laquelle s'appuie un support constitué de roseaux aux reflets jaunes et grenat.

Autour des montants s'enroulent des ceps de vigne traités en vert, brun et rose, dont les sarments, dépouillés de leurs feuilles, s'étendent dans tous les sens. Des paysans dégagent les pieds de vigne de la terre qui les entoure. Deux travailleurs vêtus chacun d'une tunique courte blanc-gris aux plis jaunes et marrons, chaussés de jambières blanches et de sandales sombres retenues par des lacets croisés autour du pied et de la jambe, font face à gauche, le genou droit légèrement fléchi ; ils piochent la terre olivâtre à l'aide de houes à deux dents (le *bidens* ?). Sur le côté droit, émerge un troisième paysan dont la tête, les bras et la jambe gauche sont encore visibles.

Au-dessous de ce registre, le dernier tableau, de composition analogue, figure deux gros pieds de vigne enlacés et dont les branches, entremêlées, montent en spirale. Au centre, un ouvrier courbé vers le sol, vêtu d'une tunique verte aux reflets bruns et blancs, muni d'une houe, est en train de sarcler sous le regard sévère d'un surveillant (le régisseur du domaine ?). Celui-ci, debout et vêtu d'une simple tunique courte de couleur verte, est appuyé contre un cep de vigne, un bâton à la main. Les traits de son visage laissent supposer l'âge avancé de l'homme ; il porte une moustache et une longue barbe ; son front est déjà dégarni.

Les semailles

Sur un ciel blanc, se détache un champ planté d'oliviers dont les troncs et le feuillage sont traités en vert, brun et ocre jaune. Sur la gauche, un laboureur, vêtu d'une courte tunique retenue par une ceinture (traitée à dominante jaune et marron), son bras gauche levé, brandit un fouet, tandis que celui de droite dirige une charrue tirée par deux puissants taureaux au pelage brun foncé ; pour faire mieux ressortir l'ossature sur les flancs des bêtes, les tesselles, aux tons variés du plus clair au plus foncé, sont placées en lignes verticales suivant la courbure des côtes. Précédant l'attelage, le semeur s'avance. À son cou est suspendu, par une courroie, un semoir (une *trimodia satoria*) qui contient la semence. Sa main droite levée laisse échapper le grain qu'il jette devant lui en ouvrant les doigts de la main. Le grain est figuré par des petites tesselles noires et brunes foncées.

Les labours

Dans un décor d'oliviers verts, bruns et noirs aux feuilles vertes et rouges, chargés de fruits mauves et jaunes, à droite, un homme vêtu d'une tunique courte, blanche et rouge aux plis marrons et bruns, chaussé de jambières blanches et de sandales marrons retenues par des lacets croisés autour du pied et de la jambe, s'appuie vigoureusement de la main gauche sur le manche de l'araire qui est traité en jaune, brun et blanc. Sa main droite tient en même temps qu'un fouet, les rênes de l'attelage. Le labour s'effectue grâce à l'araire que tire puissamment une paire de taureaux au pelage brun et jaune à touches grises et rouges. Face à l'attelage, un second personnage est vêtu lui aussi d'une tunique verte aux tons gris et

bruns, courte et serrée à la taille par une ceinture qui forme des fronces ; il est chaussé de la même façon ; il se tient debout, la jambe droite repliée, la gauche légèrement fléchie vers l'arrière ; ses deux mains levées au-dessus de sa tête tiennent un bâton ; son attitude laisse deviner qu'il s'apprête à frapper les deux bêtes. Le sol, traité en brun et vert avec des teintes plus claires, représente la terre fraîchement retournée.

Le pavement, dans son ensemble, est d'une qualité remarquable tant par la mise en place des personnages dans l'espace que par la variété de leurs attitudes et certains détails de leur physionomie.

Ballu, *BAC*, 1926, p. XXXIV ; Gsell, *Promenades archéologiques*, 1926, p. 40-41, pl. IV ; Ballu, *BAC*, 1927, p. 39-41 ; Romanelli, Vita agricola tripolitana, 1930, p. 59 ; Lantier, Les grands champs de l'Afrique du Nord, 1931, p. 463-466, fig. 1-2 ; Glénat, *Guide de Caesarea*, 1932, p. 29-37, pl. 35 ; Carcopino, Travaux inédits, 1933, p. 113 et suiv., fig. 1, pl. II et III ; Levi, *AMP*, 1947, p. 250-336-541, fig. 204 ; Gsell, *Cherchel antique Iol Caesarea*, 1952, p. 57, pl. p. 92 ; Bianchi Bandinelli, *Hellenistic Byzantine Miniature of the Illiad*, 1955, p. 28 ; Leschi, *La vigne et le vin*, 1958, p. 65-68 et p. 80-89, fig. 1-2 ; Bianchi Bandinelli, *Archeologia e Cultura*, 1961, p. 358, pl. 63-64 ; Prêcheur-Canonge, *Vie rurale*, 1962, p. 5, n° 5, pl. 30 et p. 40-60 ; Lavin, Hunting Mosaics, 1963, p. 232-233, pl. 78 ; Romanelli, Riflessi di vita locale, dans *CMGR* I, 1965, p. 280, pl. 6 ; Dorigo, *Pittura tardo romana*, 1966, p. 71-79, pl. 50 ; Bianchi Bandinelli, Rassegne, recensioni e notizie, 1967, p. 256 ; Picard, Révolution esthétique, 1968, p. 171-176 ; Bianchi Bandinelli, *Rome, la fin de l'art antique*, 1970, p. 252-259, pl. 234-237 ; Février, Création artistique, 1970, p. 184-185 ; *id.*, *Art de l'Algérie antique*, 1971, p. 63, pl. LXXXIII ; *id.*, Décor figuré et ornemental, 1972, p. 166-174 ; Toynbee, *Animals in Roman Life and Art*, 1973, p. 152 ; Akerström Hougen, *The Calender and Hunting Mosaics*, 1974, p. 82 ; Ennaïfer, *Althiburos*, 1976, p. 122-123 ; Belz, *Marine Genre Mosaic*, 1978, p. 98-99, fig. 60 ; Bianchi Bandinelli, *Dall'ellenismo al medioevo*, 1978, p. 78 ; Blanchard-Lemée, Mosaïques de l'Algérie ancienne, 1978, p. 97 ; Dunbabin, *MRNA*, 1978, p. 114-115, pl. 40, n° 102-104 ; Picard, L'âge d'or, 1978, p. 30 ; Lepelley, *Cités de l'Afrique romaine*, I, 1979, p. 34 ; Angiolillo, *Sardinia*, 1981, p. 101, n° 10 ; Darmon, La mosaïque en Occident, I, 1981, p. 31 ; Bertacchi, Mosaico opitergino, dans *Hommages à H. Stern*, 1983, p. 72, n° 44 ; Blanc et Gury, Vannerie, 1990, p. 205-207, fig. 8 et 12 ; *ead.*, Étude typologique des corbeilles de vendange, 1980, p. 32-33 ; Blazquez, Nombres de aurigas, de possessores de cazador y perros, 1992, p. 957 ; Fantar, Survivances, 1990, p. 53-70 ; Brubaker et Littlewood, *Byzantinische Gärten*, 1992, p. 216, fig. 79 ; Kondoleon, *Domestic and Divine*, 1994, p. 181-182 n° 255 ; Blazquez, Tecnicas agricolas, 1996, p. 518 et 524, pl. III ; Lopez Monteagudo, Produccion y comercio del aceite, 1998, p. 365, fig. IV ; Dunbabin, *Mosaics of the Greek and Roman World*, 1999, p. 117-118, fig. 121 ; Blanchard-Lemée, Décor, 2003, p. 183 et fig. ; Brun, *Le vin et l'huile dans la Méditerranée antique*, 2003, p. 39, 43, fig.

Reproduction de la mosaïque dans *Promenades archéologiques*, 1926, pl. IV ; Lantier, 1931, fig. 1-2 ; *Guide de Caesarea*, 1932, pl. 35 ; Carcopino, 1933, fig. 1, pl. II et III ; Levi, *AMP*, 1947, fig. 204 ; Gsell, 1952, pl. p. 92 ; Leschi, 1958, fig. 1-2 ; Bianchi Bandinelli, 1961, pl. 63-64 ; Picard, *L'art romain*, 1962, pl. XXIII ; Prêcheur-Canonge, 1962, pl. 30 ; Lavin, 1963, pl. 78 ; Romanelli, 1965, pl. 6 ; Dorigo, 1966, pl. 50 ; Carandini, 1967, pl. 42 ; Bianchi Bandinelli, 1970, pl. 234-237 ; *Art de l'Algérie antique*, 1971, pl. LXXXIII ; Belz, 1978, fig. 60 ; Dunbabin, 1978, pl. 40 ; Blanc et Gury, 1990, fig. 8 et 12 ; Brubaker et Littlewood, 1992, fig. 79 ; Blazquez, 1996, pl. III ; Lopez Monteagudo, 1998, fig. IV ; Dunbabin, 1999, fig. 121 ; Blanchard-Lemée, 2003, fig. p. 183 ; Brun, 2003, fig. p. 39 et 43 ; Lancel, 2003, pl. p. 93.

Pl. LXXXVII, 94.

Si nous cherchons dans le domaine de la mosaïque des scènes ou des tableaux qui, par leur contenu tout au moins, se rattacheraient au pavement des Travaux champêtres, les analogies sont rares. Il apparaît hors de doute qu'ils reflètent une œuvre picturale qui s'affirme nettement par le soin apporté à la palette, aux dégradés pleins de nuances et à la recherche

constante et délicate des jeux d'ombres et de lumière, à l'attention profonde à restituer le modelé des figures; ils traduisent aussi l'observation fidèle et originale du monde extérieur et une étude approfondie de la grande variété des modèles qu'offre la réalité elle-même.

À titre d'exemple, nous citerons le semoir, couffin réalisé en spiralé avec tresse cousue figurant un motif de chevrons. Ce semoir de trois *modii* est une création originale «qui semble avoir traversé l'histoire car réalisée avec des matériaux locaux» (Blanc et Gury, Vannerie, 1990, p. 207). Pour assurer tous les travaux viticoles et agricoles, sont indispensables la houe utilisée pour l'échausselage des ceps et pour le sarclage, l'araire et le joug aux extrêmités incurvées (*iugum incurvum*) pour mieux s'emboiter sur l'encolure de l'attelage couplé de taureaux. C'est toute l'activité essentielle d'un grand domaine céréalicole et viticole qu'on a voulu représenter. Qu'il s'agisse des instruments agricoles ou des scènes de travail, c'est la vie et la fécondité de la terre qui se trouvent évoquées.

La seule confrontation possible sur le plan de la composition et de la technique s'établit avec des pavements présentant des thèmes différents:

1. Avec le pavement du Grand Palais de Constantinople qui figure, sur un fond blanc de tesselles en éventail, des scènes bucoliques indépendantes les unes des autres (Talbot-Rice, *Great Palace*, 1958, pl. 44-47).

2. Avec la grande mosaïque de chasse du triclinios d'Apamée qui présente, sur un fond blanc de tesselles en éventail, cinq registres figurant des scènes de chasse, non sans lien entre elles et se déroulant dans un décor d'arbres et de plantes (Balty, *Mosaïque de chasse du triclinios*, 1969, pl. I, IX, X).

3. Avec la mosaïque de chasse d'Althiburos qui présente des scènes de chasse dont la composition suit un mouvement courbe (Ennaïfer, *Althiburos*, 1976, p. 109-127, pl. CXVII-CXLIII).

4. Avec la mosaïque d'Orphée de Cagliari, conservée actuellement à Turin, traitée, du point de vue technique, d'une façon proche de celle de Cherchel (Angiolillo, *Sardinia*, 1981, n° 101, pl. XLII, XLIII, LII).

Pour un rinceau proche du nôtre, voir la bordure de la mosaïque d'Aphrodite et d'Adonis (Levi, *AMP*, 1947, pl. CXLII, a, p. 24-25; Cimok, *Mosaics in Istambul*, 1997; *id*, *Corpus Antioch Mosaics*, 2000).

95.

La mosaïque semblait se continuer en bas par un tableau figuré dont une seule partie est conservée; ce qui incite à douter qu'il puisse appartenir à la même composition que le numéro précédent, comme l'a suggeré J. Bérard, est le fait que le personnage figuré est deux fois plus grand que ceux de la mosaïque précédente.

Mêmes références que la mosaïque précédente.

Dimensions actuelles: 2,26 m sur 1,24 m. Tesselles de 3 mm à 9 mm de côté. Matériaux: calcaire, marbre, terre cuite et pâte de verre. Vivacité dans les coloris: 7 teintes et 17 nuances, vert, ocre jaune, brun, sienne brûlée, beige, rose et gris. Densité au dm^2: env. 240 pour le vendangeur, env. 224 pour le reste du pavement.

Musée de Cherchel.

Sans bordure.

En haut du panneau est figurée une treille assez comparable à celle de la mosaïque précédente. Elle est faite de roseaux, jaunes rehaussés de brun, qui supportent des sarments chargés de feuilles de vigne vertes aux nervures noires. La vigne est déjà dépouillée de ses grappes. Une échelle de bois, traitée en brun et jaune, est posée sur le sol et appuyée contre la treille.

Un vendangeur en descend (et n'y monte pas, ainsi qu'on l'a toujours cru : nous le devinons à la position des jambes et à la treille déjà dépouillée de ses fruits). Le personnage est conservé jusqu'aux épaules (la tête, le haut des épaules, le bras droit et une partie du bras gauche ont disparu) ; il est vêtu d'une courte tunique sans manches traitée à dominante grise et verte avec des touches marrons et blancs ; il est nu-pieds et porte sur son dos un haut panier constitué d'éclisses de bois cerclées de trois grosses tiges d'osier brun, ocre jaune et blanc. Sur le sol, du côté droit, est posée une corbeille de vannerie tressée (une partie est encore visible) remplie jusqu'aux bords de gros raisins dorés.

Mêmes bibliographie et reproductions que pour la mosaïque précédente.
Pl. LXXXVII, 95.

96.

Mêmes circonstances de découverte que le précédent.

Dimensions actuelles : 1,70 m sur 1,62 m. Tesselles de 4 mm à 9 mm de côté. Matériaux : calcaire, marbre, terre cuite et pâte de verre (pour rehausser les vagues de la mer). Couleurs : palette très nuancée, 7 teintes et 13 nuances, vert, jaune, brun, beige, rose, gris et blanc. Densité au dm^2 : oscille env. entre 210 et 272.

Le pavement présente des lacunes ; exposées à l'air marin, les tesselles se désagrègent.

Musée de Cherchel.

Sans bordure.

Le champ présente un monstre marin nageant vers la droite ; il porte une néréide nue et à demi-allongée sur une draperie. La divinité féminine est chaussée de sandales à lacets rehaussés de tesselles de verre, sa jambe droite repliée est enveloppée d'une étoffe dont les plis sont soulignés de brun, de rose et de blanc. Près de la néréide est placée une corbeille de fleurs. Plus haut, vers la gauche, un amour ailé lui tend une guirlande de fleurs de lys retenue par un ruban.

À l'extrémité gauche du tableau, un rocher gris et brun où se tient, campé, un petit personnage vêtu d'une courte tunique, son poing sur les hanches. Çà et là quelques touffes d'herbes aquatiques. L'ondoiement de l'eau est rendu par des barres droites faites de tesselles de verre.

Au-dessus de la déesse, on lit dans un cartouche : HINC EO [- - -]TVS.

Ballu, *BAC*, 1927, p. 40-41 ; Bérard, Mosaïques inédites, 1935, p. 123-127, pl. IV ; Gsell, *Cherchel antique Iol Caesarea*, 1952, p. 49, n° 26 ; Blanchard-Lemée, *Maisons à mosaïques*, 1975, p. 84, pl. XV, a-b ; Dunbabin, *MRNA*, 1978, p. 114-11 ; Ferdi, *Mosaïques des eaux*, 1998, p. 64 et pl.

Reproduction de la mosaïque dans Bérard, 1935, pl. IV ; Blanchard-Lemée, 1975, pl. XV, b ; Ferdi, *Mosaïques des eaux*, 1998, pl. p. 64.

Pl. XLI, 96.

Sur l'iconographie de la déesse allongée sur une draperie, on consultera l'étude de C. Belz (*Marine Genre Mosaic*, 1978).

Cette pose de la déesse nue et allongée est d'un type assez répandu en Afrique du Nord. On la trouve, par exemple, à Lambèse : néréide centrale du cortège marin traitée d'une façon identique à la nôtre ; sur un cortège marin de Timgad qui présente des néréides assises sur des animaux marins (Germain, *Mosaïques de Timgad*, 1965, p. 109, n° 161, pl. LII). Une mosaïque de Bulla Regia, figurant un triomphe de Vénus, offre des affinités dans le mode de traitement du corps de la déesse (Beschaouch, Hanoune et Thébert, *Ruines de Bulla Regia*, 1977, p. 76, fig. 71). Mais c'est avec une mosaïque de Shahba-Philippopolis que s'établit le meilleur parallèle : la mosaïque syrienne présente une Vénus, assise sur un épais coussin de soie, que soutiennent deux divinités marines, au-dessus d'elle deux amours ; le schéma iconographique est le même : même position des jambes, même style dans le mode de traitement des modelés, harmonie dans le drapé et dans le rendu des figures (Balty, *Mosaïques antiques de Syrie*, 1977, p. 16-18).

97.

Mêmes références que le numéro précédent.

Ce tableau faisait partie du pavement précédent, dont il fut séparé au moment de la dépose de la mosaïque.

Dimensions actuelles : 2 m de haut sur 0,84 m de large. Tesselles de 4 mm à 9 mm de côté. Matériaux : calcaire, marbre, terre cuite et pâte de verre. Couleurs : 11 teintes et 20 nuances, bleu outremer, bleu turquoise et vert (pour les tesselles en verre), beige, brun, ocre rouge, grenat, rose, noir, gris et blanc. Densité au dm^2 : env. 240 pour la mer, env. 323 pour le visage d'un amour.

Musée de Cherchel.

Un petit bout conservé laisse deviner la bordure qui figurait une bande blanche entre deux filets de tesselles noires.

Sur un fond de mer, où les vagues sont figurées par des barres horizontales traitées en pâte de verre bleues et vertes, vogue une embarcation dont la proue a disparue. Elle est décorée de formes géométriques : on y reconnaît, entre autres, des croix blanches et des bandes horizontales ocre jaunes. Sur le bateau dansent deux petits personnages à la stature d'enfants, plus vraisemblablement des nains.

L'un porte une tunique courte, verte et grise aux manches longues et serrée à la taille par une ceinture ; il bat des mains en dansant. Près de lui, le second nain, vu de dos, vêtu d'une longue tunique blanche et grise ornée de deux bandes marrons, tend les deux mains en avant. En haut et à gauche, on aperçoit un serpent de mer à reflets roses et l'avant d'une seconde embarcation à la proue recourbée. Les deux navires sont représentés fendant les flots qui roulent en volutes contre leur étrave le long de leurs flancs.

Mêmes références bibliographiques et mêmes reproductions que le n° 96.

Pl. XLI, 97.

Les nains danseurs se retrouvent sur une composition analogue de Carthage conservée au Musée du Bardo (Poinssot et Lantier, Maison d'Ariadne à Carthage, 1924, pl. VI); sur deux mosaïques inédites de Carthage (Ben Osman, *Inventaire*, 1980, n° 39 et 217); sur une mosaïque de Thuburbo Majus conservée au Musée du Bardo (Yacoub, *Musée du Bardo*, 1969, p. 86, n° 2804 et *CMT* II, 3, 1987, n° 299, pl. XXXIV, fig. 8); sur une mosaïque tardive de Djémila (Blanchard-Lemée, *Maisons à mosaïques*, 1975, p. 78-82, pl. VII, b, X, a, XV, b); enfin, sur une mosaïque de Nabeul (Darmon, Sidi Mahrsi à Nabeul, dans *Hommages à H. Stern*, 1983, p. 106-107, pl. LVIII).

Le type d'embarcation figuré sur notre mosaïque se retrouve dans la mosaïque des Amours pêcheurs de Piazza Armerina, avec des variantes dans les motifs décoratifs (Kähler, *Piazza Armerina*, 1973, fig. 46), et dans la mosaïque d'Ariane de Carthage (Yacoub, *op. cit.*, fig. 105).

98.

Ce tableau faisait aussi partie de la composition précédente et fut séparé de celle-ci au moment de la dépose.

Dimensions actuelles: 0,91 m sur 0,33 m. Tesselles de 3 mm à 9 mm de côté. Matériaux: marbre, terre cuite et pâte de verre. Couleurs: bleu foncé, vert, ocre jaune, brun, sienne brûlée, grenat, gris et blanc. Densité au dm^2: env. 238.

Musée de Cherchel.

Le fragment figure le reste d'une embarcation fendant les eaux, traitée en vert, brun, jaune et grenat. Les vagues de la mer sont rendues par de petites barres horizontales de tesselles bleues en pâte de verre.

Inédite.
Pl. XLI, 98.

En raison des analogies avec les pavements précités, il me paraît vraisemblable de dater l'ensemble des tableaux de la maison des Travaux champêtres entre la fin du III^e^ et, peut-être, la première décennie du IV^e^ siècle.

Conclusion

Les qualités d'exécution et les analogies dans le style et le choix des thèmes de l'ensemble des pavements de la maison de la mosaïque des Travaux champêtres invitent à croire à l'unité de la pièce ou du moins à l'existence de deux salles attenantes, communiquant par une large baie.

Nous pensons alors qu'il convient de dater les pavements de la même époque. L'étude et l'examen des pavements incitent à penser qu'ils sont l'œuvre d'un même atelier ou d'une seule équipe dirigée par un *pictor imaginarius* de haut niveau.

Le programme iconographique de la maison est une représentation évoquant un contexte social et économique, celui d'un riche propriétaire possédant olivette et vignoble.

L'association de la culture de la vigne avec celle de l'olivier et des céréales était une pratique courante dans l'antiquité, et les représentations des travaux de la terre sont fréquentes dans l'art antique, notamment en Afrique romaine.

Cette thématique inspirée par le monde rural privilégie deux éléments du cosmos, l'élément terrestre et l'élément aquatique, et est perçue comme le monde de l'authenticité originelle, de la tranquillité, de l'ordre, de la prospérité fondée avant tout sur les productions agricoles. « Monde rural et monde marin participent d'un même imaginaire bucolique et répondent à un même désir d'unir réalité et fiction » (Février, La maison et la mer, 1985, p. 94).

Dans une ville comme Césarée qui vivait et vit encore des ressources de la terre et de la mer, ces mosaïques symbolisent la puissance et la richesse d'un notable césaréen de la fin du III[e] ou du début du IV[e] siècle.

Toutes ces images sont des hymnes à la beauté et à la générosité de la terre. Par l'espace important réservé à ce décor, elles attestent que le travail agricole permet à de riches propriétaires de savourer dans la joie le bonheur des temps et des fruits de la terre. Elles sont, en même temps, une invitation à apprécier plaisirs, avantages et bienfaits subtils de la civilisation.

MAISON DU TRIOMPHE BACHIQUE

À une centaine de mètres à l'ouest de la mosaïque dite des Travaux champêtres, des sondages ont révélé la présence d'une rue antique enfouie à 0,75 m sous terre, large de 3 m et pavée de grandes dalles polygonales en parfait état de conservation.

Elle était orientée d'est en ouest et, comme le dit fort bien J. Glénat, «en bordure de la chaussée s'élevait une maison particulière, construite en partie au niveau de la rue, partie en contrebas de celle-ci». Le dégagement de la maison resta inachevé; seule une vaste salle de 4,30 m sur 7,50 m, dont les murs étaient encore conservés au sud et à l'ouest, a été mise au jour.

Quelques fragments de revêtement en marbre et le sol mosaïqué peuvent nous donner une idée de l'utilisation de cette salle. Elle devait être la pièce de réception de cette vaste demeure. Le seuil d'une porte, large d'un mètre, était encore visible au milieu du côté ouest de la pièce.

L'intérêt principal de la maison réside dans la belle mosaïque de 7,08 m sur 3,84 m qui ornait cette salle de réception.

Bérard, Triomphe bachique, 1936, p. 152-153; Leveau, *Caesarea de Maurétanie et son territoire*, 1979, p. 169; *id.*, Maisons nobles, 1982, p. 133, n° 19.

99.

Mosaïque dégagée en partie en 1926 par Glénat, et le reste en 1934 par J. Bérard.

Dans une salle de la maison, à 2 m de profondeur et à 150 m en contre-bas du niveau de la chaussée romaine.

Dimensions actuelles: 4,93 m sur 2,75 m. Le pseudo-emblèma mesure 1,33 m sur 1,07 m. Tesselles de 4 mm à 10 mm de côté. Matériaux: calcaire, marbre et pâte de verre. Couleurs: 9 teintes et 18 nuances, bleu, vert, ocre jaune, ocre rouge, grenat, mauve, noir, gris et blanc. Densité au dm^2: env. 206 pour le fond, env. 256 pour Dionysos, env. 221 pour l'une des panthères.

En assez bon état de conservation; les lacunes ont été consolidées avec du ciment.

Musée de Cherchel.

Bordure de 35 cm: de part et d'autre de deux épaisses bandes blanches de 6 cm chacune et d'un double filet noir, se détache un guillochis traité alternativement en grenat/ocre rouge/brun/blanc et en jaune/ocre jaune/gris/vert.

Le champ est une composition fleurie en quadrillage de cercles et de fuseaux tangents (les cercles à l'intersection), cercles et fuseaux flanqués d'ogives faisant apparaître de grandes croix fuselées et de petites croix de fuseaux (*Décor*, 151 e). L'ensemble est traité à dominante grenat et blanc.

Les cercles sont occupés par des couronnes de tenture à plusieurs pans traitées alternativement en vert/grenat/brun/rose et en jaune/brun/ocre jaune/vert. Au centre de chaque couronne, une guirlande en câble formée de quatre lignes de tesselles obliques vertes, brunes, blanches, ocre jaune ou rouges, et un filet noir entourant une rosace ou fleuron stylisé à

plusieurs pétales. À l'extérieur, les cercles sont flanqués de trois écus formés de rinceaux de demi acanthes, en grenat et blanc.

Les fuseaux sont formés de guirlandes en câble traitées en jaune/vert/brun et brun/blanc/ocre rouge ; leur centre est occupé par des filets dentelés triples qui s'entrelacent, se recoupant en huit de couleurs ocre jaune et grenat et en noir et brun. Leurs entrelacs déterminent des cercles à fond blanc décorés d'une fleurette jaune et verte et de deux fleurons longiformes. Ces fuseaux sont, eux aussi, flanqués, de part et d'autre, de deux écus d'acanthes noirs à reflet blanc.

Les surfaces intermédiaires s'ornent de feuillages et de tigelles. Dans les octogones, quatre accolades déterminent un carré curviligne à fond noir, le centre de chacun d'eux est chargé d'un fleuron à huit pétales trifides. L'ensemble riche et foisonnant est d'une exécution soignée.

Dans le panneau est inséré un pseudo-emblèma, actuellement excentré aux deux tiers du tapis dans le sens de la longueur ; en fait, il se trouvait au centre du pavement considéré dans son ensemble. L'encadrement de l'emblèma est constitué par deux rangées de tesselles noires et un filet denticulé grenat. Le centre représente, sur un fond blanc, un attelage de deux tigres traînant vers la droite le char triomphal de Dionysos.

Les deux fauves au pelage souligné de rayures brunes/jaunes/noires/grenat avancent très lentement. L'un d'eux se désaltère dans un cratère posé sur le sol, tandis que l'autre, la tête retournée et vue de face, semble figé.

Le char, dont une roue à 8 rayons est représentée, a un caisson arrondi et orné de deux petits satyres bruns et jaunes se détachant sur un fond blanc ; il est entièrement ouvert derrière et relevé à l'avant à mi-hauteur du satyre. Quatre rênes viennent s'attacher au collier des bêtes.

Sur le char, se tient debout un personnage, vu de face et vêtu d'une longue robe flottante grenat, rose et brun ; les manches courtes de la robe s'arrêtent à mi-bras et laissent voir l'étoffe de la tunique rehaussée de cubes de verre bleus et verts. Il porte sur son épaule droite une peau de bête, tachetée de noir et de vert, maintenue par une ceinture qui l'enserre à la taille. Sa main droite tient un thyrse terminé par une pomme de pin, la gauche retient le voile qui, gonflé par le vent, s'étend en demi-cercle derrière le dos et vient s'enrouler autour du bras droit. Sa tête est ornée d'un diadème de feuillages grenat, vert et noir. Il s'agit de Dionysos.

À droite, derrière les deux tigres, un satyre se tient debout (mais il est dépourvu de pieds) ; sa tête couronnée de feuillages est vue de profil ; les yeux et les sourcils sont soulignés de traits sombres ; le nez est long et proéminent ; son torse tourné de trois quarts de face est nu, la musculature nettement sculptée par des zones claires et sombres (allant du brun au rose). Son bras droit, tendu en arrière, brandit un javelot (?), celui de gauche est recouvert d'une nébride mouchetée de grenat, vert, ocre jaune et blanc.

Le sol et les ombres sont figurés par de longues bandes sombres et claires (vert, ocre jaune, blanc, jaune).

Bérard, Mosaïques inédites, 1935, p. 112-115 ; *id.*, Triomphe bachique, 1936, p. 151-165, pl. 1-2 ; Levi, *AMP*, 1947, p. 98 ; Gsell, *Cherchel antique Iol Caesarea*, 1952, p. 86, pl. p. 85 ; Foucher, *Hadrumetum*, 1964, p. 221, n° 838 ; Dunbabin, Triomph of Dionysos, 1971, p. 39 ; Foucher, Char de dionysos, dans *CMGR* II, 1975, p. 60, pl. XXII, 2 ; Dunbabin, *MRNA*, 1978, p. 181-182, n^os 45 et 50 ; Zamarchi-Rossi, Mosaico altinate con pantera, 1980, p. 221, n° 28, fig. 3 ; *s.v.* Dionysos-Bacchus, dans *LIMC*, IV, 1988, p. 916 n° 149 ; Lochin, Index du *LIMC* IV, 1990-91, p. 475 ; Lopez Monteagudo, Mosaicos romanos de Ecija, dans *CMGR* VIII, 2002, p. 136.

Reproduction de la mosaïque dans Bérard, 1936, pl. 1-2 ; Gsell, 1952, pl. p. 85 ; Dunbabin, 1971, pl. XIII, b ; Foucher, 1975, pl. XXII, 2 ; Zamarchi-Rossi, 1980, fig. 3.

Pl. XLII, 99 et LXXXVIII, 99.

Le remplissage du champ par des motifs floraux est d'un usage très fréquent dans les provinces africaines. Cela donne lieu à d'infinies variations et à une création de nombreux pavements qu'il serait intéressant de recenser et d'étudier, ce qui n'est pas le lieu dans le cadre de cette étude.

Cependant, nous avons relevé certaines analogies dans les détails sur d'autres exemples publiés de Tunisie et d'Algérie. C'est Timgad qui nous offre les modèles les plus proches du nôtre. Le premier se trouve dans la maison à l'ouest des thermes des Filadelfes : mosaïque florale à fond blanc présentant des cercles et écus d'acanthes. Le second, trouvé dans les bains de l'îlot n° 36, figure des cercles et écus d'acanthes. Le dernier, décorant une salle de l'ensemble donatiste, n'existe plus ; il figurait des rosaces (Germain, *Mosaïques de Timgad*, 1965, p. 17, n^c^ 14, pl. V ; p. 82, n° 103, pl. XXXVII ; p. 98, n° 137).

Le motif des roues de tenture, comme l'a fort bien dit J.-P. Darmon, « mériterait à lui seul une importante étude » tant il est largement diffusé en Afrique. Une liste a été dressée par M. Ennaïfer (*Althiburos*, 1976, p. 58-62). C'est aussi un motif de prédilection pour les mosaïstes de Cherchel ; nous le retrouvons dans plusieurs maisons, dont celle du Triomphe bachique. Aussi, nous citerons les exemples les plus significatifs : à Timgad (Germain, *op. cit.*, p. 102, n° 142, pl. XLVI ; p. 114, n° 168, pl. LVI ; p. 26, n° 21, pl. X, datés du III^e^ siècle) ; à Dougga (Poinssot, Mosaïques de la maison de Dionysos et d'Ulysse, dans *CMGR* I, 1965, p. 229, fig. 25) ; à Bulla Regia (Hanoune, *Bulla Regia*, IV, 1980, p. 92, fig. 184) ; à Carthage (Hinks, *Catalogue*, 1933, p. 78, fig. 87) ; à Sabratha (Aurigemma, *Mos. Tripolit.*, 1960, 11 et 14) ; enfin, à Nabeul (Darmon, *Nymfarum Domus*, 1980, p. 98-101, pl. L, 2).

Plusieurs études approfondies, parfois récentes, se sont intéressées au culte de Dionysos et sa signification ; elles permettent de mieux apprécier la place qu'il tenait dans l'iconographie romaine, en particulier dans la mosaïque (Otto, *Dionysos*, 1969 ; Pailler, *Bacchus*, 1995). On connaît d'innombrables pavements sur lesquels ce dieu figure et qui attestent de la grande popularité dont il jouissait notamment en Afrique du Nord dès le premier tiers du II^e^ et jusqu'au V^e^ siècle.

Sur l'iconographie de Dionysos en mosaïque, on se reportera aux remarques et aux listes des documents déjà proposées par Dunbabin, Triumph of Dionysos, 1971, p. 52-65, et par Foucher, Char de Dionysos, dans *CMGR* II, 1975, p. 55-61 ; voir aussi Picard, Dionysos victorieux, 1948 p. 810 et suiv. ; Dunbabin, *MRNA*, 1978, p. 181-182 ; Darmon, *s.v.* Dionysos, dans *Dictionnaire des mythologies*, 1982, p. 1-12 ; *id.*, La mosaïque de Bacchus, dans *Le nouveau musée de Langres*, 1996, p. 89-95 ; enfin *s.v.* Dionysos, dans *LIMC*, III, 1986, p. 482-488.

Notre mosaïque se distingue des exemples connus par la représentation de la scène, où le groupe de Dionysos a été simplifié. Les seuls pavements où nous retrouvons cette analogie de la composition proviennent l'un de Trèves : mosaïque figurant Bacchus sur un char traîné par des panthères et conduit par un satyre (Parlasca, *Die römischen Mosaiken*, 1959, p. 40, pl. 40) ; l'autre de Tarragone : Dionysos sur un char traîné par deux panthères et une Victoire ailée au-dessus de l'attelage (Balil, Las esculas musivarias, dans *CMGR* I, 1965, p. 36, fig. 8, datée du III^e^ siècle) ; une mosaïque inédite de Carthage montre un groupe semblable et a été datée par L. Foucher au IV^e^ siècle (Char de Dionysos, dans *CMGR* II, 1975, p. 60, et Ben Osman, *Inventaire*, 1980, n° 220).

Cependant, une mosaïque d'El Jem, conservée au Musée du Bardo, offre des analogies qui sont perceptibles dans certains détails, et non dans l'ensemble de la scène. Ce pavement présente un attelage conduit par deux tigresses qui sont attachées par quatre rênes, à l'exemple de Cherchel; toutes deux avancent lentement: c'est la même posture que nous retrouvons à Cherchel, présentée d'une façon plus symétrique; le char, flanqué d'une roue à huit rayons, est décoré de sujets bachiques. Deux personnages, représentés en buste, accompagnent le jeune dieu qui est vêtu presque de la même manière que notre Dionysos. L'artiste de Cherchel semble s'être inspiré de plusieurs modèles dont dérive, plus particulièrement, celui d'El Jem (Yacoub, *Musée du Bardo*, 1969, p. 163, fig. 63).

100.

Mêmes circonstances de découverte que le précédent.

Tableau situé à l'est du précédent et séparé de celui-ci par une bande blanche de quatre rangées de tesselles blanches.

Dimensions actuelles: 3,75 m sur 2,13 m. Tesselles de 9 mm à 15 mm de côté. Matériau: calcaire. Bichromie: noir et blanc. Densité au dm^2 env. 90.

Musée de Cherchel.

Champ: composition triaxiale d'hexagones tangents (déterminant des triangles équilatéraux), en opposition de couleurs (ici, blanc et noir) et faisant apparaître des étoiles de deux triangles (*Décor*, 209 a). Le centre des étoiles est orné d'une svastika.

Gsell, *Cherchel antique Iol Caesarea*, 1952, p. 87.
Pl. XLII, 100.

Le schéma figuré est très simple. Il est déjà attesté à Pompéi, traité avec des variantes dans les motifs de remplissage (Blake, I, 1930, p. 78, pl. 17, 3); il se retrouve aussi à Ostie avec quelques différences dans la composition: les hexagones sont concaves (Becatti, *Scavi di Ostia*, IV, 1961, n° 336, pl. LI-CXCIX). Il est aussi attesté en Afrique du Nord et une mosaïque de Ptolémaïs en offre l'exemple le plus significatif: même trame, mais sans motif de remplissage (Pesce, *Palazzo delle colonne*, 1950, fig. 36); Timgad offre un exemple assez proche avec des motifs de remplissage différents (Germain, *Mosaïques de Timgad*, 1965, p. 76, n° 92, pl. XXXII); Hippone présente un dessin assez proche de celui de Timgad (Marec, *Mon chrét. d'Hippone*, 1958, p. 31, a); un pavement d'Utique présente une trame semblable avec des motifs de remplissage variés (*CMT* I, 2, 1974, n° 210, pl. XXXVIII); un pavement d'Althiburos est proche du nôtre (Ennaïfer, *Althiburos*, 1976, p. 132, n° 38, pl. CLV); une mosaïque en *opus sectile* trouvée à Carthage et conservée au Musée du Bardo présente une même trame (*CMT* IV, 1, 1999, n° 114, pl. XLI); des mosaïques de Thuburbo Majus offre des parallèles intéressants (*CMT* II, 1, 1980, n° 67A, pl. XXXIII; n° 113, pl. LIII; n° 121A, pl. LX; et *CMT* II, 4, 1994, n° 382, pl. XXI).

Les comparaisons avec les mosaïques africaines datées entre le III[e] et le IV[e] siècle laissent suggérer pour notre pavement une datation au IV[e] siècle.

Conclusion

L'examen approfondi du pavement dans son ensemble incite à faire quelques remarques :

1 - La différence de facture et d'exécution du pavement est à noter. D'une part, les parties ornementales (polychromes) sont d'un style plus soigné lié davantage aux mosaïques du IIIe siècle. D'autre part, les éléments figurés, figés dans leurs attitudes (les traits accentués des visages, le dessin fortement marqué des musculatures), trouvent leur parallèle parmi les œuvres du IVe siècle : voir, à titre d'exemple, la mosaïque d'Amymoné et du satyre de Nabeul, ce dernier est traité d'une façon identique au nôtre (Darmon, *Nymfarum Domus*, 1980, p. 106-107, pl. LII).

2 - Ces constatations font supposer qu'il s'agit peut-être d'une équipe de mosaïstes peu habitués aux représentations figurées.

L'iconographie dionysiaque évocatrice de liesse, de bonheur et de l'ordre universel, sous-tend, ici, l'idée de félicité et de prestige.

MAISON DE LA LÉGENDE D'ACHILLE

On connaît très mal la localisation de cette maison, car elle a été partiellement dégagée en 1927 et n'a fait l'objet que d'une rapide description de la part du fouilleur, A. Bruhl. Aucun relevé des pavements découverts, aucun plan de la demeure n'accompagnèrent cette publication.

On suppose que la maison se trouvait à une centaine de mètres à l'ouest de l'enceinte française et au sud de la route de Ténès. Les pavements qui ornaient cette maison étaient situés à 60 m de ceux du Triomphe bachique et à 100 m de ceux des Travaux champêtres.

Les mosaïques furent découvertes dans un terrain profondément bouleversé, parmi des murs et des fondations renversés. Elles étaient très dégradées. Aussi a-t-on essayé de les reconstituer au moment de la dépose. Parmi les panneaux restitués, trois figurent des épisodes de la légende posthomérique d'Achille, le quatrième montre un vestige de la bordure.

Bruhl, La légende d'Achille, 1931, p. 109; Leveau, Maisons nobles, 1982, p. 134, n° 20.

101.

Au cours de l'année 1927. Fouilles Glénat.

Dans une salle non identifiée.

Dimensions actuelles: 4,05 m sur 1,85 m. Tesselles de 6 mm à 12 mm de côté. Matériaux: calcaire et terre cuite. Riche polychromie: 10 teintes et 16 nuances, vert, jaune, brun, sienne brûlée, marron, ocre rouge, grenat, rose, gris et blanc. Densité au dm^2: env. 175 pour le centaure, env. 168 pour la femme appuyée sur une base de colonne, env. 170 pour Achille.

Tableau séparé de son encadrement au moment de la dépose.

Musée de Cherchel.

Achille et Chiron

Dans un paysage composé d'arbustes, de branches et d'une colonne dorique surmontée d'un canthare, se détache la puissante figure de Chiron. Le centaure nous apparaît sous les traits d'un homme de haute stature, nu, chevelu et barbu; il a le bras droit tendu, l'index pointé, geste classique du pédagogue. La tête repose sur un vigoureux torse humain à la musculature puissante; des rehauts de tesselles claires et sombres (rose et marron) font saillir les pectoraux. Le torse se soude, à la hauteur du bas-ventre, au poitrail d'un cheval qui, d'après la position des jambes, semble se cabrer. Un large manteau couvre le dos, ainsi qu'une dépouille de lion dont la patte se soulève, entraînée par le mouvement du corps.

Au centre du tableau apparaissent quelques fragments d'un personnage nu: le bas de la tête aux cheveux blonds bouclés, la jambe droite très musclée et, enfin, une partie du bras droit qui tient une lyre à sept cordes. On reconnaît Achille.

De l'autre côté du héros, se tient une figure féminine, vêtue d'une longue robe blanche à plis roses, verts et jaunes, et d'un manteau vert. On ne voit que son pied gauche croisé sur le droit (disparu) et chaussé d'un brodequin blanc. Elle s'appuie mollement sur une demi-colonne dorique de couleur gris-brun, dans l'attitude de quelqu'un qui écoute. La partie supérieure du corps et la tête ont malheureusement disparu. On a reconnu dans ce personnage, dont l'interprétation est controversée, la mère du héros, Thétis, ou, plus vraisemblablement, une des Muses, peut-être Calliope qui lui apprit l'art du chant.

Bruhl, La légende d'Achille, 1931, p. 113 et suiv., pl.; Leschi, Une mosaïque achilléenne de Tipasa de Maurétanie, 1937, p. 30-31; Levi, *AMP*, 1947, p. 111-115, n° 50; Carandini, Villa di Piazza Armerina, 1967, p. 106; Guéry, Nouveaux fragments de plats rectangulaires, 1972, p. 119, fig. 13; Dunbabin, *MRNA*, 1978, p. 41, nos 18-22; Kossatz-Deissman, *s.v.* Achilleus, dans *LIMC*, I, 1981, p. 49, n° 56, pl. 63; Croisille, *Poésie et art figuré*, t. I, 1982, p. 141; Lochin, Index du *LIMC* I, 1983, p. 82; *LIMC*, III, 1986, p. 242, n° 68; von Gonzenbach, dans Cahn et Kaufmann (éds.), *Der spätrömische Silberschatz von Kaiseraugst*, 1984, pl. 172,3-4; Ferdi, La légende d'Achille, 1986, p. 207-214, fig. 1; Lochin, Index du *LIMC* III, 1988-89, p. 325; Morand, *Idéologie, culture et spiritualité*, 1994, p. 259; Lancha, *Mosaïque et culture*, 1997, n° 41, p. 84-86, pl. XXXI-XXXII.

Reproduction de la mosaïque dans Bruhl, 1931, pl. p. 113-121; Guéry, 1972, fig. 13; *LIMC*, I, 1981, pl. 63; von Gonzenbach, 1984, pl. 172,3-4; Ferdi, 1986, fig. 1; Lancha, 1997, pl. XXXI-XXXII.

Pl. LXXXVIII, 101.

L'étude des cycles de figurations composés d'épisodes de la vie d'Achille atteste la grande popularité du thème qui a maintes fois inspiré les artistes dès l'époque hellénistico-romaine (Bulas, *Les illustrations antiques de l'Illiade*, 1929; Levi, *AMP*, 1947, p. 111 et suiv.; Bianchi Bandinelli, *Hellenistic Byzantine Miniatures of the Illiad*, 1955; Guerrini, Infanzia di Achille, 1958-59, p. 43 et suiv.; Weitzman, *Ancient Book Illumination*, 1959, p. 54-59; Salomonson, Late Roman Earthenware, 1962, p. 53-95; *id.*, Un plat de terre cuite trouvé à El Jem, 1964, p. 114-124; Carandini, La secchia Doria, 1965, p. 4-47; Strocka, *Die Wandmalerei der Hanghauser in Ephesos*, 1977, p. 107-108 (Cherchel est mentionnée p. 107, n° 13); Kossatz-Deissman, *s.v.* Achilleus, dans *LIMC*, I, 1981, pl. 63; Lancha, *Mosaïque et culture*, 1997, p. 324 et suiv.).

Cet épisode a fait l'objet de représentations très variées, dès l'époque hellénistique, dans les sculptures, les mosaïques et les fresques (Sichtermann, Zu Achill und Chiron Gruppe, 1957, p. 98-110, pl. 16-18; Guerrini, Infanzia di Achille, 1958-59, p. 47-48; et *s.v.* Achilleus, dans *LIMC*, I, 1981). L. Guerrini suppose que toutes les figurations de cet épisode dériveraient d'un original tardo-antique, contrairement à Sichtermann qui fait remonter l'archétype au IVe siècle av. J.-C.; voir aussi l'étude de J.-M. Croisille, *Poésie et art figuré*, t. 1, 1982, p. 161-163.

C'est presque la même scène que nous retrouvons dans une célèbre peinture d'Herculanum (Rizzo, *Pittura ellenistico-romana*, 1929, pl. LXXXV).

La figure de la femme qui observe la scène, accoudée à un socle, se rattache à une iconographie souvent reproduite depuis l'époque hellénistique et trouve des parallèles très proches dans les mosaïques et, le plus souvent, dans les peintures ou terres cuites. Une mosaïque de Djémila, figurant la scène d'allaitement de Dionysos, présente une jeune femme (spectatrice) accoudée à un haut pilier (même pose que Cherchel) (Blanchard-Lemée, Scène de sacrifice du bouc, 1980, p. 178-179, n° 5, fig. 1); Antioche présente la même jeune femme sur la mosaïque d'Io et d'Argos (Levi, *AMP*, 1947, pl. XII, a). Une peinture d'Herculanum présente

le même personnage (Tran Tam Tinh, *Peintures romaines du musée du Louvre*, 1974, n° 28, fig. 32); une autre peinture d'Herculanum conservée au British Museum montre également le même modèle (Hinks, *Catalogue*, 1933, pl. X, p. 15, n° 26). Un plat en terre cuite offre la même représentation (Salomonson, Un plat de terre cuite d'El Jem, 1964, fig. 1, 2, 8 et 15).

Certains détails du pavement peuvent se retrouver sur des sujets différents, telle la colonne surmontée d'un cratère que l'on retrouve sur une peinture pompéienne conservée au musée de Naples (Rizzo, *Pittura ellenistico-romana*, 1929, pl. CXXXIV, 2 et pl. CLXXII); sur un tableau du Pompéi figurant le jugement de Pâris (Schefold, *La peinture pompéienne*, 1972, pl. XXII, l); sur la mosaïque d'Aphrodite et Arès de Shahba, datée du IV^e siècle (Balty, *Mosaïques antiques de Syrie*, 1977, p. 58 et fig.); et sur la mosaïque d'Amymoné et du satyre de Nabeul, IV^e siècle (Darmon, *Nymfarum Domus*, 1980, p. 105-107, pl. LII). C'est un élément que l'on retrouve dans presque tous les paysages idylliques en peinture.

Certains détails du pavement, tels que colonne, cratère, piédestal..., qui occupent le fond de la scène alors que les figures sont au premier plan, sont des éléments iconographiques inspirés des modèles hellénistiques. Ils dénotent la main d'un artiste fidèle encore aux traditions classiques (style pictural en teintes fondues), qui a su combiner plusieurs motifs iconographiques indépendants pour animer et composer son tableau. Cependant, certains détails annoncent déjà les tendances du IV^e siècle: modelé des corps accentué par les vifs contrastes des parties claires et obscures; exactitude des détails anatomiques (torse de Chiron); regard profond et figé des personnages, comme nous le constatons sur certaines peintures tardives des catacombes romaines. L'auteur a su utiliser toutes les ressources de son talent pour animer les personnages.

L'éducation d'Achille par Chiron est une scène d'initiation au «domaine divin des muses». Achille apprend de Chiron la poésie lyrique (l'instrument est au centre de l'image) et est initié ainsi à la sagesse et à la connaissance sous le patronage d'une suprême initiée, la muse Calliope.

102.

Mêmes références que le précédent.

Dimensions actuelles: 3,70 m sur 1,85 m. Tesselles de 6 mm à 13 mm de côté. Mêmes matériaux et couleurs. Densité au dm^2: env. 244.

Musée de Cherchel.

Achille à Scyros

Le héros occupe le milieu de la scène. Il est représenté presque nu. Le manteau qui le couvrait, traité en rose avec des plis ocre, rouges et bruns, glisse à terre. Emporté par son ardeur guerrière, il saisit avec violence une lance; à ses pieds, on voit un bouclier rond traité en jaune, brun, gris et blanc. Sa figure est encadrée de longs cheveux blonds qui lui retombent sur les épaules; son regard résolu est celui d'un guerrier prêt à courir au combat. Son corps aux formes athlétiques est traité en zones sombres et claires (allant du rose et brun au gris et blanc).

À sa droite, se tient une jeune femme aux cheveux défaits, vêtue d'une longue robe (jaune et rose) sans manches, serrée à la taille par une ceinture. Ses bras, potelés, sont ceints

de bracelets ; la main droite, tendue en avant, tient le pan du manteau d'Achille, la gauche faisant un geste.

À la gauche d'Achille, on voit un groupe de deux jeunes femmes. L'une est vêtue d'une robe et d'un manteau aux pans flottants ; ses cheveux, retenus en chignon, encadrent son visage détourné ; sa main droite le couvre en partie, la paume de face, en un geste d'effroi ou de surprise. Sa compagne, coiffée de la même façon et vêtue d'une tunique verte, regarde la scène avec désarroi. Seuls, le visage et la partie supérieure de son corps sont encore visibles.

Les personnages sont forts, traités grandeur nature, la rondeur des muscles et des formes apparaît en rose et en brun. La disposition des tesselles en cercles dénote un grand souci du relief. Le modelé des volumes est très sûr.

Mêmes références bibliographiques et reproductions que pour le numéro précédent.
Pl. LXXXIX, 102.

Cet épisode, par son caractère dramatique, a fait l'objet d'un beaucoup plus grand nombre de représentations et est certainement l'un des plus appréciés des iconographes. De nombreux sarcophages, des fresques et des mosaïques le reproduisent (cf. Kossatz-Deissman, *s.v.* Achilleus, dans *LIMC*, I, 1981). L'Afrique à elle seule connaît deux autres représentations en mosaïque (à Tipasa et Thysdrus) : voir à ce propos l'abondante bibliographie citée dans *s.v.* Achille, dans *EAA*, 1958 ; Stern, *Achille et Cassiopée à Palmyre*, 1977, p. 17-18, n° 4 ; Croisille, *Poésie et art figuré*, t. 1, 1982, p. 131-144 ; de Palol, Dos mosaicos hispanicos de Aquiles, dans *CMGR* II, 1975, p. 227-237, pl. LXXXV-LXXXIX ; Kossatz-Deissman, *s.v.* Achilleus, dans *LIMC*, I, 1981, p. 59-60, n° 118 ; Lochin, Index du *LIMC* I, 1983, p. 82 ; Ghedini, Achille a Sciro, 1997, p. 687-704 et fig. ; *ead.*, Achille nel repertorio musivo tardo antico, dans *CMGR* VIII, 2002, p. 58-70, fig. 3.

La mosaïque de Pedrosa de la Vega nous offre certains parallèles suggestifs, surtout dans la composition de l'ensemble et le mode de traitement de la figure d'Achille et d'une des jeunes femmes placée à sa gauche, vêtue de la même façon que la jeune femme placée à droite d'Achille sur la mosaïque de Cherchel. Mais c'est avec la mosaïque de Tipasa, bien qu'elle soit de style différent, que nous retrouvons les analogies les plus frappantes, perceptibles notamment dans certains détails (attitude d'Achille et de la jeune femme placée à gauche du héros qui, terrifiée, fait le même mouvement de recul ; rendu expressif des formes...), cf. Leschi, Une mosaïque achilléenne de Tipasa de Maurétanie, 1937, pl. I.

L'épisode d'Achille à Skyros a joui, comme l'a noté F. Jouan (*Euripide et les légendes des chants cypriens*, 1966, p. 204-205), depuis l'époque hellénistique, « d'une popularité à laquelle la pièce d'Euripide n'est sûrement pas étrangère : la vie d'Achille caché dans le gynécée, son intrigue avec Deidamie... autant de motifs sur lesquels ont brodé poètes, rhéteurs et artistes ... » ; cf. les principaux textes : Apollod., *Bibl.* 3, 13,8 ; Philostrate, *Imagines*, 9,1 ; Lycophron, *Alexandra* 276-282 ; Stace, *Achilleis* 1 ; Ovide, *Meta.* 13, 162-169.

103.

Mêmes références que les précédents.

Dimensions actuelles: 3,70 m sur 2 m. Tesselles de 5 à 12 mm. Mêmes matériaux et couleurs. Densité au dm^2: env. 143 pour le fond, env. 168 pour Achille, env. 195 pour Penthésilée.

Le tableau a plus souffert que les deux autres et présente de graves détériorations; toute la partie centrale et le côté droit du tableau ont été largement restaurés; seul, le côté gauche semble être une reconstitution fidèle du tableau originel.

Musée de Cherchel.

Achille et Penthésilée

Au centre d'une mêlée confuse, où l'on distingue des restes de chevaux, d'armes et de cavaliers, on reconnaît Achille, vu de profil, nu, le dos recouvert d'un manteau flottant au vent et coiffé d'un casque grec surmonté de rubans et d'une plume. Ses bras soutiennent la tête et la partie supérieure du corps de l'amazone Penthésilée qui semble blessée mortellement.

De l'amazone, nous ne voyons que la figure et le haut du corps. On distingue qu'elle a un œil ouvert et l'autre fermé.

Dans la partie gauche, un guerrier achéen, coiffé lui aussi d'un casque grec orné d'une plume, regarde la scène avec une expression cruelle.

À l'extrêmité droite du tableau sont représentés un cheval sellé au repos et les pattes et les sabots d'un second cheval.

Mêmes références bibliographiques et reproductions que pour le numéro précédent, et Kossatz-Deissman, *s.v.* Achilleus, dans *LIMC*, I, 1981, p. 166-167 n° 756 et p. 599 n° 191 ; Lochin, Index du *LIMC* I, 1983, p. 83 et 86.

Pl. XLIII, 103 et LXXXIX, 103.

Soulignons la relative rareté de cette scène par rapport aux autres épisodes. C'est sur les vases, les miroirs et les sarcophages que le sujet a été le plus fréquemment traité (voir la bibliographie citée dans *s.v.* Achille, *EAA*, 1958, et von Bothmer, *Amazons in Greek Art*, 1957, important ouvrage consacré aux représentations des amazones notamment dans la céramique, cf. p. 192 et suiv.).

Cet épisode, semble-t-il, ne figure sur aucune autre mosaïque africaine publiée. Toutefois, un pavement d'Antioche, présentant une scène d'amazonomachie est assez proche de la nôtre par la composition et la disposition des personnages (Levi, *AMP*, 1947, pl. LXIX, c). Une mosaïque de la villa du Tellaro à Syracuse, figurant l'épisode du rachat du corps d'Hector, offre des parallèles très suggestifs surtout dans le mode de traitement des figures, par exemple celle de Diomède qui est à rapprocher de celle de notre guerrier achéen (même coiffure et regard) (Voza, *KOKALOS*, 22-23, 1976-77, p. 572-573). Un pavement d'Apollonia (Illyrie) présente la même scène, à quelques rares variantes près (Skender et Stiliani, *Mozaike te Shqiperise*, 1974, p. 6, n° 3). Notons enfin que les figures représentées rappellent les soldats de la scène de supplication de la maison des Nymphes à Nabeul (Darmon, *Nymfarum Domus*, 1980, pl. XC).

La mosaïque est très fidèle au récit classique: d'après une version du mythe, Thersite, jaloux, aurait été furieux de voir Achille s'éprendre de Penthésilée frappée à mort et, de sa

lance, il aurait crevé un œil de l'amazone. Le modèle suivi par le mosaïste respecte dans ses moindres détails la tradition littéraire (Tzetzes, *Schol. in Lycophronem* 999; Ciaceri, *La Alessandra di Licofrone*, testo, tradizione e commento, 1982, p. 110-111).

104.

Mêmes références que les précédents.

Mosaïque déposée en deux fragments de 2,60 m sur 0,63 m et 2,63 m sur 0,63 m. Tesselles de 5 mm à 12 mm de côté. Matériaux : calcaire, marbre et terre cuite. Couleurs : vert (3 nuances), jaune, brun, encre rouge, rose, noir et blanc. Densité au dm^2 : env. 110.

En meilleur état de conservation que les tableaux figurés.

Encadrement fait de trois rangées de tesselles noires.

La frise est constituée de rinceaux d'acanthes très stylisés, sur fond blanc. L'ensemble se présente comme une série de calices superposés qui s'engendrent successivement ; de ces calices partent des tigelles qui se terminent au centre par divers fleurons : il s'agit d'un décor de rinceau à gaines en *cornucopiae* et à feuilles d'acanthe avec des vrilles qui se terminent par un pétiole portant une fleur. L'ensemble est foisonnant et harmonieux ; des rubans verts et grenat entourent les calices (nuances allant du grenat au rose pâle et du brun au vert clair).

Mêmes références bibliographiques et reproduction que pour les numéros précédents.
Pl. XLIII, 104.

Le même mode de traitement du rinceau se retrouve sur une mosaïque de Cherchel, n° 78, et sur d'autres mosaïques d'époque tardive : par exemple, une mosaïque de Sétif située à l'est des basiliques (Février, *Fouilles de Sétif* I, 1965, fig. 139) ; à Djémila (Blanchard-Lemée, *Maisons à mosaïques*, 1975, pl. LI, a-b, LII, b) ; sur deux mosaïques de Carthage (Ben Osman, *Inventaire*, 1980, n° 34, p. 89-98, et n° 39, p. 103-106) ; à Thabarka, sur deux mosaïques conservées actuellement au Musée du Bardo (Driss, *Il fantastico nei mosaici di Tunisia*, 1966, fig. 26-27) ; à Kélibia, dans la maison des deux chasses (Ennaïfer, Maison des deux chasses à Kélibia, dans *CMGR* VII, 2000, p. 233-250, pl. CI).

Conclusion

Plusieurs datations ont été proposées pour les trois tableaux figurés : d'abord, par A. Bruhl, qui les place au premier tiers du IIIe siècle ; ensuite par K. Dunbabin qui les date de la fin du IIIe ou du début du IVe siècle ; enfin, par A. Carandini qui les date au IVe, et plus vraisemblablement, dans la seconde moitié du IVe siècle ap. J.-C. Nous retenons cette dernière proposition, la plus vraisemblable.

Ces trois tableaux témoignent de la très large diffusion, à Cherchel, de thèmes iconographiques empruntés à la mythologie classique et, sans doute, du goût que l'on avait pour les décorations cycliques, ainsi que du désir d'accéder à l'immortalité par « les gestes héroïques ». Cette particularité n'est pas propre à Cherchel ; mais elle se manifeste ici, encore tardivement, avec une extraordinaire fréquence : cinq autres représentations du cycle troyen se retrouvent dans la mosaïque tardive de Cherchel.

MAISON DU TERRAIN DELKICHE (plan P, pl. XLIV)

Cette maison est située au sud de la porte de Ténès (actuelle porte de Palestine), entre l'hippodrome et l'axe principal ouest-est des quartiers ouest. C'est là que, dans la seconde moitié du siècle dernier, fut trouvé un édifice qui a fait l'objet de diverses publications et pose un problème d'interprétation. En effet, les premiers fouilleurs ont voulu y voir une basilique. Sur le plan publié par Waille dans la *Revue de l'Art ancien et moderne* en 1897, on voit, en fait, une vaste salle rectangulaire de 12,08 m sur 8,04 m, terminée par une abside surélevée de 3,25 m de rayon. La salle, partagée par des piliers, présentait deux «nefs» inégales (4,94 m et 3,45 m de largeur) et s'adossait vers la gauche à des dépendances.

Plus tard, vers 1934, fut mis au jour un bassin profond de 1 m et de forme grossièrement semi-circulaire; il mesurait 2,95 m sur 1,95 m; ses parois étaient revêtues d'un enduit en ciment.

Waille, Basilique de Cherchel, 1897, p. 343-346 et plan; *id.*, Mosaïque découverte à Cherchel, 1898, p. 165-167; Gsell, *Mon. ant.*, II, 1901, p. 190-191; *id.*, *Atlas arch.*, 1902, f. 4, n° 42; Bérard, Triomphe bachique, 1936, p. 152, n° 1; Duval, *Cherchel et Tipasa*, 1946, p. 174, n° 42; Gsell, *Cherchel antique Iol Caesarea*, 1952, p. 102; Leveau, *Caesarea de Maurétanie et son territoire*, 1979, p. 170-171; *id.*, Maisons nobles, 1982, p. 134-135, n° 21, fig. 20.

105.

Dans une salle (?) de l'édifice.
Grande mosaïque ornementale.
Signalée comme détruite par de Pachtère.

Renseignements communiqués par de Pachtère: «Un colon, dit M. Waille, a extrait pendant des années de superbes pierres de taille et nous a dit avoir rencontré une immense salle en mosaïque, y avait-il une grande église?».

Waille, Fouilles de Cherchel, *BAC*, 1893, p. 134; Gsell, *Mon. ant.*, II, 1901, p. 109; de Pachtère, *Inv. mos.* III, 1911, p. 104, n° 434.

106.

À quelques pas de la première salle, vers 1895. Fouilles Waille.
Dans une abside.
Mosaïque de forme cintrée de 4,50 m sur 4,25 m. En assez bon état de conservation au moment de la découverte.

Dimensions actuelles: 4,50 m sur 4,16 m. Tesselles de 7 mm à 18 mm. Matériaux: calcaire, marbre, terre cuite et pâte de verre. Couleurs: palette harmonieuse, bleu outremer, vert (3 tons), jaune, brun, ocre rouge, grenat, rose et gris (pour les tesselles de verre), noir et

blanc. Densité au dm^2 : env. 88 pour le cratère, env. 64 pour les animaux, env. 63 pour le reste du pavement.

Restaurations abusives dans le motif central, notamment la tête des deux paons et le cratère.

Parc de la mosaïque, après avoir été placée dans l'église de Cherchel.

Bande de raccord de 9 cm, faite de six rangées de tesselles grises, vertes et blanches.

Double bordure : la première, extérieure, de 27 cm, est une tresse à quatre brins traitée en noir, gris, vert, brun et ocre rouge ; la seconde, intérieure, de 14 cm, est un filet denticulé ocre rouge.

Le champ est occupé par un cratère à la panse godronnée, placé entre deux paons affrontés. Deux anses en S relient la panse aux lèvres. Du canthare jaillissent deux gros ceps de vigne, dont la double tige projette une série de volutes formant des médaillons où sont figurés soit des grappes de raisin isolées, soit des animaux divers.

Les tiges des ceps sont épaisses et traitées avec toutes les nuances du brun, la coloration se faisant de plus en plus clair. Les enroulements sont déterminés par des tiges brunes et vertes, aux feuilles vertes. Les grappes de raisin, aux gros grains, sont roses cernés de couleur sombre (brun et noir). Des branches vertes aux fleurs diverses sont éparpillées de façon à remplir le fond.

Les médaillons au nombre de 19 enferment tous des motifs figurés : 8 appartiennent au monde végétal (grappes de raisin, larges feuilles vertes...), 11 appartiennent au monde animal (volatiles, cerf et lièvre).

Waille, Basilique de Cherchel, 1897, p. 346 ; *id.*, Mosaïque découverte à Cherchel, 1898, p. 165-167, pl. 105 ; Gsell, *MEFR*, 19, 1899, p. 79 ; *id.*, *Mon. ant.*, II, 1901, p. 191 ; *id.*, *Atlas arch.*, 1902, f. 4, nos 16 et 25, p. 6 ; de Pachtère, *Inv. mos.* III, 1911, p. 104-105, n° 435 ; Durry, *Musée de Cherchel*, 1924, p. 44, n° 2 ; Levi, *AMP*, 1947, p. 516, n° 60 ; Ward Perkins et Toynbee, Peopled Scroll, 1950, p. 41 ; Gsell, *Cherchel antique Iol Caesarea*, 1952, p. 102, pl. p. 103 ; Chéhab, Mosaïques du Liban, 1958-59, p. 75 ; Lavin, Hunting Mosaics, 1963, p. 218, note 165 ; Blanchard-Lemée, *Maisons à mosaïques*, 1975, p. 91, n° 223 ; Duval, Une petite église chrétienne sur le forum de Cherchel, 1988, p. 255.

Reproduction de la mosaïque dans Waille, 1898, pl. 105 ; Gsell, 1952, pl. p. 103.

Pl. XLIV, 106.

Le motif des canthares et des rinceaux peuplés est un motif très ancien, déjà attesté par l'art hellénistique ; mais il devint vite populaire à l'époque romaine et il se manifeste, alors, soit dans le cadre des images d'inspiration dionysiaque, soit dans des compositions purement décoratives (cf. Lavin, Hunting Mosaics, 1963, p. 222-227 ; Levi, *AMP*, 1947, p. 323, n° 7 et p. 508 et suiv. ; Ward Perkins et Toynbee, Peopled Scroll, 1950, pl. 44 ; Toynbee, *Animals in Roman Life and Art*, 1973, p. 250-253 ; Dunbabin, *MRNA*, 1978, p. 166-167).

Ce motif se manifeste dès le IIe siècle ap. J.-C. en noir et blanc, à Ostie dans les thermes des sept sages (Becatti, *Scavi di Ostia*, IV, 1961, p. 131, n° 268, pl. LXXXV) ; il fut adopté aussi en Orient, à Antioche, où il forme la bordure d'un tableau (Levi, *AMP*, 1947, pl. XCI). Mais c'est en Afrique qu'il est largement repris par les mosaïstes. La plupart du temps, il est traité dans une riche polychromie.

Le paon, comme symbole contre le mauvais œil, était placé soit dans des seuils de maison, soit dans des absides ; nous le retrouvons dans une abside à Zaghouan (Gauckler, *Inv. mos.* II, 1910, p. 152, n° 448) et à Sousse, également dans une abside (*op. cit.*, p. 59, n° 151).

Les deux paons affrontés, buvant ou non dans un cratère, se retrouvent à Sousse dans des habitations romaines (*op. cit.*, p. 61, n° 155 ; p. 63, n° 163) ; à Oued-Ramel (*op. cit.*, p. 155, n° 457) ; à Thabarka (*op. cit.*, p. 307, n° 951 et p. 333, n° 1043) ; à Sidi Jdidi (*op. cit.*, p. 176, n° 532 ; et ci-après) ; et enfin à Sidi Abich, dans une basilique byzantine (*op. cit.*, p. 85, n° 248).

La valeur de symbole d'éternité accordée au paon est bien connue. Aussi, ce thème a-t-il été adopté dans les basiliques chrétiennes dont l'Afrique fournit un grand nombre : voir à ce propos l'étude détaillée de Blanchard-Lemée, *Maisons à mosaïques*, 1975, p. 89-93 ; Alföldi-Rosenbaum et Ward Perkins, *Justianic Mosaic Pavement*, 1980, p. 25 et suiv.). Voir également Ghalia, *Hergla et les mosaïques des basiliques chrétiennes de Tunisie*, 1998.

À la recherche de parallèles directs, nous nous retournerons vers l'Orient pour trouver des exemples traités d'une manière quasi similaire à la nôtre. Une mosaïque de Jérusalem en Palestine, particulièrement proche, présente une amphore flanquée de deux paons, d'où s'échappent des rinceaux de vigne qui forment des enroulements dans lesquels sont figurés des volatiles et des grappes de raisin (Avi Yonah, Une école de mosaïque à Gaza au VI^e siècle, dans *CMGR* II, 1975, p. 379, pl. CLXXX, 3). Une mosaïque similaire de Aïn El Bad, conservée au Musée national de Damas, présente une amphore godronée à deux anses en S affrontés ; du vase jaillissent deux ceps de vignes qui s'enroulent en formant des médaillons ; deux paons à la queue somptueuse s'affrontent de part et d'autre de l'amphore. Une mosaïque de la chapelle des reliques de Huarté présente des rinceaux qui jaillissent d'une amphore entre deux perdrix (Donceel-Voûte, *Pavements des églises byzantines de Syrie et du Liban*, 1988, p. 16-19 fig. 1 et p. 111 fig. 77 ; selon l'auteur, ces rinceaux habités, qu'ils naissent dans un vase ou une acanthe, sont toujours en branche de vigne et se retrouvent à partir de la seconde moitié du V^e siècle).

L'Afrique nous fournit aussi des exemples très proche du nôtre par le mode de traitement de certains détails tel que volatile, grappe, feuilles, paons... et c'est à Sabratha, dans la basilique justinienne, que nous retrouvons les parallèles les plus significatifs (Aurigemma, *Mos. Tripolit.*, 1960, pl. 19-34). Dans la basilique est d'Apollonia en Libye, une mosaïque présente des enroulements de rinceaux de vigne dans lesquels figurent des volatiles en train de picorer des grappes de raisin traités de la même façon qu'à Cherchel (Alföldi-Rosenbaum et Ward Perkins, *Justinianic Mosaic Pavement*, 1980, pl. 79 à 82). La mosaïque de Théodule à Sousse présente la même composition, la faune y est aussi proche de la nôtre, même décor de flore (Parrish, Mosaic of Theodolus, 1980, p. 229-239, fig. 1-2). Deux mosaïques également proches de la nôtre se retrouvent à Sidi Jdidi (Ben Abed-Ben Khader, Bonifay, Fixot et Roucole, Basilique méridionale de Sidi Jdidi, dans *CMGR* VII, 2000, p. 267-284, mosaïque de la tombe de l'évêque Cyprien, pl. CXXIV, et pavement de la basilique sud, pl. CXXV ; pour ce dernier voir désormais Ben Abed-Ben Khader, Fixot, Bonifay et Roucole, *Sidi Jdidi* I. *La basilique sud*, 2004). Pour l'Algérie, voir Duval, Rapport sur les mosaïques chrétiennes d'Algérie, dans *CMGR* VII, 2000, p. 251-265 et pl.

Toutes ces comparaisons nous invitent à considérer notre pavement comme contemporain des grands ensembles cités en comparaison : soit les dernières décennies du V^e, ou peut-être même le VI^e siècle.

107.

Mêmes circonstances de découverte que le précédent.

La mosaïque couvrait le fond d'un bassin semi-circulaire de 2,60 m sur 0,95 m. Tesselles de 7 mm à 15 mm de côté. Matériaux: calcaire, marbre et terre cuite. Couleurs: vert, jaune, brun, ocre rouge, rose, noir, gris et blanc. Densité au dm^2: env. 99 pour le fond, env. 64 pour la langouste, 100 pour le dauphin.

Parc de la mosaïque.

La bordure est un simple filet de deux lignes de tesselles noires.

Le champ présente, sur un fond blanc, une faune marine: cheval marin, hippocampe, dorade, anguille, poulpe, langouste, dauphin et oursin, dans une mer blanche où les vagues sont figurées par des tirets constitués de tesselles obliques (noir et vert, brun et vert, vert, brun et noir). Les poissons sont traités en noir/brun/vert/jaune/blanc; leurs nageoires en brun jaunâtre et noir, la bouche et les yeux en jaune/rose/blanc. Parmi les poissons, on note une anguille mouchetée de vert/brun/noir/jaune, un coquillage en spirale vert et rose, des oursins noirs et bruns.

Mêmes références bibliographiques que pour le numéro précédent.
Pl. XLV, 107.

La liste des documents archéologiques figurant ce thème est très vaste tant il est fréquent dans la mosaïque, voir à ce propos l'étude de Picard, *Maison de Vénus*, 1977, p. 26-35.

Parmi les exemples les plus significatifs, nous citerons ceux d'Utique qui décorent des fontaines et des bassins (*CMT* I, 1, 1973, n^{os} 28, 43 et 51, pl. IX, XVII, XXII, et *CMT* I, 3, 1976, n^{os} 274, 280, 288, 291 et 293, pl. XVI, XX, XXIII, XXIV, XXV, XL); de Bulla Regia, dans un bassin de la maison n° 2 (Hanoune, *Bulla Regia*, IV, 1980, p. 29-30, pl. 53); de Nabeul (Darmon, *Nymfarum Domus*, 1980, p. 84-90, pl. XLII, XLIV, 1-2). Mais c'est avec des mosaïques de Cyrène que nous retrouvons les analogies les plus suggestives (même mode de traitement et de style) (Alföldi-Rosenbaum et Ward Perkins, *op. cit.*, pl. 9 et 10). Une mosaïque de Carthage offre des similitudes avec la nôtre (*CMT* IV, 1, 1999, p. 18 et 178, pl. LXXV-LXXVI).

Fin V^{e} ou début VI^{e} siècle.

MAISON DE LA PROPRIÉTÉ GRÉGORY[5] (plan Q, pl. XLV)

Cette maison se trouvait au nord de la route nationale, du côté de la mer. Elle fut signalée au n° 4 du plan donné par S. Gsell dans l'*Atlas archéologique*. Un plan sommaire des fouilles fut publié sans échelle ni cote ; il montre une série de 6 ou 7 salles distribuées autour d'une cour. Là, on trouva des fragments de mosaïques et de statues. Malheureusement, ni la maison ni son décor n'ont été conservés.

Waille, *RAf*, 46, 1902, pl. 8, Fouille n° 3 ; Gsell, *Atlas arch.*, 1902, f. 4, n° 44 ; Leveau, *Caesarea de Maurétanie et son territoire*, 1979, p. 171 ; *id.*, Maisons nobles, 1982, p. 135, n° 22, fig. 16.

108.

Dans une salle peut-être.
Sans dimensions.

« Débris de mosaïques » (Waille).

Waille, *RAf*, 46, 1902, pl. 8.

5. La maison est située actuellement entre le stade communal et le CEM du colonel Abbas.

THERMES DE L'OUEST (plan R, pl. XLVI)

L'édifice, dont les murs sont presque tous en ruines, est situé au nord de la porte de Tenès, ou de Palestine, non loin de la mer (côté ouest de la ville moderne).

Il a été dégagé à diverses époques : en partie par les fouilles de 1842 et de 1856 ; puis, par celles de 1886-1889 ; enfin, par celles de 1903-1904 effectuées par V. Waille qui a déblayé toutes les parties non enfouies sous des édifices modernes (telles que l'ancienne manutention à l'est et la prison au sud).

Cet ensemble thermal semble avoir subi des remaniements postérieurs au IIIe siècle : des murs de tuf ont été posés sur des mosaïques de certaines salles. L'accès aux thermes se faisait, sans doute, par l'est à un endroit qui n'est plus visible aujourd'hui. Là, on aurait reconnu les restes d'un beau portique formé de colonnes de plus de huit mètres, à chapiteaux ioniques.

La salle principale, le *frigidarium* (A sur le plan de Gsell, ici plan R, pl. XLVI), mesurait 24 m sur 14 m ; son sol luxueusement revêtu de dalles de marbre était flanqué, sur trois côtés, de petits bassins décorés de statues et pavés de mosaïques. À gauche et à droite de cet ensemble, on accédait, par des vestibules (C et D), à deux grandes salles ou promenoirs (B et D), tous deux luxueusement mosaïqués. Le *tepidarium* était situé visiblement au nord du *frigidarium* ; de là, on pénétrait dans la salle chaude ou *caldarium* (U), vaste salle à hypocaustes et voûtes, comportant trois piscines. Le reste des locaux servait soit comme salles à étuves, soit comme vestiaires ou appartements privés.

Gsell, *Mon. ant.*, I, 1901, p. 212-216, note 1, plans III et LIV ; *id.*, *Promenades archéologiques*, 1926, p. 76, et suiv. ; *id.*, *Cherchel antique Iol Caesarea*, 1952, p. 110-116 et plan ; Leveau, *Caesarea de Maurétanie*, 1984, p. 51-53, fig. 17 ; Thébert, *Thermes romains d'Afrique du Nord*, 2003, p. 191-193, pl. LXXII-LXXIII.

109.

Dans le *frigidarium* (salle A sur le plan de Gsell, ici plan R, pl. XLVI).

Pavement de 24 m sur 12 m revêtu de dalles.

Un seul fragment est encore conservé en place, côté nord-est, il mesure 1,26 m sur 0,95 m.

In situ.

Dallage d'onyx aux veines jaunes, brunes et blanches.

Gsell, *Promenades archéologiques*, 1926, p. 76 ; *id.*, *Cherchel antique Iol Caesarea*, 1952, p. 112. Pl. XLVII, 109.

110.

À l'ouest du *frigidarium*, dans un bassin (a du plan de Gsell, ici plan R, pl. XLVI).
Sans dimensions.
Mosaïque détruite.

« Pavée d'une mosaïque grossière et plaquée de marbre » (Gsell).

Gsell, *Promenades archéologiques*, 1926, p. 76; *id.*, *Cherchel antique Iol Caesarea*, 1952, p. 113.

111.

Au nord du *frigidarium*.
Dimensions actuelles : 8,62 m de haut sur 14,45 m de large. Tesselles de 18 mm à 40 mm de côté. Couleur : blanc. Densité au dm^2 : env. 16.
In situ.

Tapis uniforme en tesselles blanches.

Inédit.

112.

Au sud et au nord du *frigidarium*, dans des bassins (b et c du plan Gsell, ici plan R, pl. XLVI).
Dimensions actuelles : 7,04 m sur 5,86 m (pour les deux bassins). Tesselles de 15 mm à 60 mm de côté. Couleur : blanc. Densité au dm^2 : oscille entre 16 et 20.
In situ.

Tapis uniformes en tesselles blanches.

Inédits.

113.

À la sortie du bassin est du *frigidarium*.
Dans un vestibule.
Restes de deux fragments de 0,69 m sur 0,40 m et 1,74 m sur 1,22 m. Tesselles de 6 mm à 16 mm de côté. Matériaux : calcaire et schiste. Bichromie : noir et blanc. Densité au dm^2 : env. 81.
In situ.

Bordure détruite.

Champ: quadrillage de bandes à carré d'intersection débordant avec rectangles et cercles inscrits dans les intervalles (côté du carré 40 cm; diamètre des cercles 52 cm) (*Décor*, 146 d). Les cercles sont chargés de quatre pétales trifides et quatre pétales lancéolés pointant vers le centre; les rectangles sont occupés par deux pétales allongés et deux chevrons. Le dessin est réalisé par un double filet noir sur fond blanc.

de Pachtère, *Inv. mos.* III, 1911, p. 99, n° 412.
Pl. XLVII, 113.

Sur ce motif, voir nos comparaisons citées à propos d'une mosaïque similaire n° 135 et *CMT* II, 1, 1980, n° 42A, pl. XXII-XXIII.

114.

Dans deux salles symétriques attenantes aux piscines du *frigidarium* et à 5 m de profondeur, découvertes par Waille en 1886-1887 et dégagées à nouveau en 1903.

Dimensions actuelles: 32 m sur 14 m. Tesselles de 7 mm à 16 mm de côté. Matériaux: calcaire, marbre et terre cuite. Couleurs: vert, ocre jaune, rouge, noir, gris et blanc. Densité au dm^2: entre 56 et 64.

Les mosaïques sont en mauvais état de conservation, plus de la moitié disparaît sous des décombres et des herbes sauvages.

In situ.

La bordure de 38 cm est une ligne de chevrons noirs sur fond blanc.

Le champ figure quatre motifs:

A. Les premiers, à l'est et à l'ouest du panneau, présentent une composition orthogonale de carrés et de losanges adjacents, en opposition de couleurs, traitée en méandres de svastikas alternativement à double retour et à redans (ici avec losanges emboités au trait) (*Décor*, 161 d). Le centre des losanges est occupé par un fleuron longiforme.

B. Le côté nord du panneau est une composition d'étoiles à huit losanges déterminant des grands carrés droits et de petits carrés sur la pointe.

C. Le côté sud figure un réseau de cercles entourés de huit carrés latéraux et quatre losanges en encoignure. Les cercles sont dessinés en lacis de tresses à deux brins et ornés, au centre, par des fleurons stylisés.

D. Enfin, le centre du pavement représente une composition losangée d'hexagones et de losanges adjacents traitée en méandres de svastikas (ici en tresses à deux brins) (*Décor*, 213 e). Le centre des hexagones est timbré de deux hexagones plus petits, formés de lignes denticulées noires sur blanc et de cercles concentriques. Le dernier cercle porte un fleuron stylisé.

Ballu, *CRAI*, 1886, p. 302; Waille, *CRAI*, 1888, p. 244; *id.*, Fouilles de Cherchel, *CRAI*, XVII, 1889, p. 362-363; *id.*, *RAf*, 48, 1904, p. 64, pl. II; de Pachtère, *Inv. mos.* III, 1911, p. 99, n° 410; Germain, Schéma original, dans *Hommages à H. Stern*, 1983, p. 175-176; Balmelle, À propos d'une mosaïque tardive de Bordeaux, dans *Hommages à H. Stern*, 1983, p. 29 note 32.

Reproduction du dessin de la mosaïque par M. Munkel dans *RAf*, 48, 1904, pl. II.

Pl. XLVII, 114 et XLVIII.

Le motif du méandre de svastikas et de losanges est déjà attesté à Pompéi (Blake, I, 1930, p. 21, pl. 5,3); on le trouve également à Ostie (Blake, I, 1930, p. 101, pl. 23,1 et Becatti, *Scavi di Ostia*, IV, 1961, n° 432, pl. XX, daté du III[e] siècle); à Aquilée (Blake, II, 1936, p. 108, pl. 23,2); en Espagne, à Mérida (*CME* I, 1978, p. 39, n[os] 19-20, pl. 42-43). Je n'ai pas rencontré en Afrique du Nord, pour le peu que j'en sais, un exemple véritablement proche du nôtre, sauf à Sousse (Foucher, *Maison des masques*, 1965, p. 13, fig. 16-17); il est cependant utilisé dans les provinces africaines, mais avec de légères variantes. Nous signalerons quelques pavements: à Nabeul, méandre de svastikas et de carrés (Darmon, *Nymfarum Domus*, 1980, p. 35-36, pl. V); à Althihuros, méandre de svastikas et de carrés (Ennaïfer, *Althiburos*, 1976, p. 61, pl. XLII); à Mactar, dans un couloir (Picard *et alii*, *Maison de Vénus*, 1977, plan 1).

La composition d'étoiles à huit losanges, déterminant des grands carrés droits et de petits carrés sur la pointe, est un schéma très diffusé aux I[er] et II[e] siècles, avec des motifs de remplissage tellement variés qu'il est difficile de trouver deux mosaïques identiques. On le rencontre à Trieste (Blake, II, 1936, p. 102, pl. 20,3-4); à Aquilée (*id.*, p. 106, pl. 21, 1); à Ostie (Becatti, *Scavi di Ostia*, IV, 1961, n° 261, pl. XXIII); en Espagne (*CME* II, 1978, p. 26-21, pl. 8-10). Il est fréquemment utilisé à Antioche (Levi, *AMP*, 1947, pl. XXV, a-b, CI, a-b). Il n'est pas non plus absent du répertoire des mosaïstes africains et nous le retrouvons à Carthage (Hinks, *Catalogue*, 1933, p. 10-11, n° 9, pl. 77); à Sousse (Foucher, *Maison des masques*, 1965, p. 29, pl. 43); à Thysdrus, dans la maison du Paon (*id.*, *Thysdrus 1961*, pl. XIII).

Le motif des cercles flanqués de carrés latéraux et de losanges en encoignure se retrouve dans les provinces africaines: à Utique (*CMT* I, 2, 1974, n° 177, pl. XVIII, plan 4, daté de la fin du II[e] ou du III[e] siècle); à Djebel Oust (Fendri, Djebel Oust, dans *CMGR* I, 1965, p. 167, fig. 13); et à Hippone, dans les annexes de la grande basilique, galerie sud (Marec, *Mon. chrét. d'Hippone*, 1958, p. 151, fig. 25, pl. 157).

Les fleurons se retrouvent sur des mosaïques inédites de Carthage (Ben Osman, *Inventaire*, 1980, n° 232).

Ces rapprochements avec des exemples datés des II[e] ou III[e] siècles nous permettent de suggérer, à titre indicatif, une datation au III[e] siècle pour l'ensemble des motifs étudiés.

115.

Dans deux salles parallèles aux premières.

Dimensions actuelles: 4,97 m sur 4,80 m. Tesselles de 7 mm à 16 mm de côté. Hauteur des tesselles: 3 cm. Matériaux: calcaire, marbre et terre cuite. Couleurs: vert, jaune, rouge, noir et blanc. Densité au dm^2: env. 76 et 81.

In situ.

Épaisse bande de 17 cm, faite de tesselles blanches.

La bordure de 15 cm est un double filet denticulé.

Champ: quadrillage de bandes en tresses à deux brins blanc/noir/grenat/jaune (*Décor*, 135 a); ici, les cases sont chargées d'un carré (côté du carré 54 cm), avec fleuron inscrit: quatre feuilles d'hederae intercalées à quatre feuilles en fer de lance.

de Pachtère, *Inv. mos.* III, 1911, p. 99, n° 411.
Pl. XLIX, 115.

Voir nos comparaisons citées au n° 132.

III[e] siècle.

116.

Dans deux salles (M et N du plan de Gsell, ici plan R, pl. XLVI).
Détruites.

« Les deux salles extrêmes M et N pavées de mosaïque ornementales grossières » (Gsell).

Gsell, *Promenades archéologiques*, 1926, p. 75 ; *id.*, *Cherchel antique Iol Caesarea*, 1952, p. 116.

117.

Dans une salle des thermes, peut-être à l'entrée. Fouilles Waille.
Dimensions actuelles : 2,97 m sur 1,25 m. Tesselles de 6 mm à 12 mm de côté. Matériau : calcaire et terre cuite. Couleurs : vert, brun, marron, gris et blanc.
Musée national des Antiquités d'Alger.

Sans bordure.
Le champ figure les restes d'un pugiliste vainqueur, dont la tête, le torse et le bras droit sont encore conservés. À sa droite, une palmette verte ; à sa gauche, les restes d'un second athlète.

de Pachtère, *Inv. mos.* III, 1911, p. 98-99, n° 409 ; Wuilleumier, *Musée d'Alger*, 1925, p. 81 ; Leglay, Hercule et la *iuventus* viennoise, dans *Hommages à H. Stern*, 1983, p. 266, n° 6.
Pl. XLIX, 117.

Le style et le traitement des figures rappellent de très près les athlètes des thermes de Caracalla à Rome et une figure d'athlète conservée au musée d'Aquilée (Forlatti Tamaro, *De Aquileia a Venezia*, 1980, pl. 144-145). Selon Leglay, la représentation des athlètes en mosaïque se rencontre, en Afrique, presque uniquement dans les thermes : Carthage, Bou Arkoub, Ghighi et Thuburbo Majus (*CMT* IV, 1, 1999, n° 4, pl. I ; *CMT* II, 1, 1980, n° 17B, pl. IX et LXIX).

III[e] siècle (?)

118.

Dans une vaste salle d'environ 9 m.
Mosaïque détruite.

« Salle pavée de cubes noirs bordés d'une bande blanche, et parsemée de plaquettes de marbre rose, rouge, vert, jaune. »

de Pachtère, *Inv. mos.* III, 1911, p. 98, n° 407.

Voir nos comparaisons citées à propos d'une mosaïque similaire n° 122.

119.

Dans les voûtes d'une salle.
Tesselles détruites.

« M. de Lhotellerie, conservateur du musée de Cherchel, vient d'adresser, pour être partagés entre le musée d'Alger et la Société historique algérienne, 120 petits cubes plus ou moins réguliers, provenant de la mosaïque qui recouvrait les voûtes des salles du palais des thermes de Julia Caesarea. Ils sont, pour la plupart, en verre ; et leur couleurs variées prennent une vivacité remarquable, lorsqu'on les mouille ou qu'on les frotte avec un linge légèrement imbibé d'huile » (Waille).

Waille, *RAf*, 1, 1856-57, p. 303.

120.

Emplacement incertain.
Cercle de 85 cm de diamètre. Tesselles de 2 cm à 3,5 cm de côté. Matériaux : calcaire et terre cuite. Couleurs : vert, noir et blanc.
Musée de Cherchel.

Carré curviligne posé sur la pointe et flanqué de quatre peltes noires, le centre du carré est timbré de quatre fleurons chevronnés.

Inédite.
Reproduction de la mosaïque dans Gsell, 1952, p. 99.
Pl. XLIX, 120.

MAISON DE LA PROPRIÉTÉ VOLTO (plan S, pl. L)

Cette maison qui se trouvait au sud de la route nationale, a été incomplètement dégagée à des dates diverses, en partie par les fouilles de Waille en 1902 et 1903, qui a mis au jour une vaste salle d'environ 9 m de long pavée d'une mosaïque mouchetée. En 1921 et 1923, les fouilles conduites par Glénat ont attesté la continuité de l'habitation et les transformations postérieures qui y furent effectuées.

On déblaya des restes de bains privés, qui occupaient une surface d'environ 30 m sur 20 m et qui comprenaient, au sud, des bassins et, au nord, des salles à hypocaustes. Parmi ces dernières, se trouvaient une vaste salle rectangulaire de 11 m sur 6 m, pavée d'une mosaïque, et une autre salle plus petite, qui servait de latrines, ornée elle aussi d'une mosaïque.

Waille, *RAf*, 47, 1903, p 100-102 ; *id.*, *RAf*, 48, 1904, p. 63 ; Albertini, *BAC*, 1921, p. XXXV-XXXVI ; *id.*, *BAC*, 1923, p. CXVI-CXVII ; Duval, *Cherchel et Tipasa*, 1946, p. 174, n° 28 ; Leveau, *Caesarea de Maurétanie et son territoire*, 1979, p. 172 ; *id.*, Maisons nobles, 1982, p. 146-148, n° 32, fig. 35.

121.

En 1902. Fouilles Waille.
Dimensions au moment de la découverte : 1,41 m sur 1,17 m.
Sans doute détruite.

Mosaïque géométrique, aux tons variés, « formée de rosaces, d'hexagones à côtés concaves, et de carrés flanqués de peltes » (de Pachtère).

Waille, *RAf*, 47, 1903, p. 100 ; de Pachtère, *Inv. mos.* III, 1911, p. 104, n° 432.

122.

En 1903. Fouilles Waille.
Dans une salle d'environ 9 m de long.
Détruite.

« Mosaïque mouchetée, pavée de cubes noirs bordés d'une bande blanche et parsemée de plaquettes de marbre rose, rouge, vert et jaune, originale, d'un joli effet, d'une cimentation si solide que des murs d'un mètre d'épaisseur, qui ont été jetés sur cette mosaïque dans des remaniements postérieurs pour y établir des piscines, ne l'ont pas ébranlée » (Waille).

Waille, *RAf*, 48, 1904, p. 63 ; de Pachtère, *Inv. mos.* III, 1911, p. 104, n° 433.

Ce type de décor attire particulièrement l'attention. Il revient quatre fois dans la mosaïque de Cherchel. C'est un décor assez rare et un des plus anciennement attestés dans les mosaïques hellénistiques ou romaines. Il revient plusieurs fois à Pompéi (Blake, I, 1930,

p. 29 et suiv., p. 53 et suiv., pl. 11,3-4; pl. 12,1-4; pl. 13,1-4; pl. 14,1-3; pl. 18,1); à Rome, Tivoli, Veio, Palestrina, Anzio, Ardea et Ostie (Morricone Mattini, *Pavimenti de signino*, 1971, p. 7-37 et pl. I à XIV; *ead.*, *Scutulata pavimenta*, 1980, p. 9-87 et pl. I à XXVI). Il n'est pas non plus absent du répertoire des mosaïstes africains; les exemples les plus caractéristiques se retrouvent à Utique (*CMT* I, 1, 1973, n^os 6, 7, 9, et *CMT* I, 2, 1974, n^os 227, 230, datés du I^er siècle) et à Carthage, sur deux mosaïques inédites (Ben Osman, *Inventaire*, 1980, n^os 267-268). Il est aussi attesté à Kerkouane (Cintas, Une ville punique au cap Bon, 1953, p. 258).

123.

En 1920. Fouilles Glénat.

Même lieu de découverte, lors du dégagement des bains privés. Dans une salle rectangulaire d'environ 11 m sur 6 m.

La mosaïque mesurait 9,30 m sur 4,50 m et présentait neuf médaillons circulaires de 0,60 m de diamètre. Ils étaient groupés en deux rangées de quatre, avec au centre un neuvième médaillon.

Dimensions actuelles: 9,23 m sur 4,50 m. Tesselles de 3 mm à 12 mm de côté. Matériaux: calcaire, marbre, terre cuite et pâte de verre (pour quelques détails d'ornementation). Palette harmonieuse: 9 teintes et 14 nuances, bleu, vert, brun, sienne brûlée, rouge ocre, rose, noir, gris et blanc. Finesse dans l'exécution. Densité au dm^2: env. 240 pour les têtes des muses, 90 pour les motifs géométriques.

Mosaïque mutilée: six médaillons sont encore visibles, le reste du tableau présente des lacunes qui ont été rebouchées avec du plâtre.

Musée de Cherchel. Remontée sur plaque de plâtre, la mosaïque est appliquée à un mur de la salle principale.

Sans bordure.

Le champ est une composition orthogonale d'étoiles de deux carrés en lacis de tresses, tangentes par un sommet, les intervalles en croix chargés d'une étoile de huit losanges inscrite, déterminant des carrés (*Décor*, 177 d).

À l'intérieur de chaque étoile de carrés, l'espace est décoré de la façon suivante: hexagone blanc doublé d'un second hexagone plus petit et occupé par une ligne brisée de fuseaux; ensuite, deux cercles, l'un simple et blanc, l'autre fait d'une ligne denticulée traitée en brun, blanc et grenat; enfin, le centre de la composition est occupé par des figures féminines (les muses).

Celles-ci sont représentées en buste, torse de face; leur chevelure, de teinte châtain, est faite de mèches ondulées et retenues par une bandelette au sommet du front et surmontées de l'aigrette traditionnelle (bleue et verte). La palla qui couvre leurs épaules est beige et rose avec des plis plus sombres bruns, ocre jaunes et noirs; elle s'ouvre en pointe sur la stola. Leur visage est lourd, le menton empâté, le cou rond et solide, le regard sévère et profond; les sourcils et les paupières sont rendus par un épais trait brun; leur nez est rectiligne et gros, leur bouche petite aux lèvres gonflées.

I^re rangée, de droite à gauche:

Melpomène qui tient dans la main droite un masque tragique de vieillard reconnaissable à son front strié de fortes rides noires et à sa bouche bordée d'une moustache et d'une barbe;

vient ensuite Terpsichore portant de la main gauche une lyre à six cordes ; suivie de Calliope qui porte un volumen ; enfin, le dernier médaillon figure deux flûtes et les restes, à peine discernables, d'une tête féminine.

2e rangée :

Deux médaillons sont encore visibles ; dans l'un, Érato (?) qu'on peut reconnaître grâce à la cithare qu'elle tient dans les mains ; dans l'autre, un visage de muse, très mutilé, ne permet aucune identification, aucun attribut n'est visible. Le médaillon central est occupé par une muse dont la tête, bien conservée, est encore visible, mais toute trace d'attribut a disparu, ce qui rend toute identification impossible.

Albertini, *BAC*, 1921, p. XXXV ; *id.*, *BAC*, 1923, p. CXVI-CXVII ; Durry, *Musée de Cherchel*, 1924, p. 41, fig. 13 ; Gsell, *Promenades archéologiques*, 1926, p. 44 ; Parlasca, *Die römischen Mosaiken*, 1959, p. 141 ; Dunbabin, *MRNA*, 1978, n° 1 ; *LIMC*, VII, 1994, p. 1017, n° 21, pl. 729 ; Lochin, Index du *LIMC* VII, 1994-95, p. 375 ; Lancha, *Mosaïque et culture*, 1997, n° 43, p. 88-89, pl. XXXIII.

Reproduction de la mosaïque dans *Musée de Cherchel*, fig. 13 ; *LIMC*, VII, 1994, pl. 729 ; Lancha, 1997, pl. XXXIII.

Pl. LI, LII, 123 et XC.

L'organisation du champ, en composition orthogonale d'étoiles de deux carrés tangents par un sommet et les intervalles meublés d'une étoile de 8 losanges, n'est pas très fréquente, si l'on se réfère aux documents archéologiques publiés. Cependant, cinq mosaïques, stylistiquement proches de la nôtre, offrent quelques analogies dans les détails. Aquilée présente un pavement assez semblable, sauf que les intervalles sont occupés par une demi-étoile de 4 losanges (Blake, II, 1936, p. 134, pl. 31 et 39,4) ; une mosaïque d'Utique offre une présentation assez proche de celle d'Aquilée (*CMT* I, 1, 1973, n° 37, pl. XV) ; un pavement de la basilique nord de Djémila est à rapprocher du nôtre (Blanchard-Lemée, *Mosaïques de Djémila*, 1975, pl. XXI, a) ; à Thuburbo Majus, dans la maison des Palmes (*CMT* II, 1, 1980, n° 53, pl. XXVII et n° 95, pl. XLVI).

« Les muses ne sont pas seulement les cantatrices ou musiciennes des cercles étoilés, mais elles président à toute l'activité intellectuelle » (Cumont, *Symbolisme funéraire*, 1942, p. 262). H.I. Marrou, dans son étude *MOYCIKOC ANHP* (1964), a noté la grande popularité de la croyance en une « héroïsation par la culture » et a montré comment ce savoir se rattache au culte des muses, surtout pendant la période impériale.

Aussi, le cycle des muses rencontre une grande vogue et figure fréquemment dans l'iconographie romaine. De nombreux sarcophages, des peintures et des mosaïques le reproduisent (Cumont, *Symbolisme funéraire*, 1942 ; Parlasca, *Die römischen Mosaiken*, 1959, p. 141 ; Panella, *Iconografia delle muse*, 1966-67, p. 15-41 ; Hanoune, Une muse et un philosophe, 1974, p. 387-394 ; Dunbabin, *MRNA*, 1978, p. 131-136 ; Hanoune, Encore une Muse ?, 1978, p. 331-344 ; Paduano Faedo, I sarcofagi romani con muse, 1981, p. 65-155 ; Lancha qui donne une liste exhaustive pour l'Occident moins l'Italie, dans *Mosaïque et culture*, 1997).

Sur les quarante mosaïques recensées par R. Hanoune et figurant le cycle des muses connues dans le monde romain, plus de la moitié ont été trouvées en Afrique, notamment dans les provinces qui ont livré de nombreux pavements de thèmes littéraires tels que Sousse et El Jem. Nous nous limiterons à quelques exemples datés entre le IIIe et le début du IVe siècle : à Sousse, 9 muses représentées de buste (Foucher, *Inv. Sousse*, 1960, n° 57042) ; à El Jem, dans une maison des terrains de Salah Abdallah (*id.*, *Thysdrus 1961*, pl. XXIX) ; à Sfax, au lieu dit Henchir el Kerrai, dans les thermes (Merlin, Mosaïque de Henchir el Kerrai,

1954, p. 116-117, pl. VI); à Bulla Regia, dans l'insula de la maison n° 1 (Hanoune, *Bulla Regia*, IV, 1980, p. 10-11); à Hippone dans la maison voisine de la basilique (Marec, Deux mosaïques, 1953, p. 96-103) et dans la maison du Front de mer (*id.*, Une nouvelle mosaïque des muses, 1958, p. 123 et suiv., fig. 2-3).

En l'absence de données objectives, il faut recourir pour la datation à la comparaison iconographique, et c'est vers El Jem qu'il faut se retourner pour trouver des analogies significatives. Dans le pavement de cette ville, nous avons neuf médaillons où les muses présentent la même composition du visage à la fois jeune et solide, la même forme du cou et du regard. Mais c'est avec d'autres mosaïques à sujets différents que notre pavement peut être davantage rapprochée; aussi, nous pensons au buste de Diana Luna des thermes de Sabratha (Aurigemma, *Mos. Tripolit.*, 1960, pl. 6) et aussi au buste de la même divinité, mais cette fois-ci traité en peinture (*id.*, *Pitture d'età romana*, 1962, pl. 41); aux têtes des saisons d'Hippone (Morel, Recherches stratigraphiques à Hippone, 1968, fig. 33-35). Mais c'est avec la tête de Thétis du portique d'Achille en Séleucie (Balty, La mosaïque au Proche-Orient, I, 1981, p. 312, pl. XI, 2) qu'une de nos muses offre le plus d'affinités – regard oblique et profond, même dessin de la bouche et du nez, même forme du visage – ainsi qu'avec celle d'une muse (Calliope) de Baalbeck (*op. cit.*, p. 380-382, pl. XII, 3 et XV).

À la suite de cette série d'indications, nous pouvons placer la mosaïque de Cherchel parmi les oeuvres de la fin du III[e] ou du début du IV[e] siècle. La composition orthogonale d'étoiles de deux carrés renvoie à des exemples africains datés au III[e] siècle.

Cette mosaïque indique-t-elle simplement que le propriétaire était un homme de profonde culture, un sage érudit? Ou bien, en représentant ces images, a t-il voulu manifester qu'il était un fervent dévot du culte des muses? La culture classique antique a toujours exercé une grande fascination sur les notables césaréens; ceux-ci aimaient décorer leurs habitations avec des images évocatrices d'un idéal de vie que l'on ne peut atteindre que dans ce temps privilégié de repos qu'est l'*otium*. Les muses, synonymes de connaissance, de savoir et de philosophie qui sont des conditions d'accès au bonheur, signifient, ici, un privilège qui s'ajoute à ceux que donnent la richesse et le prestige social.

124.

Mêmes références que le précédent.

Dans les latrines, faisant suite à la salle précédente et séparées de celle-ci par un épais massif de maçonnerie.

Petit tableau carré de 0,80 m de côté.

Dimensions actuelles: 0,78 m sur 0,75 m. Tesselles de 7 mm à 15 mm de côté. Matériaux: calcaire, marbre et pâte de verre. Couleurs: bleu, jaune, rouge, rose, noir, gris et blanc. Densité au dm^2: env. 110.

Les parties manquantes ont été bouchées avec du plâtre.

Musée de Cherchel.

Simple bande noire.

Sur un fond blanc, est figuré un jeune homme debout, de profil à gauche, vêtu d'un simple pagne noué sur le ventre ; il s'appuie de la main gauche sur un objet long (perche ?) ; il porte au cou un fin collier en tesselles de verre.

Dans l'angle supérieur gauche du tableau, on distingue les restes d'une inscription mutilée. Lettres noires : 6 mm. On lit :

AGAT [- - -]
DAO [- - -] N
[- - -] IVC

Gsell, *Mon. ant.*, II, 1901, p. 31 ; Albertini, *BAC*, 1923, p. CXVI-CXVII ; Durry, *Musée de Cherchel*, 1924, p. 44.

Pl. LII, 124.

On a voulu reconnaître dans ce tableau l'esclave chargé du service des bains.

MAISON DE LA PROPRIÉTÉ KAÏD YOUSSEF (plan T, pl. LIII)

Située au sud du grand temple (n° 45 de l'*Atlas archéologique* de Gsell), cette maison occupe un terrain de 53 m du nord au sud. Elle est limitée, à l'est et à l'ouest, par des maisons dont le dégagement resta inachevé. Celles de l'ouest ont livré de beaux pavements.

Dans les années 1960, des fouilles de sauvetage effectuées par le Service des antiquités ont révélé la présence d'une vaste demeure d'une superficie supérieure à 2330 m² dont le principal intérêt réside dans les pièces d'apparat au sol luxueusement mosaïqué. Son plan s'organise autour d'une cour à péristyle de 22 m sur 24 m, occupée par un jardin et ornée sur trois côtés de bassins semi-circulaires qui font face à des pièces. L'entrée se fait par l'angle sud-est de la maison. De là, en descendant les marches d'un escalier, on entre dans un vestibule mosaïqué par lequel on accède aux différentes salles de la maison.

Celles-ci se répartissent essentiellement sur les trois ailes de la cour centrale. « Sur le portique sud du péristyle n'ouvraient que de petites pièces » dont l'une comportait un escalier donnant accès à l'étage supérieur. « Le long de la galerie occidentale du portique, on rencontre d'abord une petite porte qui s'ouvre sur un jardin, puis une vaste salle de 11,42 m sur 8,27 m décorée à l'ouest d'une niche axiale et pavée d'une mosaïque inscrite » (Leveau). La salle à manger qui se trouvait au centre du portique nord, à l'ouest de l'entrée, est la plus remarquable par ses mosaïques disposées en T. Deux salles voisines à l'est étaient également pavées de mosaïques.

La partie nord-ouest de la maison, soit 400 m², était occupée par de vastes bains privés ; plusieurs canalisations sont encore visibles, ainsi que des salles chaudes à hypocaustes. Sur le côté est du portique s'ouvraient également quatre pièces dont la plus vaste, au nord, était une salle de réserves où plusieurs *dolia* furent trouvés. La partie sud de la maison était occupée par des boutiques qui s'ouvraient sous le portique d'un *decumanus* bien conservé.

En 1966 et 1967, des sondages ultérieurs ont permis de repérer des traces d'installations plus anciennes (I^er^ et II^e^ siècles) et ont attesté l'existence de nombreux remaniements du plan, ainsi que la coexistence de pavements anciens et tardifs à un même niveau.

La dernière campagne de sondages a permis d'établir que cette demeure remonte vraisemblablement à l'époque augustéenne ; des restes de murs et de piliers y furent trouvés.

Lassus, *RAf*, 105, 1961, p. 441 ; *id.*, Thétis et Pélée, 1962-65, p. 103 ; Baghli et Février, *BAA*, 2, 1966-67, p. 1 ; *id.*, *BAA*, 3, 1968, p. 5, fig. 4 ; Leveau, *Caesarea de Maurétanie et son territoire*, 1979, p. 172-114 ; *id.*, Maisons nobles, 1982, p. 136-138, n° 24, fig. 21-23.

125.

En 1960. Fouilles Glénat.

Dans le vestibule.

Tableau carré mesurant 1,80 m de côté.

Dimensions actuelles : 1,96 m sur 1,40 m. Panneau central : 0,58 m de côté. Tesselles de 3 mm à 10 mm. Matériaux : calcaire, marbre et terre cuite. Couleurs : ocre jaune, rose, noir et blanc. Densité au dm² : env. 99 pour le labyrinthe, env. 270 pour le corps de Thésée.

Les portions du labyrinthe sont abîmées en plusieurs endroits, la moitié de la scène centrale a disparu. Les personnages figurés sont mutilés. Les parties manquantes ont été restaurées avec du ciment.

Parc de la mosaïque.

La bordure est une épaisse bande de 13 cm faite de huit rangées de tesselles noires et blanches.

Champ: sur un fond blanc est figuré un labyrinthe carré à quatre secteurs, au trait, à cheminement par la bande blanche, vers la droite, en méandre à retour sur quatre registres (*Décor* II, 325 e). Le chemin tourne dans un sens pour retourner dans l'autre jusqu'au panneau central qui abrite la représentation figurée.

Thésée est présenté de face, debout, la jambe légèrement avancée; il est tourné vers la droite en direction du Minotaure lequel a lui aussi un pied avancé, la main gauche au niveau de la tête et celle de droite tentant de se libérer de Thésée. Celui-ci tient, dans la main droite, un glaive de petite taille et s'apprête à frapper le monstre, sa main gauche (disparue) tenant sans doute la tête de celui-ci. Le sol est figuré par une teinte sombre.

Baghli et Février, *BAA*, 2, 1966-67, p. 1; Marec, Le thème du labyrinthe et du minotaure, 1962, p. 1107; Mahjoubi, Le thème du labyrinthe et du minotaure, 1969-70, p. 335-344; Daszewski, *Nea Paphos*, II, 1977, p. 102, pl. 10; Dunbabin, *MRNA*, 1978, p. 255, n° 13; Slim, Mosaïque du labyrinthe de Thysdrus, 1980, p. 207, note 4.

Reproduction de la mosaïque dans Daszewski, 1977, pl. 10.

Pl. LIV.

Sur la scène du labyrinthe et du Minotaure, cf. le dossier réuni par Daszewski, *Nea Paphos*, II, 1977, et *Décor* II, p. 126-134. Ce thème, reproduit sur différents pavements, tous d'époques diverses, semble avoir été particulièrement exploité par les mosaïstes. W.A. Daszewski en a fourni une liste qu'il serait superflu de reprendre ici. C'est la scène de l'exécution du Minotaure qui a été la plus souvent illustrée sur les mosaïques; c'est le cas à Cherchel.

Notre pavement, comme l'a noté W.A. Daszewski, fait partie du type traditionnel, à deux personnages; ce type se retrouve à l'identique sur vingt-et-une mosaïques, toutes datées de la fin du IIe ou du début du IIIe siècle.

Parmi les pavements que l'on peut rapprocher du nôtre, nous citerons, pour l'Afrique, celui de Cyrène en Libye qui offre une scène quasi identique (Mingazzini, *Giasone Magno*, 1966, p. 35-36, pl. XIV, 3); celui de Thuburbo Majus (*CMT* II, 1, 1980, n° 18A, pl. 10). Pour l'Espagne, nous signalerons le pavement d'Alcolea (*CME* III, 1981, p. 46-47, pl. 35).

De même pour le labyrinthe figuré, notre pavement fait partie du schéma en méandre qui compte environ trente-huit réalisations, dont sept appartiennent à l'Afrique (Daszewski, *op. cit.*, p. 42 et suiv., et *Décor* II, 325).

Notre pavement a été daté par W.A. Daszewski de la fin du IIe ou du début du IIIe siècle, datation que nous retenons comme plausible.

L'image du monstre (et du Minotaure) est considérée par les peuples antiques comme un élément infernal qu'il faut combattre et vaincre. Le Minotaure est également perçu comme le défenseur et le gardien du labyrinthe. Ici, le combat prend une valeur initiatique.

126.

En 1960. Fouilles Glénat.

Dans la salle à manger.

Mosaïque en T.

Dimensions actuelles : 3,54 m sur 4 m. Tesselles de 4 mm à 13 mm de côté. Matériaux : calcaire, marbre, terre cuite et pâte de verre. Couleurs : bleu ou cobalt, bleu outremer foncé, vert, vert d'Orient, orange, ocre rouge, noir, gris et blanc. Densité au dm^2 : env. 120 pour la bordure, env. 272 pour le champ.

Presque tous les médaillons sont mutilés et on a rebouché les lacunes avec du gravier fin.

Parc de la mosaïque.

Double bordure : la première, extérieure, 25 cm, est un rinceau à simples volutes (ici rinceau terminé par une fleurette en croix) ; la seconde, intérieure, 16 cm, est une ligne brisée de fuseaux noirs.

Le champ est une composition orthogonale d'octogones irréguliers oblongs sécants et adjacents par les grands côtés (déterminant des carrés et des hexagones réguliers et irréguliers oblongs) (*Décor*, 172 b) ; ces éléments sont dessinés par des baguettes feuillues à feuille ocre rouge. Les hexagones et les carrés sont occupés par une ligne de perles et de pirouettes bleues et rouges. Le centre des hexagones réguliers est occupé par des médaillons (50 cm de diamètre) formés d'une ligne de perles rouges et de pirouettes vertes, ensuite de deux cercles concentriques noirs.

Seuls, deux médaillons figurent encore des restes de volatile : un canard reconnaissable à la forme de sa tête et de son cou qui sont traités en tesselles de verre oranges et bleues, et les restes d'un paon. Les hexagones oblongs sont ornés d'un fleuron délié à deux palmettes stylisées. Les carrés sont ornés d'un fleuron stylisé (ici quatre pétales trifides).

Ennaïfer, Trames végétalisées en Afrique du Nord, dans *Trames géométriques végétalisées*, 2001, p. 100, pl. XII, 3.

Reproduction de la mosaïque dans Ennaïfer, 2001, pl. XII, 3.

Plan T1, pl. LV et LVI, 126.

Cette composition fleurie ne semble pas d'usage fréquent, comme l'a noté J.-P. Darmon, et se retrouve seulement dans quelques provinces africaines, notamment en Byzacène : à Sousse (Foucher, *Maison des masques*, 1965, fig. 46) ; à El Jem, sur un pavement inédit (Darmon, *Nymfarum Domus*, 1980, p. 54-56) ; à Nabeul (*id.*, p. 54, n° 11, pl. LXXII) ; voir la publication récente consacrée à cette trame par Ennaïfer, dans *Trames géométriques végétalisées*, 2001, p. 100-101.

127.

Mêmes circonstances de découverte que les précédents.

À l'entrée de la salle à manger (ou *triclinium*).

Dimensions actuelles : 3,30 m sur 1,70 m et 1,36 m sur 2 m. Tesselles de 5 mm à 10 mm de côté. Matériaux : calcaire, marbre et terre cuite. Couleurs : dégradés de vert (3 tons) et de rouge, noir et blanc. Densité au dm^2 : env. 99 et 110.

En assez mauvais état de conservation.
Parc de la mosaïque.

La bande de raccord, de 24 cm, est une épaisse bande blanche.
La bordure de 17 cm est constituée d'une ligne de pétales tête-bêche, noires sur fond blanc.
Champ: composition en nid d'abeilles d'étoiles de six losanges tangentes, déterminant des losanges au trait (*Décor*, 208 c). Le centre des nids est orné d'un fleuron stylisé à six pétales trifides rouges et verts sur fond blanc.

Inédite.
Reproduction de la mosaïque dans *ANRW*, II.12,2, 1981, pl. XVI, fig. 29.
Plan T1, pl. LV et LVI, 127.

Une liste des documents qui présentent ce motif a été dressée par Lancha dans *Mosaïques géométriques*, 1977, p. 70-81. Les quelques pavements africains connus n'y ont pas été mentionnés. Nous avons rencontré ce motif à Utique (*CMT* I, 2, 1974, n° 223, pl. XLII), où il est traité différemment: son champ présente une étoile de six losanges entourée par des hexagones, alors que le nôtre figure des hexagones entourés par des étoiles de six losanges; une mosaïque d'Hippone est à rapprocher de notre pavement (Marec, *Mon. chrét. d'Hippone*, 1958, fig. 32, a-b).

IIe-IIIe siècle (?)

128.

Mêmes circonstances de découverte que les précédents.
Dans une salle à l'est de la précédente.
J'ignore les dimensions de la mosaïque.
La mosaïque est conservée dans des caisses dans les réserves du musée de Cherchel. La description sera faite à partir de photographies mises à ma disposition par P.-A. Février.

La photographie noire et blanche laisse voir une bordure formée d'une tresse à deux brins.
Le champ présente une composition d'étoiles de huit losanges déterminant de grands carrés droits et de petits carrés sur la pointe (*Décor*, 173). Le centre des grands carrés est orné d'un cercle fait d'une tresse à deux brins et flanqué de quatre peltes à volutes. Les petits carrés sont ornés d'une grecque fractionnée et d'une fleurette.

Inédite.
Plan T1, pl. LV et LVI, 128.

Cette trame géométrique nous renvoie d'emblée à une mosaïque de Timgad qui ornait les grands thermes du nord. C'est le même dessin qui est figuré ici, à de rares variantes: il nous est difficile de dire si l'une dérive de l'autre, ou si toutes deux ont un archétype commun (Germain, *Mosaïques de Timgad*, 1965, p. 72, n° 85, pl. LXXXV, daté du IIe siècle). Un autre exemple,

semblable au nôtre, provient d'Althiburos : le champ y présente la même combinaison de carrés et d'étoiles dessinés par un double filet noir et les mêmes motifs de remplissage des cercles concentriques, à la seule différence qu'à Cherchel les cercles sont, en plus, flanqués de quatre peltes à volutes (Ennaïfer, *Althiburos*, 1976, p. 135, n° 45, pl. CLXVI, daté de la fin II^e siècle). Une mosaïque analogue à la nôtre se trouve à Utique (*CMT* I, 2, 1974, n° 159, pl. IX, plan 2). La trame se rencontre également sur deux mosaïques inédites de Carthage (Ben Osman, *Inventaire*, 1980, n° 224 et n° 260) et sur une mosaïque de Nora en Sardaigne (Angiolillo, *Sardinia*, 1981, p. 51-59, pl. XVII, fig. 23) ; les trois mosaïques sont datées du III^e siècle.

III^e siècle ?

129.

Mêmes circonstances de découverte que les précédents.

Le long de la galerie occidentale du portique, dans une vaste salle de 11,42 m sur 8,27 m décorée d'une niche axiale.

Sans doute dans des caisses dans les réserves du musée de Cherchel.

Dans un cartouche fait de deux rangées de tesselles noires, deux *cognomina* au génitif singulier : FL IVSTINIANI / ET SABIN[-] V S

De part et d'autre de l'inscription, des motifs végétaux stylisés : rinceaux de lierre noirs sur fond blanc.

Leveau, *Caesarea de Maurétanie et son territoire*, 1979, p. 173 ; Donderer, *Die Mosaizisten der Antike und ihre wirtschaftliche und soziale Stellung*, 1989, p. 91-92 A 59.

Pl. LVII, 129.

Ces mots indiqueraient selon toute vraisemblance le nom des propriétaires de la demeure. La forme de la première lettre évoque la base d'un P ou plutôt d'un F ; la seconde lettre est apparemment un L. Selon l'hypothèse formulée par D. Mazzoleni, la lecture de l'inscription sera restituée de la manière suivante : FL(aui) IVSTINIANI ET SABIN[I] V(iri) S(pectabiles).

Le *cognomen* Sabini est au génitif singulier ; il est difficile de le concevoir comme un nominatif (Sabinus). L'espace restant entre les lettres N et V peut être occupé par un I et une *hedera distinguens* ; ainsi, nous pourrons très bien voir la formule *uir spectabilis*.

Le gentilice Flavius est bien attesté en Afrique (*CIL*, VIII, p. 27-28). Le *cognomen* Iustinianus, pour n'être pas très fréquent, se retrouve cependant sur une inscription de la Proconsulaire (*CIL*, VIII, 24018). Le *cognomen* Sabinus est largement diffusé dans tout l'empire et notamment en Afrique (*CIL*, VIII, 326, 1059, 2657, 4657, 7981, 9059, 21644...).

La formule *uir spectabilis* est bien attestée aux IV^e et V^e siècles, le premier exemple date de 378 (voir Sandys, *Latin Epigraphy*, 1969, chap. 10, p. 194 ; V. de Vita, *Totius latinitas lexikon*, t. 5, 1871, *s.v.* Spectabilis vir, p. 585 ; Diehl, *ILCV*, t. 1, 1925, n° 2139).

Du point de vue paléographique, la transcription des lettres telles que les A, les T ... se retrouve sur des inscriptions de datation tardive.

Fin IV^e siècle ?

130.

Dans une salle des thermes privés de la maison.

Fragment divisé en deux parties : l'une de 44 cm sur 20 cm, l'autre de 45 cm sur 36 cm. Tesselles de 4 mm à 10 mm de côté. Volume des cubes par rapport à la surface : 17 mm. Matériau : terre cuite. Couleurs : ocre jaune, ocre rouge, noir, gris vert et blanc.

Lit de pose de 8 cm, constitué de chaux et de briques pilées.

In situ.

Bande noire de huit rangées de tesselles.

Champ : carré flanqué de deux peltes et orné d'un motif géométrique.

Inédite.

Conclusion

Après l'examen et l'étude des pavements fournis par la maison de Kaïd Youssef, nous sommes parvenus aux conclusions suivantes :

1. Pour la chronologie, il s'avère que ces pavements ne sont pas tous contemporains les uns des autres, même s'ils ont été trouvés au même niveau, et qu'ils remontent à diverses époques allant du début du IIIe à la fin du IVe siècle.

2. La maison de Kaïd Youssef aurait appartenu à d'importants et riches propriétaires, dont deux noms possibles sont les Iustiniani et les Sabini, et n'aurait pas cessé d'être habitée par eux jusqu'à son abandon total, à la fin du IVe siècle. Des sondages établis ont démontré que la maison remonterait déjà à l'époque augustéenne. Son occupation la plus intense semble dater du IIIe siècle.

À L'OUEST DE LA MAISON DE KAÏD YOUSSEF

Toutes les mosaïques qui vont suivre ont été trouvées sans doute hors de la maison précédente, dans les espaces dégagés entre 1960 et 1962 à l'ouest de celle-ci, mais toujours au nord du temple. J'ignore leur emplacement précis, puisque le relevé des mosaïques, tel qu'il a été publié, ne les reporte pas. Le terrain où se trouvaient celles-ci est devenu un chantier de construction et les destructions, survenues depuis 1970, empêchent de situer exactement ces pavements.

Les mosaïques ont été déposées par les soins de M. Kasdi. Une partie est restée en caisses dans les réserves du musée.

131.

Lieu et circonstances de découverte inconnus.

Dans une salle, non localisée.

Dimensions actuelles: 5,27 m sur 4,55 m. Le pseudo-emblèma mesure 65 cm de côté. Tesselles de 4 mm à 14 mm de côté. Matériaux: calcaire, marbre, terre cuite et pâte de verre. Couleurs: bleu d'outremer, vert d'Orient, jaune indien, ocre jaune, ocre rouge, rose, mauve, noir et blanc. Densité au dm^2: env. 208 pour les oiseaux, env. 90 pour le reste.

Parc de la mosaïque.

L'encadrement du tableau (large de 1,23 m), présent sur trois côtés seulement, est une composition en quadrillage de bandes avec carré d'intersection concave, en opposition de couleurs, déterminant des carrés de 27 cm de côté (*Décor*, 143 d). Les carrés sont timbrés de divers motifs géométriques: soit des carrés curvilignes, soit des carrés posés sur la pointe et ornés d'une fleurette en croix.

Le champ, bordé d'une ligne denticulée et d'une tresse à deux brins, est le découpage centré d'une composition orthogonale de carrés cantonnés de peltes (côté du carré 47 cm), imprimés d'un méandre à redans et d'une fleurette, et de grands carrés non contigus (faisant apparaître un quadrillage de bandes) (*Décor*, 226 b).

Le centre du panneau est occupé par un pseudo-emblèma où figure un semis d'oiseaux ordonnés de façon à ce qu'on puisse les regarder de tous les côtés; on y reconnaît une pie et un merle, traités en tesselles de verre. Entre les oiseaux sont dispersés des tiges et des branches stylisés.

Inédite.

Reproduction de la mosaïque dans Février, *L'Art de l'Algérie antique*, 1971, pl. LXV.

Pl. LVII, 131 et XCI, 131.

Le motif de la bordure, en carrés rectilignes, est extrêmement répandu en Afrique: la plupart du temps, il est traité en une bichromie voisine de la nôtre. Selon S. Gozlan (*Maison du triomphe de Neptune*, 1992, p. 52-53 qui en donne une liste détaillée), cette trame orne généralement des petites pièces ou l'emplacement des lits de *cubicula* ou de *triclinia* (comme

c'est le cas à Cherchel). Nous le retrouvons à Acholla, dans deux pièces de la maison de Neptune (Gozlan, Maison de Neptune, 1974, p. 76-78, fig. 7-8; *ead.*, *Maison du triomphe de Neptune*, 1992, n° 9, pl. XV et n° 18, pl. XXV) et dans les thermes du Thiase marin, salle I (Picard, Thiase marin, 1968, p. 100, fig. 3); à Thysdrus (Foucher, *Thysdrus 1961*, pl. VII-X, XX); à Bulla Regia (Hanoune, *Bulla Regia*, IV, 1980, p. 13, n° 11, fig. 44-46); à Timgad, traité dans une riche polychromie (Germain, *Mosaïques de Timgad*, 1965, p. 144, n° 228, pl. LXVIII); à Hippone, mosaïque d'un édifice antérieur à la construction de l'abside d'une basilique (Marec, *Mon. chrét. d'Hippone*, 1958, p. 139-140, fig. 22); à Utique (*CMT* I, 1, 1973, n° 88, pl. XXXVIII); à Thina, dans des thermes (Fendri, Thina, 1964, p. 55, fig. 23); à El Jem (*CMT* III, 1, 1996, n° 16A, pl. XXVII; n° 30A, pl. XL; n° 33 A-B, pl. XLIII); sur deux mosaïques inédites de Carthage (Ben Osman, *Inventaire*, 1980, n° 249, pl. XVIII); à Tipasa, *in situ*.

La composition géométrique figurée dans le champ est attestée à Tivoli (villa Hadriana) où elle est traitée en noir et blanc (Blake, II, 1936, p. 82, pl. XV, 4); à Ostie est présent un dessin analogue avec des variantes dans les motifs de remplissage (Becatti, *Scavi di Ostia*, IV, 1961, p. 158-164, n° 296, pl. LXIX).

La mosaïque ne possède pas de parallèle direct en Afrique, pour le peu que nous en savons, cependant, on retrouve une variante du même canevas traitée dans un esprit analogue à Utique. Parmi les exemples qui, stylistiquement, sont à rapprocher de la nôtre: le premier présente des cercles flanqués de peltes à volutes autour d'un pseudo-emblèma détruit (*CMT* I, 3, 1976, n° 257, pl. IV); un second figure une composition analogue avec des variantes dans le remplissage du champ meublé, ici, de quatre étoiles à 8 losanges autour d'un carré (*CMT* I, 2, 1974, n° 208, pl. XXXVII). Une mosaïque de Sétif est à rapprocher de la nôtre (Février, *Fouilles de Sétif* I, 1965, fig. 137).

Le motif est cependant fort répandu en Orient, notamment à Antioche qui en fournit plusieurs exemples tardifs. Notons toutefois quelques variantes dans les éléments de remplissage (Levi, *AMP*, 1947, pl. XIX, XCII, CIX, a-b, CXVI, a-b, CXX, b, CXXII, b; p. 421-428, fig. 163).

Le semis d'oiseaux qui décore l'emblèma rappelle la mosaïque de la maison de la Volière à Carthage et est fréquemment utilisé à Antioche, à diverses époques: les volatiles y sont dispersés sur le pavement en des directions variées et associés à des branchages ou des fleurs (Levi, *AMP*, 1947, p. 87-88, fig. 32, pl. CLXXVIII, a-d).

II^e^-III^e^ siècle.

132.

Mêmes situations que le précédent.

Localisation incertaine.

Mosaïque divisée en deux fragments de 1,50 m sur 0,93 m et 1,76 m sur 1,18 m. Tesselles de 5 mm à 12 mm. Matériaux: calcaire, marbre et terre cuite. Couleurs: 7 teintes et 11 nuances, vert, ocre jaune, ocre rouge, rose, noir, gris et blanc. Densité au dm^2: env. 156.

Parc de la mosaïque.

Bande de raccord de 2 cm faite de deux rangées de tesselles noires.

La bordure de 14 cm est une ligne de triangles isocèles dentelés noirs sur fond blanc.

Le champ présente un quadrillage de bandes en tresse à deux brins traitée en blanc/ocre jaune/vert/ocre rouge/rose, délimitant ainsi 9 cases de 26 cm de côté ; celles-ci sont chargées d'un carré dont les côtés sont des filets denticulés grenat. Le centre des carrés porte un motif végétal stylisé, tantôt quatre pétales trifides rouges, tantôt quatre pétales chevronnés autour d'une tesselle blanche.

Inédite.
Pl. LVIII, 132.

L'organisation du champ en cases carrées délimitées par un quadrillage de bandes portant des tresses à deux brins est d'un usage fréquent notamment en Afrique. Elle est déjà attestée à Ostie, en bichromie (Becatti, *Scavi di Ostia*, IV, 1961, n° 421, pl. LXIII). Elle se retrouve dans les provinces africaines traitée dans une riche polychromie : à Thysdrus (Foucher, *Thysdrus 1960*, pl. V) ; à Bulla Regia (Hanoune, *Bulla Regia*, IV, 1980, p. 92, n° 9, pl. 188 et p. 78, n° 7, fig. 155, datés du III[e] siècle) ; à El Jem, dans la maison des Dauphins (*CMT* III, 1, 1996, n° 36C, pl. XLVII-LXXIV) ; à Althiburos (Ennaïfer, *Althiburos*, 1976, p. 127, n° 28, pl. CXLIV, III[e] siècle) ; à Tipasa, dans la maison des Fresques, où le tapis est identique au nôtre (Baradez, Nouvelles fouilles à Tipasa, 1961, p. 17 et suiv., fig. 46, pl. XII) ; enfin sur une mosaïque inédite de Carthage (Ben Osman, *Inventaire*, 1980, n° 206).

Le quadrillage de tresses, comme l'a noté R. Hanoune (Course de chars, 1969, p. 232, n° 2, fig. 102 à 107), remonterait vraisemblablement au III[e] siècle. Il est donc fort probable que notre pavement date de cette époque, voire d'une époque postérieure.

133.

Mêmes situations et lieu de découverte que les précédents.

Dimensions actuelles : 2,16 m sur 0,90 m. Tesselles de 8 mn à 15 mm. Matériaux : calcaire et terre cuite. Couleurs : vert, jaune, ocre rouge, noir et gris. Densité au dm^2 : env. 81.

Parc de la mosaïque.

Épaisse bande de raccord de 17 cm faite de tesselles noires.

La bordure de 14 cm figure une ligne d'ogives blanches sur fond noir.

Le champ est une composition orthogonale de carrés adjacents (côté du carré 25 cm) formés de quatre rectangles égaux autour d'un carré, au trait, avec effet de sparterie (*Décor*, 141 a) ; le centre est orné d'un fleuron et de quatre flèches opposées partant vers les angles du carré.

Inédite.
Pl. LVIII, 133.

La bordure en lignes d'ogives est un motif attesté dès le II[e] siècle en Italie, traité dans une bichromie voisine de la nôtre. C'est aussi un décor largement utilisé dans les mosaïques africaines surtout en polychromie ; J.-P. Darmon dans son étude sur les mosaïques de Nabeul en donne une importante liste (*Nymfarum Domus*, 1980, p. 75-76).

La composition de carrés formés de quatre rectangles égaux fait partie d'une abondante série de mosaïques romaines. Elle est déjà attestée à Pompéi, au I[er] siècle ap. J.-C. (Blake, I,

1930, p. 64-81, pl. 14) ; nous la trouvons également à Imola et Vicenza (*ead.*, pl. 14,2, 27, 3, 29,3 ; p. 103) ; elle est largement utilisée au IIe siècle, notamment à Tivoli, villa Hadriana (Blake, II, 1936, pl. 13, 1), également à Ostie (Becatti, *Scavi di Ostia*, IV, 1961, p. 133, n° 261, pl. XIII et p. 208, n° 394, pl. XIII).

Elle n'est pas absente du répertoire des mosaïstes africains, puisqu'elle est abondamment présente à Utique entre le IIe et le IIIe siècle (*CMT* I, 1, 1973, nos 59, 83, 100, pl. XXIV, XXXII, XLIII, XLIV, et *CMT* I, 2, 1974, nos 148C, 155, 166A, 203, pl. I, III, VI, XII, XXXII). Ces pavements, analogues au nôtre, sont timbrés de motifs différents (croisettes noires, carrés noirs ou svastikas). La composition se retrouve également à Sousse (Ennabli, Maison aux banquettes, dans *CMGR* II, 1975, p. 111-112, n° 9 et 11, pl. XL, 1) ; à Althiburos, dans la salle 35 (Ennaïfer, *Althiburos*, 1976, p. 137, n° 48, pl. CLXIX, a-b, daté du IIe siècle) ; à Thysdrus, dans la maison d'Achille (Foucher, *Thysdrus 1961*, p. 63, pl. XLVII) ; à El Jem, dans la maison du Paon (*CMT* III, 1, 1996, n° 27 A-B, pl. XXXIX) ; et à Acholla (Gozlan, *Maison du triomphe de Neptune*, 1992, n° 43, fig. 49, pl. LXXI, et l'important commentaire p. 160-161).

La comparaison avec des mosaïques datées de la fin IIe et du IIIe siècle permet de suggérer, pour notre pavement, une datation possible : fin du IIe - début du IIIe siècle.

134.

Mêmes situations que les précédents.

Panneau divisé en deux fragments de 1,70 m sur 1,30 m et 1,50 m sur 1,44 m. Tesselles de 9 mm à 15 mm de côté. Matériaux : calcaire, marbre et terre cuite. Couleurs : vert, ocre jaune, ocre, rouge, rose, noir et blanc. Densité au dm^2 : env. 90 et 72.

Les lacunes ont été rebouchées avec du ciment.

Parc de la mosaïque.

Épaisse bande de raccord de 14 cm faite de six rangées de tesselles blanches.

Le champ est une composition orthogonale de méandres de svastikas en pannetons de clé simples, chargés de peltes affrontées de part et d'autre d'un carré sur la pointe inscrit (*Décor*, 189 b). Les carrés sont ornés de fleurettes à croix roses et noires. La mosaïque est d'une exécution maladroite. Nous avons remarqué une irrégularité dans la réalisation des peltes, un épaississement des traits dans le dessin, une différence de couleur. Le fond des carrés est formé de tesselles de marbre blanc qui se détachent nettement sur le fond formé de tesselles de calcaire blanc.

Inédite.
Pl. LVIII, 134.

Sur le décor du type méandre formant des pannetons de clé, voir la bibliographie comparative citée au n° 151. Nous signalons une mosaïque de Bulla Regia, trouvée dans la maison de la Chasse (Beschaouch, Hanoune et Thébert, *Ruines de Bulla Regia*, 1977, fig. 46).

Notre mosaïque apparaît comme une œuvre d'époque tardive (IVe siècle).

135.

Mêmes situations que les précédents.

Dimensions actuelles : 2 m sur 1,67 m. Tesselles de 8 mm à 13 mm de côté. Matériaux : calcaire, marbre (pour les roses et les jaunes) et terre cuite. Couleurs : ocre jaune, ocre, rouge, rose, noir, gris vert et blanc. Densité au dm^2 : env. 64.

En mauvais état de conservation.

Parc de la mosaïque.

Bande blanche et jaune de 40 cm, ornée d'un fleuron délié stylisé.

Champ : le motif est un quadrillage de bandes en tresse à deux brins, à carrés d'intersection débordants, avec losanges inscrits dans les rectangles et cercles inscrits dans les intervalles (*Décor*, 146 d). Le carré (45 cm de côté) sur la pointe est tangent à quatre cercles ; ici on voit quatre demi-cercles latéraux, avec quatre triangles en bordure du champ. Les demi-cercles et les triangles sont ornés de fleurons chargés ocre rouge, noir et vert. Le carré est timbré d'une grecque fractionnée. L'ensemble est traité en noir, rose, rouge, blanc, vert et noir.

Inédite.

Pl. LIX, 135.

Cette trame est attestée sur quelques pavements africains déjà publiés et analogues au nôtre : ce sont surtout les pavements d'Utique (datés de la fin du II^e ou du début du III^e siècle) qui présentent les mêmes éléments d'ornementation et le même mode de traitement (*CMT* I, 1, 1973, n° 134, pl. LI, ici les rectangles sont timbrés de losanges et les carrés contiennent des fleurons quadripétales, et *CMT* I, 2, 1974, n° 241 A-C, pl. XLVII). Timgad nous offre un dessin de base identique avec des éléments de remplissage très chargés (Germain, *Mosaïques de Timgad*, 1965, n° 22, XXIV) ; un pavement de Leptis Magna présente le même canevas géométrique avec des variantes dans les motifs d'ornementation (Aurigemma, *Mos. Tripolit.*, 1960, pl. 76) ; à Thina, les motifs sont analogues à ceux de Timgad (Fendri, Thina, 1964, p. 55, fig. 21) ; enfin, le dernier pavement connu se trouve à El Jem (Foucher, *Procession dionysiaque*, 1963, pl. VI, b). Pour les autres provinces, cf. *Recueil Gaule* II, 2, 1975, p. 40.

Notre pavement pourrait dater de la fin du II^e ou, plus vraisemblablement, du III^e siècle.

136.

Mêmes situations que les précédents.

Dimensions actuelles : 3,65 m sur 3,49 m. Tesselles de 5 mm à 13 mm de côté. Matériau : calcaire. Bichromie : noir et blanc. Densité au dm^2 : env. 121.

Parc de la mosaïque.

Bande de raccord blanche de 5 cm réalisée par 14 rangées de tesselles blanches.

La bordure de 18 cm est une tresse à deux brins, blanche sur noir.

Le champ présente un motif de nid d'abeilles, traité en double filet de tesselles noires sur fond blanc. Le centre des hexagones porte un décor géométrique : croisette de tesselles sur la pointe.

Inédite.
Pl. LIX, 136

Le motif du nid d'abeilles est un vieux thème de la mosaïque romaine. Il apparaît déjà à Pompéi, dans les maisons de la période transitoire, du Ier siècle av. J.-C. au Ier siècle ap. J.-C.; il est aussi largement attesté au IIe siècle (Blake, I, 1930, p. 77-98-109, pl. 26,4, 27,2, 37,7) et présent également à Ostie, insula des Muses (Becatti, *Scavi di Ostia*, IV, 1961, n° 262, pl. XXI, 4). Il est plus rarement attesté en Orient, néanmoins nous le trouvons à Antioche (Levi, *AMP*, 1947, pl. XXXIX, a).

C'est un motif courant et peu significatif étant donné la simplicité du canevas, cependant il se trouve dans le répertoire des mosaïstes africains: à Thysdrus (Foucher, *Thydrus 1960*, pl. VIII; *id.*, *Thysdrus 1961*, p. 56, pl. XXXVI); dans la maison du Paon à El Jem (*CMT* III, 1, 1996, n° 15A, pl. XXVI); à Althiburos, qui présente des hexagones chargés de croisettes (Ennaïfer, *Althiburos*, 1976, p. 107, n° 21, pl. CXIII); à Sousse (Foucher, *Maison des masques*, 1965, p. 21, pl. 42; Ennabli, Maison aux banquettes, dans *CMGR* II, 1975, p. 108-109, pl. XXXVIII, 2; Foucher, *Thermes*, 1959, p. 30, pl. XV); à Cyrène (Mingazzini, *Giasone Magno*, 1966, p. 44, pl. XIX, 2); enfin à Ptolémaïs (Pesce, *Palazzo delle colonne*, 1950, fig. 34).

Notre mosaïque dont les traits du dessin sont irréguliers se distingue, par là, des grandes compositions classiques où le mode de traitement du schéma est rigoureux et l'ensemble plus aéré. Serait-ce la marque d'un artisan de seconde main ou d'une réparation d'une époque postérieure au début du IIIe siècle?

137.

Mêmes situations que les précédents.

Dimensions actuelles: 2,53 m sur 1,47 m. Tesselles de 10 mm à 16 mm de côté. Matériau: calcaire. Couleurs: ocre, noir et blanc. Densité au dm^2: env. 49.

Parc de la mosaïque.

Bande blanche de 12 cm faite de 9 rangées de tesselles blanches.

Bordure de 14 cm en double filet denticulé noir sur blanc.

Champ: composition en quadrillage d'ellipses (chargées d'un fleuron noir) tangentes, déterminant des carrés concaves alternativement grands et petits (*Décor*, 252 d).

Inédite.
Pl. LIX, 137.

Le motif des ellipses semble d'un usage peu fréquent en Occident comme en Orient. On le rencontre deux fois en Afrique: à Thuburbo Majus, traité avec des motifs de remplissage très chargés (*CMT* II, 3, 1987, n° 322 A-C, pl. XLIX); et à Volubilis, ellipses blanches associées à un quadrillage de bandes (Thouvenot, Maisons de Volubilis, 1958, pl. XIV, 3, daté de la fin du IIe ou du début du IIIe siècle). C'est un décor largement utilisé en Italie: à Ostie, sur un pavement de la *domus di Apuleio* et sur d'autres pavements de provenance inconnue et conservés au musée de l'*Antiquarium ostiense* datés du début du IIIe siècle (Becatti, *Scavi di*

Ostia, IV, 1961, n° 144, pl. XLIX, n^os 440-441-442); un pavement du Palatin présente lui aussi une trame identique (Morricone Mattini, *Palatium*, 1967, pl. XXII, 90-91 et L, 3-4).

Notre mosaïque s'apparente plus aux modèles italiens qu'aux modèles africains.

III^e siècle (?)

La description des pavements qui suivent, dont trois se trouvent actuellement présentés dans le Parc de la mosaïque, est faite à partir de photographies mises aimablement à notre disposition par le regretté P.-A. Février.

138.

Mêmes situations que les précédents.
Dans une salle d'apparat ?
Dimensions inconnues.
Dans des caisses, dans les réserves du musée de Cherchel.

La photographie de fouille laisse voir une triple bordure autour d'un panneau géométrique carré central. À l'est et au sud, figure un quadrillage oblique réalisé en double pointillé double non accolé, le centre des carrés est occupé par une tesselle noire ; au nord, le même quadrillage oblique réalisé en double pointillé non accolé, mais une fleurette à quatre pétales chevronnés orne le centre des carrés. Enfin, à l'ouest, un panneau présente une série de carrés formés par quatre rectangles égaux timbrés, au centre, d'une petite croisette noire.

Champ : composition orthogonale d'étoiles de deux carrés, tangentes par deux sommets (déterminant des octogones et des losanges) (*Décor*, 178 b). Chaque octogone intérieur à l'étoile renferme un cercle et une couronne de tenture à plusieurs pans, chargée de divers fleurons stylisés. Nous comptons six types de fleurons :

A. Rosace à quatre pétales lancéolés séparés par des sépales pointant vers l'extérieur et ornés d'une mince feuille fusiforme.

B. Croix de quatre fuseaux avec quatre longues tiges tournoyantes se terminant par quatre sépales cordiformes pointant vers le centre.

C. Croix de quatre pétales trifides, d'où émergent quatre petites flèches pointant vers des sépales cordiformes à la pointe tournée vers le centre.

D. Croix de quatre fuseaux longiformes portant chacun deux sépales aux pointes tournées vers un petit pétale.

E. Deux pétales trifides alternant avec deux pétales fusiformes ; l'ensemble est encadré de deux palmettes déliées, stylisées, tournées vers l'extérieur.

F. Croix de quatre fuseaux séparés par quatre fleurs de lys longiformes.

Inédite.
Pl. LX, 138.

La bordure en quadrillage oblique réalisée en filet triple dentelé est un schéma largement diffusé en Occident (Blake, II, 1936, p. 136, pl. 32,2), comme en Orient, dès la seconde

moitié du Ier siècle av. J.-C. (Levi, *AMP*, 1947, pl. CLXXXII, c, CXXVIII, b, XCIII, b et p. 374). On le retrouve tout naturellement en Afrique, comme ailleurs. Utique en offre une grande série (*CMT* I, 1, 1973, n° 57, pl. XXIII ; n° 138, pl. LV ; et *CMT* I, 2, 1974, n° 148, pl. III, datés fin IIe ou début IIIe siècle) ; il est abondamment utilisé à Bulla Regia (Hanoune, *Bulla Regia*, IV, 1980, p. 42, n° 18, fig. 103 ; p. 38, n° 2, fig. 67, ici le quadrillage est réalisé par un filet simple ; voir aussi Beschaouch, Hanoune et Thébert, *Ruines de Bulla Regia*, 1977, p. 67, fig. 61 et 67). Nous le retrouvons également à Acholla (Picard, Thiase marin, 1968, p. 104-105, fig. 3) ; à Sousse (Foucher, *Maison des masques*, 1965, p. 11, fig. 8) ; à Volubilis (Thouvenot, Maisons de Volubilis, 1958, pl. XII) ; à Nabeul, où les croisettes sont plus élaborées (Darmon, *Nymfarum Domus*, 1980, p. 116 et 127, n° 30 et 32, pl. LXVII, 1-2) ; à Carthage, dans la maison des Corbeilles (*CMT* IV, 1, 1999, n° 50A, pl. XVIII, daté au IVe siècle).

Pour la série des carrés formés de quatre rectangles égaux, voir nos comparaisons citées au n° 133.

Le remplissage du champ d'étoiles de deux carrés est d'un usage très fréquent dans le bassin méditerranéen ; il trouve son origine dès le IIe siècle et perdure jusqu'au VIe siècle. Il est attesté à Este, dans sa forme la plus simplifiée, traitée en noir et blanc (Blake, I, 1930, p. 114, pl. 43,4 ; Blake, II, 1936, p. 103-104, pl. 22,4) ; on le trouve également en Espagne, à Mérida (*CME* I, 1978, p. 42, n° 31, pl. 57) et à Italica (*CME* II, 1978, p. 29, n° 5, pl. 15-16) ; à Agrigente (Romeo, *Storia della Sicilia*, t. II, 2, 1919, pl. 164) ; à Carini, province de Palerme (Camerata Scovazzo, Mosaici pavimentali di Carini, 1977, p. 134-160, pl. XXXIV, XXXV, XXXVI, 1, XXXVII, 1) ; à Nora, en Sardaigne (Angiolillo, *Sardinia*, 1981, p. 48-50, n° 43, pl. XIX) ; Antioche en offre plusieurs exemples (Levi, *AMP*, 1947, p. 39, p. 1, pl. XCVII, d, LXVIII, a-b).

L'Afrique en fait un usage surabondant, la plupart du temps traité dans une riche polychromie et avec une vaste série de motifs d'ornementation (Février, Récents travaux, 1965, p. 521, pl. CCXLIII-CCXLVIII ; Février et Duval, Décor des monuments chrétiens d'Afrique, 1972, p. 5-57, pl. I à XXI). C'est un motif que l'on trouve dans les monuments privés comme dans les édifices religieux. Timgad nous offre trois exemples proches du nôtre (Germain, *Mosaïque de Timgad*, 1965, p. 114, n° 168, pl. LVI ; p. 127, n° 192, pl. LXV ; p. 134-135, n° 206) ; également à Utique (*CMT* I, 2, 1974, n° 185, pl. XXIV, seconde moitié du IIe siècle ; et *CMT* I, 1, 1973, n° 116, pl. XLVIII, fin IIe ou début IIIe siècle) ; à Althiburos, même trame géométrique (Ennaïfer, *Althiburos*, 1976, p. 46, pl. LXVII, b) ; à Thuburbo Majus (*CMT* II, 1, 1980, n° 12A, pl. VI et VII ; *CMT* II, 2, 1985, n° 141, pl. II ; *CMT* II, 3, 1987, n° 308, pl. XLI ; *CMT* II, 4, 1994, n° 347A, pl. V ; n° 421, pl. LVII) ; à Volubilis, où l'on retrouve la même trame géométrique avec des motifs de remplissage différents (Thouvenot, Maisons de Volubilis, 1958, pl. XV) ; à Bellalis Major, nous avons le même dessin, mais les couronnes de tenture sont remplacées par des cercles concentriques, nous retrouvons le même goût pour la surcharge (Mahjoubi, Le thème du labyrinthe et du minotaure, 1969-70, p. 340, fig. 4) ; à Hippone, dans la grande villa du front de mer (Marec, Une nouvelle mosaïque des muses, 1958, p. 123-140 ; *id.*, *Mon. chrét. d'Hippone*, 1958, p. 44, fig. 44) ; sur une mosaïque inédite de Carthage (Ben Osman, *Inventaire*, 1980, n° 262) ; à Bulla Regia, dans la maison de la Chasse (Beschaouch, Hanoune et Thébert, *Ruines de Bulla Regia*, 1977, fig. 46) ; à Djebel Oust, dans les thermes (Fendri, Djebel Oust, dans *CMGR* I, 1965, p. 166-167, fig. 10) ; à Thysdrus, dans la maison des Mois (Foucher, *Thysdrus 1961*, pl. XXX-XXXI). Enfin, nous citerons pour terminer quelques exemples qui décorent des sols

de basiliques : à Tigzirt (de Pachtère, *Inv. mos.* III, 1911, p. 81-82, n° 339) ; à El Asnam, dans la nef centrale de la basilique (Duval, Les églises à deux absides, 1970, p. 124, n° 8 ; Vidal, Un témoin d'une date célèbre, 1936, fig. 11-13 et 17) ; à Tebessa, dans la nef gauche de la basilique (Février et Duval, Décor des monuments chrétiens d'Afrique, 1972, p. 20, n° 30) ; et sur un pavement de Cyrène (Mingazzini, *Giasone Magno*, 1966, p. 43-44, pl. XIX, 8).

Quant aux fleurons, c'est à El Asnam que nous les avons retrouvés (Vidal, Un témoin d'une date célèbre, 1936, fig. 18).

Fin IVe ou Ve siècle.

139.

Mêmes situations que pour les numéros précédents.
Dans une seconde salle (?).
Dimensions inconnues.

La photographie laisse voir un fragment de bordure qui figure un quadrillage oblique réalisé en pointillé double non accolé et dont le centre est timbré de quatre pétales chevronnés.

Le champ offre un carré central tangent à quatre carrés diagonaux et quatre rectangles ; dans les extrémités du panneau, quatre petits carrés ornés de quatre pétales chevronnés. Il s'agit d'un fragment de composition en quadrillage de bandes à carré d'intersection débordant, déterminant des intervalles cruciformes avec carré sur la pointe inscrit dans les carrés d'intersection (*Décor*, 146 c). L'ensemble est traité en tresse à deux brins. Les carrés diagonaux sont décorés d'une imitation de marbre (ici, porphyre). Les rectangles portent un fleuron allongé géométrisé. Le carré central est un pseudo-emblèma où figurent deux paons affrontés autour d'un cratère.

Inédite.
Pl. LX, 139.

Sur le motif d'imitation d'un placage de marbre, cf. Angiolillo, *Sardinia*, 1981, p. 27-28 ; Darmon, *Nymfarum Domus*, 1980, p. 51 ; Hanoune, *Bulla Regia*, IV, 1980, p. 99 ; *CMT* II, 4, 1994, n° 372, n° 375B, pl. XVI, n° 416, pl. LIII, n° 430A, pl. LXVII (pavements datés des IVe et Ve siècles).

Fin IVe ou Ve siècle.

140.

Mêmes références que les précédents.

Un seul fragment a été déposé, il mesure 1,82 m sur 1,71 m. Tesselles de 9 mm à 11 mm de côté. Matériaux : calcaire, marbre et terre cuite. Palette nuancée : vert, ocre jaune, brun, marron, ocre rouge, rose, noir, gris et blanc. Densité au dm^2 : env. 90 et 108.

Parc de la mosaïque.

Sans bordure.

Le champ présente des rangées d'étoiles de deux carrés en tresses traitées en vert, ocre rouge, blanc et noir (*Décor*, 178 b). Celles-ci renferment des octogones blancs dans lesquels sont inscrits des couronnes de tenture à seize pans et des fleurons à huit pétales; les octogones déterminés par les étoiles sont chargés de simples rosaces à huit pétales traitées avec beaucoup de délicatesse, en blanc/rose/vert/blanc et gris/ocre jaune/blanc. L'espace restant entre ces éléments est occupé par des losanges compartimentés portant une pastille centrale de couleur plus claire.

Nous avons trois types de fleurons:

1. Croix de fuseaux séparés par quatre pétales trifides traités en dégradé.

2. Rosace de feuillage dont les nervures, soulignées en noir, sont traitées en brun (trois tons), en vert (trois tons), en ocre jaune et en blanc.

3. Rosace faite de quatre pétales lancéolés séparés par quatre fleurs de lys.

Inédite.
Pl. LXI.

Voir notre commentaire à propos de la mosaïque n° 138. Nous signalons une mosaïque de Lambèse trouvée aux abords du temple d'Esculape qui figure une composition orthogonale d'étoiles de trois carrés en lacis de tresses; le centre de l'étoile est occupé par une couronne de tenture à plusieurs pans, un méandre fractionné et des fleurons chargés.

Les fleurons figurés nous renvoient d'emblée aux mosaïques de Timgad (Germain, *Mosaïques de Timgad*, 1965, n° 85, pl. LXXXV; n° 107, pl. LXXXVII; n° 159, pl. LXXXIX; n° 198, pl. LXIX; n° 235, pl. LXXXV).

Quant au motif de la couronne de tenture, voir la liste des documents réunis à propos d'une mosaïque similaire n° 99; notons, cependant, qu'on trouve des parallèles très significatifs à Bulla Regia (Hanoune, *Bulla Regia*, IV, 1980, p. 92, fig. 184), à Piazza Armerina, à Carthage (Duval et Lézine, Nécropole chrétienne, 1959, p. 80, fig. 5).

Pour les losanges, voir la liste des documents regroupés par Fendri, Djebel Oust, dans *CMGR* I, 1965, p. 170-171, fig. 19.

Fin IV^e^ ou V^e^ siècle.

141.

Mêmes situations que les précédents.

Fragment de 2,95 m sur 2,36 m. Tesselles de 7 mm à 25 mm de côté. Matériaux: calcaire, marbre et terre cuite. Couleurs: vert, jaune, rouge, noir et gris. Densité au dm^2: env. 121 pour la bordure, env. 30 pour le champ.

Le champ semble avoir subi des restaurations dans l'antiquité; il présente de gros cubes taillés grossièrement.

Parc de la mosaïque.

Bordure de 50 cm en grecque fine traitée en dégradé de vert, de rouge, de jaune et de noir.

Champ: composition orthogonale d'octogones adjacents (déterminant des carrés), au trait; les octogones concaves sont chargés d'un carré concave inscrit, déterminant des peltes (et faisant apparaître un cercle circonscrit au quadrilobe) (*Décor*, 167 b).

Inédite.
Pl. LXII, 141.

Cette composition d'octogones adjacents est un schéma qui parait attesté en Italie du nord: à Géra, province de Côme (Blanck, *AA*, 1968, p. 565, fig. 26); à Aquilée (Brusin, Chiese paleocristiane di Aquileia, 1951, p. 55-57, fig. 2,3); à Ravenne, dans l'église Santa Croce (Cortesi, La chiesa di Santa Croce di Ravenna, 1978, p. 62); il se retrouve aussi en Sardaigne (Angiolillo, *Sardinia*, 1981, p. 89, n° 75. pl. XVIII, p. 41, n° 39, pl. XLV, voir également la bibliographie comparative citée par l'auteur p. 42); à Palerme (Romeo, *Storia della Sicilia*, II, 2, 1979, pl. 119); à Agrigente (Griffo, *Agrigento*, 1950, fig. 7).

C'est aussi un motif qui se rencontre couramment en Afrique: à Bulla Regia (Hanoune, *Bulla Regia*, IV, 1980, p. 39, fig. 82-85; Beschaouch, Hanoune et Thébert, *Ruines de Bulla Regia*, 1977, p. 72, fig. 69); à Thuburbo Majus (*CMT* II, 1, 1980, n° 99, pl. XLVIII; *CMT* II, 2, 1985, n°144D, pl. VII; *CMT* II, 4, 1994, n° 408A, pl. XXXIV, n° 372A, pl. XIV) ; à Thysdrus (Foucher, *Thysdrus 1960*, p. 8-9, pl. I-II; p. 36, pl. XIV, d); à Acholla, dans la maison de Neptune (Gozlan, *Maison du triomphe de Neptune*, 1992, n° 38, fig. 44, pl. XLI, et le commentaire de l'auteur p. 146-147); à Constantine, sur une mosaïque inédite et conservée au Musée national des Antiquités d'Alger.

Tous les pavements cités à titre de comparaisons sont de datation tardive, sauf celui de Thysdrus qui a été daté du III^e siècle.

Fin IV^e ou V^e siècle.

142.

Mêmes situations que les précédents.

Dimensions actuelles: 3,87 m sur 3,64 m. Tesselles de 7 mm à 14 mm de côté. Matériaux: calcaire, marbre et terre cuite. Couleurs: vert, ocre jaune, brun, ocre rouge, noir, gris et blanc. Densité au dm^2: env. 81.

Parc de la mosaïque.

Bande de raccord blanche de 17 cm.

Bordure extérieure de 24 cm: damier, une case sur deux chargée d'un carré inscrit à l'intérieur duquel une fleurette en croix.

Bordure intérieure de 20 cm: tresse à deux brins délimitée, de part et d'autre, par un double filet noir sur blanc.

Le champ est orné d'une composition d'étoiles de huit losanges cantonnés de carrés (côté du carré 25 cm) et de rectangles déterminant des octogones: composition orthogonale d'octogones étoilés à rectangles, tangents, déterminant des hexagones oblongs et des octogones, faisant apparaître des étoiles de huit losanges (*Décor*, 176 e). Le centre des octogones est occupé par un cercle en tresse à deux brins et par une couronne de tenture à plusieurs

pans, traitée en brun/blanc/noir/ocre jaune et chargée d'un fleuron à huit pétales fait d'une croix de fuseaux et de quatre pétales trifides. Les rectangles sont timbrés d'une tresse à deux brins blanc/gris/noir; les carrés sont ornés de fleurettes en croix traitées en noir/brun/jaune/blanc.

Inédite.
Pl. LXII, 142.

L'organisation du champ en étoiles de huit losanges cantonnés de carrés et de rectangles a été étudiée par J. Lancha (*Mosaïques géométriques*, 1977, p. 139-156, fig. 74-76). Ce motif est attesté aussi en Afrique; nous citerons, entre autres, le pavement du terrain Ali Slama Bouslah à Thysdrus (Foucher, *Thysdrus 1960*, p. 19, pl. VI).

Fin IV^e^ ou V^e^ siècle.

Conclusion

Après l'étude des pavements situés à l'ouest de la maison fouillée de Kaïd Youssef, nous sommes parvenus aux conclusions suivantes:

1. Nous avons constaté une grande diversité de style et de qualité dans leur exécution, de même que dans le choix des thèmes, où nous avons retrouvé de nombreux motifs de fonds du répertoire des mosaïques romaines.

2. La datation absolue de ces pavements est chose délicate et ne peut être tentée avec précision, malgré des rapprochements les plus significatifs.

3. Les comparaisons qui ont été faites entre ces mosaïques et les divers pavements des autres provinces prouvent, d'une part, l'existence d'ateliers locaux possédant un vaste répertoire de motifs ainsi que des prototypes caractéristiques et, d'autre part, une étroite parenté entre ces derniers et ceux d'Italie centrale (Ostie et Rome).

C. Parties méridonale et centrale de la ville antique nos 143 à 148

MAISON AUX EMBLÈMES BACHIQUES

Cette maison située au même niveau que les maisons de la propriété Félicien et à la hauteur du cirque romain, en dehors de la porte de Miliana, se trouve en zone militaire.

Les fouilles, dirigées par J. Glénat sur une surface de 20 m sur 12 m (dans la propriété Crescenzo), ont mis au jour plusieurs salles mosaïquées dont deux communiquant par un seuil orné d'un tableau animalier. Celles-ci, en plus d'une cour décorée d'une abside nymphée sur laquelle débouche un couloir de 2 m de large et plus de 12 m de long, composaient l'essentiel de l'habitation. On signala à cet endroit la découverte d'un atelier de bronzier.

Albertini, *BAC*, 1921, p. xxxxi ; *id.*, *BAC*, 1923, p. cxvii ; Durry, *Musée de Cherchel*, 1924, p. 42-43 ; Duval, *Cherchel et Tipasa*, 1946, p. 176, n° 88 ; Leveau, *Caesarea de Maurétanie et son territoire*, 1979, p. 174-177 ; *id.*, Maisons nobles, 1982, p. 138-139 n° 25, fig. 25.

143.

De part et d'autre d'un couloir. Fouilles Glénat en 1920.

« Plusieurs pièces pavées de mosaïques » (Albertini).

Mosaïques non décrites mais signalées par Glénat en 1921 ; Albertini, *BAC*, 1921, p. xxxvi ; *id.*, *BAC*, 1923, p. CXVII-CXVIII ; Leveau, *Caesarea de Maurétanie et son territoire*, 1979, p. 175.

144.

Mêmes circonstances de découverte que le précédent.
Dans une pièce donnant sur la cour à abside.
Dimensions au moment de la découverte : 4 m sur 2,60 m.

Le tableau présentait plusieurs lacunes, notamment dans les parties centrales et ouest. Il a dû subir quelques dommages qui ont nécessité des réparations au moment de la repose dans le musée. Nous signalons: les lignes de postes rouges carrés et un des paniers ont été restaurés par des tesselles de couleurs et formes différentes (ici jaune et rouge).

Dimensions actuelles: 4,60 m sur 2,06 m. Mosaïque présentant 7 médaillons circulaires de 0,66 m de diamètre, 2 carrés de 0,73 m de côté et 6 carrés curvilignes posés sur la pointe. Tesselles de 3 mm à 11 mm de côté. Matériaux: calcaire, marbre, terre cuite et pâte de verre. Palette très nuancée: 8 teintes et 14 nuances, bleu lumière, bleu foncé, vert, jaune et rose (pour les tesselles de verre), brun, ocre rouge, noir et blanc. Densité au dm^2 : env. 120 pour le fond, env. 143 pour le médaillon, env. 132 pour le carré, env. 360 pour la panthère.

Musée de Cherchel.

Bordure de 25 cm présentant, sur un fond blanc, un guillochis traité délicatement en vert/blanc/grenat/brun et en vert/gris/rose/blanc.

Le champ central est orné d'une composition en quadrillage de cercles et de carrés concaves sur la pointe tangents (*Décor*, 155 a). Les cercles sont dessinés par des feuillages d'acanthes verts (4 tons). Le fond est surchargé d'ornements végétaux, parmi lesquels des enroulements de simples rinceaux terminés par des fleurs, des feuilles de lierre et des feuilles de vigne à vrille en volutes. Les intervalles sont occupés par des carrés en tige d'acanthe bordés de postes. Les côtés des carrés concaves posés sur la pointe sont dessinés par des baguettes feuillues; ils sont chargés de rosaces à très larges pétales.

Les médaillons sont dessinés par des câbles traités en brun.

– Le médaillon 1 est orné d'une coupe de fruits, probablement des grenades, dont les sépales au sommet du fruit sont nettement dessinés; les feuilles sont vertes.

– Les médaillons 2 et 3 présentent deux corbeilles hautes en vannerie remplies de fruits.

– Le médaillon 4 est encadré par une couronne dessinée par une ligne d'onde très nuancée grenat, brun, blanc, vert et noir. Le centre est occupé par une corbeille haute dont seule la partie supérieure est tressée en sparterie dessinant des losanges très serrés; elle est chargée de fleurs dont deux, aux longues tiges et aux feuilles vertes, sont placées de part et d'autre de la corbeille; en outre, on voit un petit oiseau (moineau?) perché sur celle-ci.

– Le médaillon 5 figure, dans une couronne de méandre à redans arrondis, une panthère. Le fauve, présenté de profil, avance majestueusement vers la droite, tête baissée. Le corps de la bête dessiné d'un trait brun foncé est teinté de rose. Son pelage est souligné de brun et de grenat. Sous ses pattes, une tache sombre figure le sol et son ombre. Devant lui, on voit deux fleurs aux longues tiges.

– Les deux derniers médaillons sont mutilés et les parties manquantes ont été bouchées avec du plâtre.

Les carrés sont bordés d'une ligne de postes blanches sur un fond grenat. Ils encadrent deux animaux: un volatile et un éléphant. Le volatile (perdrix?), placé dans l'angle nord-ouest du tableau dans une pose maladroite (due sûrement à une restauration moderne dont le tracé est encore visible), est en train de picorer une fleur placée sous ses pattes. Son œil est noté par une tesselle blanche, son bec et ses pattes sont grenat, son corps et ses ailes, mouchetés de noir, sont colorés de vert et de brun. Au-dessous du volatile, deux branches se terminent par des boutons de roses. Le sol est figuré par cinq filets de tesselles de verre vertes et ocre rouge. L'éléphant est reconnaissable à ses larges pattes de devant, à la trompe et à la

queue courte. Il est monté par un personnage dont un pied est encore visible. Le tracé des pattes du pachyderme introduit une certaine obliquité dans la figuration.

Gsell, *Atlas arch.*, 1902, f. 4, n° 15; Albertini, *BAC*, 1921, p. XXXVI; *id.*, *BAC*, 1923, p. CXVII-CXVIII; Durry, *Musée de Cherchel*, 1924, p. 43; Ennaïfer, Trames végétalisées en Afrique du Nord, 2001, p. 105, fig. 122.
Reproduction de la mosaïque dans Ennaïfer, 2001, fig. 122.
Pl. LXIII, 144.

Le motif végétalisé employé dans notre pavement est d'un usage fréquent dans la mosaïque romaine; il existe déjà à Tivoli, dans la villa Hadriana, en noir et blanc (De Franceschini, *Villa Adriana*, 1991). Mais c'est en Afrique que nous avons les exemples les plus caractéristiques. Un pavement de Dougga est particulièrement proche du nôtre, surtout par sa trame géométrique, il a été daté du III[e] siècle (Picard, Style fleuri, dans *CMGR* I, 1965, p. 135-136, fig. 10); une autre mosaïque de Gamart, datée elle aussi du III[e] siècle, présente la même combinaison géométrique et florale (Hinks, *Catalogue*, 1933, p. 78, n° 18, fig. 86); une mosaïque trouvée à Sidi Daoud et conservée au Musée du Bardo offre des analogies dans les motifs et le style, elle est datée du III[e] siècle (Picard, *op. cit.*, p. 130, fig. 11); un pavement de Bulla Regia est assez proche du nôtre (Beschaouch, Hanoune et Thébert, *Ruines de Bulla Regia*, 1977, p. 77, fig. 70); une mosaïque de Carthage, conservée actuellement au musée de Cagliari, offre un dessin analogue (Angiolillo, Osservazioni sul patrimonio musivo della Sardegna, 1975-77, pl. I, 1), comme un pavement de Marsala (Sardaigne) conservé au musée de Palerme (*op. cit.*, pl. II, 2). Voir à ce propos l'étude récente de Ennaïfer, *op. cit.*, p. 102-103.

Les médaillons et les carrés sont ornés d'emblèmes dionysiaques mêlés à des motifs de *xenia* (voir Balmelle, Ben Abed-Ben Khader *et alii*, *Xenia*, 1990). Parmi les pavements africains connus et présentant cette combinaison, nous citerons particulièrement les pavements de Thysdrus (Foucher, *Thysdrus 1960*, p. 47-48, pl. XIX, XX; *id.*, *Thydrus 1961*, p. 10, p. 50; *id.*, Une mosaïque de triclinium trouvée à Thysdrus, 1961, p. 291-297). Un pavement de Sousse offre une présentation semblable (Foucher, *Inv. Sousse*, 1960, p. 113, n° 57248, pl. LXI); un pavement d'Acholla présente aussi un dessin voisin (Gozlan, Maison de Neptune, 1974, p. 98 et pl.); le pavement le plus tardif provient de Nabeul (Darmon, *Nymfarum Domus*, 1980, p. 150-155 et p. 219-224, n[os] 10 et 28).

Pour l'éléphant, élément du triomphe indien, voir Foucher, L'art de la mosaïque et les poètes latins, 1964, p. 247-257.

Faut-il voir, dans ces motifs de *xenia*, des symboles religieux de type bénéfique liés au culte de Dionysos, ainsi qu'une glorification de la nature par l'évocation des saisons (fruits, fleurs, animaux...)? Il pourrait en être ainsi. En tout cas, ce décor fait allusion à la richesse et à l'abondance de la nature et, en même temps, à la prospérité et à la puissance du propriétaire.

145.

Mêmes références que les précédents.

Dans un seuil.

Dimensions actuelles: 1,57 m sur 0,39 m. Tesselles de 3 mm à 10 mm de côté. Matériaux: calcaire, marbre, terre cuite et pâte de verre. Couleurs: 7 teintes et 13 nuances, vert, jaune, brun, rose, noir, gris et blanc. Densité au dm^2: env. 256.

Musée de Cherchel.

Sans bordure.

Dans un décor formé de rochers, d'arbres et d'arbustes sont représentés trois animaux remarquables par certains caractères de la présentation et du rendu. Ils sont figurés de profil. Entre deux arbres, un cerf aux magnifiques bois bondit vers la gauche ; son corps, tendu, est souligné d'un trait brun foncé, la queue dressée ; les pattes postérieures, fines, aux sabots dessinés, expriment la vitesse de l'animal qui fuit. Les ombres sont rendues sur le sol par des zones claires et obscures.

Il est épié par une panthère au corps moucheté de vert, de blanc, de jaune et de noir. Elle a la tête dressée, le mufle entrouvert, le regard fixe, sa pose attentive indique son état d'éveil.

Derrière elle, une gazelle, à la tête retournée, se sauve à droite ; son œil est étiré en amande, la pupille noire est indiquée par une tesselle ; son cou très fin et les poils soyeux sont soulignés de traits bruns et jaunes.

Ballu, *BAC*, 1923, p. CXVIII ; Durry, *Musée de Cherchel*, 1924, p. 42 ; Gsell, *Cherchel antique Iol Caesarea*, 1952, p. 61, pl. p. 44 ; Ferdi, dans *Mosaico romano del Mediterranéo*, 2001, p. 90 et pl.

Reproduction de la mosaïque dans Gsell, 1952, pl. p. 44 ; Ferdi, 2001, pl. p. 91.

Pl. LXIII, 145.

Ce tableau animalier nous renvoie à une figuration proche de la nôtre provenant d'Uthina (Gauckler, Le domaine des Laberii, 1897, p. 178) et à un pavement de Sousse qui, par sa finesse d'exécution et par son rendu, ressemble au nôtre (Foucher, *Inv. Sousse*, 1960, p. 23, n° 57049).

146.

Dans une cour terminée par une abside nymphée.

La mosaïque couvrait une citerne et mesurait 4,70 m sur 2,35 m ; son extrémité s'inscrivait dans un mur en forme d'abside.

Dimensions actuelles : 2,60 m sur 1,96 m. Tesselles de 5 mm à 15 mm de côté. Matériaux : calcaire, marbre et terre cuite. Finesse dans le coloris et l'exécution : tons de vert, jaune, grenat, rose, noir et blanc. Densité au dm^2 : env. 99.

Musée de Cherchel.

Bande de raccord, 7 cm, faite de sept rangées de tesselles blanches.

Bordure de 12 cm : tresse à deux brins traitée en rose/grenat/vert/blanc/noir.

Le champ présente une combinaison géométrique et florale que l'on pourrait dénommer aussi « style fleuri ». La partie centrale est occupée par un culot d'acanthe et un enroulement de rinceaux à dominantes vert, rose et grenat. Dans le reste du pavement, nous avons une alternance de carrés concaves et de couronnes. Les couronnes sont formées moitié de feuilles d'acanthe, moitié de lierre ; à l'intérieur, nous trouvons, d'abord, une ligne de perles et de pirouettes traitée en noir et grenat, ensuite divers fleurons à plusieurs pétales. La couronne centrale présente une magnifique rosace aux pétales vert/blanc/grenat/rose qui tourne en montrant l'envers de ses pétales.

Les carrés sont, eux aussi, délimités par le même feuillage et montrent des fleurons géométriques déliés ou deux palmettes stylisées. L'ensemble est coloré délicatement de vert, de rose, de blanc et de noir.

Inédite.
Pl. LXIV.

BASILIQUE JUDICIAIRE (plan U, pl. LXV)

Au cours des années 1963, des sondages effectués par le Service des antiquités avaient révélé l'existence d'un « grand mur en pierre de taille de direction nord-sud ». Les fouilles poursuivies en 1964 dans un périmètre de 35 m^2 avaient dégagé les restes de quelques murs, l'amorce d'une abside, quelques claveaux d'arcs décorés d'architraves, un pilastre cannelé, des fûts de colonnes en grès et le sol d'une salle pavée d'une mosaïque à gros cubes, ornée le long des murs d'une plinthe en marbre.

En 1973, une campagne de fouille de sauvetage dirigée par le Service des antiquités d'Alger, en collaboration avec une équipe anglaise, a permis de compléter le dégagement de l'ensemble entrepris en 1964.

Les fouilles ont repéré une partie du forum de Césarée (22,50 m x 10 m) et dégagé la basilique judiciaire sur une longueur de 34 m. Celle-ci est pavée d'une mosaïque qui ne semble pas contemporaine de l'édifice, mais appartient, selon toute vraisemblance, à une époque postérieure.

« Dans la partie nord de la basilique, la mosaïque est coupée par un mur de direction est-ouest » (N. Bensedik). Contre ce mur apparaît une salle terminée par une abside dont « le pavement, très endommagé par les différentes fosses intrusives, apparaît constitué d'un *opus signinum* » (N. Bensedik).

Un sondage pratiqué en cet endroit a permis la découverte, sous l'*opus signinum*, d'une monnaie datée entre 410 et 423.

Comptes rendus d'activité du chantier de Cherchel, anonymes et datés de 1964 ; Benseddik et Potter, *Fouilles du Forum de Cherchel*, 1986, p. 22, fig. 4, pl. IV ; *id.*, *Fouilles du Forum de Cherchel*, 1993, p. 125-130, fig. 10, pl. XVIII (contribution de R.J.A. Wilson).

147.

Mise au jour en partie en 1964 et dégagée entièrement en 1977.

Pavait le sol de la basilique.

La mosaïque mesure actuellement plus de 15 m sur 7 m. Un fragment a été déposé en 1964 au Parc de la mosaïque ; il mesure 3,80 m sur 3,90 m. Le reste du pavement est encore *in situ*. Tesselles de 15 mm à 30 mm de côté. Matériaux : calcaire et schiste. Couleurs : noir, gris et blanc. Densité au dm^2 : env. 20 et 30.

In situ et parc de la mosaïque.

Bordure : épaisse bande noire constituée de vingt-quatre rangées de tesselles noires.

Champ : composition orthogonale d'octogones adjacents déterminant des carrés, les octogones chargés d'un octogone concave inscrit (*Décor*, 167 b). Le centre des octogones et des carrés est meublé de quatre pétales chevronnés noirs, autour de quatre tesselles gris-noir. Tous ces éléments sont dessinés en noir sur fond blanc.

Benseddik et Potter, *Fouilles du Forum de Cherchel*, 1993, p. 125-130, fig. 10, pl. XVIII (contribution de R.J.A. Wilson).

Reproduction de la mosaïque dans Benseddik et Potter, 1986, pl. IV, fig. 2-4 ; Benseddik et Potter, 1993, fig. 10, pl. XVIII.

Pl. LXVI.

Voir notre bibliographie comparative citée à propos d'une mosaïque similaire n° 141. Ici, gigantisme des motifs et grossièreté dans l'exécution.

V[e] siècle.

148.

En 1977.

Dans la salle rectangulaire mitoyenne de la basilique judiciaire.

Dimensions actuelles : plus de 12 m sur 6 m. Tesselle de 7 mm à 17 mm de côté. Matériaux : calcaire, marbre, terre cuite et éclats de tuiles. Couleurs : vert, rouge, gris et blanc.

Lit de pose : 16 cm, constitué d'un béton de tuileaux associé à des galets verts. Joints de pose en mortier blanc moucheté de points rouges.

In situ.

Sans bordure.

Champ : *opus tessellatum* blanc et noir avec semis de *crustae* rouges et verts alternant avec des tesselles de même couleur.

Benseddik et Potter, *Fouilles du Forum de Cherchel*, 1993, p. 125-130 (contribution de R.J.A. Wilson).

Voir notre bibliographie comparative n° 122.

V[e] siècle.

D. Centre de la ville moderne
nos 149 à 159

MAISON AUX DEUX BASSINS (plan V, pl. LXVII)

La maison était située à la limite des terrains militaires et de l'ancienne propriété Jouvain. Les fouilles avaient essentiellement mis au jour un ensemble hydraulique et les vestiges d'une maison, séparés entre eux par un *decumanus*.

La demeure s'ordonnait autour d'un péristyle comme le laisse voir le plan de J. Meunier. Dans cette habitation ont été recueillis deux bassins de nymphées ornés de mosaïques.

Cumont, Ulysse et les sirènes, 1941, p. 103-109; Duval, *Cherchel et Tipasa*, 1946, p. 176, n° 87; Leveau, *Caesarea de Maurétanie et son territoire*, 1979, p. 176; *id.*, Maisons nobles, 1982, p. 142, n° 27 fig. 28.

149.

En janvier 1940. Fouilles Glénat.

Dans un bassin semi-circulaire de 2,60 m de diamètre, haut de 0,60 m et large de 0,98 m, sans doute ornant le péristyle de la maison: le bassin était surmonté d'une sculpture qui figurait un Eros ailé et juché sur un dauphin; une ouverture ronde, sur le côté gauche du bassin de 0,9 cm de diamètre, servait à l'écoulement des eaux. Les bords, la paroi et le fond du bassin sont ornés de mosaïques.

Tesselles de 3 mm à 12 mm de côté. Matériaux: calcaire, marbre, terre cuite et pâte de verre. Couleurs: 11 teintes et 20 nuances, bleu, vert d'Orient, rouge vif et mauve (pour les tesselles en verre), jaune, brun, marron, grenat, noir, gris et blanc. Densité au dm^2: env. 270 pour les personnages, env. 132 pour le reste des figurations.

Présence très abondante de tesselles de verre dûe à la restauration de graves dégradations de la mosaïque au moment de sa découverte.

Musée de Cherchel, dans la cour intérieure.

Le fond du bassin est tapissé d'un simple motif géométrique: des barres horizontales noires sur fond blanc figurent la mer. Les bords sont décorés d'une tresse de fleurs et de fruits large de 28 cm.

La paroi du bassin figure un épisode célèbre de l'Odyssée, chant XII, la rencontre d'Ulysse et des Sirènes. L'avant et l'arrière du bateau d'Ulysse sont très relevés, la proue se dressait en pointe et la poupe recourbée en l'air ; il a deux mats : l'un, retenant la voile, a été sacrifié, ainsi que celle-ci, au profit de la bordure de la fontaine (dix lignes de cubes noirs figurent les drisses qui tendent la voile) ; l'autre, plus petit, est abaissé vers l'avant. Le gouvernail est formé de sept rames. On devine la cabine du timonier dont seule l'ouverture est figurée, due sûrement à la maladresse et à l'incompréhension du mosaïste.

Seuls, deux compagnons, représentés de buste, entourent le héros. Au milieu, Ulysse, vêtu d'une tunique qui lui couvre les épaules, a les mains derrière le dos liées au mât. Autour du bateau, trois gros dauphins s'ébattant dans les flots, des coquilles bivalves et un buccin. La mer est figurée par des tirets droits traités en cubes de verre.

Sur le rivage se tiennent les trois sirènes aux longues pattes d'oiseau. Contrairement à ce qui se passe dans les autres compositions figurant cet épisode, les sirènes sont réparties de part et d'autre du navire. Deux d'entre elles sont figurées à gauche du tableau ; la première, nue, tient la lyre et le plectre dans chaque main ; la seconde, qui est mutilée, semble avoir été vêtue d'un manteau court brun et rouge (le torse et le bras ont disparu). La dernière sirène nue, portant une flûte dans chaque main, est à droite du navire.

Cumont, Ulysse et les sirènes, 1941, p. 103-109, fig. 1 ; Gsell, *Cherchel antique Iol Caesarea*, 1952, p. 90, pl. p. 126 ; Stern, Origine et débuts de la mosaïque murale, 1959, p. 117, pl. XXX, fig. 19 ; Picard, Mosaïques africaines du IIIe siècle, 1960, p. 20 ; Poinssot, Mosaïques de la maison de Dionysos et d'Ulysse, dans *CMGR* I, 1965, p. 222, fig. 8 ; Touchefeu Meynier, *Thèmes odysséens*, 1968, p. 164-167 ; Sear, *Roman Wall and Vault Mosaics*, 1977, p. 145, n° 172 ; Dunbabin, *MRNA*, 1978, p. 148 ; Torres Carro, Ulises y las Sirenas, 1978, p. 93, n° 17 ; Stern, Fontaine de Neptune, 1980, p. 295-296 ; Blazquez *et alii*, Influjos africanos, 1990, p. 681 ; *LIMC*, VI, 1992, p. 963, n° 165, pl. 634 ; Lochin, Index du *LIMC* VI, 1994-95, p. 355 ; Lancha, *Mosaïque et culture*, 1997, n° 39, p. 82, pl. XXIX ; Ferdi, *Mosaïques des eaux*, 1998, p. 130-132 et pl. ; Dunbabin, *Mosaics of the Greek and Roman world*, 1999, p. 246, fig. 261.

Reproduction de la mosaïque dans Cumont, 1941, fig. 1 ; *Antique Iol Caesarea*, pl. 126 ; Stern, 1959, pl. XXX, fig. 19 ; Poinssot, 1965, fig. 8 ; *LIMC*, VI, 1992, pl. 634 ; Lancha, 1997, pl. XXIX ; Ferdi, 1998, pl. p. 130-132 ; Dunbabin, 1999, fig. 261.

Pl. LXVIII, 149.

La représentation de la rencontre d'Ulysse et des sirènes fait partie d'une vaste série iconographique déjà étudiée par O. Touchefeu Meynier. Pour une étude comparative et stylistique, nous nous limiterons aux pavements africains datables par les auteurs des IIIe et IVe siècles, à l'exception d'un exemple trouvé au Portugal et daté par Torres Carro au IIIe siècle.

La mosaïque de Dougga présente des affinités perceptibles dans les détails (sirènes et bateau) plus que dans l'ensemble du dessin (Poinssot, Mosaïques de la maison de Dionysos et d'Ulysse, dans *CMGR* I, 1965, p. 219-221, pl. 3) ; de même qu'une mosaïque de Haïdra (Baratte, *Haïdra, Miscellanea*, 1, 1974, p. 21-23, fig. 12) ; une mosaïque d'Utique est à rapprocher de la nôtre (Salomonson, *Mosaïques romaines de Tunisie*, 1964, p. 37). La mosaïque de Santa Vitoria do Ameixial (Portugal) est conçue dans le même esprit (Torres Carro, Ulises y las Sirenas, 1978, p. 98-102, pl. I à III).

À ce groupe, nous joindrons une mosaïque figurant les sirènes dans un cadre isolé, qui, par la façon dont celles-ci sont traitées, permet un rapprochement avec notre pavement. C'est une mosaïque conservée au British Museum, provenant de Carthage (?) et datable du

IV[e] siècle (Hinks, *Catalogue*, 1933, p. 120-121, n° 46, pl. XXXI); une autre mosaïque en provenance de Sousse est proche de la nôtre (Yacoub, *Musée du Bardo*, 1969, p. 51, fig. 50).

La comparaison avec cette série permet d'accepter une datation tardive au IV[e] siècle, déjà proposée par Cl. Poinssot et H. Stern.

150.

Mêmes circonstances de découverte que le précédent.

Dans un bassin semi circulaire recueilli dans la même demeure.

Diamètre du bassin: 3,20 m, profondeur: 0,90 m, épaisseur: 0,30 m, hauteur: 2,30 m. Une ouverture carrée de 0,15 m de côté, sur la partie gauche du bassin, servait à l'écoulement des eaux. Tesselles de 5 mm à 10 mm de côté. Matériaux: calcaire, marbre, terre cuite et pâte de verre. Couleurs: 8 teintes et 15 nuances, violet, bleu, vert, jaune, rose, noir, gris et blanc. Densité au dm^2 : env. 210 pour la néréide, env. 156 pour le dauphin, env. 132 pour le fond.

Présence, là aussi, de tesselles de verre dûe à des restaurations antérieures, les parties manquantes ont été bouchées avec du ciment.

Musée de Cherchel, dans la cour intérieure.

Les bords du bassin sont revêtus d'une guirlande de fleurs et de fruits, large de 35,5 cm. Le fond du bassin, blanc, est parsemé de fleurettes de cubes noirs.

Les parois sont bordées d'une bande blanche faite de deux rangs de cubes et délimitée de part et d'autre par un rang de cubes noirs (seule une petite partie est encore visible au-dessus de la tête de Neptune).

Sous un fond bleu et blanc, est présenté Neptune, de face, assis sur les queues enroulées de deux hippocampes qui semblent galoper vers la gauche. Un manteau gris, rayé de bleu et de noir, glisse sur son dos. De sa main droite, il le ramène vers le ventre, la main gauche s'appuie sur le trident dressé en l'air. Son visage est entouré d'une barbe et d'une chevelure abondantes. Son regard majestueux, dirigé vers la néréide de droite, introduit une certaine gravité dans la figure. Un nimbe violet, cerclé de noir, entoure sa tête (un bon indice de datation tardive).

Les deux coursiers marins, dont la partie arrière est perdue, sont modelés en noir et brun foncé avec des éclaircies blanches; leurs crinières sont rouges et noires; seule, l'extrémité d'une queue surgit à gauche du dieu. La mer est représentée dans le bas du tableau par des lignes blanches ondoyantes se détachant sur un fond gris et bleu; de petits traits verticaux et parallèles, rendus par des tesselles blanches et bleues, figurent les remous de l'eau.

De part et d'autre du dieu, au-dessus des flots, deux néréides allongées, tiennent chacune une écharpe bleu et noire derrière le dos. Deux dauphins glissent vers elles. La néréide de gauche, allongée, les jambes légèrement repliées vers l'arrière, semble flotter sur l'eau. Elle est entièrement nue, son cou est orné d'un collier gris bleu, ses poignets et ses bras sont ceints de bracelets. Seules les parties du corps en contact avec l'eau sont soulignées de cubes noirs; le reste de la carnation est clair (nuances de rose); le buste est étroit, les seins petits et aplatis, les bras courts et potelés, le bassin large et le ventre bombé, les cuisses rondes et terminées par des jambes longues et puissantes; sa tête est ornée d'une chevelure entremêlée dont une mèche lui couvre la joue gauche; son regard profond et sans expression est dirigé vers le lointain.

Sa compagne de droite, dans la même attitude figée, a les cheveux noirs relâchés en petites mèches sur ses épaules, son corps est plus foncé, les bracelets et le collier sont rouges, l'anatomie est la même.

Les deux dauphins sont teintés de vert foncé et de bleu avec du gris clair, la coloration allant du plus foncé au plus clair. Ils ont la tête bombée, l'œil rond, les nageoires longues et pointues, la bouche entreouverte.

Gsell, *Cherchel antique Iol Caesarea*, 1952, p. 90, n° 179 ; Sear, *Roman Wall and Vault Mosaics*, 1977, p. 145, n° 172 ; Dunbabin, *MRNA*, 1978, p. 145 ; Stern, Fontaine de Neptune, 1980, p. 285-302 et pl. ; *s.v.* Nereides, dans *LIMC*, VI, 1992, p. 815, n° 431 a, pl. 507 ; Neira Jimenez, Mosaicos romanos con nereidas y tritones, 1994, p. 1272, pl. IV, a ; *s.v.* Poseidon-Neptunus, dans *LIMC*, VII, 1994, p. 493, n° 115 ; Lochin, Index du *LIMC* VI, 1994-95, p. 352 ; *ead.*, Index du *LIMC* VII, 1994-95, p. 367 ; Neira Jimenez, Representaciones de nereidas, 1997, p. 372, fig. 14 ; Ferdi, *Mosaïques des eaux*, 1998, p. 37 et pl. ; Neira Jimenez, La particular iconografia del dios Neptuno, dans *CMGR* VIII, 2002, p. 74-81, pl. II.

Reproduction de la mosaïque dans Stern, 1980, pl. p. 285 et suiv. ; *LIMC*, VI, 1992, pl. 507 ; Neira Jimenez, 1994, pl. IV, a ; *ead.*, 1997, fig. 14 ; Ferdi, 1998, pl. p. 37 ; Neira Jimenez, 2002, pl. II.

Pl. LXVIII, 150.

Le thème du triomphe de Neptune conduisant un attelage d'hippocampes est largement diffusé dans l'empire romain (Gozlan, Maison de Neptune, 1974, p. 116-119, notes 1 et 2 ; Stern, Fontaine de Neptune, 1980, p. 255 et suiv. ; Neira Jimenez, Mosaicos romanos con nereidas y tritones, 1994, p. 1259-1278 qui aborde l'étude de 80 exemples du Nord de l'Afrique ; *ead.*, dans *CMGR* VIII, 2002). Il n'est donc pas nécessaire de citer une nouvelle fois toutes les images figurant ce sujet, puisque rien de précis pour la chronologie n'a été dégagé. Cependant, un sujet figuré dans le cortège marin retient notre attention et permet des rapprochements du point de vue stylistique. La présentation des néréides : cette figuration a été étudiée par G. Becatti, qui a suivi son évolution stylistique et ses diverses transformations depuis l'époque hellénistique jusqu'à l'époque romaine (Becatti, *Scavi di Ostia*, IV, 1961, p. 310-312).

Aussi, nous signalerons quelques modèles de la néréide nue et flottante les plus significatifs. Ostie nous offre une néréide flottante aux pieds relevés (Becatti, *op. cit.*, n° 217, pl. CL) ; le même modèle se retrouve sur une mosaïque de Piazza Armerina (Lavin, Hunting Mosaics, 1963, pl. 74). Mais c'est en Afrique que nous retrouvons les modèles les plus frappants. Une mosaïque du dieu Océan de Sétif et conservée au Musée national des Antiquités d'Alger présente deux néréides flottantes s'agrippant au dos de dauphins (Février, *Art de l'Algérie antique*, 1971, pl. LXXVII) ; à Hippone, dans la villa du Procurateur, néréide sur hippocampe (Marec, La villa dite du Procurateur, 1969, p. 164-165, fig. 5) ; à la Kalaa des Beni Hamad, mais conservée actuellement au Musée national des Antiquités d'Alger, néréide allongée sur hippocampe (de Pachtère, *Inv. mos.* III, 1911, p. 78, n° 328) ; à Tebessa, néréide et hippocampe (Héron de Villefosse, Mosaïques de Tebessa, 1886-87, pl. p. 234) ; à Volubilis, dans le quartier nord-est, maison des Néréides (Thouvenot, Quartier nord-est, 1948, p. 139, pl. VIII) ; à Carthage, néréide sur dauphin (Driss, *Trésors du Musée national du Bardo*, 1962, fig. 23) ; à Acholla (Gozlan, Maison de Neptune, 1974, p. 121-127 et pl.) ; à Sousse (Foucher, *Inv. Sousse*, 1960, p. 98, n° 51219, pl. L, a) ; à El Jem, dans la maison des Dauphins (*CMT* III, 1, 1996, n° 34B, pl. XLV et LXXII).

Il n'est pas de doute que l'archétype de ces différentes mosaïques est parmi l'un des plus anciens modèles, celui dont dérive la célèbre peinture pompéienne figurant la Vénus marine

paresseusement allongée dans une coquille flottante (Joly, Aspects de la mosaïque pariétale, dans *CMGR* I, 1965, p. 7, fig. 33). Nous signalons également la nouvelle Vénus de la maison d'Africa à El Jem, datée à la seconde moitié du IIe siècle ap. J.-C. (Slim, *Tunisie antique,* 2001, p. 200-201 et pl.).

Par sa composition frontale et symétrique, notre mosaïque se rapproche nettement du pavement d'Ulysse, et il n'est pas de doute qu'elle ait été exécutée par la même main.

IVe siècle.

Neptune est la divinité qui règne sur les flots marins et commande aux fleuves. En Afrique, il est considéré comme le dieu des eaux courantes et le protecteur des sources. Ainsi, il préside à la fertilité et à la fécondité de la terre (sur les bords du bassin sont figurées des guirlandes de fruits et de fleurs qui sont une évocation des saisons).

MAISON DU PARC À FOURRAGE

Cette maison est située en zone militaire. Les fouilles entreprises sur ce terrain sont restées inédites. On signale la découverte d'un *decumanus* bordé de portiques et d'une salle pavée de mosaïques.

Leveau, Maisons nobles, 1982, p. 142 n° 28, fig. 29.

151.

Circonstances de découverte inconnues.

Mosaïque à décor géométrique de 4,02 m x 4,11 m. Tesselles de 9 mm à 15 mm de côté. Matériaux: calcaire et terre cuite. Couleurs: vert, ocre jaune, ocre rouge, noir et blanc. Densité au dm^2 : env. 64.

Pavement placé à l'entrée formant palier du musée de Cherchel.

Bande de raccord de 8 cm d'épaisseur faite de tesselles noires.

La bordure de 34 cm est une ligne d'épine noire sur fond blanc.

Le champ est une composition de méandres de svastikas en pannetons de clé doubles chargés de peltes affrontées de part et d'autre d'un losange inscrit (*Décor*, 189 b). Les hastes horizontales et verticales de ces pannetons sont ornées d'un motif de remplissage: des losanges se terminant par des peltes à volutes ornementées de petites feuilles. Les losanges sont, à leur tour, garnis de motifs végétaux stylisés traités en vert, ocre jaune et grenat.

Lassus, notes conservées dans les archives du Service des antiquités d'Alger, sans date.
Pl. LXIX, 151.

Cette composition est bien attestée dans les provinces occidentales (*Recueil Gaule* I, 1, 1979, p. 12 et note 3) et dans les provinces orientales (Levi, *AMP*, 1947, pl. XCIX, b et CV); elle existait déjà à Pompéi dès la fin du IIe siècle av. J.-C. (Blake, I, 1930, p. 109, pl. 27, 1) et se retrouve en Allemagne (Parlasca, *Die römischen Mosaiken*, 1959, p. 11 et suiv., pl. XVII, 2-3). Elle n'est pas absente du répertoire des mosaïstes africains: à Sabratha (Guidi, Orfeo, Liber pater e Oceano, 1935, p. 150, fig. 37). Pour une étude approfondie du motif, voir les remarques et références de Lancha, *Mosaïques géométriques*, 1977, p. 105-119, et nos commentaires des mosaïques nos 65 et 134 de Cherchel.

Cette mosaïque, par sa facture, son exécution très soignée, son style encore classique, se rattache peut-être aux mosaïques de la fin du IIe ou du début du IIIe siècle.

MAISON DE LA PLACE DU MARCHÉ[6]

152.

En 1904.

Devant le bureau de la recette municipale, durant la pose de tuyaux de canalisations de gaz.

Signalée comme détruite.

« Mosaïque ornementale à grands carrés de fond vert flanqués de carrés noirs [plus petits] tangents par la pointe et de croissants » (de Pachtère).

Waille, *RAf*, 48, 1904, p. 61 ; de Pachtère, *Inv. mos.* III, 1911, p. 100, n° 415 ; Leveau, Maisons nobles, 1982, p. 144, n° 29.

PROPRIÉTÉ MÉLAOUDRI

« Non loin de l'amphithéâtre, dans la propriété Mélaoudri, une découverte fortuite a mis au jour trois sculptures, dont deux statues mutilées d'adolescents..., tout près de l'endroit de ces trouvailles, ont été repérées plusieurs mosaïques grossières et un four à potier... » (Leglay).

Leglay, *BAC*, 1954, p. 113.

153.

Date et circonstances de découverte inconnues.

Mosaïques détruites.

« Plusieurs mosaïques grossières » (Leglay).

Leglay, *BAC*, 1954, p. 133.

6. Actuelle rue Mokadem si Rezki.

MAISON DE LA PROPRIÉTÉ RIFFARD (plan W, pl. LXX)

Cette maison se trouvait au centre de la ville moderne, à l'intersection des anciennes rues de Bône et du Palmier. Elle a été dégagée en 1903 par Waille. Un plan sommaire des fouilles levé par M. Munkel a été publié dans la *Revue africaine* et laisse voir les restes de deux murs perpendiculaires et le dessin d'un pavement géométrique.

Selon le fouilleur, on aurait dégagé une vaste salle de 12 m de long sur 5 m de large pavée de mosaïque. Quelques indications données par Waille ont permis d'évaluer l'ensemble des ruines dégagées à une superficie de 156 m^2.

Waille, *RAf*, 48, 1904, p. 81, pl. 10; Leveau, *Caesarea de Maurétanie et son territoire*, 1979, p. 175.

154.

En 1903.

Dans une vaste salle, à 1,15 m au-dessous d'un premier sol en béton et à 2,25 m au-dessous du niveau du sol actuel.

Dimensions actuelles: 2,10 m sur 1,15 m. Tesselles de 7 mm à 14 mm de côté. Matériaux: calcaire et schiste (?). Couleurs: ocre jaune, grenat, noir et blanc. Densité au dm^2: env. 90.

Musée de Cherchel.

Sans bordure.

Le champ figure un méandre de svastikas et de rectangles: composition orthogonale de méandres de svastikas en pannetons de clé doubles, chargés d'un rectangle (*Décor*, 189 a). Les rectangles sont meublés d'une tresse à deux brins traitée en ocre jaune/blanc/noir et grenat/blanc/noir.

Waille, *RAf*, 48, 1904, p. 81, pl. IX; de Pachtère, *Inv. mos.* III, 1911, p. 105, n° 438.
Reproduction du dessin de la mosaïque par M. Munkel dans *RAf*, 48, 1904, pl. X.
Pl. LXX, 154.

Le méandre de svastikas est un motif très fréquent dans le répertoire des mosaïques romaines; il a été exploité à toutes les époques et dans toutes les provinces. L'Afrique nous a fourni quelques exemples voisins du nôtre. On le retrouve à Althiburos (Ennaïfer, *Althiburos*, 1976, p. 138, pl. CLXX, b, n° 50, daté du début du IIIe siècle); à Acholla (Picard, Mosaïques d'Acholla, 1959, p. 72-74, fig. 4, daté du IIe siècle); à Thina (Fendri, Thina, 1964, p. 55, fig. 22; ici les rectangles sont occupés par une ligne de chevrons).

IIIe siècle?

CENTRE DE LA VILLE MODERNE

155.

Date et circonstances de découverte inconnues.

Rue du théâtre (actuelle rue du chahid Mohamed Youssef Khodja), perpendiculairement à la rue de Caesarea (actuelle rue du chahid Abdelhak) et à 3 m de cette dernière.

« On a exhumé une mosaïque géométrique sans grand intérêt, de forme demi-circulaire d'un diamètre de 2,95 m. » (Ballu).

Ballu, *BAC*, 1917, p. 215.

MAISON DE MINERVE (plan X, pl. LXXI)

Au cours des travaux d'installation d'une antenne, M. Gaspary a découvert sur l'îlot du phare dit jadis « îlot Joinville », à une centaine de mètres à l'ouest du phare, une partie d'un établissement thermal privé : salle à abside sur hypocaustes « construite avec des murs de blocage et de briques » (Lassus) et ornée d'une belle mosaïque. Sous celle-ci, J. Lassus a trouvé un pavement en *opus sectile* qui paraît appartenir à un premier état, du IIe siècle.

À côté de cette salle, plusieurs pièces décorées de pavements géométriques ont été dégagées ; elles formaient un ensemble orthogonal de 17 m sur 12,50 m, ce qui confirme l'existence d'une habitation d'un type assez exceptionnel. La poursuite des fouilles a permis à Gaspary de reconnaître « une abside en partie creusée dans le roc et en partie construite, qui avait été jadis vue et dessinée par Ravoisié » (Lassus).

Lassus, *Libyca*, 7, 1959, p. 228-230 ; Lézine, *Architecture romaine d'Afrique*, 1961, p. 22, n° 82 ; Leveau, *Caesarea de Maurétanie et son territoire*, 1979, p. 176-177 ; *id.*, Maisons nobles, 1982, p. 144, n° 30, fig. 30-31.

156.

En 1959.

Dans la salle terminée par une abside.

Selon le fouilleur, la mosaïque était plus petite que la salle dont elle décorait le sol. Entre le bord du pavement et les murs, on avait trouvé un cadre de ciment beige de 70 à 80 cm de largeur. La mosaïque avait été posée directement sur le sol après l'arrachage d'un pavement en *opus sectile* dont le dessin était resté imprimé dans le ciment.

Dimensions actuelles : 3,67 m sur 2,86 m. Pseudo-emblèma carré de 0,78 m de côté. Tesselles de 4 mm à 10 mm de côté. Matériaux : calcaire, marbre et terre cuite. Palette nuancée : 8 teintes et 15 nuances, vert, ocre jaune, brun, ocre rouge, rose, noir, gris et blanc. Densité au dm^2 : env. 156 pour le champ, env. 182 pour le pseudo-emblèma, env. 240 pour la tête de Minerve.

Parc de la mosaïque.

Sans bordure.

Le champ présente une composition en quadrillage d'ellipses et d'octogones concaves adjacents, les octogones à l'intersection déterminant des coussins, au trait (*Décor*, 253 c).

Les coussins enferment un carré à pointes aiguës dont le centre est orné de rosaces qui varient d'un carré à un autre. Nous avons soit quatre feuilles à trois pointes alternant avec quatre fleurs de lys autour d'un bouton central ; soit quatre feuilles en fer de lance alternant avec quatre feuilles à pointes ; soit une fleur cruciforme à sépales pointus entre lesquels sont disposés quatre pétales triangulaires qui partent du centre.

Les ellipses noires enferment, d'abord, une bordure de postes rouges et vertes, et, ensuite, une autre ellipse, plus petite, à l'intérieur de laquelle est inscrit un fleuron délié :

croix de quatre fuseaux noirs et roses au centre, jaunes aux extrémités, avec en sautoir quatre pétales cordiformes pointant vers le centre et ornementés, à l'extérieur, de longues tiges jaunes.

Les octogones sont formés de deux rangs de cubes noirs et ornés au centre d'une même rosace : quatre pétales lancéolés alternant avec quatre pétales en fer de lance autour d'un bouton central, ce qui produit l'effet de surimposition d'un fleuron à quatre pétales à un carré.

Le centre du tapis est orné d'un pseudo-emblèma. On y voit un buste de Minerve, coiffée du casque et vêtue de l'égide ; de fins serpents s'enroulent autour du buste. Au-dessous du cou, une petite tête de Gorgonne. La déesse a le regard lointain et imposant, ses yeux et ses arcades sourcilières sont nettement soulignés en vert et gris (déesse aux yeux pers), son nez est large et rectiligne, son cou fort et solide, ses joues pleines et sa bouche gonflée.

La partie absidée de la mosaïque est occupée par un canthare aux grandes anses en S (verts et bruns). De son ouverture large et denticulée, s'échappent des rinceaux et des feuillages stylisés (jaunes, roses et bruns) se recourbant en deux volutes (*cornucopiae*). La panse du canthare est ornée de deux personnages debout, leurs bras levés et leurs jambes légèrement avancées dans une position de lutte ou de danse. L'ensemble est traité à dominante verte.

Lassus, *Libyca*, 7, 1959, p. 228-230, pl. 3 ; Février, *Fouilles de Sétif* I, 1965, p. 7 ; Picard, Thiase marin, 1968, p. 117, n° 2 ; Salies, Zu den Geometrischen Gliederungs, 1974, p. 172 ; Blanchard-Lemée, Mosaïques de l'Algérie ancienne, 1978, p. 94 ; *LIMC*, II, 1984, p. 1076, n° 4 ; Lochin, Index du *LIMC* II, 1985, p. 90 ; Lavagne, *Mosaico romano de Méditerraneo*, 2001, p. 130 et pl.

Reproduction de la mosaïque dans Lassus, 1959, pl. 3, cliché n° 2148 de la photothèque d'Alger ; Lavagne, 2001, pl. p. 131.

Pl. LXXII, 156.

Le motif du quadrillage d'ellipses et d'octogones concaves adjacents déterminant des coussins est une composition assez fréquente dans la mosaïque africaine, du premier tiers du II^e^ jusqu'au IV^e^ siècle. Il a été étudié par G.-Ch. Picard (Thiase marin, 1968, p. 95-151) qui en a suivi l'évolution et ses diverses présentations et transformations à l'époque romaine ; il l'a retrouvé dans quarante et un pavements, dont plus de la moitié provient de l'Afrique.

Les analogies ne manquent guère entre ces divers groupes, surtout en ce qui concerne le choix et la disposition des motifs. C'est avec les pavements de la Byzacène que notre mosaïque offre le plus d'affinités.

Le premier exemple est un pavement des thermes d'Acholla : trame géométrique composée de carrés curvilignes, d'ovales et d'octogones concaves, les carrés sont meublés de divers fleurons semblables aux nôtres (*id.*, *op. cit.*, p. 116-117, fig. 12) ; un autre exemple d'Acholla, dans la maison de Neptune, présente des octogones concaves chargés de cercles concentriques et d'ellipses bordés de postes, comme à Cherchel (*id.*, *op. cit.*, p. 119, fig. 14 ; Gozlan, *Maison du triomphe de Neptune*, 1992, n° 12, pl. XVI-XVII, p. 70).

Thysdrus offre quatre exemples : l'un est orné du même motif couvrant que la mosaïque de Cherchel, avec des variantes dans les motifs de remplissage (Foucher, *Procession dionysiaque*, 1963, p. 34, pl. VI) ; le second, trouvé dans le *triclinium* de la maison de Tertulla, présente la même trame géométrique (*id.*, *Thysdrus 1960*, p. 46-47, pl. XIX) ; le troisième pavement présentant le même canevas provient de la maison de Ferdjani Kacem, les ellipses,

comme à Cherchel, sont bordées de postes (Picard, *op. cit.*, p. 120, fig. 1); le dernier exemple, dans la maison des Dauphins, présente le même dispositif mais avec un cercle inscrit (*CMT* III, 1, 1996, n° 35 A-B, pl. XLVI). À Althiburos, un pavement présente le même motif couvrant avec des variantes dans les motifs de remplissage (Ennaïfer, *Althiburos*, 1976, n° 30, pl. CXLVI, b); à Sfax, dans la maison dite d'Ennius, les coussins sont encadrés d'une riche bordure en ruban ondé, les ellipses bordées de tresses et les octogones de cercles (Fendri, *Mosaïque des Océans*, 1963, p. 6, pl. XI, 1; l'auteur donne une liste complète pour la Byzacène); à Thuburbo Majus (*CMT* II, 1, 1980, n° 81, pl. XXXIX, et 3, 1987, n° 322B, pl. XLIX).

La tête de Minerve pourrait être rapprochée d'une tête de la même déesse à Acholla, malgré certaines différences dans la présentation de la figure. Nous retrouvons le même regard froid et imposant, le même cou fort et solide et certains traits de la physionomie générale (Picard, Mosaïques d'Acholla, 1959, p. 84, pl. XVI). Elle est à rapprocher également du décor de la maison d'Ikarios à Oudna, pièce 19 (Darmon et Blanc-Bijon, Programme iconographique de la maison d'Ikarios, 1988-89, p. 294-304) et, à Cherchel, des muses de la propriété Volto qui présentent un même cou large et solide, le même dessin des yeux et du nez, voir notre n° 123.

Les rinceaux s'échappant du cratère en garniture d'abside sont couramment utilisés dans les mosaïques africaines dès la seconde moitié du IIe et jusqu'au VIe siècle. Ce décor a été particulièrement bien étudié par S. Gozlan dans *Acholla. Quartier central*, 2001, p. 36-37. Voir également *CMT* IV, 1, 1999, n° 181B, pl. LXXIII, et Ben Osman, *Inventaire*, 1980, n° 104.

Tous les auteurs cités dans la bibliographie s'accordent pour placer le pavement de Cherchel à la fin du IIe siècle. Cependant, suite aux indications précitées, nous pensons qu'il faudrait placer notre mosaïque plutôt dans le courant du IIIe siècle.

157.

Date et circonstances de découverte inconnues.

Dans une pièce, le long de la clôture actuelle de l'îlot du phare.

Un seul fragment est encore visible, le reste est détruit.

Dimensions actuelles: 1,30 m sur 1,15 m. Tesselles de 8 mm à 12 mm de côté. Couleurs: noir et blanc. Densité au dm^2 : env. 90.

Les tesselles ont 1 cm de profondeur par rapport à la surface. Le lit de pose originel consiste en un mortier grossier de 11 cm d'épaisseur fait de briques pilées et de chaux.

In situ.

Bande de raccord de 10 cm faite de deux rangées de tesselles blanches et de deux rangées de tesselles noires.

Le champ est entièrement occupé par un motif de cercles sécants définissant des quatre feuilles et des carrés concaves noirs chargés d'une croisette blanche.

Inédite.

Voir notre bibliographie comparative au n° 74.

III[e] siècle ?

158.

Mêmes circonstances de découverte que le précédent.

Dans une salle.

Dimensions actuelles : 1,70 m sur 0,82 m. Tesselles de 10 mm à 15 mm de côté. Matériaux : calcaire et schiste. Couleurs : noir et blanc. Densité au dm^2 : env. 90.

En mauvais état de conservation, les tesselles disparaissent peu à peu ; la pièce sert actuellement d'enclos pour des animaux domestiques.

La mosaïque a gardé son lit de pose originel constitué de chaux et de briques pilées ; il mesure 5 cm de profondeur.

In situ.

Sans bordure.

Champ couvert d'une composition de carrés adjacents formés de quatre rectangles égaux blancs autour d'un carré ; tous ces éléments sont dessinés par un double filet noir (*Décor*, 141 a).

Inédite.

Voir nos comparaisons citées au n° 133.

III[e] siècle ?

159.

En avril 1959.

Mosaïques découvertes dans la partie sud-ouest de l'îlot du phare par Gaspary.

Non retrouvées.

« Trois nouvelles mosaïques à dessins géométriques, l'une d'entre elles, composée de gros cubes multicolores, paraît constituer le fond d'une piscine demi-circulaire » (Gaspary).

La photographie présente les restes d'un quadrillage de bandes à carré d'intersection en opposition de couleurs, ici chargé de carrés sur la pointe inscrits (*Décor*, 144 c).

Inédites

Gaspary, notes conservées dans les archives de la Direction des beaux arts et de l'archéologie d'Alger, 1959.

Pl. LXXIII.

Pour une trame proche de la nôtre, voir une mosaïque d'Utique (*CMT* I, 1, 1973, n° 102, pl. XLIII).

Un fragment d'une de ces mosaïques (?) est conservé. La composition sera décrite à partir du fragment déposé par M. Kasdi et d'un cliché pris lors des fouilles et retrouvé récemment dans les archives du Centre Camille Jullian.

Mêmes circonstances de découverte.

Dimensions actuelles : 1,28 m sur 0,85 m. Tesselles de 7 mm à 11 mm de côté. Matériau : pierre calcaire. Couleurs : noir et blanc. Densité au dm^2 : env. 76.

Parc de la mosaïque.

Épaisse bande de raccord noire.

Bande blanche de 20 cm constituée de neuf rangées de tesselles blanches et de trois rangées de tesselles noires.

Bordure : sur un fond noir court un triple filet blanc dessinant un méandre à redans.

Champ : la photographie laisse voir une composition géométrique fragmentaire en noir sur fond blanc qu'il est mal aisé de décrire. On voit d'abord un quadrillage de bandes fait d'un double filet dentelé, les cases chargées d'une fleurette en croix sur fond blanc ; c'est ce fragment qui a été déposé. Ensuite, deux cercles inscrits, en câble ; le cercle extérieur est marqué par des paires de chevrons opposés ; le cercle intérieur circonscrit un fleuron unitaire à 8 éléments non contigus, en pétales fuselés, ici le centre en cercle (apparenté au *Décor* II, 257 e).

Inédite
Pl. LXXIII.

Conclusion

L'ensemble des pavements de cette demeure a été exécuté vraisemblablement au IIIe siècle.

Minerve est connue comme la déesse tutélaire des arts et techniques ; elle est représentée en place privilégiée et affiche le gorgoneion (symbole protecteur). Elle manifeste l'adhésion du propriétaire de la maison à la souveraineté romaine (Minerve est la troisième divinité de la triade capitoline).

E. Mosaïques de localisation incertaine
nos 160 à 191

160.

Lieu et circonstances de découverte inconnus.

Dimensions actuelles: 1,54 m sur 0,80 m. Tesselles de 5 mm à 15 mm de côté. Matériaux : calcaire, marbre, terre cuite et pâte de verre. Couleurs : bleu (pour les tesselles en verre), vert, ocre jaune, ocre rouge, rose, noir et blanc. Densité au dm^2 : env. 156.

En mauvais état de conservation ; exposées à l'air marin, les tesselles se décolorent et se désagrègent.

Musée de Cherchel.

Simple bande d'encadrement de 7 cm faite de sept rangées de tesselles noires.

Angle d'une mosaïque dont le champ présente une combinaison géométrique à remplissage floral. Le carré et le rectangle sont bordés de tresses à deux brins et ornés : l'un, d'un fleuron à huit pétales roses et verts (4 nuances) ; l'autre, d'un guillochis ocre jaune, noir, ocre rouge, blanc. Vers le centre du panneau, on voit une partie d'une couronne de tenture à plusieurs pans flanquée de quatre peltes traitées en grenat/rose/blanc. L'ensemble se détache sur fond blanc.

Inédite.

Pl. LXXIV, 160.

161.

Lieu et circonstances de découverte inconnus.

Dimensions actuelles: 0,80 m sur 0,65 m. Tesselles de 6 mm à 14 mm de côté. Matériaux : calcaire, marbre et terre cuite. Couleurs : vert, ocre jaune, brun, ocre rouge, rose, noir et blanc. Densité au dm^2 : env. 100.

Musée de Cherchel.

Bande de 3 cm faite de deux rangées de tesselles blanches.

La bordure de 20 cm est une tresse à quatre brins à dominante brun, jaune et vert, sur fond noir.

Le champ présente un motif central non identifiable bordé d'un méandre fractionné traité en plusieurs tons et d'une tresse à deux brins vert, blanc, noir.

Inédite.
Pl. LXXIV, 161.

162.

Lieu et circonstances de découverte inconnus.
Dimensions actuelles: 0,40 m sur 0,24 m. Tesselles de 5 mm à 10 mm de côté. Matériaux: calcaire, marbre, terre cuite et pâte de verre. Couleurs: vert (3 nuances), jaune, grenat, rose, noir et blanc. Densité au dm^2: env. 132.
Musée de Cherchel.

Champ: ligne d'ondes traitée délicatement en blanc/rose/grenat/vert et en blanc/gris/jaune/vert. Elle encadrait vraisemblablement un tableau dont on voit encore une petite extrémité: un fond blanc et une ligne de tesselles vertes et bleues.

Inédite.

163.

Lieu et circonstances de découverte inconnus.
Dimensions actuelles: 0,55 m sur 0,36 m. Tesselles de 7 mm à 11 mm de côté. Matériaux: calcaire et marbre. Couleurs: grenat et blanc sale. Densité au dm^2: env. 90.
Musée de Cherchel.

Sans bordure.
Champ: composition de cercles sécants en opposition de couleurs faisant apparaître des quatre feuilles grenat et déterminant des carrés curvilignes blancs chargés d'une croisette grenat (*Décor*, 238 f). Le point de contact entre les cercles tangents est matérialisé par quatre tesselles grenat.

Inédite.

Pour ce type de décor, voir la liste des documents réunis à propos d'une mosaïque similaire n° 74.

164.

Lieu et circonstances de découverte inconnus.
Dimensions actuelles: 0,20 m sur 0,16 m. Tesselles de 6 mm à 10 mm de côté. Matériaux: calcaire et schiste. Couleurs: noir et blanc. Densité au dm^2: env. 121.
Musée de Cherchel.

Sur un fond blanc se détache une flèche noire (deux filets perpendiculaires et un filet médian): fragment d'une composition de losanges (étoile de 8 losanges?).

Inédite.

165.

Lieu et circonstances de découverte inconnus.

Dimensions actuelles: 0,35 m sur 0,33 m. Tesselles de 9 mm à 13 mm de côté. Matériaux: calcaire, marbre et terre cuite. Couleurs: vert (3 nuances), grenat, noir, gris et blanc. Densité au dm^2: env. 63.

Musée de Cherchel.

Sans bordure.

Champ: sur un fond blanc, se détache une guirlande de laurier aux longues feuilles barbées, traitée en vert/grenat/gris sur fond noir.

Inédite.

166.

Lieu et circonstances de découverte inconnus.

Dimensions actuelles: 0,85 m sur 0,87 m. Tesselles de 17 mm à 30 mm de côté. Matériaux: calcaire, marbre et terre cuite. Couleurs: vert, ocre jaune, rose, noir et blanc. Densité au dm^2: env. 25.

Musée de Cherchel.

Sans bordure.

Champ: composition de cercles sécants au trait faisant apparaître des quatre feuilles verts dessinés de deux filets de tesselles noires et déterminant un carré curviligne blanc chargé d'une croisette (quatre pétales chevronnés verts autour d'une tesselle noire). Le point de contact entre les cercles tangents est matérialisé par une tesselle noire.

Inédite.

Pour ce type de décor, voir la liste des documents archéologiques réunis à propos d'une mosaïque similaire n° 74.

167.

Lieu et circonstances de découverte inconnus.

Dimensions actuelles: 0,38 m sur 0,36 m. Tesselles de 5 mm à 13 mm de côté. Matériaux: calcaire, marbre et terre cuite. Couleurs: jaune, ocre, beige, brun, rouge, noir et gris. Densité au dm^2: env. 64.

Musée de Cherchel.

Encadrement fait de quatre rangées de tesselles blanches.

Champ: sur un fond noir se détache un nœud d'entrelacs à quatre boucles, ou nœud en sparterie.

Inédite.

168.

Lieu et circonstances de découverte inconnus.

Dimensions actuelles: 0,45 m sur 0,42 m. Tesselles de 5 mm à 10 mm de côté. Matériaux: calcaire, marbre, terre cuite et schiste (?). Couleurs: vert d'Orient et foncé, jaune clair, sienne brûlée, rouge vif, grenat, noir et blanc. Densité au dm^2: env. 152.

Musée de Cherchel.

Sans bordure.

Scènes figurées (?). Le champ laisse apparaître des lignes courbes et des lignes droites qui s'enchevêtrent en un dessin trop fragmentaire pour nous permettre d'identifier la scène.

Inédite.

169.

Lieu et circonstances de découverte inconnus.

Dimensions actuelles: 1 m sur 0,78 m. Tesselles de 6 mm à 10 mm de côté. Matériaux: calcaire et schiste. Couleurs: noir et blanc. Densité au dm^2: env. 90.

En mauvais état de conservation. Les tesselles se désagrègent à l'air marin.

Musée de Cherchel.

Sans bordure.

Le champ figure un quadrillage de bandes au trait avec carré d'intersection déterminant des rectangles et des carrés; aux intersections un carré blanc s'inscrit dans un cercle noir (*Décor*, 144 b).

Dans le fragment subsistant, sur un fond blanc, se détache une case bordée d'un méandre en L, blanc et noir. Le centre de la case est orné d'un carré plus petit réalisé par deux filets de tesselles noires et chargé d'un carré sur la pointe dentelé. Chaque côté de la case est occupé par un carré sur la pointe en filet double noir flanqué de deux peltes noires. Les angles de la case sont occupés par des carrés inscrits dans des disques noirs et timbrés d'un svastika.

Inédite.

Pl. LXXIV, 169.

Nous retrouvons une composition semblable à Utique, où les carrés sont décorés de quatre feuilles obliques et d'une grecque fractionnée de torsades. Les petits carrés sont inscrits dans des disques noirs et contiennent des nœuds de Salomon. Les rectangles sont chargés de losanges emboîtés (*CMT* I, 1, 1973, n° 29, pl. X, datée de la fin du I^er^ ou du II^e^ siècle; n° 102, pl. XLIII, datée de la fin du II^e^ ou du III^e^ siècle; et *CMT* I, 2, 1974, n° 161, pl. X, début II^e^ siècle; n° 242, pl. XLVII, moitié du II^e^ siècle). Djémila nous offre aussi quelques exemples proches du nôtre avec des variantes dans les motifs de remplissage (Blanchard-Lemée, *Maisons à mosaïques*, 1975, p. 170, pl. XVII, pl. XL, b); nous retrouvons un schéma analogue à Bulla Regia mais traité en polychromie (Hanoune, *Bulla Regia*, IV, 1980, fig. 111-113, p. 56 et p. 10, fig. 24-25); ce schéma se retrouve également à Hippone dans la maison du Front de mer et à Henchir Safia dans les thermes (Lassus, *Libyca*, 7, 1959,

p. 336, fig. 93) ; à Mactar (Picard *et alii*, *Maison de Vénus*, 1977, n^os 14 et 15, fig. 49-50) ; à Volubilis (Thouvenot, Maison aux travaux d'Hercule, 1948, p. 100, pl. I) ; à Carthage, sur une mosaïque inédite (Ben Osman, *Inventaire*, 1980, n° 237) et *CMT* IV, 1, 1999, n° 179, pl. LXXII ; et enfin en Sardaigne (Angiolillo, *Sardinia*, 1981, p. 53-54, pl. XXVIII, cf. les références bibliographiques réunies par l'auteur).

Selon R. Hanoune, ce quadrillage de bandes avec, aux intersections, des cercles noirs est une apparition d'époque tardive. Ce motif se retrouverait depuis la seconde moitié du III^e jusqu'au V^e siècle.

170.

Lieu et circonstances de découverte inconnus.

Dimensions actuelles : 0,95 m sur 0,95 m. Tesselles de 4 mm à 12 mm de côté. Matériaux : calcaire, marbre et terre cuite. Couleurs : vert, jaune, rose, noir et blanc. Densité au dm^2 : env. 110.

Mosaïque déposée sur dalle de béton, les lacunes ont été bouchées avec du gravier.

Musée de Cherchel.

Bordure de 27 cm faite d'une tresse à quatre brins traitée en jaune/vert/rose/blanc.

Champ : restes d'une étoile de deux carrés, de rectangles et des peltes à volutes. Les rectangles sont décorés d'un fleuron longiforme.

Inédite.

Pl. LXXV, 170.

171.

Lieu et circonstances de découverte inconnus.

Dimensions actuelles : 1,35 m sur 1,14 m. Tesselles de 5 mm à 11 mm de côté. Matériaux : calcaire, marbre, terre cuite et pâte de verre. Couleurs : bleu, vert, orange et rose (pour les tesselles en verre), grenat, noir et blanc. Densité au dm^2 : env. 121.

Musée de Cherchel.

Sans bordure.

Champ divisé en deux parties : celle de droite montre un enroulement de rinceau d'acanthe vert se terminant par des fleurons rehaussés de tesselles de verre orange, bleues, vertes et roses ; celle de gauche, séparée de la première par un filet denticulé noir, renferme un carré posé sur la pointe et flanqué de deux peltes à volutes, celles-ci se terminant par une fleur. Le centre du carré bordé d'un filet denticulé est orné d'un nœud de Salomon traité en grenat et vert sur fond noir.

Inédite.

Pl. LXXV, 171.

172.

Lieu et circonstances de découverte inconnus.

Dimensions actuelles: 0,35 m sur 0,33 m. Tesselles de 6 mm à 11 mm de côté. Matériaux: calcaire, marbre et terre cuite. Couleurs: vert, ocre jaune, brun, ocre rouge et blanc. Densité au dm^2: env. 64.

Parc de la mosaïque.

Le panneau laisse voir deux calices enfilés, traités en vert/blanc/ocre jaune, se terminant par un fleuron rouge et brun.

Inédite.

173.

Lieu et circonstances de découverte inconnus.

Dimensions actuelles: 2,41 m sur 1,60 m. Tesselles de 9 mm à 13 mm de côté. Matériaux: calcaire et schiste. Couleurs: noir et blanc. Densité au dm^2: env. 72.

Musée de Cherchel.

Bordure de 10 cm, portant, sur un fond blanc, une ligne de chevrons noirs.

Champ: composition orthogonale d'octogones irréguliers sécants et adjacents par les petits côtés (déterminant des carrés et des hexagones oblongs) (*Décor*, 169); l'ensemble est dessiné en filet double noir et en filet double dentelé noir sur les diagonales. Chaque carré porte un petit carré posé sur la pointe, qui, lui-même, est orné d'une fleurette de pétales chevronnés blancs ou d'une fleurette noire sur un petit carré droit blanc.

Inédite.
Pl. LXXVI, 173.

Le motif couvrant d'octogones sécants et adjacents est déjà attesté à Pompéi (Blake, I, 1930, p. 100 et 109, pl. 29, fig. 4). On le trouve en Italie (Blake, III, 1940, p. 98, pl. 19, fig. 4); en Espagne (*CME* III, 1981, p. 59, pl. 68); il est largement diffusé à Antioche (Levi, *AMP*, 1947, pl. XXXIV, c-d, LXIX, a, XCII, a, CXXIV, a-b, CXXVIII, a, CXL, d). Il revient très souvent en Afrique, notamment à Bulla Regia, où les octogones et les carrés sont ornés de motifs différents (Hanoune, *Bulla Regia*, IV, 1980, p. 42, n° 3, fig. 106; p. 58, n° 6, fig. 121 ; p. 91, n° 7, fig. 177-178 ; voir aussi Beschaouch, Hanoune et Thébert, *Ruines de Bulla Regia*, 1977, fig. 48 et 57); à Utique (*CMT* I, 1, 1973, n^{os} 127 et 128, pl. XLIX: là, les carrés sont ornés de nœud de Salomon); à Carthage, sur un pavement conservé au Musée du Bardo (Darmon, *Nymfarum Domus*, 1980, pl. XLI, 2; Hinks, *Catalogue*, 1933, p. 117, n° 40, fig. 132; *CMT* IV, 1, 1999, n° 163, pl. LXIV); à Acholla, dans les thermes du Thiase marin (Picard, Thiase marin, 1968, p. 99, fig. 2) et dans la maison de Neptune (Gozlan, Maison de Neptune, 1974, fig. 9; *ead.*, *Maison du triomphe de Neptune*, 1992, n° 26, pl. XXXI et cf. les remarques sur ce type de composition p. 117-118); Timgad offre un seul exemple avec des motifs de remplissage très surchargés (Germain, *Mosaïques de Timgad*, 1965, n° 169, pl. LVII); à Djémila, les carrés et les hexagones sont timbrés de fleurons déliés et de croi-

settes (Blanchard-Lemée, *Maisons à mosaïques*, 1975, pl. XXXII); à Themetra (Foucher, *Hadrumetum*, 1964, pl. VI, c); à Thysdrus, dans la maison du Paon (*id.*, *Thysdrus 1961*, pl. VI et *CMT* III, 1, n° 19B, pl. XXXII et n° 32C, pl. XLII); à Nabeul où les carrées sont ornés d'une hedera et les hexagones d'un fleuron composé (Darmon, *Nymfarum Domus*, 1980, p. 72-78, n° 18, pl. XXXIII, XXXVI à XL et LXXXVII); à Ptolémaïs (Pesce, *Palazzo delle colonne*, 1950, fig. 44); enfin à Mactar (Picard *et alii*, *Maison de Vénus*, 1977, p. 41-42, fig. 37). Ce motif est attesté en Afrique dès le II^{e} et jusqu'au V^{e} siècle.

174.

Lieu et circonstances de découverte inconnus.

Dimensions actuelles: 1,60 m sur 0,50 m. Tesselles de 10 mm à 16 mm de côté. Matériaux: calcaire, marbre et terre cuite. Couleurs: vert, rose, noir et blanc. Densité au dm^2: env. 49.

Musée de Cherchel.

Sans bordure.

Ne subsiste dans le champ qu'un carré (côté du carré 0,45 m) flanqué de quatre T. Le centre du carré est orné d'un nœud de Salomon traité en vert et dessiné en blanc sur fond coloré. Il s'agit d'un quadrillage de lignes de carrés sur la pointe, contigus, déterminant des cases carrés à degrés.

Inédite.

Sur ce motif, voir les remarques de S. Gozlan dans *Acholla. Quartier central*, 2001, n° 59, pl. VII, 1, p. 34-35, et le dossier pertinent réuni à propos d'une mosaïque semblable (*ead.*, *Maison du triomphe de Neptune*, 1992, p. 180-181).

III^{e}-IV^{e} siècle.

175.

Lieu et circonstances de découverte inconnus.

Dimensions actuelles: 0,99 m sur 0,32 m. Tesselles de 7 mm à 4 mm de côté. Matériaux: calcaire, marbre et terre cuite. Couleurs: vert, tons de jaune et de rose, grenat, noir et blanc. Densité au dm^2 : env. 210.

Musée de Cherchel.

Sans bordure.

Champ: méandre en redans carrés et carrés, traité délicatement en vert, jaune, rose, grenat et blanc.

Inédite.

Pl. LXXVI, 175.

176.

Lieu et circonstances de découverte inconnus.

Dimensions actuelles: 0,80 m sur 0,41 m. Tesselles de 4 mm à 8 mm de côté. Matériaux: calcaire, marbre et terre cuite. Couleurs: vert, jaune, grenat, rose, noir et blanc. Densité au dm^2: env. 156.

En mauvais état de conservation, l'inscription est mutilée.

Musée de Cherchel.

Restes d'une inscription en lettres noires; HL: 10 cm: I [- - -] RV

Au-dessous, un méandre identique au précédent. Fragment de la même mosaïque?

Inédite.

Pl. LXXVII, 176.

177.

Lieu et circonstances de découverte inconnus.

Dimensions actuelles: 1,57 m sur 0,61 m. Tesselles de 4 mm à 8 mm de côté. Matériaux: calcaire, marbre et terre cuite. Couleurs: vert, grenat, noir et blanc. Densité au dm^2 : env. 195.

Musée de Cherchel.

Quadrillage de bandes en tresse à deux brins traitée en vert/blanc/grenat sur fond noir. Les quatre cases, de 30 cm de côté, sont ornées de fleurons à huit pétales lancéolés et trifides.

Inédite.

Pour ce motif, voir notre bibliographie comparative citée à propos d'un pavement identique n° 132.

178.

Lieu et circonstances de découverte inconnus.

Dimensions actuelles: 2 m sur 1,02 m. Tesselles de 7 mm à 11 mm de côté. Matériaux: calcaire et marbre. Couleurs: vert, ocre jaune, grenat, noir et blanc. Densité au dm^2 : env. 110.

Musée de Cherchel.

Bande de raccord: 4 cm, faite de tesselles blanches.

La bordure de 11 cm est une tresse à deux brins traitée en jaune, vert, grenat, blanc.

Champ: composition linéaire de demi-étoiles de quatre losanges, de carrés droits et de carrés sur la pointe. Il s'agit d'une composition orthogonale d'étoiles de huit losanges tangentes par deux sommets déterminant des grands carrés et des petits carrés sur la pointe (*Décor*, 173 b). L'ensemble est dessiné par des filets simples noirs. Les grands carrés sont ornés de fleurons à huit pétales stylisés, lancéolés et trifides ou cordiformes; les petits carrés, de fleurettes. Les losanges sont timbrés d'un losange inclus noir.

Inédite.
Pl. LXXVII, 178.

Pour ce type de décor, voir la liste des documents réunis à propos d'une mosaïque similaire n° 114.

179.

Lieu et circonstances de découverte inconnus.

Dimensions actuelles: 0,35 m sur 0,30 m. Tesselles de 10 mm à 17 mm de côté. Matériaux: calcaire et terre cuite. Couleurs: ocre rouge, noir et blanc. Densité au dm^2: env. 72.

Parc de la mosaïque.

Entre deux filets de tesselles noires, fragment d'inscription. HL: 9 cm, lettres ocre rouge sur fond blanc:

- - - | LTIS [- - -]
- - -] MAR [- - -]

Inédite.
Pl. LXXVIII, 179.

180.

Lieu et circonstances de découverte inconnus.

Dimensions actuelles: 1,69 m sur 1,48 m. Tesselles de 5 mm à 13 mm de côté. Matériaux: calcaire, marbre et terre cuite. Couleurs: vert, ocre jaune, brun, grenat, rose, noir et blanc. Densité au dm^2: env. 120.

Musée de Cherchel.

Bande de raccord de 16 cm est un filet denticulé blanc sur noir.

Bordure extérieure (40 cm): un culot d'acanthe se développe en un enroulement de rinceaux, traité en grenat, vert et blanc.

Bordure intérieure (13 cm): ligne brisée traitée en grenat, rose, brun, vert, blanc.

Le champ figure un carré bordé, à gauche et à droite, d'un simple rinceau de lierre blanc sur fond noir. Son centre est occupé par une étoile de deux carrés en lacis de tresses à deux brins et timbrée d'un cercle en câble. Dans les encoignures, des fleurs de lotus.

Inédite.
Pl. LXXVIII, 180.

Pour un rinceau analogue, voir Levi, *AMP*, 1947, pl. CXLIII, a.

Pour le motif figuré dans le champ, voir notre bibliographie comparative citée au n° 138.

181.

Lieu et circonstances de découverte inconnus.

Dimensions actuelles: 1,47 m sur 1,14 m. Tesselles de 7 mm à 13 mm de côté. Matériaux: calcaire, marbre et terre cuite. Couleurs: vert, rouge, rose, noir et blanc. Densité au dm^2: env. 56.

Musée de Cherchel.

Sans bordure.

Fragment de composition en quadrillage de cercles et de losanges, les cercles aux intersections, adossés à un carré central.

La rosace centrale est formée de quatre peltes blanches se terminant par des volutes reliées entre elles et supportant une feuille lancéolée blanche. Le centre de la rosace est timbré d'un carré blanc et d'un carré noir. Les losanges et les cercles sont ornés de fleurons longiformes ou de fleurons à huit pétales (s'apparente au *Décor*, 149 b).

Inédite.

Pl. LXXIX, 181.

Nous retrouvons une composition proche de la nôtre à Utique, où la rosace est remplacée par un grand carré (*CMT* I, 1, 1973, n° 125, pl. XLVIII).

Pour une rosace très proche, voir aussi Utique (*CMT* I, 3, 1976, n° 297, pl. XXVII, datée du III^e^ siècle).

182.

Lieu et circonstances de découverte inconnus.

Dimensions actuelles: 0,92 m sur 0,43 m. Tesselles de 7 mm à 13 mm de côté. Matériaux: calcaire, marbre et terre cuite. Couleurs: vert, jaune, ocre rouge, noir et blanc. Densité au dm^2: env. 208.

Musée de Cherchel.

Bande de raccord (5 cm) faite de tesselles blanches.

Champ: de part et d'autre d'un double filet noir, se détache un culot d'acanthe traité en vert, ocre rouge, noir. Il se termine par un enroulement de rinceaux rouges et noirs. Ce culot ressemble au n° 180.

Inédite.

Pl. LXXIX, 182.

Pour un culot d'acanthe stylisé voisin du nôtre, voir Levi, *AMP*, 1947, pl. CXLIII, a et Hanoune, *Bulla Regia*, IV, 1980, p. 6, n° l, pl. 4.

183.

Lieu et circonstances de découverte inconnus.

Dimensions actuelles: 0,94 m sur 0,97 m. Tesselles de 5 mm à 10 mm de côté. Matériaux: calcaire, marbre et terre cuite. Couleurs: vert, ocre jaune, grenat, rose, noir et blanc. Densité au dm^2: env. 99.

Musée de Cherchel.

Sans bordure.

Le champ présente une étoile de deux carrés en lacis de tresses. Le centre de l'étoile est occupé par une couronne de tenture à plusieurs pans décorée d'un méandre et renfermant un fleuron tournoyant à huit pétales, traité en rose, jaune, grenat, blanc et vert.

Inédite.
Pl. LXXX, 183.

Pour le motif de la couronne de tenture à plusieurs pans, voir le n° 99.

184.

Lieu et circonstances de découverte inconnus.

Dimensions actuelles: 1,25 m sur 0,94 m. Tesselles de 6 mm à 13 mm de côté. Matériaux: calcaire, terre cuite et schiste. Couleurs: vert, ocre jaune, rose, noir et blanc. Densité au dm^2: env. 81.

Musée de Cherchel.

Angle d'une mosaïque géométrique (à composition centrée?).

Bordure de 9 cm faite d'une tresse à deux brins noire et blanche.

Le champ figure un cercle central orné d'une bande à redans et d'un fleuron de quatre pétales. Le cercle est flanqué de peltes à volutes. Dans les angles du panneau, une paire des losanges en encoignure et, sur les côtés, des triangles timbrés de filets denticulés.

Inédite.
Pl. LXXX, 184.

185.

Lieu et circonstances de découverte inconnus.

Dimensions actuelles: 0,60 m sur 0,29 m. Tesselles de 3 mm à 7 mm de côté. Matériaux: calcaire, marbre et terre cuite. Couleurs: vert, ocre jaune, brun, ocre rouge, noir et blanc. Densité au dm^2: env. 210.

Musée de Cherchel.

Sans bordure.

Champ : la partie gauche du panneau figure un cratère aux anses en S, traité en dégradé (brun et jaune). À droite, un culot d'acanthe richement coloré traité en noir, brun, vert, ocre jaune et blanc ; quelques feuilles de laurier rouge et une forme ovoïdale traitée délicatement en brun, jaune et blanc.

Inédite.
Pl. LXXX, 185.

Nous retrouvons un cratère et un culot d'acanthe voisins du nôtre à Sétif, sur une mosaïque inédite conservée au musée.

186.

Lieu et circonstances de découverte inconnus.

Mosaïque ornementale déposée en plusieurs fragments de 2,41 m sur 1,43 m et de 2,42 m sur 1,43 m. Tesselles de 3 mm à 6 mm de côté. Matériaux : calcaire, marbre et terre cuite. Couleurs : vert (4 tons), jaune, brun, ocre rouge, grenat, rose, noir, gris et blanc. Densité au dm^2 : env. 220 pour le fond, env. 182 pour la bordure.

Musée de Cherchel.

La bordure, de 20 cm de largeur, est un rinceau de lierre traité en vert et ocre rouge sur fond blanc.

Le motif central (répété cinq fois, mais toujours incomplet) présente un cercle qui porte, autour d'une couronne de feuillages verts et bruns et d'une rosace à dix pétales traitée harmonieusement en vert, grenat, jaune et blanc, une couronne d'oves et dards à effet de relief, traitée en jaune, brun et blanc. De cette couronne jaillissent, selon les diagonales, des lotus enfilés bruns et blancs qui donnent naissance à des tiges et des gaines qui forment un cœur. De la base de celui-ci, s'échappent vers l'intérieur, des rinceaux qui se terminent par un fleuron au centre de la volute et par une large feuille tournoyante traitée en vert sur fond rouge. Les quatre cœurs déterminent un octogone curviligne à fond noir orné d'une couronne de feuillage et d'une rosace à plusieurs pétales aux nervures nettement dessinées. Dans les angles et sur les côtés, un carré curviligne à fond noir est orné d'une rosace constituée de quatre fleurons déliés en forme de cloche et de quatre pétales dont le sommet se recourbe vers le centre.

L'ensemble est de style pictural, avec un effet de relief puissant.

Inédite.
Pl. XCI, 186.

L'organisation générale du champ n'est pas d'usage fréquent et paraît plus particulièrement africaine. Elle se retrouve sur trois exemples publiés d'une série déjà identifiée par S. Germain (*Mosaïques de Timgad*, 1965, p. 51 n° 57, pl. XXI ; *ead.*, Mosaïques florales de Lambèse, 1977, p. 137-148). Le premier pavement provient d'une maison au sud-est du forum de Timgad et présente plusieurs éléments analogues au nôtre ; ce sont les rinceaux d'acanthes qui délimitent les cœurs et les tiges qui les partagent, mais aussi les couronnes de feuillages et les rosaces qui occupent les carrés curvilignes ; cependant, la composition générale est légèrement différente. À Timgad, le centre du panneau est occupé par un cercle timbré d'une

couronne de feuillage et d'une rosace; en revanche, à Cherchel, le centre est occupé par un octogone curviligne présentant des couronnes de feuillages analogues et des rosaces semblables. Ces mêmes octogones se retrouvent dans les angles de la mosaïque de Timgad. Nous avons les mêmes tiges hautes formées de calices stylisés d'où s'échappent des rinceaux qui se ramifient à l'intérieur et à l'extérieur. L'ensemble de Timgad présente un décor purement floral; or ce même décor, à Cherchel, est associé à des éléments géométriques.

À Hippone, un pavement est sensiblement proche du nôtre, surtout par le dessin de la composition et plusieurs détails dans l'ornementation (Marec, La villa dite du Procurateur, 1969, p. 161-163, fig. 3; Germain, Mosaïques de style fleuri de Timgad et d'Hippone, 1973, p. 259-274, fig. 1-4). L'ensemble d'Hippone présente des éléments géométriques alternés à des motifs floraux. Le centre du panneau est occupé par un carré concave (à Cherchel, c'est un octogone) qui partage le tableau en quatre médaillons ovales en forme de cœur symétriquement opposés, comme à Cherchel. La base des médaillons est occupée par une roue de tenture, leurs parties supérieures formant des demi-octogones. Les tiges sont formées de calices stylisés d'où jaillissent des rinceaux se terminant par des feuillages rigides.

Le dernier pavement provient de Lambèse et a été découvert au temple d'Esculape; il est actuellement entreposé au musée de Lambèse.

Les mosaïques de Timgad et d'Hippone ont été datées, l'une du début du IIIe siècle, l'autre de la fin du IIIe siècle. Malgré ces rapprochements stylistiques, une datation absolue ne peut être avancée pour notre pavement. Cependant, on peut supposer que le pavement de Cherchel est contemporain de celui de Timgad et que le ou les artisans qui l'ont exécuté, non seulement, disposaient de mêmes modèles, mais qu'ils appartenaient sans doute au même atelier: atelier en provenance de la Numidie, vraisemblablement de Timgad.

Le pavement de Timgad fait partie d'une série, tandis que le nôtre, par sa trame et ses motifs décoratifs, est unique. Aussi, il n'est pas impossible de penser qu'un atelier de Timgad, expert dans ce genre de décor, eût été appelé par un riche propriétaire de *Caesarea* pour décorer sa demeure.

IIIe siècle?

187.

Lieu et circonstances de découverte inconnus.

Dimensions actuelles: 1,72 m sur 1,28 m. Tesselles de 6 mm à 14 mm de côté. Matériaux: calcaire, marbre et terre cuite. Couleurs: les tons de vert, jaune, brun, rouge, rose, noir et blanc. Densité au dm^2 : env. 99.

Le panneau a été découpé en forme de 'I'; il est recouvert de cire pour protection.

Musée de Cherchel.

Sans bordure.

Le champ figure un enroulement de rinceaux d'acanthe très stylisés fait de *cornucopiae* superposées et se terminant par des fleurs variées. Le centre est occupé par un enfilement de calices aux tons harmonieux allant du rose au blanc et du jaune au brun.

Inédite.

Pl. LXXXI, 187.

Cette mosaïque, semblable à la précédente par sa composition, est traitée d'une façon plus gauche et moins raffinée. Nous retrouvons un dessin semblable sur la mosaïque n° 31 de la maison à la mosaïque florale.

188.

Lieu et circonstances de découverte inconnus.

Dimensions actuelles: 2,15 m sur 1,71 m. Tesselles de 6 mm à 12 mm de côté. Matériaux: calcaire, marbre et terre cuite. Couleurs: vert, ocre jaune, ocre rouge, noir et blanc. Densité au dm^2 : env. 110.

Musée de Cherchel.

Sans bordure.

Le champ est une composition orthogonale de croix de scuta tangents (ici en lacis de tresses à deux brins) chargés d'un octogone concave dessiné par une guirlande de laurier dentelé à feuilles jaunes sur fond rouge (*Décor*, 153 d). Cet octogone concave fait apparaître une composition en quadrillage de cercles et de fuseaux.

La composition, dense et foisonnante, est surchargée d'éléments végétalisants qui rappellent de très près les mosaïques de Timgad. Ce pavement démontre pleinement les infinies ressources décoratives d'un style fleuri où tous les effets de ce décor sont exploités au maximum.

Inédite.
Pl. LXXXI, 188.

Le motif des croix de scuta curvilignes, associé à des losanges ou à des médaillons circulaires, est d'un usage fréquent dans les mosaïques. G.-Ch. Picard qui a étudié ce type de décor l'a retrouvé sur 33 mosaïques déjà publiées. L'Afrique, à elle seule, en fournit 10 exemples tous traités de manière différente (Picard *et alii*, *Maison de Vénus*, 1977, p. 44-45, et Germain, Schéma original, dans *Hommages à H. Stern*, 1983, p. 171-172, pl. CII-CV). Il est donc superflu de citer, à nouveau, la liste des pavements déjà recensés par ces deux auteurs. Aucun des pavements cités n'offre d'affinités avec le nôtre, sauf celui de Lambèse qui présente une composition orthogonale de croix de scuta à extrémités concaves, tangentes, déterminant des cercles et des losanges. Les scuta sont en lacis de tresses à deux brins et de câbles à bords droits. Notons, toutefois, que le dessin de base est le même partout. Le schéma est rigoureusement géométrique (il est combiné à des motifs végétaux dans la mosaïque de Cherchel). Il est à signaler également un exemple traité en noir et blanc à Cherchel, au cap Tizérine (n° 58) qui a été daté du IIe siècle.

Fin IVe-Ve siècle.

189.

Propriété du rocher blanc, à 4 km à l'est de Cherchel.

« Pavé de mosaïque formant des dessins élégants et de couleurs variées » (de Pachtère, citant Schmitter).

Schmitter, *Bull. Épigr. de la Gaule*, 1884, p. 103 ; Gauckler, *Musée de Cherchel*, 1895, p. 54 ; Gsell, *Atlas arch.*, 1902, f. 4, n° 57, p. 8 ; de Pachtère, *Inv. mos.* III, 1911, p. 106, n° 442.

190.

Chez un colon, sur la route d'Alger.
Mosaïque signalée détruite par de Pachtère.

Inscription sur mosaïque : LEGE ET CREPA

CIL, VIII, 9421 ; Renier, *IRA*, n° 4020 ; Gsell, *RAf*, 48, 1904, p. 60 ; de Pachtère, *Inv. mos.* III, 1911, p. 106, n° 441.

191.

Lieu et circonstances de découverte inconnus.
Mosaïque conservée jadis au Musée national des Antiquités d'Alger. Actuellement non retrouvée.
La mosaïque n'est connue que par une photographie donnée par Gsell dans *Cherchel antique Iol Caesarea*, 1952, p. 35.

La photographie représente un quadrillage de guirlandes de laurier à cinq feuilles sur fond dentelé et présentant aux angles un groupe de fruits (trois pommes). Elles entourent deux carrés ; ces derniers sont décorés de plusieurs motifs :

1. Le carré de gauche offre d'abord un double filet de tesselles, une ligne de perles et de pirouettes, un filet double et un fleuron stylisé : quatre hederae pointant vers le centre et ornementées de vrilles ouvertes alternent avec quatre fuseaux.

2. Le carré de droite présente un filet double, trois cercles concentriques, le dernier constitué d'un filet denticulé, deux autres cercles concentriques et, enfin, un fleuron à huit pétales triangulaires trifides. Dans les angles du carré, des paires de volutes.

Reproduction de la mosaïque dans Gsell, 1952, p. 35.

Voir nos comparaisons citées à propos d'une mosaïque semblable n° 51.

F. Mosaïques de la nécropole occidentale de *Caesarea* nos 192 à 195

NÉCROPOLE OCCIDENTALE DE *CAESAREA*

Sur les nécropoles de Cherchel, voir Leveau, Hypogées de la rive gauche de l'oued N'sara, 1977, p. 209-256 ; *id.*, Fouilles anciennes, 1978, p. 89-108.

192.

Propriété Durand (ex Pietrini) située dans la nécropole occidentale de Cherchel.
Dans la chambre d'un mausolée.
Signalée détruite par de Pachtère.

Mosaïque ornementale à « dessin d'imbrications » (de Pachtère) ; il s'agit d'une composition orthogonale d'écailles adjacentes, au trait (*Décor*, 215 b).

Ravoisié, *Exploration scientifique de l'Algérie*, 1846, pl. 43 ; Gsell, *Mon. ant.*, II, 1901, p. 63 ; de Pachtère, *Inv. mos.* III, 1911, p. 106, n° 439.
Reproduction de la mosaïque dans Ravoisié, 1846, pl. 43.
Plan Y, pl. LXXXII.

Sur ce motif, voir la liste des documents réunis à propos d'une mosaïque d'El Jem (*CMT* III, 1, 1996, n° 5 A-B, pl. XII).

193.

Propriété Durand, sur la plate-forme d'un caveau funéraire.
Déposée en 1881 et vendue en Europe.

« Orphée, assis de face, entouré de divers animaux qu'il charme aux sons d'une lyre à sept cordes, est coiffé d'un bonnet phrygien couleur de pourpre et vêtu d'une tunique à

manches longues et étroites de couleur bleue et des braies ajustées de la même couleur; un manteau violet recouvre ses genoux, ses pieds sont chaussés de brodequins rouges; le fond de la mosaïque est blanc; les animaux sont entremêlés de touffes vertes indiquant que le lieu de la scène est une prairie; ces animaux sont: un perroquet, un rossignol, une autruche, un cheval, un chacal, un tigre, une hyène, une gazelle, une antilope et une panthère. La composition était entourée d'une torsade et d'autres ornements qui ont péri en partie» (Héron de Villefosse).

Héron de Villefosse, *BSAF*, 1883, p. 320-321; Schmitter, *Bull. Épigr. Gaule*, 4, 1884, p. 103-104; Héron de Villefosse, *Bull. des antiquités africaines*, 2, 1884, p. 305-306, fig.; *id.*, *Revue de l'Afrique française*, 1887, p. 394; Waille, *Bull. de corr. afr.*, 1886, p. 125-126; *id.*, *De Caesarea monumentis quae supersunt*, 1891, p. 68; Gauckler, *Musée de Cherchel*, 1895, p. 9, n° 5; Gsell, *Atlas arch.*, 1902, f. 4, n° 15; *id.*, *Mon. ant.*, II, 1901, p. 104, n° 14; de Pachtère, *Inv. mos.* III, 1911, p. 106, n° 440; Reinach, *RPGR*, 1922, p. 201, n° 9; Chatelain, Mosaïques de Volubilis, 1935, p. 5; Guidi, Orfeo Liber pater e Oceano, 1935, p. 122; Jesnick, *Image of Orpheus*, 1977, p. 132 n° 22, fig. 114, p. 183 n° 23a et p. 249; Leveau, Hypogés de la rive gauche de l'oued N'sara, 1977, p. 219-221, fig. 13; Dunbabin, *MRNA*, 1978, p. 138; *LIMC*, VII, 1994, p. 92, n° 114, ill; Lochin, Index du *LIMC* VII, 1994-95, p. 358.

Reproduction du dessin de la mosaïque dans Héron de Villefosse, 1884, fig. p. 306; *RPGR*, 1922, p. 201, n° 9; Jesnick, 1977, fig. 114 p. 249; Leveau, 1977, fig. 13; *LIMC*, VII, 1994, n° 114, ill.

Pl. LXXXII, 193.

Le mythe d'Orphée est un des plus célèbres de la mythologie classique. Chanté par les poètes, il figure surtout depuis l'époque hellénistique sur de nombreux monuments (peintures, sculptures, bas reliefs, céramique et plus particulièrement dans les mosaïques). Sur le thème d'Orphée, cf. l'important article de H. Stern, Blanzy-lès-Fismes, 1955, p. 41-77; Rischer, *Ausfuhrliches Lexikon der Griechischen und Römischen Mythologie*, t. III, 1897-1907, p. 1190; Guidi, Orfeo, Liber Pater e Oceano, 1935, p. 110-143; Thirion, Orphée magicien, 1955, p. 149-179; Schoeller, *Orpheus*, 1969; Jesnick, *Image of Orpheus*, 1997; Dunbabin, *MRNA*, 1978, p. 135-138.

La scène du héros charmant les animaux est de beaucoup la plus populaire de toutes celles où figure le héros. C'est toujours la même pose qui revient: Orphée assis sur un rocher et jouant la lyre, autour de lui des animaux. Les seules variantes que nous retrouvons dans toutes ces figurations concernent la pose des sujets. Les artistes se sont souvent ingéniés à modifier celle-ci et même quelquefois à y ajouter des espèces et types d'animaux variés.

Parmi les exemples d'Orphée figurant dans un cadre funéraire comme à Cherchel, nous citerons trois pavements: l'un de Constantine (de Pachtère, *Inv. mos.* III, 1911, p. 53-54, n° 221, pavement d'un caveau funéraire, malheureusement détruit), l'autre de Jérusalem, couvrant le sol d'une chapelle funéraire (Stern, *op. cit.*, p. 74, n° 35), le dernier à Édesse (Balty, La mosaïque au Proche-Orient, I, 1981, p. 389, pl. XXIV). Certaines peintures des catacombes romaines reprennent naturellement les motifs empruntés à l'art païen, dans d'autres, la figure du héros est plus symbolique et est représentée avec des animaux propres à l'art chrétien (paons, colombes...); il est représenté 7 fois dans les catacombes de Rome (voir à ce propos, Nestori, *Repertorio topographico delle pitture*, 1975, p. 10 n° 9, p. 26 n° 19, p. 122 n° 31, p. 124 n° 45, p. 158 n° 64, p. 162 n° 79).

194.

En mars 1891. Dans la nécropole de l'oued Rassoul, ancienne propriété Archambault.

Dallage d'un tombeau.

À quelques centimètres du sol, quatre tuiles juxtaposées, les trois premières étaient très dégradées au moment de la découverte, la quatrième était conservée ; elle mesurait 0,56 m sur 0,80 m (*emblemata* sur tuiles ?).

Détruite.

La tuile conservée figurait un triton porteur d'un pedum et deux néréides dont l'une, à demi allongée sur une draperie, est portée par une panthère marine ; à gauche, un petit amour apporte à la fille de Nérée une couronne.

Gauckler, *Musée de Cherchel*, 1895, p. 5 ; *id.*, *s.v.* Opus musivum, dans *DAGR*, III, p. 2097, n° 13 ; Gsell, *Mon. ant.*, II, 1901, p. 104, n° 15 ; de Pachtère, *Inv. mos.* III, 1911, p. 105, n° 437 ; Levi, *AMP*, 1947, p. 103 ; Gsell, *Cherchel antique Iol Caesarea*, 1952, p. 49 ; Balil, Estudios sobre mosaicos romanos, IV, 1976, p. 11 ; Dunbabin, *MRNA*, 1978, p. 138.

Sur le thème funéraire des néréides voguant sur la croupe de monstres marins, cf. l'importante étude de Cumont, *Symbolisme funéraire*, 1942, p. 166-170 et p. 305-306.

195.

Mosaïque trouvée dans le terrain de M. Lavigorie (ancienne propriété Gérard). Dans la nécropole de l'oued Rassoul, area occidentale.

Dimensions au moment de la découverte : 2 m de côté.

Sans doute détruite.

Le dessin conservé laisse voir un carré encadré d'une tresse à deux brins ; son centre est occupé par une étoile de deux carrés en lacis de tresses à deux brins, timbrée d'une seconde étoile à huit branches et d'un médaillon. Dans les angles du carré, des paires de losanges et des demi fleurons à trois pétales.

Leveau, Fouilles anciennes, 1978, p. 96, fig. 6.

Reproduction de la mosaïque dans Leveau, 1978, fig. 6.

CONCLUSION

LES MOSAÏQUES DE CHERCHEL-*CAESAREA*

L'ensemble des mosaïques livrées par le site de Cherchel permet de suivre, malgré des lacunes, les grandes lignes de l'évolution de cet art dans une ville africaine importante, capitale de province. Toutefois, le problème chronologique qui est un préalable important dans l'histoire de la mosaïque, reste posé pour Cherchel. Les panneaux répertoriés, à l'exception des mosaïques de la maison de Vénus et celles de Thétis et de Pélée datées selon des critères archéologiques, sont dépourvus de leurs contextes archéologiques et n'ont été datés que par l'analyse stylistique, aléatoire, et par le recours à des comparaisons avec d'autres ensembles mieux datés. Malgré cela, nous distinguons trois phases dans l'évolution de la mosaïque de Césarée.

A. La première phase comprend surtout des pavements en *opus tessellatum* noirs et blancs dont la plupart proviennent des monuments publics (ces derniers sont au nombre de 18): trois sols en *opus signinum* décorés de tesselles ou de *crustae* de marbre et quelques pavements en *opus sectile* dont un de la maison de la mosaïque de Minerve, malheureusement détruit dès l'antiquité, mais dont le dessin est resté imprimé sur le sol.

Le répertoire décoratif de cette première étape, traité en noir et blanc, fait apparaître une origine italienne des motifs. Mais ces influences italiennes paraissent, pour une bonne part, passées par le filtre des choix opérés par les ateliers de l'école byzacénienne, la plus ancienne de l'Africa Proconsularis.

B. Dès la fin du IIe siècle ap. J.-C., se répand le goût pour la polychromie avec une création de motifs géométriques, végétaux et figurés d'une grande originalité. Le soin apporté à l'exécution et à l'élégance du dessin y sont constants. Le remplissage des fonds est toujours soigné, la palette est harmonieuse et la technique raffinée. Les pavements de cette phase - qui s'étend de la fin du IIe, ou vraisemblablement du début du IIIe, jusqu'à la fin du IIIe siècle -, évoquent le plus souvent leur fidélité aux modèles et créations classiques et «africaines» (mosaïques du cap Tizérine, nos 57 à 93; mosaïque des couronnes et cœurs d'acanthes no 186 qui se rattache à «l'école de Timgad»).

C. La dernière phase englobe la majorité des pavements qui proviennent des riches demeures de *Caesarea* et s'étend du début du IVe, couvre tout le Ve et peut-être la première moitié du VIe siècle (dans l'état actuel des recherches sur la ville, il est impossible de proposer des datations plus basses). Cette phase offre un répertoire riche et varié, caractérisé par des contrastes apparents entre les zones d'ombres et de lumière. Le mouvement des sujets figurés s'accentue (voir notamment les nos 9 à 20 et 101 à 104). Le souci du relief et du modelé y est constant. Notons aussi un goût prononcé pour la surcharge et l'exubérance des motifs géomé-

triques et végétaux, et une certaine tendance à la schématisation et à la raideur dans l'exécution de certains pavements (nos 76 à 91), ainsi qu'une prédilection particulière pour la représentation des thèmes figurés empruntés soit au répertoire mythologique classique, soit aux scènes de la vie domaniale et quotidienne ; mais apparaît, parallèlement, une création originale d'éléments nouveaux tant dans les décors couvrants que dans les scènes figurées au style très linéaire, malgré quelques morceaux de bravoure réussis.

Le décor

Dans tous les édifices mis au jour par les fouilles, les sols étaient recouverts de mosaïques ; celles-ci sont exécutées généralement en *opus tessellatum*. Parmi les autres techniques mosaïstiques utilisées à Cherchel, on rencontre des sols en *opus signinum* décorés de tesselles et de *crustae* de marbre (nos 72, 118, 122, 148) ; quelques pavements en *opus sectile* (no 71) ; des dallages de plaque de marbre (nos 40, 109).

Opus signinum

Ce type de décor est relativement rare à Cherchel ; mais nous l'avons, cependant, retrouvé quatre fois (*supra*). C'est un type de décor des plus anciens attesté dans les mosaïques hellénistiques ou romaines (cf. notre bibliographie citée au no 122).

Opus sectile

Les compositions des pavements en *opus sectile* sont des variantes du quadrillage de bandes, à l'exception d'un seul qui présente une composition orthogonale d'étoiles à huit losanges déterminant des grands carrés droits et des petits carrés sur la pointe. La datation absolue de ces types de pavements reste chose délicate ; cependant, nous avons noté quelques parentés stylistiques de ce groupe avec des pavements italiens et africains.

Pseudo-vermiculatum

Cette technique, relativement rare, se retrouve à Cherchel, cependant, sur un pavement d'époque tardive (IVe siècle), notre no 6 qui semble avoir été exécuté sur place, avec un emploi exclusif de petites tesselles dont la dimension maximale est de 2 mm de côté.

Opus tessellatum

Par ses effets décoratifs complexes et variés, c'est le type de pavement le plus courant à Cherchel ; il y est attesté dès le IIe siècle. L'une des plus simples formes illustrant cette technique est le tapis uniforme blanc, nos 111 et 112. Les motifs et schémas sont conçus selon les plus anciens procédés italiens.

La technique

Mortier

La plupart des mosaïques de *Caesarea* ont été déposées. Le peu de pavements encore *in situ* (à l'îlot du phare, aux thermes de l'ouest et au forum) nous a permis d'examiner le ciment de support ; celui-ci est constitué de deux ou, quelquefois, trois couches superposées (*statumen, rudus, nucleus*) :

1. Couche de mortier formé de chaux (?) et de fragments de briques ou de céramiques pilées (*nucleus*).

2. Mortier de béton gris associé à des morceaux de pierres, de galets de rivière ou de briques (*rudus*).

Matériaux

Dans presque toutes les mosaïques, on note pour les tesselles l'emploi de calcaire (blanc, gris ou noir), de schiste (noir), de terre cuite (notamment pour les verts), de marbre (vert, jaune, beige, rouge, rose, gris, blanc), de grès (une ou deux fois) et, quelquefois, de pâte de verre (surtout pour les bleus, les verts, les oranges, les mauves et certains jaunes) soit pour des reflets de lumière sur les motifs figurés, soit pour un effet décoratif.

Forme et dimensions des tesselles

Les tesselles sont taillées plus ou moins régulièrement. Certaines sont de forme allongée (quadrilatère et rectangle), que nous avons surtout noté dans les motifs géométriques et végétaux, tandis que d'autres affectent une forme triangulaire (rare). Leur dimensions varient de 35 mm de côté en moyenne (les plus grossièrement taillées ont été retrouvées dans les thermes de l'ouest et dans la basilique du forum) à 2 mm de côté en moyenne (pour la mosaïque de Dioysos et Pan n° 6 et celle du cap Tizérine n° 63 à décor végétalisé polychrome). Les tesselles de grandes dimensions se rencontrent souvent dans des bandes de raccord et dans des pavements de schéma peu signifiant ; les plus petites étaient employées pour des motifs ornementaux. Seuls deux pavements, n° 156 (mosaïque de Minerve) et n° 63 (trame végétalisée polychrome du cap Tizérine[1]), offrent des tesselles dont l'ordonnance et les dimensions sont relativement constantes.

Couleurs

Une grande partie des mosaïques livrées par le sol de Cherchel sont polychromes. Les couleurs y sont extrêmement nombreuses et variées. Teintes et nuances forment une palette des plus harmonieuses où le grenat, le vert et le brun dominent avec leurs diverses tonalités. Généralement, tous les motifs décoratifs se détachent sur un fond blanc. Les bandes de raccord sont blanches ou noires. Dans les motifs figurés, on constate l'emploi constant de nuances et de dégradés, des plus clairs aux plus foncés, soit pour indiquer la forme des motifs, soit pour souligner le relief et le modelé. Les motifs géométriques témoignent d'une gamme plus réduite (vert, ocre jaune, ocre rouge, noir et blanc).

Technique d'exécution

Les mosaïstes de Cherchel ont utilisé deux procédés pour la mise en place des tesselles dans les tableaux à composer :

1. Pour les motifs géométriques, disposition des tesselles en lignes verticales à partir d'un quadrillage, avec quelquefois des tesselles en obliques quand la trame l'exige.

2. Pour les motifs floraux et figurés, introduction de lignes sinueuses et courbes pour souligner la forme des objets ou le modelé des figures ; rarement l'emploi de lignes de

---

1. Il semble que ce soit un indice non seulement de richesse, mais aussi de datation relativement haute (au plus tard période sévérienne).

tesselles concentriques, sauf quand le motif s'y prête: n° 96 (pour le ventre et les seins), n^os 101 et 102 (corps d'Achille, genoux, bouclier et fesses), n° 9.

Généralement, les tesselles s'organisent en filets ou rangées qui suivent les lignes principales du motif. Dans la présentation des figures (corps), les mosaïstes en exécutaient, selon toute vraisemblance, d'abord les contours, ensuite le remplissage intérieur (parfaitement illustré par les pavements des noces de Thétis et Pélée, n^os 49 à 52, et les pavements de la maison des Julii, notamment les Trois Grâces, n^os 9 à 20).

La disposition des pavements

À Cherchel, l'étude des maisons et de leur décor, malgré les lacunes constatées (cf. Leveau, Maisons nobles, 1982, p. 105-165), atteste du goût des notables césaréens pour les salles d'apparat à abside (pas moins de cinq maisons ont été recensées par l'auteur sur ce site). Cette fréquence des salles à abside en Afrique s'est accentuée au IV^e et au V^e siècles ap. J.-C. (Février, *Approches du Maghreb romain*, I, 1989, p. 62-65).

La plupart des panneaux qui décoraient ces salles d'apparat étaient disposés selon des orientations variées:

1. Panneau en forme de T (n° 126). L'entrée de la salle était annoncée par un simple motif géométrique (n° 127); le tableau central était entouré de trois côtés (est, sud, ouest) par un motif décoratif qui orne généralement les sols à l'emplacement des lits dans les *cubicula*. Au centre, l'emblèma figure des oiseaux disposés de façon à être vus de tous les côtés par les divers convives. C'est le seul exemple de ce type de tapis dont nous disposons à l'heure actuelle à Cherchel.

2. Petits panneaux insérés dans des tapis ornementaux et orientés de façon à être vus par les visiteurs dès leur entrée dans la salle (n^os 92, 99, 156).

3. Panneaux offrant des scènes qui sont disposées dans tous les sens, de façon à être vus de tous les côtés de la salle, peut-être aussi par les convives allongés, sans doute, sur des lits, chacun ayant droit à un motif (mosaïque aux Emblèmes bachiques n° 149, mosaïque des Muses n° 123).

4. Panneaux disposés en plusieurs registres ou en une seule frise; panneaux disposés en registres de façon à être découverts au fur et à mesure que le visiteur s'avance dans la salle: mosaïque des Travaux champêtres (n^os 94 à 98), la mosaïque de la Légende d'Achille (n^os 101 à 104), et n^os 9, 13, 78, peut-être aussi le n° 45.

5. Panneaux évoquant un décor en projection de plafond et de parois: mosaïque des vendanges du « Tennis-Club » (n° 86) et mosaïque des Amours vendangeurs de la maison de Thétis et Pélée (n° 52).

6. Le panneau de Thétis et Pélée, par sa disposition particulière, offre une conception originale et nouvelle dans la présentation des scènes figurées en Afrique du Nord, si on se réfère aux documents publiés disponibles. Un seul pavement découvert à Rome, près de

Sainte-Bibiane, offre une disposition similaire (M. Cima et E. La Rocca, Gli horti licimiani : dans *Horti Romani*, 1998, p. 434-439, fig. 9). Les personnages, disposés en sens opposés, étaient peut-être destinés à être vus par les hôtes qui étaient assis sur des banquettes en bois mobiles, lesquelles étaient placées, sans doute, sur la bordure qui encadre le tableau.

La scène des amours vendangeurs était orientée de façon à être vue par les convives qui entraient dans la salle et ceux assis au fond de l'abside outrepassée qui bénéficiaient ainsi d'une vue en perspective dont le point focal était la treille. L'artiste a privilégié cette perspective pour donner l'illusion de la profondeur, captiver le regard et l'orienter vers le centre de la treille occupée par la figure de Silène ivre et l'inscription qui l'accompagne.

Il est à remarquer un rapport étroit entre l'espace architectural (salle à abside) et le décor centré de la partie du pavement la plus proche de l'abside. L'artiste a opté donc non pas pour une représentation linéaire ou circulaire, mais pour une représentation en perspective à point focal dont le foyer est le centre de la treille.

Le tracé du pavement de la salle rectangulaire est régulé par un axe de symétrie qui n'est pas tout à fait central, car il y a eu débordement du côté ouest (cortège de Thétis) au détriment du côté est (noces de Thétis). Le plan longitudinal de la salle suggère le parcours et le décor figuré a été adapté en fonction de celui-ci ; les scènes sont découvertes au fur et à mesure que l'on avance. Arrivés au fond de l'abside outrepassée, les convives étaient invités à s'asseoir et à contempler (par définition, dans une perspective, il faut toujours opter pour une position statique). L'abside, lieu de repos et point d'aboutissement du parcours, privilégie cette position statique. L'artiste a recherché l'effet de la perspective pour son pavement.

7. Tapis disposé tel un sol véritable, figuré sans relief et sans cadre : représentation, unique jusqu'à présent dans le monde romain, de la jonchée de branches et de fleurs coupées.

Les motifs décoratifs

Ce n'est qu'à partir des pavements du IIIe siècle ap. J.-C. qu'on peut se faire une idée du répertoire décoratif des ateliers de Cherchel.

Le décor des bordures

Elles sont géométriques et végétalisantes, traitées en bichromie ou en polychromie ; leur largeur est variable, entre 5 cm et 1,80 m.

a) Les bordures noires et blanches

Les bordures noires et blanches sont assez rares ; elles sont au nombre de 18, plus de la moitié reproduisant une tresse à deux brins. Ces bordures sont peu signifiantes et ont été reproduites par tous les mosaïstes de toutes les écoles et à toutes les époques. Dans la mosaïque de Cherchel, elles s'échelonnent de la fin du IIe au IVe siècle.

b) Les bordures polychromes

Les mosaïstes de Cherchel se sont souvent ingéniés à encadrer leurs tableaux de riches bordures polychromes, allant de simples motifs des répertoires classiques aux créations originales richement ornementées.

1. Tresse à deux, trois ou quatre brins (*Décor*, 72-73)

Ce motif est de beaucoup le plus fréquemment utilisé (nos 13, 45, 78, 79, 82, 86, 92, 131, 142, 146, 161, 170 et 178). Il apparaît sur presque toutes les mosaïques et se rencontre à toutes les époques.

2. Ruban ondé (*Décor*, 65)

Ce motif apparaît cinq fois à Cherchel comme bordure d'un pavement (nos 8, 36, 77, 84, 162). C'est aussi un motif employé par toutes les écoles et à toutes les époques. Largement attesté en Afrique du Nord, il est impossible, dans le cadre limité de notre étude, de recenser tous les pavements africains où il apparaît.

3. Ruban ondé avec calices tête-bêche (*Décor*, 65)

Deux fois attesté à Cherchel (nos 11 et 51), c'est un motif d'un usage courant dans les mosaïques romaines tardives (cf. Barral i Altet, Unes pintures murals inèdites, 1973, p. 47-60, et notre bibliographie comparative citée au no 11).

4. Guillochis (*Décor*, 74-75)

Il apparaît trois fois à Cherchel (nos 53, 99, 144) traité d'une façon quasi identique dans les trois pavements: guillochis serré à âme lâche et œillet. C'est aussi un motif d'usage fréquent, notamment dans les mosaïques hellénistiques (à ce propos voir l'étude de Bruneau, *Mosaïques de Délos*, 1974, p. 53-54; pour Pompéi: Blake, I, 1930, p. 77-78, pl. 14, et 36,1); il se retrouve tout naturellement dans le répertoire des mosaïstes africains dès le IIe siècle (Picard *et alii*, *Maison de Vénus*, 1977, p. 49).

5. Méandre et carrés en perspective

Ce motif est attesté huit fois à Cherchel (nos 13, 45, 50, 76, 77, 141, 175, 176): méandre à redans et carrés (nos 76-77; *Décor*, 31 e); méandre de svastikas à retour simple et carré (nos 141, 175-176; *Décor*, 42 c); méandre de svastikas à retour inversé et carrés, le plus courant (no 13; *Décor*, 42 d). Méandres et carrés sont traités dans une riche polychromie. Ce type de bordure se retrouve sur de nombreuses mosaïques hellénistiques (Bruneau, *Mosaïques de Délos*, 1974, p. 54-55) et apparaît fréquemment en Afrique, souvent sur des mosaïques tardives.

6. Bordure en ligne de S obliques à volutes et de palmettes tête bêche (*Décor*, 92)

Bordure largement attestée dans la mosaïque africaine (Gozlan, Deux motifs de bordure, 1976, p. 169-184 et pl.), elle apparaît une seule fois à Cherchel (no 5).

7. Bordure de fleurs de lys superposées

Création originale, et peut-être locale, si nous nous référons aux documents publiés disponibles (no 5).

8. Bordure de cercles sécants (en acanthe) avec petit cercle recouvrant aux points de tangence et faisant apparaître des quatre feuilles (découpage de composition de surface)

C'est un motif largement attesté dans les mosaïques tardives, cf. notre bibliographie comparative citée au no 52. Il revient une seule fois dans la mosaïque de Cherchel no 52.

9. Bordure en rinceaux d'acanthes.

Elle apparaît dix-sept fois sur les mosaïques de Cherchel comme bordure, et cinq fois comme motif couvrant tout le champ. Ce type de décor semble appartenir de façon privilé-

giée au répertoire des mosaïstes de *Caesarea* et présente nettement des variantes typologiques et des différences dans l'ornementation.

Nous avons distingué quatre groupes:

a- Rinceau d'acanthes formé de gaines simples superposés et présentant des enroulements végétaux harmonieux avec diverses sortes d'ornements: tiges, fleurs variées, feuilles, bandelettes. À ce type appartiennent le rinceau du grand panneau de Thétis et Pélée n° 52 (celui-ci se distingue par le dédoublement des cornets), le rinceau de la mosaïque de la maison ouest du «Tennis-Club» traité d'une façon quasi identique mais de facture plus simple n° 78, les deux rinceaux de la maison des Julii n^os^ 9 et 14, le rinceau non retrouvé de la maison du «Tennis-Club» n° 90 et des rinceaux de localisation incertaine n^os^ 171, 180, 185. Ce type de décor qui s'enrichit et se renouvelle, se retrouve ici sur des mosaïques de datation tardive.

b- Bouquets d'acanthes stylisés et raides; les rinceaux deviennent filiformes et les motifs se dessèchent. Ce type de rinceau est illustré par la mosaïque du Parc Bocquet n° 53, un rinceau de la maison ouest du «Tennis-Club» n° 79, par les rinceaux (?) de la mosaïque florale n^os^ 30 et 31, par la bordure de la mosaïque de la Légende d'Achille n° 104 (rinceau à double enroulement), et les rinceaux de localisation incertaine n^os^ 187 (?) et 182.

c- Rinceau traité de façon naturaliste (traité soit sur fond blanc, soit sur fond noir), formé de gros cornets superposés et se terminant par de larges fleurs variées. À ce type de rinceau appartiennent la bordure de la mosaïque des Travaux champêtres n° 94 et celle de la mosaïque des Vendanges du «Tennis-Club» n° 86.

d- Rinceau simple formé d'un seul ou de deux filets de tesselles (soit rinceau de lierre, d'hederae ou de croisette). À ce type appartiennent les mosaïques n^os^ 180, 186, 126, 168 et peut-être le n° 34 (?).

Les motifs divers

a) Couronnes de tenture

1. Simplement dégradées: maison du cap Tizérine, dans un canevas végétalisé, remplissage de fleurons (n° 63); le tapis encadrant le Triomphe de Bacchus (n° 99) et dans des étoiles de deux carrés en lacis, avec fleurons légers (n° 138).

2. Décorées de méandres: abside de la maison de la mosaïque de Thétis et Pélée (n° 51); maison orientale du «Tennis-Club» (n° 82).

3. Décorées de filets denticulés: à l'ouest de la maison fouillée de Kaïd Youssef, dans des étoiles de deux carrés, avec fleurons lourds (n° 140).

b) Fleurons de feuilles découpées

Dans la maison de la Mosaïque florale (n° 29), dans le péristyle de la maison occidentale du «Tennis-Club» (n° 77) et à l'ouest de la maison fouillée de Kaïd Youssef, dans des étoiles de deux carrés (n° 140).

c) Tiges feuillues

1. Tiges non matérialisées (filet blanc/fond blanc)

a- Feuilles alternées: cap Tizérine, carrés et bordure (n° 63); maison aux Emblèmes bachiques, tiges formant des carrés concaves (n° 144).

2. Tiges dessinées par un filet de couleur

a- Feuilles alternées: maison de la Jonchée (n° 5).

b- Feuilles vis à vis: à Kaïd Youssef, octogones sécants, filet rose (n° 126); dans la bordure de la mosaïque de Thétis et Pélée, filet triple jaune/blanc/gris vert, en médiane des cercles sécants (n° 51); dans l'abside outrepassée de la maison occidentale du Tennis-Club, feuilles très linéaires, ressemblant à des épines (n° 79).

Le décor des tapis

Dans la mosaïque de Cherchel, ce décor est de quatre types: décor couvrant géométrique, décor végétalisant, tableaux figurés, inscriptions.

a) Décor couvrant géométrique

Les mosaïques géométriques inventoriées sont généralement ordinaires et l'on peut facilement remonter jusqu'à l'origine italienne ou africaine des motifs (par exemple le motif « à coussins » du cadre de Minerve est d'origine byzacénienne, cf. Picard, Thiase marin, 1968, p. 95-151). La plupart des schémas ont pour base des systèmes de simples bandes quadrillées.

Parmi les motifs couvrants et répétitifs qui reviennent assez fréquemment dans les pavements de Cherchel, nous signalerons quatorze types:

1. La composition de paires de peltes (*Décor*, 222) alternativement couchées et dressées apparaît trois fois dans notre répertoire (n^os^ 3, 37, 38).

2. Méandres de svastikas en pannetons de clé (*Décor*, 188, 189, 195) apparaît quatre fois à Cherchel: deux exemples sont de type classique et extrêmement soignés (n^os^ 65 et 151); deux autres sont plus épais et chargés de motifs décoratifs (n^os^ 83 et 134).

3. Cercles sécants (*Décor*, 237-241): ce motif est largement attesté à Cherchel où il apparaît sept fois et est traité soit en noir et blanc, soit en polychromie. C'est un motif commun et très répandu dans toutes les provinces de l'empire romain (n^os^ 68, 70, 74, 89, 157, 163, 166).

4. Octogones sécants et adjacents (*Décor*, 169): c'est un type de décor auquel les mosaïstes ont largement recours. Il est attesté quatre fois à Cherchel, avec des variantes dans les motifs décoratifs. La trame est partout la même (n^os^ 43, 55, 126, 173).

5. Composition orthogonale d'octogones tangents chargés d'un octogone concave (*Décor*, 167, 167 b): ce motif est une variante du motif précédent et apparaît trois fois à Cherchel, sur des pavements tardifs (n^os^ 66, 141, 147).

6. Composition d'étoiles de deux carrés en lacis de tresses (*Décor*, 178): c'est un décor qui semble avoir joui d'une grande faveur parmi les mosaïstes de Cherchel, on peut en compter jusqu'à sept exemples tous traités avec des variantes dans les motifs de remplissage (n^os^ 123, 138, 140, 150, 170, 180, 183).

7. Composition d'étoiles à 4 ou à 8 losanges déterminant des carrés ou rectangles (*Décor*, 174-176): c'est un décor qui revient cinq fois dans la mosaïque de Cherchel (n^os^ 61, 114, 123, 128, 142).

8. Le quadrillage de lignes de carrés sur la pointe tangents déterminant des cases à degré (*Décor*, 133) est attesté deux fois à Cherchel, comme motif couvrant (nos 7 et 174).

9. Le quadrillage de bandes en tresse à deux ou plusieurs brins (*Décor*, 135) est attesté quatre fois dans des pavements tous postérieurs au IIIe siècle (nos 6, 115, 132, 177).

10. La composition de quadrilobe de peltes autour d'un carré droit et d'octogones concaves (*Décor*, 228 a) figure deux fois sur les mosaïques de Cherchel (nos 17, 73).

11. La composition de quadrilobes de coquilles autour d'un carré tangent déterminant des polygones (*Décor*, 225 a) apparaît quatre fois à Cherchel (nos 8, 84, 85, 89).

12. La composition de carrés adjacents formés de quatre rectangles égaux (*Décor*, 141 a-b) est un motif couvrant attesté trois fois dans les mosaïques de Cherchel (nos 133, 138, 158).

13. Le quadrillage de bandes à carrés d'intersection débordant avec losanges inscrits dans les rectangles (*Décor*, 146 d) est attesté sur deux mosaïques de Cherchel (nos 113, 135).

14. Le quadrillage oblique de bandes à carrés d'intersection débordant avec losanges inscrits dans les rectangles est attesté trois fois à Cherchel (nos 33, 34, 181).

La fréquence de ces diverses trames prouve bien l'existence d'un répertoire mosaïstique, particulièrement florissant dès la seconde moitié du IIIe et jusqu'au Ve siècle. Il convient toutefois de mentionner les quelques motifs géométriques qui, par leur dessin et leur coloris, sont profondément insolites. Ce sont les pavements des maisons trouvés à l'ouest de la maison fouillée de Kaïd Youssef (nos 130 et 139, ce dernier présente un remplissage en faux marbre original), le pavement de la maison de la Jonchée de feuillage (no 5) qui présente un remplissage de fleurons longiformes très simplifiés, un filet dentelé terminé par deux feuilles cordiformes, et le pavement trouvé au Parc Bocquet (no 54).

b) Mosaïques florales

Parmi les mosaïques florales, nous comptons une quinzaine de réalisations, d'ailleurs trait constant de la mosaïque africaine.

À ce type appartiennent essentiellement le pavement de la Jonchée (no 4), la mosaïque des couronnes et cœurs d'acanthes (no 186) dans le style des mosaïques de Timgad, la mosaïque de la maison ouest du « Tennis-Club » (no 79), et celle de la maison de la mosaïque florale (no 9). Nous incluerons aussi les pavements végétalisants qui obéissent, cependant, à des schémas géométriques stricts ou ceux associés à des éléments géométriques : le pavement de la maison aux Emblèmes bachiques (no 144) et les nos 70, 77, 79, 99, 126, 146, 188 (qui semble être une création originale) et 191.

c) Tableaux figurés

Les édifices de Cherchel nous ont livré plus de quarante scènes figurées. Les thèmes iconographiques traités appartiennent au répertoire des scènes agricoles (labours, semailles, vendange, cueillette, foulage...) ; à des scènes inspirées de la réalité quotidienne (boucher, transport de raisin...) ; à des scènes de loisirs, la chasse, et de jeux d'amphithéâtre ; enfin, à des épisodes mythologiques autres que les sujets marins ou bachiques. Ce répertoire, riche et varié, semble être devenu une spécialité des mosaïstes de Cherchel.

1. Thèmes mythologiques

Ces images témoignent que la mythologie et la culture gréco-latine imprégnaient la société césaréenne et faisaient partie de la vie quotidienne. Elles étaient composées aussi dans le but de rattacher les sujets figurés aux valeurs sociales et aux convictions morales des commanditaires.

La plupart de ces mosaïques, qui reprennent des thèmes de la mythologie grecque, s'inspirent d'originaux classiques ou hellénistiques. Les principaux sujets traités sont empruntés aux poèmes homériques: cycle de Thésée, légende d'Achille, Thétis et Pélée, jugement de Pâris, légende d'Ulysse, scènes inspirés du cycle de Bacchus, centauromachie et mythe d'Orphée et les animaux.

2. Représentations de divinités

Les divinités les plus souvent représentées à Cherchel sont celles qui évoquent la mer. Ces représentations n'ont rien d'exceptionnel pour une ville située sur le littoral comme l'est Cherchel et se rattachent, comme partout ailleurs, au même goût des Africains pour tout ce qui a trait à l'eau (Océan, deux néréides sur animaux marins, toilette de Vénus, poissons, triomphe de Neptune, cortège marin...).

Les eaux douces et marines ont tenu une grande place dans l'univers mental des Romano-Africains. Elles témoignent de la dévotion de ces derniers à toutes ces eaux qui sont des lieux de fertilité et de fécondité: l'eau de mer pleine de poissons et l'eau de source qui étanche la soif et abreuve les terres.

Quelle est la raison de cet attrait des riches propriétaires de Césarée pour le monde de la mer et quelle fut pour eux la signification de cette imagerie ?

a- La présence de l'eau est ressentie, ainsi que l'a si bien souligné P.-A. Février (*op. cit*, p. 333-351), comme un complément au besoin de repos et de fraîcheur que procure l'*otium* rural.

b- Les paysages marins sont une façon de susciter le rêve et l'évasion dans « l'univers du lettré qui sait goûter au repos actif de l'*otium* ».

c- Les représentations marines étaient associées pour leurs vertus fertilisantes, comme elles jouaient un rôle prophylactique pour les négociants et armateurs de l'antiquité tardive. Elles sont aussi le gage d'une nourriture abondante pour les visiteurs et les invités. Enfin, elles sont évocatrices de l'harmonie du monde organisé en terres et en mers et, à l'image du monde, de l'harmonie de la cité et du domaine.

À côté de ces tableaux marins, les mosaïstes de Césarée ont représenté d'autres divinités qui évoquent soit la culture (Muses), soit un pouvoir bénéfique de protection, d'opulence, d'abondance (les Trois Grâces, Minerve, Victoire ailée...).

3. Thèmes réalistes

À côté des thèmes tirés de la mythologie, les ateliers de Césarée ont manifesté, dès la fin du III^e^ siècle, un grand intérêt pour la nature et pour les aspects divers qu'offre la réalité quotidienne. Les artistes, soucieux d'évoquer l'existence journalière des grands propriétaires fonciers de la société césaréenne, se sont, le plus souvent, intéressés à ces scènes figurées.

Trois thèmes, les plus fréquents du décor de la mosaïque africaine, reviennent souvent dans les mosaïques de Cherchel: le travail de la terre, les loisirs de la chasse et les jeux (labours, semailles, vendanges (4), cueillette et foulage du raisin, travaux domestiques, chasses (2), combats d'animaux, courses de chevaux, pugilistes, scènes d'amphithéâtre...).

Toutes ces images associées à celles de la mer sont le reflet de l'univers culturel de l'élite césaréenne et constituent ses références spirituelles au patrimoine hérité de la culture traditionnelle. La terre et l'eau, éléments de l'ordre universel, se situent à la fois au niveau cosmique et au niveau des préoccupations quotidiennes.

Inscriptions

Nous avons recensé vingt inscriptions. Leur texte est varié et présente soit des dédicaces (nos 25, 36, 48, 128), soit des formules apotropaïques (nos 79, 83), soit des vers (nos 19, 21) soit des signatures (nos 67, 52); pour certaines enfin, il s'agit de quelques lettres isolées faisant partie d'une inscription malheureusement trop fragmentaire pour que l'on puisse en deviner le sens (nos 14, 20, 26, 28, 75, 86, 96, 124, 176, 179).

Ateliers et commanditaires

Ateliers

Si les cent quatre-vingt-quinze numéros répertoriés sur le site de Cherchel ont permis la constitution de séquences chronologiques allant du IIIe jusqu'au VIe siècle ap. J.-C., le caractère disparate et lacunaire de la documentation empêche d'étudier l'évolution du style sur une longue période et d'en distinguer des «écoles». Cependant, nous avons décelé plusieurs styles ou tendances qui permettent d'affirmer la présence, sur le site de *Caesarea*, d'ateliers ou d'équipes, et ceci, d'une part, grâce à la présence de plusieurs ensembles de mosaïques bien situées et, d'autre part, grâce à l'existence de particularités stylistiques communes à plusieurs de ces mosaïques.

Des compositions et des motifs décoratifs, il semble que les mosaïstes de l'antique Césarée se sont fait une spécialité de la composition orthogonale d'étoiles de deux carrés en lacis de tresses qu'on rencontre dans les maisons situées à l'ouest de la maison fouillée de Kaïd Youssef, au cap Tizérine, et celles exposées au musée mais de localisation incertaine (voir *supra* no 6). Un autre motif de prédilection des mosaïstes de Cherchel est celui de la couronne de tenture que nous retrouvons dans de nombreuses maisons sur tout le site de Cherchel, depuis le début du IIIe jusqu'à la fin du IVe, et même au Ve siècle. Un autre motif commun à toutes les mosaïques, surtout tardives, est le fleuron stylisé qui se retrouve quasi identique dans les thermes de l'ouest, les maisons de Kaïd Youssef et la maison de la Jonchée de feuillage.

La mosaïque des couronnes et cœurs d'acanthe (no 186), différente des autres créations de la ville, semble être une œuvre réalisée par un atelier en provenance de Timgad.

Plusieurs groupes homogènes de mosaïques, présentant des caractères communs aussi bien dans la technique que dans le décor, nous permettent de supposer l'existence de huit ateliers ou équipes, ou du moins huit styles:

1. L'atelier ou le réalisateur de la mosaïque des Travaux champêtres est le même que celui qui a exécuté les pavements de la maison de la Mosaïque bachique malgré des différences dans le style figuré (nos 44 à 47 et 94 à 98).

2. L'atelier ou le réalisateur du Triomphe bachique est le même qui exécuta les pavements trouvés au Parc Bocquet (nos 53 à 55, 99 à 100).

3. De l'atelier de la mosaïque de Thétis et Pélée semble être sortis les pavements de la propriété Volto (?) (nos 49 à 52, 121 à 124).

4. Il y a eu un atelier indépendant qui semble avoir exécuté certaines mosaïques très tardives de la maison des Julii (nos 9 à 23).

5. L'atelier novateur, ou l'école locale, qui réalisa le décor des maisons est et ouest du « Tennis-Club » est le même que celui qui exécuta le décor de la maison de la Mosaïque florale (nos 76 à 91 et 28 à 32).

6. Le même atelier qui réalisa le décor des maisons du cap Tizérine exécuta, selon toute vraisemblance, le décor de la maison de la Mosaïque de Minerve (nos 57 à 72 et 156 à 159) (atelier byzacénien ?).

7. L'atelier ou les réalisateurs du décor de la maison de la Jonchée ont travaillé, sans doute, dans la maison du Buste de Domitia Lucilla et, vraisemblablement, dans la maison de Kaïd Youssef (nos 1 à 7 ; 33 à 37 ; 125 à 142).

8. L'atelier ou les réalisateurs des trois séries de mosaïques de « style figuré tardif » ont réalisé vraisemblablement les tableaux de la vie d'Achille, le pavement de la Centauromachie et la mosaïque du Jugement de Pâris. Ces mosaïques présentent des contours très linéaires mais aussi des morceaux de bravoure très réussis.

Les mosaïstes de Cherchel ont rarement signé leur production. On ne connaît qu'un Caecilius, un Herrenus et peut-être un Titianus. Mais s'agit-il vraiment des artistes ? Le terme *fecit* ou *facit* peut désigner aussi bien l'artiste qui conçoit l'œuvre que celui qui l'exécute, et le terme *tesselauit* peut désigner aussi le donateur propriétaire (voir à ce sujet Balmelle et Darmon, L'artisan mosaïste dans l'Antiquité tardive, 1986, p. 235-255 ; Donderer, *Die Mosaizisten der Antike und ihre wirtschaftliche und soziale Stellung*, 1989 ; Lavagne, Quelques ateliers de mosaïque romano-provençale, dans *CMGR* VIII, 2002, p. 13-26).

Parmi les œuvres des artisans de Cherchel, nous supposons que certaines d'entre elles (légende d'Achille, noces de Thétis, les Muses) étaient de facture grecque. Mais ces artistes n'ont pas fait œuvre personnelle : ils ont exécuté des commandes émanant de riches personnages de l'aristocratie césaréenne. Enfin, à l'instar des autres ateliers des provinces africaines, les ateliers de Césarée ont recueilli l'héritage de la longue tradition classique et hellénistique, mais en innovant et en faisant preuve d'une réelle créativité et d'audace par l'apport de touches originales et locales (maison de la Jonchée, maisons du « Tennis-Club »).

Les commanditaires

Si nous disposons de quelques documents sur les réalisateurs des ensembles des mosaïques de Cherchel, nous sommes, par contre, mieux informés sur leurs clients, ou du moins sur les occupants des belles demeures ornées de mosaïques. Cinq ou six familles de la haute société africaine de Césarée nous sont connues par les dédicaces inscrites sur mosaïques : les Thybridi Basiliani, les Profici Mustari, les Iustiniani Sabini, Andia et Severilla (?), les Claudii Sabini (?). Il semble qu'on ait compté dans leur rangs des clarissimes et des *spectabiles* (nos 36, 128).

À travers les mosaïques de Cherchel, on entrevoit quels étaient, dans les milieux aisés de la société césaréenne, les schèmes et modèles, les changements de mode et de goût, les

attitudes d'une élite restreinte mais dominante. Surtout, on devine quelque chose de l'univers intérieur, intellectuel, religieux et moral, d'une partie de cette société.

Cependant une question se pose. Par qui ces mosaïques étaient-elles compréhensibles ? Qui pouvait déchiffrer la symbolique représentée ? Tous les visiteurs de la demeure ou bien seulement quelques initiés, amis, propriétaires ? Sans doute aussi ceux qui, par la lecture et l'écriture, avaient accumulé, dans leur mémoire et leur langage, un grand nombre d'images et de mythes et qui, en même temps, s'étaient familiarisés avec les méthodes de l'interprétation allégorique.

Ces décors, tirés de l'observation, mais aussi des réminiscences de la mythologie et de la littérature, demeurent évocateurs d'une culture dont tous les notables de Césarée étaient imprégnés (cf. Leveau, *Caesarea de Maurétanie*, 1984, p. 101-112).

Les propriétaires, d'origine tant romaine qu'africaine, appartenaient à la classe dominante, des gens riches qui tenaient à faire montre de leur fortune en ornant luxueusement leurs habitations. Ils ont fait appel à des ateliers de qualité pour avoir des mosaïques à sujets mythologiques, philosophiques ou réalistes, qui témoignent de leur attachement et de leur fidélité aux idéaux antiques de la Paideia, qui est devenue depuis Juba II le bien commun de toutes les élites de Césarée.

Mais les divinités de la fertilité et de la fécondité (sujets bachiques et marins) devaient également leur garantir l'abondance des productions (olivette et vignoble) de leurs riches campagnes (cf. Leveau, *op. cit.*, p. 89-141 et p. 483-485).

Ainsi, les mosaïques de Cherchel replacées dans leur contexte socio-économique attestent du désir qu'éprouvait la classe des notables césaréens de se rattacher à une culture qui les valorisait socialement. Les thèmes de type culturel ne reflètaient pas seulement l'intérêt des propriétaires pour la culture gréco-romaine et leur adhésion à la souveraineté romaine. Ils valorisaient leurs aspirations, tels des héros mythiques, à l'immortalité. Ils étaient l'expression du bonheur de vivre et de jouir de toutes les nourritures terrestres. Ces mosaïques sont l'expression de la culture d'une société de grands propriétaires fonciers romano-africains dominants implantée au sein d'une province de l'empire romain, la Maurétanie césarienne.

Il reste toutefois que ces mosaïques, outre leur intérêt archéologique, sont à la fois expressives d'une nature environnante et suggestives d'une culture romano-africaine qui culmine dans la jouissance paisible des lieux et des temps. Mais ceci relève d'une approche de type culturaliste, qui en raison de sa spécificité fera l'objet d'une prochaine étude.

BIBLIOGRAPHIE

LISTE DES ABRÉVIATIONS

Pour les revues, les abréviations utilisées sont celles de l'*Année épigraphique*.

ANRW	*Aufstieg und Niedergang der römischen Welt*, Mélanges J. Vogt.
ACIAC	Actes des congrès internationaux d'Archéologie chrétienne.
L'Africa romana	*Atti dei convegni di studio « L'Africa romana »*, Università di Sassari.
AIEMA	Association internationale pour l'étude de la mosaïque antique.
AISCOM	*Atti dei colloqui dell'Associazione Italiana per lo Studio e la Conservazione del Mosaico.*
Catalogue	Catalogue de l'exposition « Mosaico romano de Mediterranéo », Madrid, mai-juillet 2001, Union latine, Together in The World, 2001.
CIL	*Corpus Inscriptionum Latinarum.*
Corsi ravennati	*Corsi di cultura sull'Arte bizantina e ravennate dell'Università di Bologna*, Ravenna.
EAE	*Excavaciones arqueologicas en España*, Madrid.
ILT	*Inscriptions latines de Tunisie.*
LIMC	*Lexikon iconographicum mythologiae classicae*, Bâle-Zurich-Munich.
CMGR	Actes des colloques internationaux « La Mosaïque gréco-romaine ».
Mon. Piot	*Monuments et mémoires publiés par l'Académie des Inscriptions et Belles lettres, Monuments Eugène Piot*, Paris.
Hommages à H. Stern	*Mosaïque, Recueil d'hommages à Henri Stern*, Paris, 1983.

Publications collectives
(albums, catalogues, corpus, dictionnaires)

CME I : A. Blanco Freijeiro, *Corpus de mosaicos de España*, I. *Mosaicos romanos de Merida*, Madrid, 1978.

CME II : A. Blanco Freijeiro, *Corpus de mosaicos de España,* II. *Mosaicos romanos de Itàlica (I)*, Madrid, 1978.

CME III : J.M. Blazquez, *Corpus de mosaicos de España,* III. *Mosaicos de Cordoba, Jaén y Màlaga*, Madrid, 1981.

CME IV : J.M. Blazquez, *Corpus de mosaicos de España,* IV. *Mosaicos romanos de Sevilla, Granada, Càdiz y Murcia*, Madrid, 1982.

CMGR I : Colloque Paris 1963. *La mosaïque gréco-romaine*, Paris, 1965.

CMGR II : Colloque Vienne 1971. *La mosaïque gréco-romaine* II, Paris, 1975.

CMGR III : Colloque Ravenne 1980. *III° Colloquio internazionale sul mosaico antico*, Ravenne, 1983.

CMGR IV : Colloque Trèves 1984. *La mosaïque gréco-romaine* IV, Paris, 1994.

CMGR V : Colloque Bath 1987. *Fifth International Colloquium on ancient Mosaics*, 1 et 2, Ann Arbor, Michigan, 1994 et 1995.

CMGR VI : Colloque Palencia – Mérida 1990. *VI° Coloquio internacional sobre mosaico antiguo*, Guadalajara, 1994.

CMGR VII : Colloque Tunis 1994. *La mosaïque gréco-romaine* VII, Tunis, 2000.

CMGR VIII : Colloque Lausanne 1998. *La mosaïque gréco-romaine* VIII, Lausanne, 2002.

CMT I, 1, 2, 3 : *Corpus des mosaïques de Tunisie*, vol. I. *Utique, El Alia*, Tunis.

Fasc. 1 : M.A. Alexander, M. Ennaïfer *et alii*, *Insulae I, II, III*, 1973.

Fasc. 2 : C. Dulière, S. Ben Baaziz *et alii*, *Les mosaïques* in situ *en dehors des Insulae I, II, III*, 1974.

Fasc. 3 : M.A. Alexander, S. Besrour-Ben Mansour *et alii*, *Les mosaïques sans localisation précise et El Alia*, 1976.

CMT II, 1, 2, 3, 4 : *Corpus des mosaïques de Tunisie*, vol. II. *Thuburbo Majus*, Tunis.

Fasc. 1 : M.A. Alexander, A. Ben Abed *et alii*, *Les mosaïques de la région du Forum*, 1980.

Fasc. 2 : A. Ben Abed-Ben Khader, M. Ennaïfer *et alii*, *Les mosaïques de la région des grands Thermes*, 1985.

Fasc. 3 : A. Ben Abed-Ben Khader, *Les mosaïques de la région ouest*, 1987.

Fasc. 4 : M.A. Alexander, A. Ben-Abed-Ben Khader *et alii*, *Les mosaïques de la région Est*, 1994.

CMT III, 1 : *Corpus des mosaïques de Tunisie*, vol. III. *Thysdrus-El Jem*, Tunis.

Fasc.1 : C. Dulière et H. Slim, *Quartier Sud-Ouest*, 1996.

CMT IV, 1 : *Corpus des mosaïques de Tunisie*, vol. IV. *Karthago-Carthage*, Tunis.

Fasc.1 : A. Ben Abed-Ben Khader, M.A. Alexander *et alii*, *Les mosaïques du Parc archéologique des Thermes d'Antonin*, 1999.

Décor : C. Balmelle, M. Blanchard-Lemée, J. Christophe, J.-P. Darmon, A.-M. Guimier-Sorbets, H. Lavagne, R. Prudhomme, H. Stern, *Le décor géométrique de la mosaïque romaine. Répertoire graphique et descriptif des compositions linéaires et isotropes*, Paris, 1985.

Décor II : C. Balmelle, M. Blanchard-Lemée, J.-P. Darmon, S. Gozlan, M.-Pat. Raynaud, et la coll. de V. Blanc-Bijon et J. Christophe, *Le décor géométrique de la mosaïque romaine*, II. *Répertoire graphique et descriptif des décors centrés*, Paris, 2002.

Filosofiana : A. Carandini, A. Ricci et M. de Vos, *Filosofiana, la Villa di Piazza Armerina*, Palerme, 1982.

Recueil Gaule I, 1 : H. Stern, *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, I, *Province de Belgique*, 1, *Partie Ouest*, Paris (X^e^ supplément à *Gallia*), 1957, réed. 1979.

Recueil Gaule I, 2,: H. Stern, *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, I, *Province de Belgique*, 2, *Partie Est*, *ibid.*, 1960.

Recueil Gaule I, 3 : H. Stern, *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, I, *Province de Belgique*, 3, *Partie Sud*, *ibid.*, 1963.

Recueil Gaule II, 1,: H. Stern, *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, II, *Province de Lyonnaise*, 1, *Lyon*, *ibid.*, 1967.

Recueil Gaule II, 2 : H. Stern et M. Blanchard-Lemée, *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, II, *Province de Lyonnaise*, 2, *Partie Sud-Est*, *ibid.*, 1975.

Recueil Gaule II, 3 : H. Lavagne et J.-P. Darmon, *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, II, *Province de Lyonnaise*, 3, *ibid.*, 1977.

Xenia : C. Balmelle, A. Ben Abed-Ben Khader *et alii*, *Recherches franco-tunisiennes sur la mosaïque de l'Afrique antique*, I. *Xenia*, Paris-Rome, EFR/INAA, 1990.

Trames géométriques végétalisées : C. Balmelle, A. Ben Abed-Ben Khader *et alii*, *Recherches franco-tunisiennes sur la mosaïque de l'Afrique antique*-II *Trames géométriques végétalisées*, Paris-Rome, EFR/INAA, 2001.

BIBLIOGRAPHIE

AKERSTRÖM HOUGEN (G.), 1974, *The Calendar and Hunting Mosaics of the Villa of the Falconer in Argos. A Study in Early Byzantine Iconography*, Stockholm.

ALBERTINI (E.), Notes d'épigraphie et d'archéologie sur Cherchel, *BAC*, 1920, p. CLXXIV-CLXXV ; 1921, p. XXXV-XXXVI ; 1923, p. CXVI-CXXII, LXIII-LXX ; 1924, p. XXVI-XXIX, XXXIV-XXXV ; 1926, p. XXXIX ; 1927, p. 39-41.

ALEXANDER (M.), BEN ABED (A.) *et alii,* 1980, *Corpus des mosaïques de Tunisie*, vol. II. *Thuburbo Majus*, fasc. 1, *Les mosaïques de la région du Forum*, Tunis (abrév : *CMT* II, 1).

ALEXANDER (M.), BEN ABED-BEN KHADER (A.) *et alii,* 1994, *Corpus des mosaïques de Tunisie*, vol. II. *Thuburbo Majus*, fasc. 4, *Les mosaïques de la région Est*, Tunis (abrév : *CMT* II, 4).

ALEXANDER (M.), BESROUR-BEN MANSOUR (S.) *et alii*, 1976, *Corpus des mosaïques de Tunisie*, I. *Utique*, fasc. 3, *Les mosaïques sans localisation précise et El Alia*, Tunis (abrév : *CMT* I, 3).

ALEXANDER (M.) et ENNAÏFER (M.), 1973, *Corpus des mosaïques de Tunisie*, I. *Utique*, fasc. 1, *Insulae I, II, III*, Tunis (abrév : *CMT* I, 1).

ALFÖLDI-ROSENBAUM (E.), 1960, *A Catalogue of Cyrenaican Portrait Sculpture*, Londres.

ALFÖLDI-ROSENBAUM (E.) et WARD-PERKINS (J.B.), 1980, *Justinianic Mosaic Pavement in Cyrenaican Churches*, Rome (Monografie di archeologia libyca, 14).

ANDOVAL (G.S.), 1966, Informe sobre las casas romanas de Merida. Excavaciones en la « casa del Anfiteatro », *EAE*, 49, p. 5-45.

ANGIOLILLO (S.), 1975-77, Osservazioni sul patrimonio musivo della Sardegna, *Studi Sardi*, 24, p. 183-199.

ANGIOLILLO (S.), 1981, *Mosaici antichi in Italia. Sardinia*, Rome.

ANGIOLILLO (S.), 2000, Il programma decorativo dell'aula di culto di Villaspeciosa (Cagliari), dans *CMGR* VII, Tunis, p. 751-759.

ARGENTE OLIVER (J.L.), 1979, Le villa tardo romana de Banos de Valdearados (Burgos), *EAE*, 100, p. 45-58.

AURIGEMMA (S.), 1960, *Tripolitania*, vol. I, parte 1 : *I Mosaici*, Rome (abrév. : *Mos. Tripolit.*).

AURIGEMMA (S.), 1962, *Tripolitania*, vol. I, parte 2 : *Le pitture d'età romana*, Rome.

AURIGEMMA (S.), 1962, *Villa Adriana*, Rome.

AVI YONAH (M.), 1975, Une école de mosaïque à Gaza au VI[e] siècle, dans *CMGR* II, Vienne, p. 377-383.

AYMARD (J.), 1937, Quelques scènes de chasse sur une mosaïque de l'Antiquarium, *MEFR*, 54, p. 42-66.

AYMARD (J.), 1951, *Les chasses romaines des origines à la fin du siècle des Antonins*, Paris.

BAGHLI (S.A.) et FÉVRIER (P.-A.), 1962-65, Recherches et travaux (1962-1965), *BAA*, 1, p. 3-5.

BAGHLI (S.A.) et FÉVRIER (P.-A.), 1966-67, Recherches et travaux en 1966-1967, *BAA*, 2, p. 1-9.

BAGHLI (S.A.) et FÉVRIER (P.-A.), 1968, Recherches et travaux en 1967, *BAA*, 3, p. 1-33.

BAGHLI (S.A.) et FÉVRIER (P.-A.), 1970, Recherches et travaux en 1968-1969, *BAA*, 4, p. 9-30.

BAIREN-BEN OSMAN (W.), 1980, *Catalogue des mosaïques de Carthage : Musée du Bardo, Musée des Thermes d'Antonin, Quartier de Dermech, Quartier de l'Odéon*, doctorat de III[e] cycle, Université d'Aix en Provence, thèse dactylographiée (abbrév. : *Inventaire*).

BAIREN-BEN OSMAN (W.), 1990, Mosaïques à *xenia* de Carthage, dans *Xenia*, Rome, p. 43-50.

BAIREM-BEN OSMAN (W.), 2001, Le cas de Carthage, dans *Trames géométriques végétalisées*, Rome, p. 9-26.

BAIRRAO OLEIRO (J.M.), 1973, Mosaicos de Conimbriga encontrados durante as sondagens de 1899, *Conimbriga*, 12, p. 83-86.

BALIL (A.), 1958, El mosaico de « Las tres Gracias » de Barcelona, *AEA*, 31, p. 63-95.

BALIL (A.), 1962, Mosaicos circenses de Barcelona y Gerona, *BRAH*, 41, p. 257-351.

BALIL (A.), 1965, Las esculas musivarias del Conventus Tarraconensis, dans *CMGR* I, Paris, p. 29-39.

BALIL (A.), 1976, Estudios sobre mosaicos romanos, IV, *Studia archeologica*, 39, Valladolid, p. 5-27.

BALLU (A.), 1886, *CRAI*, p. 302.

BALLU (A.), Rapports et comptes rendus sur des découvertes archéologiques à Cherchel, *BAC*, 1902, p. CXXXVII ; 1903, p. clxviii-clxix et p. 213-221.

BALLU (A.), 1913, Mosaïque de Zama Mansouriah, *BAC*, p. 346-348.

BALLU (A.), 1917, Inscriptions romaines de Cherchel, *BAC*, p. CXLVI et p. 216-217.

BALLU (A.), *Rapport sur les travaux de fouilles et consolidations exécutés par le Service des Monuments Historiques*, Alger, 1921, p. 8-11 ; 1922, p. 9-14 ; 1923, p. 5-7 ; 1924, p. 8-13.

BALMELLE (C.), 1983, À propos d'une mosaïque tardive de Bordeaux, dans *Hommages à H. Stern*, Paris, p. 21-32.

BALMELLE (C.) et DARMON (J.-P.), 1986, L'artisan-mosaïste dans l'Antiquité tardive, dans *Artistes, artisans et production artistique au Moyen-âge*, 1. *Les hommes*, Paris, p. 235-249.

BALTY (J.), 1969, *La grande mosaïque de chasse du triclinios* (Fouilles d'Apamée de Syrie, Miscellanea, 2), Bruxelles.

BALTY (J.), 1977, *Mosaïques antiques de Syrie*, Bruxelles.

BALTY (J.), 1981, La mosaïque au Proche-Orient, I, des origines à la Tétrarchie, dans *ANRW*, II.12,2, p. 347-429.

BALTY (J.-Ch.), 1972, Nouvelles mosaïques du IV^e^ siècle sous la « cathédrale de l'est », dans *Apamée de Syrie, Bilan des recherches archéologiques (1969-1971)*, Bruxelles, p. 15-31.

BARADEZ (J.), 1961, Nouvelles fouilles à Tipasa, *Libyca*, 9, p. 1-195.

BARATTE (F.), 1973, Le tapis géométrique de la mosaïque du triomphe de Neptune de Constantine, *MEFR*, 85, p. 313-334.

BARATTE (F.), 1974, *Recherches archéologiques à Haïdra, Miscellanea*, 1. *Les mosaïques trouvées sous la basilique I (mosaïque d'Ulysse, mosaïque fleurie)*, Rome (Coll. EFR, 17).

BARATTE (F.), 1973 (1975), Quelques remarques à propos de la mosaïque de « Fortuna Redux » à Tebessa, *BSAF*, p. 77-79.

BARATTE (F.), avec une contribution de N. DUVAL, 1978, *Catalogue des mosaïques romaines et paléochrétiennes du Musée du Louvre*, Paris.

BARBIERI (G.), 1960, *Onomastica senatoria*, Rome.

BARRAL I ALTET (X.), 1973, Unes pintures murals inèdites i el mosaic amb curses de circ de Barcelona, *CuadArqBarcelona*, 15, p. 31-68.

BARRAL I ALTET (X.), 1978, *Les mosaïques romaines et médiévales de la* Regio Laietana*: (Barcelone et ses environs),* Barcelone (abrév.: *Mos. Laietana*).

BECATTI (G.), 1961, *Scavi di Ostia*, IV. *Mosaici e pavimenti marmorei*, Rome.

BECATTI (G.), 1969, *Scavi di Ostia*, VI. *Edificio con opus sectile fuori Porta marina*, Rome.

BELZ (C.), 1978, *Marine Genre Mosaic Pavement of Roman North Africa*, diss. New-York.

BEN ABED-BEN KHADER (A.), 1980, Les mosaïques d'une villa romaine près de Hammamet, *Archéologia*, 139, p. 48-52.

BEN ABED-BEN KHADER (A.), 1987, *Corpus des mosaïques de Tunisie*, vol. II. *Thuburbo Majus*, fasc. 3, *Les mosaïques de la région ouest,* Tunis (abrév.: *CMT* II, 3).

BEN ABED-BEN KHADER (A.), 1990, Mosaïques à *xenia* et architecture en Afrique, dans *Xenia*, Rome, p. 79-84.

BEN ABED-BEN KHADER (A.), 1994, Les mosaïques de la maison du Péristyle figuré et de ses thermes à Pupput (Hammamet), dans *CMGR* V, 1, Ann Arbor, p. 173-186.

BEN ABED-BEN KHADER (A.), ALEXANDER (M.A.) *et alii*, 1999, *Corpus des mosaïques de Tunisie*, vol. IV. *Karthago-Carthage*, fasc.1, *Les mosaïques du Parc archéologique des Thermes d'Antonin*, Tunis (abrév. *CMT* IV, 1).

BEN ABED-BEN KHADER (A.), BONIFAY (M.), FIXOT (M.) et ROUCOLE (S.), 2000, La basilique méridionale de Sidi Jdidi (Tunisie), dans *CMGR* VII, Tunis, p. 267-284.

BEN ABED-BEN KHADER (A.), FIXOT (M.), BONIFAY (M.) et ROUCOLE (S.), 2004, *Sidi Jdidi* I. *La basilique sud*, Tunis, École française de Rome (Coll. de l'EFR, 339).

BEN ABED-BEN KHADER (A.), ENNAÏFER (M.) *et alii*, 1985, *Corpus des mosaïques de Tunisie*, vol. II. *Thuburbo Majus*, fasc. 2, *Les mosaïques de la région des grands Thermes*, Tunis (abrév.: *CMT* II, 2).

BEN OSMAN (W.) voir BAIREN-BEN OSMAN (W.).

BENSEDDIK (N.) et POTTER (T.W.), 1986, *Fouilles du Forum de Cherchel, Rapport préliminaire*, Alger (*BAA*, suppl. 4).

BENSEDDIK (N.) et POTTER (T.W.), 1993, *Fouilles du Forum de Cherchel, 1977-1981*, Alger (*BAA*, suppl. 6).

BÉRARD (J.), 1935, Mosaïques inédites de Cherchel, *MEFR*, LII, p. 113-142.

BÉRARD (J.), 1936, Un triomphe bachique sur une mosaïque de Cherchel, *MEFR*, LIII, p. 151-165.

BERBRUGGER (A.), 1863, Inscriptions de Cherchel, *RAf*, 7, p. 233-235.

BERBRUGGER (A.), 1865, Le fort de Cherchel, *RAf*, 9, p. 202-236.

BERBRUGGER (A.), 1866, Au sujet d'une découverte à Cherchel, *RAf*, 10, p. 143-144.

BERNARD Lt., 1906, Le cheval dans la mosaïque de l'Afrique du Nord, *BAC*, p. 3-31.

BERTACCHI (L.), 1963, Nuovi mosaici figurati di Aquileia, *AN*, 34, p. 19-75.

BERTACCHI (L.), 1983, Ricomposizione del mosaico opitergino in villa rustica, dans *Hommages à H. Stern*, Paris, p. 72- 80.

BERTACCHI (L.) et FORLATI TAMARO (B.), 1962, *Aquileia, il museo paleocristiano*, Padoue.

BESCHAOUCH (A.), 1966, La mosaïque de chasse à l'amphithéâtre découverte à Smirat en Tunisie, *CRAI*, p. 134-157.

BESCHAOUCH (A.), 1968, Échec à l'envieux, d'après une inscription métrique sur une mosaïque découverte dans des thermes à Sullecthum en Tunisie, *Rendiconti dell'Academia dei Lincei*, 8, p. 59-68.

BESCHAOUCH (A.), 1978, Parade et publicité dans les mosaïques d'amphithéâtre, *Doss. arch.*, 31, p. 32-37.

BESCHAOUCH (A.), HANOUNE (R.) et THÉBERT (Y.), 1977, *Les ruines de Bulla Regia*, Rome (Coll. de l'EFR, 28).

BIANCHI BANDINELLI (R.), 1955, *Hellenistic Byzantine Miniature of the Illiad (Illias ambrosiana)*, Olten.

BIANCHI BANDINELLI (R.), 1961, *Archeologia e cultura*, Milan-Naples.

BIANCHI BANDINELLI (R.), 1967, Rassegne, recensioni e notizie, *Dialoghi di archeologia*, I, p. 121-129.

BIANCHI BANDINELLI (R.), 1970, *Rome, la fin de l'art antique*, Paris.

BIANCHI BANDINELLI (R.), 1978, *Dall'ellenismo al medioevo*, a cura di L. Franchi dell'Orto, Rome.

BIANCHI BANDINELLI (R.), BECATTI (G.) et GUERRINI (L.), 1967, *s.v.* Mosaico e mosaicisti nell'antichità, dans *EAA*, Rome, p. 49-61.

BLAKE (M.E.), 1930, *The Pavement of the Roman Buildings of the Republic and the Early Empire*, Rome (Memoirs of the American Academy in Rome, VIII) (abrév.: Blake, I).

BLAKE (M.E.), 1936, *Roman Mosaics of the Second Century in Italy*, Rome (Memoirs of the American Academy in Rome, XIII) (abrév.: Blake, II).

BLAKE (M.E.), 1940, *Roman Mosaics of the Third Century after Christ*, Rome (Memoirs of the American Academy in Rome, XVII) (abrév.: Blake, III).

BLANC (N.) et GURY (F.), 1986, *s.v.* Eros, Amor, Cupidon, dans *LIMC*, III, Zurich-Munich, p. 952-1049.

BLANC (N.) et GURY (F.), 1988, Apports d'une base de données à l'iconographie régionale: quelques aspects d'Amor en Gaule, *Caesarodunum*, XXIII, p. 62-75.

BLANC (N.) et GURY (F.), 1990, Étude typologique des corbeilles de vendange sur les sculptures de la Gaule romaine en archéologie de la vigne et du vin, *Caesarodunum*, XXIV, p. 31-47.

BLANC (N.) et GURY (F.), 1990, La vannerie, artisanat traditionnel sur les mosaïques d'Afrique du Nord, dans *L'Africa romana*, VII, 1, Sassari, p. 199-212.

BLANCHARD-LEMÉE (M.), 1975, *Maisons à mosaïques du quartier central de Djémila (Cuicul)*, Paris (Coll. Études d'Antiquités africaines).

BLANCHARD-LEMÉE (M.), 1978, Les grandes mosaïques de l'Algérie ancienne, *Doss. arch.*, 31, p. 93-103.

BLANCHARD-LEMÉE (M.), 1980, La mosaïque ΕΥΦΡΟΝΗΣΙΣ de Khamissa, *BullAIEMA*, 8, p. 50-51.

BLANCHARD-LEMÉE (M.), 1980, La scène du sacrifice du bouc dans la mosaïque dionysiaque de Cuicul, étude iconographique, *AntAfr*, 15, p. 169-181.

BLANCHARD-LEMÉE (M.), 1983, Nouvelles recherches sur les mosaïques de Djémila, dans *CMGR* III, Ravenne, p. 277-286.

BLANCHARD-LEMÉE (M.), 1999, Thèmes de prédilection ou spécificité? Remarques sur quelques mosaïques figurées à thème mythologique de l'Afrique romaine, dans *Actes du VII^e coll. du 121^e Congrès des CTHS*, Paris, p. 315-326.

BLANCHARD-LEMÉE (M.), 2003, Le décor de la maison et des thermes, dans *Algérie antique*, catalogue de l'exposition, Arles, p. 178-188.

BLANCHARD-LEMÉE (M.) et LAPORTE (J.-P.), 1990, Ziama (Choba). La mosaïque des noces de Thétis et Pélée, dans *Actes du colloque international sur l'Histoire de Sétif* (*BAA*, suppl. 7), p. 83-89.

BLANCK (H.), 1968, Archaölogische Funde und Grabungen in Norditalien 1959-1967, *AA*, 3, p. 540-626.

BLANCO FREIJEIRO (A.), 1978, *Corpus de mosaicos romanos de España*, I. *Mosaicos romanos de Merida*, Madrid (abrév. *CME* I).

BLANCO FREIJEIRO (A), 1978, *Corpus de mosaicos romanos de España*, II. *Mosaicos romanos de Itàlica*, Madrid (abrév. *CME* II).

BLAZQUEZ (J.M.), 1981, *Corpus de mosaicos romanos de España*, III. *Mosaicos romanos de Cordoba, Jaen y Malaga*, Madrid (abrév. *CME* III).

BLAZQUEZ (J.M.), 1982, *Corpus de mosaicos de España*, IV. *Mosaicos romanos de Sevilla, Granada, Càdiz y Murcia*, Madrid (abrév. *CME* IV).

BLAZQUEZ (J.M.), 1992, Nombres de aurigas, de possessores de cazador y perros en mosaicos, dans *L'Africa romana*, IX, 2, Sassari, p. 953-964.

BLAZQUEZ (J.M.), 1996, Tecnicas agricolas rapresentadas en los mosaicos del Norte de Africa, dans *L'Africa romana*, XI, 1, Sassari, p. 517-528.

BLAZQUEZ (J.M.), 1998, Representationes de esclavos en mosaicos africanos, dans *L'Africa romana*, XII, 2, Sassari, p. 1029-1036.

BLAZQUEZ (J.M.) *et alii*, 1990, Influjos africanos en los mosaicos hispanos, dans *L'Africa romana*, VII, 2, Sassari, p. 673-694.

BORDA (M.), 1958, *La pittura romana*, Milan (Le Grande civiltà pittoriche).

BOTHMER (D.) von, 1957, *Amazons in Greek Art*, Oxford.

BOUCHENAKI (M.), 1978, *Cités antiques d'Algérie*, Alger (Collection Art et culture).

BOUVIER (M.), 2000, *Le lièvre dans l'antiquité*, Lyon.

BOYANCÉ (P.), 1937, *Le culte des Muses chez les philosophes grecs*, Paris.

BRUBAKER (L.) et LITTLEWOOD (A.R.), 1992, Byzantinische Gärten: Der Gärten von der Antike biszum Mittelalter, dans *Der Garten von der Antike bis zum Mittelalter*, Mayence, p. 213 et suiv.

BRUHL (A.), 1931, Mosaïques de la légende d'Achille à Cherchel, *MEFR*, XLVIII, p. 109-123.

BRUN (J.-P.), 2003, *Le vin et l'huile dans la Méditerranée antique. Viticulture, oléiculture et procédés de fabrication*, Paris.

BRUN (J.-P.), 2004, *Archéologie du vin et de l'huile dans l'Empire romain*, t. 2, Paris.

BRUNEAU (Ph.), 1974, *Exploration archéologique de Délos,* XXIX. *Les mosaïques*, Paris.

BRUSIN (G.), 1951, Chiese paleocristiane di Aquileia, *AN*, 22, p. 55-51.

BUDDE (L.), 1969-72, *Antike Mosaiken in Kilikien,* I. *Fruhchristliche Mosaiken in Misis Mopsuhestia*; II. *Die heidnischen Mosaiken*, Recklinghausen.

BULAS (K.), 1929, *Les illustrations antiques de l'Illiade.*

CAHN (H.) et HEINIMANN (K.) (éds.), 1984, *Der spätrömische Silberschatz von Kaiseraugst*, Derendingen.

CAMERATA SCOVAZZO (I.), 1977, I mosaici pavimentali di Carini, tradizione pittorica ellenistico romana su alcuni tessellati siciliani del IV secolo, *Arch. class.*, 29, p. 134-160.

CAMPS (G.), 1987-89 (1992), Le coq et la coquille, *BCTH*, 22B, p. 35-69.

CANIVET (M.T. et P.), 1971, Sites chrétiens d'Apamée, *Syria*, 48.

CANIVET (M.T. et P.), 1987, *Huarté, sanctuaire chrétien d'Apamée (IV^e^-VI^e^ siècles),* Paris.

CARANDINI (A.), 1962, Ricerche sui problemi dell'ultima pittura tardoantica nel bacino del mediterraneo meridionale, *Archeologia classica*, 14.

CARANDINI (A.), 1964, *Ricerche sullo stile e la cronologia dei mosaici della villa di Piazza Armerina*, Rome (Studi miscellanei, 7).

CARANDINI (A.), 1965, La secchia Doria, una storia di Achille tardo-antica, dans *Studi miscellanei*, 9, Rome, p. 4-47.

CARANDINI (A.), 1967, La villa di Piazza Armerina, la circolazione della cultura figurativa africana nel tardo impero ed altre precisazioni, *Dialoghi di archeologia*, I, p. 93-120.

CARANDINI (A.), RICCI (A.) et DE VOS (M.), 1982, *Filosofiana, la villa di Piazza Armerina*, Palerme (abrév.: *Filosofiana*).

CARCOPINO (J.), 1933, Les travaux inédits français sur le monde romain depuis 20 ans, *MEFR*, 50, p. 5-32.

CHATELAIN (L.), 1935, Mosaïques de Volubilis, *PSAM*, 1, p. 1-10.

CHÉHAB (M.), 1958-59, Mosaïques du Liban, *Bull. du Musée de Beyrout*, 14-15.

CIACERI (E.), 1982, *La Alessandra di Licofrone* (testo, tradizione e commento).

CIMA (M.) et LA ROCCA (E.), 1998, Gli *horti liciniani*: una residenza imperiale della tarda antichità, dans *Horti Romani*, p. 434-439.

CIMOK (F.), 1997, *Mosaics in Istambul*, Istanbul.

CIMOK (F.), 2000, *Corpus of Antioch Mosaics*, Istanbul.

CINTAS (P.), 1953, Une ville punique au cap Bon en Tunisie, *CRAI*, p. 256-260.

CINTAS (J.) et DUVAL (N.), 1958, L'église du prêtre Félix à Kélibia, *Karthago*, 9, p. 155-271.

CORTESI (G.), 1978, La chiesa di Santa Croce di Ravenna alla luce degli ultimi scavi e ricerche, *Corsi ravennati*, 25, p. 47-76.

CROISILLE (J.-M.), 1982, *Poésie et art figuré de Néron aux flaviens, recherches sur l'iconographie et la correspondance des arts à l'époque impériale*, Bruxelles (Coll. Latomus, 179).

CROISILLE (J.-M.), 1998, La représentation des Trois Grâces dans l'art et la littérature d'époque romaine, dans *Moussyllanea, Mélanges de linguistique et de littérature anciennes offerts à Claude Moussy*, Louvain-Paris, p. 323-330.

CUMONT (Fr.), 1941, Une mosaïque de Cherchel figurant Ulysse et les Sirènes, *CRAI*, p. 103-109.

CUMONT (Fr.), 1942, *Recherches sur le symbolisme funéraire des Romains*, Paris.

DARDER LISSON (M.), 1996, *De nominibus equorum circensium, Pars occidentis*, Barcelone.

DAREGGI (G.), 1992, I mosaici con raffigurati del labyrinto: una variazione sul tema del centro, *MEFR*, 104, 1, p. 281-292.

DARMON (J.-P.), 1980, *Nymfarum Domus, Les pavements de la maison des nymphes à Néapolis (Nabeul, Tunisie) et leur lecture*, Leyde.

DARMON (J.-P.), 1981, La mosaïque en Occident, I, dans *ANRW*, II.12,2, p. 266-319.

DARMON (J.-P.), 1982, *s.v.* Dionysos, dans *Dictionnaire des mythologies*, p. 1-12.

DARMON (J.-P.), 1983, Les mosaïques inédites de Sidi Mahrsi à Nabeul (antique Néapolis, Tunisie), dans *Hommages à H. Stern*, Paris, p. 103-108.

DARMON (J.-P.), 1996, La mosaïque de Bacchus, dans *Le nouveau musée de Langres, état des lieux*, Langres, p. 89-95.

DARMON (J.-P.) et BLANC-BIJON (V.), 1988-89, Propositions pour une lecture du programme iconographique de la maison d'Ikarios à Oudna (Tunisie), *BullAIEMA*, 12, p. 294-304.

DASZEWSKI (W.A.), 1977, *Nea Paphos* II, *La mosaïque de Thésée, études sur les mosaïques avec représentations du Labyrinthe, de Thésée et du minotaure*, Varsovie.

DE FRANCESCHINI (M), 1991, *Villa Adriana, Mosaici-Pavimenti-Edifici*, Rome.

DE PALOL (P.), 1975, Los dos mosaicos hispanicos de Aquiles el de pedrosa de la vega y el de santisteban del puerto, dans *CMGR* II, Paris, p. 227-237.

DEONNA (W.), 1930, Le groupe des Trois Grâces nues et sa descendance, *RA*, 31, p. 274-333.

DI VITA (A.), 1966, *La villa della Gara delle Nereidi presso Taggiura. Un contributo alla storia del mosaico romano*, Tripoli-Rome (Libya antica, II).

DIEHL (E.), 1925, *Inscriptiones Latinae Christianae Veteres*, I, Berlin-Weidmann (abrév: *ILCV*).

DONCEEL-VOÛTE (P.), 1988, *Les pavements des églises byzantines de Syrie et du Liban, Décor, archéologie et liturgie*, Louvain-la-Neuve.

DONDERER (M.), 1989, *Die Mosaizisten der Antike und ihre wirtschaftliche und soziale Stellung. Eine Quellenstudie*, Erlangen.

DORIGO (W.), 1966, *Pittura tardo romana*, Milan.

DRISS (A.), 1962, *Trésors du Musée national du Bardo*, Tunis.

DRISS (A.), 1968, *Il fantastico nei mosaici di Tunisia*, trad. B.M. Felici, Milan.

DULIÈRE (C.), 1968, *La mosaïque des Amazones*, Bruxelles (Fouilles d'Apamée de Syrie, miscellanea, 1).

DULIÈRE (C.), 1969, Ateliers de mosaïstes de la seconde moitié du V^e^ siècle, dans *Actes du colloque Apamée de Syrie*, Bruxelles (Miscellanea, 6), p. 125-128.

DULIÈRE (C.), 1974, *Mosaïques des portiques de la grande colonnade*, Bruxelles (Fouilles d'Apamée de Syrie, miscellanea, 3), p. 39-14.

DULIÈRE (C.), BEN BAAZIZ (S.) *et alii*, 1974, *Corpus des mosaïques de Tunisie*, vol. I. *Utique, El Alia*, fasc. 2, *Les mosaïques* in situ *en dehors des Insulae I, II, III*, Tunis (abrév. *CMT* I, 2).

DULIÈRE (C.) et H. SLIM (H.), 1996, *Corpus des mosaïques de Tunisie*, vol. III. *Thysdrus-El Jem*, fasc. 1, *Quartier Sud-Ouest*, Tunis (abrév.: *CMT* III, 1).

DUNAND (M.), 1926, Une mission archéologique au djebel Druze. Sondages archéologiques effectués à Bostan ech Cheikh près de Saïda, *Syria*, 7, p. 1-8.

DUNBABIN (K.), 1971, The Triumph of Dionysos on Mosaics in North Africa, *PBSR*, 39, p. 52-66.

DUNBABIN (K.), 1978, *The Mosaics of Roman North Africa, Studies in Iconography and Patronage*, Oxford (abrév. Dunbabin, *MRNA*).

DUNBABIN (K.), 1982, The Victorious charioteer on Mosaics and Related Monuments, *AJA*, 86, p. 65-89.

DUNBABIN (K.), 1999, *Mosaics of the Greek and Roman World*, Cambridge.

DUNBABIN (K.) et DICKIE (M.W.), 1983, *Invidia rumpanur pectora*. The iconography of Phtonos / Invidia in Graeco-Roman Art, *JBAC*, 26, p. 7-37.

DURRY (M.), 1924, *Musée de Cherchel - supplément*, Paris (Coll. des Musées de l'Algérie et de la Tunisie).

DUSSAUD (R.), 1925, L'archéologie syrienne en 1925, *CRAI*, p. 189-201.

DUVAL (N.), 1962, Deux basiliques chrétiennes de Tunisie méridionale, *Cahiers archéologiques*, XIII, p. 269-288.

DUVAL (N.), 1970, Les églises à deux absides d'Algérie, analyse critique, *Corsi ravennati*, 17, p. 119-147.

DUVAL (N.), 1988, Une petite église chrétienne sur le forum de Cherchel, *REAug*, XXXIV, 2, p. 247-256.

DUVAL (N.), 2000, Rapport sur les mosaïques «chrétiennes» d'Algérie, dans *CMGR* VII, Tunis, p. 251-265.

DUVAL (N.) et LÉZINE (A.), 1959, Nécropole chrétienne et baptistère souterrain à Carthage, *Cahiers archéologiques*, X, p. 71-147.

DUVAL (P.-M.), 1946, *Cherchel et Tipasa. Recherches sur deux villes fortes de l'Afrique romaine*, Paris (Bibliothèque archéologique et historique de l'Institut français de Beyrouth, XLIII).

ENNABLI (A.), 1975, La maison aux banquettes ou à banquets à Sousse, dans *CMGR* II, Paris, p. 103-118.

ENNABLI (A.) et BEN OSMAN (W.), 1983, La maison de la Volière à Carthage, dans *Hommages à H. Stern*, Paris, p. 129-156.

ENNAÏFER (M.), 1976, *La cité d'Althiburos et l'édifice des Asclepieia*, Tunis.

ENNAÏFER (M.), 1983, Le thème des chevaux vainqueurs à travers la série des mosaïques africaines, *MEFR*, 95, p. 817-843.

ENNAÏFER (M.), 2000, La maison des deux chasses à Kélibia, dans *CMGR* VII, Tunis, p. 233-250.

ENNAÏFER (M.), 2001, Les trames végétalisées en Afrique du Nord, hors de Tunisie, dans *Trames géométriques végétalisées*, Rome, p. 93-110.

ENNAÏFER (M.) et LADJIMI-SEBAI (L.), 1990, Le goût du cirque en Afrique, dans *Cirques et courses de chars*, Lattes, p. 155-172.

FANTAR (M.), 1990, Survivances de la civilisation punique en Afrique du Nord, dans *L'Africa romana*, VII, 1, Sassari, p. 53-70.

FARIOLI (R.), 1975, *Pavimenti musivi di Ravenna paleocristiana*, Ravenne.

FARIOLI (R.), 1975, Tangenze ravennati nell'arte musiva pavimentale paleocristiana del litorale rnedio adriatico, *Corsi ravennati*, 22, p. 199-225.

FENDRI (M.), 1961, *Basiliques chrétiennes de la Skhira*, Tunis.

FENDRI (M.), 1963, *Découverte archéologiques dans la région de Sfax, mosaïque des Océans*, Tunis.

FENDRI (M.), 1964, Les thermes des Mois à Thina, *CT*, 45-46, p. 47-57.

FENDRI (M.), 1965, Évolution chronologiques et stylistique d'un ensemble de mosaïques dans une station thermale à Djebel Oust (Tunisie), dans *CMGR* I, Paris, p. 157-173.

FERDI (S.), 1986, La légende d'Achille sur une mosaïque de Cherchel, dans *Iconographie classique et identités régionales*, Paris (BCH, suppl. XIV), p. 207-214.

FERDI (S.), 1998, *Mosaïques des eaux en Algérie, un langage mythologique des pierres*, Alger.

FERDI (S.) et MALEK (A.A.), 2000, Les mosaïques de la maison de la Jonchée à Cherchel, dans *CMGR* VII, Tunis, p. 327-335.

FÉVRIER (P.-A.), 1965, *Fouilles de Sétif. Les basiliques du quartier nord-ouest*, Paris (abrév.: *Fouilles de Sétif* I).

FÉVRIER (P.-A.), 1965, Récents travaux d'archéologie chrétienne en Algérie, dans *ACIAC*, 7, Trêves, p. 511-521.

FÉVRIER (P.-A.), 1965, Remarques sur les mosaïques de basse époque à Djémila (Algérie), *BSAF*, p. 85-92.

FÉVRIER (P.-A.), 1970, Conditions économiques et sociales de la création artistique en Afrique à la fin de l'Antiquité, *Corsi ravennati*, 17, p. 161-189.

FÉVRIER (P.-A.), 1971, *Art de l'Algérie antique*, Paris.

FÉVRIER (P.-A.), 1972, L'évolution du décor figuré et ornemental en Afrique à la fin de l'Antiquité, *Corsi ravennati*, 19, p. 159-186.

FÉVRIER (P.-A.), 1975, Remarques sur des mosaïques de Fréjus, dans *CMGR* II, Paris, p. 293-294.

FÉVRIER (P.-A.), 1985, La maison et la mer, réalité et imaginaire, dans *L'homme méditerranéen et la mer, Actes du III^e Congrès int. d'étude des cultures de la Méditerranée occidentale, Jerba 3-9 avril 1981*, Tunis, p. 333-351.

FÉVRIER (P.-A.), 1989-90, *Approches du Maghreb romain*, Aix-en-Provence (2 vol.).

FÉVRIER (P.-A.) et DUVAL (N.), 1972, Le décor des monuments chrétiens d'Afrique (Algérie - Tunisie), dans *ACIAC*, 8, *Barcelona 5-11 octubre 1969*, Barcelone, p. 57-106 (p. 1-55 du tiré-à-part).

FÉVRIER (P.-A.), GASPARY (A.) et GUÉRY (R.), 1970, *Fouilles de Sétif (1959-1966), Quartier nord-ouest, rempart et cirque*, Alger (*BAA*, suppl. 1) (abrév: *Fouilles de Sétif* II).

FISHER (P.), 1969, *Das Mosaik Entwicklung Technik Ergenart*, Vienne-Munich.

FORLATTI TAMARO (B.), 1980, *Da Aquileia a Venezia, una mediazione tra l'Europa e l'oriente dal II a.C. al VI sec d.C.*, Milan.

FOUCHER (L.), 1958, Note sur des signatures des mosaïstes, *Karthago*, 9, p. 131-136.

FOUCHER (L.), 1959, *Thermes romains des environs d'Hadrumète*, Tunis (abrév.: *Thermes*).

FOUCHER (L.), 1960, *Inventaire des mosaïques, feuille 57 de l'Atlas arch., Sousse*, Tunis (abrév.: *Inv. Sousse*).

FOUCHER (L.), 1961, *Découvertes archéologiques à Thysdrus en 1960*, Tunis (abrév.: *Thysdrus 1960*).

FOUCHER (L.), 1961, Une mosaïque de triclinium trouvée à Thysdrus, *Latomus*, 20, p. 291-297.

FOUCHER (L.), 1963, *Découvertes archéologique à Thysdrus en 1961*, Tunis (abrév.: *Thysdrus 1961*).

FOUCHER (L.), 1963, *La maison de la procession dionysiaque à El Jem*, Paris.

FOUCHER (L.), 1964, L'art de la mosaïque et les poètes latins, *Latomus*, 23, p. 247-257.

FOUCHER (L.), 1964, *Hadrumetum*, Paris.

FOUCHER (L.), 1965, *La maison des masques à Sousse*, Tunis.

FOUCHER (L.), 1967, Un voilier antique, *AntAfr*, 1, p. 83-98.

FOUCHER (L.), 1975, Le char de Dionysos, dans *CMGR* II, Paris, p. 55-61.

GAMARCHI-GRASSI (P.), 1980, Mosaico altinate con pantera, *AN*, 51, p. 217-236.

GARCIA GELABERT (M.P.), 1996, El carro come transporte agricola en mosaicos, dans *L'Africa romana*, XI, 1, Sassari, p. 529-554.

GAUCKLER (P.), *s.v.* Opus musivum, dans *DAGR*, III.

GAUCKLER (P.), 1892, Inscriptions inédites d'Algérie, *BAC*, p. 88-123.

GAUCKLER (P.), 1895, *Musée de Cherchel*, Paris (Coll. des Musées de l'Algérie et de la Tunisie).

GAUCKLER (P.), 1897, Le domaine des Laberii à Uthina, *Mon. Piot*, 3, p. 177-229.

GAUCKLER (P.), 1910, *Inventaire des mosaïques de la Gaule et de l'Afrique*, II. *Afrique proconsulaire (Tunisie)*, Paris (abrév. : *Inv. mos.* II).

GAVAULT SAINT LAGER (P.), 1883, Mosaïque de Cherchel, *RAf*, 21, p. 351-382.

GAVAULT (P.), 1885, Mosaïque de Cherchel, *RAf*, 29, p. 381-382.

GENTILI (G.V.), 1959, *La villa Erculia di Piazza Armerina, I mosaici figurati*, Rome.

GERMAIN (S.), 1965, *Les mosaïques de Timgad, étude descriptive et analytique*, Paris (Coll. Études d'Antiquités africaines).

GERMAIN (S.), 1973, Remarques sur des mosaïques de style fleuri de Timgad et d'Hippone, *AntAfr*, 7, p. 259-274.

GERMAIN (S.), 1977, Mosaïques florales de Lambèse (Algérie), *AntAfr*, 11, p. 137-148.

GERMAIN (S.), 1979, Logique et fantaisie dans les mosaïques de jonchées, *AntAfr*, 14, p. 169-185.

GERMAIN (S.), 1983, Un schéma original sur une mosaïque de Lambèse (Algérie), dans *Hommages à H. Stern*, Paris, p. 171-177.

GEYER (A.), 1977, *Das Problem des Realitätsbezuges in der dionysischen Bildkünst der Kaiserzeit*, Würzburg.

GHALIA (T.), 1998, *Hergla et les mosaïques des basiliques chrétiennes de Tunisie*. Tunis.

GHEDINI (F.), 1991, Iconografie urbane e maestranze africane nel mosaico della piccola caccia di Piazza Armerina, *MDAI*, XCIII, p. 323-335.

GHEDINI (F.), 1997, Achille a Sciro nella tradizione musiva tardo-antica. Iconografia e iconologia, dans *AISCOM*, IV, Palerme, p. 687-704.

GHEDINI (F.), 1997, Dionisio, la vite, la vendemmia nelle produzione musiva dell'Africa romana, *Rivista di antichità*, VI, 2, p. 215-247.

GHEDINI (F), 2002, Achille nel repertorio musivo tardo antico fra tradizione e innovazione, dans *CMGR* VIII, Lausane, p. 58-73.

GHISLANZONI (E.), 1962, *La villa romana in Desenzano*, Milan.

GLÉNAT (J.), 1932, *Guide de Caesarea*, Alger.

GONZENBACH (V.) von, 1961, *Die römischen Mosaiken der Schweiz*, Bâle.

GOZLAN (S.), 1974, Les pavements en mosaïque de la maison de Neptune à Acholla-Botria (Tunisie), *Mon. Piot*, 59, p. 11-135.

GOZLAN (S.), 1976, Deux motifs de bordure sur les mosaïques de Byzacène, *Karthago*, 17, p. 153-184.

GOZLAN (S.), 1990, Quelques décors ornementaux de la mosaïque africaine, *MEFR*, 102, p. 997-1009.

GOZLAN (S.), 2000, Les mosaïques de la maison des Colonnes rouges à Acholla (Botria, Tunisie). Essai de datation, dans *CMGR* VII, Tunis, p. 195-210.

GOZLAN (S.) et BOURGEOIS (A.), 1992, *La maison du triomphe de Neptune à Acholla (Botria, Tunisie)*, I. *Les mosaïques*, Rome (Coll. de l'EFR, 160).

GOZLAN (S.), JEDDI (N.), BLANC-BIJON (V.) et BOURGEOIS (A.), 2001, *Acholla. Les mosaïques des maisons du quartier central et les mosaïques éparses*, Rome (Coll. de l'EFR, 277)

GRIFFO (P.), 1950, *Agrigento*, Florence.

GRIFFO (P.), 1955, *Guida ai monumenti e agli scavi*, Agrigento.

GRIMAL (P.), 1943, *Les jardins romains à la fin de la république et aux deux premiers siècles de l'empire, essai sur le naturalisme romain*, Paris.

GSELL (S.), 1894, Chronique archéologique, *RAf*, 35, p. 231-232.

GSELL (S.), 1899, Chronique archéologique *MEFR.*, 19, p. 79.

GSELL (S.), 1901, *Les monuments antiques de l'Algérie*, Paris, 2 vol. (abrév.: *Mon. ant.*, I et II).

GSELL (S.), 1901, Notes d'archéologie algérienne, *BAC*, p. 313.

GSELL (S.), 1904, Chronique archéologique africaine, *MEFR*, 24, p. 329.

GSELL (S.), 1902-11, *Atlas archéologique de l'Algérie*, Paris (abrév.: *Atlas arch.*).

GSELL (S.), 1926, *Promenades archéologiques aux environs d'Alger*, Paris (Les Belles Lettres).

GSELL (S.), 1952, *Cherchel, antique Iol Caesarea*, rééd. par le Service des antiquités de l'Algérie avec mise à jour par M. Leglay, Alger.

GUERRINI (L.), 1958-59, *Infanzia di Achille e sua educazione presso Chirone*, Rome (Studi miscellanei, 1).

GUÉRY (R.), 1962-65, Les thermes du sud-est de Rusguniae (Tametfoust). Rapport provisoire : fouilles 1964, *BAA*, 1, p. 21-40.

GUÉRY (R.), 1972, Nouveaux fragments de plats rectangulaires de terre cuite, *BABech*, 47, p. 114-124.

GUIDI (G.), 1935, Orfeo, Liber Pater e Oceano in mosaici della Tripolitania, *Africa Italiana*, 6, p. 150-167.

GUIDOBALDI (F.), 1985, Pavimenti in opus sectile di Roma e dell'area romana : proposte per una classificazione e criteri di datazione, dans P. Pensabene (éd.), *Marmi antichi. Problemi d'impiego, di restauro e d'indentificazione*, Rome (Studi miscellanei, 26), p. 171-233.

GUIDOBALDI (F.), 1994, *Mosaici antichi in Italia. Sectilia pavimenta di Villa Adriana*, Rome.

GUIDOBALDI (F.), 2000, Sectilia pavimenta delle residenze imperiale di Roma e dell'area romana, dans *CMGR* VII, Tunis, p. 639-650.

GUIDOBALDI (F.), 2002, I sectilia pavimenta a modulo quadrato con motivi complessi : componobilità degli schemi disegnativi e unicità dei motivi, dans *CMGR* VIII, Lausanne, p. 64-110.

GUIDOBALDI (F.), OLEVANO (F.) et TRUCCHI (D.), 1994, Classificazione preliminare dei sectilia pavimenta di Pompei, dans *CMGR* VI, Guadalajara, p. 49-71.

GUIDOBALDI (F.) et SALVATORI (A.), 1994, La decorazione pavimentale della Villa Adriana : tipologie, distribuzione e restauri, dans *CMGR* V, 1, Ann Arbor, p. 103-122.

GUIMIER-SORBETS (A.-M.), 1983, Le méandre à pannetons de clef dans la mosaïque romaine, dans *Hommages à H. Stern*, Paris, p. 195-213.

GURY (F.), BLANC (N.) et LEREDDE (H.), 1987, Les images d'Amor : une expérience d'informatisation, *RA*, 2, p. 297-334.

HANOUNE (R.), 1969, Trois pavements de la maison de la course de chars à Carthage, *MEFR*, 81, p. 219-256.

HANOUNE (R.), 1974, Une muse et un philosophe sur un pavement de Bulla Regia, dans *Mélanges Boyancé*, Rome, p. 387-394.

HANOUNE (R.), 1978, Une mosaïque de la maison n° 1 à Bulla Regia : encore une Muse ?, dans *Actes du 101e congrès national des sociétés savantes (Lille, 1976), Archéologie*, Paris, p. 331-344.

HANOUNE (R.), 1980, *Recherches archéologiques franco-tunisiennes à Bulla Regia*, IV. *Les mosaïques*, 1, Rome (Coll. de l'EFR, 28/IV) (abrév. : *Bulla Regia*, IV).

HANOUNE (R.), 1990, Le paganisme philosophique de l'aristocratie municipale, dans *l'Afrique dans l'Occident romain, I^er^ av. – IV^e^ ap. J.-C.*, Rome (Coll. de l'EFR), p. 63-75.

HAUFMAN (G.M.A.), *Römische Kunst*.

HÉRON DE VILLEFOSSE (A.), 1881, Communication sur les inscriptions découvertes par A. Schmitter, *BSAF*, p. 187-191.

HÉRON DE VILLEFOSSE (A.), 1883, Communication sur les inscriptions découvertes par A. Schmitter, *BSAF*, p. 134-135.

HÉRON DE VILLEFOSSE (A.), 1884, *Bull. des antiquités africaines*, 2, p. 305-306.

HÉRON DE VILLEFOSSE (A.), 1887, *Revue de l'Afrique française*, p. 394.

HÉRON DE VILLEFOSSE (A.), 1886-87, Les mosaïques de Tebessa, *RSAC*, 24, p. 234-245.

HINKS (R.P.), 1933, *Catalogue of the Greek, Etruscan and roman Paintings and Mosaics in the British Museum*, Londres.

HUMPHREY (J.H.), 1986, *Roman Circuses Arenas for chariot Racing*, Berkley-Los Angeles.

JASHEMSKI (W.F.), 1979-93, *The Gardens of Pompeii, Herculaneum and the Villas destroyed by Vesuvius*, New-Rochelle (2 vol.).

JESNICK (I.J.), 1977, *The Image of Orpheus in Roman Mosaic*, Oxford (BAR Int. series, 671).

JOBST (W.), 1977, *Römische Mosaiken aus Ephesos*, I. *Die Hanghäuser des Embolos*, Vienne.

JOLY (A.C.), 1915, *Choix des mosaïques romaines d'Algérie*, fasc. I, Paris.

JOLY (D.), 1965, Aspects de la mosaïque pariétale au premier siècle de notre ère d'après trois documents pompéiens, dans *CMGR* I, Paris, p. 57-74.

JOUAN (F.), 1966, *Euripide et les légendes des chants cypriens, des origines de la Guerre de Troie à l'Iliade*, Paris.

KÄHLER (H.), 1973, *Die Villa des Maxentius bei Piazza Armerina*, Berlin.

KAJANTO (L.), 1965, *The Latin Cognomina*, Helsinki.

KONDOLEON (C.), 1994, *Domestic and Divine, Roman Mosaics in the House of Dionysos*, Cornell University Press, Ithaca.

KOSSATZ-DEISSMAN (A.), 1981, *s.v.* Achilleus, dans *LIMC*, I, Zürich-Munich.

LANCEL (S.), avec des photographies de O. Daoud, 2003, *L'Algérie antique de Massinissa à saint Augustin*, Paris.

LANCHA (J.), 1973, Trois nouveaux pavements lyonnais, *RAE*, 24, p. 489-524.

LANCHA (J.), 1977, *Mosaïques géométriques, les ateliers de Vienne (Isère)*, Rome.

LANCHA (J.), 1997, *Mosaïque et culture dans l'Occident romain (I^er^ - IV^e^ s.)*, Rome.

LANTIER (R.), 1931, Les grands champs de l'Afrique du Nord, *AA*, 46, p. 461-466.

LASSUS (J.), 1958, L'archéologie algérienne en 1957, *Libyca*, 6 (2^e^ sem.), p. 201-209.

LASSUS (J.), 1959, Découvertes récentes de Cherchel, *CRAI*, p. 215-225.

LASSUS (J.), 1959, La technique de la mosaïque selon saint Augustin, *Libyca*, 7, p. 143-146.

LASSUS (J.), 1959, L'archéologie algérienne en 1958, *Libyca*, 7 (2e sem.), p. 227-269.

LASSUS (J.), 1959, Chronique, *RAf*, 103, p. 169-192.

LASSUS (J.), 1960, L'archéologie algérienne en 1959, *Libyca*, 8 (2e sem.), p. 19-62.

LASSUS (J.), 1961, L'archéologie algérienne en 1960, *RAf*, 105, p. 440-442.

LASSUS (J.), 1962 (1963), Les mosaïques découvertes récemment en Algérie, *CRAI*, p. 128.

LASSUS (J.), 1962-65, Cherchel - La mosaïque de Thétis et Pélée, *BAA*, 1, p. 75-105.

LASSUS (J.), 1965, Vénus marine, dans *CMGR* I, Paris, p. 175-191.

LASSUS (J.), 1971, La mosaïque de chasse de la salle à sept absides de Djémila, *AntAfr*, 5, p. 193-207.

LASSUS (J.), 1975, La mosaïque romaine, organisation des surfaces, dans *CMGR* II, Paris, p. 327-339.

LAVAGNE (H.), 2001, *Mosaico romano de Méditerraneo*, catalogue de l'exposition, Madrid, Ars Latina.

LAVAGNE (H.), 2002, Quelques ateliers de mosaïque romano-provençale, dans *CMGR* VIII, Lausanne, p. 13-26.

LAVAGNE (H.) et DARMON (J.-P.), 1977, *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, II, *Province de Lyonnaise*, 3, Paris (Xe supplément à *Gallia*) (abrév.: *Recueil Gaule* II, 3).

LAVAGNE (H.), PRUDHOMME (R.) et ROUQUETTE (D.), 1976, La villa gallo-romaine des Prés-bas à Loupian (Hérault), *Gallia*, 34, p. 233-236.

LAVIN (I.), 1963, The Hunting Mosaics of Antioch and their Sources. A Study of compositional Principes in the Development of early Medieval Style, *DOP*, 17, p. 179-286.

LEGLAY (M.), 1954, Rapport sur l'activité archéologique en Algérie de 1950 à 1953, *BAC*, p. 64-131.

LEGLAY (M.), 1983, Hercule et la *iuventus* viennoise: à propos de la mosaïque des athlètes vainqueurs, dans *Hommages à H. Stern*, Paris, p. 265-271.

LEPELLEY (Cl.), 1979-81, *Les cités de l'Afrique romaine au bas empire*, Paris (Études augustiniennes, 2 vol.).

LESCHI (L.), 1935, Domitia Lucilla, mère de Marc Aurèle, *MEFR*, LII, p. 81-94.

LESCHI (L.), 1937, Une mosaïque achilléenne de Tipasa de Maurétanie, *MEFR*, LIV, p. 25-41.

LESCHI (L.), 1958, *La vigne et le vin dans l'Afrique romaine. Études d'épigraphie, d'archéologie et d'hististoire africaine*, Paris.

LEVEAU (Ph.), 1977, Les hypogées de la rive gauche de l'oued N'sara et la nécropole orientale de Caesarea (Cherchel) d'après des fouilles et des dessins anciens, *AntAfr*, 11, p. 209-256.

LEVEAU (Ph.), 1978, Fouilles anciennes sur les nécropoles antiques de Cherchel, *AntAfr*, 12, p. 89-112.

LEVEAU (Ph.), 1979, *Caesarea de Maurétanie et son territoire, contribution à l'étude des rapports ville campagne dans l'empire romain*, thèse présentée pour l'obtention du doctorat d'état, Université de Provence.

LEVEAU (Ph.), 1982, Les maisons nobles de Caesarea de Maurétanie, *AntAfr*, 18, p. 109-165.

LEVEAU (Ph.), 1984, *Caesarea de Maurétanie: une ville romaine et ses campagnes*, Rome (Coll. de l'EFR).

LEVEAU (Ph.), 1984, Caesarea de Maurétanie, dans *ANRW*, II, *Principat*, Berlin, 1982, p. 684-738.

LEVEAU (Ph.) et PAILLET (J.-L.), 1976, *L'alimentation en eau de Caesarea de Maurétanie et l'aqueduc de Cherchel*, Paris.

LEVI (D.), 1947, *Antioch Mosaic Pavements*, Princeton (abrév.: *AMP*).

LÉZINE (A.), 1961, *Architecture romaine d'Afrique, recherches et mises au point*, Paris.

LÉZINE (A.), 1966, *Thuburbo Majus*, Tunis.

LHOTELLERIE (P.) de, 1851, Mosaïques de Cherchel, *RAf*, 1, p. 303-304.

LINANT DE BELLEFONDS (P.), 1991, Hymenaios: une iconographie contestée, *MEFR*, 103, 1, p. 197-212.

LOCHIN (C.), 1983, Index des mosaïques du vol. I du *LIMC* 1981, *BullAIEMA*, 9, p. 82-89.

LOCHIN (C.), 1985, Index des mosaïques du vol. II du *LIMC* 1984, *BullAIEMA*, 10, p. 88-90.

LOCHIN (C.), 1988-89, Index des mosaïques du vol. III du *LIMC*, *BullAIEMA*, 12, p. 323-333.

LOCHIN (C.), 1990-91, Index des mosaïques du vol. IV du *LIMC*, *BullAIEMA*, 13, p. 464-477.

LOCHIN (C.), 1993, Index des mosaïques du vol. V du *LIMC*, *BullAIEMA*, 14, p. 293-313.

LOCHIN (C.), 1994-95, Index des mosaïques du vol. VI du *LIMC*, *BullAIEMA*, 15, p. 335-355.

LOCHIN (C.), 1994-95, Index des mosaïques du vol. VII du *LIMC*, *BullAIEMA*, 15, p. 356-376.

LOCHIN (C.), 1999, Index des mosaïques du vol. VIII du *LIMC*, *BullAIEMA*, 17, p. 437-452.

LOPEZ MONTEAGUDO (G.), 1992, Inscripciones sobre caballos en mosaicos romanos, dans *L'Africa romana*, IX, 2, Sassari, p. 966-1011.

LOPEZ MONTEAGUDO (G.), 1994, Mosaicos hispanos de circo y anfiteatro, dans *CMGR* VI, Guadalajara, p. 343-358.

LOPEZ MONTEAGUDO (G.), 1998, Produccion y comercio del aceite en los mosaicos romanos, dans *L'Africa romana*, XII, 1, Sassari, p. 359-376.

LOPEZ MONTEAGUDO (G.), 2002, Los mosaicos romanos de Ecija (Sevilla), dans *CMGR* VIII, Lausanne, p. 130-141.

LOPEZ MONTEAGUDO (G.) et SAN NICOLAS PEDRAZ (M.P.), 1994, Refletos de la vita intelectual en la musivaria romana, *Espacio, Tiempo y forma*, serie II, *Historia Antigua*, 7, p. 249-308.

LÜBKE (E.), PERNICE (E.) et SARNE (A.), 1956, *Die Künst der Römer*, Vienne.

MAHJOUBI (A.), 1969-70, Le thème du labyrinthe et du minotaure figuré sur une mosaïque de Belalis Major (Henchir el-Fouar), *Africa*, III-IV, p. 335-340.

MALEK (A.A.), 2003, La nature dans le décor de la maison, dans *Algérie antique*, catalogue de l'exposition, Arles, p. 189-194.

MARCILLET-JAUBERT (P.), 1956, Mosaïque géométrique de Francis Garnier, *Libyca*, 4, p. 339-344.

MAREC (E.), 1953, Deux mosaïques d'Hippone, *Libyca*, 1, p. 93-108.

MAREC (E.), 1954, *Hippone la royale, antique Hippo Regius*, Alger.

MAREC (E.), 1958, *Monuments chrétiens d'Hippone, ville épiscopale de saint Augustin*, Paris (abrév.: *Mon. chrét. d'Hippone*).

MAREC (E.), 1958, Trois mosaïques d'Hippone à sujets marins, *Libyca*, 6 (1er sem), p. 99-122.

MAREC (E.), 1958, Une nouvelle mosaïque des muses à Hippone, *Libyca*, 6 (1er sem.), p. 123-140.

MAREC (E.), 1962, Le thème du labyrinthe et du minotaure dans la mosaïque romaine, les nouvelles mosaïques d'Hippone, de Dellys et de Cherchel, *Latomus*, 58, 3, p. 1094-1113.

MAREC (E.), 1969, Une maison à étages à Hippone, la villa dite du « Procurateur », *AntAfr*, 3, p. 157-172.

MARROU (H.-I.), 1964, *MOYCIKOC ANHP. Étude sur les scènes de la vie intellectuelle figurant sur les monuments funéraires romains*, Rome.

MERKELBACH (R.), 1988, *Die Hirten des Dionysos. Die Dionysos Mysterum der römischen Kaiserzeit und der bukolische Roman des Longus*, Stuttgart.

MERLIN (A.), 1954, La mosaïque de Henchir el-Kerrai, *BAC*, p. 116-117.

MERLIN (A.) et POINSSOT (L.), 1934, Deux mosaïques à sujets prophylactiques, *Mon. Piot*, 34, p. 129-176.

MINGAZZINI (P.), 1966, *L'insula di Giasone Magno a Cirene*, Rome.

MIRABELLA ROBERTI (M.), 1975, Grado, Santa Maria delle Grazie, motivi aquileisi nei mosaici dell'arco adriatico e della Val Padana, dans *CMGR* II, Paris, p. 193-204.

MORAND (I.), 1994, *Idéologie, culture et spiritualité chez les propriétaires ruraux de l'Hispanie romaine*, Paris.

MOREL (J.-P.), 1968, Recherches stratigraphiques à Hippone, *BAA*, 3, p. 33-84.

MORRICONE MATTINI (M.L.), 1967, *Mosaici antichi in Italia. Regione Prima, Roma: Reg. X, Palatium*, Rome (abrév.: *Palatium*).

MORRICONE MATTINI (M.L.), 1971, *Mosaici antichi in Italia. Pavimenti di signino repubblicani di Roma e dintorni*, Rome (abrév.: *Pavimenti di signigno*).

MORRICONE MATTINI (M.L.), 1980, *Scutulata pavimenta, i pavimenti con inseriti di marmo o di pietra trovati a Roma e nei dintorni*, Rome (Coll. Studi e Materiali del Museo della Civiltà romana, 9) (abrév.: *Scutulata pavimenta*).

NEIRA JIMENEZ (L.), 1994, Mosaicos romanos con nereidas y tritones y su relacion con el ambiente arquitectonico en El Norte de Africa y en Hispania, dans *L'Africa romana*, X, 3, Sassari, p. 1259-1278.

NEIRA JIMENEZ (L.), 1997, Representaciones de nereidas, la pervivencia di algunas series tipologicas en los mosaicos romanos de la Antigüedad tardia, dans *La tradicion en la Antegüedad tardia, Antigüedad y cristianismo,* 14, Murcie, p. 363-402.

NEIRA JIMENEZ (L.), 2002, La particular iconografia del dios Neptuno en algunas mosaicos romanos, dans *CMGR* VIII, Lausanne, p. 74-83.

NESTORI (A.), 1975, *Repertorio topografico delle pitture delle catacombe romane*, Città del Vaticano.

OTTO (W.F.), 1969, *Dionysos, le Mythe et le Culte*, Paris.

OVADIAH (A.) et MUCZNIK (S.), 1983, The Mosaic Pavement of Kisufim, Israel, dans *Hommages à H. Stern*, Paris, p. 273-280.

PACHTÈRE (M.F.G.) de, 1911, *Inventaire des mosaïques de la Gaule et de l'Afrique*, III. *Afrique proconsulaire, Numidie, Maurétanie (Algérie)*, Paris (abrév.: *Inv. mos.* III).

PACHTÈRE (M.F.G.) de, 1911, Les nouvelles fouilles d'Hippone, *MEFR*, 31, p. 321-348.

PADUANO FAEDO (L.), 1981, I sarcofagi romani con muse, dans *ANRW*, II.12, 2, p. 65-155.

PAILLER (J.-M.), 1995, *Bacchus, figures et pouvoirs*, Paris.

PANELLA (Cl.), 1966-67, *Iconografia delle muse sui sarcofargi romani*, Rome (Studi miscellanei, 12).

PARLASCA (K.), 1959, *Die römischen Mosaiken in Deutschland*, Berlin.

PARLASCA (K.), 1965, Mainz Mosaik aus der Langass, Neues zur Chronologie der römischen Mosaiken in Deutschland, dans *CMGR* I, Paris, p. 71-81.

PARRISH (D.), 1980, The Mosaic of Theodolus from Sousse (Tunisie), *AntAfr*, 16, p. 229-239.

PARRISH (D.), 1983, The Mosaic of Xenophon and the Seasons from Sbeitla (Tunisie), dans *Hommages à H. Stern*, Paris, p. 297-306.

PARRISH (D.), 1984, *Season Mosaics of Roman North Africa*, Rome.

PARRISH (D.), 2000, Late Roman Mosaics and Late Roman Silver: A Study in Iconography and Iconology, dans *CMGR* VII, Tunis, p. 727-738.

PERNICE (E.), 1938, *Die hellenistische Kunst in Pompeji*, IV. *Pavimente und figürliche Mosaiken*, Berlin.

PESCE (G.), 1950, *Il « Palazzo delle colonne » in Tolemaide di Cirenaica*, Rome.

PICARD (G.-Ch.), 1941-46, Le couronnement de Vénus, *MEFR*, p. 43-108.

PICARD (G.-Ch.), 1948, Dionysos victorieux sur une mosaïque d'Acholla, *RA*, 2, p. 810-821.

PICARD (G.-Ch.), 1952, Une schola de collège à Carthage, *Karthago*, 3, p. 169-191.

PICARD (G.-Ch.), 1957, Civitas Mactaritana, *Karthago*, 8.

PICARD (G.-Ch.), 1958, *La vie quotidienne à Carthage au temps d'Hannibal, IIIe siècle avant J.-C.*, Paris.

PICARD (G.-Ch.), 1959, Les mosaïques d'Acholla, *Annales de l'Est, Étude d'archéologie classique*, 11, p. 13-97.

PICARD (G.-Ch.), 1960, Mosaïques africaines du IIIe siècle après J.-C., *RA*, 2, p. 17-49.

PICARD (G.-Ch.), 1962, *L'art romain*, Paris.

PICARD (G.-Ch.), 1965, Un art romain: la mosaïque, *REL*, 43, p. 506-523.

PICARD (G.-Ch.), 1965, Un thème de style fleuri dans la mosaïque africaine, dans *CMGR* I, Paris, p. 125-134.

PICARD (G.-Ch.), 1968, La révolution esthétique dans la mosaïque africaine, dans *Atti del convegno int. sul tema Tardo antico ed alto medioevo*, Ravenne, p. 171-176.

PICARD (G.-Ch.), 1968, Les thermes du Thiase marin à Acholla, *AntAfr*, 2, p. 95-151.

PICARD (G.-Ch.), 1978, L'âge d'or de la mosaïque romaine en Afrique du nord, *Doss. arch.*, 31, p. 12-31.

PICARD (G.-Ch.), 1981, La mythologie au service de la romanisation dans les provinces occidentales de l'empire romain, dans *Mythologie gréco-romaine, mythologies périphériques, études d'iconographie*, Paris, p. 41-52.

PICARD (G.-Ch. et C.), BOURGOIS (A.) et BOURGEOIS (Cl.), 1977, *Recherches archéologiques franco-tunisiennes à Mactar*, I. *La maison de Vénus*, 1. *Stratigraphies et étude des pavements*, Rome (Coll. de l'EFR, 34).

POINSSOT (Cl.), 1958, *Les ruines de Dougga*, Tunis.

POINSSOT (Cl.), 1965, Quelques remarques sur les mosaïques de la maison de Dionysos et d'Ulysse à Thugga (Tunisie), dans *CMGR* I, Paris, p. 219-232.

POINSSOT (L.) et LANTIER (R.), 1924, Les mosaïques de la maison d'Ariadne à Carthage, *Mon. Piot*, 27, p. 69-86.

PONSICH (M.), 1966, Une mosaïque du dieu Océan à Lixus, *BAM*, 6, p. 323-328.

POULSEN (V.), 1974, *Les portraits romains de Vespasien à la basse antiquité*, vol. II, Oslo.

PRÊCHEUR-CANONGE (Th.), 1962, *La vie rurale en Afrique romaine d'après les mosaïques*, Paris.

QUET (M.H.), 2000, Noces de Thétis et Pélée, Atemporalité du mythe et temps de l'image, les mosaïques romaines figurant une *dextrarum iunctio* de «noces» légendaires grecques, dans *Constructions du temps dans le monde grec ancien*, Paris, p. 169-218.

RAVEN (S.), 1993, *Rome in Africa*, Londres-New-York.

RAVOISIÉ (A.), 1846, *Exploration scientifique de l'Algérie dans les années 1840, 1841, 1842, Beaux Arts, Architecture et Sculpture*, t. 3, Paris.

REBUFFAT (R.), 1969, Maisons à péristyle d'Afrique du Nord, répertoire, *MEFR*, 81, p. 659-724.

REINACH (S.), 1922, *Répertoire des peintures grecques et romaines*, Paris (abrév.: *RPGR*).

RENIER (L.), 1855, *Inscriptions romaines de l'Algérie*, Paris (abrév.: *IRA*).

RISCHER (W.H.), 1897-1907, *Ausfuhrliches Lexikon der Griechischen und Römischen Mythologie*.

RIZZO (G.E.), 1929, *La pittura ellenistico-romana*, Milan.

RODMER (H.), 1979, *Naturlandschaft und Kulturlandschaftswandel Nordafrikas, Die Numider Reiter und Könige nördlich der Sahara*, Cologne.

ROMANELLI (P.), 1930, La vita agricola tripolitana attraverso le rappresentazione figurati, *Africa italiana*, III, p. 53-75.

ROMANELLI (P.), 1965, Riflessi di vita locale nei mosaici africani, dans *CMGR* I, Paris, p. 215-265.

ROMEO (R.), 1919, *Storia della Sicilia*, vol. II, 2, Naples.

SALAMA (P.), 1988, Vulnérabilité d'une capitale: Caesarea de Maurétanie, dans *L'Africa romana*, V, Sassari, p. 253-269.

SALIES (G.), 1974, Unterschungen zu den geometrischen Gliederungschemata römischen Mosaiken, *BJ*, 174, p. 1-178.

SALOMONSON (J.W.), 1962, Late Roman Earthenware with relief decoration found in Northern Africa and Egypt, *OMRO*, 43, p. 53-95.

SALOMONSON (J.W.), 1964, *Mosaïques romaines de Tunisie*, Bruxelles.

SALOMONSON (J.W.), 1964, Un plat de terre cuite trouvé à El Jem, *CT*, 45-46, p. 107-127.

SALOMONSON (J.W.), 1965, *La mosaïque aux chevaux de l'antiquarium de Carthage*, Leyde.

SAN NICOLAS PEDRAZ (M.P.), 1994, La iconografia de Venus en los mosaicos hispanos, dans *CMGR* VI, Guadalajara, p. 393-406.

SAN NICOLAS PEDRAZ (M.P.), 1997, Los espacios ajardinados en la musivaria romana, *Espacio, Tiempo y Forma*, serie II, *Historia Antigua*, 10, p. 137-175.

SANDYS (J.E.), 1969, Latin Epigraphy, An Introduction to the Study of Latin inscription, Groningen.

SANTORO BIANCHI (S.), 2002, L'iconografia musiva di Oceano e le sue corrispondenze letterarie, dans *CMGR* VIII, Lausanne, p. 84-95.

?A?EL (J.), 1975, L'anthroponyme dans la province romaine de Dalmatie, dans *Onomastique latine*, colloque int. du CNRS n°574, Paris, p. 374-398.

SCHEFOLD (F.), 1957, *Die Wände Pompejis*, Berlin.

SCHEFOLD (F.), 1972, *La peinture pompéienne: essai sur l'évolution de sa signification*, Bruxelles (Coll. Latomus, 108).

SCHMITTER (A.), 1881-84, Inscriptions inédites de Cherchel, *Bull. épigraphique de la Gaule*, 1, 1881, p. 121 ; 2, 1882, p. 138-142, 191-193, 277-281 ; 3, 1883, p. 44-49, 83-89, 139-142 ; 4, 1884, p. 103-104.

SCHMITTER (A.), 1883, Communication, *BSAF*, p. 134-135.

SCHOELLER (F.), 1969, *Darstellugen des Orpheus in der Antike*, Fribourg.

SEAR (F.B.), 1977, *Roman Wall and Vault Mosaics*, Heidelberg.

SETTIS (S.), 1975, Per l'interpretazione di Piazza Armerina, *MEFR*, 87, p. 873-994.

SICHTERMANN (H.), 1957, Zu Achill und Chiron Gruppe, *MDAI*, 64, p. 98-110.

SKËNDER (A.) et STILIANI (A.), 1974, *Mozaike te Shqiperise*, Tirana (Stëpia Botuese, 8 Nentori).

SLIM (H.), 1980, La mosaïque du labyrinthe de Thysdrus, *AntAfr*, 15, p. 201-216.

SLIM (H.), 1996, *El Jem, l'antique Thysdrus*, Tunis.

SLIM (H.), 2001, *La Tunisie antique, de Hannibal à saint Augustin*, Paris.

SOLIN (H.), 1975, Die innere Chronologie des römisches Cognomen, dans *Onomastique latine*, colloque int. du CNRS n°574, Paris, p. 126-130.

SQUARCIAPINO (M.F.), 1989, Riflessi di vita locale nei mosaici africani, dans *L'Africa romana*, IV, Sassari, p. 193-200.

STERN (H.), 1953, *Le calendrier de 354, étude sur son texte et ses illustrations*, Paris (Bibliothèque archéologique et historique de l'Institut français d'archéologie de Beyrouth, LV).

STERN (H.), 1955, L'Orphée de Blanzy-lès-Fismes, *Gallia*, 13, p. 41-77.

STERN (H.), 1957, *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, I, *Province de Belgique*, 1, *Partie ouest*, Paris (X^e^ supplément à *Gallia*) (abrév. : *Recueil Gaule* I, 1).

STERN (H.), 1958, Les mosaïques de l'église de Sainte-Constance à Rome, *DOP*, 12, p. 157-218.

STERN (H.), 1959, Origine et débuts de la mosaïque murale, *EAC*, II, p. 99-121.

STERN (H.), 1960, *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, I, *Province de Belgique*, 2, *Partie est*, Paris (X^e^ supplément à *Gallia*) (abrév. : *Recueil Gaule* I, 2).

STERN (H.), 1963, *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, I, *Province de Belgique*, 3, *Partie sud*, Paris (X^e^ supplément à *Gallia*) (abrév. : *Recueil Gaule* I, 3).

STERN (H.), 1966, Une mosaïque de Hellin (Albacete), *Mon. Piot*, 54, p. 39-59.

STERN (H.), 1967, *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, II, *Province de Lyonnaise*, 1, *Lyon*, Paris (X^e^ supplément à *Gallia*) (abrév. : *Recueil Gaule* II, 1).

STERN (H.), 1969, Deux mosaïques de Vienne (Isère), *Mon. Piot*, 56, p. 13-43.

STERN (H.), 1977, *Les mosaïques des maisons d'Achille et de Cassiopée à Palmyre*, Paris (Bibliothèque archéologique et historique de l'Institut français d'archéologie de Beyrouth, CI).

STERN (H.), 1980, Fontaine de Neptune au musée de Cherchel (Algérie), dans *Mélanges J. Lassus, AntAfr*, 15, p. 285-302.

STERN (H.), 1981, Les calendriers romains illustrés, *ANRW*, II.12,2, p. 431-475.

STERN (H.) et BLANCHARD-LEMÉE (M.), 1975, *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, II, *Province de Lyonnaise*, 2, *Partie Sud-Est*, Paris (X^e^ supplément à *Gallia*) (abrév. : *Recueil Gaule* II, 2).

STROCKA (V.M.), 1977, *Forschungen in Ephesos*, VIII. *Die Wandmalerei der Hanghauser in Ephesos*, Vienne.

STUVERAS (R.), 1969, *Le putto dans l'art romain,* Bruxelles (Coll. Latomus, 99).

TALBOT RICE (D.), 1958, *The Great Palace of the Byzantine Emperors*, Édimbourg.

TCHERNIA (A.) et BRUN (J.-P.), 1999, *Le vin romain antique*, Grenoble.

THÉBERT (Y), 2003, *Thermes romains d'Afrique du Nord et leur contexte méditerranéen*, Rome (BEFAR, 315).

THIRION (J.), 1955, Orphée magicien dans la mosaïque romaine, *MEFR*, 47, p. 149-179.

THOUVENOT (R.), 1948, Volubilis, La maison aux travaux d'Hercule, *PSAM*, 8, p. 69-108.

THOUVENOT (R.), 1948, Le quartier nord-est. La rive droite du *decumanus maximus*, *PSAM*, 8, p. 109-144.

THOUVENOT (R.), 1958, Maisons de Volubilis. Le palais dit de Gordien et la maison à la mosaïque de Vénus, *PSAM*, 12.

THOUVENOT (R.), 1977, La mosaïque de « Navigium Veneris » à Volubilis (Maroc), *RA* (nelle série), p. 37-52.

TORRES CARRO (M.), 1978, La escena de Ulises y las Sirenas del mosaico di Santa Victoria, *BSAA*, 44, p. 89-104.

TOUCHEFEU-MEYNIER (O.), 1968, *Thèmes odyséens dans l'art antique*, Paris.

TOUTAIN (J.), 1895, *Les cités romaines de Tunisie*, Paris.

TOYNBEE (J.M.C.), 1948, Beasts and their names in the Roman Empire, *PBSR*, 16, p. 24-37.

TOYNBEE (J.M.C.), 1962, *Art in Roman Britain*, Londres.

TOYNBEE (J.M.C.), 1973, *Animal in Roman Life and Art*, Londres.

TRAN TAM TINH (V.), 1974, *Catalogue des peintures romaines (Latium et Campanie) du musée du Louvre*, Paris.

TRILLMICH (W.), 1983, Die Charitengruppe als Grabrelief und Kneipenschild, *JDAI*, 98, p. 311-349.

VIDAL (G.), 1936, *Un témoin d'une date célèbre, la célèbre basilique chrétienne d'Orléanville,* Alger.

VILLE (G.), 1961-62, La maison et la mosaïque de la chasse à Utique, *Karthago*, 11, p. 17-76.

VOÛTE (P.), 1972, Notes sur l'iconographie d'Océan, à propos d'une fontaine à mosaïque découverte à Nole (Campanie), *MEFR*, 84, p. 639-673.

VOZA (G.), 1973, *Mosaici della villa del Tellaro,* Naples.

VOZA (G.), 1976-77, L'attività della Soprintendenza alle antichità della Sicilia orientale, *KOKALOS*, 22-23, p. 572-573.

VOZA (G.), 1983, Aspetti e problemi dei nuovi monumenti d'arte musiva in Sicilia, dans *CMGR* III, Ravenne, p. 5-18.

WAILLE (V.), 1856-57, *RAf*, 1, p. 303.

WAILLE (V.), 1886, 4[e] note sur les fouilles de Cherchel, *Bull. de corr. afr.*, 4, p. 1-7.

WAILLE (V.), 1886, Nouvelle note sur les fouilles de Cherchel, *Bull. de corr. afr.*, 4, p. 124-126.

WAILLE (V.), 1886, Note relative à des fouilles exécutées à Cherchel en mai 1886, *CRAI*, p. 304-305.

WAILLE (V.), 1887, Note sur les fouilles de Cherchel, *CRAI*, p. 53-58.

WAILLE (V.), 1888, *CRAI*, p. 244.

WAILLE (V.), 1889, Note sur les fouilles de Cherchel, *CRAI*, p. 297-302, 362-363.

WAILLE (V.), 1890, Note, *BAC*, p. 393-395.

WAILLE (V.), 1891, Note, *CRAI*, p. 305.

WAILLE (V.), 1891, Chronique, *BAC*, p. 268.

WAILLE (V.), 1891, *De Caesarea monumentis quae supersunt*, Alger.

WAILLE (V.), 1891, Note sur un portrait du roi Juba II, *BAC*, p. 252-258.

WAILLE (V.), 1891, Nouvelle note sur les fouilles de Cherchel, *BAC*, p. 393-398.

WAILLE (V.), 1893, Nouvelle note, *BAC*, p. 91.

WAILLE (V.), 1897, La basilique de Cherchel, *Revue de l'Art ancien et moderne*, 2, p. 343-346.

WAILLE (V.), 1898, Mosaïque découverte à Cherchel, *RAf*, 42, p. 165-167.

WAILLE (V.), 1902, *RAf*, 46, p. 20-22.

WAILLE (V.), 1903, Fouilles de Cherchel (1902-1903). Rapport adressé à M. Jonnart, Gouverneur général d'Algérie, *RAf*, 47, p. 97-133.

WAILLE (V.), 1904, Nouveau rapport sur les fouilles de Cherchel (1903-1904). Rapport adressé à M. Jonnart, Gouverneur général d'Algérie, *RAf*, 48, p. 56-91.

WAILLE (V.) et GAUCKLER (P.), 1892, Remarques sur quelques inscriptions déjà connues, *BAC*, p. 110.

WARD-PERKINS (J.B.) et TOYNBEE (J.M.C.), 1950, Peopled Scroll, A Hellenistic Motif of Imperial Art, *PBSR*, p. 41-49.

WEITZMAN (K.), 1959, *Ancient Book illumination*, Cambridge (Mass.) (Martin classical Lectures, 16).

WILSON (R.J.A.), 1981, Mosaic, Mosaicists and Patrons, *JRS*, 71, p. 173-177.

WILSON (R.J.A.), 1983, *Piazza Armerina*, Londres.

WUILLEUMIER (P.), 1925, *Musée d'Alger*, Paris.

Xenia, Recherches franco-tunisiennes sur les mosaïques antiques, I, Rome (Coll. de l'EFR, 125), 1990.

YACOUB (M.), 1969, *Le Musée du Bardo*, Tunis.

ZAMARCHI-ROSSI (P.), 1980, Mosaico altinate con pantera, *AN*, 51, p. 221.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Plans

A - Les mosaïques de la ville antique ..... pl. I

B - Maison de la Jonchée de feuillage (terrain Berbache). La mosaïque de la Jonchée correspond au n° 5 du plan ; les autres mosaïques sont géométriques. Plan levé par R. Guéry, cf. Ph. Leveau, Maisons nobles, 1982, fig. 1 ..... pl. II

C - Maison des Julii. Plan M. Munkel, cf. V. Waille, *RAf*, 48, 1904, pl. VIII.... pl. V

D - Maison de la mosaïque bachique. Plan d'après un croquis de J. Glénat, cf. Ph. Leveau, Maisons nobles, 1982, fig. 25 ..... pl. XII

E - Mosaïque des Noces de Thétis et Pélée : à droite, présentation de Thétis et Pélée ; au-dessus, le mariage ; à gauche, Silène et vendanges. Les bordures ne sont pas relevées, ni l'abside. D'après le dessin de Amy, cf. J. Lassus, Thétis et Pélée, 1962-65, fig. 1 ..... pl. XVI

F - Parc Bocquet. Plan des vestiges ..... pl. XXI

G - Chemin qui sépare le stade du Parc Bocquet. Plan des vestiges ..... pl. XXII

H - Maison récente du cap Tizérine. Plan avec mosaïques. Relevé Ed. Stawski, cf. J. Lassus, *Libyca*, 8, 1960, plan p. 26 ..... pl. XXIII

I - Maison ancienne du cap Tizérine. Plan avec mosaïques Ed. Stawski ..... pl. XXVIII

J - Maison ancienne du cap Tizérine. Détail du relevé de Ed. Stawski, cf. J. Lassus, *Libyca*, 8, 1960, fig. p. 50 ..... pl. XXIX

K - Maison nord-est du cap Tizérine. Plan des fouilles de 1902, relevé J. Bévia, cf. V. Waille, *RAf*, 47, 1903 p. 103 ..... pl. XXXI

L - Maison de la « Nouvelle Gendarmerie ». Plan Ed. Stawski, cf. J. Lassus, *Libyca*, 7, 1959, p. 240 ..... pl. XXXII

M - Les maisons du « Tennis-Club ». Relevé d'après un plan de Daunic, cf. Ph. Leveau, Maisons nobles, 1982, fig. 12 ..... pl. XXXIV

N - Maison orientale du « Tennis-Club ». Relevé de la mosaïque n° 84, cf. J. Lassus, *Libyca*, 7, 1959, plan ..... pl. XXXVII

O - Fouilles de la propriété Kébilen. D'après un croquis publié par M. Christofle, *Rapport*, Alger 1933, p. 10, repris dans Ph. Leveau, Maisons nobles, 1982, fig. 17 ..... pl. XLI

P - Chapelle ou salle à abside de la propriété Delkiche, d'après V. Waille, *Revue de l'Art ancien et moderne*, 2, 1897 ..... pl. XLIV
Q - Maison de la propriété Grégory. Plan J. Bévia, cf. V. Waille, *RAf*, 46, 1902, pl. VIII ..... pl. XLV
R - Thermes de l'ouest. Plan J. S., cf. S. Gsell, *Cherchel Antique Iol Caesarea*, 1952, p. 111 ..... pl. XLVI
S - Thermes de la propriété Volto. Plan, cf. Ph. Leveau, Maisons nobles, 1982, fig. 35 ..... pl. L
T - Maison de la propriété Kaïd Youssef. Plan, cf. Ph. Leveau, Maisons nobles, 1982, fig. 21 ..... pl. LIII
T1 - Maison de la propriété Kaïd Youssef, détail du plan avec relevé des mosaïques n^{os}126 à 128 ..... pl. LV
U - Basilique judiciaire. Relevé cf. N. Benseddick et T. Potter, *Fouilles du Forum de Cherchel 1977-1981*, 1993 (*BAA*, suppl. 6), fig. 10 ..... pl. LXV
V - Maison aux deux Bassins (?). Plan J. Meunier. Selon Ph. Leveau, ce plan pourrait correspondre à la maison aux deux Bassins (Maisons nobles, 1982, fig. 28) ..... pl. LXVII
W - Fouilles de la propriété Riffard. Plan M. Munkel, cf. V. Waille, *RAf*, 48, 1904, plan IX ..... pl. LXX
X - Maison de Minerve. Plan Daunic, cf. Ph. Leveau, Maisons nobles, 1982, fig. 30 ..... pl. LXXI
Y – Relevé de la mosaïque, cf. A. Ravoisié, *Exploration scientifique de l'Algérie*, 1846, pl. 43 ..... pl. LXXXII

Dessins

Mosaïque 43 - Chemin allant aux thermes de l'est. Croquis J. Glénat, cf. Ph. Leveau, Maisons nobles, 1982, fig. 5, n° 2 ..... pl. XI
Mosaïque 114 - Thermes de l'ouest. Relevé M. Munkel, cf V. Waille, *RAf*, 48, 1904, pl. II ..... pl. XLVIII
Mosaïque 193 - Dessin de la mosaïque d'Orphée, cf. Ph. Leveau, Hypogées de la rive gauche de l'oued N'sara, *AntAfr*, 11, 1977, fig. 13 ..... pl. LXXXII

Crédits photographiques

Mosaïques 78, 97, 98 : © Photo RSM (Ali Maroc).

Toutes les autres illustrations appartiennent à l'auteur ou au Centre Camille Jullian (CNRS - UMR 6573).

Illustration de couverture : Cherchel, mosaïque des Travaux champêtres, détail (Photo M.C. Cheriett).

DISTRIBUTION DES MOSAÏQUES DANS LA VILLE, PLAN A

Pl. I

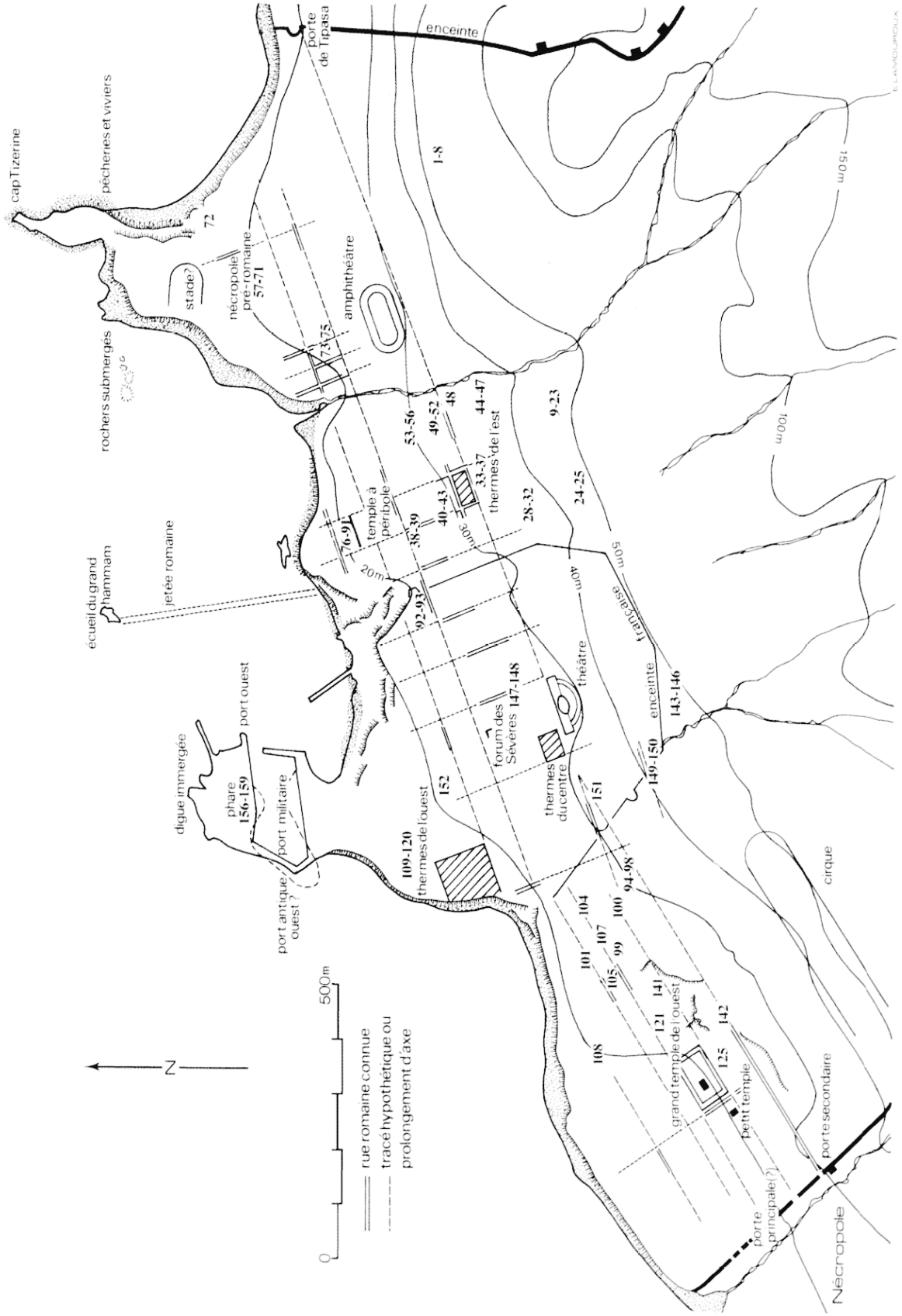

MAISON DE LA JONCHÉE DE FEUILLAGE, PLAN B

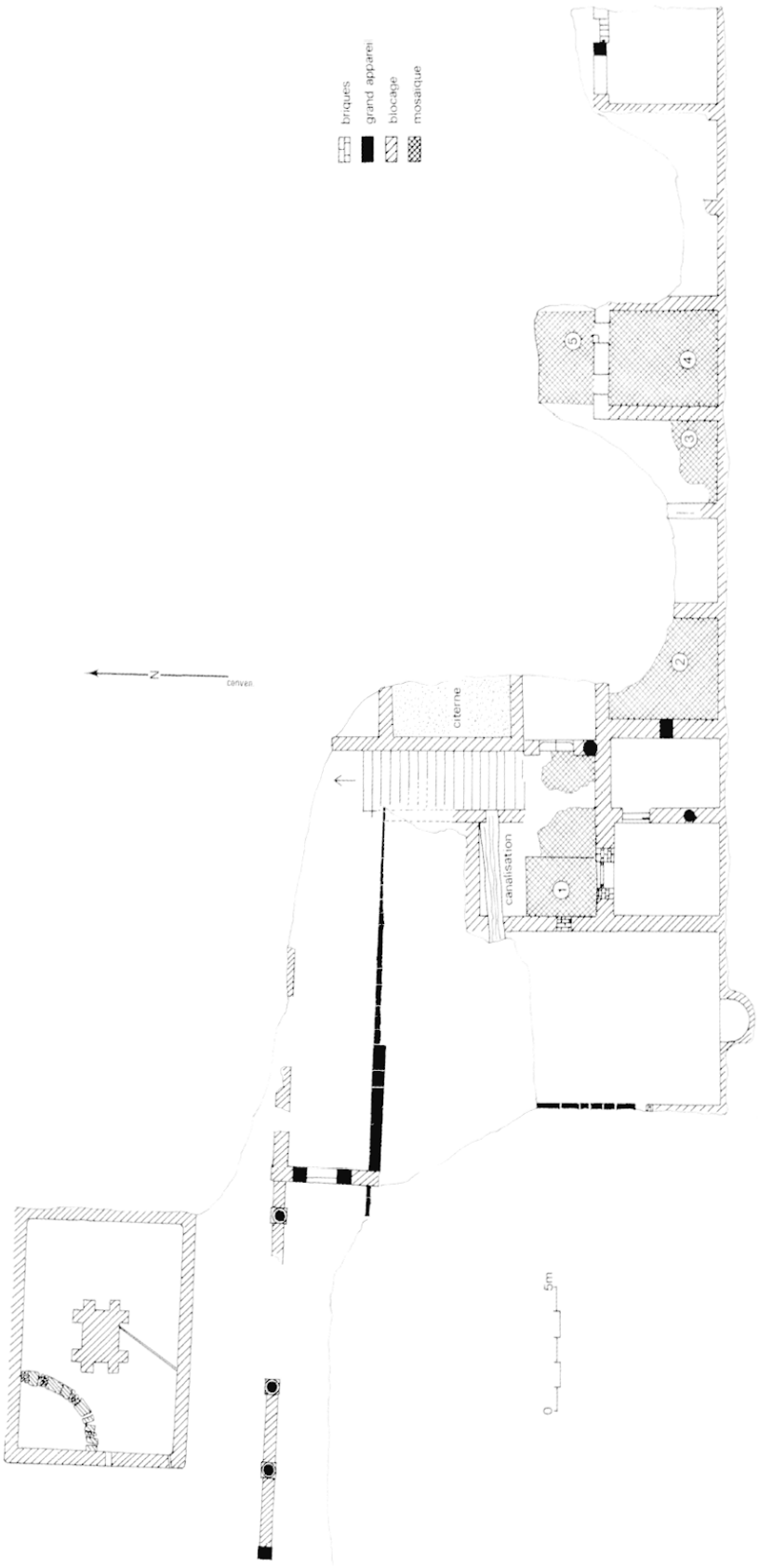

1

1

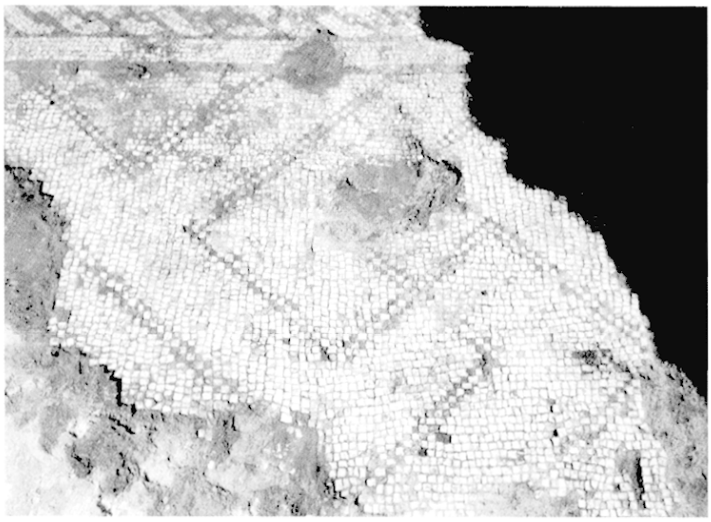

2

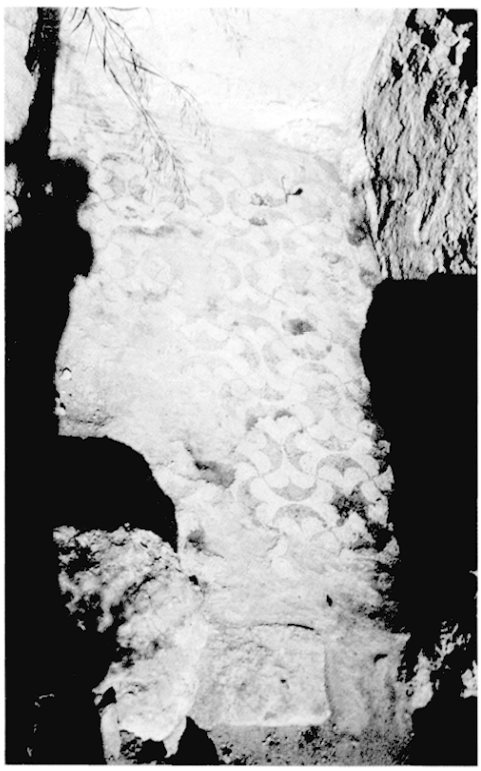

3

5

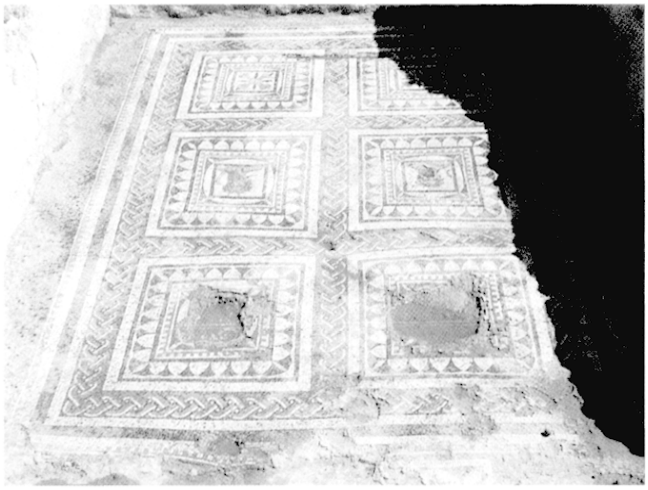

6

6

7

8

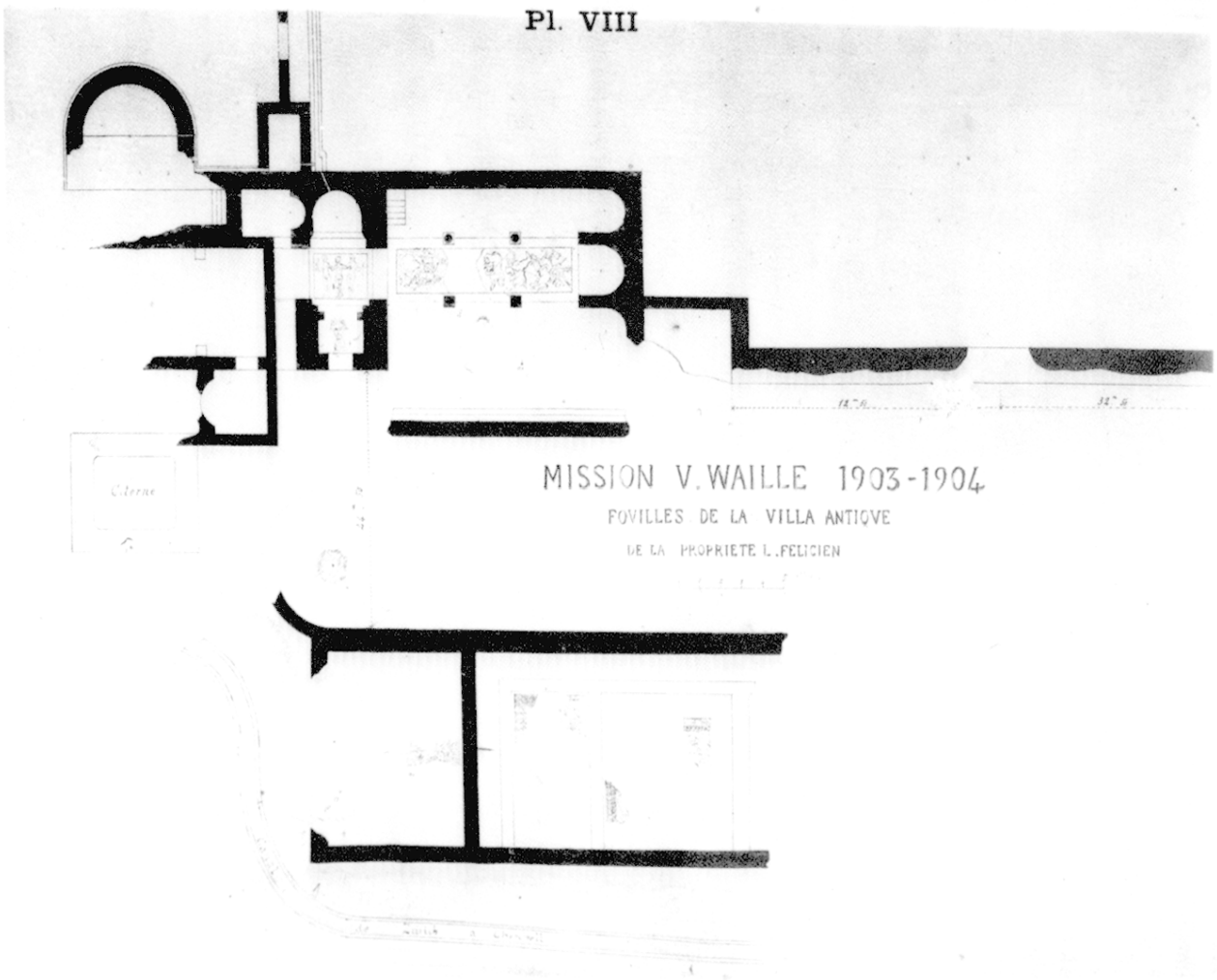
Pl. VIII
MISSION V. WAILLE 1903-1904
FOUILLES DE LA VILLA ANTIQUE
DE LA PROPRIETE L. FELICIEN

9

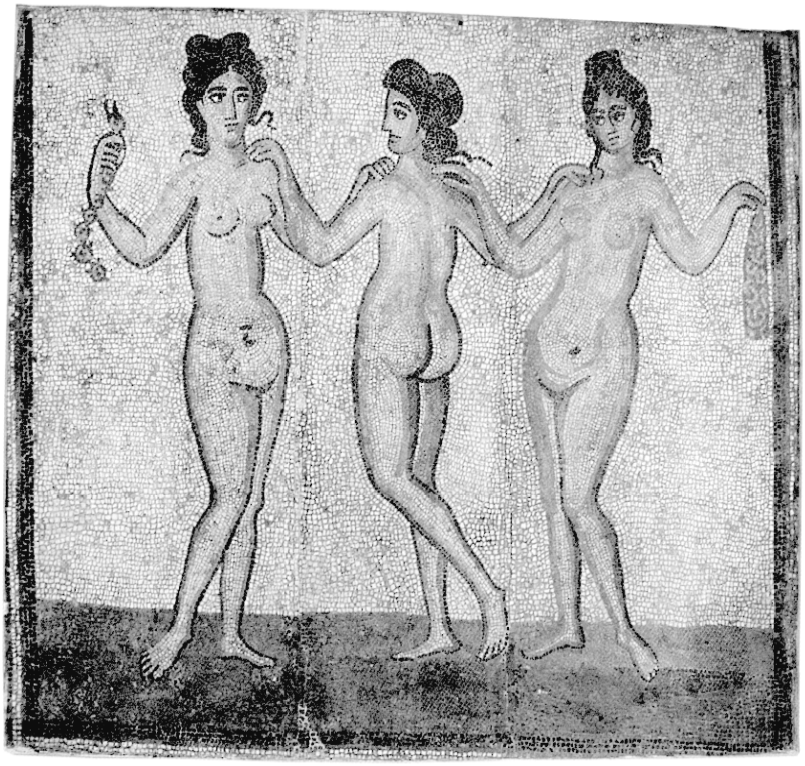

11

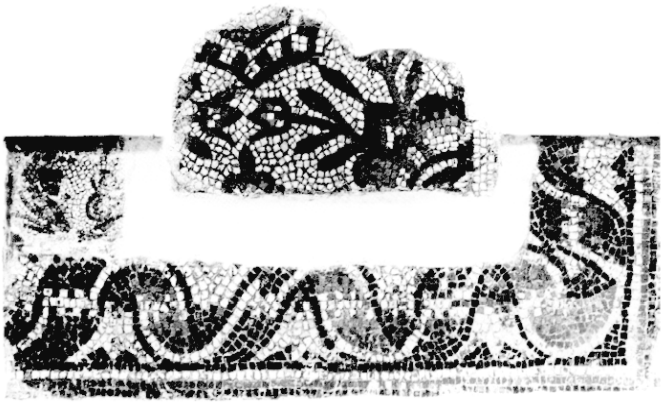

11

12

13

14

15

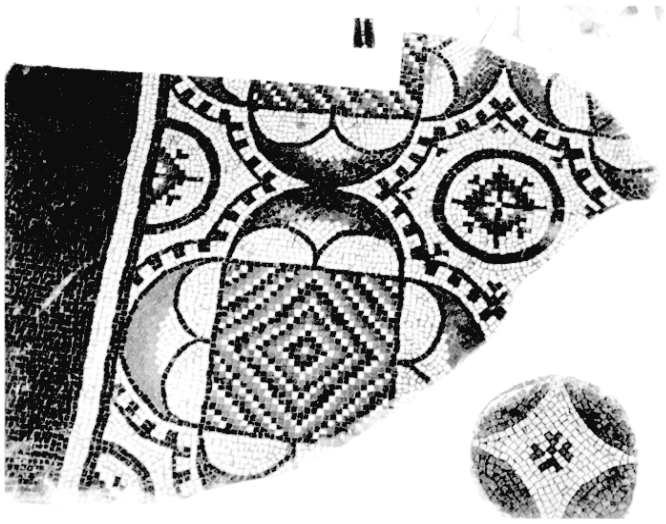

17

18

27

25

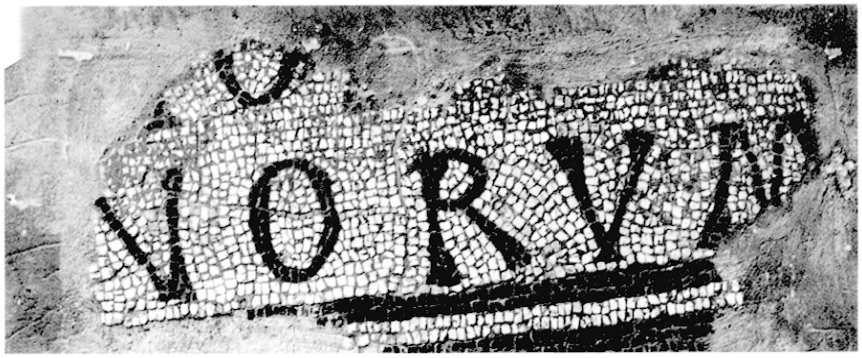

28

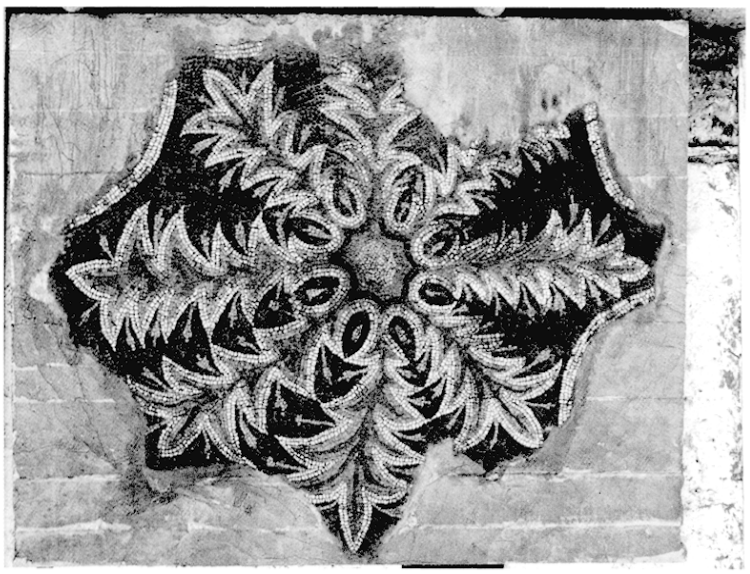

29

30

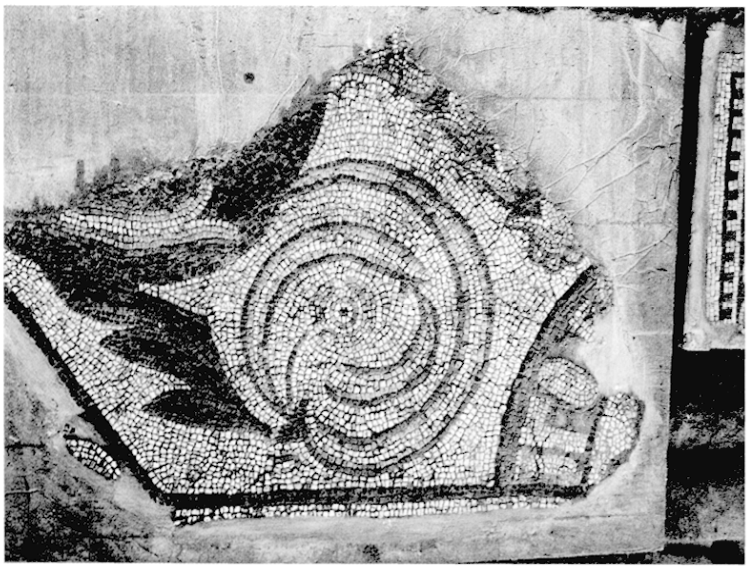

31

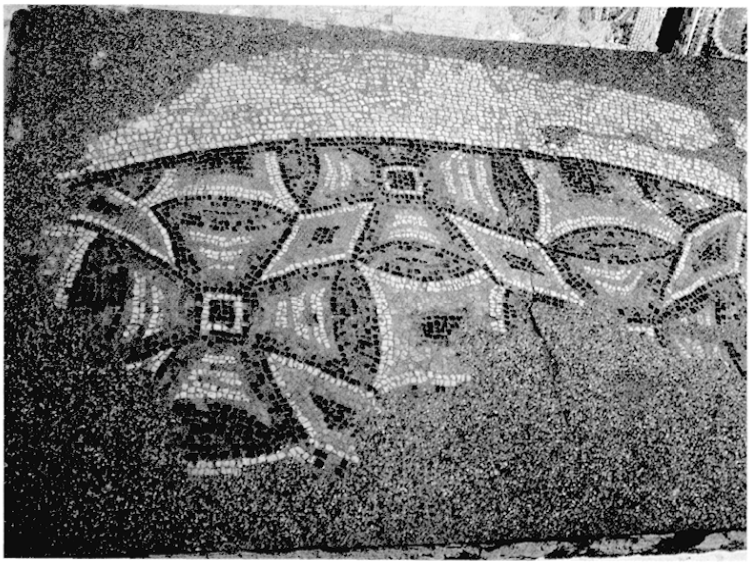

32

33

34

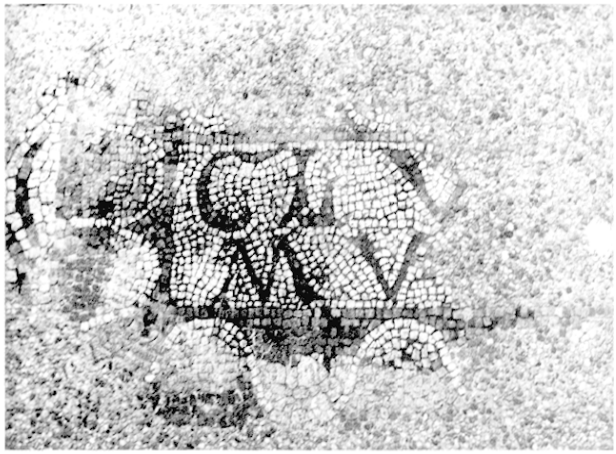

36

36

42

37

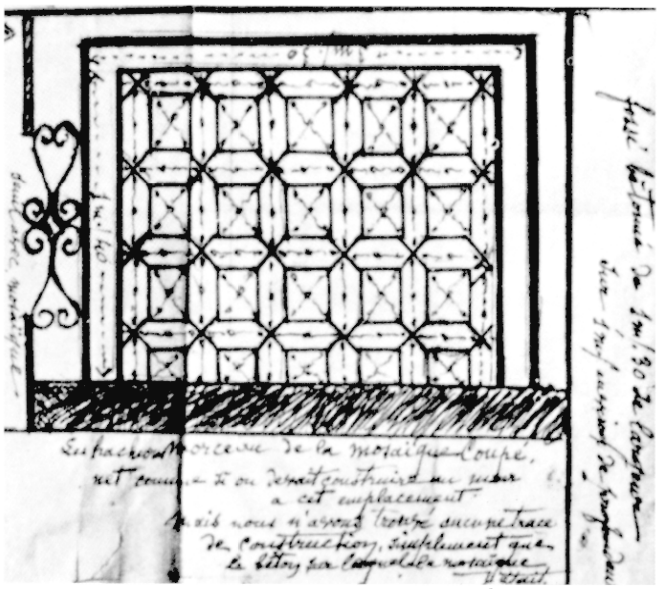

43

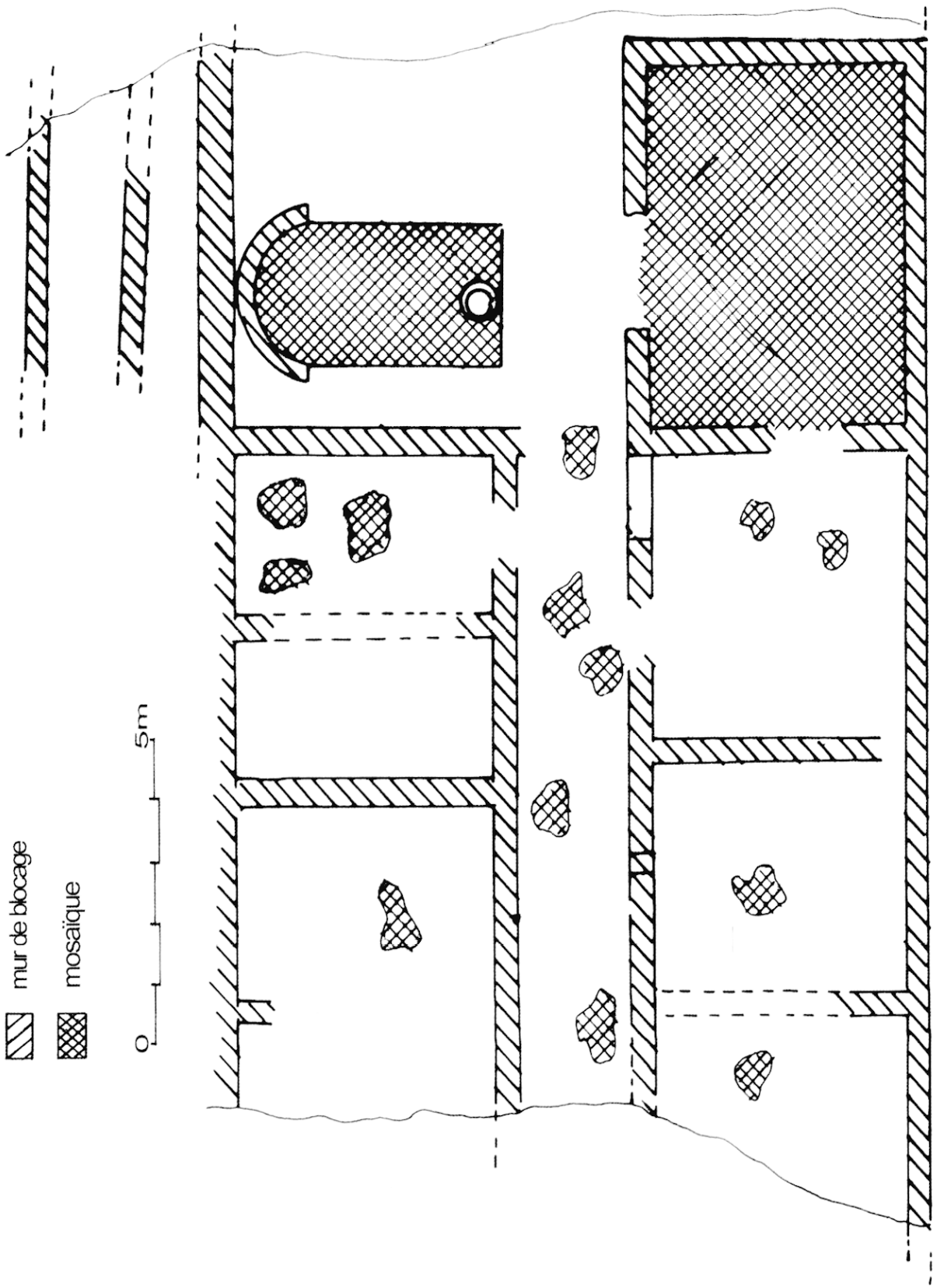
mur de blocage
mosaïque
0
5m

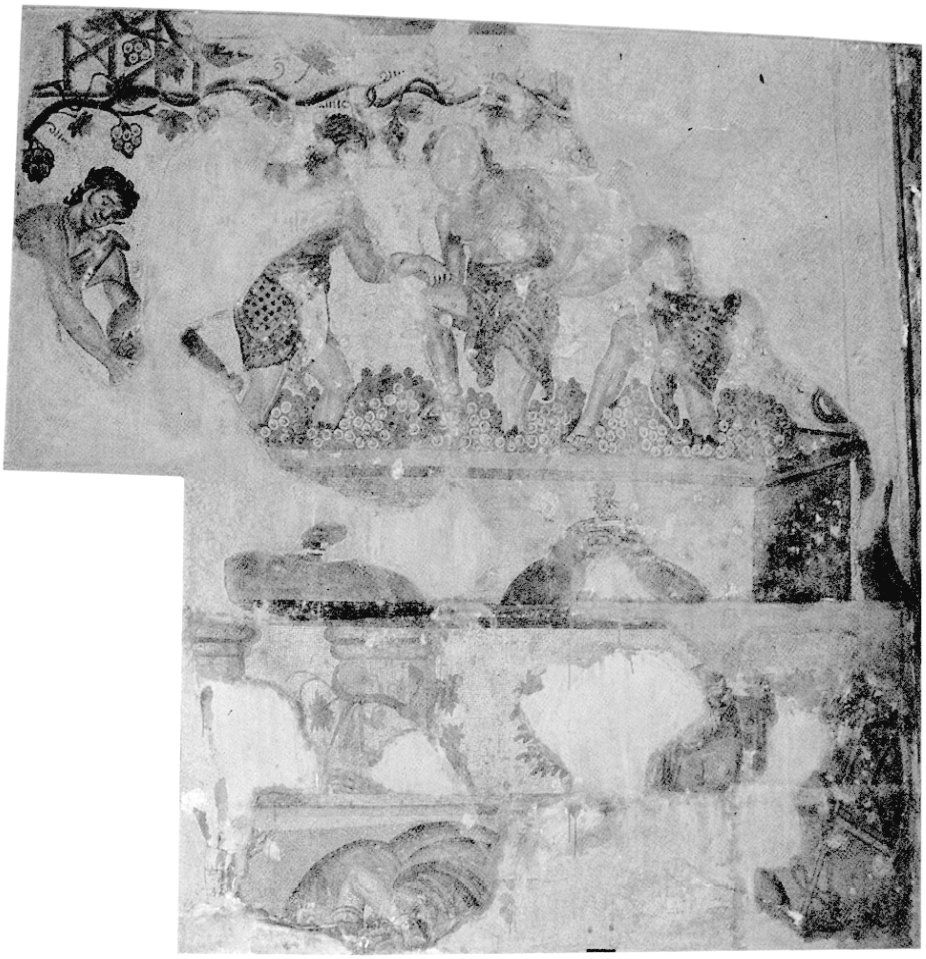

45

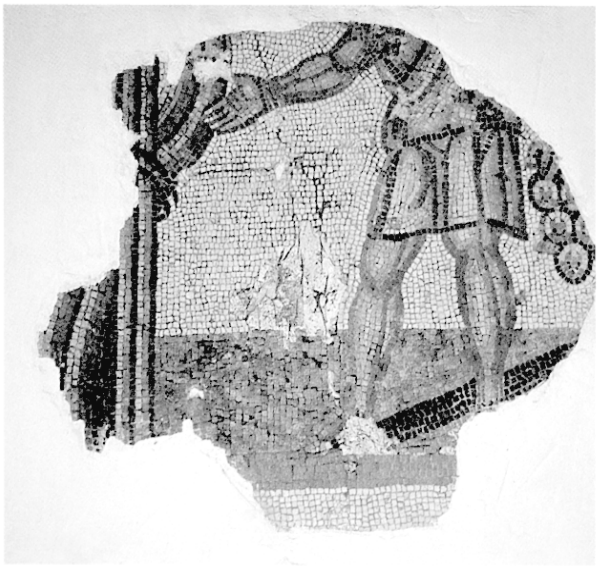

46

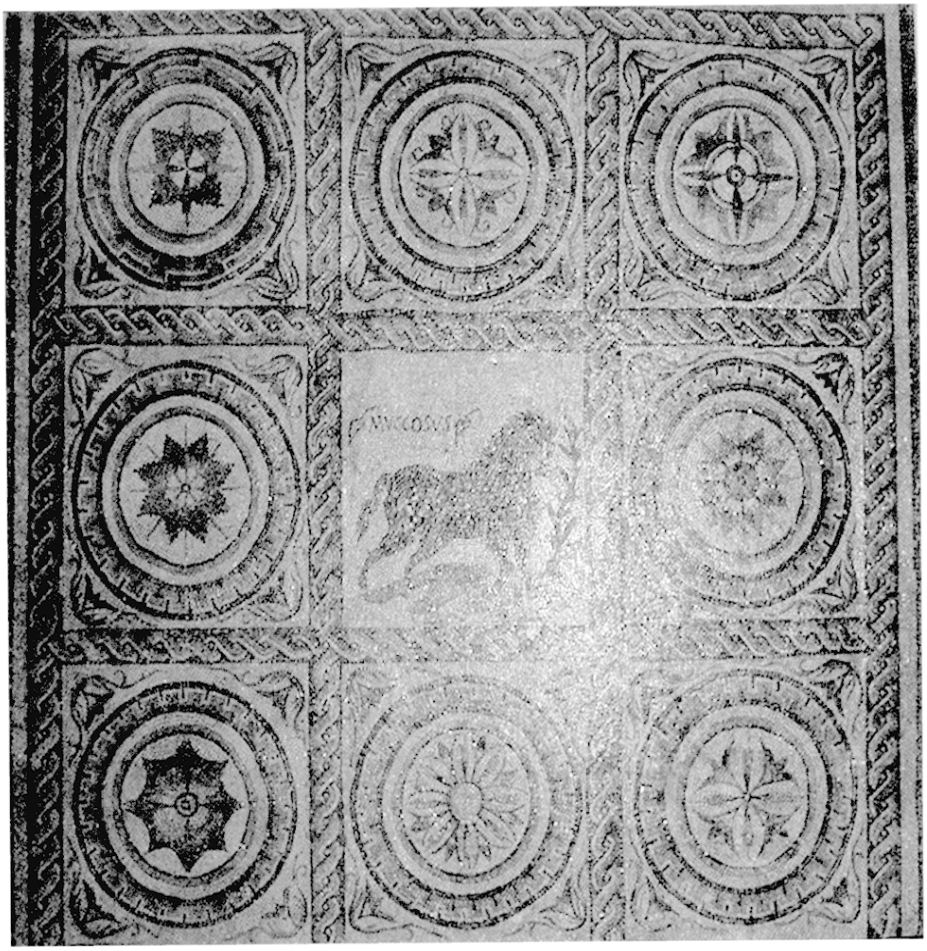

MVCCOSVS

MVCCOSVS
PR
CL
SABINI

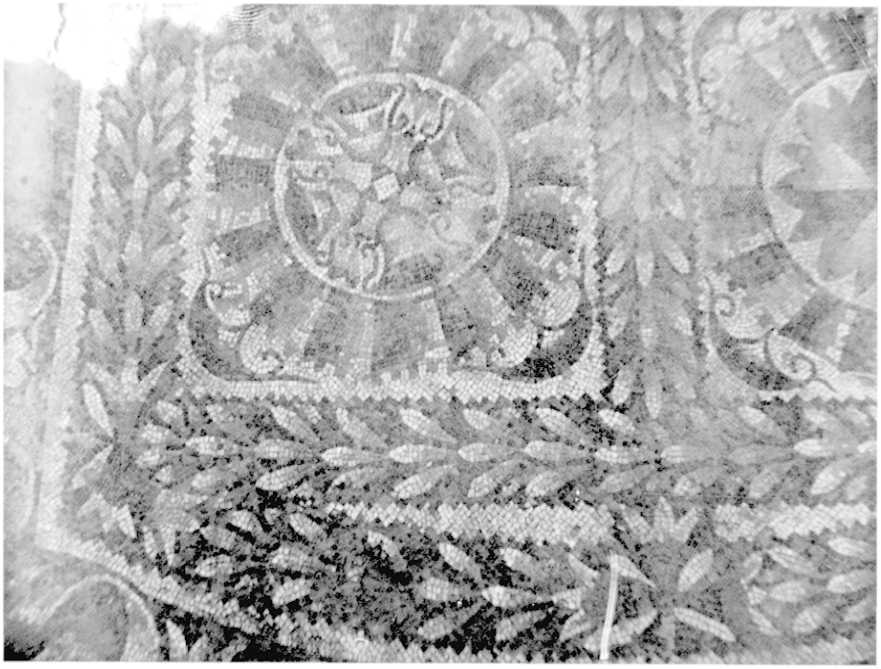

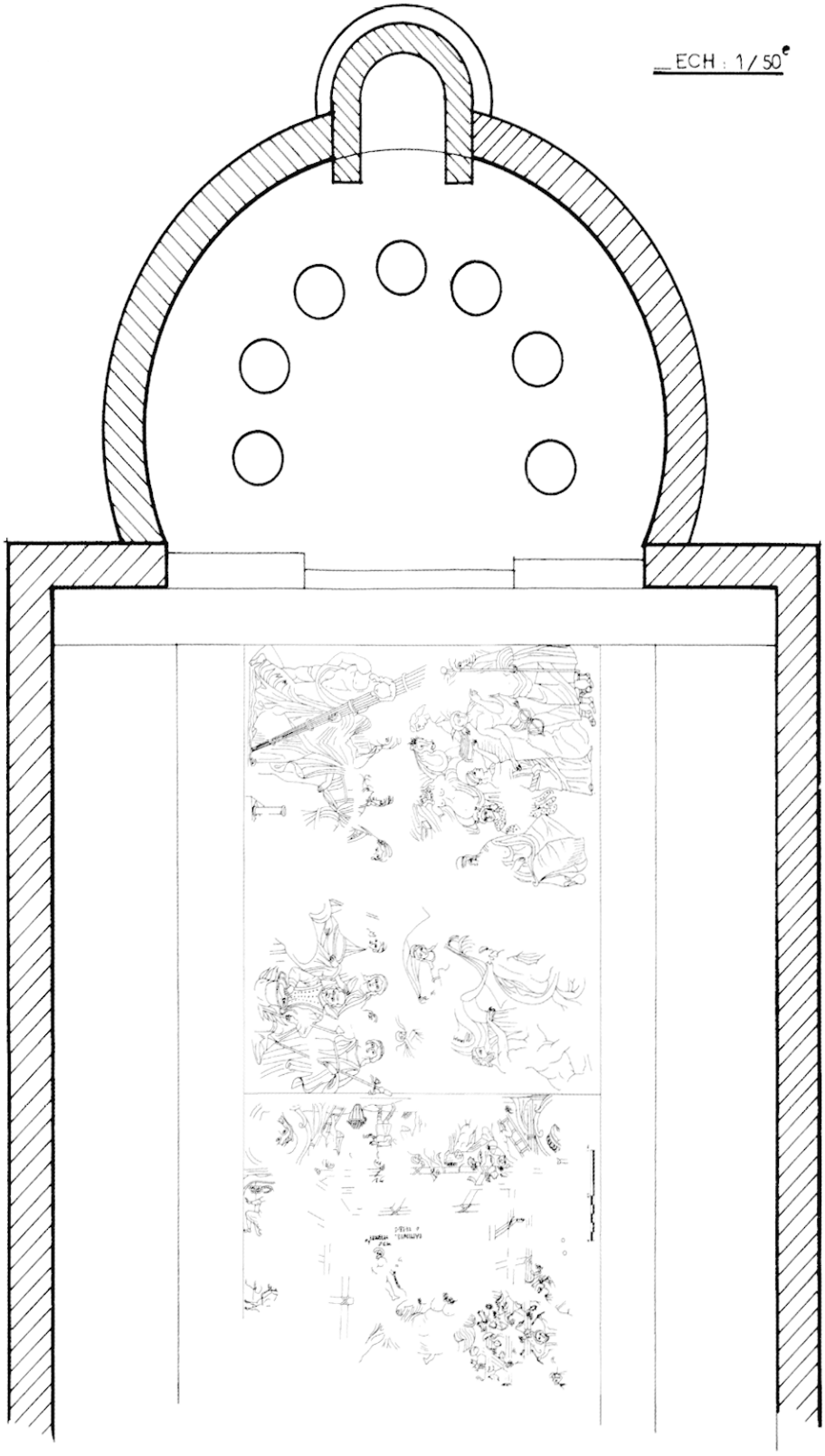
ECH : 1/50e

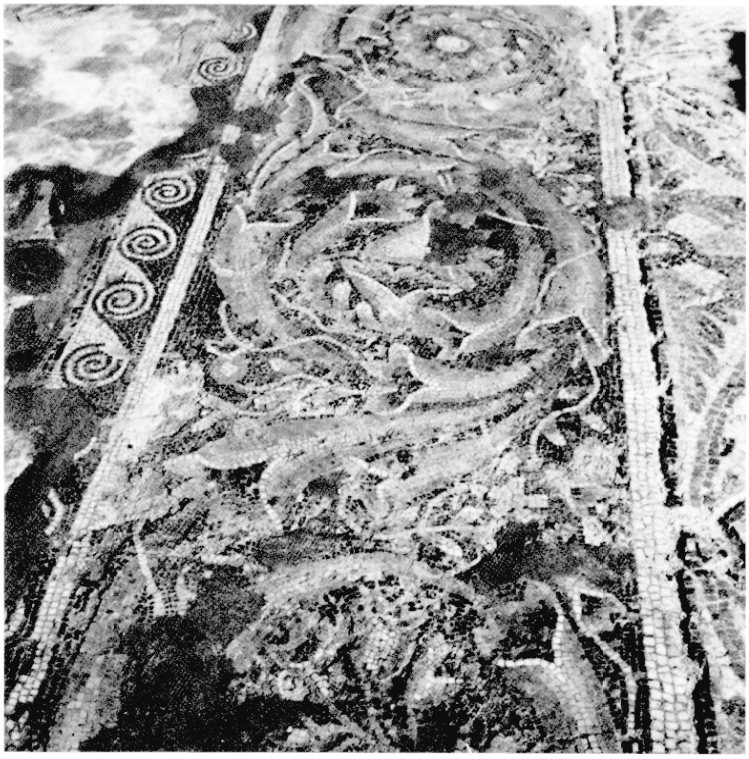

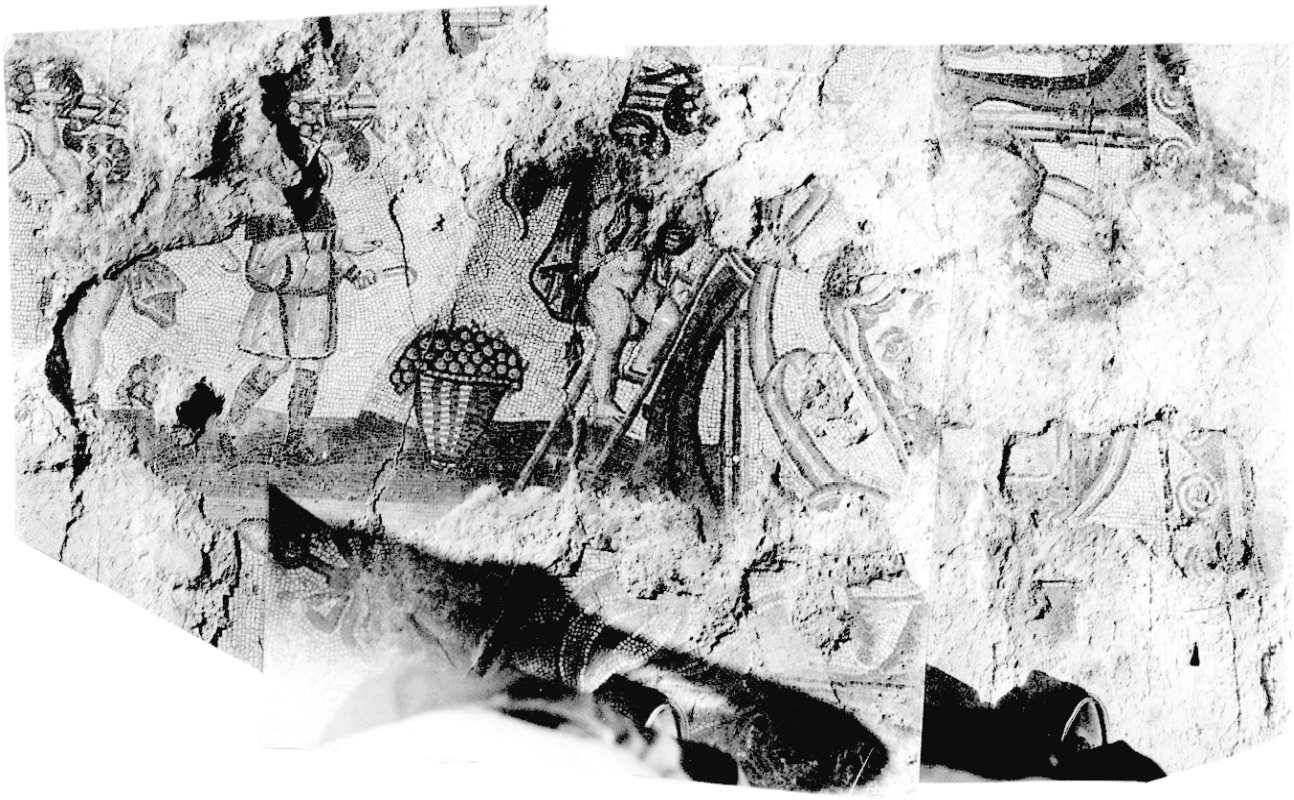

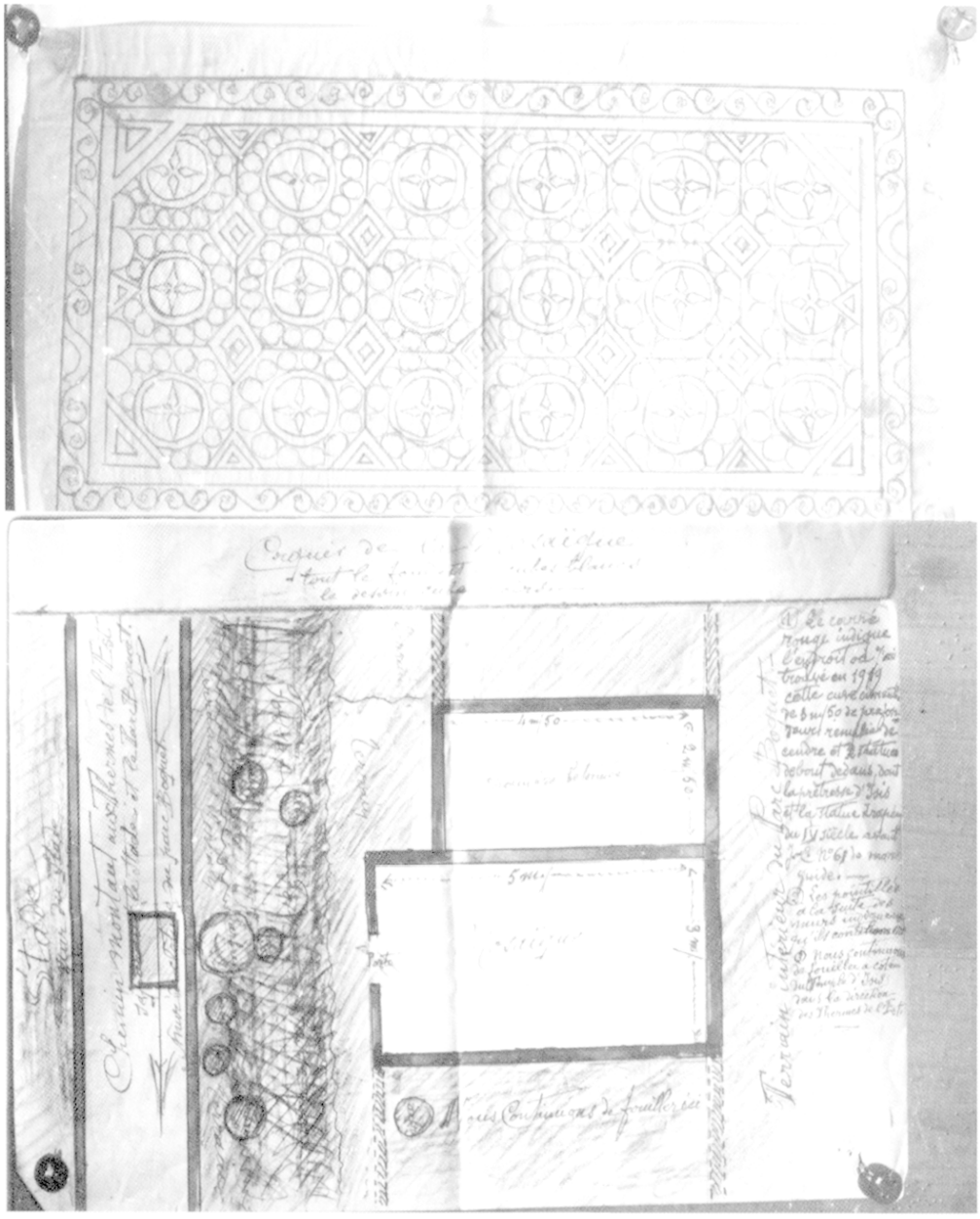

55

PLAN F

53

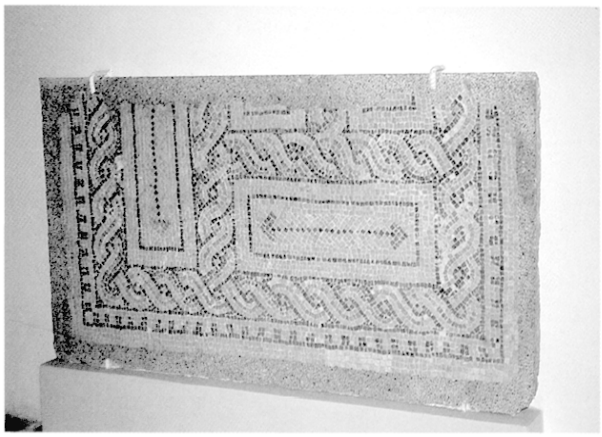

54

CHEMIN SÉPARANT LE STADE DU PARC BOCQUET, PLAN G

Pl. XXII

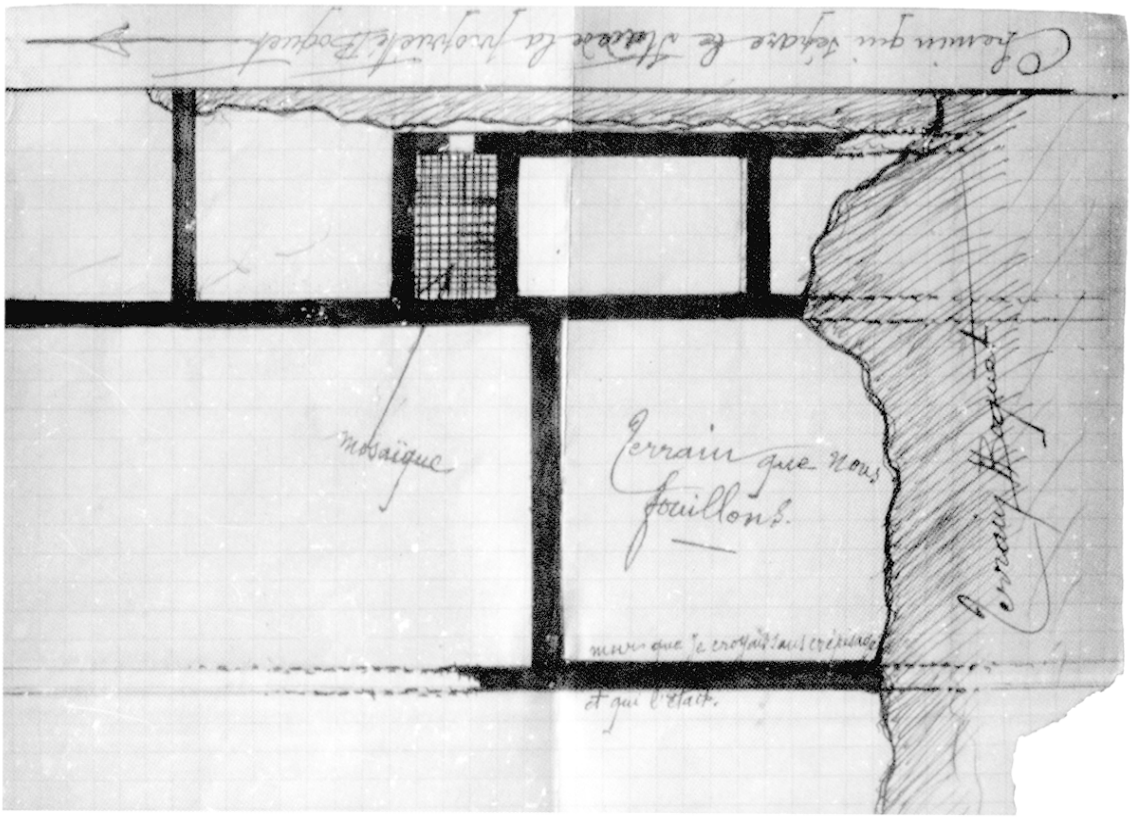

MAISON RÉCENTE DU CAP TIZÉRINE, PLAN H

Pl. XXIII

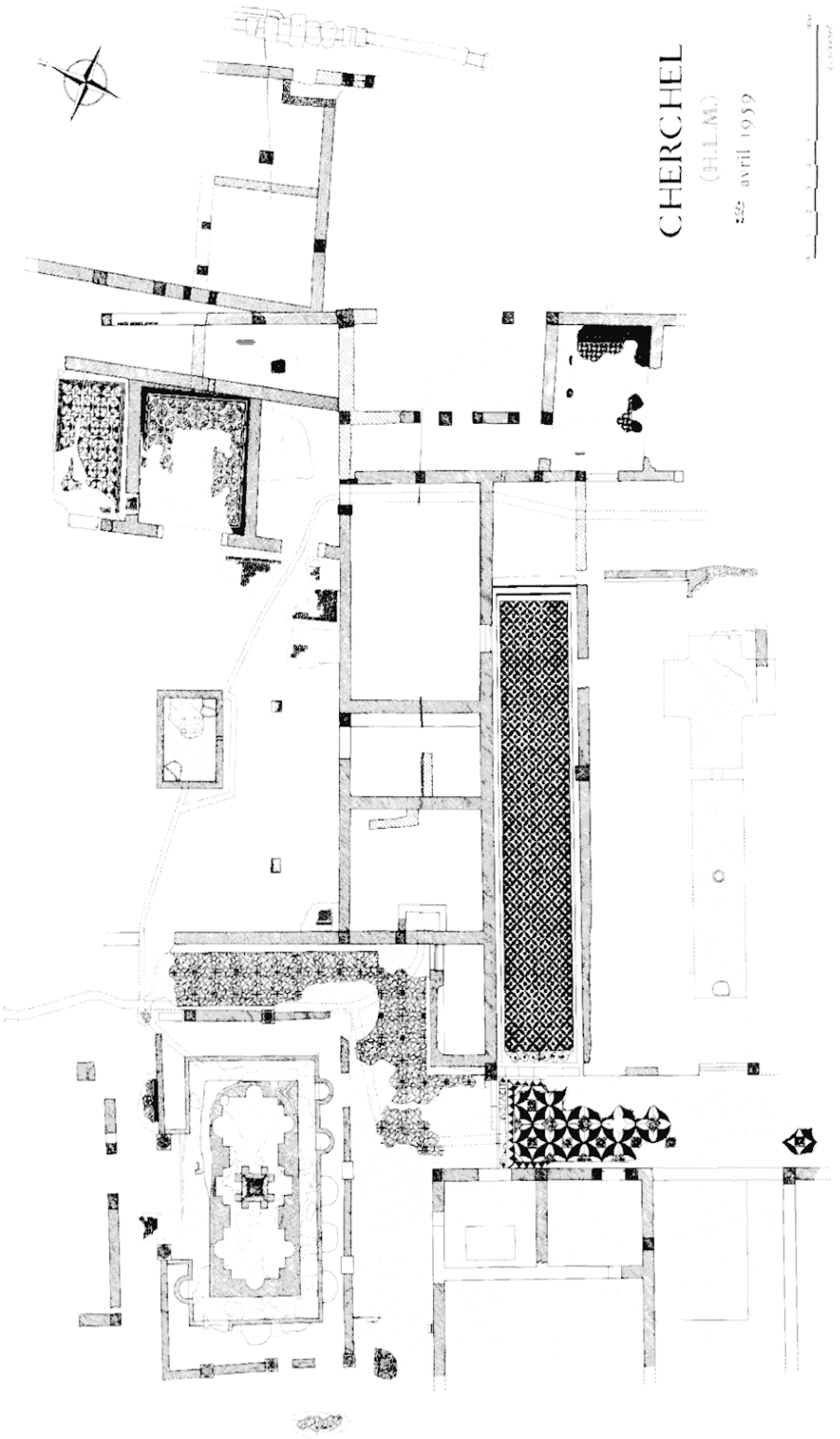

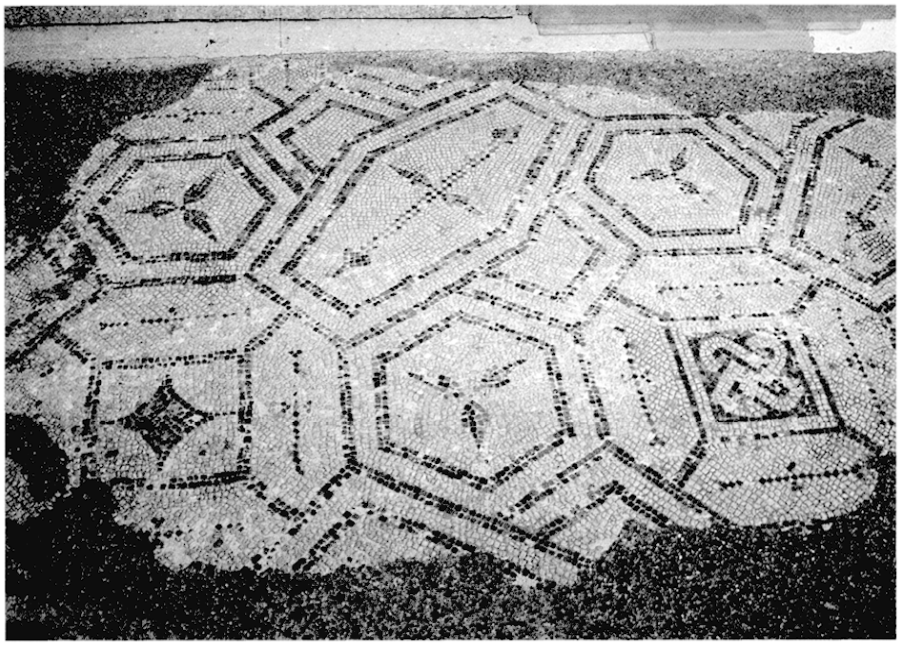

58

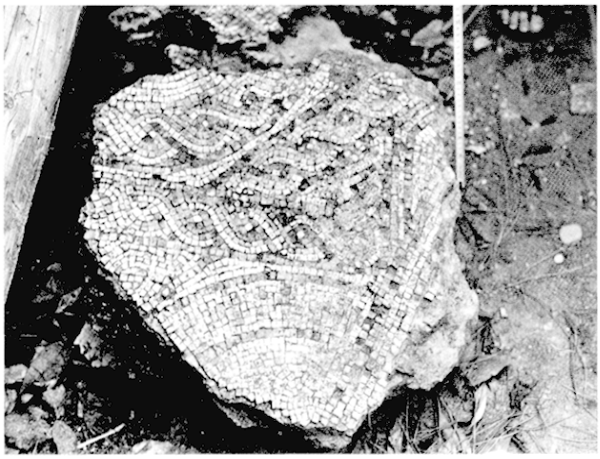

59

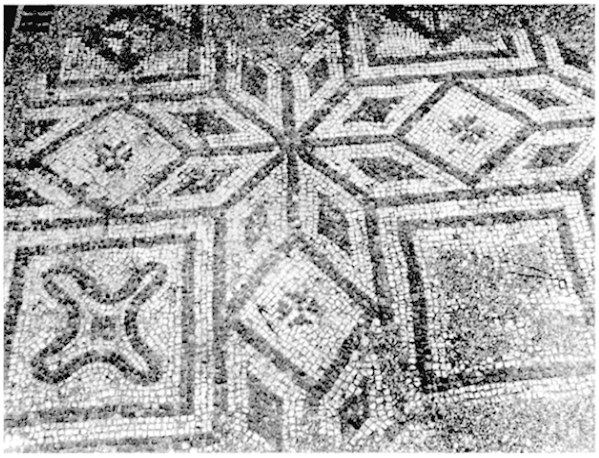

60

61

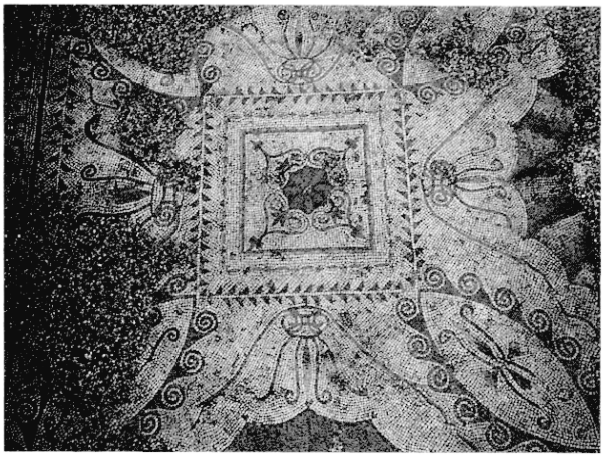

62

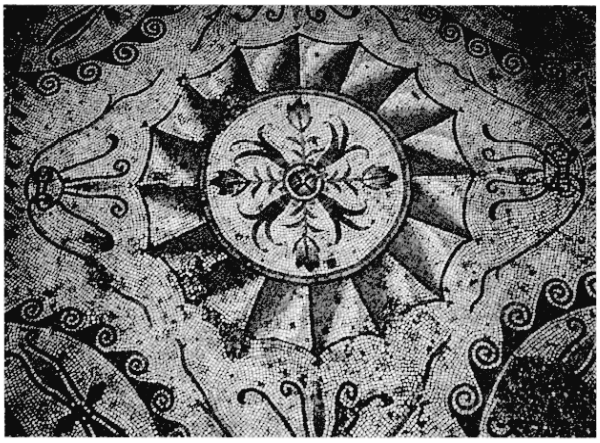

62

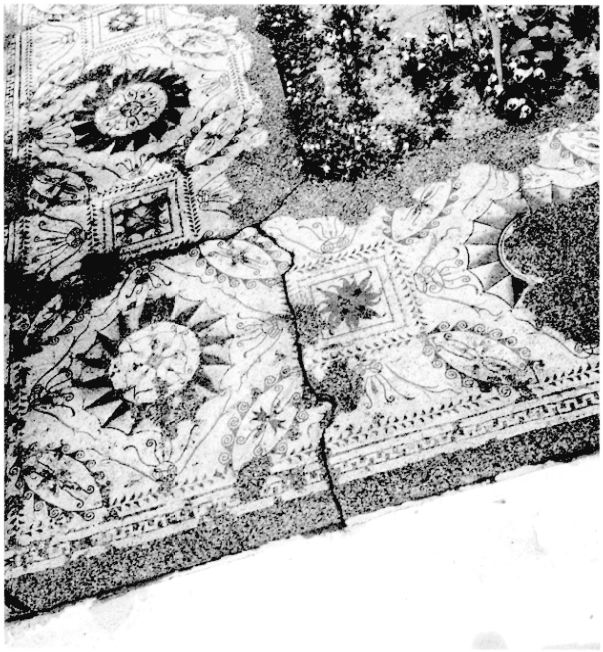

62

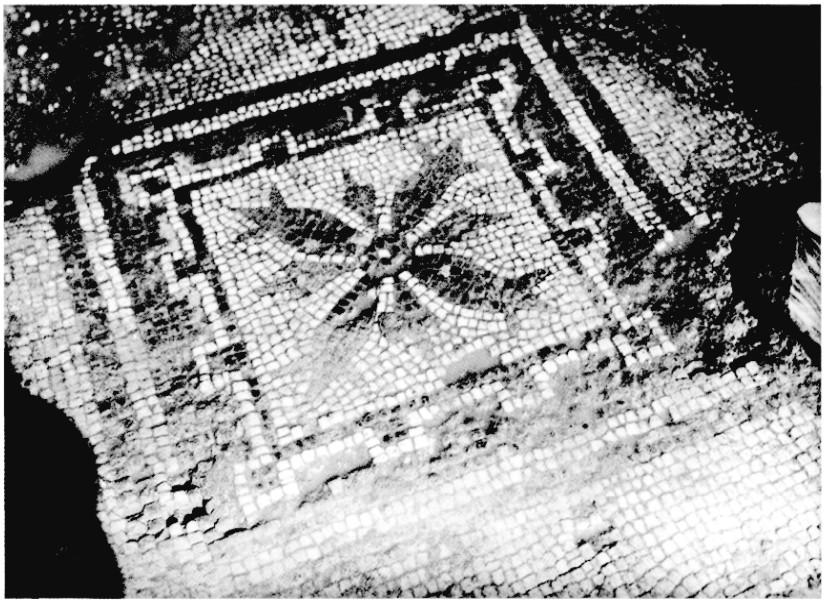

63

64

66

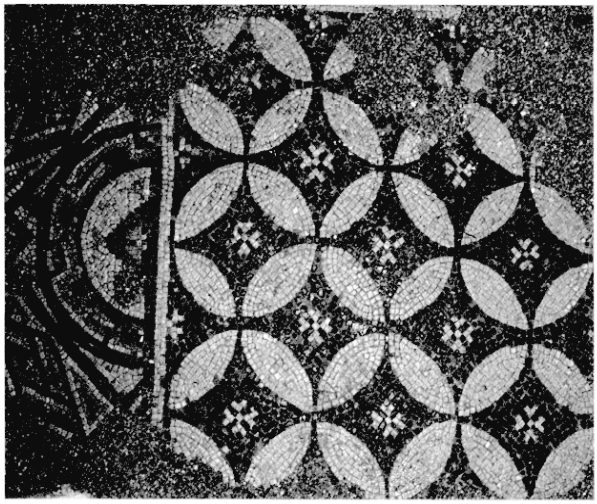

67

68

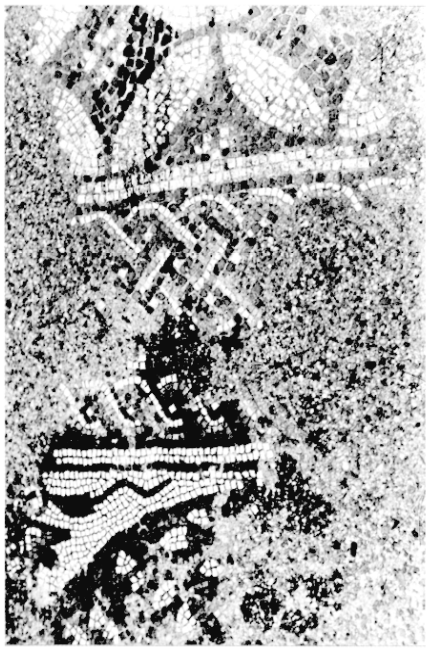

69

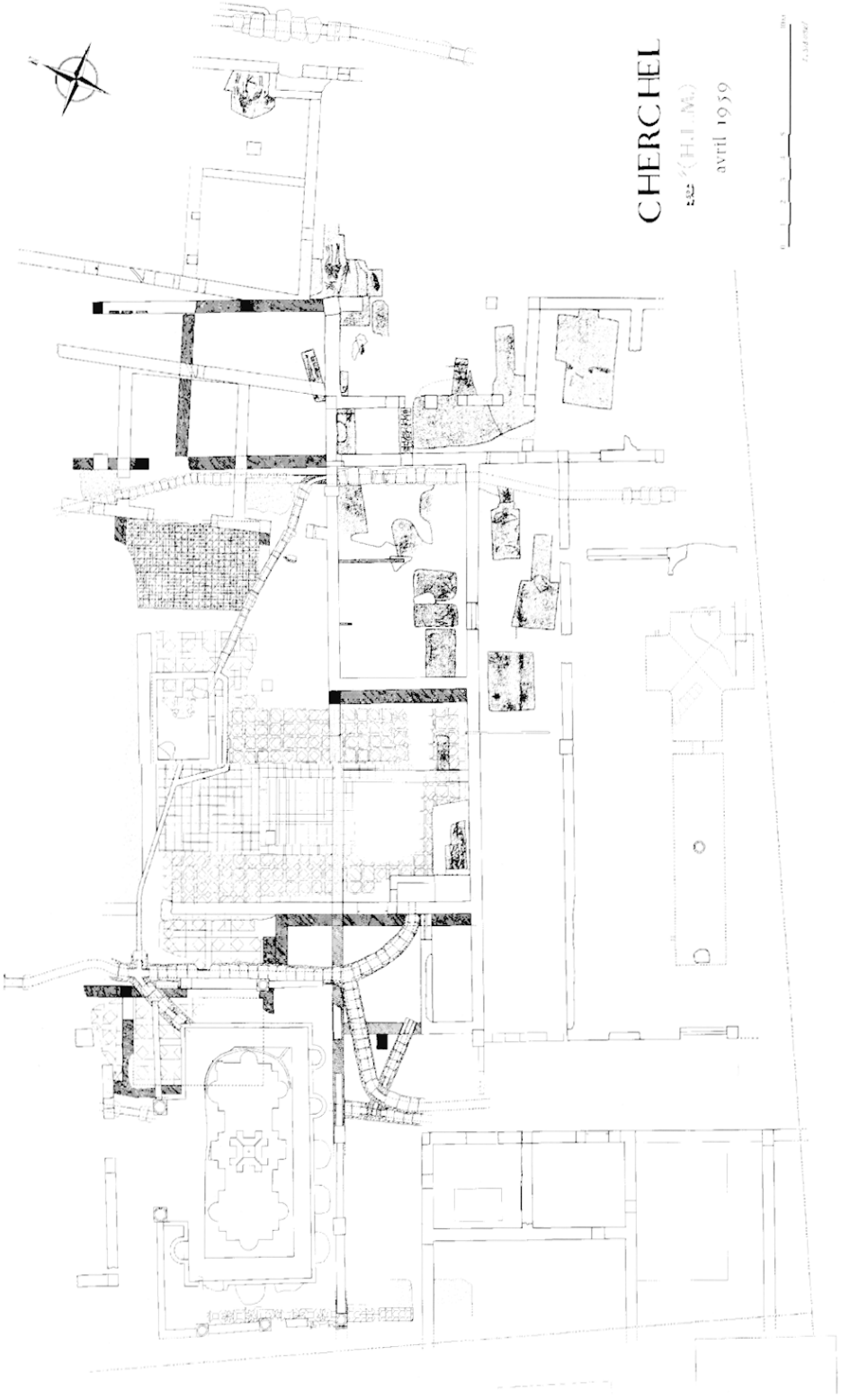
CHERCHEL
avril 1959

MAISON ANCIENNE DU CAP TIZÉRINE, PLAN J

Pl. XXIX

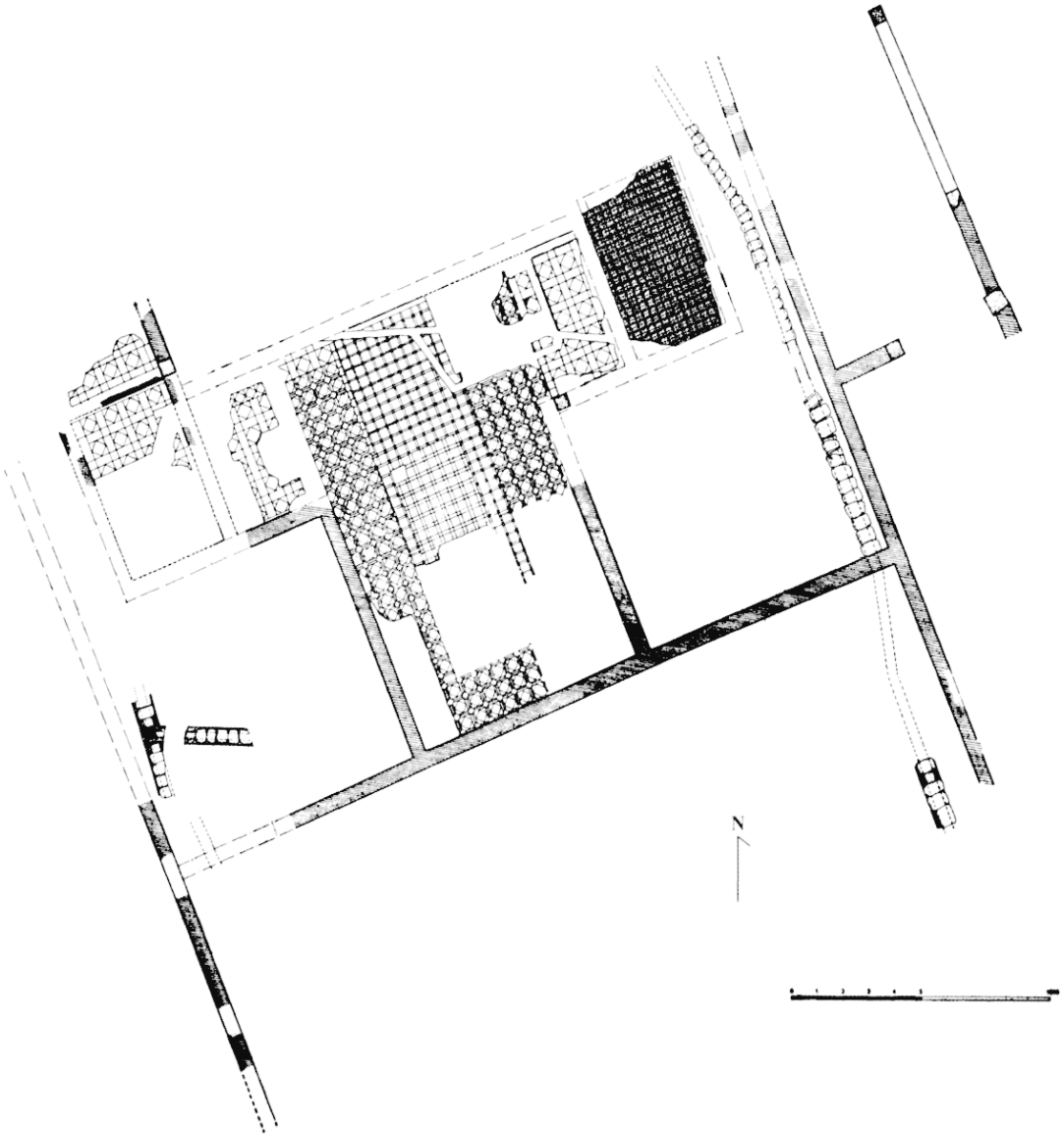

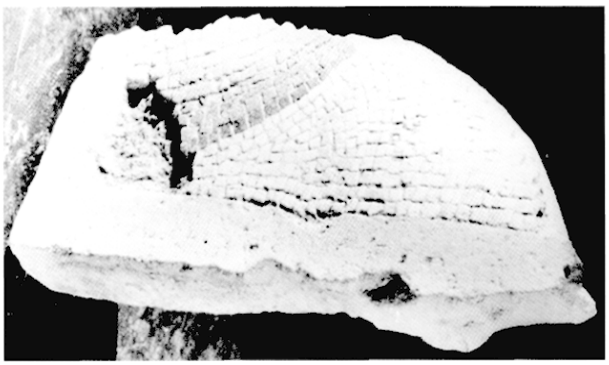

70

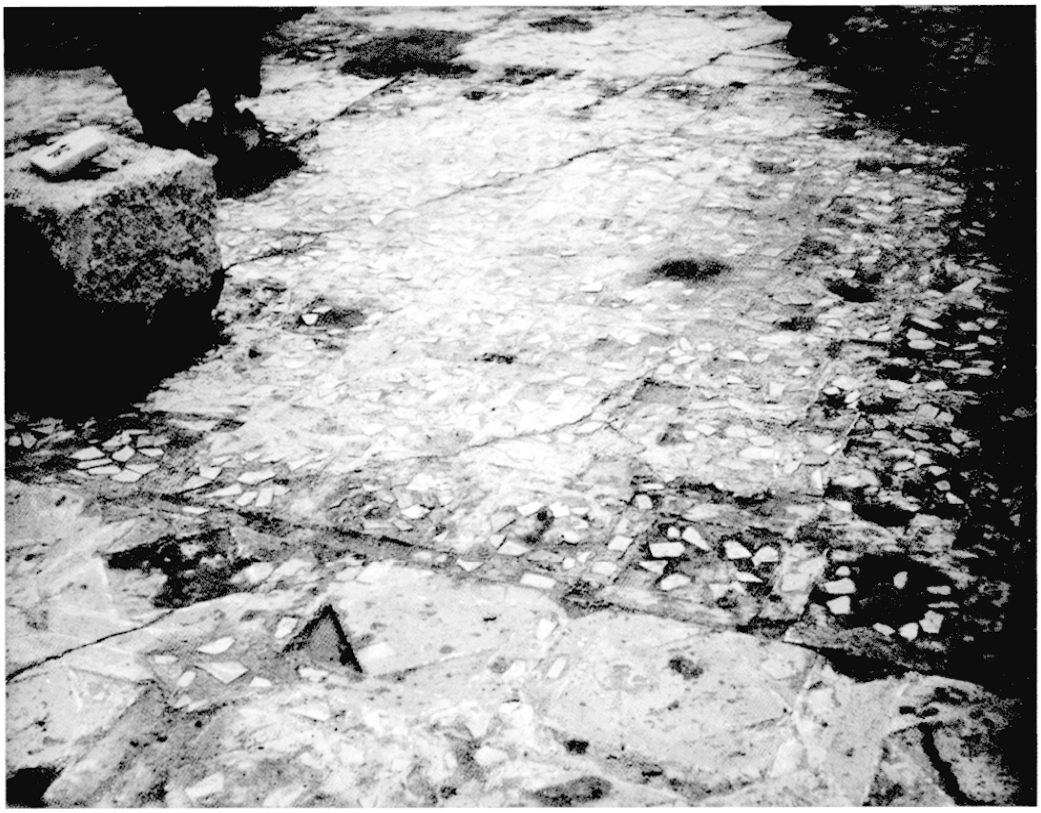

71

· CHERCHEL ·

FOUILLES FAITES EN 1902 PAR Mr V. WAILLE

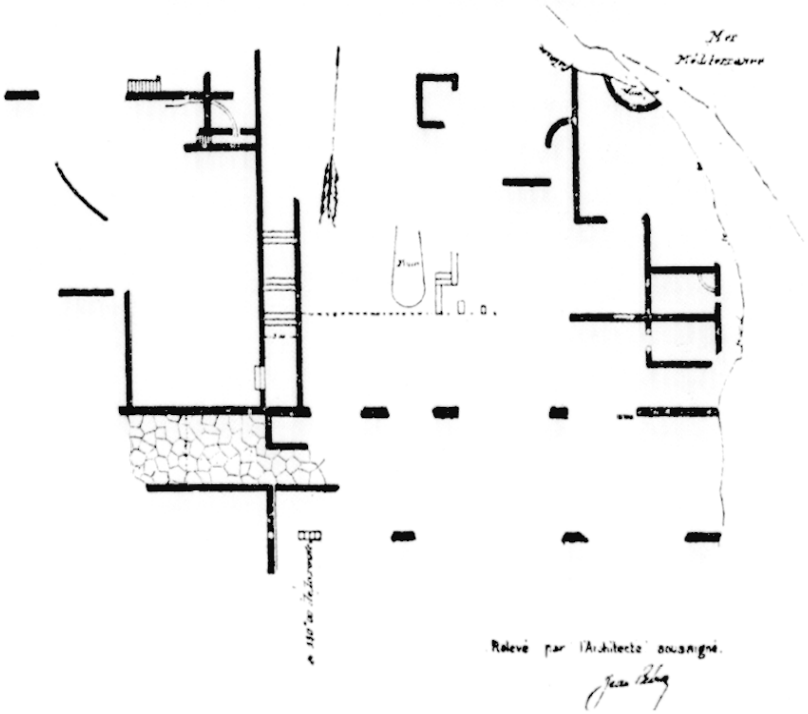

Relevé par l'Architecte soussigné.

N
GENDARMERIE
ROUTE NATIONALE N° 11
CHERCHEL
GENDARMERIE

73-74

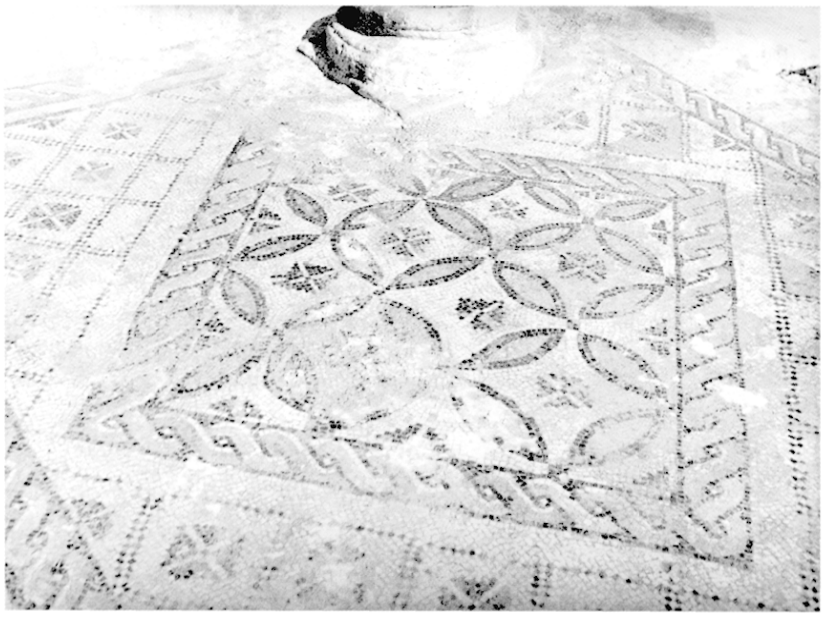

74

MAISONS DU « TENNIS-CLUB », PLAN M

Pl. XXXIV

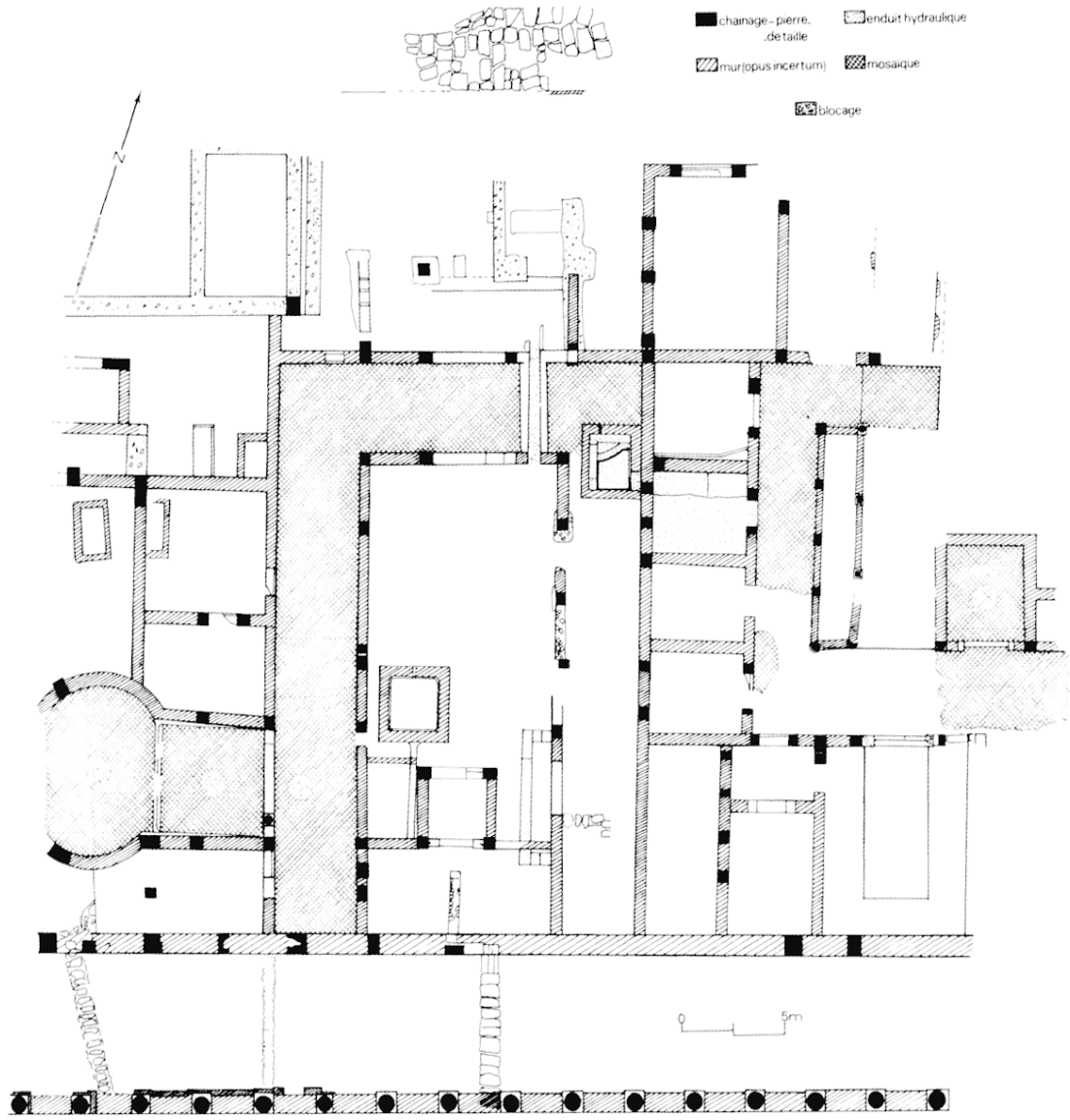

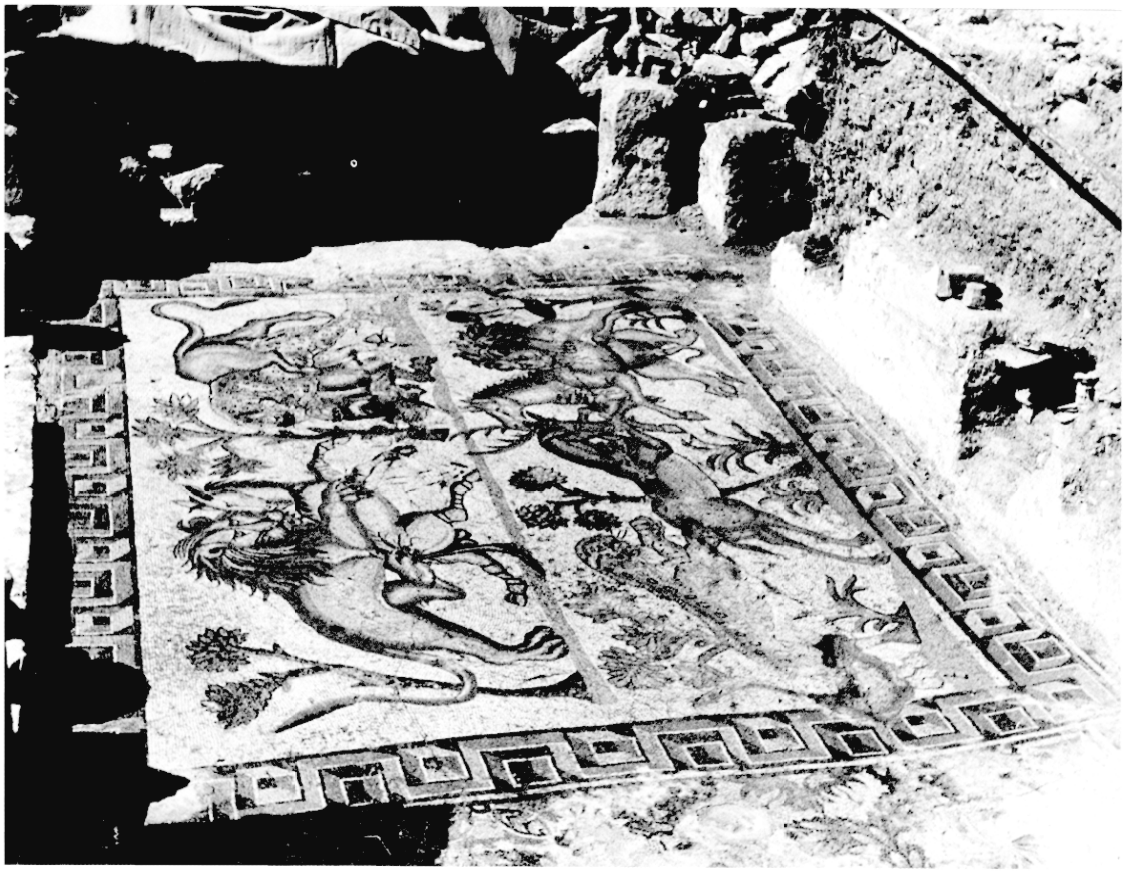

76

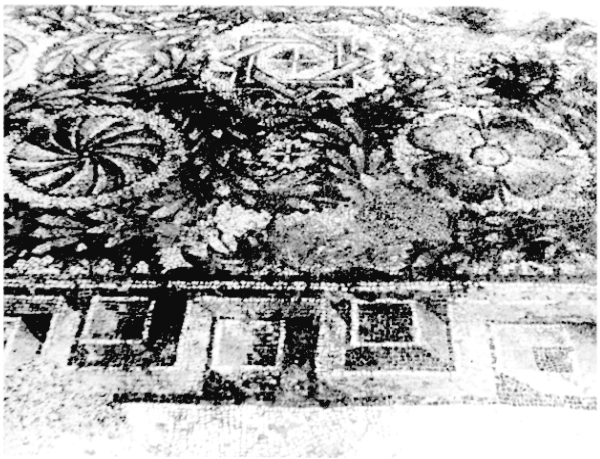

77

78

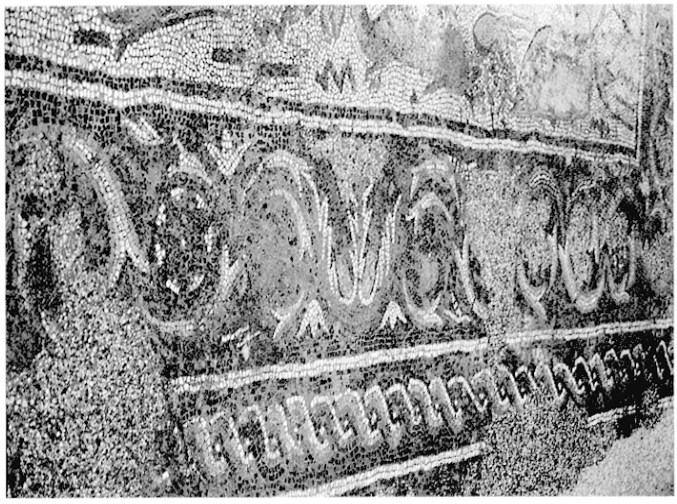

78

79

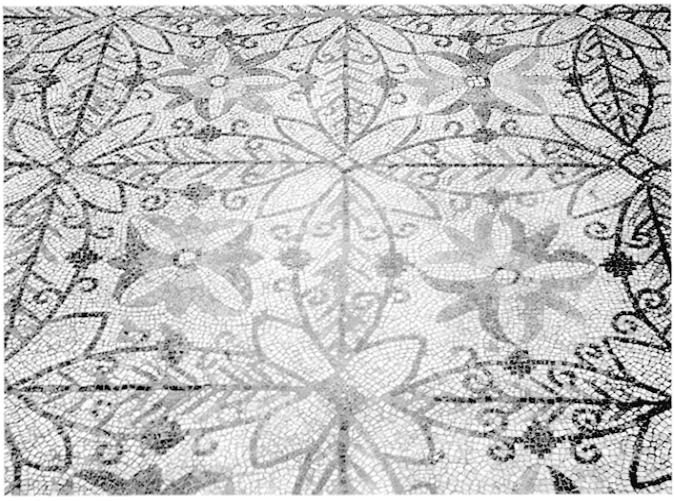

79

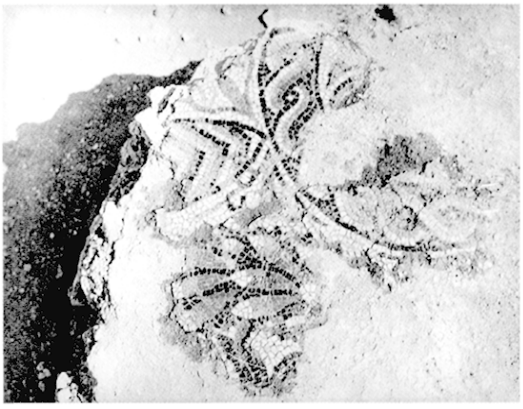

80

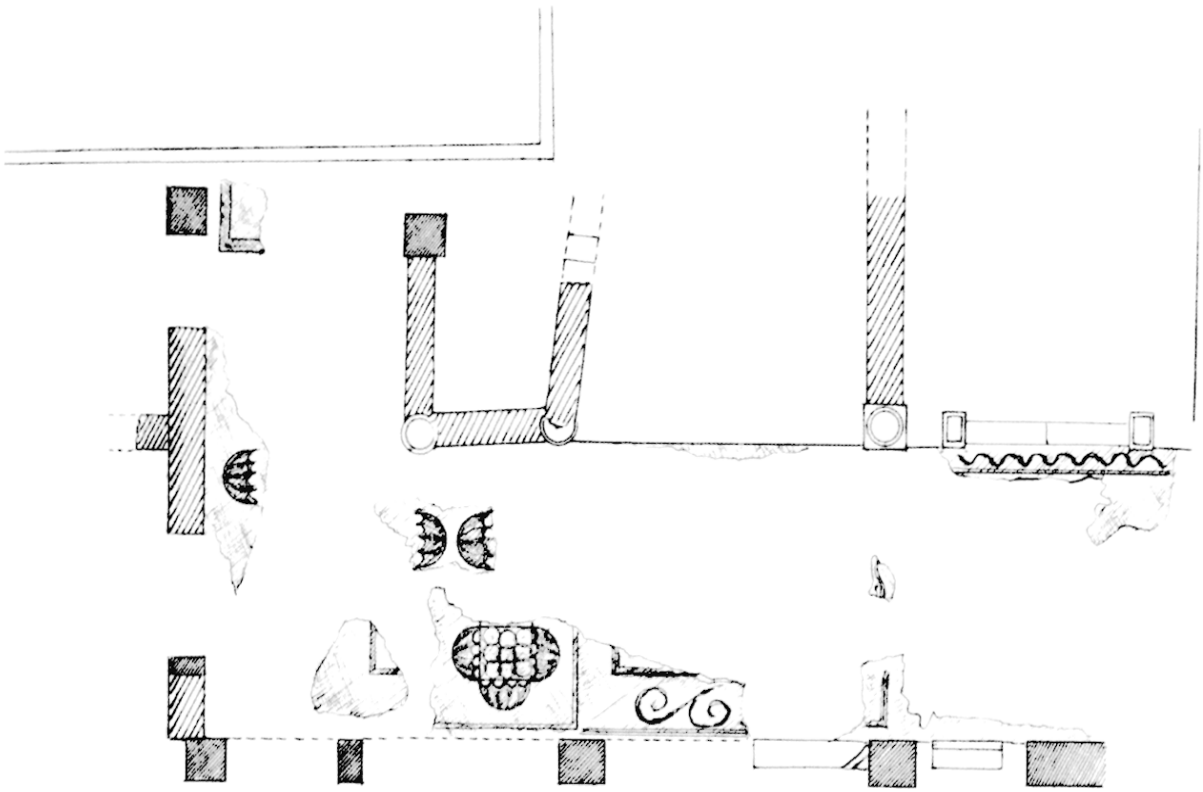

Plan N

81

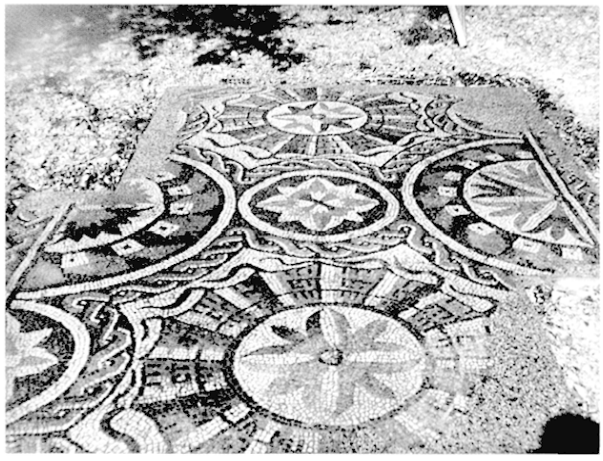

82

83

83

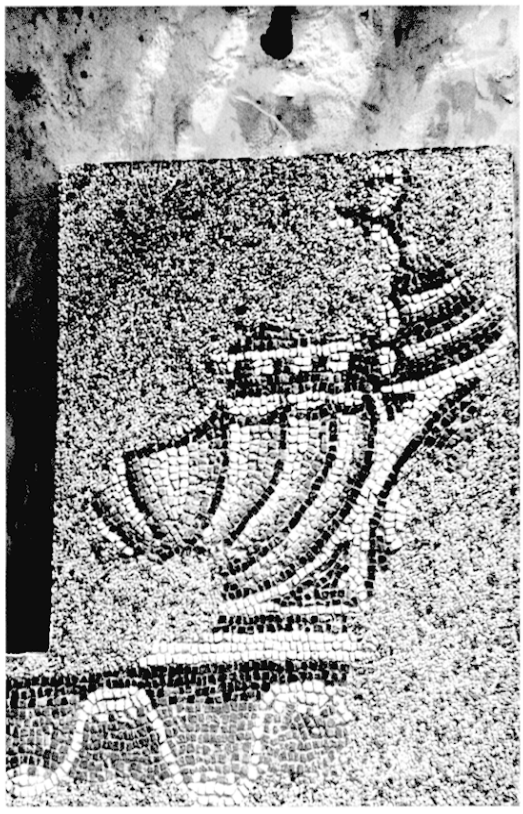

84

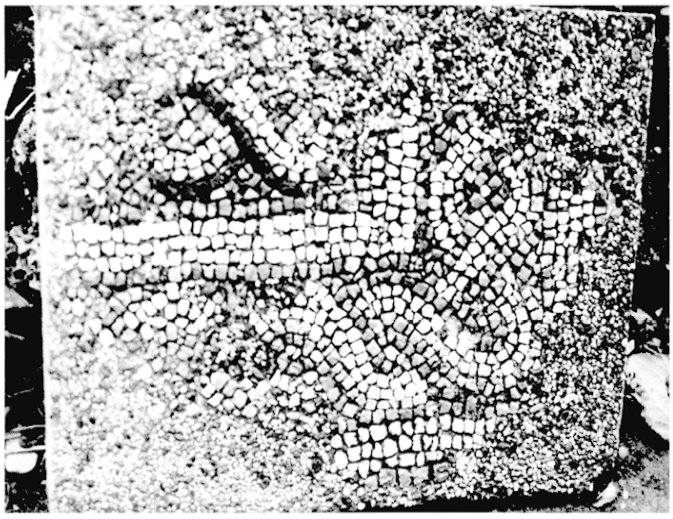

87

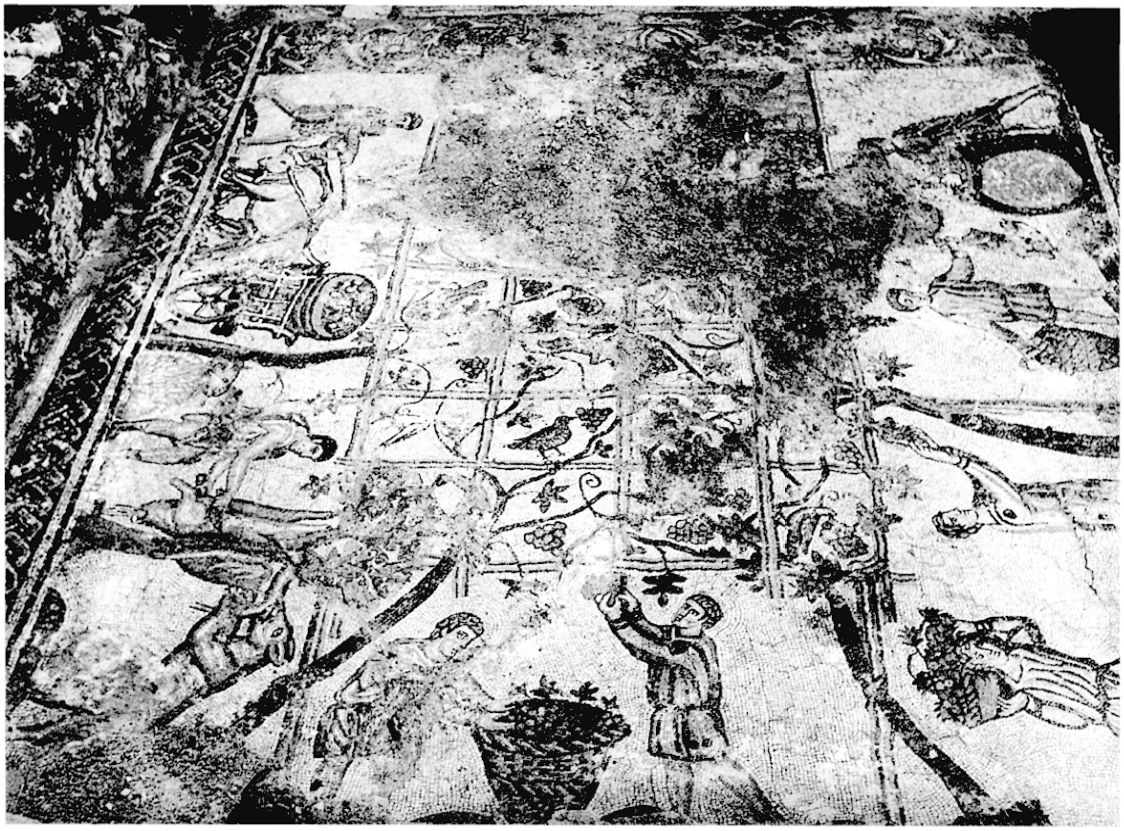

86

86

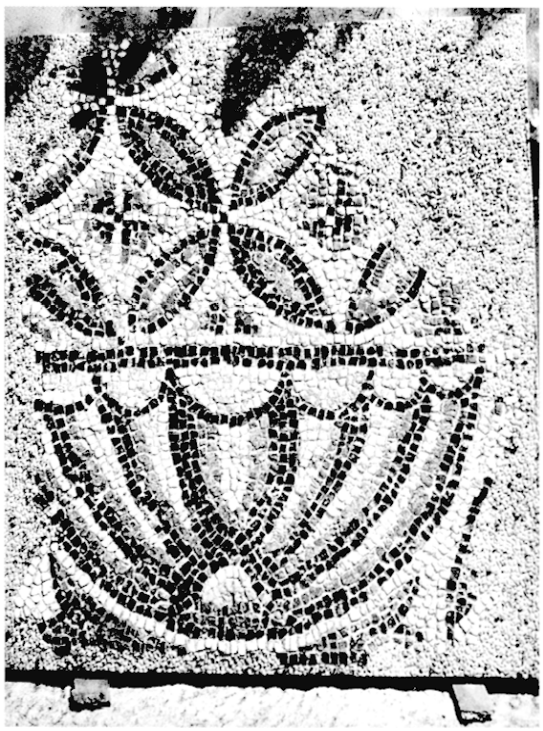

89

MOSAÏQUES NON LOCALISÉES DU « TENNIS-CLUB », 90, MAISON DU COMBAT DES CENTAURES ET DES FAUVES, 92

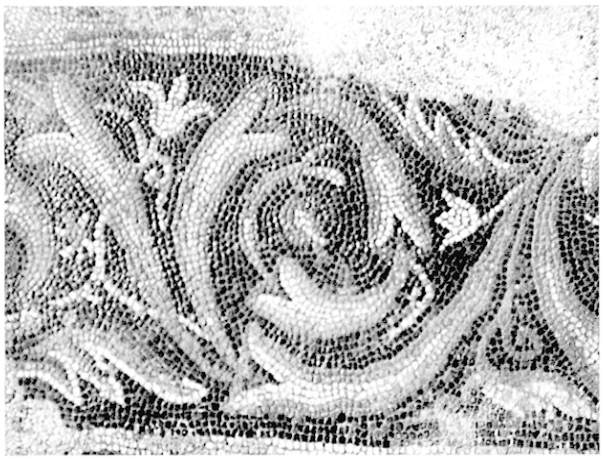

90

90

92

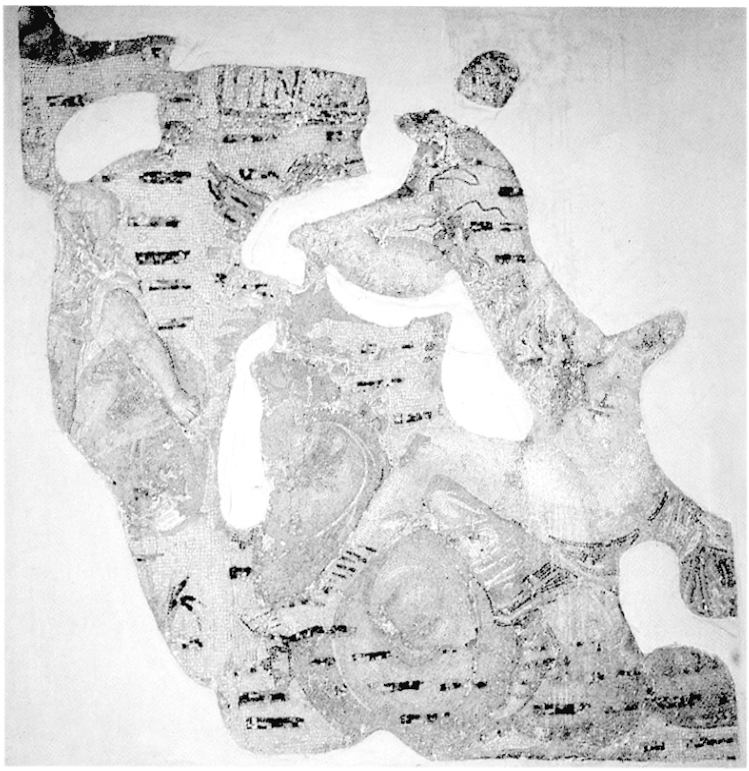

96

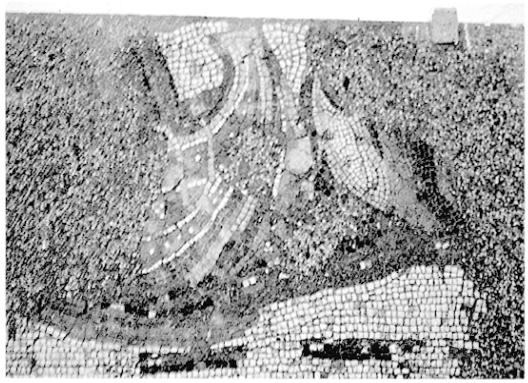

98

97

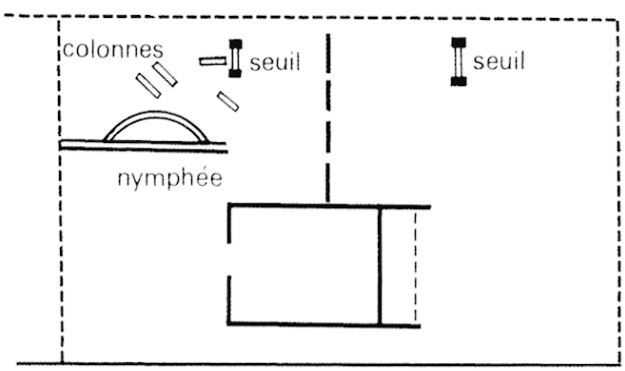

PLAN O

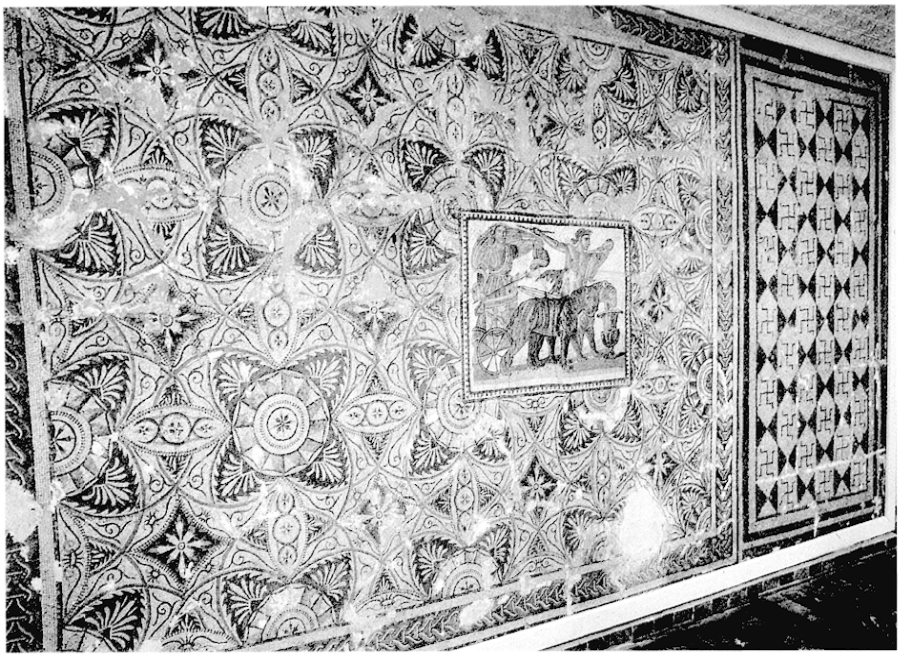

99

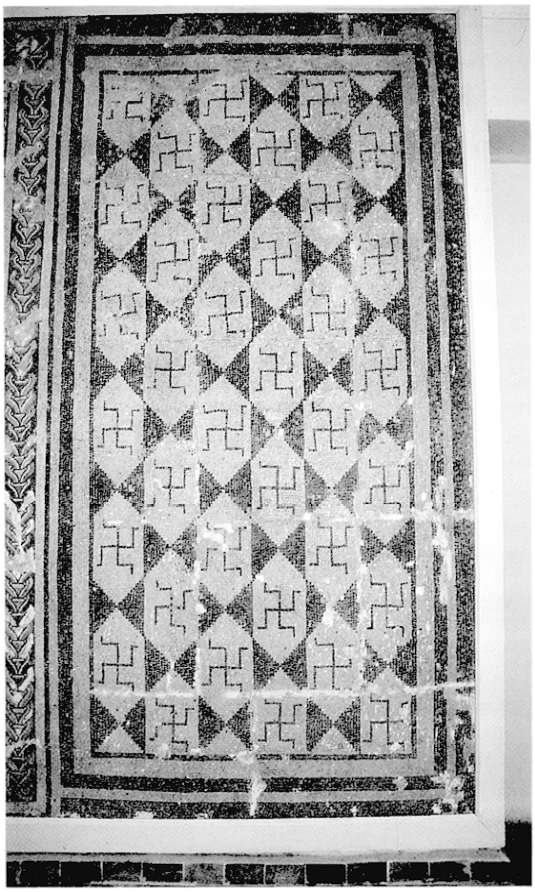

100

103

104

106

106

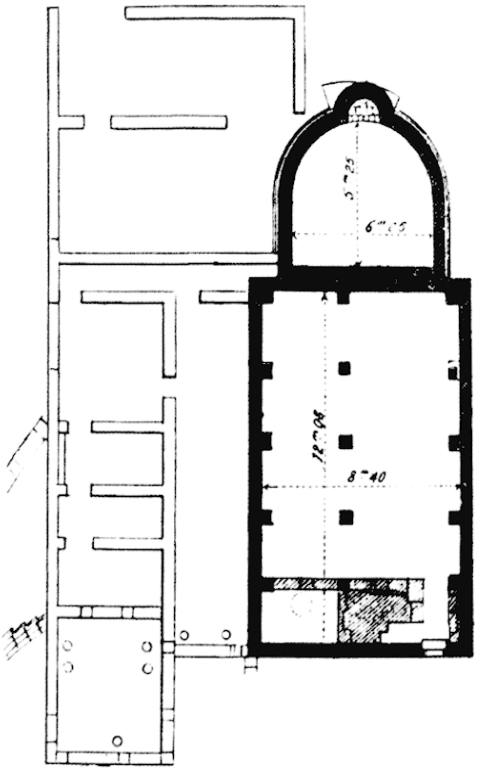

PLAN P

107

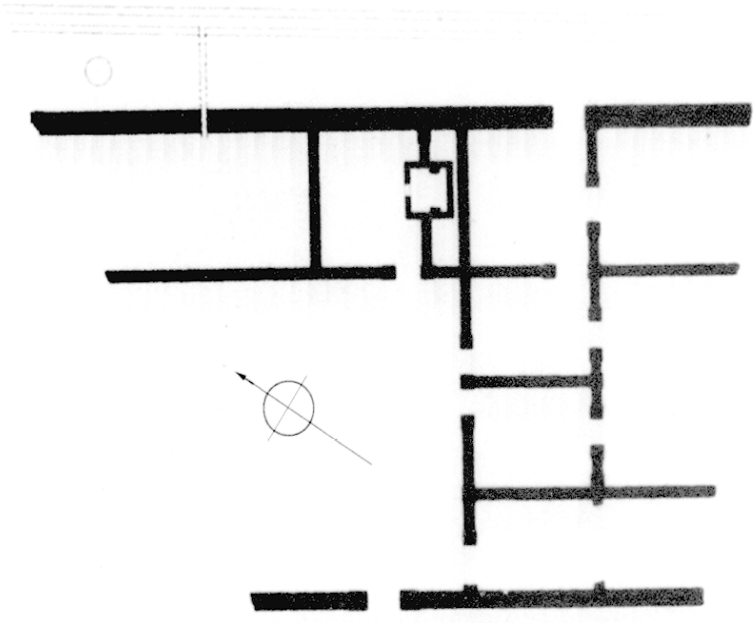

PLAN Q

CHERCHEL. Thermes de l'Ouest

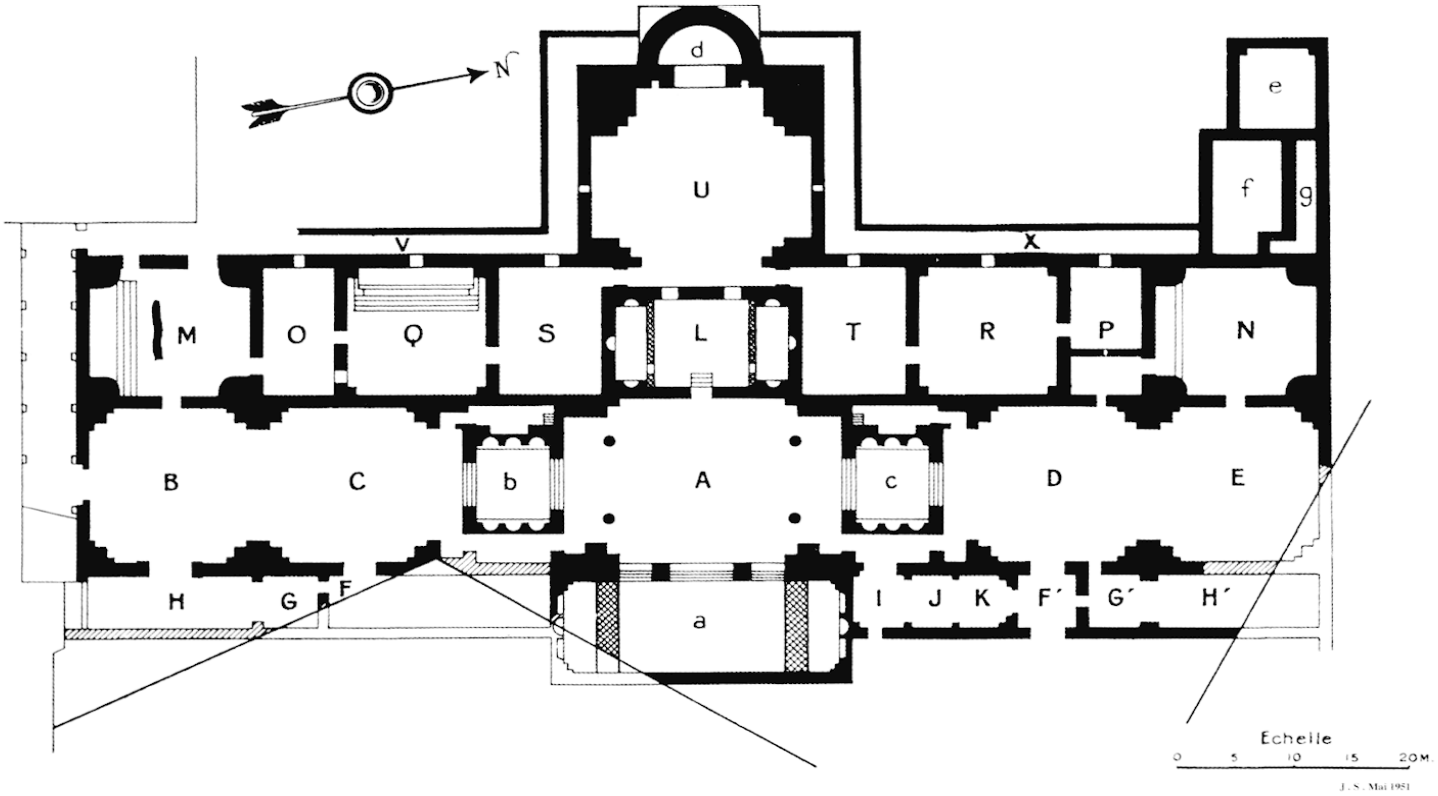

109

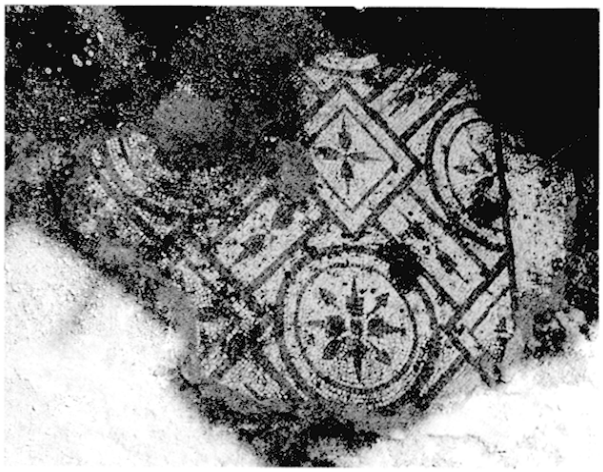

113

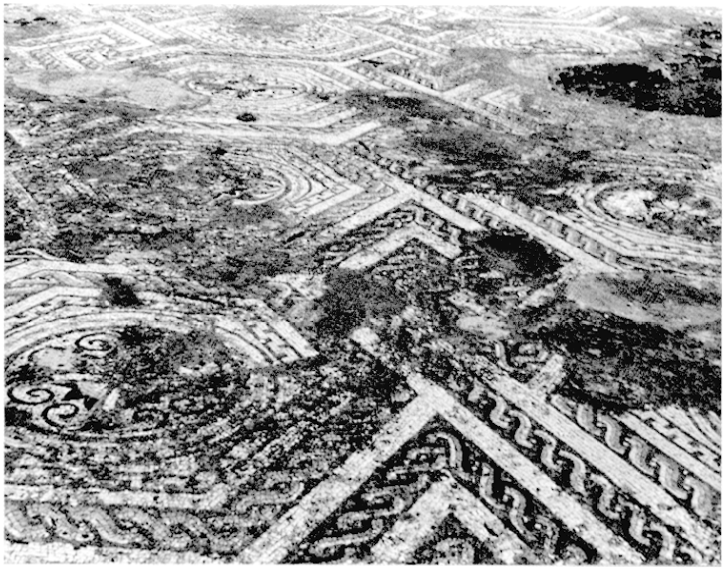

114

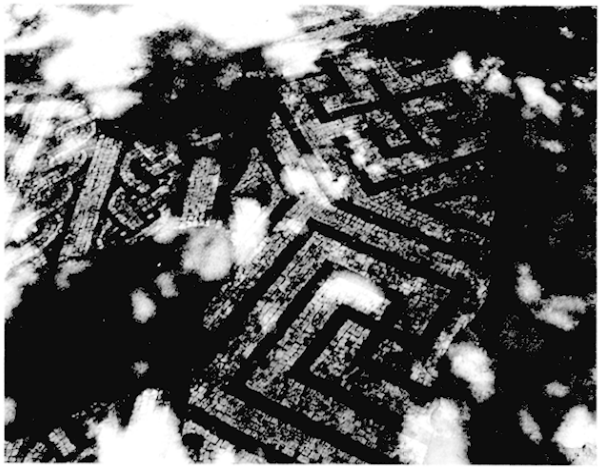

114

114

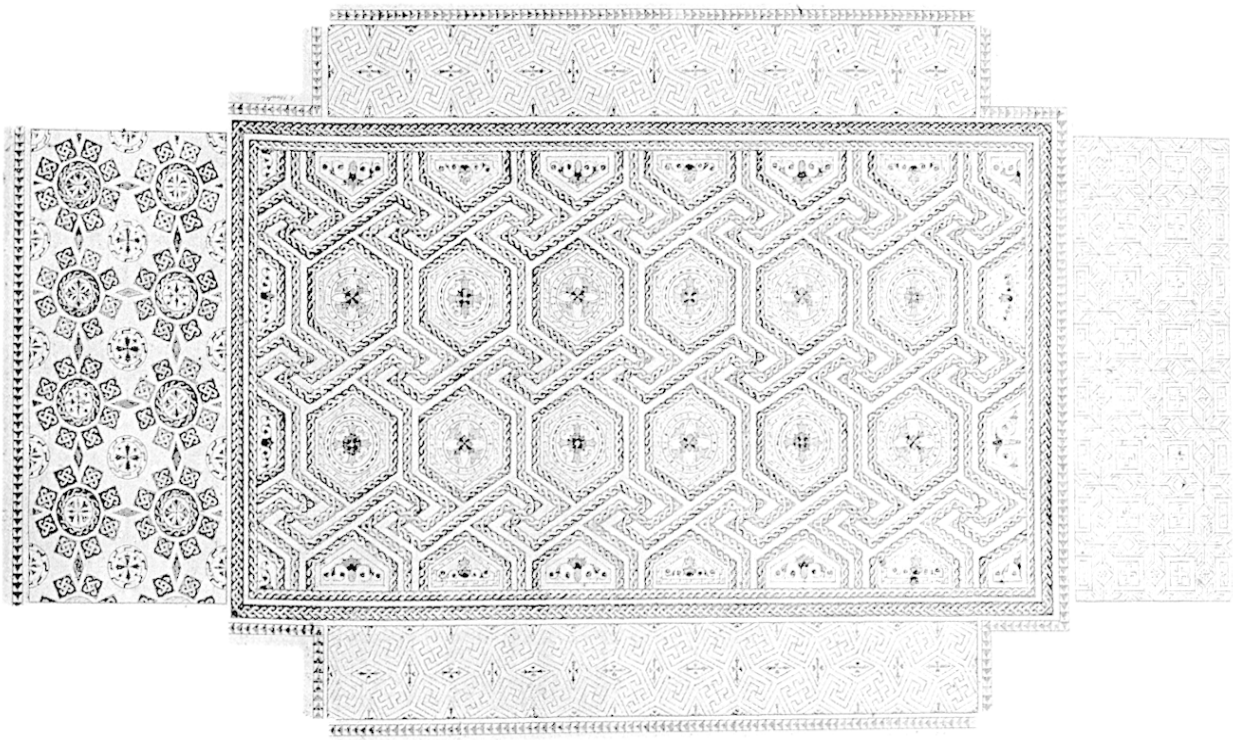

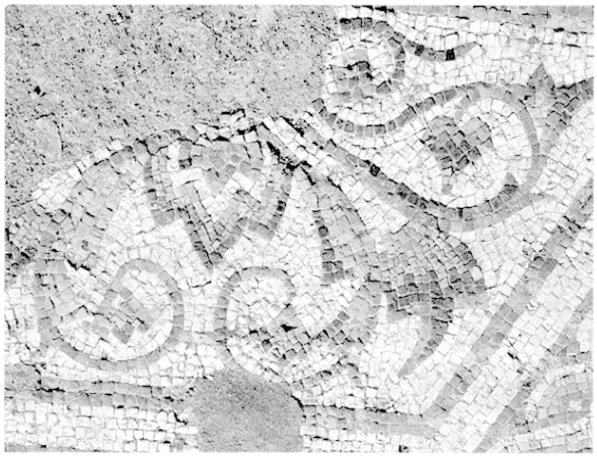

115

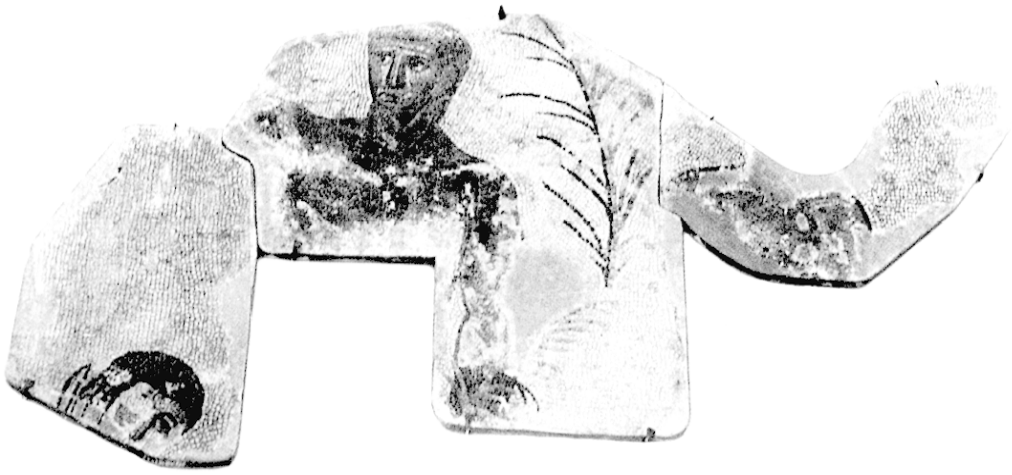

117

120

MAISON DE LA PROPRIÉTÉ VOLTO, PLAN S

Pl. L

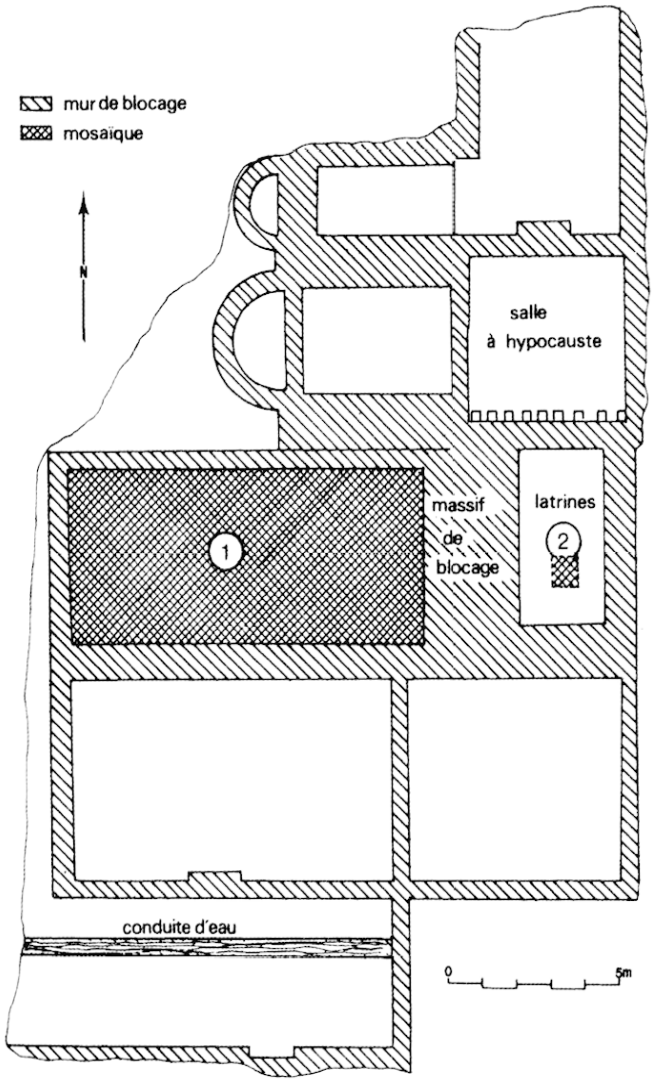

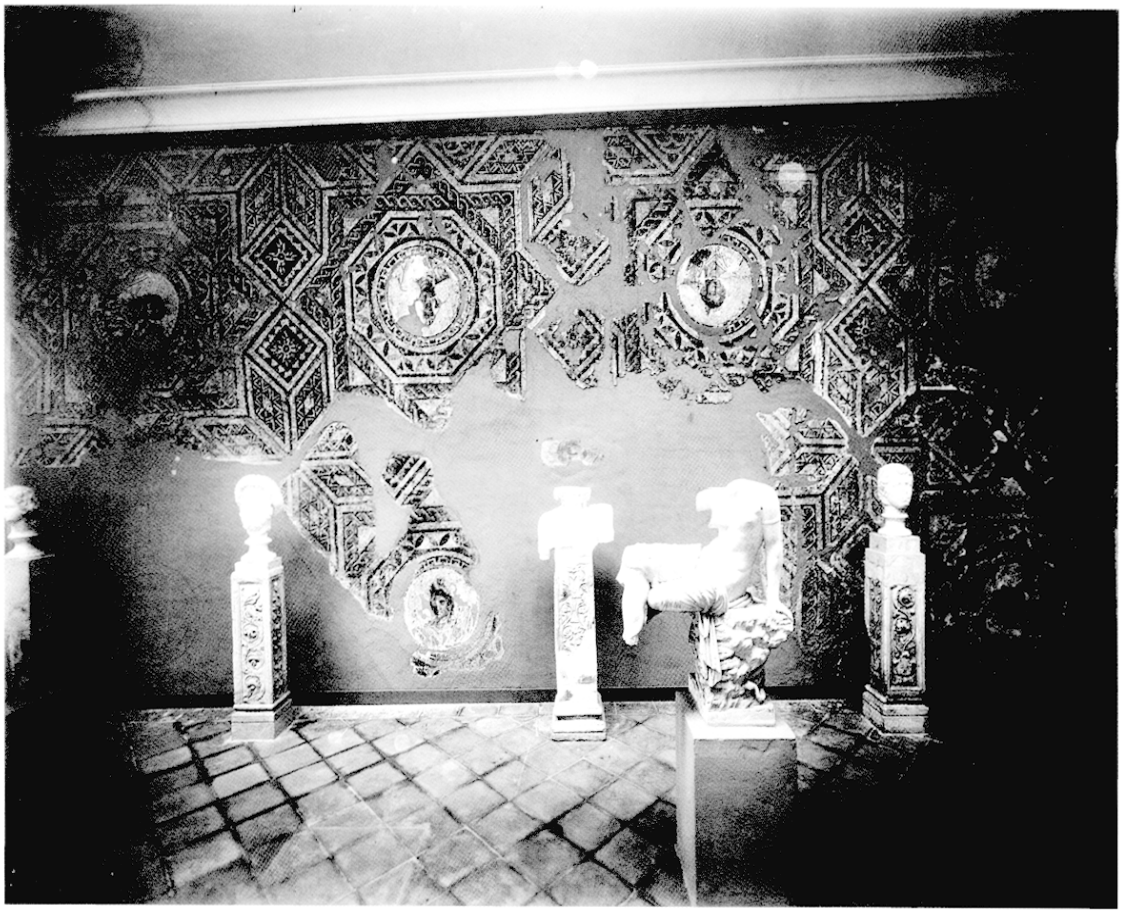

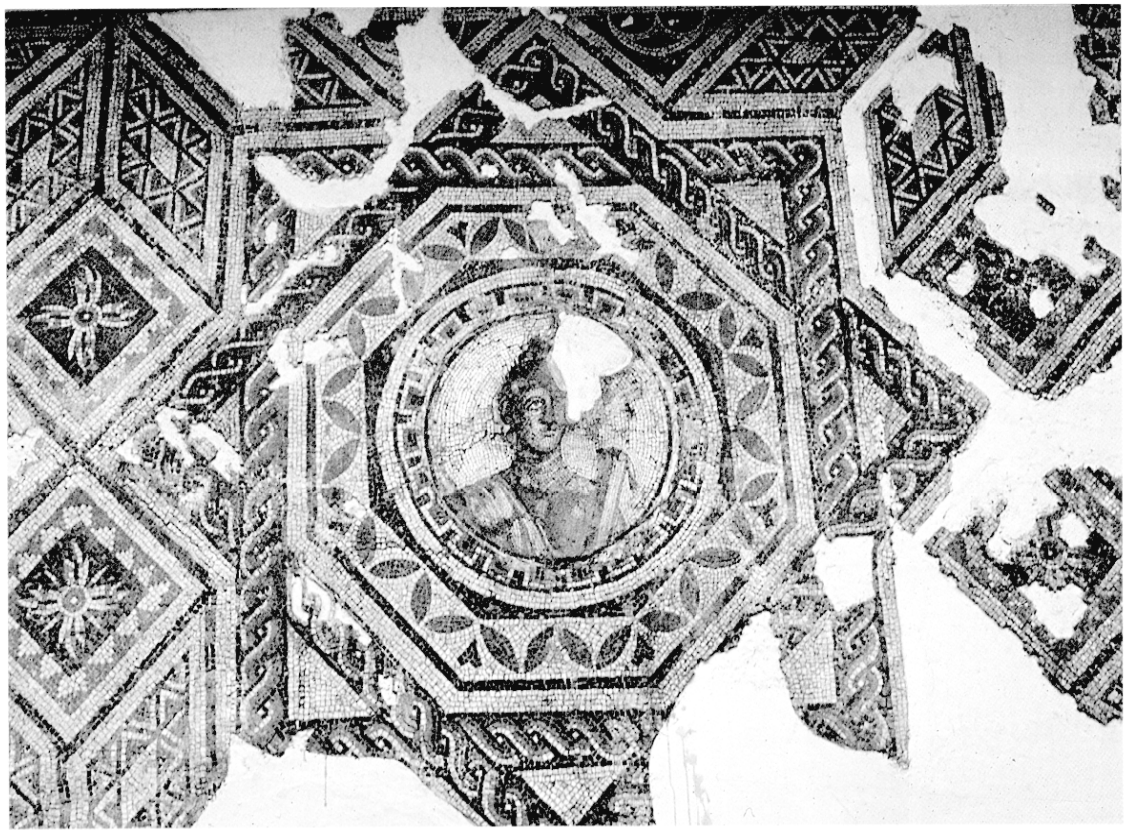

123

124

MAISON DE LA PROPRIÉTÉ KAÏD YOUSSEF, PLAN T

Pl. LIII

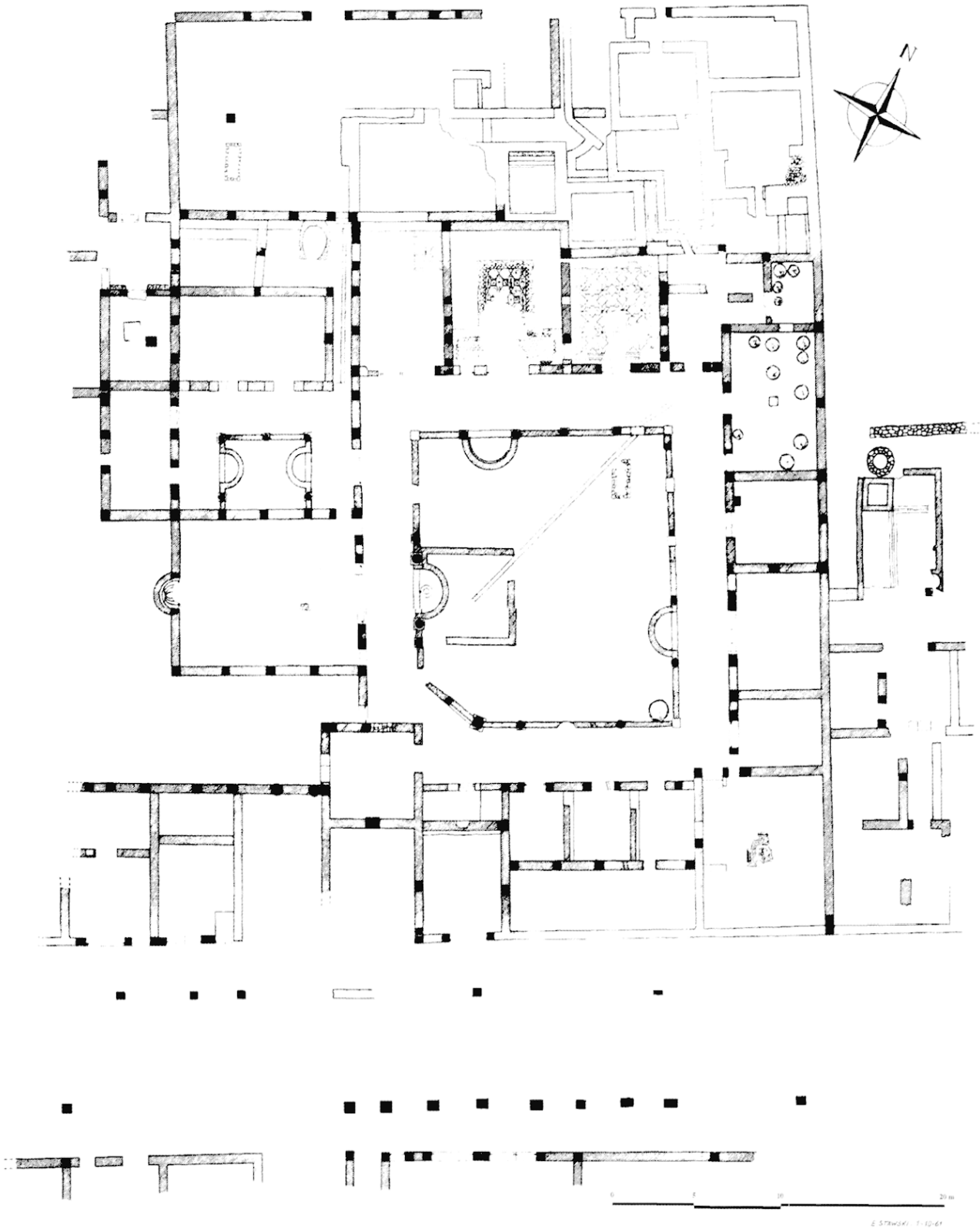

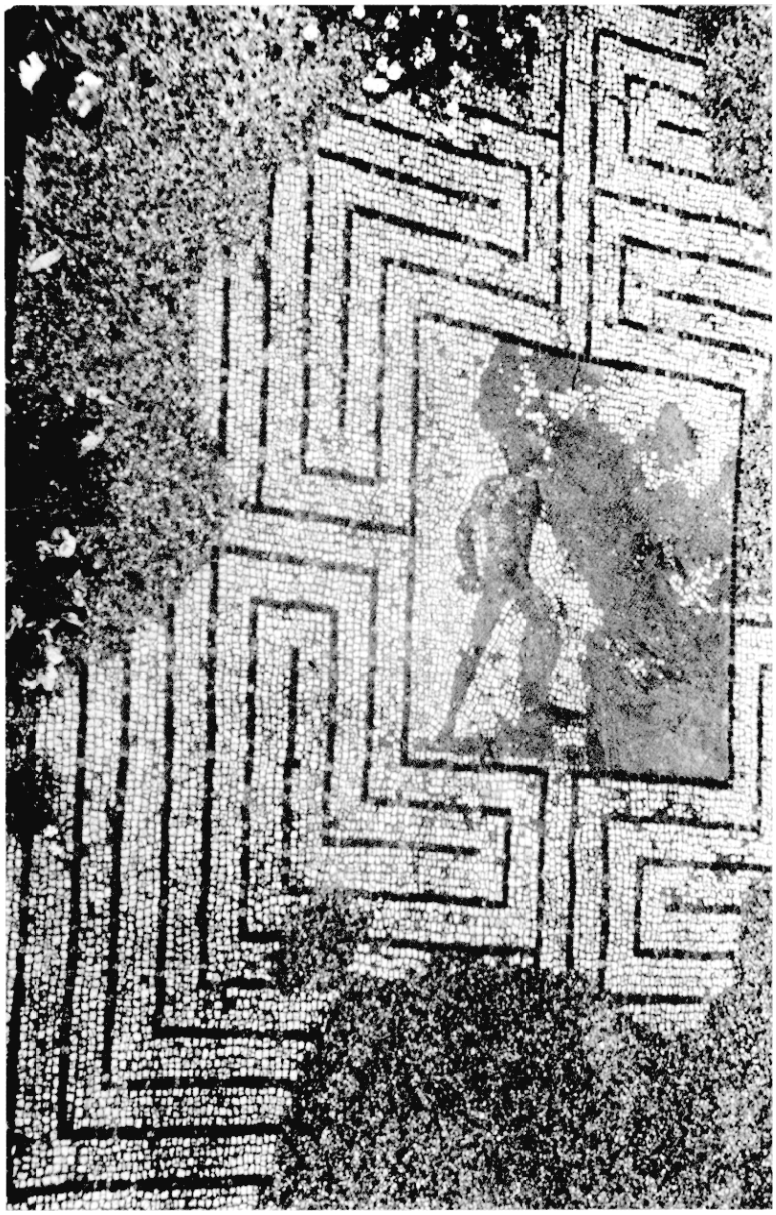

MAISON DE LA PROPRIÉTÉ KAÏD YOUSSEF, PLAN T1

Pl. LV

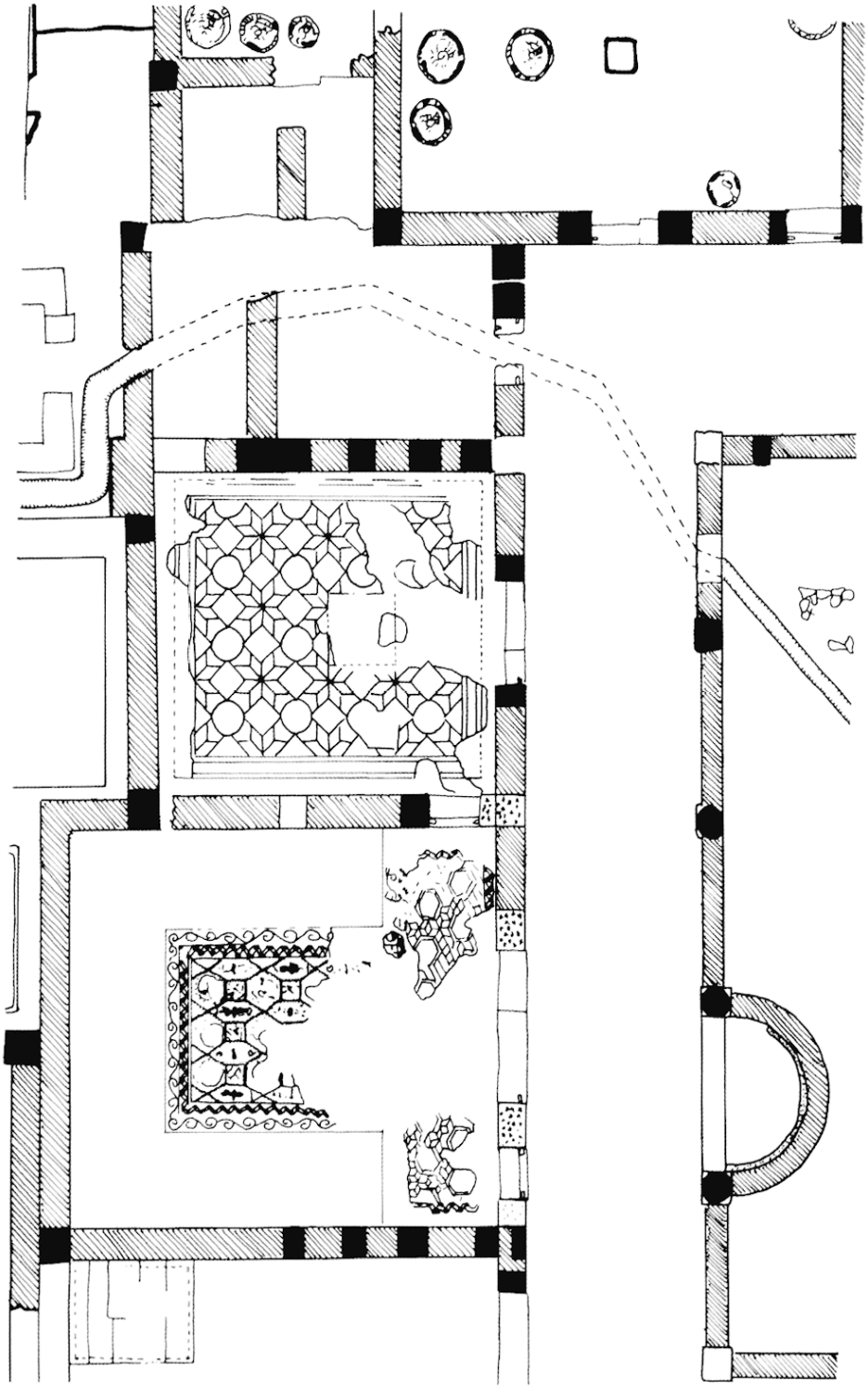

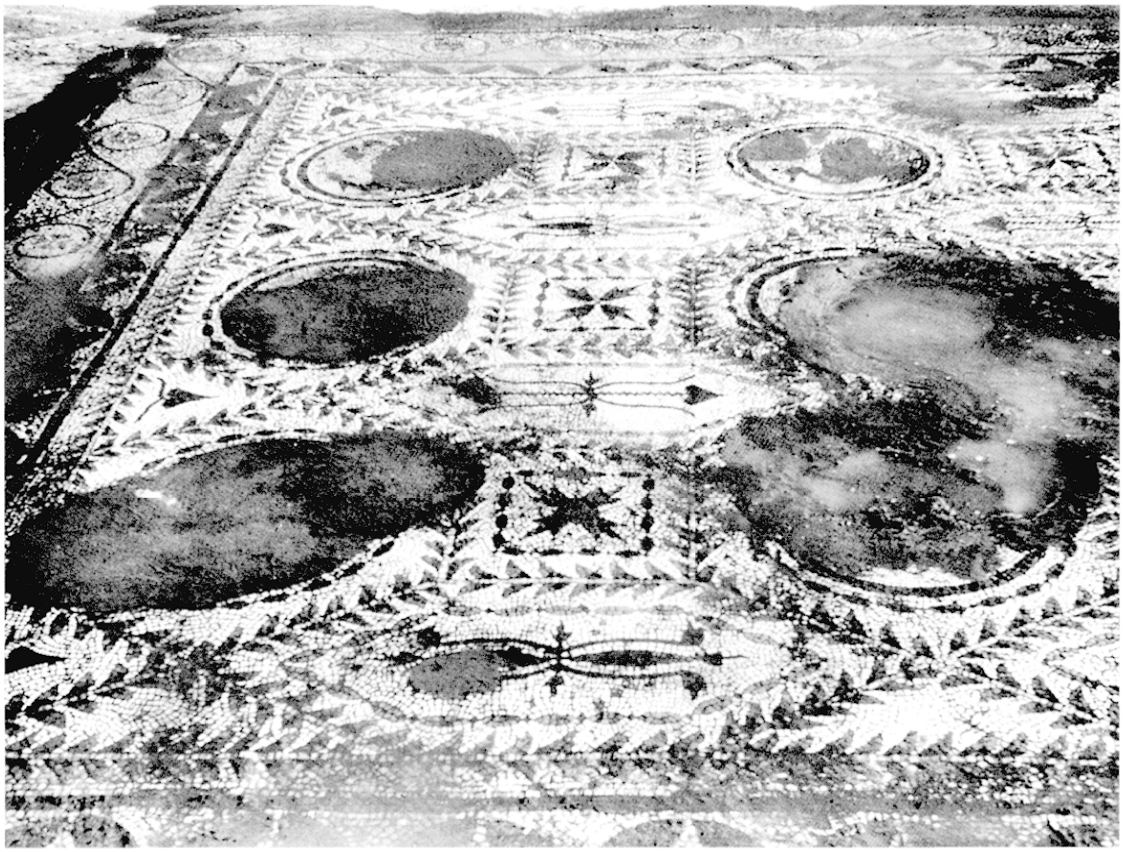

126

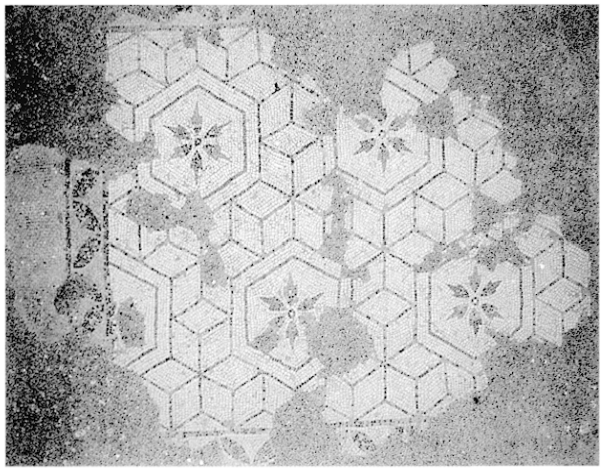

127

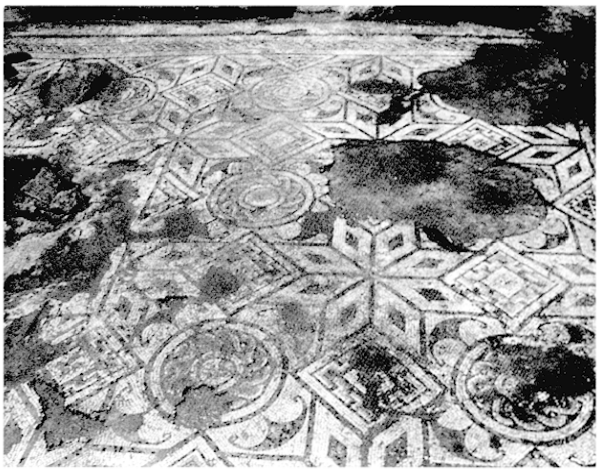

128

129

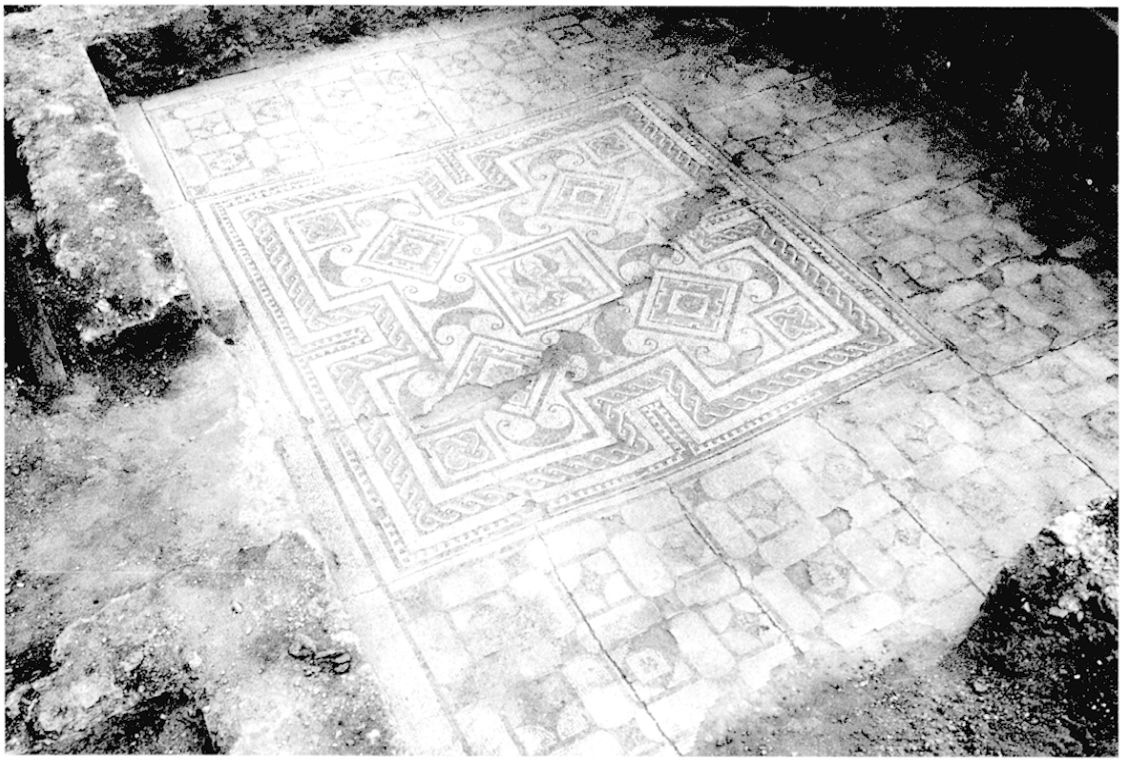

131

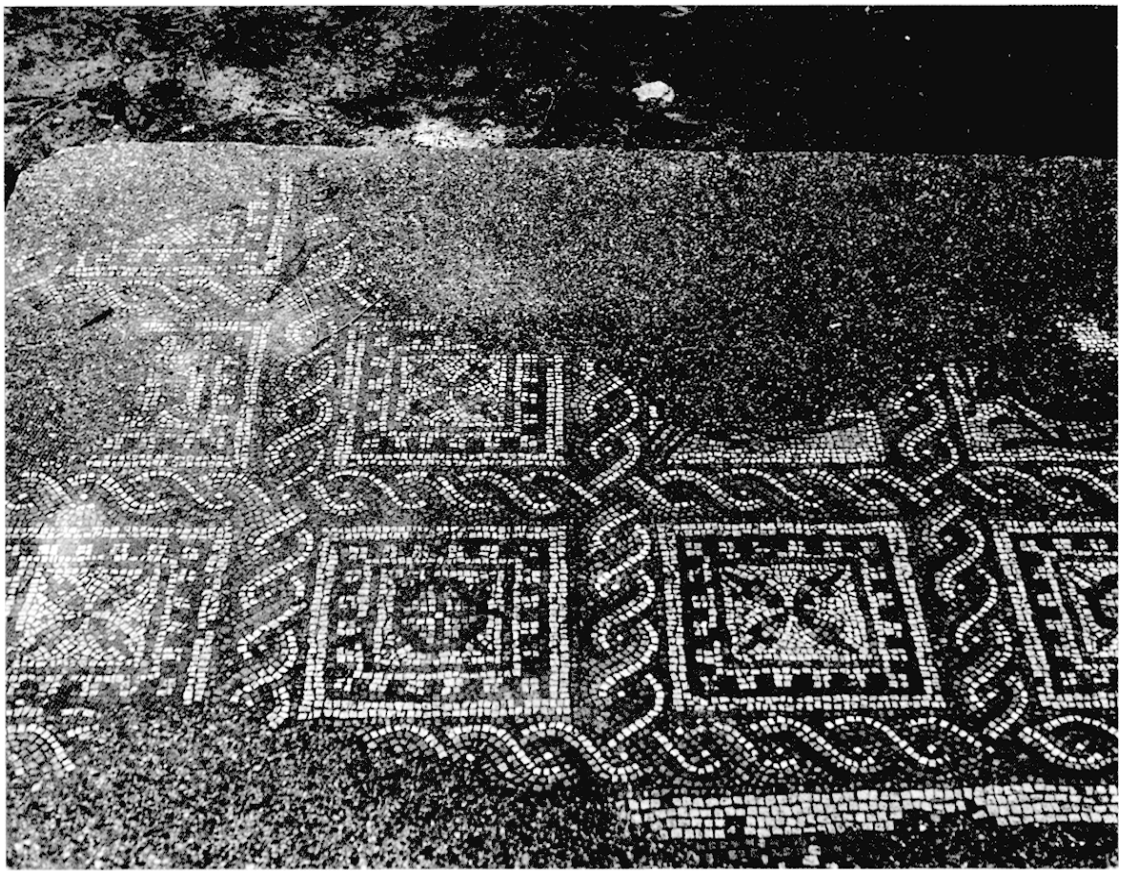

132

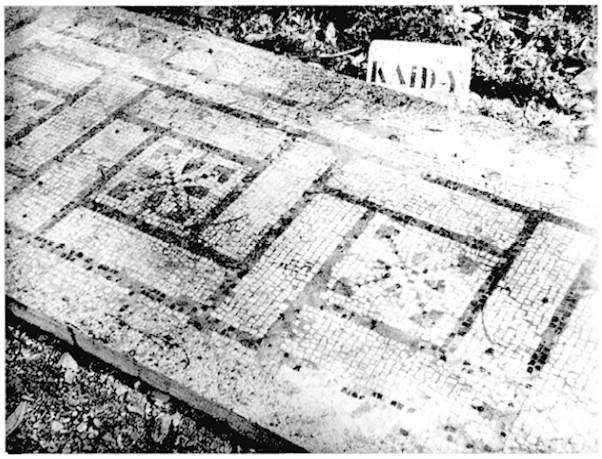

133

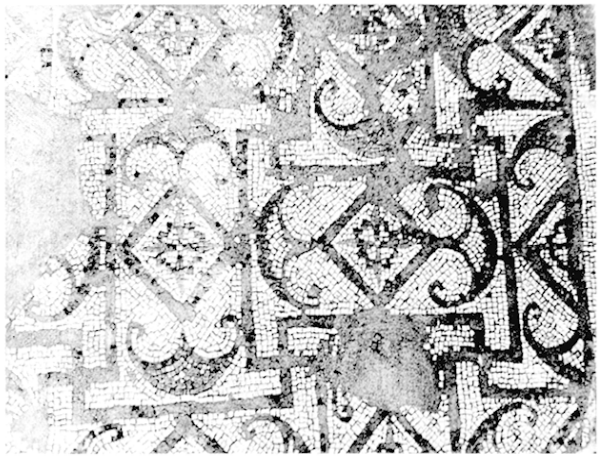

134

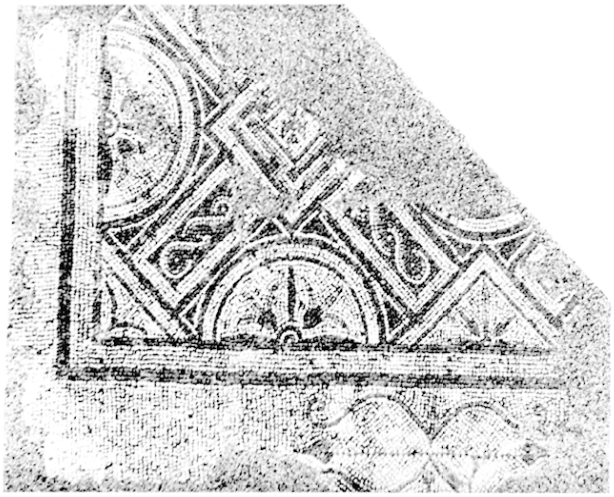

135

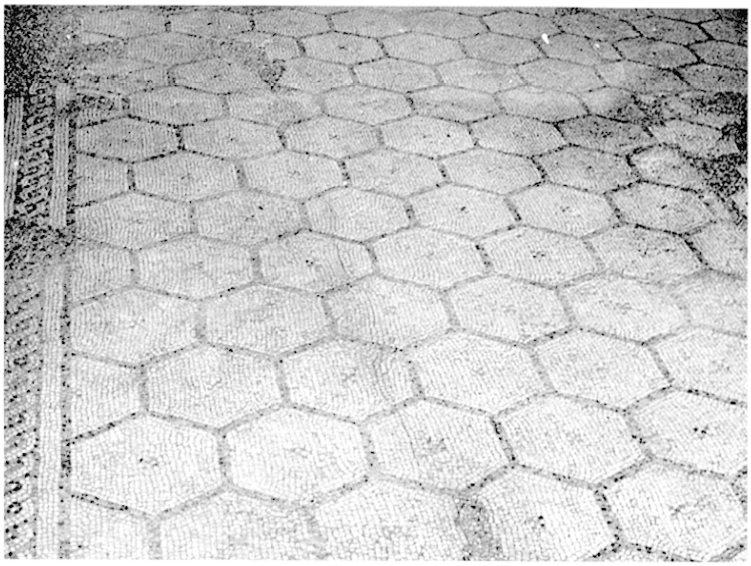

136

137

138

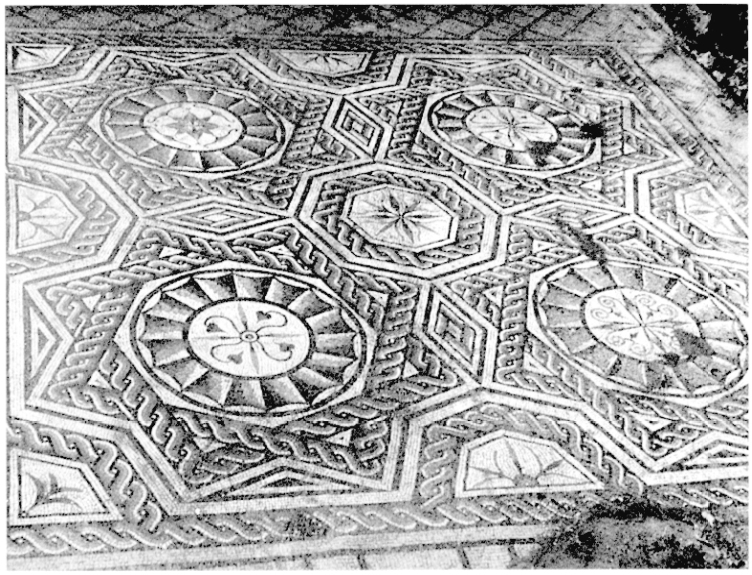

138

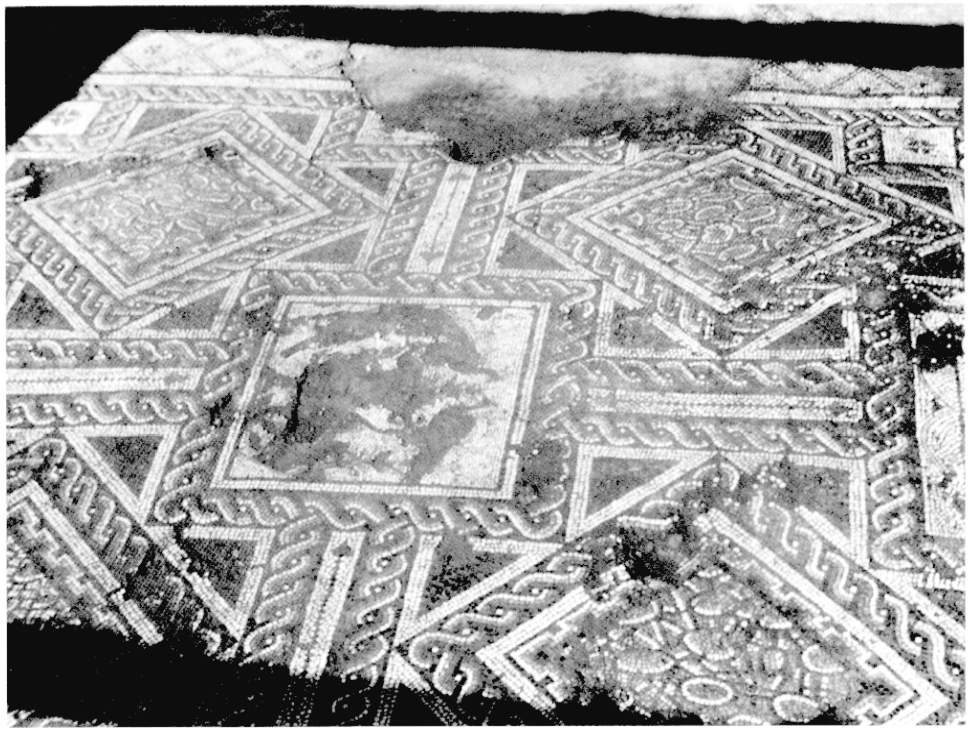

139

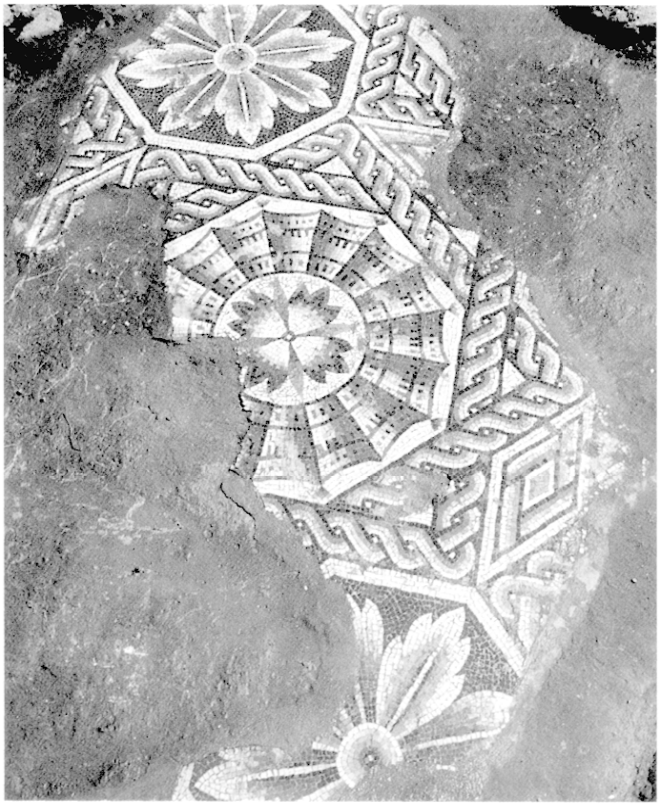

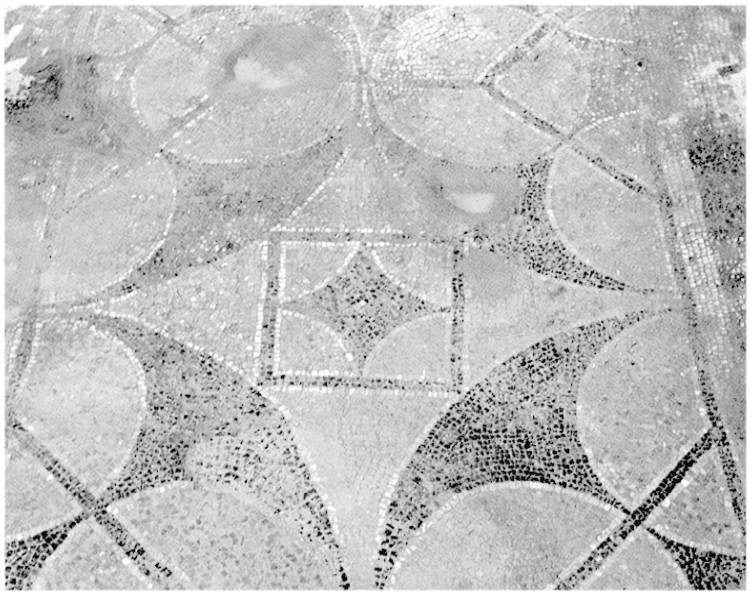

141

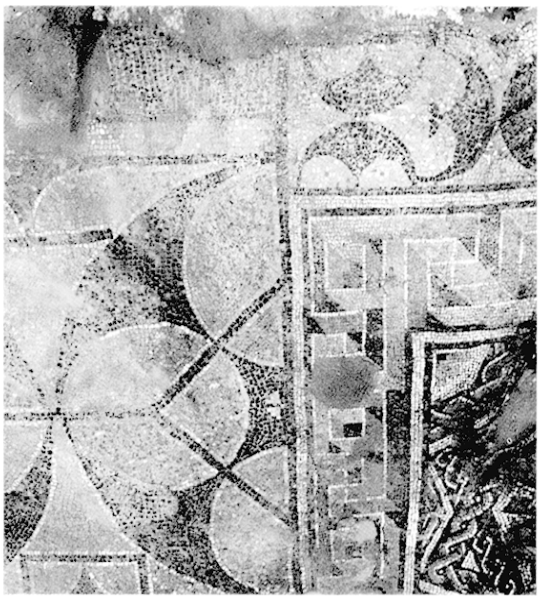

141

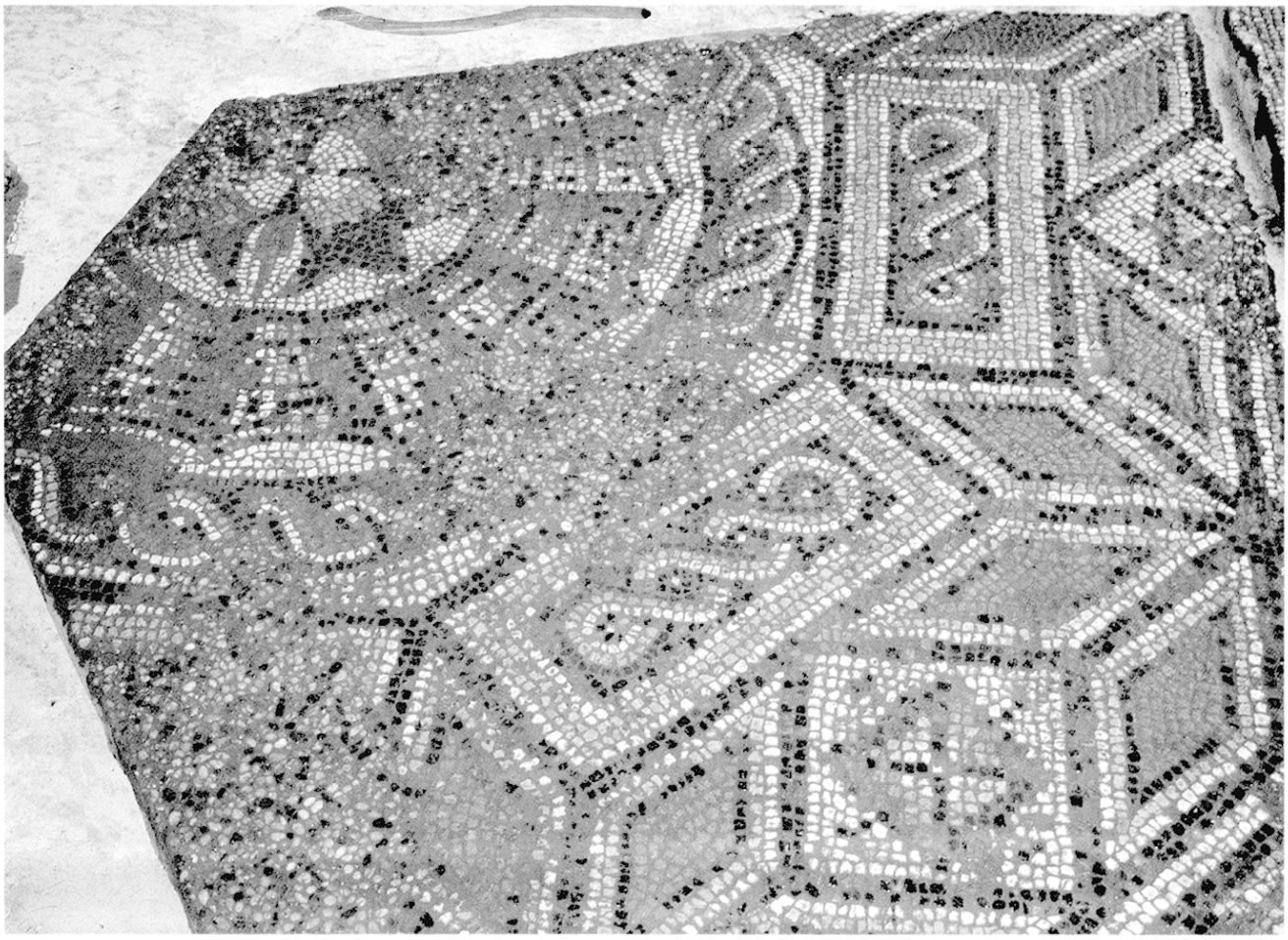

142

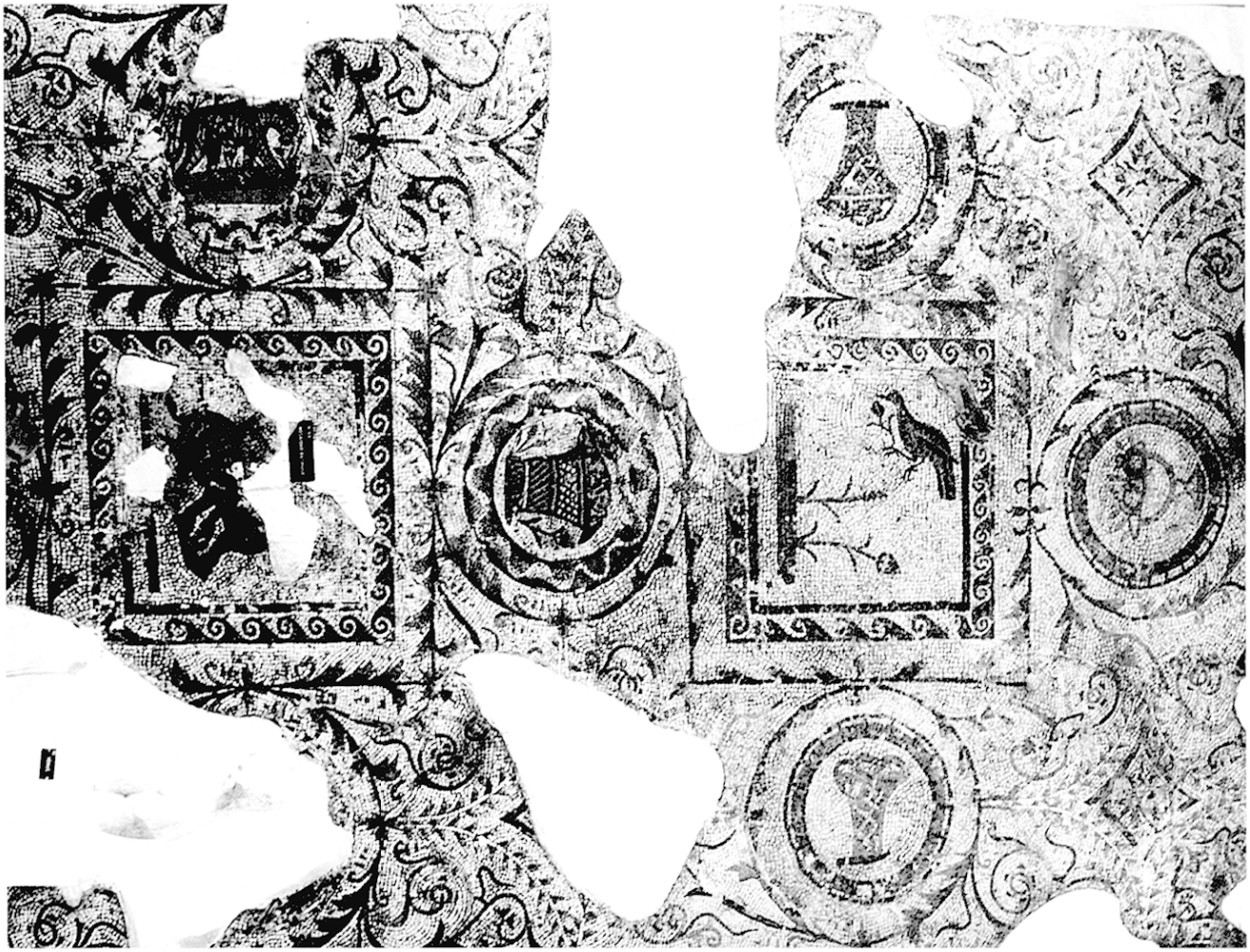

144

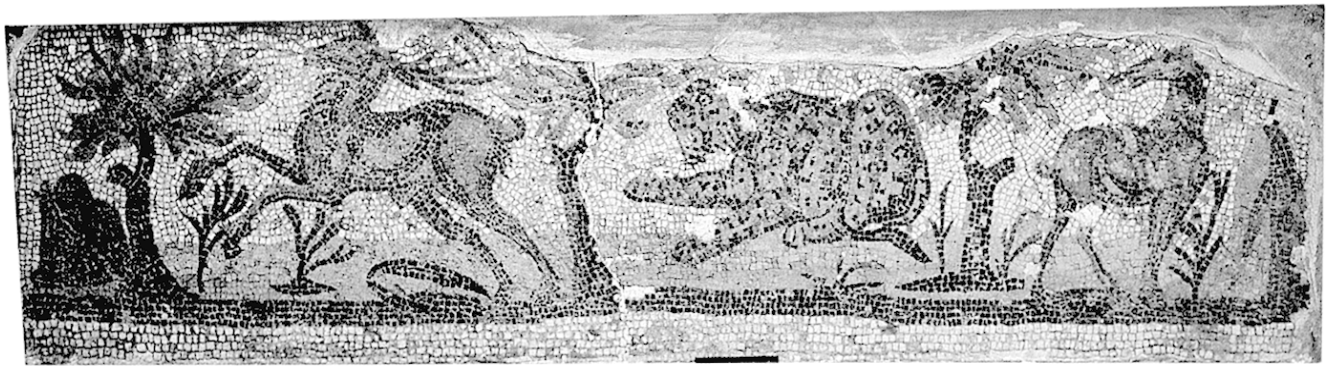

145

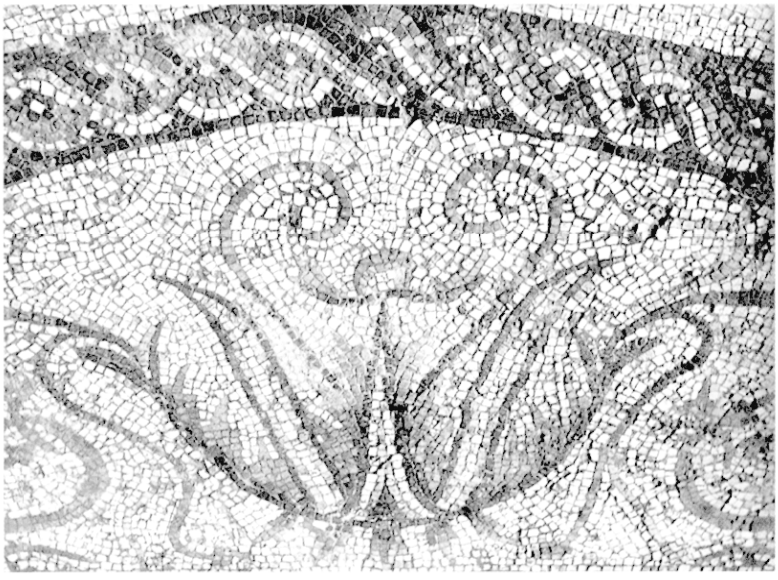

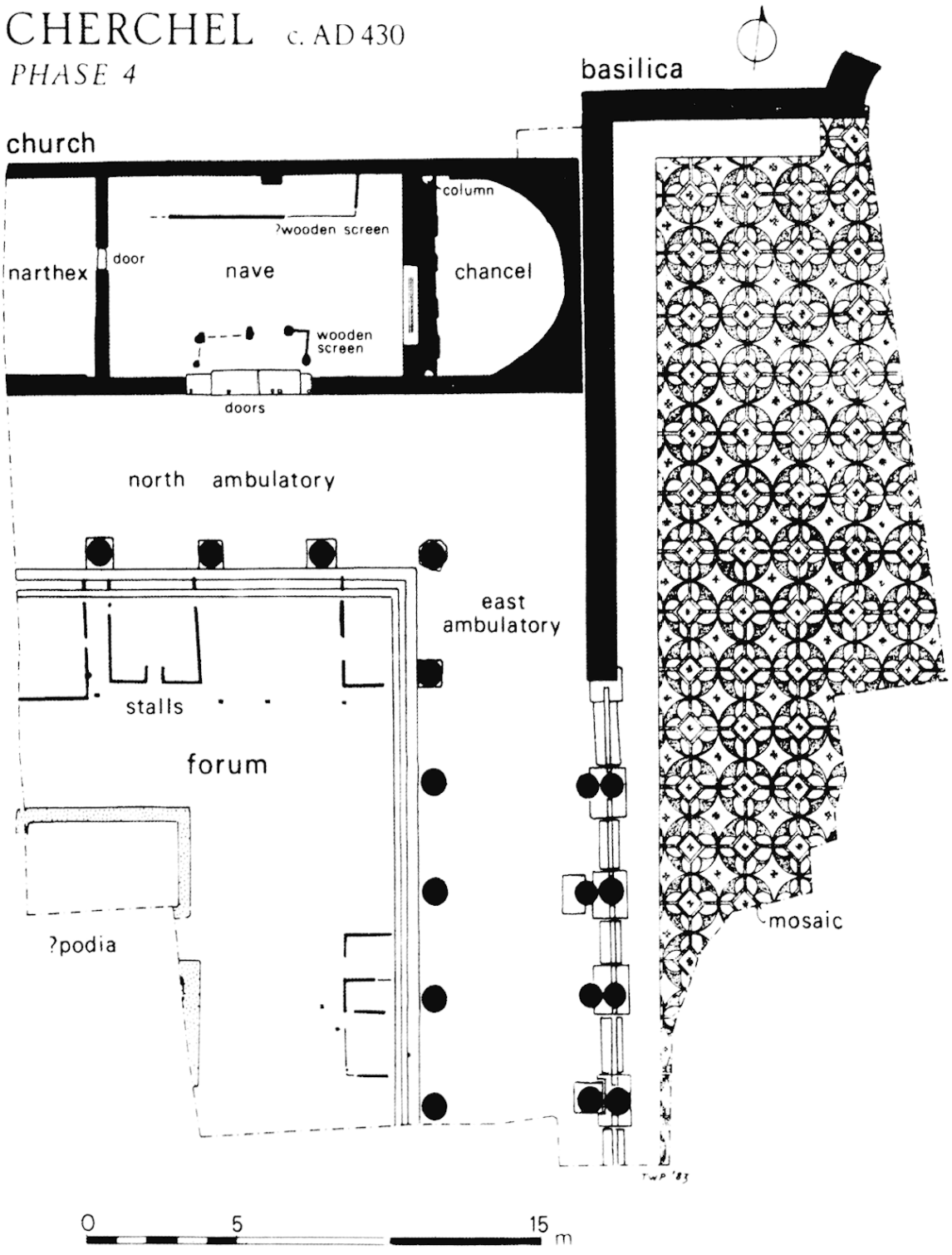
CHERCHEL c. AD 430
PHASE 4
basilica
church
column
?wooden screen
narthex
door
nave
chancel
wooden screen
doors
north ambulatory
east ambulatory
stalls
forum
?podia
mosaic
0
5
15
m

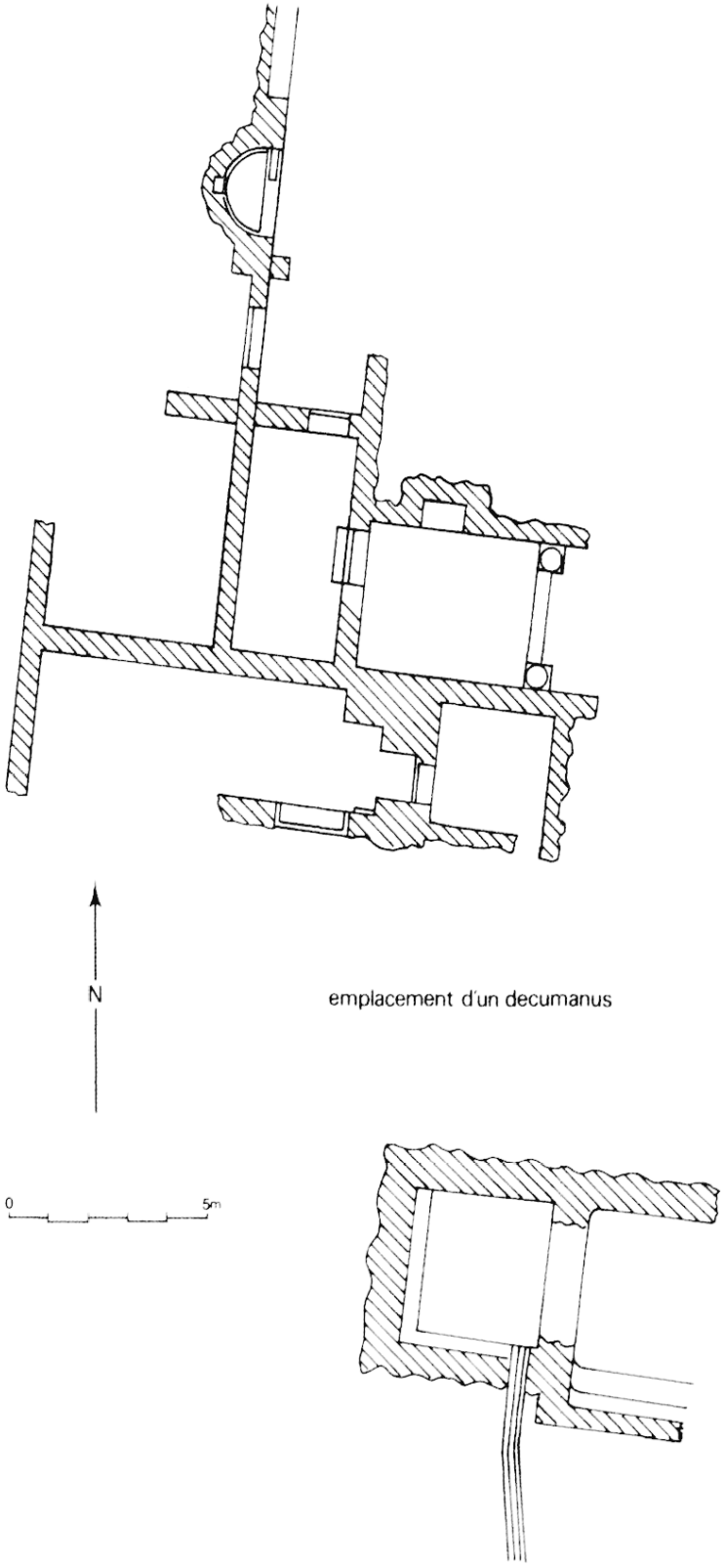
N
emplacement d'un decumanus
0
5m

149

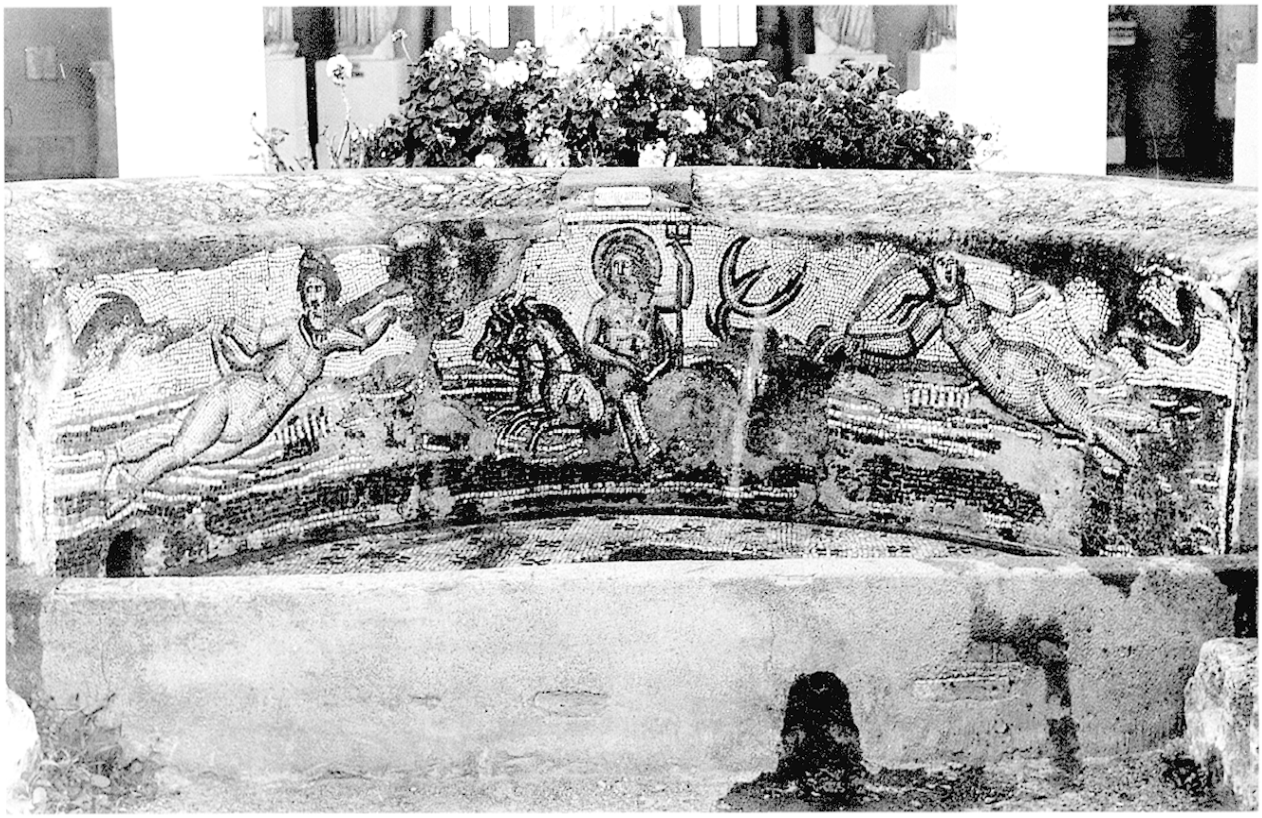

150

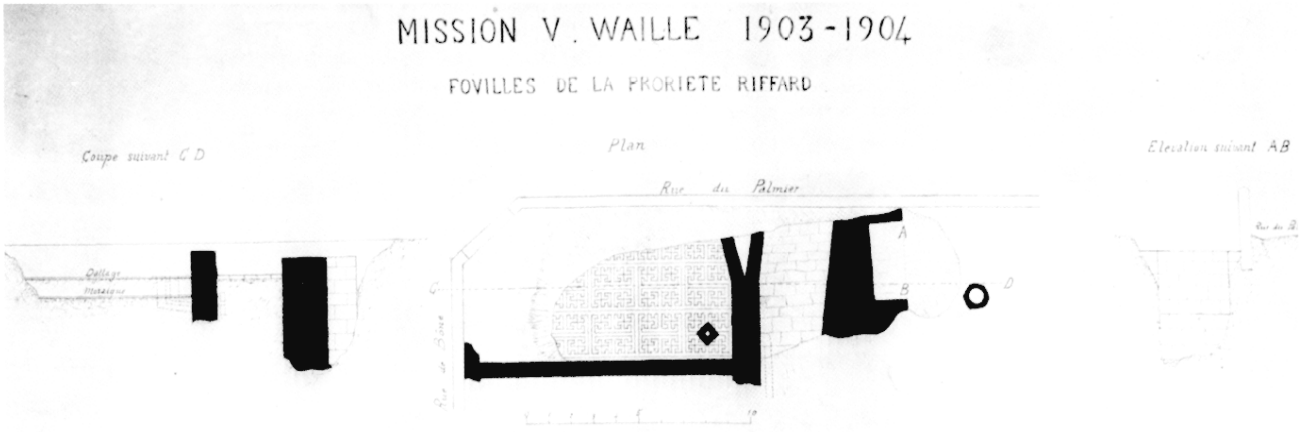
MISSION V. WAILLE 1903-1904
FOUILLES DE LA PROPRIETE RIFFARD
Coupe suivant C D
Plan
Rue du Palmier
Elevation suivant A B

PLAN W

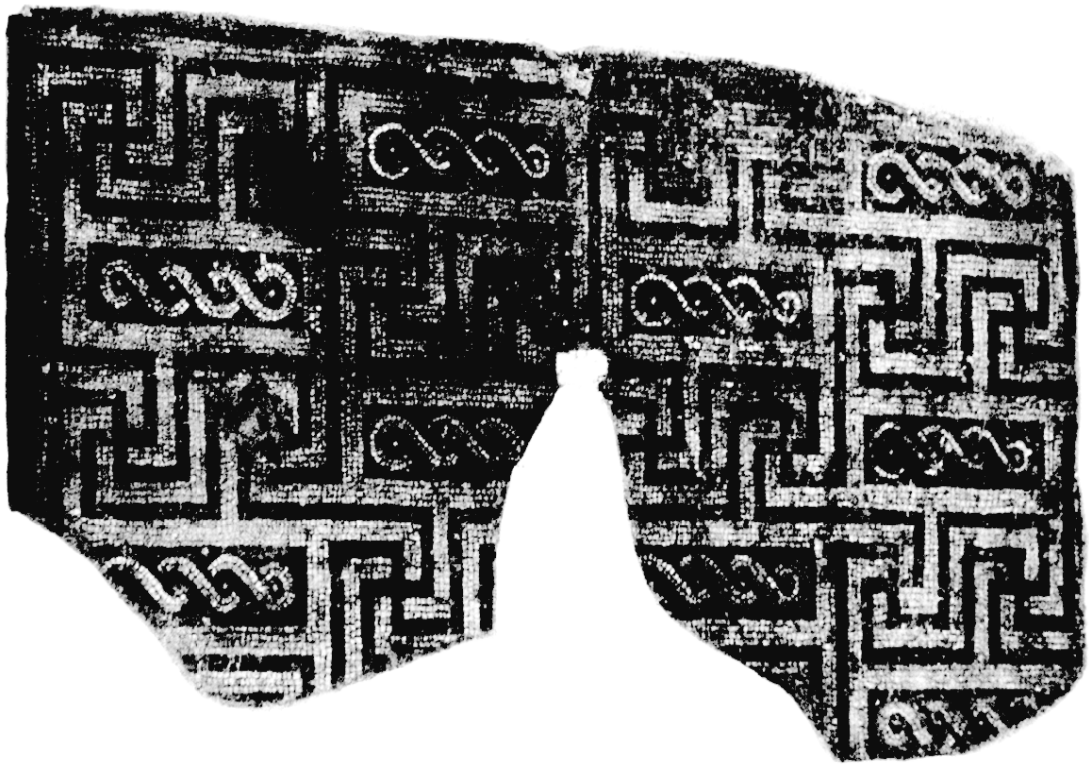

154

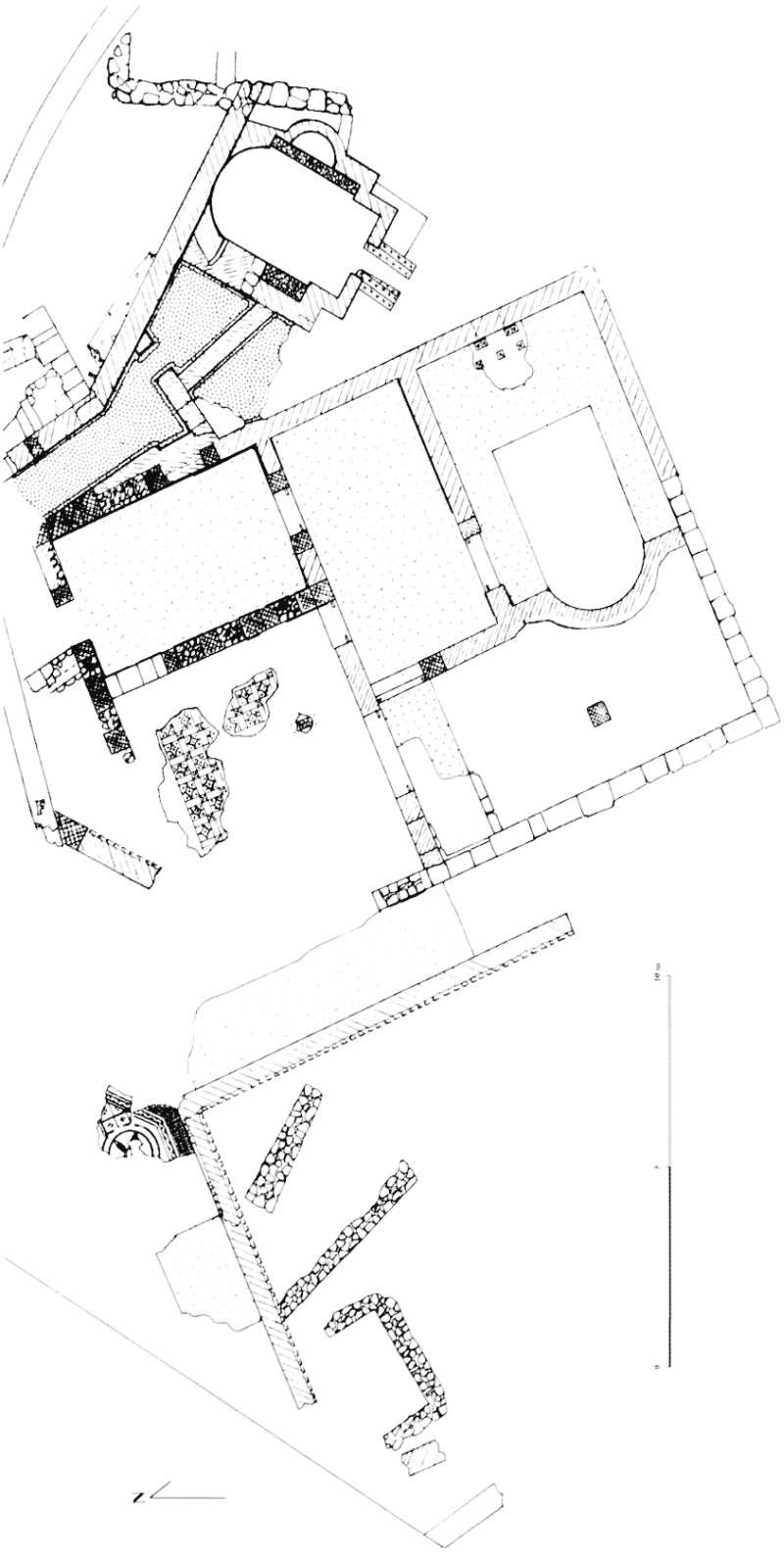

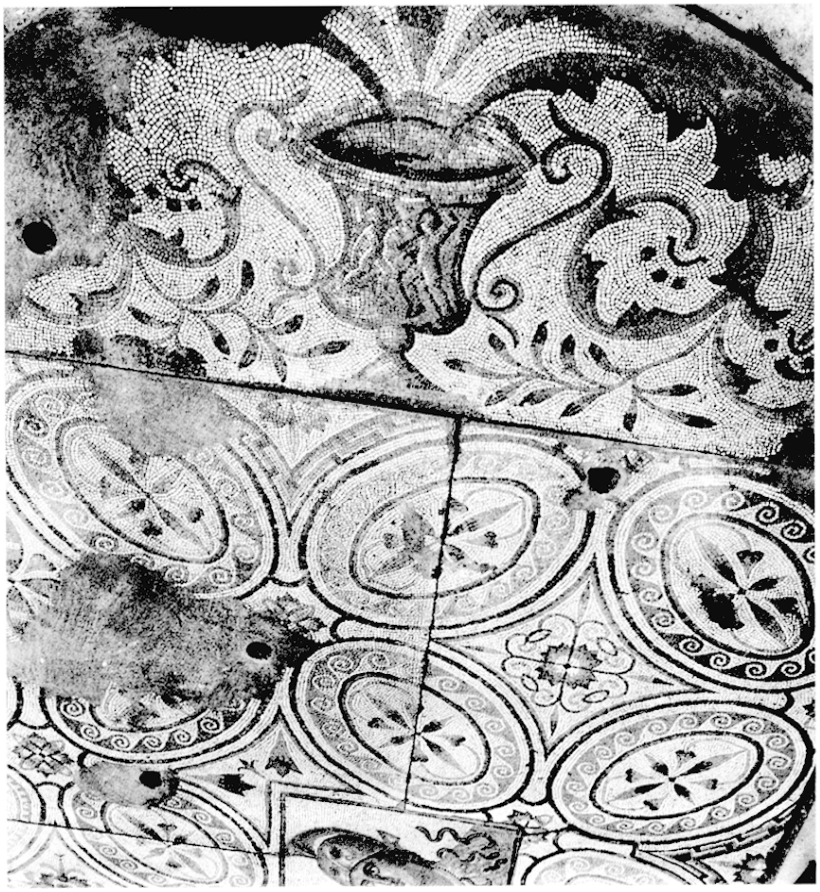

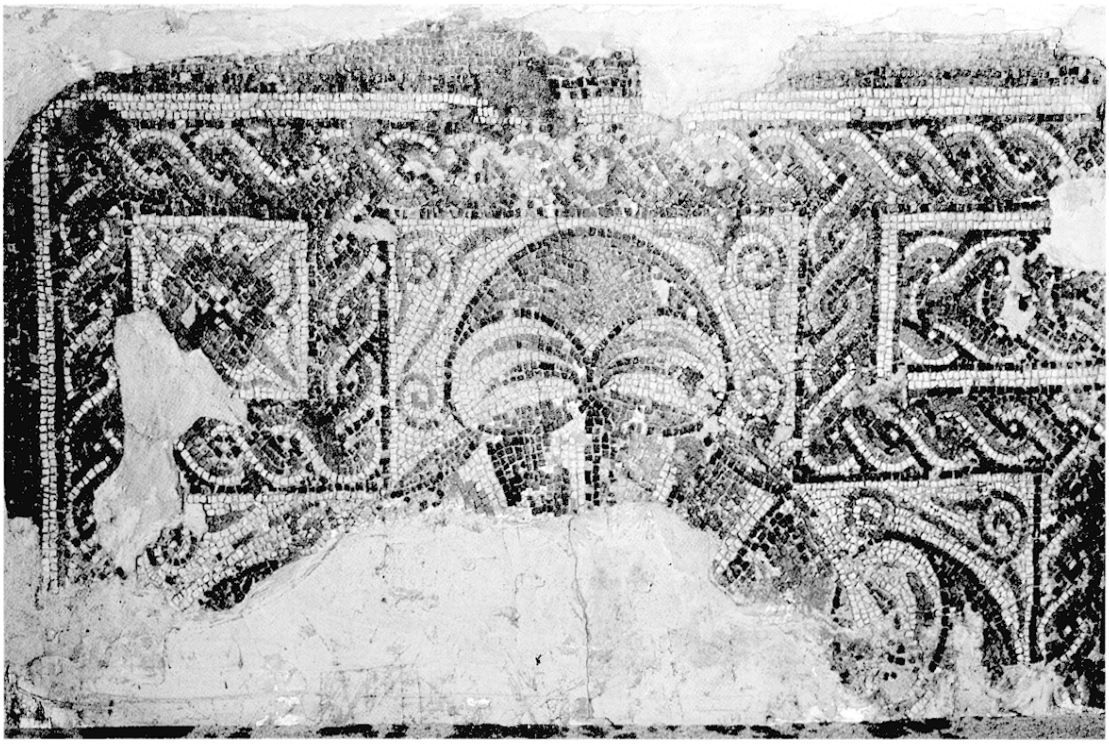

160

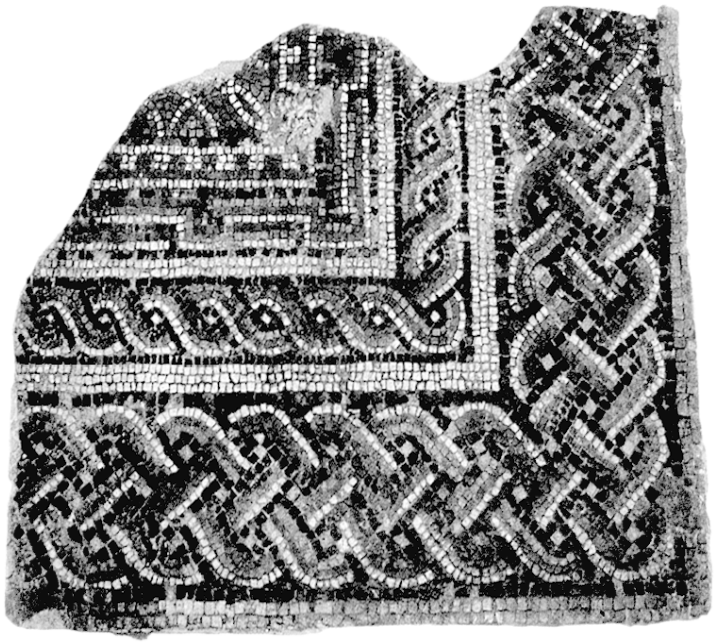

161

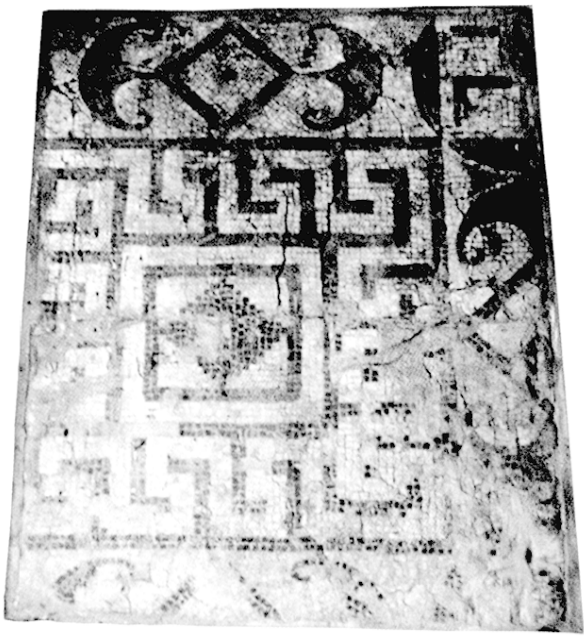

169

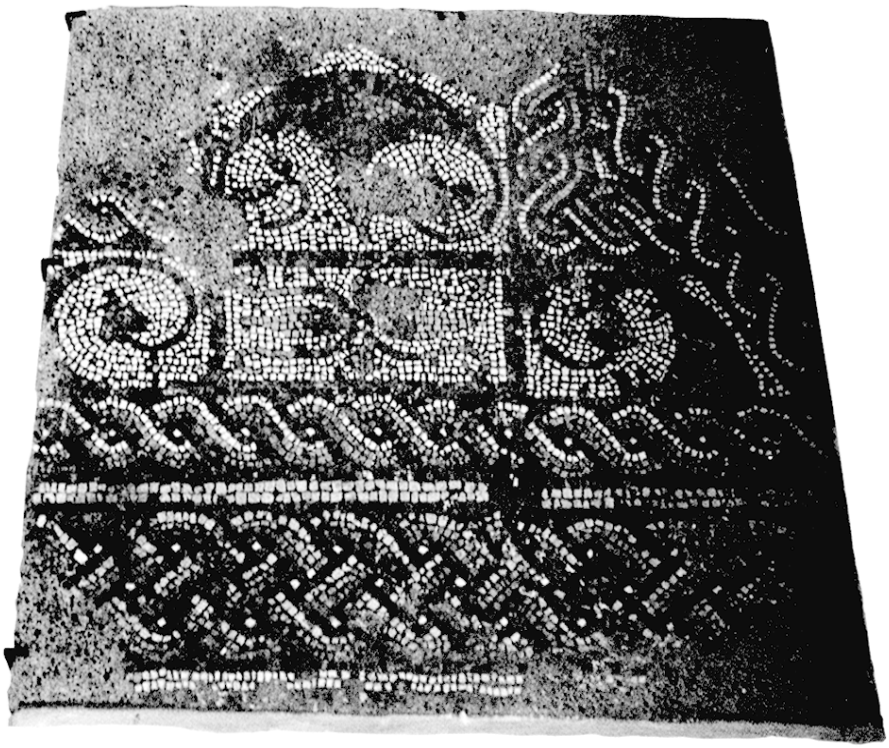

170

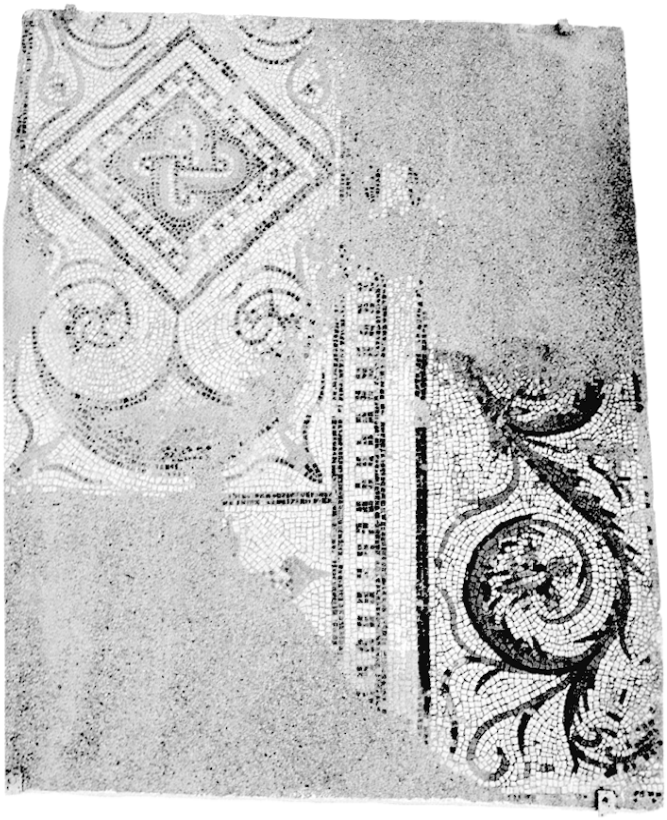

171

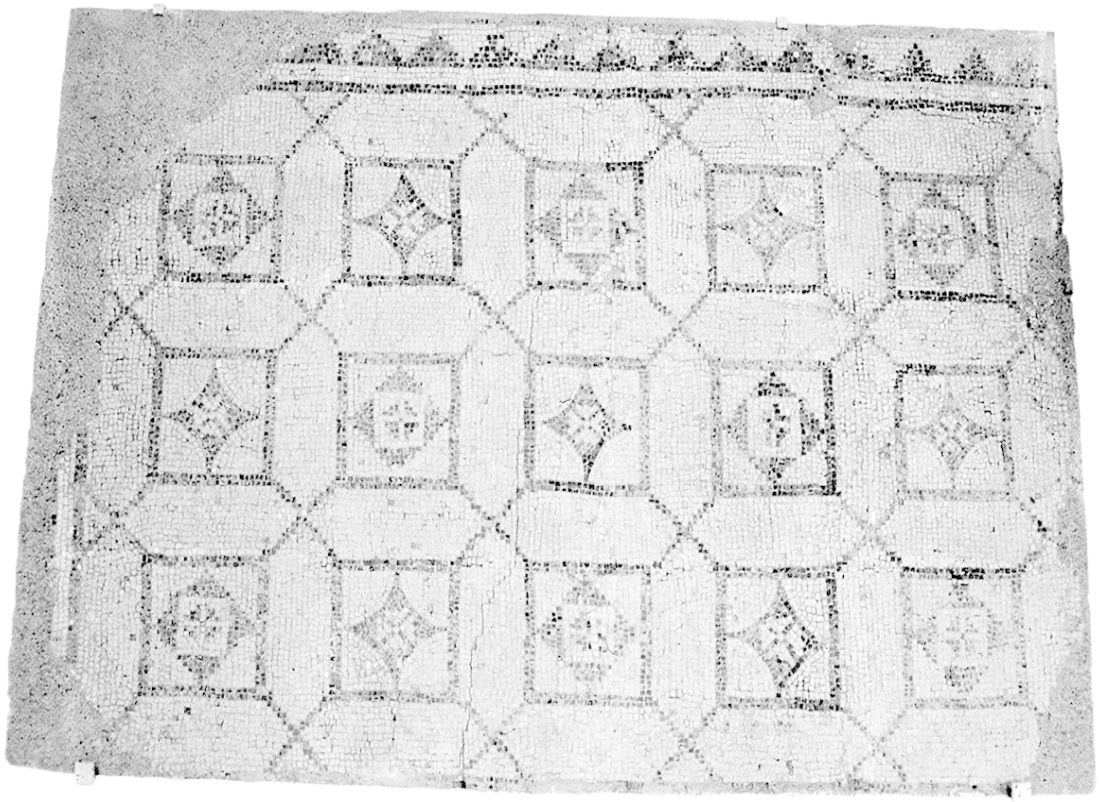

173

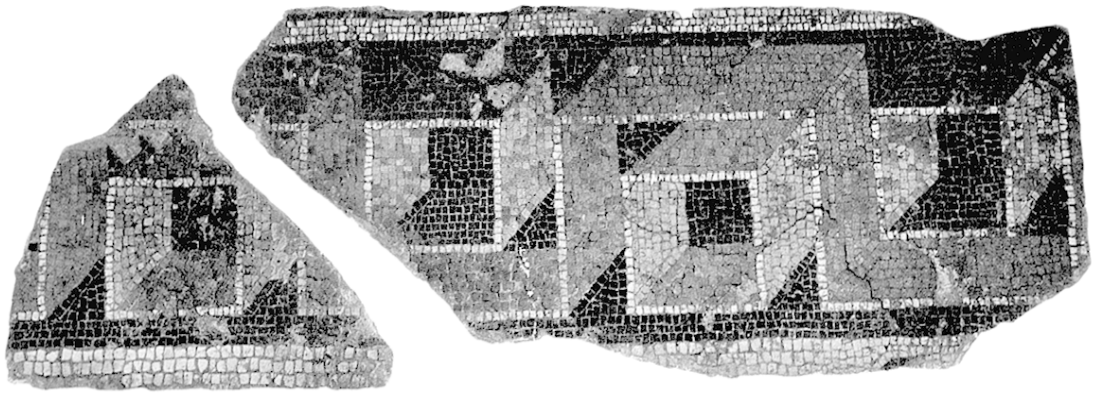

175

176

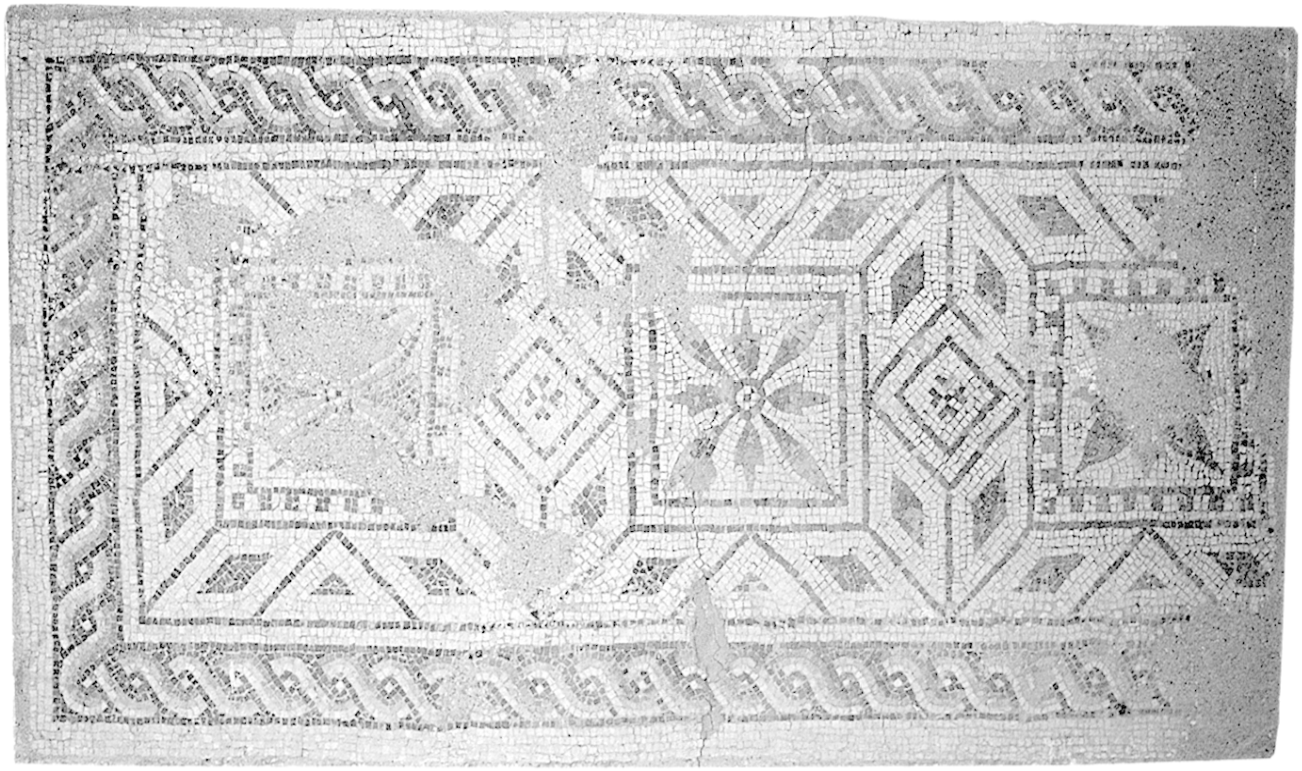

178

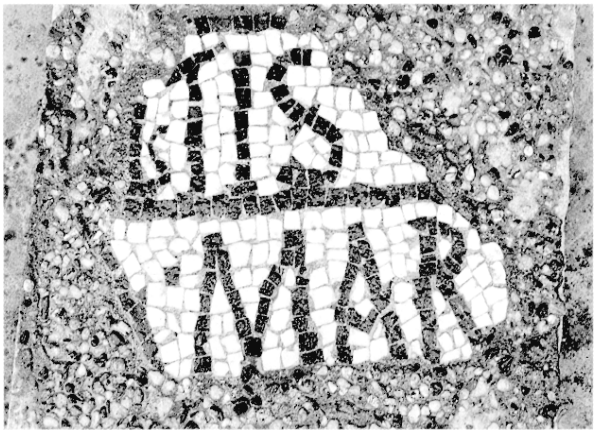

179

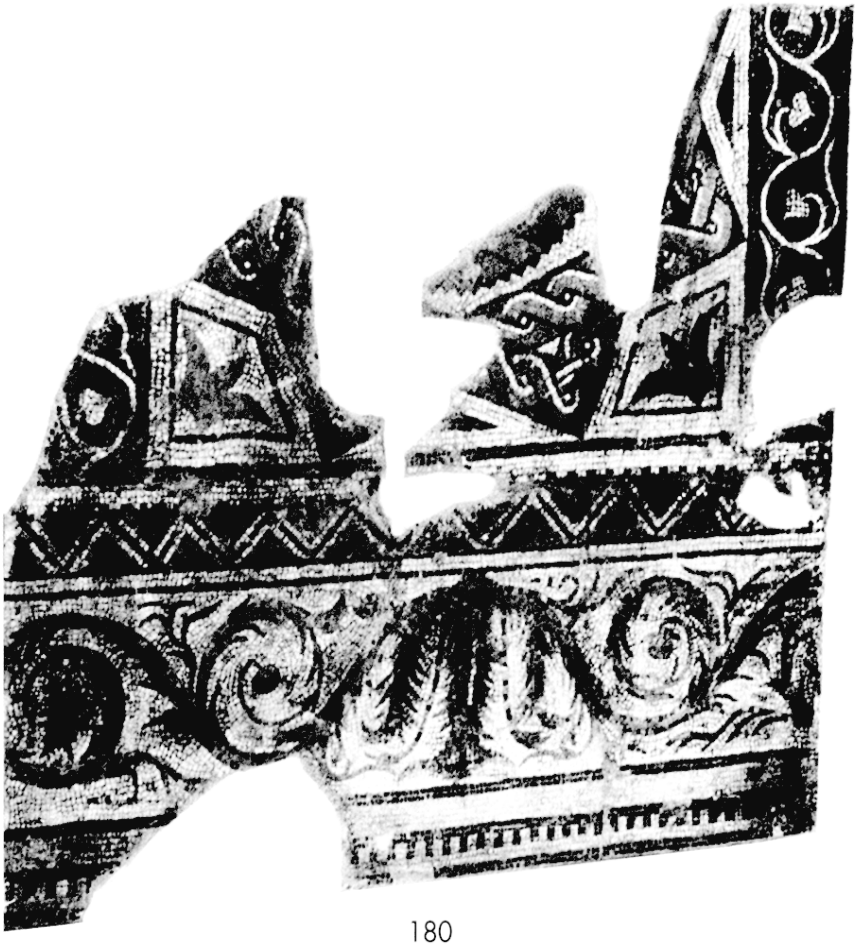

180

181

182

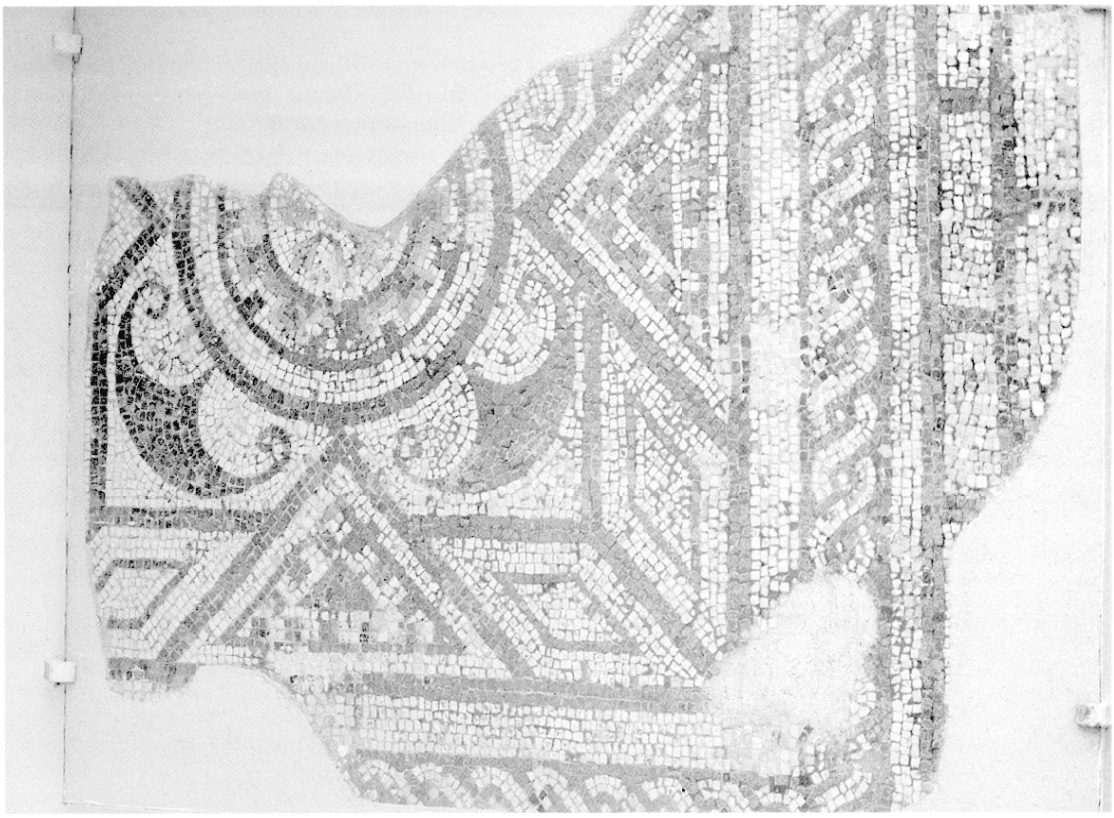

184

183

185

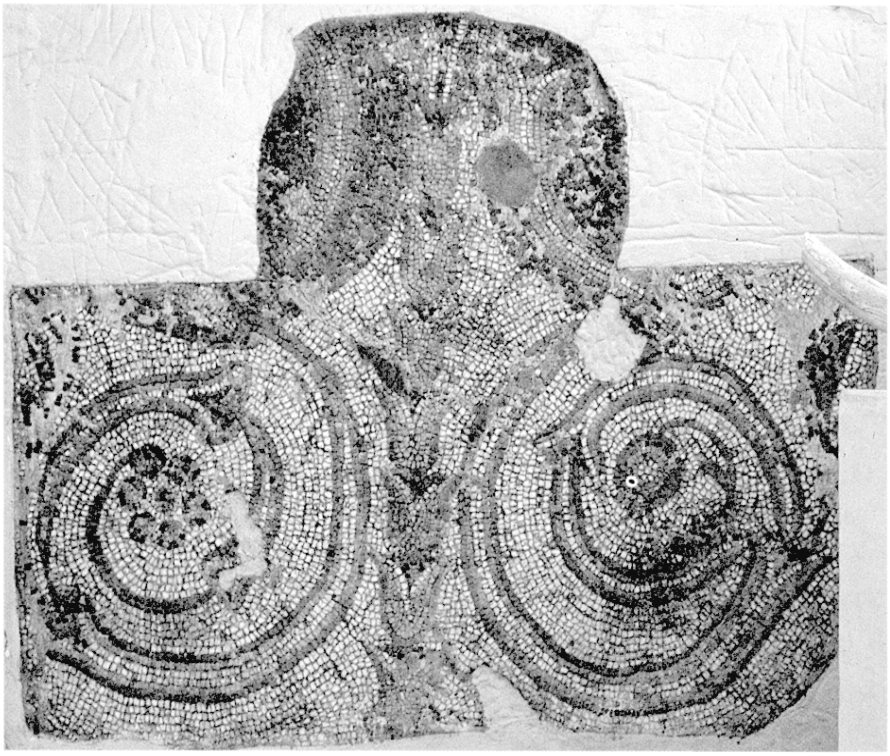

187

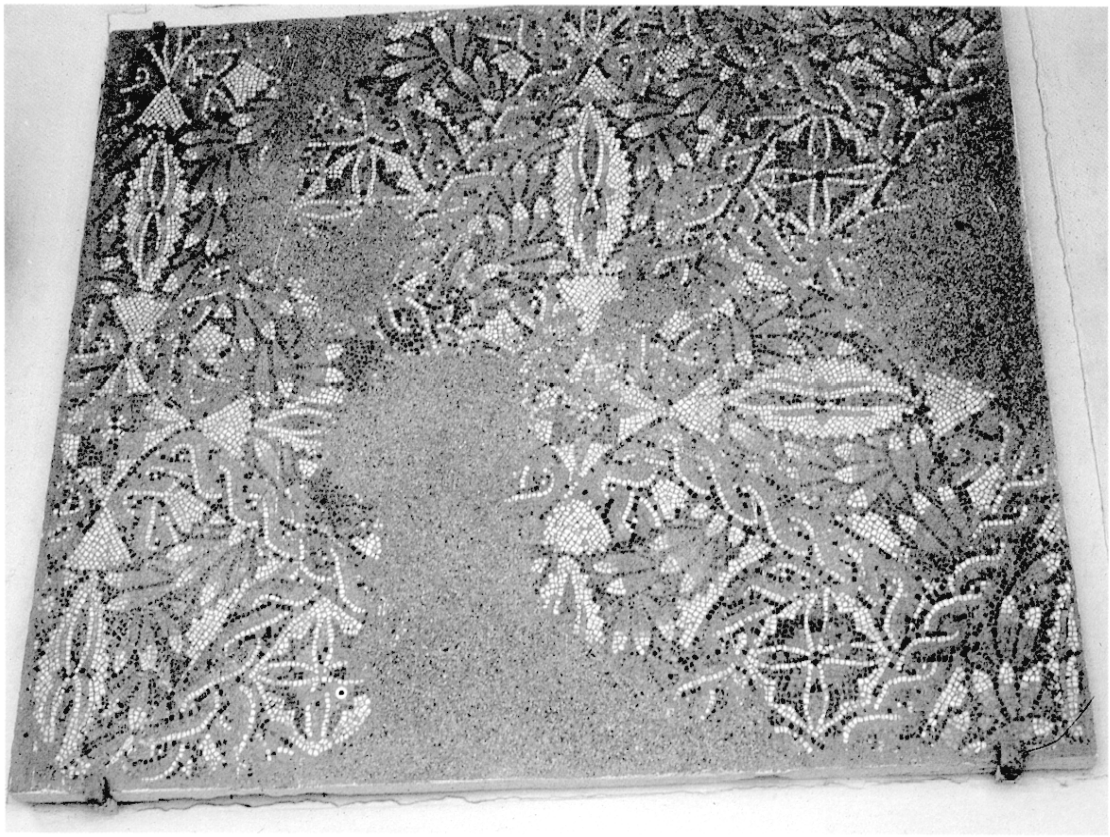

188

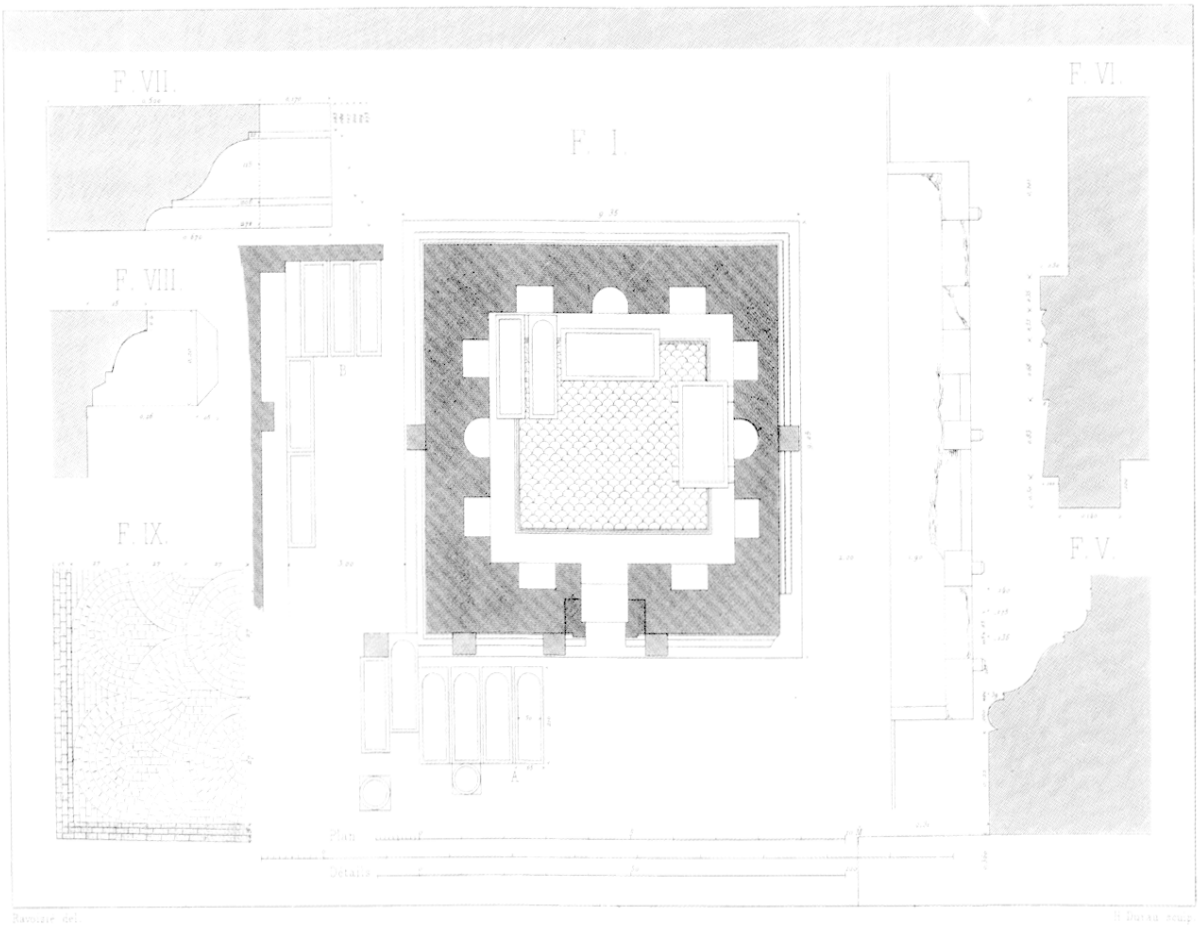

PLAN Y

193

4

6

9

52

76

76

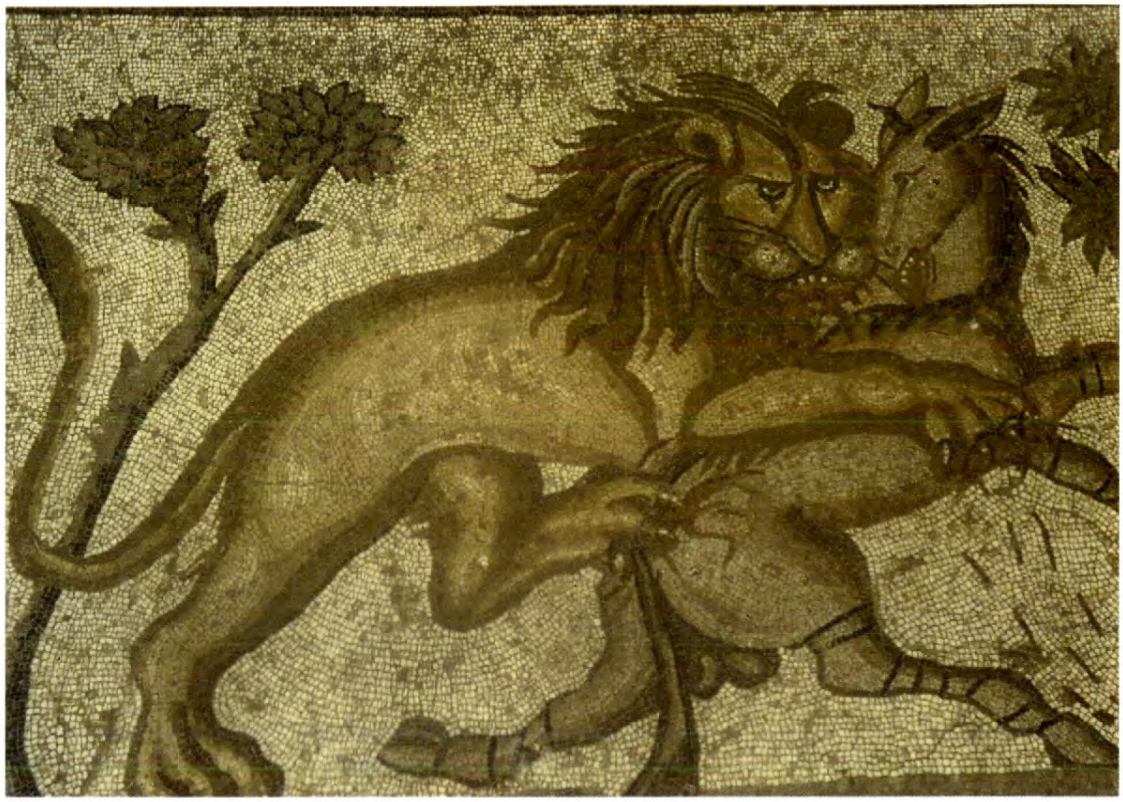

76

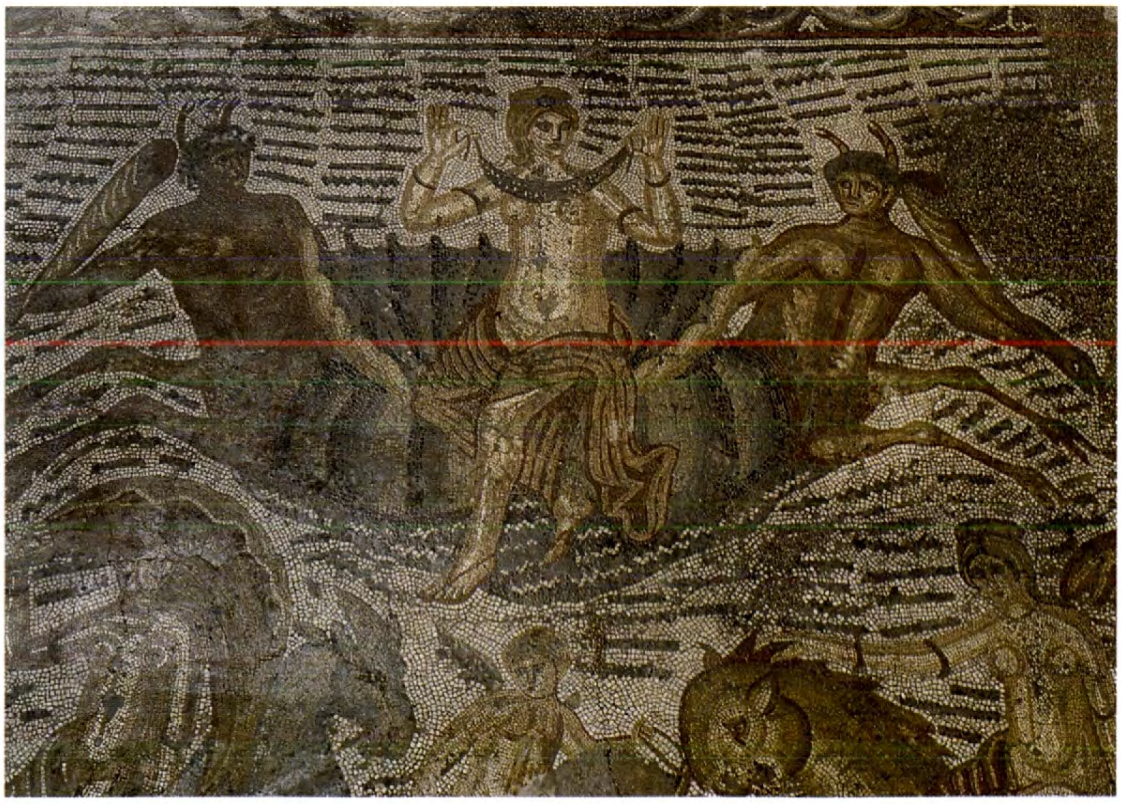

78

94

95

99

101

102

103

131

186